This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Mémoires

Société éduenne des lettres, sciences et arts,
Central National Herbarium (India

Digitized by Google

Fr 31.1

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

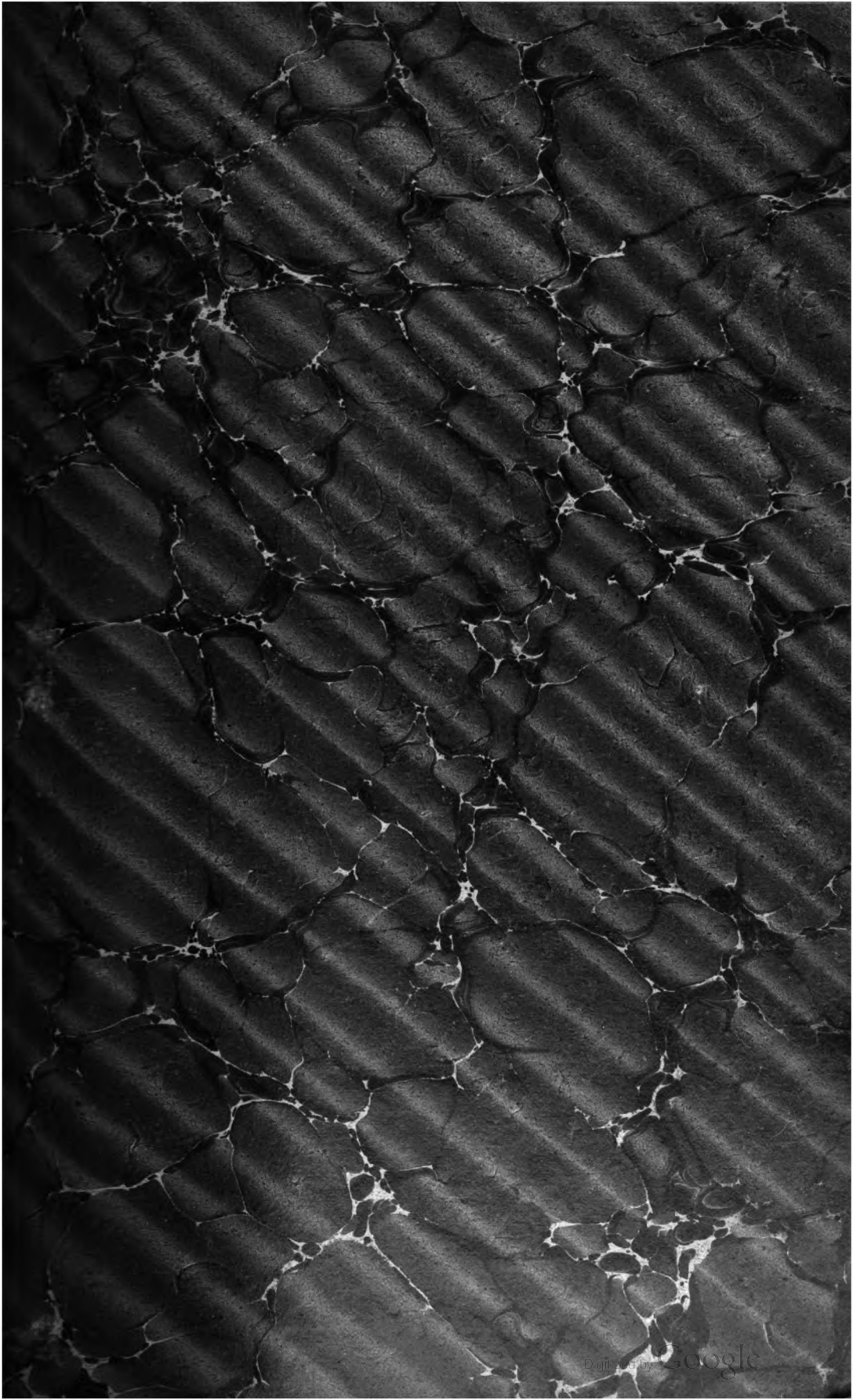
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ÉDUENNE

NOUVELLE SÉRIE

TOME DIX-NEUVIÈME

AUTUN

IMPRIMERIE DEJUSSIEU PÈRE ET FILS

MDCCCXCI

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ÉDUENNE

NOUVELLE SÉRIE

TOME DIX-NEUVIÈME

AUTUN

IMPRIMERIE DEJUSSIEU PÈRE ET FILS

MDCCCXCI

Digitized by Google

Fr 31.1

Harvard College Library
AUG 3 1911
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Par décret **inséré au *Bulletin des Lois*, en date du 30 mai 1866, la Société Éduenne a été reconnue comme** ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ÉDUENNE

COMPOSITION DU BUREAU EN 1892.

Président, M. J.-G. BULLIOT.
Vice-président, M. Anatole DE CHARMASSE.
Secrétaire perpétuel, M. J. ROIDOT.
Secrétaire, M. Alphonse DE MONARD.
Bibliothécaire, M. Gabriel DE LA GRANGE.
Conservateurs des collect. d'hist. nat., { M. le docteur GILLOT. / M. Georges DE CHAMPEAUX.
Trésorier, M. POUILLEVET.

MEMBRES D'HONNEUR.

S. Exc. le maréchal DE MAC-MAHON, duc de Magenta, ancien président de la République.
S. G. Mgr PERRAUD, évêque d'Autun.
M. le Préfet de Saône-et-Loire.
M. le Sous-Préfet d'Autun.
M. le Maire d'Autun.
S. G. Mgr THOMAS, archevêque de Rouen.
S. G. Mgr LELONG, évêque de Nevers.
S. G. Mgr SONNOIS, évêque de Saint-Dié.

MEMBRES INSCRITS A PERPÉTUITÉ. [1]

Henri-Édouard baron D'ESPIARD, ancien président de la Société, reçu le 10 août 1837, décédé le 22 février 1878.
M. Gabriel DUMAY, 9, rue Amiral-Roussin, Dijon, reçu le 15 janv. 1874.
Eugène DE FONTENAY, reçu le 4 septembre 1868, décédé le 25 fév. 1884.

1. Par décision prise dans la séance du 22 mars 1878, la Société inscrit à perpétuité le nom des membres qui ont versé le capital nécessaire à l'acquisition d'une rente sur l'État d'un revenu égal à la cotisation annuelle, ou qui lui ont fait des dons d'une importance exceptionnelle.

Digitized by Google

M. Gabriel BULLIOT, nommé membre à perpétuité, par décision du 6 février 1886.

M. Bernard LHOMME DE MERCEY, nommé membre à perpétuité, par décision du 25 novembre 1887, décédé le 11 novembre 1891.

Jean-Claude DESPLACES DE CHARMASSE, vice-président de la Société, décédé le 20 mars 1888, nommé membre à perpétuité, par décision du 17 mai 1888.

Antoine-Harold DE FONTENAY, bibliothécaire-archiviste de la Société, décédé le 3 août 1889, nommé membre à perpétuité, par décision du 24 avril 1890.

ROIDOT-HOUDAILLE, architecte à Autun, inscrit membre à perpétuité, par décision du 23 juillet 1891.

MEMBRES A VIE.[1]

AUTHUME (cte Alfred d'), au château de Broissia, par Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire), 2 septembre 1886.

RODARY Ferdinand, ingénieur de la compagnie P.-L.-M., 83, rue de Rennes, à Paris, 12 décembre 1878.

MEMBRES TITULAIRES EN 1892.

MM.

ABORD Hippolyte, avocat à Autun, 4 janvier 1853.[2]

ABORD Charles, à Mesvres, 19 novembre 1881.

ABORD Paul, à Autun, 5 mars 1885.

ABORD Raoul, à Autun, 4 mars 1880.

ABORD-SIBUET Eugène, à Autun, 21 juillet 1884.

ABOVILLE (le vicomte d'), rue de Grenelle-Saint-Germain, 25, à Paris, 4 septembre 1865.

ABOVILLE (Christian d'), à Glux, par Château-Chinon (Nièvre), 23 mars 1877.

ALIGNY (comte Jean d'), à Autun, 26 janvier 1892.

ANDRÉ Louis, avocat à Autun, 12 juin 1866.

ANGINIEUR Camille, au château de Magny, par Luzy (Nièvre), 3 septembre 1883.

1. Dans la séance du 27 février 1890, il a été décidé que tout membre titulaire pouvait racheter sa cotisation annuelle, par le versement d'une somme de deux cents francs et serait inscrit comme *membre à vie*.

2. La date qui suit le nom est celle de la réception,

Digitized by Google

ANGLEJAN (Joseph d'), capitaine au 29e de ligne, à Autun, 26 janvier 1892.

ANTIOCHE (le cte Adhémar d'), rue Vaneau, 18, à Paris, 17 février 1881.

AUBEUF Nicolas (l'abbé), aumônier de l'École de cavalerie, à Autun, 19 décembre 1889.

AYMARD Auguste, ingénieur à Autun, 30 avril 1881.

BADET, architecte à Autun, 19 novembre 1881.

BALLEREAU (l'abbé), curé de Cordesse, par Lucenay, 4 mars 1880.

BALLIVET Eugène, à Liernais, 4 septembre 1878.

BALORRE (le vicomte de), au château de Balorre, par Cronat (Saône-et-Loire), 13 novembre 1880.

BARAVEAU Armand, conservateur des hypothèques à Saint-Dié (Vosges), 9 mars 1882.

BARILLOT Joseph, à Autun, 15 février 1883.

BARON Camille, avocat général à Dijon, 13 novembre 1880.

BARON Eugène, avocat à Autun, 24 mai 1873.

BARON Prosper, ancien juge de paix à Autun, 4 mars 1880.

BARAUD (l'abbé), curé de Serley, par Mervans (Saône-et-Loire), 17 janvier 1880.

BATAULT Joachim, à Chalon-sur-Saône, 1er février 1888.

BAUDOT Joseph, lieutenant au 29e, à Autun, 21 décembre 1887.

BAUZON (l'abbé), curé de Saint-Jean-des-Vignes, près Chalon (Saône-et-Loire), 15 janvier 1874.

BAYLE Paul, directeur de la Société lyonnaise des schistes bitumineux à Autun, 12 juin 1882.

BAZIN Antoine, commandant le 29e bataillon de chasseurs à pied, à Vincennes, 6 septembre 1888.

BAZIN Emmanuel (l'abbé), curé de Fley, par Buxy, 14 décembre 1874.

BELIME Henri, rue Chabot-Charny, 22, à Dijon, 19 mars 1876.

BELLŒUF, à Autun, 4 mars 1880.

BERGER (l'abbé), curé de la Comelle, par Saint-Léger-sous-Beuvray, 4 septembre 1865.

BERGER Auguste, avoué à Autun, 25 mai 1886.

BERLIE E., fabricant d'appareils artistiques à gaz, 23, rue Longue, à Lyon; 25 novembre 1887.

BERRY (l'abbé), aumônier de la Visitation d'Autun, 15 juillet 1876.

BERRY (l'abbé), curé de Saint-Laurent du Creusot, 13 novembre 1880.

BERTHIER Victor, à Autun, 26 juillet 1869.

BERTUCAT, inspecteur des forêts à Lons-le-Saunier, 18 sept. 1876.

BIDAULT Marcel (l'abbé), directeur de la Maîtrise à Autun, 3 sept. 1880.

Digitized by Google

BIGARNE Charles, à Chorey, par Beaune (Côte-d'Or), 18 sept. 1876.
BIZOUARD (l'abbé), aumônier de l'hôpital d'Auxonne, 2 sept. 1882.
BLANC Édouard, inspecteur des forêts, 52, rue de Bourgogne, Paris, 2 septembre 1884.
BLANVILLAIN Alexandre, membre de la Société des concerts du Conservatoire, 54, rue Lamartine, Paris, 3 septembre 1885.
BOBIN Émile, architecte, 46, rue de Sèvres, à Paris, 23 juillet 1891.
BOQUIN (le docteur), à Autun, 1er février 1888.
BONIFACE Henri, ancien percepteur à Autun, 24 mai 1868.
BONNAMOUR Lazare (l'abbé), professeur au petit séminaire d'Autun, 5 mars 1889.
BOUISSOUD Victor, avoué à Charolles, 19 novembre 1881.
BOURDIER (l'abbé), curé de Bligny-sur-Ouche, 17 décembre 1866.
BOURGEOIS Eugène à Autun, 9 juin 1887.
BOURGOGNE Émile, à Souves, commune de Thil-sur-Arroux, par Étang, 24 février 1887.
BOUVET A., pharmacien à Autun, 4 février 1875.
BOYER (l'abbé), curé de Dracy-lès-Couches, 26 janvier 1892.
BOYSSET-GLASSAC (de), ingénieur des mines du Montceau, 3 septembre 1885.
BRASSARD Éleuthère, imprimeur à Montbrison (Loire), 4 août 1885.
BRÉCHARD (le comte Eudes de), à Paray-le-Monial, 16 nov. 1873.
BREUGNOT (l'abbé), curé de Glux (Nièvre), 26 janvier 1892.
BRINTET Albert (l'abbé), aumônier du Collège, 2 septembre 1886.
BRINTET Henri (l'abbé), curé de Torpes, 2 septembre 1886.
BRINTET Léon (l'abbé), curé de Montceau-les-Mines, 15 juillet 1876.
BRONGNIART Charles, rue Linné, 9, à Paris, 24 janvier 1878.
BRUNET Jean, lieutenant-colonel au 36e d'infanterie, à Falaise (Calvados), 17 mai 1888.
BUFNOIR Cl., professeur à la faculté de droit, quai d'Orsay, 1, à Paris, 10 juin 1872.
BUGNIOT (l'abbé), mission. apost. à Chalon-s.-Saône, 17 janvier 1880.
BULLIOT Jacques-Gabriel, à Autun, 5 août 1841.
BULLIOT Antoine, rue de Lubeck, 28, à Paris, 14 décembre 1874.
BURE (Albert de), au Faitrez, par Montaiguet (Allier), 3 juin 1878.
BUVÉE (l'abbé Henri), curé de Saint-Laurent-d'Andenay, par Montchanin, 28 juin 1882.

CALONNE (le cte René de), au château de Nyon, par Couches (Saône-et-Loire), 6 septembre 1879.
CANET (l'abbé), aumônier de la Visitation de Mâcon, 19 nov. 1881.

Digitized by Google

CARNOT L.-H.-Sadi, lieutenant au 27e de ligne, 25, rue Audra, Dijon, 20 mars 1884.

CARNOT Siméon, à Chalon-sur-Saône, 27 janvier 1876.

CHABANON Henri, principal du collège d'Autun, 13 décembre 1888.

CHABEUF Henri, avocat à Dijon, rue Legoux-Gerland, 20 mars 1884.

CHAGOT Léonce, gérant des mines de Blanzy, à Montceau-les-Mines, 6 septembre 1888.

CHAILLET (l'abbé Ferdinand), vicaire de Notre-Dame d'Autun, 19 mars 1891.

CHAMPEAUX (Joseph de), 5, boulevard de Sévigné, à Dijon, 13 novembre 1880.

CHAMPEAUX DE LA BOULAYE (Georges de), ingénieur civil à Autun, 6 septembre 1879.

CHAMPEAUX DE LA BOULAYE (Joseph de), à la Comaille, par Autun, 14 août 1864.

CHAMPEAUX DE LA BOULAYE (Octave de), 9, rue du Boccador, à Paris, 3 juin 1878.

CHAMPEAUX DE LA BOULAYE (Paul de), au château de la Boulaye, par Anost (Saône-et-Loire), 16 décembre 1880.

CHAMPENOIS Amédée, inspecteur des forêts à Autun, 19 juillet 1883.

CHANGARNIER François, avocat à Autun, 31 janvier 1865.

CHANLIAUX Philibert, rédacteur en chef du journal *la Gaule*, à Sainte-Foix-lès-Lyon (Rhône), 29 décembre 1890.

CHANOIT (l'abbé), curé de la Tagnière, par Étang (Saône-et-Loire), 13 décembre 1884.

CHARLET (l'abbé), curé de Saint-Forgeot, 19 mars 1891.

CHAPER (Alphonse), à Grenoble, 10, rue Villars, 3 septembre 1891.

CHARMASSE (Anatole de), à Autun, 16 décembre 1857.

CHARMASSE (Jean de), à Autun, 17 mai 1888.

CHARRIN (le comte de), au château de Bruel, par Montcenis (Saône-et-Loire), 20 novembre 1864.

CHARRIN (Fernand de), au château de Bruel, par Montcenis (Saône-et-Loire), 24 janvier 1878.

CHARRIN (Léon de), au château de Bruel, par Montcenis (Saône-et-Loire), 24 janvier 1878.

CHARRY (de), chef de bataillon au 29e régiment d'infanterie à Autun, 9 juin 1887.

CHARVOT Félix, ancien juge de paix, à Autun, 4 février 1872.

CHARVOT Théodore, à Autun, 6 mai 1864.

CHASTELLUX (le comte de), au château de Chastellux (Yonne), 20 décembre 1868.

Digitized by Google

CHEVALIER, entrepreneur à Autun, 23 décembre 1881.
CHISEUIL (le baron de), au chât. de Chiseuil, par Digoin, 3 juillet 1890.
CHOCHON - LATOUCHE Frédéric - Ferdinand (le docteur), à Autun, 25 mai 1886.
CHOUCARY Eugène, à Autun, 23 juillet 1891.
CLAIR-DUMOULIN, à la Montagne des Foisons, par Couches-les-Mines, 4 mars 1880.
CLÉMENT Charles, à Autun, 13 novembre 1880.
COETLOSQUET (Maurice du), à Rambervillers (Vosges), 15 nov. 1866.
COGNET Joseph, avoué à Autun, 13 décembre 1888.
COLLENOT (l'abbé), curé de Roussillon (S.-et-L.), 9 juin 1885.
COLON (l'abbé), à Château-Chinon, 22 mars 1878.
COMEAU (Alfred de), à Autun, 29 juillet 1880.
COMMUNAUX Léon, membre du conseil général de la Côte-d'Or, à Arnay-le-Duc, 3 juillet 1890.
COMPIN (le docteur Antoine), à Collange, par Charolles, 21 déc. 1887.
CORON (l'abbé), curé de Saint-Martin-de-Commune, 26 janvier 1892.
COTIGNON (Gilbert de), 8, rue Creuse, à Nevers, 27 février 1890.
COSTA DE BEAUREGARD (le comte), au château de Montaugé, par Saint-Léger-sous-Beuvray, 20 décembre 1868.
COURTOIS Henri, notaire à Saint-Léger-sous-Beuvray, 24 janvier 1878.
COZONA Cl., notaire à l'Arbresle (Rhône), 25 novembre 1887.
CREUSVAUX, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite, à Arnay-le-Duc, 11 avril 1878.
CROIZIER Henri, avoué à Autun, 5 avril 1873.
CROIZIER Henri, ancien notaire à Moulins-sur-Allier, 5 déc. 1875.
CROZE (le baron Charles de), à Chassaigne, par Paulhaguet (Haute-Loire), 27 janvier 1876.

DANNE (le comte de), au château de Charency, par Étang-sur-Arroux, 13 novembre 1880.
DÉCHELETTE Eugène, à Roanne (Loire), 24 octobre 1872.
DÉCHELETTE (l'abbé Joanny), vicaire général à Lyon, 18 mars 1875.
DÉCHELETTE-DESPIERRES Joseph, rue des Bourrassières, à Roanne, 13 novembre 1880.
DEJUSSIEU Michel, imprimeur à Autun, 14 mars 1844.
DEJUSSIEU François, imprimeur à Autun, 6 mai 1872.
DEJUSSIEU Ernest, lieutenant au 1er régiment de spahis à Laghouat (Algérie), 13 décembre 1888.
DEMONTMEROT, notaire honoraire à Autun, 28 avril 1883.

Digitized by Google

DESCOURS, sous-inspecteur de l'enregistrement, rue de la Favorite, 23, à Lyon, 23 décembre 1881.

DESMARQUEST Tony, à Mâcon, 1869.

DESROCHES (l'abbé), curé-doyen de Marcigny, 3 septembre 1880.

DESEILLIGNY Jules, à Mont-d'Arnaud, commune de Broye, par Autun, 17 mai 1888.

DESEILLIGNY Paul, rue Miroménil, 19, à Paris, 30 avril 1881.

DESPIERRES (l'abbé), curé de Vendenesse-lès-Charolles, 13 décembre 1884.

DESSENDRE Edmond, à Autun, 29 décembre 1890.

DÉSVEAUX Eugène, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à Autun, 20 mars 1884.

DEVOUCOUX Paul, notaire honoraire, au Creusot, 6 mai 1882.

DEVOUCOUX Albert, avocat à Autun, 16 décembre 1886.

DIOT (l'abbé), curé de Saint-Symphorien-de-Marmagne, par Montcenis (Saône-et-Loire), 27 février 1879.

DIOT aîné, à Brion, 29 novembre 1863.

DOLIVOT Édouard, avocat à Autun, 16 décembre 1886.

DORET (l'abbé), curé de Curgy, par Autun, 14 août 1864.

DORY (l'abbé), curé de la cathédrale d'Autun, 27 février 1879.

DOUBLE (le baron Lucien), 19, avenue d'Antin, à Paris, 12 décembre 1878.

DRILLIEN (l'abbé), curé de Saint-Henri, au Creusot, 4 mars 1880.

DUBOIS Léon, pharmacien à Autun, 10 juillet 1875.

DUCHAMP, à Autun, 7 juin 1865.

DUCHEMAIN Charles, au château du Pignon-Blanc, par Autun, 20 mars 1884.

DUCHER Paul, négociant, rue Charrue, à Dijon, 26 juillet 1888.

DUCLOUX (le docteur Léon), à Saint-Bonnet-de-Joux, 14 décemb. 1882.

DUCROUX Honoré, à Charolles, 5 mars 1889.

DUFRAIGNE Gabriel, avocat, 18, rue de Thiard, à Chalon, 16 décembre 1880.

DUGAS Laurent, au château de Concley (Nièvre), par Saint-Léger-sous-Beuvray, 13 mai 1875.

DULONG Édouard, à Autun, 19 février 1862.

DUMONT, ancien juge de paix, à Poisson, par Paray-le-Monial, 6 septembre 1875.

DUPART (l'abbé), professeur au petit séminaire de Semur, 6 sept. 1875.

DUPONT DE DINECHIN, capitaine au 29e, à Autun, 5 mars 1889.

DUPORT Pédro, au château de Torcy, par Montchanin (Saône-et-Loire), 28 juin 1882.

Digitized by Google

DUPRÉ Albert, notaire à Épinac, 28 juin 1882.
DUPUIS (l'abbé), vicaire à Couches, 26 janvier 1892.
DURRIEU Paul, archiviste-paléographe, rue de la Chaussée-d'Antin, 66, à Paris, 19 novembre 1881.
DUVAULT (le docteur), à Paris-l'Hôpital, par Nolay (Côte-d'Or), 13 novembre 1880.
DUVILLARD Paul, ingénieur au Creusot, 6 septembre 1875.

ÉPINAT Adrien, propriétaire château de Marié, à Millay (Nièvre), 4 août 1885.
ESDOUHARD Paul, 41, rue Boissy-d'Anglas, Paris, 19 novembre 1881.
ESPIÈS (le comte d'), au château de Montpatey, près Couches-les-Mines, 13 novembre 1880.
ESTERNO (le comte d'), à la Celle-en-Morvan, par Autun, 4 sept. 1872.

FAFOURNOUX A., rue de Rivoli, 15, à Paris, 14 décembre 1882.
FALATEUF Octave, avocat, rue Saint-Roch, 37, à Paris, 31 mars 1887.
FARGES Abel, officier des affaires arabes à Biskra, province de Constantine (Algérie), 18 septembre 1876.
FERRET (l'abbé), curé de Drée (Côte-d'Or), par Sombernon, 20 novembre 1889.
FONTAINE (l'abbé), doyen du Chapitre, à Autun, 6 septembre 1879.
FONTENAY (Henry de), au château de Crecey, par Is-sur-Tille (Côte-d'Or), 4 septembre 1868.
FONTENAY (vicomte Joseph de), docteur en philosophie, à Autun, 17 mai 1888.
FONTENAY (Roger de), au château de Sommant, par Lucenay-l'Évêque, 28 juin 1882.
FONTENAY-CHANGARNIER (Théodule de), à Autun, 19 mars 1891.
FRANCLIEU (de), ingénieur à Montceau-les-Mines, 18 juin 1889.
FRANÇOIS (l'abbé), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Chalon-sur-Saône, 30 avril 1881.
FROMENT Eugène, rue Notre-Dame-des-Champs, 83 *bis*, à Paris, 24 juillet 1855.
FYOT Louis-Eugène, au Breuil, par le Creusot, 21 juillet 1884.

GADANT, conservateur des hypothèques en retraite, à Autun, 4 février 1886.
GALEMBERT (Eug. de), lieutenant instructeur à l'École de Saint-Cyr, 6 mai 1882.
GALLAY Louis, à Avrilly, par le Donjon (Allier), 26 juillet 1888.
GANAY (le marquis de), rue Jean-Goujon, 37, à Paris, 30 avril 1881.

Digitized by Google

GANAY (le comte Etienne de), au château de Fougerette, par Étang, 18 septembre 1876.

GANAY (le comte Jacques de), colonel de cavalerie, au château de Visigneux, par Lucenay-l'Évêque, 3 septembre 1885.

GAREAU Clément (l'abbé), vicaire de Saint-Pierre, à Dijon, 20 décembre 1883.

GARNIER Edmond, avocat à Louhans, 23 juillet 1881.

GAULMYN (vicomte Joseph de), au chât. de Rimazoire, par Souvigny (Allier), 25 décembre 1887.

GAUTHEY Léon (l'abbé), vicaire général à Autun, 16 novembre 1873.

GAUTHEY Paul, avocat à Beaune, 16 décembre 1880.

GAUTIER Melchior, au château de Pierrefitte, par la Roche-Millay (Nièvre), 2 septembre 1886.

GAY (l'abbé), curé de Mussy-sous-Dun, par Chauffailles, 19 juin 1879.

GILLOT (le docteur Xavier), à Autun, 12 juin 1866.

GILLOT Émile, à Autun, 5 avril 1873.

GILLOT Paul, archiviste de l'enregistrement, rue de la Banque, 13, à Paris, 16 décembre 1880.

GIRARDOT Paul, notaire à Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or), 22 avril 1877.

GIRON Aimé, rédacteur au *Figaro*, à Bois-Colombes (Seine), 19 mars 1891.

GODEFROY Frédéric, rue de l'Abbé-Grégoire, 20, à Paris, 14 déc. 1882.

GODILLOT, ingénieur en retraite à Étang-sur-Arroux, 3 juillet 1890.

GOIN Louis, à Anzy-le-Duc, par Marcigny, 24 octobre 1872.

GRAFFARD (l'abbé Paul), chanoine à Autun, 19 mars 1891.

GRAILLOT Antony, négociant à Autun, 3 septembre 1880.

GRAILLOT-DAYET, à Autun, 13 décembre 1888.

GRANGE (Gabriel de La), à Autun, 31 janvier 1865.

GRANGE (Paul de La), capitaine au 7e bataillon de chasseurs, rue Lamartine, à Nice, 5 mars 1885.

GRANGER J.-M., propriétaire au Creusot, 6 mai 1882.

GRAS (l'abbé), curé de Chaudenay-la-Ville, par Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), 19 novembre 1881.

GRENOT Gabriel, négociant à Roanne, 17 avril 1879.

GRENOT Pierre, cons. des hypothèques à Beauvais (Oise), 20 déc. 1883.

GRENOT Louis, substitut à Vassy (Haute-Marne), 16 décembre 1886.

GRILLOT (le docteur Joseph), à Autun, 11 février 1869.

GRIZARD (E. de), à Paray-le-Monial, 3 septembre 1873.

GUENEAU Lucien, sous-préfet honoraire, 19, rue Saint-Genest, à Nevers, 27 janvier 1873.

GUENEAU Victor, recev. des finances à Issoudun (Indre), 27 janv. 1873.

Digitized by Google

GUENOT Victor, ancien président du tribunal de Louhans, à Dracy-le-Fort, par Givry, 15 novembre 1886.
GUENOT (le baron Henri), à Autun, 29 décembre 1890.
GUIGNET Étienne, ancien conservateur des hypothèques, 1, rue Sainte-Croix, au Mans (Sarthe), 23 juillet 1881.
GUILLAND (l'abbé), curé de Saint-Maurice-lès-Couches, par Couches, 24 octobre 1872.
GUILLEMAIN D'ÉCHON Paul, inspecteur général des ponts et chaussées, 55, rue Bellechasse, à Paris, 26 juillet 1888.
GUIOTAT Joseph fils, à Ménessaire, par Lucenay-l'Évêque, 3 sept. 1890.
GUITTET (l'abbé), curé de la Clayette, 2 septembre 1884.
GUYOT Sosthène, à Thil-sur-Arroux, par Étang, 4 mars 1880.

HÉMERY (l'abbé), curé de la Celle-en-Morvan, par Autun, 24 janv. 1878.
HÉMERY Étienne, organiste à Saint-Lô, 3 septembre 1883.
HUET, négociant à Autun, 11 avril 1878.

IMBART-LATOUR Joseph, à Chevret, commune de Saint-Ouen, par Imphy (Nièvre), 17 mai 1887.

JACQUELIN-BEAUVALOT, géomètre à Auxey, par Meursault (Côte-d'Or), 20 décembre 1883.
JACQUIER Charles, avocat, 25, rue Sala, à Lyon, 26 juillet 1889.
JARLOT (l'abbé), prêtre retraité à Autun, 25 novembre 1887.
JARLOT James, notaire à Autun, 27 février 1879.
JARLOT Jean, banquier à Autun, 26 janvier 1892.
JEANNEZ Édouard, à Roanne, 16 décembre 1880.
JEANNIN (le docteur), à Montceau-les-Mines, 24 mai 1873.
JEU (le comte du), au château du Jeu, par Saint-Léger-sous-Beuvray, 19 juillet 1883.
JOLIET Henri, docteur en droit, rue Notre-Dame, à Dijon, 24 juin 1884.
JOUANNIN (le docteur), à Moulins-Engilbert, 4 septembre 1865.
JOUVEY, 4, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris, 20 novembre 1889.

LA BLANCHE (Gaston de), à Autun, 6 mai 1872.
LACATTE (l'abbé), économe au grand séminaire d'Autun, 4 septembre 1889.
LA CHAUMELLE (Paul de), à Moulins-Engilbert, 17 avril 1879.
LACHESNAYE (Édouard de), au château de la Salle, par Saint-Oyen (Saône-et-Loire), 17 février 1881.

Digitized by Google

LACREUZE (l'abbé), curé de Laizy, par Autun, 3 septembre 1863.

LACROIX Hippolyte, à Paray-le-Monial, 16 novembre 1873.

LAFERTÉ Joseph, secrétaire général des usines du Creusot, 76, rue de Montceau, à Paris, 23 juillet 1881.

LAFOUGE Henri, chef de bataillon en retraite, à Toulon-sur-Arroux, 24 juin 1884.

LAGOUTTE Louis, architecte à Autun, 11 février 1869.

LAGRANGE Étienne, aviculteur à Autun, 25 novembre 1887.

LANDROT J.-B., à Thil, par la Roche-Millay (Nièvre), 19 juillet 1883.

LANGERON (l'abbé), curé du Miroir, par Cuiseaux, 13 novembre 1880.

LAPLANCHE (Maurice de), au château de Laplanche, par Luzy (Nièvre), 3 septembre 1880.

LARMINAT (Henri de), château de la Cour-de-Sommant, par Autun, 2 septembre 1882.

LAROUE, pharmacien à Montceau-les-Mines, 2 septembre 1881.

LAUBESPIN (le marquis de), au château de Dracy-lès-Couches, 3 septembre 1863.

LAUGAUDIN Louis, lieutenant au 29e régiment d'infanterie, 2 septembre 1886.

LAUREAU Flavien, à Autun, 4 septembre 1865.

LAVERGNE Cl.-Michel (le docteur), à Saulieu (Côte-d'Or), 2 sept. 1886.

LAVERNETTE (Paul de), à Reclesne, par Lucenay, 9 juin 1885.

LEBRUN (l'abbé), aumônier de l'hospice de Chalon-sur-S., 13 nov. 1880.

LEGRAND (le docteur), à Marcigny, 13 novembre 1880.

LEGRAY Auguste, 113, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Dijon, 23 juillet 1891.

LEJEUNE, docteur en médecine à Meursault, 2 septembre 1881.

LELONG (Mgr l'évêque de Nevers), 17 décembre 1865.

LENOBLE Pierre, à la Coudre, par Auxy, 29 juillet 1880.

LENOEL Albert, avocat à Autun, 24 février 1887.

LÉPINE (l'abbé), chanoine à Autun, 13 décembre 1888.

LE TÉO, professeur d'histoire et de géographie au collège de Lesneven (Finistère), 20 novembre 1889.

LETORT Louis, avocat à Autun, 27 janvier 1873.

LHOMME DE MERCEY (Gabriel), au château de Mercey, par Cheilly (Saône-et-Loire), 17 février 1881.

LIÈVRE Louis-Gabriel, notaire à Autun, 29 juillet 1880.

LIGEROT (le docteur), 3, avenue de Madrid, à Neuilly-sur-Seine, 3 septembre 1885.

LIGNE (le prince Louis de), attaché à l'ambassade de Belgique à Vienne (Autriche), 13 novembre 1880.

Digitized by Google

LIGNE (le prince Ernest de), château de Montjeu, par Autun, 13 nov. 1880.
LOISY (Bernard de), au château d'Épiry, par Couches-les-Mines, 31 mars 1887.
LOISY (Emmanuel de), à la Coudraye, par Montceau-les-Mines, 10 septembre 1877.
LOMBARD DE BUFFIÈRES (le baron), président de l'Académie de Mâcon, 3 septembre 1890.
LONGUY (Henry de), à Autun, 6 mai 1872.
LORTON (l'abbé), chancelier de l'évêché, à Autun, 17 janvier 1880.
LOUVENCOURT (le vicomte de), au château de Morlet, par Épinac, 8 janvier 1859.
LOYDREAU (le docteur Édouard), à Neuilly, par Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 17 décembre 1866.
LURION DE L'ÉGOUTHAIL (Henri de), à Autun, 24 avril 1890.

MAC MAHON (le maréchal de, duc de Magenta), ancien président de la République, 2 mars 1852.
MAC MAHON (le marquis Charles de), au chât. de Sully, 24 janv. 1878.
MAIZIÈRE (Roger de), rue de l'Arc, à Chalon-sur-Saône, 26 janv. 1892.
MALDANT Louis, à Savigny-sous-Beaune (Côte-d'Or), 3 sept. 1880.
MALLARD Louis, agent voyer principal, chef de bureau du département de la Côte-d'Or, 12, rue Longepierre, à Dijon, 19 mai 1888.
MAMESSIER (l'abbé), curé de Dompierre-les-Ormes (Saône-et-Loire), 12 décembre 1878.
MANGEMATIN (l'abbé), vicaire général à Autun, 27 février 1879.
MANGEMATIN J.-B., ancien censeur à Autun, 27 février 1879.
MANGEMATIN-FOLLOT, à Autun, 21 juillet 1884.
MARILLIER (l'abbé), vicaire général à Nevers (Nièvre), 10 sept. 1877.
MARON Albert, secrétaire du Syndicat des laines à Roubaix (Nord), 2 septembre 1882.
MARTENNE (Étienne de), à Bouin, commune de Laizy, par Autun, 4 septembre 1889.
MARTET Gustave, graveur au Creusot, 6 mai 1882.
MARTIN (l'abbé), curé de Foissia, par Montrevel (Ain), 18 sept. 1876.
MARTIN Xavier, ingénieur à Montceau-les-Mines, 22 mars 1878.
MARTIN, de Mâchefer, à la Roche-Millay, 3 septembre 1880.
MARTIN-DURAND, ancien notaire, à Autun, 24 janvier 1878.
MARTINET (l'abbé Adrien), directeur du petit séminaire d'Autun, 7 mars 1889.
MAZERAN Alexandre, peintre, 8, rue Molière, à Lyon, 12 nov. 1880.
MÉHU (l'abbé), curé de Poisson, par Paray-le-Monial, 2 sept. 1887.

Digitized by Google

MENANT-SUCHET, à Chalon-sur-Saône, 4 août 1885.
MÉNOT (l'abbé), vice-chancelier de l'évêché d'Autun, 4 sept. 1865.
MÉRANDON Ludovic, à Commegrain, par Lucenay-l'Évêque, 15 novembre 1886.
MERLE Albert, au château de Chantal, par Autun, 4 septembre 1878.
METMAN Étienne, avocat, place Saint-Michel, à Dijon, 10 juillet 1875.
MICHEL Amédée, à Cuzy, par Issy-l'Évêque, 13 décembre 1888.
MICHOUD Alphonse, au château de Chazoux, par Mâcon, 23 juillet 1881.
MIGNOT Victor, 15, rue de Rivoli, à Paris, 4 septembre 1878.
MILLARD DE CHAMPEAUX Edmond, à Autun, 4 septembre 1878.
MILLOT Lucien, 6, rue de Lesdiguières, à Paris, 31 mars 1887.
MIRABAUD Paul, banquier, rue Taitbout, 29, à Paris, 4 sept. 1888.
MISSET William, juge au tribunal civil d'Autun, 5 mars 1885.
MOLLARD Francis, archiviste à Auxerre, 13 décembre 1888.
MOMMESSIN Joanny, à Saint-Laurent-en-Brionnais, par la Clayette, 24 mai 1873.
MONARD (Alphonse de), à Autun, 18 mars 1875.
MONARD (le général Jules de), à Chambéry, 2 septembre 1886.
MONERY Louis, avocat, à Arfeuilles-sur-Allier, 3 septembre 1890.
MONTAGU (vicomte Joseph de), au Vieux-Château de Couches, 28 juin 1882.
MONTANGON (le comte de), 22, rue du Petit-Potet, Dijon, 16 novenbre 1873.
MONTARLOT Paul, ancien magistrat, rue du Bac, 104, à Paris, 15 juillet 1876.
MONTESSUS (le docteur de), 6, rue de l'Arc, à Chalon-sur-Saône, 27 juillet 1876.
MONTILLE (Léonce de), à Beaune, 4 septembre 1878.
MONTMORILLON (le marquis de), au château des Airelles, par la Grande-Verrière, 20 mars 1884.
MUGUET (l'abbé), curé de Sully, 27 février 1890.
MUHLEBACH Louis, à Vohwinkel (Prusse rhénane), 27 février 1879.
MULSANT Sébastien, avocat à Saint-Étienne, 14 décembre 1882.
MUZY (l'abbé de), curé-doyen de Chagny, 13 novembre 1880.

NEYRAND Charles, maître de forges à Saint-Chamond, 2 sept. 1882.
NOIRON (Armand de), à Autun, 29 juillet 1880.
NOIRON (Léon de), à Beaune, 9 mars 1882.
NOIROT (l'abbé Marcel), curé de Dampierre-en-Bresse, par Mervans (Saône-et-Loire), 19 novembre 1881.

Digitized by Google

NOLET, ancien directeur des écoles au Creusot, 12 décembre 1878.
NOLY (l'abbé), à Bouton, par la Grande-Verrière, 26 novembre 1874.
NOUVEAU (l'abbé), professeur au petit séminaire d'Autun, 7 mars 1889.

OLINET Frédéric, banquier à Chagny, 3 septembre 1890.
OLINET Paul, à Autun, 2 septembre 1882.
OUDOT Étienne, négociant à Autun, 2 septembre 1880.
OZANON Charles, naturaliste à Saint-Émiland, par Couches (Saône-et-Loire), 16 janvier 1880.

PAILLARD Louis, négociant à Autun, 30 avril 1881.
PANNETIER (l'abbé), curé d'Arleuf (Nièvre), 25 novembre 1887.
PAQUIS Ernest, avoué à Autun, 25 juillet 1877.
PARIS, vérificateur des poids et mesures, à Autun, 23 mars 1877.
PELLECHET (Mlle Marie), 30, rue Blanche, à Paris, 13 novembre 1880.
PELLETIER Gustave, orfèvre à Autun, 15 novembre 1886.
PERNOT Ernest, professeur au collège d'Autun, 17 avril 1879.
PERRACHON (le docteur), 58, avenue de Clichy, à Paris, 3 septembre 1891.
PERROT Henri (l'abbé), curé de Digoin, 27 janvier 1873.
PERROT Maurice, à Paray-le-Monial, 17 février 1881.
PERROUIN, ancien avoué à Autun, 22 mars 1878.
PERRUCHOT (l'abbé), 11, rue des Guillemites, à Paris, 7 mars 1889.
PHILIBERT (l'abbé), curé de Bourbon-Lancy, 20 mars 1884.
PHILIBERT Joseph, négociant à Autun, rue de la Grille, 17 mai 1888.
PHILIBERT Jacques (l'abbé), curé d'Étang-sur-Arroux, 26 janvier 1892.
PICARD Étienne, inspecteur des forêts à Dijon (Côte-d'Or), 6 septembre 1875.
PICARD Gaston, 1, rue Pavée, à Chalon-sur-Saône, 29 décembre 1890.
PILLARD (l'abbé), chanoine à Autun, 27 février 1879.
PINARD Joseph, à Provins (Seine-et-Marne), 4 janvier 1853.
PLANUS (l'abbé), vicaire général honoraire à Autun, 27 février 1879.
POUGAULT Eugène, à Saint-Léger-sous-Beuvray, 3 septembre 1867.
POUILLEVET Georges, banquier à Autun, 26 janvier 1892.
PRÉNAT Antoine, à Volognat, par Maillat (Ain), 17 février 1881.
PRÉNAT Auguste, avocat à St-Etienne (Loire), 22 mars 1878.
PREUX (l'abbé Jules), curé de Saint-Émiland, 26 juillet 1888.
PRIEUR Jules, à Paris-l'Hôpital, par Nolay (Côte-d'Or), 13 nov. 1880.
PROTAT Jules, imprimeur à Mâcon, 13 novembre 1880.
PROUDHON Camille, conseiller honoraire à la cour d'appel, 23, rue des Granges, à Besançon, 3 juin 1878.

Digitized by Google

QUERCIZE (Eusèbe de), à Lucenay-l'Évêque, 4 mars 1880.

RABIANT Jean, pharmacien à Saint-Léger-sous-Beuvray, 2 sept. 1884.
RABIOT DE MESLÉ, rue Saint-Hippolyte, 130, à Montréal (Canada), 19 novembre 1881.
RAGOT Jules, négociant à Autun, 28 avril 1883.
RAMAGE (l'abbé J.-M.), curé de Romenay, 28 juin 1882.
RAMBUTEAU (le comte de), conseiller général de Saône-et-Loire, rue Barbet-de-Jouy, 32, à Paris, 13 novembre 1880.
RAQUET Adolphe, à Autun, 10 juin 1872.
RAYMOND, ingénieur en chef des mines du Creusot, 17 janvier 1880.
REGNIER Jules, ancien président du tribunal de commerce de Dijon, 5 avril 1873.
RENAUD aîné, négociant à Autun, 3 juin 1878.
RENAULT Bernard, aide-naturaliste au Muséum, rue de la Collégiale, 1, à Paris, 3 septembre 1867.
RENAULT Louis, professeur à la faculté de droit de Paris, 30, rue du Cherche-Midi, 10 juin 1872.
REPOUX Charles, à Autun, 27 janvier 1876.
REPOUX Léopold, ancien juge suppléant à Autun, 4 février 1872.
RÉROLLE Alexis, notaire honoraire à Autun, 12 juin 1866.
RÉROLLE Ernest, aux Dremeaux, commune de Saint-Pantaléon, par Autun, 2 septembre 1884.
RÉROLLE Joseph, notaire à Autun, 27 février 1879.
RÉROLLE Julien, négociant à Autun, 27 février 1879.
RÉROLLE Louis, conservateur du musée d'histoire naturelle de Grenoble, 12 mars 1874.
REY Ferdinand, licencié en droit, 5, rue Legoux-Gerland, à Dijon, 13 décembre 1884.
RIBOT Paul, 97, rue de Vaugirard, à Paris, 3 septembre 1880.
RIGOLLOT, adjoint au maire, à Autun, 6 mai 1872.
RIGOLLOT François, libraire à Autun, 26 janvier 1892.
ROBIN Charles, ancien notaire, à Moulin-Lacour, par Charolles, 16 novembre 1873.
ROCHET (l'abbé), chanoine à Autun, 24 octobre 1872.
RODARY Paul, à Monthelon, par Autun, 30 avril 1881.
ROIDOT Jules, ancien président du tribunal civil, à Autun, 28 décembre 1855.
ROMISZOWSKI (Marcel de), receveur de l'enregistrement, à Bar-sur-Seine (Aube), 3 septembre 1873.

Digitized by Google

ROSSIGNOL (l'abbé André), aumônier de l'école Schneider, au Creusot, 2 septembre 1886.

ROUSSELOT (le docteur), à Sennecey-le-Grand, 22 avril 1877.

ROUSSET (l'abbé Jacques), curé de Notre-Dame, à Autun, 9 juin 1887.

ROUSSET (l'abbé Pierre), chanoine prébendé, à Autun, 25 nov. 1887.

ROUVEURE Émile, au château de Montfeurton, par Étang, 3 sept. 1883.

ROY Auguste, notaire à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), 24 janvier 1878.

ROYER Marc, ancien notaire, à Autun, 16 décembre 1880.

SAINT-HAON (le comte Amédée de), 17, rue du Commerce, à Riom (Puy-de-Dôme), 5 mars 1885.

SAINT-INNOCENT (le comte Gabriel de), à Sommant, par Lucenay-l'Évêque, 7 mars 1889.

SALEILLES Raymond, professeur agrégé à la faculté de droit à Dijon, 15 novembre 1886.

SAULSES (Paul de), à Autun, 20 mars 1884.

SAUTUMIER (l'abbé), curé de Millay, par Luzy (Nièvre), 19 juillet 1883.

SAUVAGEOT Antonin, 14, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris, 2 septembre 1886.

SAUVEL Édouard, avocat au conseil d'État, rue Taitbout, 80, à Paris, 19 novembre 1881.

SAUZAY Maurice, négociant à Autun, 14 décembre 1882.

SCHNEIDER Henri, directeur des usines du Creusot, 20 nov. 1864.

SCHNEIDER Eugène, au Creusot, 3 juillet 1890.

SEBILLE (l'abbé), curé de Lucenay-l'Évêque, 5 avril 1873.

SERRE Charles, à Auvenay, par Meursault (Côte-d'Or), 6 septembre 1888.

SERRIGNY Ernest, ancien magistrat, 41, rue Vannerie, à Dijon, 24 juin 1884.

SIMON (l'abbé), curé de Mont-Saint-Jean, 17 janvier 1880.

SONNOIS (Mgr Alphonse), évêque de Saint-Dié (Vosges), 27 janv. 1873.

SONNOIS (l'abbé Albert), secrétaire particulier de Mgr l'Évêque, à Saint-Dié (Vosges), 12 décembre 1878.

SOUDAN Jules, contrôleur principal des mines, au Creusot, 10 juillet 1875.

TAINTURIER Simon, négociant à Autun, 20 mars 1884.

TATIN (le R. P.), supérieur des Oblats, Collegio degli Oblati, 10, via San-Pietro-in-Vincoli, à Rome (Italie), 12 décembre 1878.

TEILLARD (le docteur Louis), à Tournus, 15 juillet 1876.

Digitized by Google

TERRET (l'abbé Victor), professeur au petit séminaire d'Autun, 23 juillet 1891.

THÉNOT, percepteur de Curgy, à Autun, 3 septembre 1883.

THÉVENET (l'abbé), curé de la Salle, par Vérizet, 19 novembre 1881.

THEYRAS Gabriel, avocat à Autun, 15 juillet 1876.

THIBAULT A., ancien négociant à Autun, 7 mars 1889.

THIOLLIER Félix, château de Verrières, par Saint-Germain-Laval (Loire), 4 août 1885.

THIOLLIER Noël-Emmanuel, château de Verrières, par Saint-Germain-Laval (Loire), 17 mai 1888.

THOMAS (Mgr l'archevêque de Rouen), 29 avril 1853.

THOMAS (l'abbé Jules), docteur en théologie, curé-doyen de Notre-Dame, à Dijon (Côte-d'Or), 6 septembre 1879.

THY (le vicomte Ludovic de), à Autun, 17 février 1881.

TILLION Antoine, rue Sous-les-Augustins, à Clermont-Ferrand, 16 décembre 1886.

TRUCHOT (l'abbé), supérieur du petit séminaire d'Autun, 17 janv. 1880.

TUPINIER Auguste, pharmacien à Autun, 14 décembre 1874.

ULMES (le comte Georges des), rue de la Préfecture, 32, à Dijon, 25 mai 1886.

VADON Joseph, propriétaire, rue Saint-Jean, à Mâcon, 24 oct. 1872.

VALAT (le docteur Paul), à Autun, 17 avril 1879.

VAULX (Palamède de), ancien procureur général, aux Moreaux, par Autun, 15 février 1883.

VAUX (vicomte Léon de), capitaine au 37e d'infanterie à Nancy, 20 mars 1884.

VENOT Émile, à Bourbon-Lancy, 17 décembre 1865.

VERGER Henri, à Autun, 3 septembre 1880.

VILLETTE (Jean de), au château de Contresol, par le Donjon (Allier), 3 septembre 1891.

VINCE J.-B., instituteur à Saint-Gervais-sur-Couches, par Nolay (Côte-d'Or), 18 juin 1889.

VIREY Jean, archiviste-paléographe, 229, rue Saint-Honoré, à Paris, 2 septembre 1882.

VIREY Philippe, rue de la Boétie, 85, à Paris, 16 décembre 1880.

VIRY (le docteur Octave de), au château du Croc, par Noire-Étable (Loire), 18 mars 1875.

ZUAN Rodolphe, à Coire (Suisse), 29 novembre 1863.

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

BIDAULT Eugène, géomètre à Autun, 1er février 1890.
FAUCONNET, sculpteur à Autun, 14 décembre 1882.
MARILLIER, artiste peintre à Autun, 10 mars 1861.
ROIDOT-ERRARD, architecte à Autun, 27 mai 1869.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Arbaumont (Jules d'), à Dijon, 17 décembre 1865.
Aubertin Charles, à Beaune, 4 janvier 1853.
Aurès, ingénieur à Nîmes, 24 janvier 1870.
Bailleau (le docteur), à Pierrefitte-sur-Loire (Allier), 12 mars 1874.
Barthélemy (Anatole de), membre de l'Institut, à Paris, 14 juin 1838.
Beaune Henri, ancien procureur général à Lyon, 4 septembre 1868.
Beauvois Eugène, à Corberon (Côte-d'Or), 11 février 1869.
Bonnardot François, archiv.-paléographe attaché aux travaux historiques de la ville de Paris, rue Périer, 5, à Montrouge, 13 décembre 1880.
Boutillier (l'abbé), curé de Coulanges-lès-Nevers, 24 janvier 1878.
Bruel Alexandre, archiv. aux archives nation. à Paris, 23 mars 1877
Canat de Chizy Paul, à Lyon, 18 mars 1856.
Cazes (E. de), à Paris, 22 février 1864.
Chabouillet Anatole, ancien conservateur des antiques à la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, à Paris.
Chappuis Charles, recteur de l'académie de Dijon, 3 septembre 1857.
Collin (le docteur), à Saint-Honoré (Nièvre).
Courtois Félix, au Creusot 24 janvier 1878.
Durand Vincent, secrétaire de *la Diana*, à Montbrison, 22 mars 1878.
Eschavannes (J. d'), conservateur des musées nationaux en retraite, 17, rue Rousselet, à Paris, 31 janvier 1865.
Fay Paulin, ancien imprimeur à Nevers, 6 mai 1866.
Folin (Léopold de), à Bayonne, 26 juillet 1869.
Gaffarel, professeur à la faculté des lettres de Dijon, 3 sept. 1880.
Gally (l'abbé) chanoine à Sens, 13 janvier 1861.
Garnier Joseph, archiviste de la Côte-d'Or, à Dijon, 24 janvier 1878.
Gaugain, trésorier de la Société française, à Caen.

Digitized by Google

Glanville (de), à Rouen.
Guignard Ph., bibliothécaire de la ville de Dijon.
Guillon Adolphe, artiste peintre à Vézelay (Yonne), 1er février 1888.
Hérisson (le cte de), Paris, 223, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 9 juin 1885.
Jeandet (le docteur Abel), à Mâcon, 22 décembre 1867.
Jogna (della), architecte à Verdun-sur-Saône, 10 mars 1861.
Landa Louis, imprimeur à Chalon-sur-Saône, 29 novembre 1863.
Langlois-Bernard, à Bourbon-Lancy.
Lefèvre-Pontalis, bibliothécaire du comité des travaux historiques, rue des Mathurins, 3, à Paris, 25 mai 1886.
Létorey Charles, avenue du Maine, 158, Paris, 6 mai 1872.
Lex Léon, archiviste de Saône-et-Loire, à Mâcon, 21 novembre 1889.
Lippert (docteur Woldemar) Florastrasse, 4, à Dresde (Saxe), 2 septembre 1886.
Malo Léon, ingénieur civil à Pyrimont, 31 janvier 1865.
Mantellier, à Orléans, 15 avril 1849.
Marchand (le docteur Louis), à Dijon, 3 septembre 1866.
Mermillod (Mgr le cardinal), 29 nov. 1863.
Michon Joseph, à Paris, 29 novembre 1863.
Millien Achille, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), 20 décembre 1868.
Montlaur (le comte), à Gannat, 24 juillet 1855.
Moreau Frédéric, à Paris, 23 mars 1877.
Morin-Pons Henri, à Lyon, 26 janvier 1862.
Mougenot Léon, vice-consul d'Espagne, à Nancy, 13 novembre 1862.
Mowat Robert, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, à Paris, 4 février 1872.
Naudin, membre de l'Institut, à Paris, 22 février 1864.
Niepce Léopold, ancien conseiller à la cour d'appel, à Lyon.
Pécoul M.-A., arch.-paléographe à Draveil (S.-et-Oise), 14 août 1864.
Pellorce Charles, à Mâcon.
Pérot Francis, à Moulins-sur-Allier, 3 juillet 1890.
Piétresson de Saint-Aubin, professeur de rhétorique au lycée de Vesoul, 3 septembre 1891.
Pinard Ernest, avocat à Paris, 2 septembre 1862.
Prévôt (le commandant), à Angers, 4 septembre 1865.
Protat Hippolyte, à Brazey (Côte-d'Or), 29 avril 1853.
Prou Maurice, attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, 9 juin 1887.
Révérend du Mesnil E., au château de Daron, commune d'Oyé (Saône-et-Loire), 29 décembre 1890.

Digitized by Google

Robit E., percepteur à Fontaine-sur-Saône (Rhône).
Rousselet, instituteur en retraite à Cussy-en-Morvan, 25 mai 1886.
Roux Eugène, à Périgueux, 4 février 1875.
Trébons (le c^te^ de), au chât. de Granville (Seine-Infér.), 6 mai 1866.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Ain. — La Société d'émulation de l'Ain, à Bourg.
Aisne. — La Société académique de Saint-Quentin.
La Société archéologique de Château-Thierry, 12 juin 1866.
La Société historique et archéologique de Soissons.
Allier. — La Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Alpes-Maritimes. — La Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
Aube. — La Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
Aude. — La Commission archéologique, à Narbonne, 18 mars 1875.
Aveyron. — La Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez, 18 janvier 1877.
Belfort. — Société belfortaise d'émulation, à Belfort.
Bouches-du-Rhône. — La Société de statistique de Marseille, 23 août 1850.
L'Académie de Marseille.
Calvados. — L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
La Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
La Société des sciences, arts et belles-lettres, à Bayeux.
Charente. — La Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
Charente-Inférieure. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.
Cher. — La Société des antiquaires du Centre, à Bourges.
La Société historique du Cher, à Bourges.
Côte-d'Or. — La Bibliothèque des archives de la Côte-d'Or.
La Commission des antiquités de la de Côte-d'Or, à Dijon.
L'Académie de Dijon.
La Société bourguignonne d'histoire et de géographie, à Dijon.
La Société archéologique du Châtillonnais, à Châtillon-sur-Seine.
La Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
La Société archéologique à Beaune.

Digitized by Google

Côtes-du-Nord. — La Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

Creuse. — La Société des sciences naturelles et d'antiquités, à Guéret.

Dordogne. — La Société archéologique du Périgord, à Périgueux.

Doubs. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

La Société d'émulation du Doubs, à Besançon.

La Société d'émulation de Montbéliard.

Drôme. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, à Romans. (M. Ulysse Chevalier, correspondant du ministère et officier de l'instruction publique à Romans.)

Eure. — La Société libre d'agriculture des sciences et arts de l'Eure, à Évreux.

Eure-et-Loire. — La Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.

La Société Dunoise, à Châteaudun.

Finistère. — La Société académique de Brest.

Gard. — La Société académique du Gard, à Nîmes.

Gironde. — La Société archéologique de Bordeaux.

Hautes-Alpes. — La Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.

Haute-Garonne. — La Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

Haute-Marne. — La Société archéologique de Langres.

La Société des lettres, sciences et arts de Saint-Dizier.

Haute-Vienne. — La Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

Hérault. — La Société archéologique de Montpellier.

La Société archéologique de Béziers.

Ille-et-Vilaine. — La Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.

Indre-et-Loire. — La Société archéologique de Touraine, à Tours.

La Société d'agriculture, sciences et arts d'Indre-et-Loire, à Tours.

Isère. — L'Académie Delphinale, à Grenoble.

Landes. — La Société du Borda, à Dax.

Loir-et-Cher. — La Société archéologique du Vendômois, à Vendôme.

Loire. — La Diana, à Montbrison.

Loire-Inférieure. — La Société archéologique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

La Société académique de Nantes.

Loiret. — La Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Digitized by Google

Lot-et-Garonne. — La Société archéologique d'Agen.
La Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
Maine-et-Loire. — L'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
La Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
Le Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Manche. — La Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche, à Saint-Lô.
La Société académique de Cherbourg.
Marne. — L'Académie de Reims.
La Société des sciences et arts de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
La Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Nièvre. — La Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.
Nord. — La Commission historique du Nord, à Lille.
Oise. — La Société académique de l'Oise, à Beauvais.
Pas-de-Calais. — L'Académie d'Arras.
La Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Rhône. — L'Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Lyon.
La Société d'études scientifiques, à Lyon.
La Société littéraire, à Lyon.
Saône-et-Loire. — L'Académie de Mâcon.
La Société d'histoire naturelle d'Autun.
La Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
La Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Chalon.
Sarthe. — La Société historique et archéologique du Maine, au Mans.
Savoie. — L'Académie des sciences, lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
La Société Florimontane, à Annecy.
Seine. — La Société des antiquaires de France, à Paris.
La Société de l'Histoire de Paris, à Paris.
La Société bibliographique, rue Saint-Simon, 5, à Paris.
La Revue historique, 76, rue d'Assas, à Paris.
Le Musée Guimet, rue de Lubeck, à Paris.
Seine-et-Marne. — La Société historique et archéologique du Gâtinais, à Fontainebleau.
Seine-et-Oise. — La Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
La Société archéologique de Rambouillet.
Seine-Inférieure. — La Société Hâvraise d'études diverses, au Hâvre.
Somme. — La Société d'émulation d'Abbeville.
La Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
La Société Linéenne du nord de la France, à Amiens.

Digitized by Google

Tarn. — La Société scientifique et littéraire de Castres.
Var. — La Société académique du Var, à Toulon.
La Société des sciences historiques et naturelles, des lettres et des beaux-arts de Cannes.
Vaucluse. — La Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.
Vendée. — La Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Vienne. — La Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Vosges. — La Société d'émulation des Vosges, à Épinal.
Yonne. — La Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
La Société archéologique de Sens.
La Société d'études d'Avallon.
Algérie. — La Société archéologique de la province de Constantine.
L'Académie d'Hippone, à Bône.
Société archéologique d'Oran, 2 septembre 1882.
Alsace-Lorraine. — L'Académie de Metz.
La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Belgique. — Société des *Analecta Bollandiana*, 14, rue des Ursulines, à Bruxelles. (Directeur, M. Charles de Smedt.)
Suisse. — L'Institut national génevois, à Genève.
La Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
La Société des antiquaires de Zurich.
La Société des sciences naturelles de Coire.

Digitized by Google

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ÉDUENNE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

AUTORISÉE

PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR LE 6 MAI 1836.

Article 1er. — Le but de la Société est de veiller à la conservation des antiquités dans l'Autunois et de contribuer au progrès des Lettres, des Sciences et des Arts.

Art. 2. — Cette Société se compose :

1° De membres titulaires qui, en acquittant une cotisation annuelle, ont droit à recevoir les publications de la Société;

2° De membres inscrits à perpétuité;

3° De membres d'honneur;

4° De membres associés;

5° De membres correspondants.

Art. 3. — La Société a un Bureau ainsi formé :

Un président, un vice-président, un secrétaire perpétuel, deux secrétaires adjoints, un bibliothécaire-archiviste, un trésorier.

Art. 4. — Le président a la police de l'assemblée; il détermine l'ordre des rapports et des discussions, veille à l'exécution du règlement et des délibérations, recueille les suffrages; il a voix prépondérante en cas de partage. En son absence, il est remplacé par le vice-président.

Art. 5. — Le secrétaire perpétuel rédige les délibérations et procès-verbaux, les transcrit sur le registre et les signe avec le président, rend compte des lettres et mémoires adressés à la Société et tient la correspondance.

Art. 6. — Les secrétaires adjoints convoquent aux séances et aident le secrétaire perpétuel dans son travail.

Art. 7. — Le bibliothécaire-archiviste est chargé de la conservation des livres, papiers, médailles, objets d'art et d'histoire naturelle, et généralement de tout ce qui compose le mobilier de la Société.

Art. 8. — Le trésorier tient un compte détaillé des recettes et des dépenses; il doit le produire toutes les fois qu'il en est requis, et le faire apurer chaque année dans la première séance de l'année.

Aucune dépense ne doit être faite sans l'assentiment préalable de la Société et ne peut être payée par le trésorier que sur un mandat signé par le président et par l'un des secrétaires.

Digitized by Google

Art. 9. — Les membres du Bureau sont élus pour trois ans et sont rééligibles. Le secrétaire perpétuel seul est inamovible.

Art. 10. — Les revenus de la Société se composent :

1° Des cotisations annuelles acquittées par les membres titulaires :

2° Des allocations qui peuvent lui être accordées par l'État, le département ou la ville;

3° Des dons ou legs particuliers.

Art. 11. — Toutes discussions, lectures ou impressions ayant rapport à la politique, sont formellement interdites. Du reste, la Société déclare qu'elle n'entend, en aucun cas, prendre la responsabilité des opinions émises dans les travaux qu'elle publie.

Art. 12. — Pour être admis à faire partie de la Société, le candidat devra être présenté par deux membres titulaires et réunir les trois quarts des suffrages des membres présents.

Art. 13. — La Société se réserve le droit d'exclure de son sein les membres qui auraient cessé d'être dignes d'en faire partie. L'exclusion aura lieu aux mêmes conditions de vote que l'admission.

Art. 14. — Si la Société venait à se dissoudre librement, sa bibliothèque et ses collections deviendraient la propriété de la ville d'Autun, pour être réunies aux autres collections publiques existantes.

RÈGLEMENT ORGANIQUE

Article 1er. — Le nombre et l'époque des séances seront déterminés par le Bureau. Une séance publique aura lieu chaque année dans la première huitaine de septembre.

Art. 2. — En l'absence du président et du vice-président, la séance sera présidée par le secrétaire perpétuel ou, à son défaut, par l'un des secrétaires adjoints, par le bibliothécaire ou par le trésorier.

Art. 3. — Chaque séance commencera par la lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Art. 4. — A l'exception de l'admission des membres, dont la forme est déterminée par les Statuts, tous les autres votes auront lieu au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents, au moyen de bulletins pour les nominations aux fonctions, et de boules blanches et noires pour les autres décisions. Toutefois, les décisions d'une importance secondaire pourront être adoptées par assis et levé, si la proposition spéciale en est faite et si elle ne rencontre aucune opposition.

Digitized by Google

Art. 5. — Les membres titulaires doivent acquitter une cotisation annuelle, présentement fixée à quinze francs, et qu'ils peuvent racheter à vie par le versement d'une somme de deux cents francs.

Les membres titulaires qui ont versé le capital nécessaire à l'acquisition d'une rente sur l'État, d'un revenu égal à la cotisation annuelle, ou qui ont fait des dons d'une importance exceptionnelle, sont inscrits à perpétuité, ne paient point de cotisation et reçoivent les publications de la Société leur vie durant.

Art. 6. — Chaque membre nouvellement admis doit acquitter la cotisation de l'année courante, quelle que soit l'époque de son admission. Il n'a droit qu'aux volumes publiés pendant les années pour lesquelles la cotisation a été acquittée.

Art. 7. — La Société délivre gratuitement aux membres qu'elle reçoit un diplôme, signé par le président, contresigné par l'un des secrétaires et revêtu du sceau de la Société.

Art. 8. — Tout membre du Bureau qui aura donné sa démission devra être remplacé dans les trois mois qui suivront.

Art. 9. — Lorsqu'il se présentera des questions d'un intérêt général, la Société pourra nommer des commissions spéciales pour les étudier et en proposer la solution. Ces commissions auront la faculté de s'assembler hors du local de la Société. Elles auront le droit de constituer leur Bureau particulier et de régler l'ordre du travail.

Art. 10. — Le président et l'un des secrétaires font partie de droit de toutes les commissions.

Art. 11. — Le Bureau, auquel une commission pourra être adjointe, selon l'importance des travaux, déterminera les ouvrages et les mémoires qui devront être imprimés par la Société.

Art. 12. — L'auteur d'un travail inséré dans les Mémoires de la Société pourra en faire exécuter à ses frais un tirage spécial, qui devra porter ce faux titre : *Extrait des Mémoires de la Société Éduenne.*

Art. 13. — La Société fera l'envoi de ses publications aux Sociétés qui auront été déclarées *Sociétés correspondantes.*

Art. 14. — La Société déposera un exemplaire de toutes ses publications à la bibliothèque de la ville d'Autun.

Art. 15. — Les membres titulaires ont seuls la faculté d'emporter à domicile les livres qui appartiennent à la Société, à la condition expresse d'en laisser un reçu sur le registre tenu à cet effet par le bibliothécaire-archiviste, et d'opérer eux-mêmes la restitution des ouvrages qui leur auront été confiés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MISSION ET LE CULTE

DE SAINT MARTIN

D'APRÈS

LES LÉGENDES ET LES MONUMENTS POPULAIRES

DANS LE PAYS ÉDUEN

(SUITE ET FIN.) [1]

VII

AUTUN. — BANLIEUE. — MESVRIN. — UCHON.
CERTENUE. — MAISON-DRU. — DETTEY. — TOULON.
THIL-SUR-ARROUX. — BOIS-SAINT-MARTIN. — CRESSY-SUR-SOMME.
BOURBON-LANCY. — SEMUR-EN-BRIONNAIS.
SAINT-MARTIN-DU-LAC. — COURS ÉDUEN DE LA LOIRE.

Une des plus importantes missions de saint Martin dans le pays augustodunien, d'après les vestiges païens et la substitution des églises, est celle de la vallée du Mesvrin, dont les monuments continus sont accentués sur sa route et aussi caractérisés que sur la Dheune, la Cusane et l'Arroux.

La voie romaine d'Autun à la Loire par Toulon, suivait la rive gauche de cette rivière, en passant au pied de la montagne de la Perrière, près Étang, et traversait le Mesvrin non loin de son confluent avec l'Arroux. Divers

1. Voir *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XVI, p. 67; t. XVII, p. 57, et t. XVIII, p. 241.

Digitized by Google

oratoires, lieux de pèlerinages élevés près des sources sacrées ou sur les cimes de la banlieue, s'échelonnaient sur les flancs de cette voie, à Fleury, à Mont-Dru [1], passés un peu après dans la main de l'Église et la dépendance de l'évêque d'Autun, avec la terre d'Ornée et celle de Laizy qui lui fait suite. D'anciennes fêtes païennes remplacées par des pèlerinages durant tout le moyen âge ont laissé des traces presque jusqu'à nos jours dans ces lieux vénérés dès l'ère romaine.

Laizy était le premier hameau sur la route suivie par saint Martin. Des substructions antiques assez importantes y ont été constatées à diverses époques, ainsi qu'à Brion, près de la gare qui dessert ces deux villages. L'église actuelle bâtie au douzième siècle par les évêques d'Autun a pour patron saint Julien de Brioude que la dévotion populaire associait souvent à saint Martin.

Saint Grégoire de Tours rapporte qu'une femme aveugle s'étant fait conduire par ses parents au tombeau de saint Martin de Tours, le saint lui apparut en songe le troisième jour et lui dit que si elle voulait recouvrer la vue il était nécessaire de lui adjoindre le concours des prières de saint Julien. Cette femme ignorant que la Touraine possédât des reliques de ce saint, continua son pèlerinage jusqu'à Saintes où une noble matrone, nommée Victorina, avait construit une basilique pour recevoir celles qu'elle avait obtenues, et là, pendant l'office, l'aveugle recouvra la vue. [2]

Saint Julien du reste n'était pas un étranger dans les légendes du pays. Voyageant un jour dans nos montagnes, il aurait rencontré, en dépit de l'anachronisme, sur les confins de Saint-Léger-sous-Beuvray et de Laizy, saint

1. Le 12 avril 1547, un nommé Philibert de l'Étang fut condamné par le maire de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à « 75 sols d'amende pour avoir vendu de l'eau de la fontaine de Mont-Dru à ceux qui allaient en viayge au dit lieu ».

2. Greg. Tur., *De miraculis S. Juliani*, lib. II, c. XLVII.

Digitized by Google

Léger né plusieurs siècles après saint Martin, à qui je le soupçonne d'avoir été substitué, toutes les roches sacrées du voisinage étant dédiées à saint Martin.

LÉGENDE DE SAINT JULIEN ET DE SAINT LÉGER.

« Après avoir désigné l'emplacement de l'église de Saint-Léger-sous-Beuvray, saint Julien et saint Léger se donnent rendez-vous pour le lendemain; le lieu où ils se rencontreraient serait choisi pour bâtir l'église de Laizy. La rencontre eut lieu à la *Planchotte,* à 500 pas du bourg de Saint-Léger. S'appuyant sur la convention de la veille, Julien voulait bâtir en ce lieu, mais saint Léger s'y opposa en disant que les deux églises seraient trop rapprochées. Ils se dirigèrent au levant et s'arrêtèrent sur la *Buchena*[1], montagne qui sépare les communes de Saint-Léger-sous-Beuvray et de Laizy, et de laquelle on domine la vallée de l'Arroux. On montre encore deux rochers, taillés en forme de sièges, sur lesquels les deux voyageurs se reposèrent, et qui portent les noms de *Selles de saint Léger et de saint Julien*. Ces excavations mesurent l'une 0^{m}55 de longueur sur 0^{m}45 de largeur, l'autre a 0^{m}35 sur toutes faces.

» Après cette seconde station, ils descendent la *Buchena*, traversent le hameau de Meslé et s'arrêtent à la *brille de Pierre-Pourtue* (bruyère de Pierre-Percée). Saint Léger dit à saint Julien :

Jette ton marteau
Là où il tombera
Ton église bâtiras.

» La tradition rapporte que le marteau, lancé du haut de la montagne de Meslé, tomba au lieu ou a été bâtie depuis l'église de Laizy. Elle ajoute que le cheval de saint Julien

1. Terme local désignant un sommet couvert de buissons.

Digitized by Google

laissa sur le rocher l'empreinte de son pied et que, franchissant la vallée de l'Arroux, il alla s'abattre sur la montagne de Gueunand. Le nom de *Pierre pourtue* ou percée a été donné à la roche qui porte une ouverture ovale longue de 0m145, large de 0m085 et profonde de 0m42, où l'eau se conserve toute l'année. Pendant les grandes sécheresses les habitants des hameaux voisins y versaient de l'eau bénite, qu'ils agitaient avec un rameau de buis ou une baguette en faisant des prières pour obtenir la pluie. On sait que les druides agissaient ainsi en pareil cas; ils agitaient la surface des sources sacrées avec des touffes de *Belem* (Jusquiame).

» Des personnes encore existantes de Laizy se rappellent s'être rendues dans leur jeunesse en dévotion à *Pierre-Pourtue* pour obtenir la pluie. Elles racontent qu'une femme qui n'était pas *digne* s'y étant rendue, il y a 25 ans, il survint une vraie tempête avec une averse de grêle, qui mit fin à ce pèlerinage. »[1]

Sur la limite de Laizy et d'Étang, mais sur le territoire de cette dernière commune, existait encore, il y a vingt ans à peine, l'écart de Rully, qui a laissé son nom à un bois et aux terrains voisins; il était situé sur la rive droite de l'Arroux, à deux kilomètres de Laizy[2]. Au *Champ de Rully*, joignant à droite la route actuelle d'Autun à Toulon-sur-Arroux, entre le quinzième et le seizième kilomètre, une grande ruine avec abondance de tuiles romaines marque l'emplacement d'un ancien lieu sacré, disposé sur un plan jusqu'alors inusité. Fondée à 0m70 ou 0m80 seulement sous le sol, cette singulière construction, dont les bases n'ont rien de monumental, était plutôt une enceinte qu'un monu-

1. Note de M. l'abbé Lacreuze, curé de Laizy.

2. Domaine dit de Chazeux, entre la Goulène et le château de Chazeux. C'est en creusant des fossés de drainage que fut faite la découverte dont nous allons parler, par le propriétaire, M. Baudot Jean.

Digitized by Google

ment. Elle se composait d'un vaste portique demi-circulaire de 40 mètres de longueur, en dehors duquel on n'a constaté aucune trace de murailles. Les fondations du mur extérieur de 0^m50 d'épaisseur, très bien façonné, étaient en gros cailloux de l'Arroux, sans chaux, mais si bien enchevêtrés qu'ils résistaient à la charrue; le petit mur concentrique, à 3^m50 en avant du premier, n'avait que 0^m40 d'épaisseur. Il était bâti en bon moellon de carrière convenablement appareillé et réparé avec des tuileaux. La maigreur de ces maçonneries ne permet guère d'attribuer à ce portique une colonnade en pierre, mais plutôt des supports en bois, en brique peut-être, et peu élevés. Des cendres et une sorte de foyer se rencontrèrent à l'une des extrémités. Quelques cubes d'une mosaïque en verre indiquaient cependant une décoration d'une certaine richesse sur un point quelconque de l'édifice, ainsi que des placages de marbre et de schiste bitumineux polis. Des débris de vaisselle usuelle de toute nature, peu luxueuse du reste, des gonds en fer, des clous, quelques silex paraissant taillés, un éperon en fer armé d'une pointe de 0^m08 de long, l'armature en bronze avec anse et goulot à recouvrement d'une œnochoé très mince en même métal, dont la partie inférieure était détruite, concernaient la vie journalière[1] ou le service du compitum. L'œnochoé fut trouvée sous le portique même, entre les deux murs. Le caractère religieux de la construction résultait du surplus de la découverte.

Un premier objet était le socle d'une statuette qui n'a pas été retrouvée, mais dont les pieds sont marqués sur le bronze par le blanc de la soudure. Ce socle rond et évidé, large de 0^m08 à la base sur 0^m05 de hauteur et autant de diamètre à la partie supérieure, était rempli de médailles

1. Cette œnochoé reproduit exactement la gravure d'un récipient semblable. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1884, p. 198). Trouvaille de Saint-Sixte (Loire).

Digitized by Google

aux effigies de Postume, Victorin, Tétricus et Probus[1], semblant y avoir été cachées.

La prédominance des pièces de Tétricus au nombre de

Fig. 165.

six et de Probus au nombre de sept, auraient pu faire attribuer cette cachette aux invasions barbares qui sous ce

1. IMP, très fruste du premier siècle.

IMP. POSTVMVS AVG. Revers fruste. — IMP. C. VICTORINVS. P. AVG. Rev. PAX AVG. — IMP. VICTORINVS. P. F. AVG. Rev. fruste. — TETRICVS CAES. Rev. fruste. — IMP. C. CLAVDIVS AVG. Rev. ANNONA AVG. — IMP. C. M. AVR CLAVDIVS. Billon. — IMP. C. M. CLA. TACITVS. AVG. Rev. VICTORIA. AVG. — Idem. Rev. PAX AVG. — IMP. C. AVR. PROBVS AVG. Rev. CONSERVAT. AVG. — IMP. AVR. PROBVS. AVG. Rev. TEMPOR. FELICITAS. — IMP. AVR. PROBVS. AVG. Rev. ABVNDANTIA AVG. — IMP. C. PROBVS P. F. AVG. Rev. Idem. — IMP. C. PROBVS. P. F. AVG. — Rev. CONSERVAT. AVG. — VIRTVS PROBI AVG. Rev. CONSERVAT. AVG. — IMP. C. PROBVS AVG. Rev. MARS VICTOR. — IMP. C. PROBVS. P. F. AVG. Rev. TEMP. FELIC. Une pièce altérée de Constantin ou de Gratien.

Digitized by Google

dernier empereur atteignirent le centre de la Gaule, mais une petite pièce du bas empire, d'une légende incertaine et qui nous parut de la famille de Constantin ou de Gratien, doit la faire reculer d'un siècle.

L'objet caractéristique de ce lieu sacré était une belle crotale très bien patinée, de 0m13 de diamètre. En dégageant la bordure extérieure de la cendre qui s'y était agglutinée, on découvrit une inscription en lettres pointillées parmi lesquelles le D barré et on lut en caractères indiscutables (fig. 165) :

LATVSSIO DEAE CLVTOIDAE.

Cette lecture nous donne le nom authentique de cette DEA, écrit par une restitution fautive CLVTONDA [1] et CLVTODA [2].

La DEA CLVTOIDA était connue depuis 1865 par la découverte d'une épigraphe sur pierre, faite à Mesves (Nièvre), dans les substructions de l'église :

AVG SACRDEAECLVTO^{n}
DAE . ETVICANISMASAVENSIBV^{s}
MEDIVSSACERMEDIANNI^{f}
MVRVM INTER ARCVSDVOSC^{um}
SVIS ORNAMENTIS DSD^{d}

Lecture :

« Augusto sacrum, deae Clutondae et vicanis Masavensibus Medius Acer, Medii anni filius, murum inter duos arcus cum suis ornamentis de suo dono dedit. »

1. Léon Rénier, *Rev. archéologique*, 1865, p. 386. — *Bulletin des Antiquaires de France*, 1865, p. 153, t. IX, 3e série.

2. *Bulletin de la Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, 2e série, 1867, t. II, p. 371. — Bulliot, *l'Ex-Voto de la* DEA BIBRACTE. (*Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, t. III, p. 316. Autun, Dejussieu, 1874.)

Digitized by Google

L'inscription enlevée après la destruction du monument élevé par Medius Acer avait été employée pour servir de fond à un sarcophage chrétien composé de pièces hétérogènes, les caractères tournés contre le sol. La dea CLVTOIDA était selon toute apparence une de ces nombreuses fées des sources dont la Gaule était peuplée, une lavandière.[1]

La source était partout l'accessoire obligé des lieux sacrés, le champ de Rully où était situé l'oratoire de Laizy, n'en a pas cependant d'apparente aujourd'hui, mais il est au bord d'un bois complètement marécageux. En remontant le cours de l'eau qui s'y engorge, on arrive à une source pérenne qui alimentait un petit étang desséché actuellement. Cette source est appelée *fontaine de la Maire* ou *Mère*, nom qu'elle a communiqué aux terres environnantes, dont faisait partie autrefois le *champ de Rully*[2]. Un ancien chemin empierré dont on a retrouvé les traces dans ce champ, traversait le bois dans la direction de la fontaine.

Si la dea CLVTOIDA a conservé à Mesves la réputation de guérir de la fièvre, la même croyance n'a pas disparu non plus sur les bords de l'Arroux, qui coule à trois cents mètres environ du champ de Rully. L'eau de l'Arroux, non seulement, mais celle de ses petits affluents guérit de la fièvre ou autres maladies, à condition d'observer scrupuleusement les pratiques usitées. On doit se rendre trois jours de suite, avant le lever du soleil, sur les bords, lancer chaque fois un sou dans l'eau, en prendre une gorgée et la rejeter. On invoque alors la source, le ruisseau, l'Arroux, la Loire même dans laquelle il tombe, et par suite devant être plus puissante.

1. Pour plus de certitude j'écrivis à M. l'abbé Bauer, auteur de la découverte, curé du lieu, lui demandant s'il n'existait pas à Mesves de fontaine à pèlerinage? Il me répondit de suite qu'il en existait une à laquelle on allait boire pour perdre la fièvre.

2. Une autre Fontaine de la Mère existe à Saint-Gilles-sur-Dheune; on en a vu déjà une à un hameau de Saint-Martin-de-la-Mère.

Digitized by Google

Les formules de cette invocation varient :

— « Arroux, je t'apporte mon malheur, donne-moi ton bonheur. »

— Ou bien : « Fièvre en-va-toi. Quand l'eau remontera je te reprendra. »

— « Loire ! Loire ! prends mon malheur, donne-moi ton bonheur. »

— « Bonjour Loire ! donne-moi ton bonheur, je te donnerai mon malheur. »[1]

On s'adressait sans doute de même à Clutoïda.

Les images des fées des sources affectent ordinairement dans la Bourgogne et dans les villes une forme plus ou moins artistique, mais hors d'Autun elles participent de la grossièreté du travail et du granit à gros grains des pierres funéraires qui s'y rencontrent. Une représentation de ces Maires trouvée à la Comelle-sous-Beuvray, commune limitrophe d'Étang, au domaine de la *Goulotte*, paraît avoir pris le nom réprouvé de la sorcière de la fontaine anathématisée par le christianisme. Elle est figurée sous des traits en rapport avec sa dénomination par un ciseau plus que rudimentaire. C'est un fétiche grossier, curieux par sa laideur même, et qu'on aurait peine à caractériser sans la patère qu'il tient à la main, serrée contre la poitrine (fig. 166).

L'excursion qui vient d'être faite sur la rive droite de l'Arroux ne doit pas préjudicier à la rive gauche. Toutes les présomptions annoncent près de la Perrière, en deçà d'Étang, un second oratoire. On y a découvert, il y a quarante ans, au bord de la voie tracée sur ce point près de l'Arroux, un bronze représentant un personnage accroupi à la manière des divinités hindoues, portant le *torques* gaulois au cou, et enlacé autour de la ceinture par deux wivres ou

1. Renseignements dus à M. l'abbé Lacreuze, curé de Laizy.

Digitized by Google

Fig. 166.

Fig. 167.

poissons fantastiques qu'il semble faire manger dans une corbeille[1] (fig. 167). L'ancienne chapelle de Saint-Michel dont les restes ont disparu depuis peu était sur ce point un lieu de pèlerinage et d'*apport* ou fête rurale. On passait l'Arroux à Étang dans un ancien gué où l'on vient de découvrir un petit sanglier en bronze et des médailles gauloises et romaines.[2]

Étang-sur-Arroux (*Stagnum*), dont le nom indique un lieu marécageux au bord de cette rivière, était-il alors assez important pour avoir été de bonne heure érigé en paroisse ? La prépondérance de Mesvres devait l'appauvrir. En y

1. Voyez *Rev. archéol.*, juin 1880, p. 341. A. Bertrand, *Triades gauloises.*

2. Découverte faite par M. Godillot, ingénieur à Étang. (Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* du 6 mars 1889.)

Digitized by Google

remuant le sol néanmoins on découvre, sur la rive gauche de l'Arroux, des tuiles à rebords et des débris d'amphores, mais nous n'y connaissons aucune trace de construction qui permette d'asseoir une conjecture. Les villas romaines étaient dispersées dans la campagne où quelques pierres funéraires d'un travail rudimentaire annoncent seules une population fixe. Il n'en était pas de même de Mesvres, bourg le plus voisin, dont le nom celtique *Magaverum*[1], *Magobrium*[2] et l'occupation certaine à l'époque romaine, d'après les constatations archéologiques, révèlent la plus haute antiquité. Une pierre levée près de laquelle on rendait encore la justice au seizième siècle et de très nombreuses tombes romaines[3] en font foi.

Le territoire de Mesvres dans un petit bassin de la vallée du Mesvrin, qui tombe un peu plus bas dans l'Arroux au-dessous d'Étang, était le centre religieux du pays. On y voyait un temple d'une richesse inusitée dans la campagne éduenne, orné de colonnes de marbres divers et de chapiteaux corinthiens en marbre blanc[4]. Aucun indice certain n'a donné le nom des génies topiques adorés dans ce sanctuaire, mais son emplacement au bord du Mesvrin, divinisé à ses sources, ainsi que la similitude de son nom avec celui de Mesvres, peuvent laisser croire que le dieu de ce cours d'eau devait y tenir une place spéciale. On a trouvé aussi, dans le même lieu, un masque de Mercure[5] en terre cuite rouge de style grec, paraissant avoir été incrusté dans une statue de bois ou de pierre pour figurer la couleur de chair, et d'assez grande dimension pour convenir à un édi-

1. De Charmasse, charte de 843. *Cartul. de l'Église d'Autun*, p. 49.
2. De Charmasse, *Cartul. de l'Église d'Autun*, p. 165.
3. De Charmasse, *Annales historiques du prieuré de Mesvres*. (*Mém. de la Soc. Éduenne*, t. VI, p. 321, 2e série.)
4. Quatre de ces chapiteaux sont conservés au musée lapidaire d'Autun, un tronçon de colonne, collection Bulliot.
5. Une terre voisine portait dans les anciens titres le nom de Meix-Hermès. (*Annales historiques du prieuré*, loc. cit.)

Digitized by Google

fice public (fig. 168). Ces sortes d'incrustations n'étaient pas une anomalie dans l'antiquité. La statue de Minerve Chalinitis était en bois, à la réserve du visage, des mains et du bout des pieds qui étaient en marbre blanc [1]. Le temple

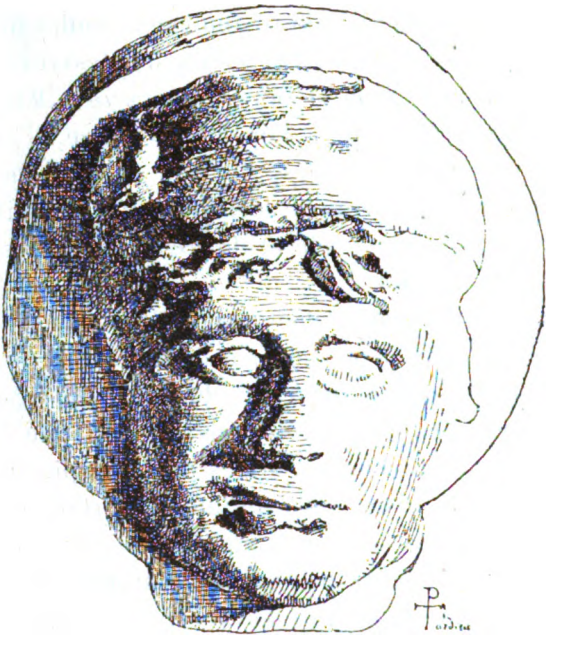

Fig. 168.

fut-il transformé en église ? On doit l'admettre en jugeant de l'importance des cultes païens dans la contrée. Ce qui est sûr, c'est que le prieuré de Mesvres, d'une haute antiquité, se rattache aux origines de l'Église d'Autun; il fut élevé sur les ruines mêmes du temple et dès sa fondation dédié à saint Martin. Mentionné dans un diplôme du neuvième siècle et reconstruit à la fin du dixième sur le même emplacement, c'est au moment de cette reconstruction que la colonne et les chapiteaux antiques cités plus haut furent

1. Pausanias, *Corinthe*, lib. II, c. IV.

Digitized by Google

reportés dans les baies de la tour du clocher qui s'est écroulée de nos jours. Un autre indice du maintien de cet emplacement est la découverte, en 1887, d'un carrelage en marqueterie de marbres antiques, sous les bâtiments mêmes du prieuré, en creusant les fondations d'une écurie. Le même vocable que celui de l'église était imposé au Champ Saint-Martin situé un peu plus haut dans la vallée ; les jours de justice de la seigneurie de Bourdeau, dans la même région, se tenaient le 4 juillet, à la Saint-Martin d'été. La popularité du saint était tellement enracinée que le petit prieuré de Charmoy, dépendance de celui de Mesvres et dans sa circonscription, avait également pris le nom de saint Martin ; il n'est pas jusqu'à la fontaine voisine du prieuré qui, à son tour, n'ait reçu la même dénomination, comme si ce patronage sacré dût embrasser le pays tout entier. [1]

Ce baptême des sources est trop souvent répété pour n'avoir pas une signification dans laquelle on doit reconnaitre l'intention formelle de déraciner le culte des eaux en les dédiant au missionnaire qui l'avait le plus énergiquement combattu.

Le temple de Mesvres, création en quelque sorte exotique, œuvre de l'administration romaine ou de quelque Patricien possesseur d'un latifundium et dédaigneux des rites gaulois, n'était pas le seul objectif de saint Martin dans ce vallon; tout autour s'abritaient comme dans une forteresse les plus vieilles superstitions du pays, que nous retrouverons plus tard sur la rive gauche du Mesvrin.

De Mesvres, en remontant la rive droite occupée alors par des colonies germaniques, de Marcomans et de Sarmates pour qui le Pannonien Martin était presque un com-

1. On a trouvé récemment sur le territoire adjacent de Marmagne un petit sceau du quinzième siècle sur lequel est gravé un saint Martin à cheval partageant son manteau, l'altération n'est pas suffisante pour empêcher de constater dans la légende : DE MAGAVERO, qu'il appartenait au prieuré de Mesvres.

Digitized by Google

patriote, on trouve Marmagne, *Marcomanica villa*[1], dont l'église est dédiée à saint Martin, et, à trois kilomètres, Vaux-Martin. Le territoire environnant parsemé de pierres funéraires d'une barbarie exceptionnelle en atteste l'occupation et l'antiquité; des constructions romaines considérables ont fourni encore de nos jours des matériaux aux fermes voisines.[2]

La proximité du temple de Mesvres avait établi dans toute la vallée du Mesvrin une influence païenne, moitié gauloise, moitié romaine, qui s'est en outre révélée par d'autres monuments. Au Bas-de-Marey, un peu plus haut, est la jonction des deux sources du Mesvrin qui y reçoit le ruisseau de Saint-Sernin-du-Bois, dont le nom, d'après une assimilation fréquente jusqu'au sixième siècle, rappelle singulièrement le *Cernunnos*, le dieu cornu symbole des confluents. A ce confluent s'élevait un oratoire dédié aux divinités de ces sources, auquel a succédé *la chapelle de Gamey*, placée aussi sous un double vocable, les deux jeunes frères martyrs saint Gervais et saint Protais, et très fréquentée comme lieu de pèlerinage. Un défrichement autour de cette chapelle a mis à jour, il y a une vingtaine d'années, l'autel des génies du confluent. L'un, le Belen, le Borvo, représenté comme à Bourbonne et à Sainte-Sabine, nu, sous la figure d'un jeune homme, à la chevelure bouclée, dieu des sources curatives. Il tient en ses mains le vase symbolique qui est leur emblème; l'autre génie est une simple fée des eaux exprimant entre ses doigts les gouttes qui tombent de sa chevelure. Le peuple venait et vient encore à cet oratoire, tous les vendredis, demander la guérison des enfants infirmes et celle de la stérilité[3]. Pour obtenir ce résultat

1. Marmanica, *Pouillé de l'Église d'Autun au onzième siècle. Cart. de l'évêché*, p. 365.

2. Nous avons vu détruire dans un champ, en 1884, une longue et épaisse muraille romaine restée intacte après d'autres enlèvements précédents de matériaux.

3. Abbé Sebille, *Saint-Sernin-du-Bois et son dernier Prieur*, Paris, J. Gervais, 29, rue de Tournon, 1882, in-8°, p. 3 et 4.

Digitized by Google

les femmes grattent un peu de poussière sur la pierre du bas-relief et la mélangent à un verre d'eau de la fontaine, qu'elles boivent dans l'espoir de voir leur vœu réalisé. Elles ont baptisé le génie du nom de *saint Freluchot*, qui se retrouve à quelques sources de la Bretagne (fig. 169). Un ex-voto antique en pierre, d'un ciseau rural, provenant du même lieu, représente un petit être disgracié de la nature (fig. 170); deux autres pierres donnant l'image de deux fées, deux maires, dans des attitudes différentes : l'une assise, vêtue d'une longue robe unie, appuie à son épaule gauche une corne d'abondance et tient de la droite une patère avec une sorte de coffret sur les genoux (fig. 171); l'autre, debout, vêtue d'une robe à longs plis, tient des deux mains un coq, croyons-nous, contre sa poitrine (fig. 172). Courtépée[1] avait signalé déjà une pierre à trois personnages, les trois Maires sans doute, qu'on n'a pas retrouvée.

Une fouille pratiquée en 1877 près de la chapelle, a découvert sous un murger les fondations d'une maison romaine bien construite sans être luxueuse, celle du prêtre-médecin peut-être chargé du service de l'oratoire. Aucune médaille n'a permis d'apprécier la date certaine, l'origine et la fin de cet établissement; le voisinage du temple de Mesvres ne permet guère de séparer leur commune destruction de la mission de saint Martin.

Mais si l'oratoire païen ne pouvait, dans une transformation, à raison de la dualité de sa dédicace primitive, se prêter à un nom unique, si l'on tenait à ménager la tradition locale et l'esprit des nouveaux convertis par un double patronage, comme on l'a vu, la trace de saint Martin en dépit de cette lacune s'est conservée sous une autre forme dans les lieux mêmes, à côté des nouveaux patrons. Au hameau de Germeney, paroisse du même Saint-Sernin, on montre, une large pierre sur laquelle est une excavation,

1. *Description du duché de Bourgogne*, t. III, p. 170.

Digitized by Google

Fig. 169. — Haut. 0m95 ; larg. 0m30.

Fig. 170. — Haut. 0m26 ; larg. 0m15.

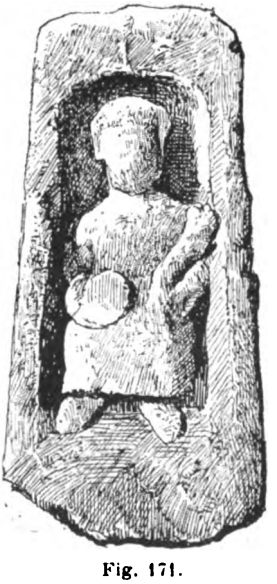

Fig. 171.
Hauteur : 0m65 ; largeurs : 0m30 et 0m20.

Fig. 172.
Hauteur : 0m52 ; larg. : 0m30 et 0m25.

Digitized by Google

c'est l'*âne de saint Martin*, qui y a laissé cette empreinte. Dans la même paroisse, sur le plateau, est la *Fontaine sainte*, une des principales sources du ruisseau de Saint-Sernin, auprès de laquelle gisaient des tronçons de sculptures antiques, restes évidents d'une station païenne accréditée dans le pays. A deux cents mètres du point d'origine de cette fontaine on voit encore les traces d'une petite construction circulaire en grès, de petit appareil régulier, protégée jadis par une statue colossale d'Hygie, dont nous avons vu, à vingt mètres plus bas, le torse drapé roulant sur le sol, et une autre pierre creusée en petite niche haute de 0m16, entourée d'une torsade. On avait avant notre passage recueilli en ce lieu une petite statuette de bronze qui fut perdue par un enfant et qui, selon toute probabilité, occupait la niche[1]. L'abbaye de Saint-Martin d'Autun au treizième siècle possédait des terres à Mesvrin et à Marey que nous signalons à défaut de documents plus anciens comme une affectation de la succession du temple.[2]

Dans ce vallon mystérieux et sur le plateau qui le domine, sous les ombrages des forêts de Prodhun et de Planoise, d'autres sources sacrées concurremment avec *Fontaine-Sainte*, la *Bonne-Creuse*, la *Bessotte* ou fontaine de la *Pierre-Huchée* aujourd'hui *du Chat*, attiraient les colons des nombreuses villas dispersées sur ce grand plateau, les bûcherons de ses forêts, les tailleurs de pierre fabricants de meules et de tombeaux, d'images funéraires ou de divinités païennes répandues en si grand nombre dans les environs. Nous y avons vu, il y a peu d'années, dans le mur d'une chaumière, une représentation du dieu cornu, à laquelle les habitants attachaient selon toute apparence une idée superstitieuse, ayant refusé absolument de la céder à prix d'argent.[3]

1. Renseignements dus à l'obligeance de M. l'abbé Sebille, curé de Saint-Sernin, qui voulut bien nous servir de guide.

2. *Essai hist. sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, t. II, p. 83-84.

3. Cette figurine paraît reproduire le dieu cornu trouvé à Rully et donné au musée lapidaire d'Autun, par M. l'abbé Pequegnot, ancien curé de Rully (fig. 70).

Digitized by Google

A droite et tout près de Saint-Sernin-du-Bois on arrive à Saint-Firmin, autrefois *Saint-Martin-de-Chazelle,* qui n'a quitté son premier vocable que depuis l'introduction des reliques de saint Firmin. D'anciennes peintures murales récemment détruites dans cette église y reproduisaient divers épisodes de la vie de l'évêque de Tours. A droite de l'unique fenêtre de l'abside romane on voyait encore au moment où tout allait disparaître sous le plâtre, le saint menacé par un furieux levant un marteau pour le frapper [1]. La tête de l'insulteur, sa face grimaçante et ricanante comme celle d'une gargouille ou d'un démon tirant la langue, avaient une expression de méchanceté et d'ironie remarquables dans leur simplicité d'exécution. C'était la représentation d'une scène d'énergumène ou de Brice, en proie aux suggestions des démons, injuriant outrageusement son maître et son bienfaiteur. Il ne restait plus, du côté opposé, que saint Martin tenant sa crosse élevée de terre. « La fontaine qui porte son nom dans le village est encore visitée par de nombreux pèlerins. Ils attachent à la croix qui la surmonte les jarretières, mouchoirs, bonnets, etc., des malades en faveur desquels est fait le *viayge*, et pensent y laisser également les infirmités dont ils sont atteints eux-mêmes. Une offrande est déposée en même temps par le visiteur qui emporte de l'eau qu'on a fait bénir, pour la faire boire comme remède [2]. » On passait autrefois la nuit à la fontaine de Saint-Privé, sur Saint-Firmin. Oudry et Ciry-le-Noble sont les derniers vocables de saint Martin, en s'approchant de la Bourbince. A cette dernière étape, sur la lisière du plateau de Planoise, traversé antérieurement par saint Martin venant de la vallée de la Dheune à Autun, s'arrêtent, dans cette direction, les vestiges de sa mission qui se continue dès lors en reprenant à la descente

1. Sulp. Severus, *Dial.*, III, c. xv.
2. Note communiquée par M. A. de Charmasse.

Digitized by Google

l'autre rive du Mesvrin que nous venons de remonter jusqu'à sa source.

Le Mesvrin, dans l'étroite vallée qu'il parcourt entre le plateau où il prend naissance et sa chute dans l'Arroux, au-dessous d'Étang, coule entre deux bordures de côtes élevées, dont la plus saillante, en aval, est la *Certenue*, faisant face à Mesvres. Elle se dresse sur la rive gauche en forme de dôme et est le point de départ d'un chainon transversal, parallèle au cours de l'Arroux dont il sépare le bassin de celui de la Bourbince. Aux deux extrémités de cette barrière sont bâtis à ses pieds, d'une part, le bourg de Mesvres, de l'autre, Toulon-sur-Arroux. Le point culminant de la chaine du côté de Toulon est Dettey, à 526 mètres d'altitude, qui de tous les points environnants se profile comme un observatoire sur l'horizon. Or, Mesvres, Toulon-sur-Arroux et Dettey sont tous trois sous le vocable de saint Martin, comme pour affirmer que ce massif lui appartient en entier.

On vient de voir que l'autre rive du Mesvrin jusqu'à ses sources ne saurait être distraite de cet ensemble ; nous allons reprendre sur la rive gauche des investigations non moins concluantes. En suivant la ligne de faîte entre Mesvres et Toulon, nous relèverons des vestiges et des monuments du paganisme celtique en rapport avec des lieux et des races dont la rudesse et le caractère primitif n'ont rien de commun avec le monde romain.

En tête de la chaine dont il a été question plus haut, à 634 mètres d'altitude, sur la cime de la Certenue, dont le Mesvrin baigne le pied, existent les ruines d'une enceinte terrassée comme les refuges celtiques. Des rampes abruptes où l'on reconnaît des vestiges d'anciens empierrements y conduisent à travers des bois. Cet enclos, de 120 mètres de diamètre, fermé jadis d'une muraille en pierre sèche avec fossé, et dont l'entrée est taillée dans le roc, a tous les caractères d'un petit oppidum jeté sur un de ces sommets

Digitized by Google

difficiles d'accès que recherchaient les tribus gauloises. La Certenue dominant le bassin de l'Arroux fait face au Beuvray comme un de ses satellites, un fort de sa ceinture. Les traditions celtiques, religieuses, baladoires même du grand oppidum éduen s'y répètent presque identiquement : une fête populaire dont la naissance se perd dans la nuit des temps s'y célèbre le lundi de la Pentecôte, à l'imitation de celle du premier mercredi de mai à Bibracte. Une particularité notable, qui n'existe qu'à la Certenue, donne à ce concours de peuple un caractère unique. Ainsi que les fêtes druidiques, cette fête mémorable continue de se célébrer la nuit. Elle offre sous d'autres aspects le type vivant de ces réunions, moitié dévotes moitié profanes de la Gaule, dont Grégoire de Tours a transmis la physionomie en décrivant celle des Gabales du mont Hélanus. [1]

La religion primitive dont la Certenue restait le sanctuaire n'était autre que le culte essentiellement populaire des sources, symbolisé dans leurs génies, les fées, les déesses maires. Sur les pentes de la montagne, des pierres à bassins, des pierres croulantes, des pierres à légendes, des grottes et des fontaines des *Dames* fournissaient les accessoires complets du culte. Les sources du voisinage non seulement, mais celle de la montagne surtout, jouissent encore aujourd'hui d'une réputation incontestée.

La cueillette des herbes de la Saint-Jean, les offrandes aux fontaines des trois dames, toute la thérapeutique druidique, préliminaire de celle du sorcier qui trouve encore à glaner dans ces chaumières, y sont toujours en honneur.

Nous ne connaissons pas le nom gaulois de la Certenue; sa première dénomination, due sans doute à la rotondité de l'enceinte celtique conservée jusqu'à nous, est *Circiniacum* [2],

1. Grégoire de Tours, *De gloria confess.*, c. 11.
2. De Charmasse, *Cartul. de l'Église d'Autun*, p. 47.

Digitized by Google

employé en 843 dans une restitution des titres de l'Église d'Autun brûlés par les Sarrasins vers 725. La communauté de cette dénomination à la même date avec celle de *Magaverum*[1], pour désigner le monastère de Saint-Martin de Mesvres, était l'indice de l'antiquité de l'*oppidum* auquel avait succédé dans la plaine le bourg romain ou romanisé de Mesvres, puisque l'appellation usuelle de la Certenue s'imposait encore à ce dernier. Si la petite forteresse celtique avait perdu ses habitants, elle avait conservé son histoire, ses souvenirs, ses légendes, sa fête populaire chère aux gens du pays. La persistance de cette fête sous l'époque romaine semble une sorte de protestation des rudes habitants de la montagne, ennemis des innovations, contre les cultes importés par les Latins. Le temple somptueux de Mesvres, leur centre et leur enseigne, était l'appel de la civilisation à la barbarie.

Un oratoire aurait-il été établi alors sur la Certenue près de la source de la fée du lieu, comme une avance plus directe à ces arriérés ?

Des substructions antiques, visibles encore il y a trente ans, des tuiles à rebords à l'entour, des pièces romaines de tous modules, offrandes des anciens pèlerinages, paraissent le démontrer ; deux stèles à personnages encastrées dans la maçonnerie actuelle et noyées aujourd'hui sous un crépissage récent y attestent une occupation romaine. Si cette occupation qui, après tout, n'apportait qu'une modification légère dans les formes du culte, éprouva quelque résistance, on peut juger de celle que rencontra le christianisme aux débuts de sa prédication. Il était difficile d'attaquer de front des traditions implantées pour ainsi dire dans le roc, d'ouvrir une lutte violente avec des superstitions invétérées, et de retenir sous le joug de la foi des natures indomptées ;

1. Ibid. *Monasterium S. Martini de Magavero sive Circiniaco.* Diplôme de *Charles le Chauve.*

Digitized by Google

c'est ce qui explique, après saint Martin, la présence des moines à Mesvres, bien avant l'invasion des Sarrasins, en 725. C'est à eux, sans nul doute, qu'est dû le premier oratoire chrétien élevé à la Certenue pour y combattre les superstitions païennes. Cette création est d'autant plus indiscutable que « le bois et la chapelle appelée *Nostre-Dame d'Essertenue* leur appartenaient.[1] » Le christianisme prit ainsi possession du lieu sacré, et en y élevant un oratoire à la vierge Marie, sous le nom de Notre-Dame de l'Essertenue, dont la désignation maintenait celui de l'ancien génie, substituait en fait la conception chrétienne au paganisme. Mais il n'était pas si facile de déraciner à fond, dans des races soumises sans contrôle à l'autorité de la tradition, un ensemble de mythes poétiques et de pratiques héréditaires transmis par une longue suite de générations. La doctrine nouvelle ne s'incrusta pas brusquement et, dans le travail d'infiltration, la réminiscence des génies délaissés de la Gaule hantait les imaginations. Un alliage des légendes celtiques avec la foi chrétienne s'opérait dans l'esprit des montagnards, il serait difficile d'en trouver ailleurs dans notre pays un exemple plus saisissant.

Ces légendes hybrides, antérieures par le fond à saint Martin, apparaissent dès l'origine du premier oratoire chrétien. L'image de la *Dame*, de la *Sainte*, car ces deux noms identiques existant déjà dans les inscriptions païennes sont les termes encore usités dans la légende locale au lieu du nom de la vierge Marie, avait disparu dans les broussailles d'un *murger* de cette solitude. Une bergère la découvrit en gardant son troupeau. Ce récit qui reparaît partout sur l'emplacement des temples païens auxquels ont succédé des églises, ne réveille-t-il pas à la pensée la découverte, si fréquente encore de nos jours, de

1. De Charmasse, *Annales hist. du prieuré de Mesvres.* (*Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, t. IV, p. 103.) Terrier du quinzième siècle.

Digitized by Google

ces figurines païennes multipliées, de ces Maires assises sur un siège, perdues dans les amoncellements de pierres d'une ruine ou d'un défrichement? Il est loin de notre pensée de vouloir confondre dans une même entité l'idée païenne et l'idée chrétienne, ni de faire un rapprochement incompatible et inadmissible, mais ces images étaient les seules que le christianisme pût s'assimiler en substituant Jésus enfant sur les genoux de sa mère, à celui que les *Matres* protégeaient à la naissance. Aussi les plus anciennes représentations de la sainte Vierge la montrent-elles assise sur un siège de même forme que celui des Maires rurales.

L'image de la première *Dame* était, à leur instar, une petite figure en pierre qu'on porta d'abord à Fougerette [1], au bas de la montagne, mais « elle ne voulut pas s'y tenir », dit le récit local; elle revint trois fois de suite durant la nuit à la Certenue. Ces déplacements d'un génie topique nous semblent une conception imaginaire sans date, et la haute antiquité en offre cependant des exemples. Varron mentionnant que les pénates du peuple romain sont à *Lavinium,* raconte qu'on voulut les transporter à Albe, mais qu'ils quittèrent deux fois de suite pendant la nuit le temple qu'on leur avait élevé dans cette ville, bien que les portes en fussent fermées, pour retourner à *Lavinium*. Leur volonté d'y rester étant aussi formellement exprimée, on renonça à de nouvelles tentatives et la ville fut consacrée *tout entière* à leur culte [2]. C'est le même récit qu'il est permis de retrouver avec surprise dans les montagnes d'Uchon.

La suite de la légende est commune aussi à différentes localités. On commençait alors la construction d'une chapelle, sur la pente où coule la fontaine aujourd'hui, mais inconnue alors, ou bien les prêtres chrétiens avaient-ils

1. Ancien château, commune d'Étang, détruit aujourd'hui.
2. Gaston Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1884, p. 594.

Digitized by Google

cherché à l'obturer, selon la recommandation des conciles ? Cette supposition est d'autant plus admissible que l'on raconte qu'il existait au nord une fontaine aujourd'hui perdue, où « les chanoines menaient boire leurs chevaux ». Revenant à la chapelle, disons que la maçonnerie faite chaque jour était anéantie durant chaque nuit, au désespoir des constructeurs. Le maçon exaspéré lança de rage son marteau en l'air; il alla tomber sur le lieu même où avait été trouvée la statue de la sainte. On comprit dès lors que c'était là même qu'elle voulait être honorée et l'emplacement fut adopté, celui de la chapelle actuelle.

Là ne se bornaient point les manifestations de la sainte. Une nuit, dans un de ses retours de Fougerette, c'est elle qui fit jaillir près de la chapelle la source du pèlerinage, et laissa sur la margelle l'empreinte de son talon qu'on y montre encore. Elle s'était dans le même voyage assise sur une roche où elle traça le signe de la croix marqué par deux fissures transversales et y laissa aussi une empreinte de son pied. Cette roche, au-dessus d'un creux marécageux et ombragé, est l'objet d'une terreur superstitieuse, le lieu se nomme le *Peut-Crot* [1]. Les gens du voisinage n'y passent qu'avec une certaine appréhension comme s'il était hanté encore par les génies celtiques; la vieille femme qui, après de longues hésitations, avait consenti à nous y conduire refusa de s'en approcher. Elle nous l'indiqua du doigt de loin, en tremblottant, et tournant le dos s'enfuit précipitamment. Le souvenir de la Dame remplit tous les alentours, la montagne sainte est restée son domaine. Sur une autre roche sillonnée aussi de fissures, on montre les plis de sa robe devenue plus tard celle de Notre-Seigneur qui s'y assit en venant en pèlerinage à la Certenue. A quelques pas de là une source sort d'une fondrière. La légende

1. Le terme *peut*, dans le langage populaire, exprime l'idée de laideur. Il sert aussi à désigner le démon : le *Peut*, le vilain ; *crot*, signifie *creux*.

Digitized by Google

raconte qu'un bouvier amenant un jour sur sa charrette une cloche destinée à la chapelle s'y trouva embourbé. Irrité de ce contre-temps, il piqua ses bœufs, et les ayant dégagés par une vive secousse, il s'écria en jurant : « Que Dieu veuille ou non, je suis hors d'accident. » A ces mots la cloche sautant du char s'enfonça d'elle-même dans la vase, c'est le *Creux de l'abîme*. En vain on employa pelles et pioches pour l'en tirer, elle s'enfonça toujours davantage et finit par disparaitre. Aux Avents de Noël, elle sonne sous la terre, mais pour l'entendre il faut être en état de grâce. A la même phase de l'année, les colons prétendent entendre par trois fois et invariablement des gémissements d'enfants, accompagnés de bruissements d'ailes, ce sont ceux d'enfants morts sans baptême. Ainsi gémissaient du temps des druides les âmes accourues sur les bords de l'Océan, dans la nuit, pour être transportées en Albion.

La tradition des plaintes, des gémissements aériens est fréquente dans les anciens lieux sacrés de la Gaule, notamment dans le Périgord et la Bretagne où elle passe pour rappeler d'anciens sacrifices. Les âmes, comme à la Certenue, comme en mille localités, viennent demander leur délivrance dans la nuit solennelle du solstice d'hiver, où les *pierres tournantes,* d'après toutes les légendes, rendaient leurs victimes au moment où Belen allait commencer une nouvelle carrière. Des bruits de chars, des claquements de fouets, des éclats de rires sataniques, « de grands fracas dans la chapelle », ont plus d'une fois effrayé les membres de l'unique famille qui habite ce sommet désert, où la violence des vents vient en aide à l'imagination. Mais ce qui est remarquable, c'est la concordance des traditions, avec cette époque de l'année druidique consacrée à la fête des génies souterrains[1]. « A Noël ces esprits célèbrent une

1. J.-G. Bulliot, *le Culte des eaux sur les plateaux éduens*. Lecture faite à la Sorbonne. 1867. p. 30. Imp. impériale.

Digitized by Google

fête nocturne avec une joie sauvage et qui inspire la frayeur; les esprits des forêts courent dans les clairières vêtus d'habillements verts; l'oreille distingue alors le trépignement des chevaux, le mugissement des bœufs sauvages[1]. » Le site, la solitude, le voisinage de la chapelle, prédisposent les esprits au merveilleux; la bergère de la ferme[2] nous affirma avec conviction avoir vu en conduisant ses vaches au pré « une grande *Dame blanche* descendre le long du mur de clôture jusqu'à la source où elle se baissa, ne semblant pas toucher terre. » Rentrée à la maison la bergère demanda à sa mère si elle connaissait cette dame; mais la mère n'avait vu personne. Sa fille voulut l'envoyer à la fontaine pour voir si l'inconnue avait ou non disparu, la terreur la cloua au logis.

Depuis le retour de la sainte à la Certenue, elle ne l'a plus quittée malgré les remaniements de ses oratoires. La statue de la Vierge actuellement dans la chapelle est une œuvre du seizième siècle[3] provenant, dit-on, de la chapelle de Fougerette; mais ce qu'il importerait de connaitre, ce serait cette première image de pierre trouvée sur les lieux, celle peut-être du génie de la source sacrée? Quoi qu'il en soit, on ne saurait dire si c'est à elle ou à une de ses héritières que se rapporte la suppression suivante : « L'ancienne sainte, disent les gens, a été enlevée depuis longtemps; sept prêtres, suivant eux, après avoir éloigné le peuple et fermé l'église, firent son enterrement comme si elle avait été une morte, et l'enfouirent sous le mur auquel est adossé l'autel. » Ce détail caractéristique serait-il un souvenir de la coutume d'enfouir les anciennes divinités sous les nouveaux sanctuaires? Il était, en tous cas, conforme aux pres-

1. Alfred Maury, *les Fées*, p. 58, Paris, Ladrange, 1843.

2. Fille de Claudine Bœfnoir femme Garnier, qui a habité durant vingt ans la Certenue.

3. La tête de l'enfant Jésus, brisée pendant la Révolution par deux habitants d'Autun et jetée sous le pont de Mesvres, a été remplacée.

Digitized by Google

criptions des anciens rituels relatives à la suppression des statues messéantes ou rappelant le paganisme.

Une des particularités les plus remarquables de la fête de la Certenue, celle qui accentue son origine celtique et en est peut-être le dernier exemple, est sa tenue pendant la nuit, ainsi qu'on l'a vu. Cette particularité était usitée non seulement en Gaule mais même en Grèce où les trois villes d'Aroè, Anthée et Messalis, célébraient tous les ans dans un canton indivis entre elles, près d'un temple de Diane nommée pour cette raison *Triclaria*, une fête dont la veille se passait en dévotion, sous les yeux d'une prêtresse vierge [1]. Une foule nombreuse, le soir de la Pentecôte, accourt à la chapelle de la Certenue [2]. Des sentiers multipliés aboutissent comme un réseau à la fontaine.

Les files de pèlerins dans les charrières bordées de blocs de granit, de murs en pierre sèche, de houx, de coudriers, arrivent par groupes ou isolés. Ceux qui ont des grâces particulières à demander passent la nuit du soir de la Pentecôte en priant et en chantant des cantiques ; quelques-uns grattent le socle de la statue de la Vierge et en mêlent la poussière à un breuvage de l'eau de la fontaine. De onze heures à minuit une femme âgée dit la prière du soir à haute voix. La tenue est décente, à l'intérieur du moins. Dans ce local insuffisant pour la foule, l'air respirable, au bout de quelques heures, fait défaut, la statue se couvre de sueur : c'est alors « que la Dame accomplit son œuvre » et que ceux qui l'ont mérité sont exaucés; on se raconte, dans la foule émue, les guérisons merveilleuses dont chacun a entendu parler. [3]

1. Pausanias, *Messenie*, VII, 19.

2. A l'église de Notre-Dame *des Lettres*, près Perpignan, sur l'autel de laquelle on voit des lettres, noms des anciens visiteurs, la foule se rend la veille de l'Annonciation et la nuit dans l'église. (E. Leblant, *Antiquaires de France*, t. XXV, 3e série, V. p. 37. *Mémoire sur l'autel de Minerve.*)

3. J.-G. Bulliot, loc. cit., *le Culte des eaux sur les plateaux éduens*, p. 30 et 31.

Digitized by Google

Une pratique du plus haut intérêt y est encore en usage : les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année viennent au pèlerinage et, après avoir fait neuf fois le tour de la chapelle en priant, partent avec la confiance d'être bientôt exaucées, ainsi que celles qui ornent la statue de la Dame pour la fête.

A une autre extrémité de la Gaule, à l'*oppidum* du Mur-Païen, en Alsace, où l'on retrouve des traditions identiques à celles du pays éduen, une chapelle isolée dite *Chapelle des Soupirs,* s'élève au bord d'un précipice, séparée de l'abîme par un étroit sentier. Les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année vont en faire neuf fois le tour.

Cet usage celtique de faire le tour des lieux sacrés est encore pratiqué aux fontaines à pèlerinages de l'Irlande, il était même, semble-t-il, usité aussi auprès des temples romains. L'orateur Eumène engageant l'empereur Constantin à visiter Autun, et lui parlant des temples et des bois sacrés d'Apollon, indique qu'il fera le tour des sources sacrées des hauts lieux. « Anhela fontium ora circumcat. »[1]

Le lendemain de la fête de la Certenue, la matinée du lundi est employée uniquement à visiter la chapelle et à aller boire à la fontaine pour se guérir, si on est malade, se préserver si on est bien portant.

La source est couverte de quelques blocs de granit, un saule et deux hêtres auprès. Un petit espace clos de mur en pierre sèche permet aux pèlerins de stationner au nombre de 30 à 40 ; ils vont et viennent, plongent dans l'eau une bouteille que chaque groupe de visiteurs se passe à la ronde. Chacun y boit, en répand sur ses mains et s'en frotte les yeux; d'autres puisent dans un verre et emportent généralement une bouteille pleine qu'ils font toucher à la statue, pour des absents, ou pour en user en cas de besoin.

1. Eumène. *Panégyrique de Constantin Auguste*, XXII.

Digitized by Google

Quelques aveugles ou estropiés chantent des cantiques à Notre-Dame de Bon Secours d'une voix lamentable, et recueillent ou implorent l'aumône des passants.

Parmi les visiteurs les uns sont recueillis, se signent avant ou après boire, d'autres presque frondeurs n'en accomplissent pas moins les formalités comme les autres, boivent et se frottent les yeux ; sur le gazon piétiné apparaissent les traces des modestes repas du matin. La chapelle, sans style et éclairée par quelques lucarnes qu'on pourrait croire romanes, a succédé à un édifice plus grand dont on voit les fondations à fleur du sol, à 2 mètres à gauche en dehors de la construction actuelle[1]. Le sous-sol était rempli d'ossements de grande taille et d'un monceau d'ossements d'enfants. Au midi de la chapelle était le cimetière dans lequel on trouva un grand nombre de monnaies[2], des restes d'une cotte de mailles, une espèce de grille en bronze avec figure et fleurons, un ornement indéterminé de 0^m15 de long, et tout auprès les fondations de petites cases avec débris de tuiles à rebords.

A midi on cesse de boire et de puiser à la source pour s'adonner ensuite aux amusements[3]. La foule se transporte alors sur une esplanade abritée par de grands hêtres sur laquelle des blocs de rochers, dont un certain nombre ont été récemment détruits, lui fournissaient des tables et des sièges. Elle s'y livre à des danses et autres divertissements

1. Notre récit est fait d'après une excursion datant de 22 ans. Les lieux comme les usages ont pu être depuis modifiés.

2. Elles ont été remises alors à M. Digoy, ancien curé de Mesvres.

3. Lorsqu'on fait une neuvaine, à une intention particulière, on doit boire aussi pendant neuf jours de l'eau de la source et faire un voyage d'action de grâces, si on a été exaucé. Une vieille mère *Fillette*, dont on nous a cité le nom, venait autrefois d'Autun, chargée de faire les neuvaines par procuration à la Certenue, à Maison-Dru, Reclesne, Saint-Forgeot, etc.

La femme Garnier nous raconta qu'au moment où la sainte tombait en sueur, un enfant muet s'évanouit, puis parla. Beaucoup perdirent la fièvre, des habitants de Sommant, guéris, revinrent en action de grâces. Une servante venue avec des béquilles s'en retourna ingambe et envoyait dès lors un bouquet chaque dimanche.

Digitized by Google

dont la licence des fêtes païennes n'est pas bannie entièrement. Ces désordres autorisés ou justifiés dans l'antiquité par l'idolâtrie provoquaient tout naturellement le zèle des prêtres chrétiens et celui de saint Martin. [1]

Trois fêtes principales, Pâques, les Rogations et la Pentecôte appelaient jadis la foule et les processions des villages voisins à la montagne; celle du lundi de la Pentecôte subsiste seule aujourd'hui. Nous y avons vu quinze cents visiteurs. Elle durait jadis trois jours, ainsi que la plupart des fêtes celtiques (celle du Beuvray en particulier).

Le renom de la chapelle ne se bornait pas au pays environnant. On y venait du fond du Charollais. Des pèlerins de la Clayette disent que de toute antiquité leurs ancêtres s'arrêtaient à la Certenue pour la fête de Notre-Dame des Neiges en se rendant à la source renommée de Sainte-Reine d'Alise.

Un office religieux était célébré autrefois le lundi matin par un prêtre chargé de réciter les évangiles demandés par les fidèles, mais depuis une trentaine d'années, tout culte public a cessé [2], la foule suit les inspirations de sa dévotion, et, dans le cours de l'année, les pèlerins viennent à leur volonté.

Les souvenirs de la Gaule ne se bornent pas dans ces montagnes à ceux de la Certenue. Elle en est évidemment

1. Tous les détails précédents sur la Certenue ont été recueillis sur place, en 1867, auprès de la famille de cultivateurs qui habitait alors la montagne et complétés par Claudine Bœufnoir, femme Garnier, la plus ancienne habitante du lieu, citée plus haut.

2. M. Davaut, curé de Broye, ayant prêché contre la fête de la Certenue, fut atteint de la fièvre et ne put la perdre qu'en faisant faire par une femme une neuvaine à la Certenue et en venant boire lui-même à la source qui le guérit.

M. Chantemède, curé de Mesvres, ayant interdit la chapelle de la Certenue, est mort paralysé montrant le poing à la Certenue.

D'autres curés de Mesvres, pour avoir parlé contre les abus de cette fête, perdirent tout crédit et durent demander leur changement.

A la Révolution, deux habitants de Marchaux brisèrent la tête de l'enfant Jésus, la firent rouler comme une boule et la jetèrent sous le pont de Mesvres. On l'a remplacée. Il y avait autrefois plusieurs chapelles à pèlerinages aux environs, aux *Colins*, à *Bay*, à *Maison-Dru*, à Fougerette, à Uchon.

Digitized by Google

le point de départ, le foyer le plus ardent, mais il a gagné tout le voisinage. Le vallon escarpé où coule un petit affluent du Mesvrin, le Grisy, descendant de la lisière nord-est du plateau d'Uchon, offre l'aspect d'un hémicycle, ombragé à sa base de grands arbres et déchiré sur ses pentes par des esquilles rocheuses qui percent partout le sol. Ce vallon, sans conteste, est celui de tout le territoire autunois qui renferme le plus grand nombre de pierres à bassins; on les compterait par centaines sur un parcours qui n'excède pas deux lieues. A partir de la gare de Broye, elles s'échelonnent des deux côtés de la vallée, sur les pentes où émergent, comme on l'a dit, des roches de médiocre volume qu'aucune particularité ne signale de loin à l'attention. Mais presque toutes offrent à leur partie supérieure des exemples du singulier phénomène sur lequel géologues et archéologues discutent depuis longtemps. Quelques-unes seulement de ces pierres ont reçu un nom spécial ou l'honneur d'une légende populaire; le plus grand nombre d'entre elles sont à peu près inconnues et ce n'est qu'en recourant aux indications des gardes du pays qu'il devient possible de les suivre, de les compter dans les bois. Nous citerons les plus remarquables de cette riche collection que nous avons visitées sous l'obligeante direction d'un propriétaire de cette région accidentée [1], en commençant par celle qui a conservé le nom caractéristique de *Pierre tient l'eau* [2], près de Grisy.

En suivant la *Combe des Fonteneilles*, sur la commune de Saint-Symphorien-de-Marmagne, en un lieu dit l'*Ombroie*, on rencontre une agglomération de rochers en haut de laquelle sont creusés trois bassins. Le premier, au point culminant, a 0^m50 et 0^m60 de diamètre sur 0^m24 de profon-

1. M. Gustave Michaud, à Coux.

2. Terrier de la seigneurie de Bourdeaux, renouvelé d'après celui de 1456. Etude de Me Létang, notaire à Autun.

Digitized by Google

deur; le bord antérieur est abattu et lui donne l'aspect d'un siège. Un aplanissement, un peu plus bas, qui pourrait recevoir les pieds d'une personne assise, et qui est dû peut-être à la chute d'eau tombant du bassin par les pluies violentes, ajoute à la ressemblance, d'autant mieux qu'en arrière le siège se trouve complété par une sorte de dossier. Le second bassin, sur une roche adjacente, n'a que 0^m34 et 0^m38 de large sur 0^m20 de profondeur; le troisième, de même dimension, sur une autre roche, adjacente comme la première, a 0^m33 de profondeur plus un *rebord de* 0^m10, sur toute face. Aucune légende locale, que nous sachions, ne s'attache à cette pierre; mais à 600 mètres de là, au point culminant de l'arête qui sépare les vallées de la commune d'Uchon de Saint-Symphorien-de-Marmagne, en un lieu dit *Pierre au cran*, on trouve un autre massif de rochers dont le plus remarquable se compose d'une base de deux mètres de haut, soudée au sol, sur laquelle repose à mi-joint, ainsi que certaines pierres croulantes, un bloc oblong de 5^m40 sur 3^m20 de large, terminé en plate-forme. Sur cette esplanade naturelle s'allonge un grand bassin de 1^m70 de long sur 0^m75 de large et 0^m42 de profondeur. L'eau de pluie y séjourne en toute saison, et ce phénomène si simple a frappé, ici comme en Auvergne, comme dans le Morvan et dans bien d'autres lieux, l'esprit des populations qui, presque partout, ont attribué à cette eau des vertus curatives. Aussi venait-on autrefois s'y laver la tête contre la teigne, ainsi qu'à la célèbre *Pierre aux neufs gradins* du département de la Creuse. Cette cuvette porte le nom de *Mai de la Pierre au cran*, à côté d'elle on en voit une très petite qui est, dit-on, l'empreinte des pas de Notre-Seigneur ainsi que celle de la pointe de son bâton. Il en existe une semblable à Uchon, d'où il fit cette terrible enjambée. On a enterré dans un défrichement, près la *Pierre au cran*, le *Bénitier*, bassin accosté de chaque côté de cuvettes plus petites, empreintes des genoux de saints qui s'y étaient livrés à la

Digitized by Google

pénitence, dit-on. Une seconde pierre posée à l'instar de la première sur un soubassement, puis une troisième ont aussi des bassins ; une quatrième en arrière des précédentes en a deux petits avec une espèce de grand siège à dossier, long de 0^m95, haut de 0^m45 et d'une faible épaisseur ; une cinquième enfin, à l'est des précédentes, n'a qu'un seul bassin. A la *Brosse de Coux*, dans cette même région, deux grands rochers ont chacun leur cuvette ; au *Pertuis de Terre* entre *Coux* et *Maison-Dru* il en existe trois autres de plus petite dimension.

Nous ne citons que les principaux, la nomenclature serait interminable.

Au milieu du sévère amphithéâtre des pentes environnantes, sur un massif de granit large de 10 mètres et détaché de la montagne en forme de promontoire, s'élève la chapelle rurale de la *Dame de Maison-Dru*[1], jadis entourée d'un *lucus*, si on en juge par les souches monstrueuses et décomposées des arbres qui ont précédé ceux d'aujourd'hui. Un chemin creux et rongé dans le granit contourne la chapelle, dont la construction, comme celle de Saint-Ploto, accuse des détails de diverses époques. Sur l'autel est une statue ancienne de sainte Anne, représentée assise. A quelques pas, entre les deux ravins que domine l'oratoire, coule la fontaine sacrée, source du ruisseau de Paisy, dédiée sous le nom de *Fontaine Marianne*, affluent du Grisy. Les nourrices s'y rendent isolément comme à celle de Saint-Martin de Beuvray, pour obtenir un lait abondant. Elles s'y lavent le sein, puisent de l'eau dans un vase qu'elles font toucher à la statue, avant de boire, et emportent le reste pour continuer pendant quelques jours l'acte de dévotion.

L'ancienne fête de *Maison-Dru*, comme celle de l'oratoire

1. Ce nom est écrit *Maison-Drux* dans le terrier de la seigneurie de Bourdeaux, 1773.

Digitized by Google

du *Mont-Dru*, sur un sommet qui domine le bord de l'Arroux aux portes d'Autun[1], était fixée au *jour du Mai*, l'ancienne fête celtique du printemps. Cette fête réunissait autrefois une foule considérable autour de la chapelle, mais on n'y vient plus guère actuellement qu'en pèlerinage et isolément, durant tout le cours de l'année. Une wivre ailée gardait, dit-on, un trésor, souvenir des offrandes déposées autrefois dans le *lucus* ou à la source; il était enfoui dans un creux qu'on montrait près de la chapelle. Le monstre, avant de se laver, déposait sa pierre précieuse au bord de la *Fontaine Magnol*, source du Grisy, à 100 mètres de l'oratoire, sans se plonger jamais dans celle de Maison-Dru. Il respectait de même la fontaine de la *Dame de la Certenue*, et se baignait seulement dans le réservoir au-dessous de l'eau sainte.

Les dames de ces affluents du Mesvrin étaient anciennement trois sœurs, d'après la tradition, dans laquelle il n'est pas difficile de reconnaître les *trois Maires*. Celle de Maison-Dru prit le nom d'*Anne-Marianne*, lorsqu'elle fut séparée de ses sœurs, remplacées alors auprès d'elle par sainte Apolline et sainte Barbe. La *sainte* de la Certenue revint sur sa montagne ainsi qu'on l'a vu, la troisième fut transférée à la Comelle-sous-Beuvray[2], où l'eau de sa fontaine guérit des maux d'yeux. On a trouvé auprès de cette dernière, il y a peu d'années, des tombes gallo-romaines à personnages grossièrement sculptés. Moins tenace que sa sœur de la Certenue, elle est restée au lieu de sa transplantation. Cette triade des Maires est une des nombreuses légendes celtiques conservées en ce lieu voisin du temple de Mesvres, et dans le domaine de saint Martin. Outre le

1. « La famille de Druides de Maison-Dru, dit mon cicérone, était la même que celle du Mont-Dru d'Autun où l'on fêtait aussi le Mai. » On se rendait en effet à cette époque de l'année à la petite chapelle aujourd'hui ruinée qui s'élevait au sommet du Mont-Dru et donnait lieu à une fête baladoire.

2. D'autres disent à Reclesne, près Autun.

Digitized by Google

Champ-Saint-Martin, la Combe à l'âne paraît bien de même famille que les désignations de la *Tête de l'âne,* le *Pas de l'âne*, le *Saut de l'âne*, le *Pertuis de l'âne*, tous placés, dans le pays éduen, sur des paroisses dédiées à saint Martin. On montre aussi le *Pas de la mule,* creusé dans une pierre noire auprès de la chapelle de Maison-Dru[1]. On a vu précédemment le *Pas de la mule,* de Noirétable, désignant une pierre à légende de saint Martin.

Le groupe tout entier des montagnes d'Uchon, trop peu visité, offre des sites et des accidents naturels dont aucune autre partie de l'Autunois ne saurait donner l'idée ; les agglomérations de roches se détachant sur la crête des mamelons ou dans l'ombre des bois justifient par leurs formes fantastiques la terreur superstitieuse qu'elles inspiraient.

Les pentes ravinées, les gorges entrecoupées de mares, de petits étangs, ces plateaux où chaque cabane est isolée au milieu d'un champ entouré d'une clôture de gros blocs, tout rappelle un état traditionnel et des sites façonnés par leur structure pour des adorateurs des pierres, pour ces *Cultores lapidum* dont parle la légende d'un imitateur de saint Martin, saint Patrice en Irlande. De la Certenue à Dettey, il faudrait parcourir chaque repli du terrain et le décrire pour se faire une image approximative de cette contrée au quatrième siècle (fig. 173).

La commune d'Uchon particulièrement possède une quantité considérable de pierres à formes étranges, que nous nommerons d'après la prononciation des gens du pays, sans garantie aucune de l'orthographe de ces noms.

La pierre *Hopiteau*, près du moulin de la *Ravière,* dans la forêt, à un quart de lieue d'Uchon, est un énorme bloc de granit qui a glissé sur son support et, en s'acculant, a

1. Tous les détails précédents m'ont été racontés sur place, il y a environ trente ans, par Gien Benoît alors âgé de 81 ans, et ancien propriétaire de la chapelle.

Digitized by Google

formé toiture sur un vide comblé aujourd'hui de terre meuble, mais qui laisse supposer une excavation. A l'ouest,

Fig. 173.

au milieu de rochers dont quelques-uns ont des bassins, on arrive à la *Chambre du bois*, dans la gorge du bois des

Digitized by Google

Crots. C'est une autre caverne béante, espèce de dolmen naturel, de 3 mètres de long sur 2 mètres de large, et 2m30 de hauteur, dont les parois longitudinales sont verticales, et le fond fermé de quartiers de rochers sur champ. Elle a servi de cachette aux conscrits réfractaires. Une grande table inclinée comme un toit et arrêtée sur la paroi inférieure de la grotte la recouvre. Toute cette masse est noyée dans un amoncellement considérable de roches granitiques empilées par lits. Le sommet se termine par un énorme bloc qu'on met en mouvement à l'épaule, sur lequel sont des creux figurant grossièrement un crucifix, qu'on dit être l'empreinte du corps d'un saint, martyrisé par des Juifs en ce lieu. Sur le flanc du massif est une pierre renversée et brisée par le milieu de son bassin, elle domine la vallée de Rivière, dont l'eau tombe dans le Mesvrin à Mesvres même, et dont la source est à l'étang de Vauvillard, plateau d'Uchon. On entendait autrefois un char partir d'Uchon, aller au domaine de Vauvillard, puis retourner avec un bruit effroyable.

Le *Chêne du Loc*, non loin de là, au-dessus de l'étang du prieuré de Mesvres, serait-il de la famille des arbres sacrés ?

La pierre de la *Griffe du Diable*, dans la même commune, se compose de trois étages dont le plus élevé est un rocher rond de 3 mètres de haut et de 12 mètres de tour, posé sur un second bloc de 4 mètres de hauteur, dans lequel une cavité haute de 2 mètres sur 1m60 de large et 2m30 de long terminée en abside était habitée, dit-on, dans les temps anciens, par une vieille femme (fig. 174).

Le troisième gradin servant de soubassement a 5 mètres de haut; l'empreinte des griffes du diable, semblable à celles de la pierre de même nom, qui sera citée à Dettey, tient à des érosions naturelles qui ont tracé sur les parois des stries peu usitées sur ces granits.

A trente mètres plus loin, sur le mamelon de *Mont Julien*,

Digitized by Google

est la *Pierre du trépied,* bloc semblable au premier, portant sur trois supports, avec caverne; mais le plus remarquable

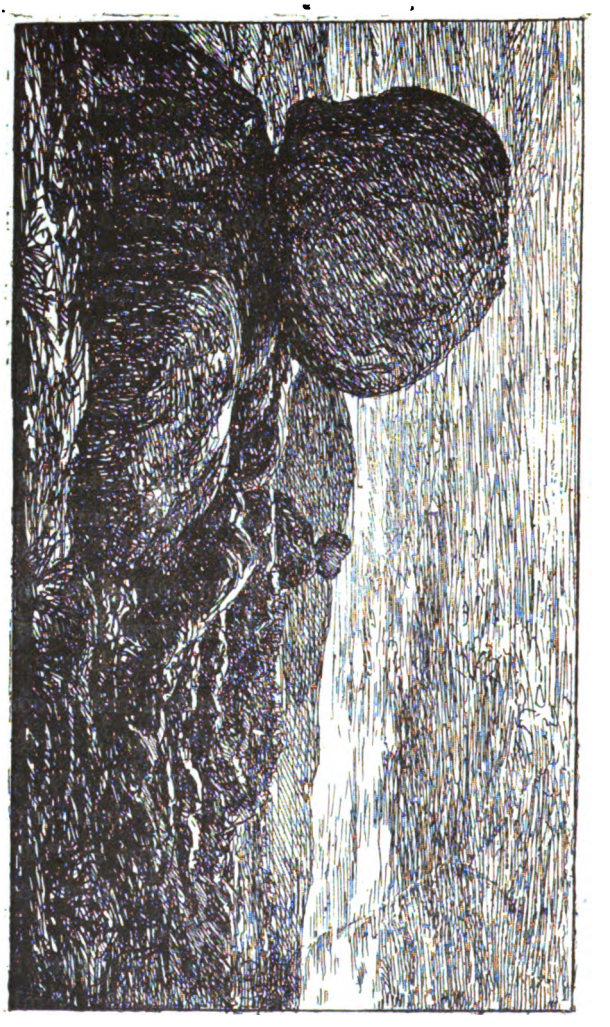

Fig. 174.

monument de la nature parmi ces accidents étranges est la *Combe aux murgers*, sur la Tagnière, groupe d'un aspect

Digitized by Google

réellement fantastique, dans le bois de la *Pierre qui croule*. Au centre d'un cercle de 50 mètres de diamètre, jalonné par des blocs détachés, s'élève un magnifique entassement de rochers surmonté d'un bloc unique, de 4m50 de long, et grossièrement arrondi. Sur la plate-forme sont creusés deux bassins très beaux, à hauts rebords, communiquant par un goulot et vidant leur trop-plein par un déversoir des plus réguliers. Des bassins plus petits sont distribués au pourtour.

On sort du cercle par un couloir entre deux parois de rochers empilés avec une régularité étrange, comme une construction cyclopéenne. Une ligne continue de blocs renversés se prolonge à gauche du chemin sur une longueur de 70 mètres, où elle se termine à un môle de blocs superposés de 5 mètres de hauteur; on se croirait au milieu des ruines d'un sanctuaire de Druides ou de Titans si la nature ne révélait sa main. Près du bois de Champignolle, au-dessus de la *Griffe du Diable*, on montre une autre chambre, abri sous roche avec plafond en saillie, très élevé, qui m'a été désigné sous le nom de *Celle aux Fas, Fas* pour *Fées*, dans le patois local, la *Chambre des Fées*. Il serait étrange en effet de ne pas rencontrer parmi ce nombre considérable de phénomènes, le souvenir de ces génies qui dans toute l'Europe est resté attaché aux rochers, aux fontaines, aux pierres à bassins désignées presque partout sous le nom d'*Ecuelles des Fées*. Au-dessus de la *Celle aux Fas* est la roche de l'*Auvent*. Puis, sur le bord du plateau, on rencontre une petite esplanade, de forme circulaire, couverte de hêtres séculaires et trapus, où s'élèvent un grand nombre de rochers dont quelques-uns ont l'apparence de sièges à dossier. Elle est connue dans le pays sous le nom de *Salon du Diable*. Son accès est rendu assez difficile par suite des souches de vieux arbres et des ronces qui semblent en fermer l'entrée.

La merveille de ces montagnes est la fameuse *Pierre*

Digitized by Google

Fig. 175.

croulante d'Uchon[1] (fig. 175), bien que située sur la Tagnière. Ce bloc de 8m50 de tour, que la moindre impulsion mettait en mouvement sur sa base, avant que des curieux peu

1. Elle est orientée.

Digitized by Google

sensés fussent parvenus à déplacer l'axe, marquait autrefois la limite de trois justices, à la lisière du bois du *Haut des Crots*. Il était autrefois surmonté d'une petite croix en bois. De la pente sur laquelle il est fixé on domine toute la vallée de l'Arroux, à la pointe d'un petit plateau sur le revers duquel se trouve un bois appelé la *Ville des Taupins*, paraissant dériver de quelque association clandestine du moyen âge.

En arrière de la *Pierre qui croule*, trois petites crêtes pointues comprises autrefois dans les bois de la terre de Champignolle, sont occupées par des groupes de rochers empilés comme des murs à demi écroulés. A 600 mètres de là, par la Ville des Taupins, on gravit le *Haut du Clou*, esplanade circulaire de cent mètres de diamètre et escarpée de main d'homme, avec chemin à l'entour entre les rochers. On y rendait autrefois la justice. Ce monument naturel autour duquel le travail de l'homme est indiscutable nous paraît le plus intéressant de ces montagnes, tant au point de vue de sa valeur historique que de l'admirable vue dont on jouit sur la Bourgogne et le Morvan. Au milieu de l'enceinte terrassée se détache la *Pierre du Haut du Clou* faisant face à la *Pierre croulante* d'Uchon, et qui servait de tribunal dans la tenue des jours de justice. C'est un massif de deux blocs superposés, de 2 mètres de hauteur, dont l'un forme un soubassement régulier. Le bloc supérieur presque carré, 3^m80 sur 3 mètres, et 1 mètre d'épaisseur, présente une surface plane dans laquelle sont creusés deux bassins inégaux de 0^m70 sur 0^m45 et 0^m50 sur 0^m30, ordinairement pleins d'eau. La justice druidique et celle du moyen âge ne pouvaient choisir un local mieux approprié à leurs arrêts. Il est seulement regrettable pour les visiteurs que les abords en soient ardus, obstrués par les ronces et les broussailles, ils mériteraient d'être dégagés complètement.

La nomenclature des pierres nommées n'est pas complète, nous l'avons bornée aux principales et encore, les

Digitized by Google

gens du pays ne sont-ils pas toujours d'accord sur les dénominations. C'est ainsi que la *Chambre au loup* est la même sous un autre nom que la *Chambre du bois*.

Du plateau d'Uchon et des forêts que l'on vient de traverser on passe à celui de Dettey [1], à 12 kilomètres de Mesvres.

Le petit plateau qui couronne la montagne occupée par ce village rappelle le site des refuges des anciennes populations rurales de la Celtique; la nature elle-même y avait accumulé à plaisir les matériaux et les moyens de défense. Partout sur les pentes abruptes et dénudées qui l'entourent le sol est littéralement semé de blocs dont les uns roulent à la surface, tandis que d'autres, le dos arrondi et courbé, semblent avoir percé la croûte terrestre par un long et pénible effort de soulèvement. L'homme n'avait qu'à mettre la main sur ces produits des révolutions du globe pour créer une de ces enceintes primitives dont le temps a pu rompre les lignes, mais dont les matériaux sont indestructibles. La montagne de Dettey était habitée bien avant l'époque de saint Martin. On trouve des silex taillés, puis des tuiles à rebords sur l'étroite plate-forme qui la couronne.

Ce n'était pas les enceintes fortifiées, mais la résistance des âmes que redoutait saint Martin, et pour l'engager à faire le siège de cette bourgade perdue à 526 mètres d'altitude, il fallait une raison sérieuse, un motif déterminant. On a vu l'apôtre aux prises avec le paganisme latin et gaulois de la vallée du Mesvrin. On peut se rendre compte maintenant du caractère particulièrement sauvage du pays et du peuple dans la région montagneuse que nous parcourons, de la grossièreté croissante des superstitions, à mesure qu'on s'éloignait des voies et des centres romains. Dettey formait le pendant du sanctuaire de la Certenue,

1. Canton de Mesvres.

Digitized by Google

les deux anneaux extrêmes du paganisme celtique maître souverain de ce massif. Partout où ont stationné des populations à l'écart, reléguées dans les plis des montagnes, là vivent aussi les traditions les plus tenaces. Or, d'après ce qui subsiste encore aujourd'hui peut-on se figurer l'état des lieux et des personnes lorsque aucune route ne traversait cette région partagée entre les forêts, les terrains dénudés ou hérissés de rochers, la voie romaine suivant au fond de la vallée, le cours de l'Arroux.

En dépit du peu d'importance de sa population, Dettey, sur son sommet inclément, était surtout un centre religieux pour la race inculte de ses deux versants, grâce aux phénomènes singuliers de certains rochers. Au bord de la plateforme même du hameau, dans un jardin, on voit deux roches ayant chacune un bassin creusé à leur surface. Une origine surnaturelle leur a fait donner le nom de *Pierres de la Dame*. A deux cents mètres, sur la pente opposée, dans un champ où se montrent à distances rapprochées de gros blocs comme les jalons d'une circonvallation naturelle, se dresse une énorme pierre croulante (fig. 176), sur un long piédestal, et portant sur deux pivots fortement espacés. Elle a 15 mètres de tour sur deux ou trois de hauteur. Une seconde pierre, à vingt mètres de distance en amont, a $14^{m}50$ de tour et $3^{m}20$ de haut. La roche en plate-bande sur laquelle elle repose a $0^{m}90$ de hauteur, 15 mètres de long et $3^{m}50$ de large. De forme ronde comme la pierre branlante d'Uchon, le bloc supérieur est croulant aussi quoi qu'il n'en ait pas la réputation ; des efforts réunis le mettent en mouvement.

Mais le monument capital, celui dont la renommée s'étend au loin dans les régions voisines à l'égal de la pierre croulante d'Uchon, c'est la *Pierre du Diable,* dont le nom seul nous reporte à la transformation chrétienne d'une tradition du paganisme celtique. Cette pierre, à 30 mètres en amont de la précédente, a, dans le paysage, un des plus beaux de

Digitized by Google

la vallée de l'Arroux, une importance particulière. Ses dimensions sont moindres peut-être que celles de la *Pierre croulante*, sa voisine, mais sa silhouette offre plus d'intérêt.

Fig. 176

Elle se compose d'une masse rocheuse à plusieurs assises, dont le corps principal, haut de 4^{m}80 sur 5 mètres, forme un

Digitized by Google

grand soubassement à peu près quadrangulaire. Au bord extérieur de cette plate-forme, celui d'aval, est superposé un second rocher, espèce de dé, mais beaucoup moindre, et entièrement détaché du premier ; il paraît même calé artificiellement avec de petites pierres. Un singulier jeu de la nature, car on n'ose, malgré la régularité du travail, y chercher l'outil de l'homme, a couvert de rainures profondes le revers de ce bloc, de manière à imiter d'une façon étrange les draperies d'un vêtement (fig. 177). Qu'on place au-dessus une pierre ronde quelconque, on aura, d'en bas, la silhouette d'un buste colossal, vu de dos, la face tournée vers le village. Le bloc superposé porte le nom de *Bonnet du Diable.*

La *Pierre du Diable,* dans la constitution première du massif, formait l'assise superficielle de la majeure partie de la plate-forme, 1^{m}50 en avant du buste auquel nous conserverons ce nom. Elle en a été séparée violemment, car il est impossible qu'elle ait pu glisser naturellement sur un plan aussi peu incliné. On constate d'une manière indiscutable, le mètre en main, le vide laissé par son déplacement. Elle est appuyée aujourd'hui contre le soubassement du rocher et inclinée comme un demi-dolmen.

Des pierres régulièrement superposées de main d'homme pour amortir sa chute l'ont soutenue ; le dessous de la table paraît légèrement excavé au ciseau. On peut se demander si l'intention première n'était pas de la diriger, dans son mouvement, de manière à en faire la couverte d'un grand dolmen, ou bien si ce déplacement n'est pas plutôt un épisode de la lutte du christianisme contre les superstitions rurales ? Le monument, on peut lui donner ce nom, a en totalité 7^{m}20 de hauteur, une cuvette ovale de 0^{m}35 de diamètre sur 0^{m}24 et de 0^{m}16 de profondeur est creusée au sommet.

Lorsque la foi chrétienne eut triomphé, la *Pierre du Diable,* d'après la légende populaire, fut destinée à fermer

Digitized by Google

la clef de voûte du pont de Toulon-sur-Arroux, et là intervient un de ces innombrables contrats passés entre les entrepreneurs besoigneux et le démon.

Fig. 177.

Satan, affriandé par la perspective de la prise de possession d'une âme, guettait l'embarras où se trouverait le constructeur du pont de Toulon, à bout de ressources et d'expé-

Digitized by Google

dients, pour lui marchander son concours. Le démon, on le sait, est sans vergogne, il osa demander au pauvre homme, qui ?..... sa fille ! Larmes et protestations, tout échoua. En vain le maçon jura qu'elle était promise et le jour des noces fixé, raison de plus pour Satan de faire coup double. Force fut de lui céder. Aux termes du marché le démon devait transporter la pierre et fermer la voûte avant le chant du coq, suivant l'usage. Il l'avait équilibrée sur ses robustes épaules et enfoncé dans les parois ses doigts crochus. Il partait à grande vitesse, certain d'avoir avance sur l'heure et escomptant ses profits. Tout était donc perdu, l'âme et le mariage. Le malin, cette fois, avait trouvé plus fin que lui : l'amour veillait. Pendant que dans la nuit sombre Satan fait ses gambades, un cri retentissant le glace d'effroi ; la pierre qu'il transportait tombe dans les champs de Dettey. C'était le fiancé de la jeune fille qui avait réveillé le coq avant l'heure. Charme et marché sont rompus ; Satan s'enfuit confondu, et la noce se fit. Ce n'est pas tout. La diablesse, la fée du diable, emportait en même temps son tablier rempli de sable pour confectionner le mortier. Le chant du coq agit sur elle comme sur son mari et les coins du tablier glissant dans ses mains, le sable en tombant forma un grand tumulus, le *tumulus des Mancey*, nom de la ferme. Les paysans, comme preuve, font remarquer que cet amoncellement n'est composé que de sable ; les géologues prétendent que le sol n'est qu'un composé de grains d'un granit délité ; les archéologues ajoutent que ce tumulus, ainsi que celui de Montfaucon, situé à peu de distance, et dont la fouille a appuyé leur thèse, est un des tertres funéraires élevés sur un entassement de corps morts après la défaite des Helvètes par César, qui eut lieu dans ces parages.

L'empreinte des griffes du diable et de son dos est restée marquée sur le roc, la mousse n'y pousse jamais, dit-on. La trace des griffes est produite par des fissures, celle de

Digitized by Google

son dos est un ancien bassin qu'on croirait même creusé de main d'homme, objet peut-être de pratiques superstitieuses supprimées par le christianisme.

Quel qu'ait pu être le culte établi aux époques antérieures dans ce sanctuaire rural, qu'il remonte au druidisme, ou qu'il ait été affecté à quelqu'une de ces idoles monstrueuses dont le fétichisme barbare était si profondément ancré dans la majeure partie des campagnes, au quatrième siècle, on ne saurait nier une affectation religieuse en présence des traditions attachées à ces singuliers monuments. Mais le premier fait chrétien qui se révèle dans ce lieu trop déshérité pour avoir des titres historiques, c'est la construction d'une de nos plus vieilles églises, et cette église est consacrée à saint Martin. Au-dessus de la porte d'entrée est placé, à l'intérieur, un groupe en bois, d'un travail curieux, représentant le partage du manteau, et, à quelques pas, au bord du sentier qui conduit à la *Pierre du Diable*, on passe à la *Fontaine Saint-Martin*. C'est une source pérenne dont le bassin creux et muraillé ressemble assez à un petit puits romain. Située à 250 mètres plus haut que le cours de l'Arroux, elle en subit toutes les variations, déborde ou rentre dans sa cuve en même temps que lui. Son eau renommée à l'égal de celle de la Certenue, passe pour guérir de la fièvre et autres maladies, mais les pèlerins la visitent surtout pour obtenir une prompte délivrance dans les accouchements. Ils cueillent dans les joints des pierres une plante qui les tapisse, la font boire en infusion à la malade, pensant activer ainsi le dénouement. [1]

Les quelques habitations, basses, fermées entre des haies, des enclos de rocs et de pierres sèches, n'ont pas perdu entièrement la physionomie qu'il est permis de supposer à

1. Cette plante est la *Marchantia polymorpha*, employée contre les hydropisies, etc.

Digitized by Google

un village gaulois du quatrième siècle, égaré dans les hauts lieux. Serrées autour de la petite et pittoresque église bâtie ou rebâtie au onzième siècle, dont les murs salpêtrés, le clocher carré, les meurtrières presque aveugles attestent l'antiquité, ces maisons semblent se garer des vents sous cet abri placé avec le cimetière au point culminant du pays. [1]

Entre Dettey et Toulon-sur-Arroux, dans le bois de Chaumont, versant sud, un bassin admirablement arrondi de 0m60 à 0m67 de diamètre, dont le fond est aplani rigoureusement, est creusé à la surface d'un bloc quadrangulaire, ainsi qu'un plus petit, de forme ronde également tout auprès. La pièce la plus remarquable parmi ces pierres est un bloc isolé et rond, situé à quelques mètres du précédent et haut de près de 2 mètres. Il se nomme la *Siterelle* ou petit siège, terme usité dans le pays; *se siter* signifie s'asseoir. La siterelle taillée en haut du bloc à 1m35 de hauteur est une petite niche de 0m40 de large sur 0m50 de profondeur et arrondie en forme de dossier. Il ne manquait à l'illusion que d'y asseoir une de ces fées allaitant un enfant, connues vulgairement sous le nom d'*Isis*, pour avoir la représentation exacte des figurines en terre cuite de cette catégorie de génies populaires. [2]

La ténacité de populations endurcies dut résister longtemps aux avances des prédicateurs chrétiens. Aussi les évêques eurent-il recours au moyen habituel pour aider à leur conversion, la création de petites celles rurales. Le prieuré de Saint-Martin de Mesvres y avait remplacé le temple païen, ceux d'Uchon, de Champchanoux, du Crot-Monial sur Saint-Eugène, communes limitrophes, remplirent

1. Le nom de Dettey, autrefois Desté (onzième siècle), *Destaium* au quatorzième siècle, est emprunté à celui de la fête du pays, la Saint-Martin d'été. (De Charmasse, *Cartulaire de l'évêché d'Autun*. Pouillés, p. 367, 371.)

2. Indiquée par M. Victor Berthier, de Toulon-sur-Arroux.

Digitized by Google

le même but en appuyant l'apostolat de l'exemple de la vie monastique.

De Saint-Martin de Dettey, en prenant le versant méridional de la chaîne, on aperçoit à sa base Toulon-sur-Arroux et sur la route on rencontre le *Crot-Martin*. La première église de Toulon-sur-Arroux, d'une haute antiquité, était dédiée à saint Martin; le patronage en fut cédé par l'évêque d'Autun Walter à saint Maïeul, abbé de Cluny, en 983. Toulon, le TEIONVM de la carte de Peutinger, sur la voie d'Autun à Bordeaux, devait être un point d'arrêt pour l'apôtre, aussi aurait-il franchi l'Arroux au bac de cette ville pour s'avancer dans le groupe de collines compris entre cette rivière, la Somme et la Halène, comme il venait de le faire entre le Mesvrin, la Bourbince et l'Arroux. Ce nouveau groupe, comme le précédent, est compris entre trois églises de saint Martin, Toulon, Thil-sur-Arroux, Cressy-sur-Somme. L'antique église romane de Thil appartenait, en vertu d'une donation de la terre de ce nom faite par la reine Brunehaut, à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Au bas de cette église, ainsi qu'à Dettey, coule une fontaine de Saint-Martin, couverte simplement en quartiers de granit. L'un de ces blocs porte une empreinte que les habitants signalent comme celle du genou de l'âne de saint Martin qui s'y serait abattu [1]. L'apôtre ne ménageait pas plus sa monture que lui-même, puisqu'il lui arrivait le même accident qu'à son maître saint Hilaire qui, l'accompagnant un jour dans la vallée du Clein, laissa choir sa mule sur un rocher où l'empreinte du sabot de l'animal est restée. [2]

On a découvert autour de l'église de Thil d'anciennes tombes en pierre, percées d'un trou semblant rappeler l'usage des Bretons de verser par le même procédé, pour

1. Renseignement fourni par M. Sosthène Guyot, maire de Thil-sur-Arroux.

2. Dom Chamart, *Saint Martin et Ligugé*, p. 37, d'après Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 41.

Digitized by Google

la fête des Morts, de l'eau bénite dans la sépulture de leurs parents.

Près de Thil-sur-Arroux, dont la fête patronale était autrefois la Saint-Martin, se dresse au sud-ouest la montagne de Dône, ancien refuge gaulois couronné de roches à bassins de formes étranges; elles rappellent d'assez près celles de Cuzy qui font suite sur un sommet correspondant, et dont il nous reste à parler. Au lieu dit la *Croix de l'Arbre*, entre Luzy et Toulon, sur la limite des communes de Cuzy, Sainte-Radegonde et Issy-l'Évêque, à une lieue environ de Thil et au-dessus de la source d'un petit affluent de l'Arroux, on voit dans un bois de nouvelles pierres de Saint-Martin. Elles sont placées sur un des points culminants de cette région mamelonnée et un peu nue aujourd'hui, qui sépare les cours de l'Arroux, de la Halène et de la Somme. Le bois qui couronne le sommet où sont situées les pierres leur doit sans doute son nom, on l'appelle *Bois Saint-Martin*. La tradition populaire place en ce lieu une des nombreuses pauses du saint dans sa mission chez les Éduens. L'attribution de la terre d'Issy [1] aux évêques d'Autun, dont le nom s'est ajouté à la dénomination primitive, permet bien d'y supposer l'existence de quelque sanctuaire païen, dont l'église aurait hérité; d'autre part, les pierres à bassins, au sommet du bois qui a pris le nom de saint Martin, désignent assez vraisemblablement un de ces lieux affectés aux *sacra silvarum*, aux *Nimides*, contre lesquelles s'élevaient encore les évêques et les conciles bien longtemps après cette époque, et que la force des traditions fit survivre durant des siècles à la chute du paganisme. Les *Pierres de Saint-Martin* sont au nombre de deux, engagées l'une et l'autre dans le sol et légèrement arrondies ainsi que la plupart des blocs de cette nature. La plus grande a 5m60 de long sur 4 mètres de large; c'est elle qui

1. Issy-l'Évêque, chef-lieu de canton, arrondissement d'Autun.

Digitized by Google

a servi d'étable au cheval du saint. Sa hauteur au-dessus du sol est de 1m60, la partie verticale de la base de 0m50 à 0m75 semblerait avoir été taillée. Deux bassins sont creusés sur l'extra-dos. Le plus important, cavité oblongue de 3m10 sur 1m60 dans sa principale largeur, se rétrécit sensiblement à l'une de ses extrémités; elle marque ainsi l'empreinte du cheval couché. Une rigole ou échancrure de 0m50 de large entame le bord extérieur, et, à la diagonale, du côté opposé de la pierre, est un second bassin de 1m40 de long sur 1 mètre de large et 0m18 de profondeur. C'est la *mangeoire* du cheval qui aurait pu lui servir en même temps d'abreuvoir, car l'eau y séjourne habituellement; mais son maître avait pourvu à tout, ainsi qu'on va le voir.

Saint Martin s'était réservé, à cinquante mètres de la première, la seconde pierre moitié moins grande, n'ayant que 2m50 sur 2m80 et 1m10 en saillie sur le sol. Au centre de la plate-forme est dessinée par une série d'érosions contiguës, de 0m10 de profondeur, une excavation cruciforme dans laquelle, à la rigueur, on peut reconnaître la figure d'un corps d'enfant : diverses rigoles s'en détachent en sens opposé. C'est là *le lit de saint Martin*, et il faut avouer qu'un soldat pannonien devait être à l'étroit dans ce berceau. Derrière le creux où reposait la tête on voit, à un niveau inférieur, dans le même rocher, la *Fontaine de Saint-Martin*, bassin arrondi de 0m45 sur 0m40 de diamètre où l'eau séjourne constamment. Un dernier bassin sans désignation, long de 1m80, sur une assise de la roche, inférieure de 0m65, aurait bien mieux rempli l'office de lit de repos, et peut-être serait-on autorisé à supposer une erreur dans la légende. Saint Martin, d'après le récit, aurait passé la nuit sur cette pierre et rencontré en ce lieu un homme féroce, la terreur du pays, avec lequel il serait entré en lutte. Armé simplement d'un bâton le saint aurait triomphé de son farouche adversaire et rendu la paix aux

Digitized by Google

habitants. Il est superflu d'ajouter que ce monstre n'est autre que le génie malfaisant du paganisme ; ce lieu peut-être avait-il été souillé par les sacrifices sanglants de l'ancienne Gaule, dans les fêtes nocturnes dont les bois étaient le sanctuaire mystérieux. Cet exploit accompli, l'apôtre continua sa marche dont un prochain et nouveau jalon se rencontre à Cressy-sur-Somme [1], paroisse presque limitrophe où se tint un concile en 666, et dont l'église est dédiée à saint Martin. La fontaine de Saint-Martin qui coule auprès participait au concours de pèlerins qui se rendaient si nombreux à sa fête que les vassaux du bourg « étaient tenus de faire guet et garde, depuis le trois juillet jusqu'à la Saint-Martin d'été, à cause des pèlerins qui se rendaient à l'apport [2] » pour veiller à l'ordre et à la sécurité. On visite encore aujourd'hui la fontaine, particulièrement pour le mal de tête. Le remède consiste à appliquer hermétiquement un verre plein de son eau renversé sur le sommet de la partie malade, qu'on y laisse séjourner et qui s'y échauffe rapidement. On montre dans la même commune la fontaine de la Fée. A 8 kilomètres, Iry, près Ternant, est dédié à saint Martin, ainsi que Charrin, près du même village.

Cressy est à 12 kilomètres de Bourbon-Lancy. Les sources thermales de ce *vicus*, dédiées aux génies gaulois Borvo et sa parèdre Damona, étaient fréquentées déjà avant l'arrivée des Romains, mais les conquérants avaient donné à cette station un développement inconnu de nos ancêtres. Dès le premier siècle, ils y avaient élevé avec tous les raffinements de leur luxe proverbial de somptueux édifices ; des sculpteurs et des peintres grecs avaient travaillé à leur embellissement, l'un d'eux y laissa ses cendres. [3]

1. Cette église a été omise par M. Lecoy de la Marche dans la nomenclature des églises dédiées à saint Martin.

2. Courtépée, ouvrage cité, t. III, p. 193.

3. Une inscription funéraire, du premier siècle, encastrée au chevet de la vieille église Saint-Nazaire, mentionne le peintre Diogène Albinus. (Letronne, *Épitaphe latine d'un peintre grec établi dans la Gaule.*)

Digitized by Google

Une inscription votive mentionnant une des premières familles du pays éduen, les descendants immédiats d'Éporédorix, cité dans les *Commentaires* de César[1], témoigne de

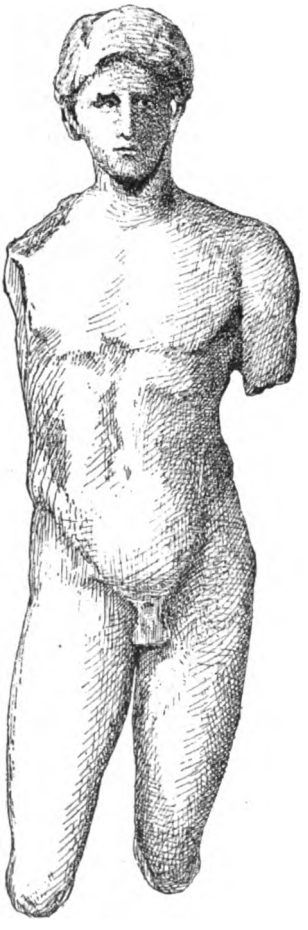

Fig. 178.

la fréquentation de ces eaux par l'aristocratie ; des marbres, des statues de haut style (fig. 178), dont le musée d'Autun

1. Général Creuly, *les Descendants immédiats d'Éporédorix.* (*Annales de la Société Éduenne*, 1860 à 1862.)

Digitized by Google

conserve le dernier spécimen, montrent que les sources du Borvo éduen n'avaient rien à envier à celles des régions voisines, *Aquæ calidæ*, Vichy et Néris. Quoique les premiers désastres de la Gaule eussent atteint déjà ces lieux, rendez-vous du luxe et des plaisirs, l'administration romaine était encore assez forte sinon pour leur rendre leur première splendeur, au moins pour réparer leurs ruines. Des thermes de l'importance de ceux de Bourbon avaient conservé les images des génies païens et avec eux la licence usitée dans ces établissements. Les missionnaires chrétiens pour supprimer les idoles qui souillaient les yeux, les précipitaient fréquemment dans des puits ; on en a constaté de nombreux exemples dans les ruines d'Autun. Les choses s'étaient passées de même à Bourbon. Sur la pente au-dessus des thermes, en un lieu dit *Châtelot,* on a retiré, il y a quarante ans, du fond d'un puits obstrué, un autel païen, avec personnages mythologiques ou autres qu'on ne saurait caractériser[1] (fig. 179). Or, c'est à cent pas de ce puits témoin de l'indignation et du zèle apostolique que l'on consacra, dès les temps les plus anciens, une église dédiée à saint Martin, qui existait sous les Carlovingiens. Cette église fut toujours une des trois paroisses de Bourbon. Placée sur la hauteur, à 200 mètres des thermes, elle est convertie aujourd'hui en un magasin commercial, enfouie en partie par suite d'un exhaussement considérable des terres, et noyée d'autre part dans des constructions modernes. Sous un ancien badigeon un des murs est construit en imitation du petit appareil régulier, leur épaisseur est de un mètre, l'édifice est défiguré. Il ne reste plus que quelques corbeaux et deux fenêtres en meurtrières étranglées dans un des murs ; elles ont 1^m03 de haut sur 0^m16 de large dans l'évasement, avec un appareil en pierre de taille de 0^m72 de large, d'un aspect aussi ancien qu'ori-

1. Conservé à Bourbon dans le jardin de M. Delongchamps, qui a découvert l'autel.

Digitized by Google

ginal. Tout autour de cette masure, pour peu qu'on remue le sol, on rencontre d'antiques fondations, une masse de débris de tuiles à rebords et de poteries romaines, des puits. C'est à moins de cent pas de l'église qu'était situé celui dont on a retiré l'autel païen cité précédemment, et dont l'enfouissement ne peut être attribué qu'à la prédication du christianisme.

Fig. 179.

En suivant le cours de la Loire aux environs de Bourbon-Lancy, l'ancien diocèse d'Autun s'étendait sur les deux rives où les antiques églises d'Iseure, de Saligny, et plus bas, à deux lieues de Bourbon, celle de Saint-Martin *des Lais* (de Lacubus[1], en 1180), répétaient un vocable cher au pays éduen. *Dompierre* (Donna Petra, *Donnus*, onzième siècle), la Pierre-Dame, avec une nécropole celtique, *Pierrefitte* (Petra Ficta) de même famille, les *Pierres-Martin*, roches à bassins, d'autres *Pierres-Martines*[2] dispersées dans les campages, d'anciennes sources sacrées, comme la *Fontaine Saint-Martin*, rappelaient en même temps les cultes primitifs et leur transformation chrétienne, sur cette limite de la juridiction de l'évêque d'Au-

1. De Charmasse, *Cartul. de l'évêché d'Autun. Pouillés de l'ancien diocèse, Saint-Martin des Lais.* (*Donnus*, onzième siècle. — *S. Martinus de lacubus*, quatorzième siècle), p. 367.

2. *Saint Vincent Ferrier à Moulins et saint Martin dans ses environs*, par un curé du diocèse. Moulins, Ducroux, 1888.

Digitized by Google

gustodunum conforme alors à celle de la cité des vieux Éduens.

Entre Gilly-sur-Loire et Bourbon-Lancy, au village de la Brosse, sur une voie gauloise de Diou à Bourbon, une source sacrée, distante d'un kilomètre et demi de la Loire, attirait malades et pèlerins. Une plaque votive en bronze terminée par des queues d'aronde et bordée de grénetis fut recueillie dans le déblai environnant. Le cartouche long de 0^{m}125 sur 0^{m}055 offre deux yeux estampés chacun dans un carré déterminé par une section de grénetis. Au bord du bassin s'élevait, sur un piédestal en marbre de Gilly, une statue d'Hygie, de bon style, un peu moins grande que nature. Debout devant un siège, la déesse de la santé a sur la gauche un trépied ou autel circulaire entouré des replis d'un serpent dont elle tient la tête en sa main; à sa droite est un chien accroupi. La statue n'a pas été ensevelie sous les ruines d'un oratoire mais mise en pièces trop nombreuses pour ne l'avoir pas été intentionnellement, dans une prédication[1] chrétienne, selon toute apparence.

Des chapelles élevées sur des substructions romaines, à Fontête, à Aupont sur un temple antique au bord de la voie romaine de Bourbon-l'Archambault à Autun, à Saint-Laurent et autres lieux, continuent, dans un ordre différent de monuments, les vestiges de la même révolution religieuse. A la place où s'élève la chapelle de Sainte-Radegonde, il poussait une herbe que les vaches avaient beau broûter et qui repoussait de suite. Le phénomène frappa les esprits; on creusa sur place et l'on trouva la statue d'une sainte qui fut d'abord transportée à la Motte, village voisin, mais elle revint à son point de départ. Transférée à Molinet, paroisse voisine aussi, elle revint encore. On

1. Ces nombreux débris ont été recueillis par M. le docteur Bailleau.

Digitized by Google

comprit dès ce moment qu'elle désirait une chapelle, ce qui fut réalisé.

Gilly-sur-Loire conserve les fondements d'un oratoire païen pavé en mosaïque, et un peu plus bas, à Chavanne, un autre temple rural est composé d'après un plan dont on connait plusieurs modèles : une *cella* carrée construite en pierre et chaux et entourée sur ses quatre faces d'un portique de dix mètres de côté, pavé en cailloux.

Près de cet oratoire était une petite pièce de $2^{m}50$ sur $3^{m}50$, affectée sans doute à son service et construite en cailloux et mortier de terre. Deux médailles en bronze et d'une mauvaise conservation, sur l'une desquelles on crut lire le nom de Valentinien, furent recueillies dans cette maçonnerie rudimentaire.[1] C'est à quelques mètres de ce temple que fut découverte, il y a quinze ans, la sépulture d'un chef gaulois renfermant un masque de fer modelé sur le visage et attaché à un couvre-nuque en mailles de métal, comme les cottes du moyen âge.

La région ligérienne où nous stationnons quelques instants, coupée par des voies romaines communiquant du pays éduen avec la cité des Arvernes et des Ségusiaves était, comme on vient de le voir, parsemée aussi de monuments païens dont les traces autour de Digoin où l'Arroux, la Bourbince, l'Arconce, versent leurs eaux dans la Loire, sont caractéristiques. Sur le territoire de Coulange, ancien diocèse d'Autun, est un hameau de quelques maisons, appelé la *Font-Saint-Martin*.

La fontaine sacrée a été supprimée en 1825, par la construction du canal latéral qui est adjacent, mais quand le canal est à sec on la voit sourdre de terre, à gros bouillons. Dans les parages qui conservent son nom, ont été recueillis de nombreux objets dont l'affectation religieuse n'est pas

1. Notes de M. le docteur Bailleau.

Digitized by Google

douteuse et révèle selon toute apparence l'existence en ce lieu de quelque cancel ou édicule païen. Un socle de statuette en bronze tourné, le bras d'un Jupiter armé du foudre, celui d'un Mercure la bourse à la main, une tête à coiffure phrygienne en bronze, une cornaline ovale représentant Pallas casquée et armée, un camée bleu, personnage nu tenant une gœse et une banderolle devant un arbrisseau au bas duquel on lit les trois lettres HER, différentes autres pièces en bronze et en terre parmi lesquelles l'estampille de potier : PATERNOS, trouvés récemment, font partie aujourd'hui de la collection de M. Francis Pérot, à Moulins-sur-Allier. Beaucoup d'autres objets de même provenance ont été réunis par M. le baron de Chizeuil et par M. Petit, négociant en bois à Digoin. M. le docteur Bailleau a recueilli au même lieu, dans un puisard, une belle écuelle antique en terre blanche accompagnée de tuiles à rebords. [1]

Nous rentrons sur la commune de Chassenard, limitrophe de Chavanne et, en traversant la Loire, on voit sur celle de Varennes-Reuillon [2], au-dessus d'un champ dit *Pierre-Madeleine,* en souvenir de quelque pierre celtique, le mont Girauld, éminence de la rive droite, à quatre kilomètres en amont de Digoin. Cette hauteur d'où la vue embrasse un grand horizon et une longue bande du cours de la Loire était un lieu consacré.

Dans le cours de l'année 1886, une fouille tentée en ce lieu mit à jour une plate-forme en béton de $2^{m}20$ de côté, élevée de $0^{m}45$ au-dessus du sol ancien, et recouverte d'un dallage dont il restait encore des traces. Un tronçon d'une colonne de $0^{m}72$ de diamètre en calcaire jaune du pays gisait avec les débris en même pierre, d'une statue plus forte que nature, dont elle avait formé le piédestal. La tête

1. Renseignements dus à MM. Francis Pérot et Bailleau
2. Arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

de ce personnage dont le type, malgré l'imperfection du ciseau, ne manque pas d'une certaine majesté [1], est seule intacte. Un trou de scellement au sommet y servait à l'infixation d'un objet disparu. « Une main séparée d'un bras tenait un fragment de roue dont le diamètre fut évalué à 0^m40, la bordure large de 0^m05 sur toute face était ornée de moulures [2]. » Un fragment de jambe d'une statue de

Fig. 180.

moindre dimension marquait la présence d'un second personnage en même matière.

La tête mentionnée ci-dessus (fig. 180), confrontée avec les médailles, n'est pas sans analogie avec celle de Maximien Hercule. Cette ressemblance toutefois ne pourrait être qu'une flatterie, car le monument a certainement un caractère religieux. La main tenant une roue détermine ce

1. Voir *l'Autunois* du 21 mai 1890, ou *Mém. de la Société Eduenne*, procès-verbal de la séance du 8 mai 1890.
2. Note de feu M. Esmonnot, architecte à Moulins-sur-Allier.

Digitized by Google

caractère, exprimé d'une manière complète dans une figurine en terre cuite du musée de Moulins-sur-Allier[1]. C'est le dieu à la roue, le dieu gaulois du soleil[2], non pas l'Apollon classique, mais le dieu du tonnerre, tel que le représente une autre figurine de même provenance absolument identique, tenant le foudre en sa main[3]. On a vu que parmi les fragments recueillis au mont Girauld figure celui de la jambe d'un second personnage. Or la première statuette dont un moulage nous est communiqué par un ami[4], est flanquée d'une femme renversée à genoux, que le dieu tient par les cheveux. Ce mythe solaire, croit-on, paraît avoir jusqu'ici défié les interprétations.

La grande statue n'est pas sans rapports comme caractère avec celle que nous avons publiée n° 72, trouvée sur la limite des communes de Fontaines et de Rully, près Chalon-sur-Saône. Le bras droit du personnage levé parallèlement à la tête indique le même mouvement que celui de la statuette. Les deux établissements d'où proviennent les statues, tous deux isolés dans la campagne, ne sont pas non plus sans ressemblance, et indiquent un genre de monuments ruraux dispersés à travers champs, comme plus tard les chapelles et les cancels chrétiens. Les faibles traces de construction trouvées au mont Girauld pouvaient n'être qu'une clôture ou appartenir à la loge d'un gardien. La statue colossale, du haut de sa colonne, se détachait en silhouette sur le ciel comme celle du Mercure Arverne, toute proportion gardée, saluée au passage par les nautes de *Rodumna* qui lui demandaient une heureuse navigation.

1. *Catalogue du Musée départemental*, Moulins, Étienne Auclaire, 1885, pl. XXIV, n° 625.

2. Gaidoz, *le Dieu gaulois du soleil*. (*Revue archéologique*, juillet, août, septembre 1884 et *passim* 1885.)

3. Collection Bertrand, à Moulins (Allier).

4. M. le docteur Bailleau, de Pierrefitte-sur-Loire, qui nous a signalé le rapprochement des deux monuments.

Digitized by Google

Quelques médailles, la plupart frustes, furent trouvées dans la fouille, deux seulement furent déterminées. L'une gauloise, en potin, au type du serpent dévorant un homme, appartenait aux Cabillones; l'autre, en bronze, de Julien l'Apostat, représentait au revers le bœuf Apis, la tête surmontée de deux étoiles, un aigle à ses pieds, avec la légende SECVRITAS REIPVB[1]. La date de cette dernière nous reporte vers la seconde moitié de ce quatrième siècle durant laquelle s'accomplissaient les missions de saint Martin[2]. Non loin du mont Girault, au domaine de *la Barre*, commune de Lhôpital, canton de Marcigny, a été recueillie une statuette de Mercure en bronze, d'un style barbare qui dénote une fabrication locale.[3]

Toute la rive droite de la Loire, dans la région que nous parcourons, était comprise, comme on l'a dit, dans le diocèse d'Autun qui s'étendait même sur la rive gauche à certains points.

Cette dernière étape, en raison de la proximité des lieux où l'on vient de suivre saint Martin, se rattache vraisemblablement à sa mission éduenne. Son nom est resté populaire sur les deux rives. Un certain nombre d'églises sous son vocable sont groupées, en remontant le fleuve, dans un espace restreint, et spécialement dans le petit bailliage de Semur-en-Brionnais où ces églises sont d'une sur quatre. A des distances rapprochées de la Loire, Vindecy, Saint-Martin-la-Vallée, Jonzy, sur une hauteur où l'on découvre fréquemment des médailles et antiquités romaines, Saint-Martin-du-Lac avec sa vieille église sont placés sous son patronage, ainsi que Varennes-sous-Dun, dans la vallée du Sornin, à 2 kilomètres de la Clayette. La Blaine, affluent de l'Arconce, dans la même contrée, prend sa source à

1. Note de M. F. Pérot.

2. Voir sur le *Monument de mont Girauld*, *Mémoires de la Société Éduenne*, J.-G. Bulliot, *la Colonne de Cussy*, t. XVIII, p. 305 et suivantes.

3. Collection Bulliot, à Autun.

Digitized by Google

une fontaine de Saint-Martin, paroisse de Saint-Christophe-en-Brionnais. Sur la rive droite de la Loire près de la petite ville de Marcigny, Saint-Martin-la-Vallée, cité plus haut, était une des fondations chrétiennes les plus anciennes du pays, antérieure à la création de Semur érigé en paroisse au treizième siècle seulement. Semur ne dut depuis sa prépondérance qu'à son château féodal, mais pour rester fidèle à la mémoire de saint Martin, la chapelle de Semur fut placée sous l'invocation de son maître saint Hilaire, rapprochement que nous avons eu à signaler plusieurs fois dans le cours de ce travail.

Saint Martin dans ces pérégrinations avait dû suivre plusieurs fois les voies romaines qui côtoyaient le cours du fleuve; Grégoire de Tours recueillit en ce lieu un trait de sa popularité. Étant un jour en voyage, il arriva, près de Marcigny, sur le territoire de Baugy[1]. Avant de prendre le bac pour traverser l'eau, ses compagnons désirant se livrer quelques instants au plaisir de la pêche demandèrent au batelier de leur indiquer un endroit propice. L'ayant désigné, il leur dit gravement au départ : « Que saint Martin vous assiste ! » Les jeunes patriciens égayés par la crédulité du propos répliquèrent en riant qu'ils ignoraient que le saint prit souci des pêcheurs, mais le batelier piqué riposta et à l'appui de son dire raconta une anecdote qui lui était personnelle : « Cette année même, dit-il, le jour de l'Épiphanie, je vis avec douleur qu'il ne me restait pas une goutte de vin : « O très saint Martin, m'écriai-je, en par- » tant, me laisseras-tu jeûner pendant que les autres vont » s'attabler, envoie-moi de quoi boire dans cette solennité » sacrée. » Je priais ainsi en moi-même, ajoute-t-il, livré à mes tristes pensées, lorsque j'entendis de l'autre rive la voix d'un passager qui m'appelait, et saisissant ma perche,

1. A trois kilomètres de Marcigny (Saône-et-Loire). *Balbiacensis pagus*. De Charmasse, *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, introduction p. LXIX.

Digitized by Google

je me mis en devoir de franchir le courant. Mais à peine arrivé au milieu du fleuve, un énorme poisson saute d'un bond au-dessus de l'eau, tombe dans ma barque, je me jette sur lui. Mes passagers une fois transbordés, je rentrai chez moi et du prix de ma capture achetai une mesure de vin qui me permit de faire la fête avec les autres. Jugez par là de la promptitude avec laquelle saint Martin exauce ceux qui le prient fidèlement[1]. » Ne serait-on pas fondé à rattacher à ces souvenirs populaires la dédicace de la petite et vieille église de *Saint-Martin-du-Lac,* au bord de la Loire, à une lieue de Baugy.

Le crédit de saint Martin auprès des pêcheurs avait sans doute pour origine le coup de filet miraculeux du diacre Caton[2], de Marmoutier, jeté sur l'ordre du saint qui, le jour de Pâques, faisant trève à son abstinence habituelle, se permettait de manger un poisson. Le pêcheur du monastère maugréait, prétendant qu'avec le vent régnant et ses tentatives infructueuses il était impossible de satisfaire son désir. Sur un ordre formel obligé d'obéir, il jeta son filet de dépit, en présence des jeunes moines qui l'avaient suivi, et dont la malice s'apprêtait à sourire de la déconvenue de saint Martin, mais contre leur attente le filet ramena un magnifique poisson. Les mariniers qui transportaient les marchandises sur le fleuve et amarraient leurs bateaux en face de Marmoutier avaient recueilli le récit de cette prise merveilleuse. Colporté par ces bateliers le récit avait ajouté un nouveau fleuron à la couronne du pêcheur d'hommes plus que de poissons, et ils n'avaient cru pouvoir mieux l'honorer qu'en baptisant de son nom le plus bel oiseau des ombrages riverains de la Loire, le Martin-Pêcheur.

1. Greg. Tur. *De miraculis*, c. xvi.
2. Sulp. Sev. *De virtutibus B. Martini.* (*Dialog.* III, cap. x.)

Digitized by Google

VIII

VOIE D'ORLÉANS PAR LE MORVAN. PAGANISME POPULAIRE DANS LA RÉGION DE ROUSSILLON, ANOST, LA PETITE-VERRIÈRE, CHATEAU-CHINON, FAUBOULOIN ET AUTRES LIEUX.

Les explorations précédentes nous ont entraîné au large et loin du point de départ; il a semblé nécessaire d'épuiser ce long parcours avant de reprendre les dernières traces de l'apôtre au moment où il quitta le pays éduen. L'ordre dans lequel est distribuée la mission peut être contesté, mais il est facile d'en joindre les tronçons et d'en restituer l'ensemble. On a réservé pour la clore avant de franchir la chaîne du Morvan, le groupe sud-ouest de cette chaîne traversé par les deux voies romaines d'Autun à Orléans par Château-Chinon, et d'Autun à Nevers par Saint-Honoré.

Il eût été peut-être plus méthodique de ne pas diviser l'action de saint Martin dans la région de Saulieu, et de diriger de là sa marche sur Château-Chinon et le Beuvray, sans quitter la montagne. Ce massif homogène comme ses habitants, ses mœurs et ses traditions eût présenté un tableau plus correct. Le mode de groupement, d'autre part, n'eût pas permis de se rattacher aux voies romaines, ainsi qu'on l'a fait jusqu'ici, en prenant sur chacune Autun pour pivot. Les deux voies citées, presque parallèles jusqu'à leur sortie des monts enserrent une région d'un seul tenant et d'une affinité telle qu'il était nécessaire de les laisser côte à côte à chaque lisière du lotissement.

La voie romaine d'Autun à Orléans, par Château-Chinon et Lormes, n'est pas plus que les autres dépourvue de

Digitized by Google

souvenirs de saint Martin et de superstitions rurales, elle offre néanmoins une lacune pour les monuments. Aucune église entre le point de départ et celui d'arrivée, Autun et Château-Chinon, n'y porte le nom de saint Martin. Le pays sans doute était alors couvert de forêts et un repaire de fauves; la dénomination d'une *Montagne des Ours (Mons Ursarius)* [1], sur la commune de Sommant, confirme celle de *pays des Ours* que Fortunat de Poitiers donnait, au sixième siècle, à notre Morvan. L'hémicycle de hauteurs boisées qui ferme au nord-ouest le bassin d'Autun, semblerait avoir été une barrière à la civilisation. Quelques ruines de villas, au sortir de la cité, une petite agglomération romaine dans un ancien refuge gaulois, à Dromt, commune d'Anost, quelques vestiges à Roussillon marquent des points habités assez rares; les rochers et les fontaines montrent seuls, dans l'état actuel de l'archéologie, la trace des cultes primitifs. La petite rivière de la Canche qui bruit dans les rochers de la vallée à laquelle elle a transmis son nom paraît, à l'entrée des gorges, avoir été divinisée comme l'Yonne sur le versant opposé; une statuette de Mercure, en bronze (fig. 180), trouvée récemment au-dessous du *Saut de la Canche*, dans son cours, a toutes les apparences d'un ex-voto. Si les églises font défaut les pierres restent, les fées n'ont pas abandonné leurs grottes, ni saint Martin ses conquêtes.

Près de la rive gauche de la Canche le vocable de l'apôtre reparaît à la *Fontaine Saint-Martin,* commune de Roussillon, sur l'ancien chemin de ce village à Saint-Prix.

On voyait, il y a peu d'années, au milieu de son bassin, une pierre à empreinte qu'on disait être celle du pas de l'âne du saint, à côté d'une croix de bois, tombée aujourd'hui de vétusté. Cette pierre a été enlevée dernièrement,

1. Bulliot, *Abbaye de Saint-Martin d'Autun*, t. II, charte n° 10. Confirmation des privilèges de Saint-Martin par le roi Raoul en 924, charte 74.

Digitized by Google

nous a-t-on raconté, par un habitant de Roussillon, au grand mécontentement des gens du pays. La fontaine Saint-Martin, isolée dans une pièce de terre à mi-côte un peu au-dessus du *Saut de la Canche*, déverse son eau dans cette petite rivière dont elle est la source la plus apparente.

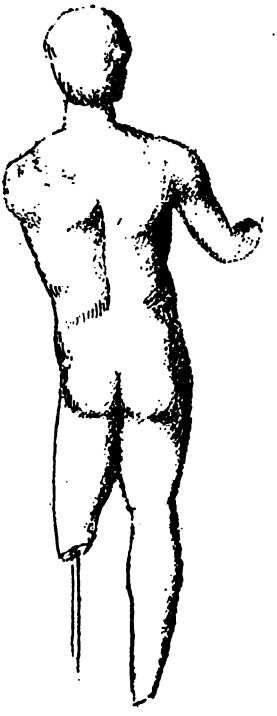

Fig. 180.

Les plus élevées, Fontaine Blanche et Fontaine Salée, au Bois-l'Abbesse [1], ne sont que des filets d'eau sortant de marécages.

La statuette de Mercure citée plus haut a été trouvée un peu plus bas que le confluent de la fontaine Saint-Martin.

1. Commune de Saint-Prix, à la séparation du versant de l'Yonne.

Digitized by Google

Les malades se rendaient la nuit à cette fontaine, s'y lavaient le visage et, après avoir bu, déposaient un œuf ou un sou pour perdre la fièvre; s'ils ne pouvaient s'y transporter on passait autour de leur tête un cordon que l'on retirait ensuite pour en orner la croix de saint Martin, de la même manière qu'à celles du Beuvray, de la Certenue et de Saint-Martin-de-Chazelles, aujourd'hui Saint-Firmin.

La présence de saint Martin, dans cette contrée où les sources sacrées sont nombreuses, serait d'autant moins hypothétique que la légende locale précise que l'âne de saint Martin imprima son pas à la fontaine de Roussillon, au retour d'une tentative à Glenne, château ruiné dans le voisinage, sur la Grande-Verrière. On y verra ultérieurement les traditions du missionnaire bien plus fortement affirmées. Cet écart entre les deux voies qui, à une distance de quinze kilomètres environ, coupaient la chaine du Morvan, était motivé par la diffusion des superstitions celtiques. Outre la fontaine sacrée baptisée du nom de saint Martin, une seconde, que la transformation chrétienne a attribuée sans réserve au *Bon Dieu*, coule dans un bois très rapproché; on y montre l'empreinte du pas d'un cheval (du diable, dit-on), et celui de l'enfant Jésus. Un usage plus directement chrétien a conservé à une troisième source, celle de Saint-Jean, des pratiques religieuses particulières à Roussillon. Le matin de la Saint-Jean, avant la messe, les fidèles se rendent processionnellement à cette fontaine où l'on chante l'hymne et l'oraison du jour, avec l'invocation *O Crux ave*, pour la préservation des biens de la terre.[1]

Les Maires des fontaines dans cette partie du Morvan autunois formaient une famille comme celles de la Certenue et étaient non moins bienfaisantes. Leur nombre insolite nous fait supposer une erreur, car au lieu de la triade réglementaire, la tradition prétend qu'elles étaient quatre

1. Communiqué par M. A. Gillot, ancien notaire à Roussillon.

Digitized by Google

cousines [1]. Ces quatre Dames étaient celles d'Anost [2], de la Petite-Verrière [3], de Faubouloin [4], près Château-Chinon, et de Reclesne [5]. Cette dernière semble faire double emploi, vu qu'elle passe sur le Mesvrin, pour une des trois sœurs, dames primitives de la Certenue. Il ne faudrait pas néanmoins trop insister à ce sujet, car la tradition quaternaire n'est pas sans exemple ailleurs. On cite, près d'un ancien moulin à vent, à Saint-Parise-le-Châtel (Nièvre), la *Pierre qui danse*, sur laquelle apparaissent quatre demoiselles qui ne sauraient être autres gens que des fées. [6]

Le chœur de l'église d'Anost, où se voient les tombes de Gisants, anciens seigneurs de Roussillon, désignés dans le pays sous le nom du *Père Gérard* et de sa femme, est de vieille date. La Notre-Dame placée autrefois sur le retable de l'autel était représentée alors par une statue de la vierge dont la devanture s'ouvrait comme un tryptique. Un panneau représentait l'Annonciation ; d'un côté l'ange avec la légende : AVE GRATIA PLENA ; de l'autre la sainte Vierge en prière et, au milieu, la statue de l'enfant Jésus assis aux pieds de sa mère et surmonté d'une colombe. Il tend les bras comme pour donner confiance dans leur périlleuse attente, aux femmes venues pour demander une heureuse délivrance. Une statue semblable existait dans l'église de Reclesne, objet de la vénération depuis des siècles, mais l'évêque d'Autun, Mgr de Roquette, sous Louis XIV, avait exigé qu'elle fût enserrée dans un cercle de fer qui en interdit l'ouverture [7], comme entachée de superstition et contraire à la dignité du culte de Marie.

1. Renseignement dû à M. l'abbé Lacreuze, curé de Laizy.
2. Canton de Lucenay-l'Évêque, arrondissement d'Autun.
3. Canton de Lucenay-l'Évêque, arrondissement d'Autun.
4. Canton de Château-Chinon (Nièvre).
5. Canton de Lucenay-l'Évêque, arrondissement d'Autun.
6. E. Chevalier, *Guide pittoresque dans la Nièvre*, Bégat, Nevers, 1857, p. 330.
7. J.-H. Pignot, *Gabriel de Roquette*, t. I, p. 244, Paris, Durand et Pédone-Lauriel, 1876.

Digitized by Google

La vierge de la Petite-Verrière est connue sous le nom de *Notre-Dame du Regard*, sa statue, autrefois, étant placée au-dessus d'un orifice dans un conduit qui amenait les eaux du Vaux-Bertrand dans les fossés de l'ancien château de la Chaloire. Les nourrices dépourvues de lait y venaient en *viage* pour remédier à cette pénurie et déposaient, comme à Reclesne, l'offrande d'un fromage qu'elles présentent actuellement à l'église, depuis la suppression de la statue. Cette attribution n'était pas la seule. Quand la sécheresse désolait la campagne, quand les pluies étaient trop abondantes, on venait d'Anost et lieux voisins processionnellement à Notre-Dame du Regard avec la même confiance qu'à Faubouloin. Si l'on demandait la cessation de la pluie, le curé était indemne et ne devait pas se mouiller les pieds, mais si l'on réclamait la cessation de la sécheresse, il devait être arrosé. Au moment où, venant d'Anost, il traversait la planche servant de pont sur le ruisseau de la Chaloire, les hommes armés de perches frappaient l'eau à tour de bras pour la faire jaillir sur le prêtre; les femmes quittant la procession arrachaient des branches aux arbustes et aux buissons pour l'asperger à qui mieux mieux [1]. Quant à la dame de Faubouloin, séparée de sa parenté pour être transférée sur le versant de l'Yonne, elle reparaîtra bientôt en son lieu dans sa chapelle célèbre, au milieu des pèlerins.

Cette digression a interrompu momentanément notre marche dans cette chaine accidentée dont les sommets sont compris entre cinq cents et neuf cents mètres. Le nombre et le culte des dames y était en rapport avec la multiplicité des cours d'eau qui coulent des deux versants dans les bassins de la Loire ou de la Seine. Chaque ravin produit le sien, désigné d'après le nom du hameau ou de la commune qu'il traverse, treize de ces ruisseaux, sur la seule

1. Récit de M. l'abbé Doret, curé de Curgy, témoin oculaire dans son enfance.

Digitized by Google

commune d'Anost, réunis en deçà de la Petite-Verrière à la rivière de Cussy, tombent dans l'Arroux au sud de Monthelon [1]. Le versant occidental ou de la Nièvre est non moins riche en sources qui alimentent les étangs ou le lit de l'Yonne pour le flottage des bois.

Sur le plateau que traverse la route actuelle de Château-Chinon, un peu plus haut que la fontaine de Saint-Martin, citée précédemment, une pièce de terre bordant le côté gauche de la route est couverte sur une assez grande surface de débris de tuiles à rebords. A la source du ruisseau de Mont-Maillot, un peu plus loin, existait une construction romaine à peu près détruite dans les ruines de laquelle on recueillit sur le sol même un important tronçon d'une colonne cannelée en beau marbre. Était-ce une villa ou un oratoire dédié au génie du cours d'eau? L'extraction des matériaux n'ayant pas eu malheureusement pour objet une constatation archéologique, ne permet pas de décider.

Les mêmes traces du culte des fontaines s'échelonnent sur toute la route jusqu'à Château-Chinon et autour de la montagne qu'occupait la forteresse celtique, à l'un des points culminants de la ligne qui sépare le Morvan autunois du versant nivernais. En dépit des atteintes que leur a portées la lutte du christianisme et des épurations qu'il leur a fait subir, leur tache originelle reste apparente et survit à toutes les épreuves. La *Fontaine des Ormes*, près de la ville, était sous la puissance d'une triade de sœurs dispersées depuis comme celles d'Anost et de la Certenue; à Château-Chinon même le curé allait bénir processionnellement chaque année l'eau de la grande fontaine [2]. A la chapelle de *Montbois*, bâtie à une faible distance de la voie romaine d'Autun à Entrains par les Pasquelins, sur la pointe d'une montagne conique qui domine le cours de

1. *Annuaire de Saône-et-Loire pour 1869*, p. 157.
2. Baudiau, *le Morvand*, t. I, p. 235, 1re édition.

Digitized by Google

l'Yonne et la pittoresque vallée de Corancy, les habitants de Château-Chinon se rendaient le 16 août en procession, et dans les temps de calamités venaient y implorer saint Roch dont le culte était célèbre contre la peste. [1]

« Au sud-ouest, sur l'ancien chemin de Moulins-Engilbert, se trouvait autrefois une autre chapelle dont la fondation remontait à une haute antiquité. Elle était dédiée à Notre-Dame et desservie par les moines de Saint-Christophe, prieuré de bénédictins situé jadis dans le voisinage de l'église de Château-Chinon. Près de l'édicule s'élèvent deux gros tilleuls dont les troncs séculaires sont couverts de christs, de madones et autres emblêmes chrétiens qu'y déposent de pieux fidèles. Cet édifice se nommait la *Chapelle au Chêne*. Tout porte à croire qu'elle occupait la place d'un arbre sacré parmi les Celtes du Morvand. Sa tradition locale, son nom, sa situation sur un plateau couvert de forêts, près d'une source aussi abondante que limpide, ne permettent guère d'en douter. » [2]

Les fontaines et les oratoires à pèlerinages étaient multipliés dans toute la région. A Chaumard, une fontaine conserve toutes ses traditions druidiques ; au hameau de la *Chapelle*, commune d'Alligny, à l'est de Montsauche, existait autrefois un petit oratoire où l'on envoyait les brebis malades. Entre Mhère et Ouroux (Château-Chinon et Montsauche), le sommet principal du chaînon qui sépare les deux villages et en forme l'extrémité septentrionale, se nomme le *Haut-du-Banquet*. Sur ce sommet nu et stérile coule une source d'eau vive où se tenait une ancienne fête celtique. Les paysans des environs s'y réunissaient, avec des vivres, et s'y livraient à de joyeux ébats, favorisés par la voie romaine qui passe à Mhère. On raconte que des cloches enlevées jadis à la paroisse et jetées dans un pré-

1. Baudiau, loc. cit., t. I, p. 257.
2. Ibid., 1re édit., t. I, p. 257, Nevers, Fay, 1854.

Digitized by Google

cipice appelé *la Gaussade,* sonnent encore à l'heure des offices des grandes fêtes, et qu'on les entend sous la vase et les plantes aquatiques[1]. A Châtin, la célèbre pierre de *Remoillon* tourne trois fois sur sa base, à midi.

Ces quelques exemples qu'il serait facile de multiplier suffiront en ce moment à esquisser le caractère de la région.

Les vicissitudes qui, durant le moyen âge, ont bouleversé le pays et la montagne où s'élevait l'oppidum de Château-Chinon ont éteint en partie sans doute le foyer des traditions. La plus importante foire de Château-Chinon, celle où se vendent de nos jours les bois du Morvan pour l'approvisionnement de Paris, se tient néanmoins à la Saint-Martin. A quelques pas seulement de la ville ces traditions ressuscitent vivaces dans la banlieue avec le nom de saint Martin. Son vocable reparaît aux églises comme celui des dames, des fées aux rochers; les légendes abritées dans les bois se raniment sous la feuillée des arbres sacrés.

Telle est celle de Faubouloin, la troisième sœur des Dames du Morvan, citées précédemment, et dont il était prématuré de parler ailleurs. Faubouloin, sur la commune de Corancy[2], à quelques kilomètres de Château-Chinon, était le point central d'une grande réunion religieuse, commerciale et baladoire du haut Morvan, dont l'origine est évidemment celtique.

« La Gaule renfermait peu de villages, dit le plus récent historien de saint Martin, les habitants des campagnes se réunissaient pour traiter leurs affaires ou échanger leurs produits aux carrois ou carrefours, formés par les principales voies de communication, dans certains champs consacrés par l'usage. Il était de bonne politique de profiter

1. E. Chevalier, *Guide pittoresque dans la Nièvre*, p. 218, P. Bégat, Nevers, 1857.

2. Arrondissement de Château-Chinon.

Digitized by Google

de leurs assemblées pour leur enseigner la religion et de choisir les mêmes endroits pour y élever des oratoires et des églises. »[1]

C'est ce qui eut lieu à Faubouloin, un des rares intervalles de la contrée, où la forêt cédait alors à la culture quelques arpents. On venait au printemps et aux semailles d'automne, pour y invoquer, sous les Gaulois, le génie d'une fontaine restée célèbre dans le pays, à l'égal au moins de celle de l'Yonne. Les files de pèlerins du haut Morvan accouraient, dans les temps de sécheresse, demander la pluie au druide du lieu dont la baguette magique, en remuant l'eau de la fontaine, appelait l'ondée désirée que les assistants pensaient provoquer en l'inondant lui-même. Une chapelle chrétienne, après la conversion du pays, sanctifia la source païenne, qui fut dédiée à la Vierge, sous le nom de *Notre-Dame de Faubouloin*. Bâtie dans les bois sur un rocher qui domine le ruisseau flottable du Reinach, affluent de l'Houssière, sa situation pittoresque ajoute à son prestige. Les villages voisins dans un rayon étendu, s'y rendaient encore processionnellement, il y a peu d'années, comme les Celtes leurs ancêtres, pour demander la fin de la sécheresse. Arrivés au passage du Reinach le cortège s'arrêtait, et les pèlerins se déchaussant prestement puisaient dans leurs sabots l'eau du ruisseau dont ils aspergeaient bon gré mal gré leur curé, comme autrefois le prêtre païen.[2]

Le pèlerinage de Faubouloin a lieu deux fois par an, a-t-on dit, à la pleine lune de mars, le lundi de Pâques, comme au vallon de Men-Vaux, et le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge. Il donna lieu dans la forêt à une fête comme celle du Beuvray. Le curé de Corancy y célèbre

1. Lecoy de la Marche, *Saint Martin*, p. 217.

2. Le même usage existait jadis à la procession faite à la croix de la Doux de Seine, la source la plus élevée de la DEA SEQVANA. (Courtépée, loc. cit., t. IV, p. 228.)

Digitized by Google

à ce moment les saints offices, les pèlerins, dans le cours de l'année, s'y rendent isolément. A la source du Reinach qui coule sous le rocher, et dont l'eau baptisait si cruellement chaque curé conduisant le pèlerinage de sa paroisse, se dresse à la jonction de deux filets d'eau, au-dessous d'un petit étang de flottage, une grosse pierre à bassins. Elle est connue sous le nom de *Pierre écrite*, quoique privée de toute inscription.

Les souvenirs de saint Martin font une ceinture à Notre-Dame de Faubouloin. Le village de Dommartin[1], à huit kilomètres de Château-Chinon, a emprunté à saint Martin son nom ainsi que le vocable de son église. Celui de Frétoy, à 4 kilomètres plus loin, et limitrophe de Corancy (Faubouloin), était dédié pareillement à saint Martin avec sa chapelle élevée sur un monticule. Dans les bois de Lavault et Brenet, à mi-chemin de Frétoy à Château-Chinon, près de la route de ce chef-lieu à Montsauche[2], est une roche en forme de pyramide tronquée. Plusieurs bassins creusés à sa surface passent pour les *plats du festin des Fées*.[3]

Sur la même roche une excavation isolée avec un point saillant au centre est l'empreinte du *pas de l'âne de saint Martin*, qu'il y laissa en s'élançant du bois de Griveau jusqu'à Verdun[4], où des ruines romaines observées dans la forêt étaient attribuées à la destruction d'un temple d'idoles auquel les traditions des fêtes païennes avaient survécu. Le *Fou*[5] *de Verdun*, hêtre gigantesque, plusieurs fois séculaire, haut de 40 mètres, rappelait les anciens arbres sacrés de la Gaule, ses ancêtres, les *arbores sacrivæ*, couverts d'offrandes, qu'on ne coupait ni ne brûlait jamais.

1. Cité en 1160. — Canton de Château-Chinon.
2. Chef-lieu de canton, arrondissement de Château-Chinon.
3. Docteur Jacquinot, *les Mégalithes de la Nièvre*. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, mai et juin 1886, p. 340.)
4. Récit de M. Pierre Dufour, de Lavault de Frétoy.
5. *Fou* (fagus d'où fagot), nom populaire du hêtre.

Digitized by Google

C'était le dernier rejeton peut-être, dans le Morvan, de cette famille de dieux forestiers représentés dans les villes mêmes, à Toulouse par le dieu *Six-Arbre* (Sex Arbor), à Vienne, en 400, par l'*Arbre des Cent Dieux* (Arbor centum deorum), remplacé par l'église Saint-Sévère. Autour du tronc vénéré du *Fou de Verdun*, chaque année, sous l'immensité de son ombrage, près d'une voie romaine, ce roi des forêts voyait, de temps immémorial, se dresser les tables des marchands et des cabaretiers pour une étape réglementaire et fidèlement observée par la jeunesse au retour des fêtes de Faubouloin[1], terminées souvent comme celle du Beuvray par des rixes sanglantes.

Avant de quitter, dans la banlieue de Château-Chinon, Frétoy et Dommartin à la source d'un petit affluent de la rivière d'Anisy, le village de Saint-Hilaire, sur le Gara, avec sa source de l'*Huis-Chamart*[2], à un affluent analogue de la même rivière, rapproche une fois de plus le nom de saint Martin de celui de son maître. L'église de Blismes, dans le voisinage, est aussi sous le vocable de saint Martin; il s'y tient, le 11 novembre, jour de sa fête, une foire très ancienne. L'apôtre aurait même dépassé ces limites, car au nord de Montsauche, sur la commune de Dun-les-Places qui a pour patron saint Martin, ses traces légendaires reparaissent dans une localité mal famée, lieu dit *Meix-aux-Gueux*. Saint Martin, serré de près par ses ennemis, éperonne sa monture qui bondit par-dessus la rivière de Cure et va tomber à plus d'un kilomètre en Breuil, sur une pierre où ses genoux se gravent en creux. Cette pierre que l'on allait voir dans le bois de Breuil a été détruite[3]. Sur la route de Montsauche à Corbigny, au village de Vauclaix[4], on montre la *Fontaine Saint-Martin* où

1. Baudiau, *le Morvand*, t. I, p. 351.
2. On y plongeait la statue de saint Mamert pour ou contre la pluie.
3. Récit de F. Barat, né à Dun-les-Places en 1799, transmis par A. Millien.
4. Canton de Corbigny (Nièvre).

Digitized by Google

les malades de tout le pays venaient déposer leur offrande et chercher guérison. Le propriétaire du terrain imagina d'agrandir cette fontaine pour en faire un vivier ; il enleva la croix que les siècles avaient respectée et jeta trente carpes dans le bassin. Dès le lendemain il n'y restait qu'un peu d'eau et tout le poisson était mort. Quelques malades vont encore aujourd'hui déposer un sou, un œuf, à cette fontaine. La tradition rapporte que saint Martin s'y arrêta pour se reposer et se désaltérer. Un peu plus loin (même commune), on montre sur deux points différents *deux pas de saint Martin ;* l'un, dans une prairie, sur une roche représente en creux la forme d'une sandale ; l'autre, dans un petit bois, figure non pas l'empreinte d'un pied, mais celle d'un *berceau*. « J'ai demandé, sans pouvoir être renseigné, pourquoi on attribuait à saint Martin cette empreinte d'un berceau ; il y a eu là sans doute une légende oubliée aujourd'hui [1]. » Ne serait-on pas fondé à voir dans ce berceau la répétition d'une légende conservée, par exemple, à la *Pierre de la Mule,* à Noirétable, dans le Forez, où l'on portait dans l'excavation les enfants mort-nés, en priant saint Martin de leur rendre un souffle de vie pour recevoir valablement le baptême ?

Cette dernière excursion se relie dès lors à la station de saint Martin, dans le Morvan avallonnais et sédélocien, dont elle ne devrait pas être séparée, mais le tracé des voies romaines, seul moyen de communication que l'apôtre, selon toute apparence, eût à sa disposition pour pénétrer dans ces contrées sauvages, l'obligeait à en aborder séparément les divers cantons.

En changeant de direction remontons l'Yonne jusqu'à sa source, au sud-est de Château-Chinon, pour y recueillir les premières légendes celtiques de la DEA ICAVNE. Saint Martin ne figure pas personnellement dans ces légendes,

1. Dû à l'obligeance de mon confrère Achille Millien.

Digitized by Google

mais le cercle dans lequel elles se déroulent est entouré littéralement par ses traces plus accentuées dans ce circuit que nulle autre part, ainsi qu'on le verra lorsqu'il traversera le Beuvray.

Le missionnaire continuait de se trouver dans ces nouveaux parages en présence du culte populaire des sources, familier dans ces montagnes, dont un des principaux était celui de la DEA ICAVNE, la fée de l'Yonne. Des ruines, sous de grands arbres tout auprès de sa source et au bord de la voie qui suit le vallon de l'Yonne, y indiquent l'existence d'un oratoire desservi par un prêtre. Une fouille bien qu'incomplète a mis à jour tout auprès partie d'une habitation romaine isolée dans ce lieu désert, et qu'il serait curieux d'explorer entièrement. L'absence absolue de médailles dans cette fouille n'a pas permis de donner une date à la disparition de l'établissement que nous nous bornons à signaler, mais les caractères de la construction reconnue[1] ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle on l'a assignée.

Les légendes des fées de l'Yonne, habitantes de ces gorges, où l'œil n'a d'autre aspect, sur de longs espaces, que le cours sinueux du torrent, le ciel et les hêtres, occupaient une large place dans les récits merveilleux du pays. Ces fées avaient un jour formé le projet de changer le cours de l'Yonne, travail facile du reste, vu que sa source est sur un faîte étroit entre deux versants, et de la faire couler dans la Séglise dont les eaux vont à la Loire par la Halène et l'Aron.

Ayant obtenu du ciel l'autorisation de réaliser cette singulière fantaisie, elles se mirent à l'œuvre pour ramener les eaux, et creusèrent sur les pentes qui dominent le cours de grands fossés convertis aujourd'hui en ravins

1. Cette fouille a été faite, en 1880, par M. le vicomte d'Aboville, propriétaire du sol.

Digitized by Google

dans les bois. Elles voulaient faire refluer les eaux écoulées jusqu'aux *Roches zuives* ou *juives*, sur le territoire actuel de la commune de Fachin[1]. Ces roches quartzeuses d'un aspect étrange dressées sur un sommet dénudé et entouré d'une lande parsemée de quartiers de rocs, de pierrailles blanches comme des ossements, au milieu d'un vaste horizon, offrent un spectacle propre à frapper l'imagination. On peut se figurer sur cette lande écorchée par les vents la demeure des fées, lieu de sabbats, et on ne saurait affirmer que les amoncellements rocheux qu'on y remarque n'aient fait partie de quelque enceinte sacrée, ruinée depuis des siècles. Des traces de murs en pierres sèches malheureusement trop frustes pour autoriser une date n'ont pu servir d'habitation en pareil lieu qu'à des races d'une rudesse à toute épreuve.

On comprend dès lors les efforts des génies celtiques pour leur fournir de l'eau. L'Yonne remontait donc dans les fossés, franchissait tous les obstacles, à travers la forêt de Chalenson. Les fées près d'atteindre le but se glorifiaient déjà du succès de leur entreprise, lorsque l'une d'elles, gonflée d'orgueil et oubliant qu'elles devaient tout à la faveur céleste, s'écria dans son transport :

Les eaux viennent de Challe en Chalenson,
Que Dieu veuille ou non,
Nous les tenons.

A ce mot malencontreux le charme est rompu. La puissance divine outragée reprend ses droits, la nature ses lois, l'eau retombe par torrents, les fossés se vident, et l'Yonne au fond de la vallée creuse péniblement à travers les rocs le sillon encaissé qui la conduit à la Seine hors des montagnes du Morvan.

1. Canton de Château-Chinon.

Digitized by Google

Une autre légende relative à la roche de Chalenson a cours aussi dans le Morvan. Un seigneur de Glenne y avait caché un trésor et tenu le propos suivant : « Celui qui aurait Chalenson serait plus riche que Beaune et Dijon[1]. » Cette roche ressemble fort à celle d'un *locus consecratus* où l'on déposait des offrandes.

A la suite de la légende celtique sur les fées de l'Yonne, la conquête romaine a aussi laissé la sienne dans ces vallons vénérés. Si l'on en croit l'*Album pittoresque de la Nièvre,* un centurion de l'armée de César, préposé à la garde du pays avait rencontré, dans la forêt, une prêtresse de la DEA ICAVNE dont il s'était épris. Aux approches d'une grande fête des *Nimides,* la jeune fille lui avait fait promettre de ne pas s'aventurer sur le sol des cérémonies sacrées interdites sous peine de mort à l'étranger, mais le soldat soupçonnant une conspiration peut-être que le devoir militaire lui commandait de surveiller et de déjouer, s'était glissé furtivement dans l'épaisseur des bois. Reconnu et saisi par la foule, la prêtresse de l'Yonne s'élance en s'écriant que si le sang est versé, la liberté est à jamais perdue, et qu'une religion nouvelle anéantira le culte des dieux gaulois. Vains discours, vains efforts ! le sacrificateur égorge le Romain. Ce fut, dit la légende, la dernière victime humaine offerte aux dieux nationaux. Mais le vœu de la prêtresse avait été exaucé, les Gaulois étaient pour toujours soumis au joug et le christianisme s'apprêtait à anéantir leurs divinités[2]. C'était saint Martin qui se chargeait d'accomplir la seconde part de la prophétie de la druidesse. Ses pas se succèdent sans interruption dans toute cette région.

1. Raconté par M. Cloix, ancien maire de Villapourçon.

2. E. Chevalier, *Album pittoresque de la Nièvre,* p. 264. P. Bégat, imprimeur-libraire-éditeur, 1857.

Digitized by Google

IX

DÉPART DE SAINT MARTIN. SUITE DU MORVAN AUTUNOIS. — LE MONT BEUVRAY. LA VILLA PORCARIA.

Saint Martin achevait, par l'excursion dont il vient d'être parlé, sa mission dans les montagnes du Morvan, au nord-ouest d'Autun, entre les sources du Cousin, de la Cure et de l'Yonne. Les voies romaines lui avaient successivement livré l'accès des peuplades incultes qui les occupaient, et facilité l'évangélisation de celles du bassin de l'Arroux et de ses affluents jusqu'à leur point d'origine. Une seule voie restait, réservée sans doute pour le départ, celle qui devait le conduire au terme de son voyage. L'heure des adieux approchait, il allait quitter cette église d'Augustodunum avec laquelle il venait de contracter des liens que la mort ne devait que resserrer. Du rempart de la cité il pouvait suivre dans la plaine le tracé de la chaussée qui le conduirait au pied du mont Bibracte ; la vue lointaine du vieil oppidum semblait un appel à la parole de l'apôtre qui, depuis Avallon jusqu'aux plus hautes cimes du Morvan, n'avait cessé de combattre. Il avait sous les yeux la seule partie du pays privée jusqu'alors de ses enseignements, l'extrémité méridionale de la chaîne qu'il venait de parcourir. L'œuvre resterait-elle inachevée ? Là haut, bien que la politique romaine eût dépeuplé l'oppidum, le temple de la DEA BIBRACTE [1], l'oratoire de Mercure NEGOTIATOR [2] étaient debout sur le sommet sacré où les ruines et les souvenirs

1. *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. série, t. III, p. 299.
2. Id., ibid., t. XIV, p. 3.

Digitized by Google

de Bibracte parlaient encore au cœur des peuples et les ramenaient, dans de grandes assemblées, sacrifier aux anciens génies des Éduens. Cette suprême conquête s'offrait comme le couronnement de la campagne apostolique de saint Martin.

L'histoire est muette sur les incidents de son départ, mais on a déjà vu, et on peut rappeler sans crainte d'erreur, d'après Sulpice-Sévère, le concours des foules même païennes[1], accourant sur son passage pour voir l'homme extraordinaire dont la Gaule, la chrétienté même célébraient à l'envi le nom et les vertus. La mission laborieuse qu'il venait de remplir dans les campagnes éduennes, les périls qu'il avait bravés, les prodiges accomplis ne pouvaient laisser indifférents ni le peuple ni le clergé; ce départ dut être une marche triomphale comparable à l'entrée des empereurs. La voie quittait Autun par la porte romaine d'Arroux qu'on peut admirer encore aujourd'hui, pour franchir la barrière des hauteurs du Morvan et rejoindre le cours de la Loire. La chaussée se détachait, en quittant la ville, de la voie de Sens, pour traverser le Ternin, près du monument improprement connu sous le nom apocryphe de *Temple de Pluton*, rasait l'enceinte de la tour dénommée non moins arbitrairement *Temple de Janus*, et coupait la plaine de l'Arroux par le polyandre du bois Saint-Jean, Monthelon, Vauthot, la Boutière. Elle aboutissait à trois milles plus loin, au col de *les Chenaux*, point de partage des deux versants d'Autun et de Nevers, de l'Arroux et de l'Arron, de la Loire et de la Seine, l'Yonne prenant sa source à cette lisière. C'est entre Autun et *les Chenaux* que se révèlent, comme sur les autres voies, les vocables et les traces de saint Martin, marquant les semences de sa prédication.

1. *De vita B. Martini.* « Apud Parisios vero dum portam civitatis illius magnis secum turbis euntibus introiret. » Cap. VI et *passim*.

Digitized by Google

Aux premiers milliaires d'Autun on ne rencontrait dans la plaine que des villas et point d'agglomérations. Monthelon, à six kilomètres, n'était pas autre chose, vers le quatrième siècle. Sa dénomination de *Monsteloni* rentre dans une classe nombreuse de noms mérovingiens indiquant des lots de terre, des curtis, comme *Cortecloux,* un de ses hameaux. La villa romaine de Chantal, près du petit village actuel de Monthelon, offre encore des restes annonçant une certaine richesse; Monthelon figure pour la première fois sous ce nom latin de *Monstelonus* ou *Montelonum*, vu qu'on n'a ce nom qu'au génitif, dans le fragment de pouillé du onzième siècle publié à la suite du *Cartulaire de l'évêché d'Autun*[1]. Sa proximité de la ville, avant que le christianisme fût définitivement implanté maitre du pays, ne permet guère de lui attribuer le siège d'une paroisse, à une époque aussi reculée que celle de saint Martin. Sa chapelle du douzième siècle, ancienne dépendance de l'église d'Autun, lui doit sans doute sa fondation.

A deux milles plus loin, sur la terre de Vauthot, lieu dit *le Buisson,* une seconde villa autrement considérable, au bord même, à gauche de la voie, a laissé aussi des fondations de portiques et de salles d'une dimension inusitée.

Dans une pièce de cette grande construction romaine, existe encore une mosaïque en cubes de verres mise à jour en 1846 et recouverte avec soin après la fouille. Cette ruine était désignée autrefois sous le nom de *Couvent de Saint-Martin*, d'après le récit de deux vieillards[2] dont la

1. De Charmasse, *Cartul. de l'évêché*, p. 365.

2. Bondeau Claude, de la Croix-Blanche, près Vauthot, âgé de 75 ans, et qui l'avait recueilli dans sa famille domiciliée depuis longtemps au même lieu, et Montcharmont Louis, son contemporain, domicilié au Buisson. D'après leur récit la ruine fut fouillée une première fois en 1831 pour en extraire des matériaux de construction. On trouva alors un certain nombre de médailles, des carrelages en marbre et en mosaïques, qui furent détruits par les enfants. De nouvelles fouilles faites par la Société Éduenne en 1846 ont permis de lever une partie du plan de la villa et de constater l'existence d'une mosaïque en cubes de verre colorés. (V. *Mémoires de la Société Éduenne*, Autun, Dejussieu, 1889, t. XVII, p. 240.)

Digitized by Google

famille habite d'ancienne date le pays. Mais aujourd'hui on ne dit plus que le *Champ-Martin*. Ce nom de couvent est très généralement appliqué en Franche-Comté et en Bourgogne aux substructions romaines dans les villages. Comme toujours les anciens y voyaient de temps en temps une wivre, serpent ailé jetant du feu, aussi disait-on qu'un trésor était caché dans les ruines.

A une lieue du Buisson, à droite de la voie romaine, le hameau des Duées a de très belles sources qui vont au Méchet.

Il est facile de reconnaitre dans cette dénomination une altération locale du nom des *Douées*, des *Douix* imposé aux génies des sources de la Bourgogne. Ce nom n'est pas une anomalie dans cette partie du Morvan, il se retrouve un peu au delà sur un des contreforts de l'oppidum de Bibracte.

Le *Mont aux Duées*, entre deux gorges du flanc sud-ouest du Beuvray et celle de la Séglise qui coule au pied, domine la vallée de la Roche-Millay, au-delà du *Pas de l'Ane* de saint Martin. Les ravins, les eaux qui bruissent à l'entour, les bois et les rochers qui l'environnent en faisaient une demeure digne des fées du Morvan auxquelles il était consacré.

Une trace caractéristique avant de quitter la localité des Duées, est le vocable uniforme de l'église du village voisin, ainsi que celui d'une chapelle rurale située à proximité, toutes deux dans l'ancienne châtellenie de Glenne et dédiées à saint Martin.

La Grande-Verrière, village sur le Méchet, était une importante villa à laquelle le voisinage de petites usines où, dès l'époque romaine, on transformait en verre les sables fins des forêts adjacentes, avait fait donner le nom de *Vitraria*.

Après le passage de saint Martin et la conversion des habitants, la première chapelle qui y fut élevée reçut

Digitized by Google

son vocable[1] maintenu à l'église d'aujourd'hui. Cette chapelle de saint Martin est rappelée dans une charte de 877 par laquelle Charles le Chauve en fait don ou plutôt restitution à un de ses leudes désenchanté de la cour et devenu abbé de Saint-Martin d'Autun. La *villa Vitriaria* était dominée par un ancien fort celtique, demeure d'un des principaux brennes de ces montagnes, chargé avant l'arrivée des Romains de la garde des avenues de Bibracte. Ce poste, transformé alors et modifié dans son caractère militaire qu'il devait reprendre au moyen âge, avait conservé son nom gaulois latinisé, *Glana*, *Glane*, *Glenne* (château sur une vallée), dit-on, traduction justifiée du reste par la situation. Il était occupé à l'époque romaine par quelque descendant sans doute des anciens chefs; la présence de la tuile à rebords et de pièces impériales recueillies dans les ruines[2] ont permis de constater ce séjour.

Sur la pente de la montagne, entre Glenne et Verrière, coulait une ancienne source sacrée où l'on apportait des offrandes pour la réussite des abeilles; elle fournissait de plus aux populations voisines des pronostics sur l'avenir. Un malade était-il gravement atteint, un nouveau-né semblait-il languissant, on plongeait dans l'eau une petite poupée d'étoffe et, selon qu'elle s'enfonçait ou surnageait, on pouvait augurer de la mort ou du salut. On s'y rendait encore, il y a cinquante ans, pour demander la pluie. Cette fontaine, ainsi que la chapelle qui remplaça sans doute quelque cancel antique, portaient l'une et l'autre le vocable de saint Martin.

Lorsque la chapelle, à la suite des siècles, se fut écroulée et que la trace même des murs disparut sous la mousse, les

1. Charte de 877. Donation de Charles le Chauve à Badilon. « Vitriaria villa cum capella in honore S. Martini. » (Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, t. II, charte n° 4.)

2. Collection de M. le baron d'Espiard.

Digitized by Google

fidèles courbèrent au dessus les tiges des jeunes arbres poussés dans les ruines et, réunissant par des liens leurs extrémités aboutées, avaient recouvert l'emplacement par cette voûte de verdure[1], qui a disparu à son tour.

De Vauthot, la voie romaine, à sept kilomètres, gagnait, par les hameaux des Trois-Cheminées et de la Chauvotte, la Boutière que l'on croit être la station romaine de *Boxum*. L'identification est d'autant plus probable que cette localité aujourd'hui composée de quelques maisons seulement abritées autour d'un petit castel, resta, durant tout le moyen âge, le gite des voyageurs et des chevauchées[2] qui se rendaient aux foires du Beuvray et en Nivernais. La découverte toute récente de ruines et de poteries romaines[3] ajoute un nouveau poids à cette attribution.

La Boutière, au confluent de deux sources du Méchet, était le point d'une première bifurcation. Une branche se détachait en gravissant dans les bois des pentes bien ménagées jusqu'au lieu dit la *Croix du Rebout,* et de là celles du Beuvray sur le versant autunois pour traverser l'oppidum dans toute sa longueur.

Son trajet anfractueux à travers des lieux absolument déserts n'a conservé aucune trace mythologique ; trois pierres funéraires à personnages tenant l'*ampulla,* taillés dans un granit brut par un ciseau plus brut encore, constatent cependant la présence d'anciens habitants dans le voisinage. On doit noter aussi dans un pré peu distant la belle source de la *Bize à l'Ane*, dont la dénomination singulière attend un interprète, si on ne veut pas l'attribuer à l'âne de saint Martin, comme le *Pas de l'Ane* du Beuvray.

L'autre branche, en passant sur le territoire de Saint-

1. Elle existait encore en 1854, époque à laquelle nous l'avons visitée, sous la conduite du garde.

2. *Mémoires de la Société Éduenne,* nouv. série, t. VII, p. 63.

3. Lieu dit Champ des Rondes, nos 200 et 201 du plan. Cadastre Saint-Léger-sous-Beuvray.

Digitized by Google

Prix, rejoignait au col de les Chenaux la voie venant de l'Yonne qu'elle coupait à angle droit, au pied du mont Beuvray.

Ce quadrivium à l'intersection d'un défilé entouré de forêts, où se rencontraient des lignes conduisant dans toutes les directions habitées aujourd'hui, avait une importance capitale, aussi paraît-il avoir fourni un temps d'arrêt à saint Martin. Les mentions légendaires sont tellement multipliées à son sujet dans les environs, à partir de cette station, que cette halte semble indubitable. Il aurait, avant d'aborder le Beuvray, circulé dans les campagnes environnantes et spécialement au nord-ouest de l'oppidum. Sa tentative se justifie tant au point de vue des communications que de l'incrustation du paganisme rural.

En dépit du nombre des voies le pays était resté sauvage. Des limites de l'Autunois jusqu'au-delà des monts du Morvan, on ne rencontrait guère que les bois sur la Canche, sur la Cure, sur l'Yonne, la Dragne et la Séglise. La multitude de petites rivières qui descendent du Beuvray et du massif des sources de l'Yonne, coulaient dans ces forêts, domaine incontesté des génies et des *fades* abrités sous les hêtres, loin des attaques des évêques et du clergé des villes. La sécurité des routes n'était même pas assurée, car dans une gorge dangereuse, au-delà de les Chenaux, on trouvait, à des distances rapprochées d'environ 500 mètres, le long de la voie qui conduisait aux thermes de Saint-Honoré, de petites loges uniformes qu'on ne peut attribuer qu'à des gardiens. Le revêtement des murs en petit appareil régulier de grès extrait au-delà d'Autun dénote une construction du fisc[1]. Dans les clairières de cette région forestière s'abritaient des porcheries dont un nom a surnagé intact, la *Villa Porcaria* (Villapourçon)[2]. Les pâtres, à

1. *Mémoires de la Société Éduenne*, t. VI, p. 283 et suiv.
2. Canton de Moulins-Engilbert, arrondissement de Château-Chinon

Digitized by Google

peu près aussi sauvages que le troupeau confié à leur garde, parcouraient, durant la glandée, les monts qui entourent les sources de l'Yonne, la Gravelle, Pruneley, le Folin. Pendant que la bande s'engraissait, le porcher imbu des légendes du druidisme[1], des incantations, des apparitions des fées et de leurs prouesses merveilleuses, s'adonnait dans la solitude aux pratiques du paganisme rustique, peu varié dans ses formes et dans ses offrandes, empruntant peut-être un caractère plus sombre à l'aspérité des sites, à l'immensité des parcours. Si on ne trouve plus d'images sculptées comme dans les vallées de l'Ouche, de l'Armançon et de la Dheune, les roches granitiques qui se dressent dans les terres ou couronnent de leurs massifs, les pitons restent avec les fontaines et les arbres visités clandestinement, l'objet d'un culte ou d'une terreur superstitieuse. Attaquer de front ces superstitions retranchées dans de pareilles forteresses et si bien abritées contre la civilisation des pays de plaine était une entreprise périlleuse pour la vie, incertaine pour les résultats. Ces considérations étrangères aux apôtres chrétiens étaient un encouragement pour saint Martin.

Quoique les pratiques les plus grossières du druidisme fussent dominantes et que le naturalisme le plus élémentaire eût surtout pour temples les forêts, quelques oratoires, produit de l'influence romaine, se montraient timidement. Le sommet du Beuvray avait un temple ; l'inscription votive de la DEA ICAVNE permet d'en attribuer un à l'Yonne ; un petit oratoire, à un mille de les Chenaux, dans la montagne, a laissé, près du village de Glux, des vestiges certains. En ouvrant la route de ce village à Saint-Prix, en

1. On sait que les druides étaient censés diriger les orages. En 1861, après l'ouragan qui saccagea cette partie du Morvan, la mère du cantonnier de Villapourçon nous affirma « avoir vu six têtes de curés conduisant les nuages ». Comment le pays aurait-il pu échapper ?

Digitized by Google

janvier 1884, on rencontra d'anciennes fondations offrant quelque analogie avec les constructions du Beuvray. La pièce de terre qui les recélait, dite Champ des Chapelles, est à deux cents mètres de l'église actuelle. On y remarquait deux tertres contigus et parsemés de débris de tuiles à rebords. Rappelons que ce même nom *Champ des Chapelles*[1] s'est déjà rencontré sur la route de saint Martin à Corgoloin, et qu'on y a découvert un oratoire rural rectangulaire avec des divinités brisées. La fouille du *Champ des Chapelles* de Glux a révélé pareillement, à notre avis, un oratoire rural, genre de construction moins rare dans la riche Bourgogne que dans notre Morvan trop peu exploré, il est vrai. Ces tertres recouvraient une construction qui fut fouillée. La maçonnerie se ressentait de la pauvreté du pays ; la chaux, si elle a été employée, ne figurait que pour mémoire dans le mortier de terre, on l'avait compensée par l'épaisseur des murs. Ceux de l'oratoire, en effet, malgré ses faibles dimensions, sont épais d'un mètre, indice d'un édifice spécial, car ceux de la maison voisine n'ont que 0^m70 et même 0^m60. Son étendue qui n'exigeait pas cependant un cube aussi considérable n'est que de onze mètres en œuvre sur sept. L'entrée a 2^m60 de large et est placée près de l'angle nord-ouest. Cette singularité disparaît à l'œil si l'on tient compte, à l'extérieur, d'une petite case de 3^m30 de long sur 1^m50 de large, prolongement de la façade, et terminant un portique dont le surplus a disparu. Le bâtiment rectangulaire est isolé entre deux enclos. La décoration exceptionnelle du compartiment rectangulaire achève de le caractériser. C'est l'emploi de la mosaïque dont on a recueilli quelques cubes dans le déblai, et celui du marbre qu'on y a rencontré en tablettes.

Le marbre provient d'une carrière située à quelques kilomètres, *au Puy* ou *Champ-Robert*. Derrière le chevet de

1. Fouillées par M. C. d'Aboville, maire de Glux.

Digitized by Google

l'oratoire est un petit *adytum* de 3m70 de large sur 5 mètres de long. Une encoignure de 1m50 de large sur 1 mètre de long, sorte d'auvent, le rétrécit sur un angle, et servait à abriter les marches d'un escalier.

L'*adytum* est attenant d'une part au sanctuaire, et du côté opposé, à une cour de 20 mètres de long sur 11 mètres de large, murs de 0m70 compris. Une seconde cour ou enclos de même longueur que l'oratoire régnait sur son flanc droit, mais il n'en reste que deux murs parallèles paraissant incomplets, de 4m80 chacun de long et ne permettant pas de déterminer une dimension fixe. Les médailles ont fait complètement défaut ; on n'a recueilli que deux gonds de porte, aplatis comme ceux du Beuvray, un instrument de fer pour recevoir un verrou, une grande penture de porte en fer ouvragé, ayant dû appartenir à l'entrée principale. Un mur de soutènement en gros blocs de pierre sèche, interrompue à une distance de 9m50, semblait devoir se relier à une seconde construction située à 23 mètres ; il n'avait plus que 0m40 de haut et paraissait avoir soutenu un terre-plein entre la chapelle et la maison. Cette dernière est, à nos yeux, celle du prêtre, car à proximité de tous les oratoires que nous avons fouillés jusqu'à ce jour, nous en avons toujours rencontré une. Elle avait la forme d'un rectangle de 10 mètres de long sur 6 mètres de large, on y a reconnu deux carrelages superposés de terre glaise battue, entre lesquels des bois carbonisés par un incendie. Ils étaient, par leur composition et leur aspect, la reproduction rigoureuse de ceux du Beuvray. A l'extrémité de l'habitation était un four avec une aire en terre battue, au niveau des pièces et très bien construit. Les poteries en terre grossière, pleine de mica et assez mal cuite n'offraient pas de particularité remarquable, à l'exception des débris d'un grand et épais dolium avec rebords aplatis et un cordon saillant, agrémenté de dépressions faites avec le pouce, identique à un vase semblable trouvé

Digitized by Google

dans la butte de Montescot, sur la Halène, et attribué au deuxième siècle par Riocreux. On trouva en même temps le goulot allongé et très fin d'une petite *ampulla* en verre, imprégné de noir. Un dernier indice vient corroborer l'attribution du *Champ des Chapelles* à un oratoire. A 300 mètres environ du champ et à un niveau un peu inférieur, est le *Champ des Tartres,* prononciation morvandelle de *Tertres,* croyons-nous, où coule *la Fontaine de saint Denis*, patron de la paroisse de Glux, à laquelle on se rend en pèlerinage de toutes les communes voisines, le jour de la fête. On y boit et on emporte de l'eau pour se guérir du mal de tête. Les processions s'y rendent aussi de Glux, dans les temps de sécheresse, pour obtenir la pluie. La fontaine, sous une petite niche voûtée en pierre sèche qui paraît taillée, jaillit dans une excavation creusée de main d'homme à une certaine profondeur. Or, une tradition significative rapporte qu'au temps passé, le maître du champ, pour le régulariser, ayant comblé l'excavation, essaya ensuite de labourer. L'opération marchait à sa guise, mais arrivés à l'emplacement comblé, les bœufs refusèrent obstinément d'y passer, les jurons et l'aiguillon restèrent sans effet. La source déshonorée était remontée jusqu'au *Champ des Chapelles.* Le maître comprenant la gravité de son sacrilège se hâta de débarrasser l'ancien creux de la source pour la restituer aux pèlerins, mais on fut obligé de se rendre en procession au *Champ des Chapelles* pour la ramener [1]. Cette légende, semble-t-il, établit entre l'oratoire et la source une connexité qu'on ne saurait méconnaître : elle offre ainsi le type d'une de ces sources sacrées que les missionnaires chrétiens détournaient ou obstruaient pour en éloigner les populations converties. Nous retrouverons à quelques pas plus loin, dans la même région, des exemples analogues, sur la route de saint Martin. Notons encore à deux kilo-

1. Raconté par M. Christian d'Aboville, maire de Glux.

Digitized by Google

mètres, sur Glux, derrière le hameau des Lambert, au bord de la route de Glux, au port des moines, *la Fontaine aux Sous,* dont le nom indique bien une source à offrandes.

L'exploration n'a ainsi révélé au *Champ des Chapelles* que l'existence d'un oratoire avec ses dépendances et d'une demeure unique contiguë ; les tuiles à rebords disparaissent en dehors; un chemin romain conduisant au village de Saint-Prix passe au bas. Le nom de saint Martin ne figure pas dans la légende, l'église de Glux étant dédiée à saint Denys, mais ce lieu est cerné littéralement par les jalons traditionnels du passage de saint Martin. L'oratoire est sur sa route ; au Beuvray qui le domine, à Villapourçon, à Onlay, communes limitrophes, partout à l'entour se répètent son nom et ses pas.

Si l'on accorde une valeur historique à la multiplicité de ces souvenirs dont la preuve matérielle existe au temple du Beuvray, on est logiquement conduit à admettre que la suppression de l'oratoire du *Champ des Chapelles* tient au même événement et rentre dans la mission de saint Martin dans le Morvan. Sa mémoire est tellement enracinée dans ces parages que le jour de sa fête est férié pour les meuniers. Les nombreux moulins établis sur les cours d'eau de la ceinture du Beuvray s'arrêtent tous le 11 novembre, malheur à celui qui enfreindrait la coutume. Un délinquant ayant laissé tourner sa roue en ce jour sacré, son moulin subit de telles avaries que son exemple servit de leçon.

Durant le temps d'arrêt de saint Martin dans cette partie du Morvan, la tradition le fait circuler à travers les bois de l'Yonne, entre le mont Beuvray, Château-Chinon et Villapourçon. Les colons et les pâtres de cette grande porcherie sembleraient avoir été l'objet de la prédilection de l'apôtre des délaissés, si l'on en juge par la fidélité à sa mémoire et par les vestiges imprimés sur leur sol. Peut-être aussi prêtèrent-ils à sa parole une oreille plus attentive ; la charité attire les souffrants.

Digitized by Google

Pour ceux qui ont vu, il y a seulement cinquante ans, avant la création des routes, cette région de forêts et de genêts, entrecoupée de pentes rocheuses et dénudées, les frais herbages de ses vallons arrosés par les sources des montagnes, la restitution de l'antique porcherie est facile.

Les restes de sauvagerie qu'offrait encore à la même époque la population de ses nombreux hameaux, issus chacun de communautés agricoles, ses mœurs primitives et rudes, ses superstitions, ses coutumes traditionnelles, le dévouement au maître, l'esprit de solidarité, les vengeances collectives, rappelaient vivement encore l'empreinte du clan gaulois. L'influence romaine avait glissé sans mordre sur ces pâtres. Les signes religieux s'y bornaient plus qu'ailleurs aux phénomènes naturels, la médecine aux conseils empiriques du druide sorcier. Exposer et faire comprendre à une race si peu préparée les dogmes chrétiens semblerait une tâche surhumaine, mais la race gauloise a toujours été spiritualiste, même dans son grossier fétichisme, et saint Martin, on ne saurait en douter, d'après les souvenirs qu'elle a gardés de lui, n'exerça pas en vain sa charité et son apostolat. Leur persistance est d'autant plus remarquable que l'église de Villapourçon n'est pas dédiée à saint Martin. Les anciens monuments du culte local ont seuls été voués à sa mémoire et redisent encore, à l'heure présente, son action et son triomphe. C'est dans une gorge des plus étroites et des plus retirées, sous la pente de *la Gravelle*[1], à la lisière du bois, qu'on rencontre les roches sacrées auxquelles nous faisons allusion.

« A un kilomètre environ du village de Cussy, commune de Villapourçon, au bas de la pente méridionale de la montagne citée ci-dessus, on découvre un énorme quartier de granit, surmonté de deux autres ; au dessous se trouve un

1. Forêt qui couvre un des hauts sommets du Morvan à l'ouest du Beuvray.

Digitized by Google

dolmen dont l'entrée est à l'est. Au fond existe dans cette direction même une petite ouverture en guise de fenêtre. Un ruisseau coule au pied de ce monument des siècles passés; on le connaît dans le pays sous le nom de *Maison du bon saint Martin*. Des arbres séculaires le dérobent en partie à la vue; aussi est-il bien permis de penser que plus d'un déserteur et gens ayant maille à partir avec la justice ont dû y chercher souvent un refuge. »[1]

La terre dans laquelle se trouve cette caverne se nomme *Champ des Râtes*, le bloc en forme de table a 2m30 de long sur 1m20 d'épaisseur; il est porté sur deux autres dans leur position naturelle. On pénètre par une entrée à gradins haute de 1m30 sur 0m60 de large. Le fond de la grotte réglé verticalement a un peu plus d'un mètre de large sur 1m60 de hauteur, auquel il faut ajouter 0m30 d'attérissement. Elle est dominée par deux autres blocs en retraits terminés par une petite plate-forme de deux à trois mètres de diamètre, entourée de pierres en forme de sièges pris dans le massif; l'érosion du rocher a produit au sommet de petits bassins sans forme bien caractérisée. De là, en remontant le val, on rencontre une fontaine dédiée à saint Martin, en haut d'un pré, à 150 mètres. Elle tombe, presque de suite, dans le ruisseau *des Égouttis*, dont la source principale descendant de la forêt de la Gravelle passe au pied de la caverne. Un second rocher de 2 mètres de long sur 0m80 de large se voit à fleur du sol, au même niveau que cette dernière, mais du côté opposé du vallon émerge en saillie sur la pente seulement, à dix pas de la *Fontaine Saint-Martin*. Une petite excavation ronde de 0m10 de diamètre est creusée à sa surface et ordinairement pleine d'eau. C'est l'*Écuelle de saint Martin*, près de laquelle on prétend même voir l'empreinte de sa cuiller. L'eau de ce bassin

1. Jaubert aîné, *la Lieut-Mer*, avec notes historiques, p. 45. Nevers, Fay, 1857.

Digitized by Google

passe pour posséder des vertus curatives, ainsi que celle du ruisseau qu'on emploie pour les yeux; on y vient encore en *viage*, et il n'est pas rare d'y trouver des monnaies déposées par les pèlerins. Notez encore que dans la vallée de la Dragne le nom patronymique de Martin est resté prépondérant comme dans celle de la Cusane.

Nous n'oserions garantir que la caverne citée plus haut et les autres accidents de ces rochers soient un ouvrage de main d'homme, mais ce qui semble indiscutable, c'est qu'ils aient été l'objet d'un culte à des dates bien antérieures à saint Martin. Ne rencontre-t-on pas dans cette retraite profonde, à la lisière d'une forêt hantée, la source sacrée où s'accomplissent les *sacra silvarum*, les incantations du druidisme, sa médecine même. Le sorcier gaulois, qui a dû occuper ces parages où ses descendants n'ont pas perdu toute faveur, n'était pas sans doute sur un lit de roses dans le trou du rocher, mais au prix d'un bien-être qui ne le préoccupait guère, ne trouvait-il pas toute la mise en scène mystérieuse nécessaire à ses prédictions, à ses injonctions médicales, à ses sortilèges, en un mot à l'exercice de sa profession redoutée? Pour enlever à ces lieux l'impression de terreur dont ils étaient entourés, il a fallu l'apparition de l'apôtre débonnaire qui les a purifiés et sanctifiés, la pratique de la charité chrétienne, les enseignements prolongés de l'évangile; alors seulement la tanière du druide est devenue la *maison du bon saint Martin*.

« On montre encore, dans la commune de Villapourçon, la *Roche-Chaise* d'où l'âne de saint Martin s'est élancé et a sauté jusqu'à Montigny-sur-Canne[1]. » Ce bond exagéré dépasse nombre d'étapes qui seront rétablies en leur lieu. La Roche-Chaise qui nous a été indiquée plus haut parait la même que celle plus connue sous le nom de « *Chaise à*

1. Achille Millien, d'après Jean Martin, né à Villapourçon.

Digitized by Google

Butheaux, au-dessus du hameau de ce nom, bâti au nord-est de l'autre côté des forêts. Elle forme une sorte de chaise gigantesque qu'on a regardée comme un monument druidique[1]. » Près du même hameau on montre au sommet d'une petite colline la *Pierre de la Wivre* recouvrant un trésor, comme celle du Beuvray. C'est un éboulis de roches dont le sommet devait se terminer en flèche, avec une sorte de cheminement en spirale pour l'atteindre.[2]

Dans une des excursions que la légende locale fait exécuter à saint Martin à travers les bois de l'Yonne jusqu'à Château-Chinon, il revint un jour vers Villapourçon à travers la forêt de la Gravelle.

Cette forêt passe encore aujourd'hui pour être hantée par une *bélitre* qui suit les voyageurs attardés, mais sans leur faire de mal. Saint Martin fut moins heureux, car s'il échappa aux hôtes fantastiques de la forêt, il en rencontra de plus réels et de plus dangereux, cantonnés dans les mêmes fourrés. C'était une bande de voleurs qui, à la faveur du refuge offert par ces retraites profondes, exploitaient la voie romaine qui conduisait à Bibracte et aux thermes d'*Aquæ Alisencii*, connus depuis sous le nom de Saint-Honoré. Attaqué par eux, le saint fut forcé de prendre la fuite et ne dut son salut qu'à l'un de ces sauts prodigieux dont son âne était coutumier, qui le transporta jusqu'au mont Beuvray.[3]

Ce pas diffère du *Pas de l'Ane* du rocher de Malvaux, dont il sera question plus loin.

On rencontre, en effet, à la première partie de l'ascension du Beuvray par la voie antique qui débouche de la vallée de l'Yonne à *les Chenaux*, un premier *Pas de l'Ane*, sur

1. Baudiau, *le Morvand*, t. II, p. 64, 1re édition.
2. Renseignement dû à M. Lucien Gueneau, ancien sous-préfet de Château-Chinon.
3. Récit de M. Cloix, ancien maire de Villapourçon.

Digitized by Google

un bloc de rocher, au bord du chemin. Ce pas, d'une régularité irréprochable, est si correct qu'on pourrait le croire taillé au ciseau, si la pierre s'y prêtait. Les contours du fer y sont marqués en creux avec un léger renflement au centre.

Rien, sur le sommet du Beuvray, presque entièrement déserté depuis le proconsulat d'Auguste en Gaule, ne semblait devoir y attirer saint Martin. Les tanières des anciens forgerons et des autres métallurgistes de Bibracte avaient été livrées aux flammes, les villas des riches Gaulois démantelées et déménagées entièrement. Mais en dépit de la politique des conquérants les traditions nationales étaient restées vivantes, le peuple fréquentait toujours avec bonheur les ruines du vieil oppidum contemporain des gloires de la cité éduenne. L'emporium annuel où affluaient les denrées du commerce marseillais et celles de l'intérieur de la Gaule n'avait rien perdu de sa vogue. La DEA BIBRACTE résidait dans son sanctuaire élevé au lendemain même de la conquête[1]; les pèlerins affluaient comme par le passé aux sources sacrées qui guérissaient de la fièvre, préservaient du mauvais œil et secondaient les vœux. Il restait là un foyer païen basé sur le respect des ancêtres, sur les coutumes et les enseignements de la famille, d'autant plus persistant que par sa situation et ses souvenirs il s'imposait plus fortement à l'esprit. C'était aussi un plus puissant motif de soustraire à son influence les populations récemment évangélisées. La légende si précise de saint Martin au Beuvray semblerait indiquer qu'il y soit arrivé à l'époque même de la foire, circonstance recherchée par les missionnaires et propre à justifier la présence de la foule sur la montagne; mais les préliminaires de la prédication dans les régions voisines, la renommée de saint Martin, le bruit

1. *Mémoires de la Société Eduenne*, t. IV, nouv. série, p. 107. — *Le Temple du Beuvray.*

Digitized by Google

fait autour de son apparition dans le pays, suffisaient pour attirer sur ses traces une foule mélangée d'adhérents et d'opposants également prompts à prêter main forte au parti de leur choix.

Les projets de saint Martin ne pouvaient être ignorés. L'objectif certain de son entreprise aventureuse était la suppression du temple et il semblerait logique qu'il en ait pris directement le chemin; la légende locale en réfère autrement. Elle détourne saint Martin de la grande voie qui traverse l'oppidum du nord au sud, pour le conduire à travers le Champlain, vers la *Pierre de la Wivre,* située à l'une des extrémités de l'antique forteresse. Cet écart contre nature ne saurait être un simple effet du hasard, il faut y voir une tradition historique dont la conservation garantit l'antiquité de la légende du Beuvray. La Pierre de la Wivre en effet avait eu, au temps de l'existence de Bibracte, une importance dans la cité. C'était la tribune des orateurs en un lieu où, d'après les traditions et l'examen attentif de la topographie de l'oppidum, se tenaient les séances de l'assemblée des chefs, du sénat éduen. C'était là que Vercingétorix, au *concilium* de toute la Gaule, à Bibracte, avait entraîné les Éduens dans le soulèvement qui précéda la campagne d'Alise[1]. Saint Martin y prend à son tour la parole, pour préparer la foule à la suppression du temple de la DEA BIBRACTE. La Pierre de la Wivre est un bloc de rocher haut de 4 à 5 mètres et long de huit, déchaussé de main d'homme dans un massif escarpé qui forme au nord-ouest un contrefort du Beuvray. Elle s'élève au centre d'une esplanade ovale limitée de trois côtés par le rempart de la forteresse gauloise comme un promontoire, relié seulement à l'est à un monticule désert de l'oppidum. Une petite rampe ménagée dans le flanc septen-

1. Cæsar, *De bello Gallico,* lib. VII, c. 63.

Digitized by Google

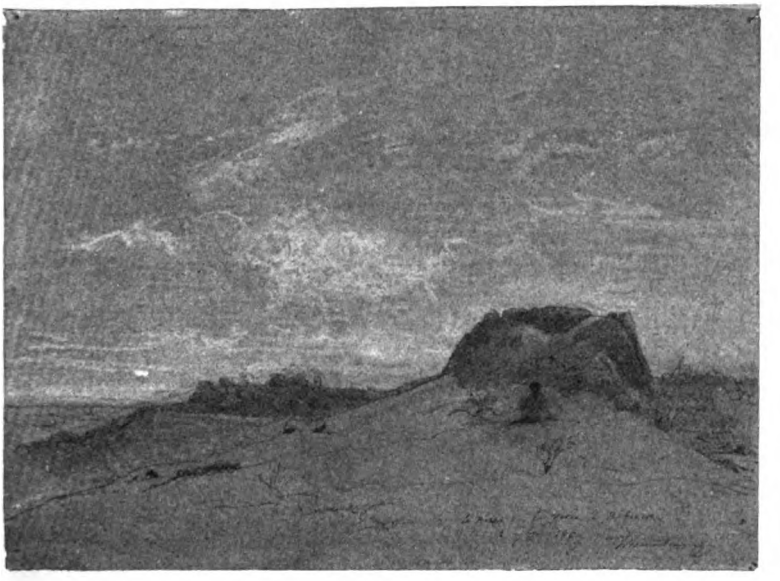

PIERRE DE LA WIVRE OU SAINT MARTIN HARANGUA LES PAIENS, D'APRÈS LA TRADITION LOCALE.

(Dessin d'Hector HANOTEAU).

Digitized by Google

Digitized by Google

trional du rocher conduit à la plate-forme où siégeait l'orateur, à l'arrière de laquelle un creux ordinairement plein d'eau porte le nom de *Fontaine des larmes,* dénomination commune aux *Pierres des larmes*[1], où l'on prêtait serment sur la pierre qui suintait devant les parjures. C'était en même temps le *locus consecratus* dont parle César[2], le lieu des offrandes, des dépouilles prises à l'ennemi et dévouées en plein air aux dieux; aussi la Pierre de la Wivre, d'après la légende, recouvrait-elle un trésor inestimable confié à sa garde. On peut être certain qu'au quatrième siècle l'usage de ces offrandes dont les traces existent encore aux mêmes lieux était loin d'avoir disparu; cette raison était suffisante pour déterminer saint Martin à choisir, pour parler à la foule, le théâtre même de ses superstitions; son éloquence familière trouvait dans la vue des objets et des lieux des démonstrations plus propres à frapper un auditoire illettré et imbu des croyances du passé.

Ne serait-il pas étrange, si la tradition de la mission de saint Martin au mont Beuvray est sans fondement, que le récit populaire ait désigné ce point retiré mais sacré de la montagne, comme étant celui de la première prédication apostolique? La foule ne devait-elle pas, pour écouter l'orateur de la doctrine nouvelle, le conduire naturellement à cette tribune en plein air sur laquelle avaient parlé les ancêtres, et qui servait peut-être encore, dans les réunions solennelles, au prêtre ou au magistrat? Saint Martin, d'après le récit légendaire, annonça donc l'évangile du Christ du haut de la Pierre de la Wivre[3], et on pourrait croire à un premier succès de sa parole en le voyant persister dans son entreprise et en poursuivre l'achèvement. Il reprit en effet

1. Ces *Pierres des Larmes* se retrouvent ailleurs, et en Bretagne on y prêtait serment.

2. *De bello Gallico*, lib. VI, c. 17.

3. Ces détails m'ont été racontés sur les lieux par M. Alexis Alexandre, de Saint-Léger-sous-Beuvray, mort à 85 ans, en 1870.

Digitized by Google

avec son humble monture la voie qui devait le conduire sur le plateau supérieur, où devait s'accomplir le fait capital de sa mission, mais avant de s'éloigner, son regard s'était fixé sur une crête couronnée par un enclos muraillé autour d'un petit édifice.

La Pierre de la Wivre domine au sud une des gorges ravinées où les eaux ont découpé dans les flancs du Beuvray de profondes échancrures. C'est la vallée de *l'Écluse* où coule une des principales sources de la montagne. Du haut de sa tribune l'apôtre avait eu en face, de l'autre côté de la vallée, un oratoire élevé sur un mamelon arrondi, appelé de nos jours le *Theurot de la Roche,* au bas duquel se dresse la *Pierre Salvée*, autre monument de l'oppidum. Il était sur sa route en quittant la Pierre de la Wivre et trop en vue pour n'avoir pas attiré son attention. La légende toutefois ne mentionne pas spécialement cet oratoire ni aucun incident qui s'y rattache. Ignoré absolument et bâti à fleur de terre sur le roc, il n'a laissé d'autres traces qu'un léger amoncellement de moellons et de tuiles à rebords sous lesquels on découvrit, en 1882, une inscription brisée qui révéla son existence. L'inscription votive en calcaire oolithique d'eau douce, très friable, était malheureusement mutilée, le nom de la divinité enlevé, mais il restait deux lettres, M et R à une distance qui permettait d'intercaler rigoureusement le surplus des caractères complétant le nom de Mercure, d'autre part désigné par un qualificatif, *negotiator,* applicable à lui seul :

AUG. MercuRio
SAC. NEG. SEGOMarus
VERETI F
EX VOTO SUSCEPT. [1]

1. « Augusto Mercurio sacrum Negotiatori Segomarus Vereti filius ex voto suscepto. » Restitution proposée par M. A. de Villefosse, à la *Société des Antiquaires de France*, t. IV, 5e série, p. 107, 1883.

Digitized by Google

Ce petit monument élevé sans doute par un marchand de l'emporium au dieu qui le patronait disparut probablement en même temps que le temple principal, à en juger par la découverte dans sa ruine de deux médailles de Constantin, au revers, l'une et l'autre : SOLI INVICTO COMITI, qui ne peuvent être que des monnaies d'offrandes, puisqu'il n'existe pas de pièces impériales dans les habitations du Beuvray.

Il est permis de remarquer, dès ce moment, qu'aucun historien, aucun archéologue, aucun hagiographe, n'ont jamais, avant les dernières fouilles, ni indiqué, ni même supposé l'existence de temples au Beuvray, et cependant la tradition populaire disait : « Saint Martin a détruit un temple d'idoles au Beuvray », lorsqu'on ne savait pas même s'il avait pu en exister ? C'est en pratiquant une fouille sur les ruines d'une ancienne chapelle dédiée à saint Martin, où les villageois venaient chaque année, le premier mercredi de mai, répéter certaines pratiques empruntées au paganisme gaulois, qu'on a rencontré avec surprise, en 1872, le second temple, aussi inconnu que le premier, et vers lequel s'acheminait alors l'évangélisateur.

A l'époque du druidisme, avant que les Romains eussent enseigné aux Gaulois à adorer les dieux dans des édifices clos, les Éduens se rendaient, au commencement de mai, sur la montagne pour y célébrer la grande fête du génie national de l'oppidum autour des sources sacrées.

Les pèlerins, de grand matin, avant le lever du soleil, allaient boire à ces sources, y déposer une pièce de monnaie, un œuf, un fromage, des bouquets de plantes magiques, conjurer les sorts ou les maladies en jetant par derrière l'épaule gauche des baguettes de coudrier [1]. A la suite des ablutions et des sacrifices, la foule campée sur la hau-

1. Ces pratiques sont encore usitées, le matin du premier mercredi de mai, bien que les pèlerins soient plus rares.

Digitized by Google

teur, durant trois jours[1], au milieu d'une foire considérable, y vaquait aux affaires, à la danse, aux festins. Le régime romain n'avait pas troublé les Gaulois dans leur fête, il en avait au contraire consacré la solennité par l'érection d'un temple. En même temps qu'on dressait à Lyon l'autel de Rome et Auguste, le temple de Bibracte s'élevait au sommet de la vieille forteresse éduenne et y appelait les peuples ralliés de gré ou de force à la politique des vainqueurs, mais sans porter atteinte à leurs pratiques traditionnelles. On vendait, on achetait, on dansait, on buvait comme par le passé.

Attaquer le temple devenu le centre de ces divertissements était attaquer les populations païennes elles-mêmes dans ce qu'elles avaient de plus cher, la religion et le plaisir. C'était en même temps attaquer le commerce, car autour du temple existait un forum sous le portique duquel on vendait des ex-voto, des figurines, des bijoux de pacotille dont les épaves ont été recueillies dans les fouilles. Grégoire de Tours a conservé la description, au mont Hélanus, chez les Gabales, d'une de ces fêtes celtiques, identique à celles du Beuvray, et suivie de même de la prédication d'un apôtre[2] qui convertit ces païens. Le résultat fut-il immédiatement le même le jour où saint Martin convia les populations du Morvan au temple du Beuvray ?

Le prêtre païen de cet oratoire ou plutôt les sévirs augustaux d'Augustodunum avaient prévu l'orage. Ces intendants officiels du culte des lares populaires, avertis par les succès antérieurs de saint Martin et par l'événement qui venait de s'accomplir à son passage sous les murs d'Autun, avaient jugé prudent de déménager au moins en partie le sanctuaire de la DEA BIBRACTE. Un membre de

1. Cette durée de trois jours est mentionnée encore au quinzième siècle dans le terrier manuscrit du Beuvray.

2. Greg. Tur., *De gloria confessorum*, c. II.

Digitized by Google

leur collège, P. CAPRILIVS PACATVS y avait offert en accomplissement d'un vœu exaucé, un ex-voto gravé sur une plaque de bronze :

DEAE . BIBRACTI
P . CAPRIL . PACATVS
IIIIVIR . AVGVSTA
V . S . L . M .

Cette inscription et une autre sur marbre furent enlevées, ainsi qu'une figure en pierre de la DEA, avec les pièces de monnaies des offrandes, puis cachées à Autun dans un puits dépendant d'un temple, où elles ont été retrouvées au siècle dernier [1]. Les médailles qui accompagnaient les objets votifs s'arrêtaient au règne de Valentinien, l'époque présumée historiquement de l'évangélisation du pays éduen par saint Martin ; celles qui ont été recueillies récemment à l'emplacement du temple du Beuvray fournissent les mêmes dates. Que se passa-t-il autour du temple ? il est certain qu'il fut détruit. Les fouilles n'ont laissé aucun doute à ce sujet. Des charbons autour des murs et sur la surface, des grès rougis par le feu, du plomb fondu, des tablettes de porphyre d'Égypte, de marbre blanc calciné, conservaient les traces de l'incendie par des signes évidents. [2]

Une pareille découverte présentait un intérêt trop saisissant pour ne pas la suivre dans ses moindres circonstances, et l'on put constater le mode de transformation qui s'était opéré. La cella du temple qui abritait les images des

1. *L'Ex-voto de la* DEA BIBRACTE. (*Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, t. III, 1874, p. 299 et suiv.)

2. Ces traces étaient à une plus grande profondeur et accompagnées de débris d'une autre nature que ceux de la chapelle plus restreinte brûlée au seizième siècle par l'armée de Coligny.

Digitized by Google

dieux avait été rasée, sauf quelques assises sous lesquelles on trouva une plaque de marbre cachant deux médailles commémoratives de la fondation, l'une de GERMANVS, fils d'INDVTILL; l'autre, le petit bronze bombé d'Octave, au revers de l'autel de Lyon. Pour mieux marquer l'intention, un bloc de quartz couvert de cristaux de roche joignait la plaque. A cette *cella* avait été substituée une abside demi-circulaire d'un travail rapide et grossier qui, jointe aux *pronaos* ou vestibule du temple dont les murs étaient conservés, lui donnait la forme d'une basilique. Ce mode de transformation était le même que celui attribué à saint Martin sous les murs d'Autun, dans la substitution d'une basilique chrétienne à un temple païen. Rien ne s'opposerait donc à ce que le même travail opéré au Beuvray fût également l'œuvre de saint Martin; son historien a pris soin de signaler les faits de ce genre comme habituels dans ses missions. « Ubi fana destruxerat statim ibi aut ecclesias aut monasteria construebat. »[1]

On ignore sous quel vocable fut consacrée cette première église chrétienne du Beuvray, mais après la mort de saint Martin la chapelle prit son nom.

Des ruines successives que l'histoire n'a pas toutes mentionnées, mais dont l'archéologie a constaté les traces souterraines, ont modifié l'œuvre primitive. Des reconstructions ou plutôt des réductions répétées l'ont amoindrie, à mesure que les réunions du Beuvray perdaient de leur importance, mais les fondations de tous ces remaniements sont encore en place, et le vocable de saint Martin, conservé d'âge en âge, a survécu à toutes les révolutions. Il est resté, comme dans les siècles passés, celui de la chapelle actuelle inscrite dans l'abside dont l'apôtre fut l'artisan; il est resté celui de la croix qui marque l'entrée du

1. Sulp. Sev. *De vita B. Martini*, cap. XIII. 9.

Digitized by Google

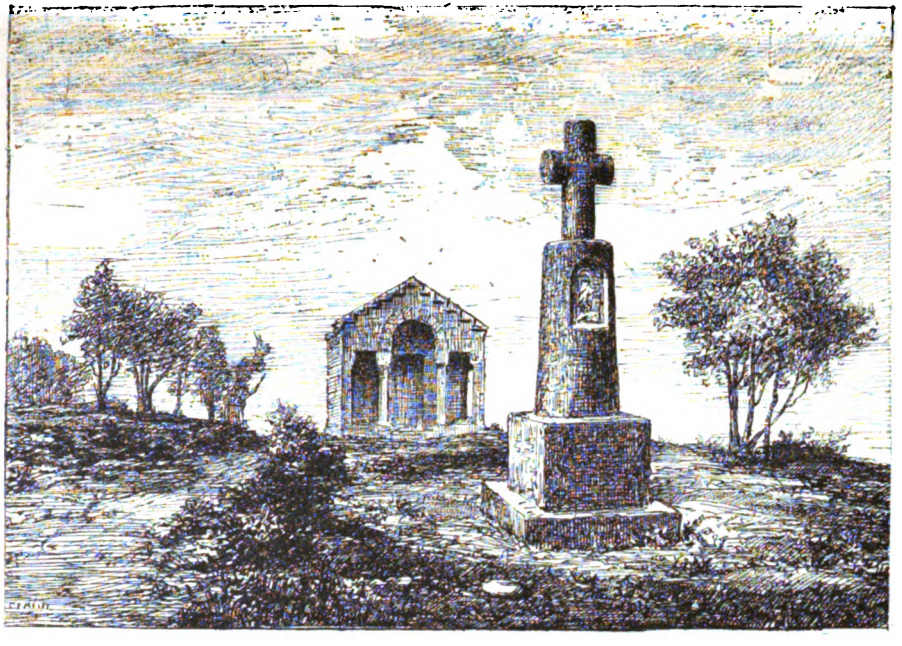

CROIX DE SAINT-MARTIN AU MONT BEUVRAY

CHAPELLE NOUVELLEMENT ÉLEVÉE SUR LES FONDATIONS DU TEMPLE ANTIQUE TRANSFORMÉ EN ÉGLISE PAR SAINT MARTIN

Digitized by Google

Digitized by Google

temple païen; il est resté celui de la fontaine sacrée que visitent les pèlerins encore aujourd'hui.

Ce triomphe du missionnaire, d'après la tradition, ne fut cependant pas sans mélange : il n'était pas rare qu'un remords subit ou la survenance d'un énergumène ne changeassent le courant des esprits. La ruine du temple de Bibracte émut sans doute la population païenne qui voyait avec douleur disparaître son sanctuaire le plus vénéré. Une de ces oppositions violentes que Sulpice-Sévère mentionne en diverses rencontres et qui mirent plus d'une fois la vie de saint Martin en danger, s'organisa rapidement et, étant donné le caractère irascible des races du Morvan, il ne serait pas improbable que le Beuvray ait été le théâtre de l'une des scènes sauvages dont parle l'historien du saint, chez les Éduens [1], et qui durent se renouveler fréquemment dans la carrière apostolique de saint Martin.

En présence de ces oppositions et de la diversité des sentiments qui partageaient la foule, le saint, dit Sulpice-Sévère, « recourait à la persuasion et réussissait ordinairement à la maîtriser, à tel point que les païens eux-mêmes concouraient à la démolition des sanctuaires [2] ». Mais au Beuvray, son éloquence aurait échoué en partie contre l'entêtement routinier qui est encore un trait distinctif du caractère local. De la menace aux actes, il n'y a qu'un pas pour le Morvandeau, et quelle qu'ait été la solution du drame, elle ne peut être que brutale. Un parti de paysans ameutés vint à la rescousse et se rua sur saint Martin qui dut chercher son salut dans la vitesse douteuse de son humble coursier. Poursuivi par les vociférations il s'échappa d'abord par la voie gauloise romanisée des pentes méridionales du Beuvray, mais au carrefour qui, depuis, a pris le nom de *Place aux Ladres*, de celui des mendiants infirmes

1. Sulp. Sev. *De vita B. Martini*, c. xv. — Lecoy de la Marche, *Saint Martin*.
2. Sulp. Sev. *De vita B. Martini*, cap. xv.

Digitized by Google

qui y stationnaient à l'arrivée des foires, il quitta brusquement la voie dont l'excessive rapidité devait entraver sa fuite, pour s'engager sur un contrefort étroit et plus viable qui longe celui du Seris, entre deux précipices, le flanc gauche de la vallée de *Malvaux*. Au point le plus resserré de cette chaussée naturelle où s'élèvent aujourd'hui deux hêtres séculaires, est un rocher à fleur de terre, mais qui, en aval, domine par un escarpement effrayant cette gorge dangereuse. Saint Martin pressé par l'ennemi gagne ce promontoire d'où l'œil embrasse les sinuosités du vallon et mettant sa confiance en Dieu enlève sa monture harassée et franchit d'un bond, devant les païens ébahis, la gorge qui justifie à tant de titres l'appellation de Mauvaise-Vallée (Malvaux). L'aspect abrupt, les rochers disséminés sur la pente au milieu des bois, le bruit du torrent qui s'élève des profondeurs devaient, dans la mythologie locale, donner à ce site noyé dans l'ombre, un renom digne de la fée qui présidait à ses eaux. A la surface du rocher d'où s'élança saint Martin, on montre une petite excavation remplie ordinairement d'eau pluviale, c'est l'empreinte du sabot de son âne, creusée par l'effort qu'il fit pour prendre son élan. Le rocher porte le nom de *Rocher du Pas de l'Ane*. Les villageois des environs, moins farouches que leurs ancêtres, viennent en cachette, et avant le lever du soleil, s'agenouiller sur ce roc pour perdre la fièvre, heureux si l'eau du ciel a laissé dans le creux quelques gouttelettes qu'ils boivent avec avidité en déposant une pièce de monnaie appartenant de droit au premier pauvre de passage; tout autre, s'il y touche, prendra la maladie laissée dans le *pas de l'âne*.

La légende de saint Martin au mont Beuvray ne présente, on le voit, aucune contradiction avec l'histoire du saint lui-même, que Sulpice-Sévère cite comme ayant risqué sa vie chez les Éduens, ni avec la confrontation des lieux. Elle se développe dans un ordre parfaitement méthodique,

Digitized by Google

tous ses détails sont conformes aux faits analogues racontés par les écrivains contemporains. Mais ce qui donne à cette légende une autorité vraiment historique, c'est sa concordance avec l'archéologie locale. Rien ne pouvait faire soupçonner qu'on découvrirait, un jour, à l'improviste, ce temple inconnu que mentionnait la légende, qu'on retrouverait sous le sol la trace évidente des transformations que le saint faisait subir aux édifices païens. Bien peu des localités illustrées par son passage pourraient fournir un pareil témoignage. Les constatations de la fouille du Beuvray serviront de jalon pour des découvertes nouvelles et il n'est pas douteux que des recherches analogues entreprises auprès des anciens sanctuaires dédiés à saint Martin révèlent de même la trace des monuments païens qui les avaient précédés.

Le christianisme, à l'époque de l'apôtre, avait si peu pénétré dans les campagnes qu'elles étaient encore couvertes de *lucus*, de *cancels*, d'oratoires. Ces derniers, ainsi que les fontaines qui les avoisinaient le plus souvent, étaient le but de pèlerinages publics ou isolés, mais incessants.

Tous les sanctuaires ruraux fouillés en Bourgogne, les temples de la Seine, d'Essarois, du mont de Sene, du mont Marte, étaient debout à la même époque que celui du Beuvray, et commencent seulement alors à disparaître, de 364 à 394, l'année où mourut saint Martin. Dans les villes même le paganisme, malgré les édits des empereurs, s'exerçait publiquement, et, à Autun, en 374, six ans après la promotion de saint Martin au siège épiscopal de Tours, la statue de Bérécinthe était promenée sur un char, avec des chants, autour des terres et devant les laraires des carrefours, comme à l'époque du martyre de saint Symphorien; on peut juger, par cet exemple, de l'état religieux du Morvan.

L'âne de saint Martin, dans son terrible saut du rocher

Digitized by Google

de Malvaux, était allé s'abattre à une station de la voie romaine des thermes de Saint-Honoré, lieu dit *le Foudon*, près du hameau du Puy, écart de Villapourçon; une pierre à empreinte y marque le lieu de sa chute. On voyait alors au Foudon, au bord de la voie, une petite loge carrée en pierre, destinée, paraît-il, à un gardien; trois autres loges semblables peu éloignées les unes des autres surveillaient ce passage redouté. Elles avaient donné à la station leur nom traduit aujourd'hui sous cette forme : Aux quatre Karres[1]. Ce fut la première halte de saint Martin sur le revers nivernais. Serait-ce en mémoire de son passage en cette localité qu'au moment où l'on travaillait à son tombeau dans la basilique de Tours, saint Euphrone, évêque d'Autun, envoya à saint Perpétuus, évêque de Tours, pour couvrir le sarcophage, une table de marbre blanc provenant de la carrière qui existe en ce lieu même?

L'événement du temple du Beuvray n'avait point ébranlé le courage de saint Martin et il se prépara à reprendre sans répit sa course apostolique. Il semble néanmoins qu'à partir de ce moment son apostolat s'exerce dans des contrées moins rudes, les vallées, les terres cultivées où la population sans doute était plus apte à goûter son enseignement.

1. *Mémoires de la Société Éduenne. Les Karres de la voie de Saint-Honoré*, t. VI, nouv. série, p. 283.

Digitized by Google

X

VERSANT SUD-OUEST DU BEUVRAY. — MILLAY.
CHIDDES. — ONLAY. — MONTIGNY-SUR-CANNE. — BAZOIS.
ALLUY. — SAINT-SAULGE. — NEVERS.

La contrée qui s'étend du sud à l'ouest autour du Beuvray est excessivement mamelonnée et coupée par de nombreux ruisseaux et ruisselets aboutissant, en fin de compte, par la Halène qui descend du mont Dône dans l'Aron, affluent de la Loire à Decize.

Le côté occidental sous les hauts sommets du Morvan, *Preneley, la Gravelle*, rive gauche de l'Yonne, est occupé par la grande commune de Villapourçon où s'est arrêté saint Martin, au *pas du Foudon*. Le côté opposé, en inclinant vers le sud est dominé par les deux pics de *Thouleur* et de la *Vieille-Montagne*, autour desquels s'échelonnent des hauteurs décroissantes, des bas fonds, des terrains accidentés.

Plusieurs voies romaines venant d'Autun, du Beuvray, de la vallée de l'Yonne, dans les directions de Luzy, des thermes de Saint-Honoré et de Decize, traversaient cette région entrecoupée et, bien que boisée et par suite peu peuplée à l'époque romaine, excepté peut-être au voisinage des thermes et des carrières, elle était néanmoins plus accessible que le haut Morvan. Les villages de Millay, de Chiddes et d'Onlay ont conservé des vestiges de ces voies. Plusieurs villas accusaient par leurs dimensions et leur ornementation, telles que celle de Marry [1], un luxe confirmé

1. Commune de Semelay, canton de Luzy (Nièvre).

Digitized by Google

par les fouilles; on y a même constaté les vestiges d'oratoires antiques.

La route que suivait saint Martin traversant le pays, son intervention n'y paraît que la continuation de ses prédications antérieures. Au point même où on l'a laissé à son dernier pas, il avait sous les yeux, au pied du Beuvray, sur la pente qu'occupe aujourd'hui le hameau de Champ-Robert, commune de Chiddes, une population de carriers, de mineurs et de fondeurs exploitant les minerais de fer et les carrières de marbre de cette localité, largement utilisés par les Romains.

Une source thermale connue actuellement sous le nom de *Creux-Chaud,* analogue à celles des thermes de Saint-Honoré sous le versant opposé de la *Vieille-Montagne,* était alors fréquentée par les malades. Les revêtements de marbre retirés de son bassin en font foi, et comme toutes les fontaines curatives, elle devait être sous la protection d'un génie, d'un Borvo ou d'une fée, dont un édicule, une statue au moins, devenaient l'accessoire obligé.

L'apôtre, dont la présence sera justifiée bientôt par des pas répétés sur la commune d'Onlay faisant suite en aval à celle de Villapourçon, trouvait là sur son chemin un champ tout préparé. Sa popularité le précédait; il n'est pas possible d'admettre qu'ayant évangélisé toute la partie sauvage, abrupte, de cette contrée, son élan se soit arrêté devant la partie relativement la plus facile de cette mission.

Si les vocables d'églises lui font défaut on doit l'attribuer à la fondation bien postérieure des paroisses dans ces pays de forêts; mais, en revanche, les légendes, les fontaines et les rochers ont reçu la consécration indélébile de son nom.

Une digression est ici nécessaire pour expliquer une anomalie dans la série des *pas* que nous étudions, et ramener leurs légendes à la probabilité historique.

Les empreintes des pas des saints dans les diverses provinces sont ordinairement celles de leurs apôtres ou

Digitized by Google

d'hommes de Dieu qui les ont illustrées par d'éclatantes vertus. On a vu précédemment dans le Limousin les pas de saint Martial, dans l'Auxerrois ceux de saint Germain, etc. La dénomination de tous ces pas a, dans ces conditions, une raison historique, telle que celle des pas de saint Martin dans la banlieue du Beuvray. Ces traces de son apostolat y sont multipliées et justifiées. Tout le versant nord-ouest du Beuvray, les deux tiers de sa circonférence environ, sont enveloppés par les pas, les fontaines, les églises de saint Martin; sa mission y est vivante; mais sur le versant sud il se produit une suppression qui paraît, par son étrangeté, une altération de la tradition primitive. Cette altération a eu pour cause, semble-t-il, la consécration de quelques églises à des saints étrangers, plusieurs siècles après le passage de saint Martin. Ces saints populaires ont supplanté leur devancier à mesure qu'on s'éloignait de l'époque de sa mission. Il est nécessaire de mentionner les pas attribués dans ces mêmes localités à saint Maurice, avant de reprendre ceux qui ont été fidèlement conservés à saint Martin. On a déjà cité en même circonstance, à propos de l'église de Laizy, la légende de saint Julien et de saint Léger postérieur de trois siècles à saint Martin.

On comprendrait encore que saint Léger, évêque d'Autun et patron de Saint-Léger-sous-Beuvray, intervint dans une légende locale du pays, mais il ne saurait en être de même de la présence de saint Maurice arrivant d'Égypte et martyrisé dans le Valais en touchant le seuil de la Gaule. La constatation de l'alibi se passe de preuves. Or, on trouve intercalés dans la série des pas de saint Martin, au versant sud du Beuvray, dans deux paroisses limitrophes, Millay et Chiddes [1], dédiées toutes deux à saint Maurice, deux pas attribués à ce saint. Celui de Millay est marqué sur la

1. Canton de Luzy (Nièvre).

Digitized by Google

terre de Magny, celui de Chiddes sur celle de Champlévrier.

L'église de Millay construite ou plutôt reconstruite au onzième ou douzième siècle, passe pour avoir remplacé un temple païen. Les fouilles faites à l'entour ont mis à jour des marbres, des tuiles à rebords, des poteries romaines, des conduits souterrains[1]. On ne peut évidemment attribuer à saint Maurice qui n'a jamais abordé nos contrées, ni la destruction de ce temple ni l'empreinte du pas, tandis que Millay, à deux lieues du Beuvray, est parfaitement dans la sphère apostolique de saint Martin.

L'autre pas de saint Maurice, sur la commune de Chiddes, limitrophe et plus voisine encore, est situé au milieu d'un pré dit les *Grandes Ouches* ou *Grandes Mouches*, sur le bord d'un rocher circulaire en forme de tumulus, de 30 mètres de tour et de 2 à 3 mètres de haut. Il a une petite cuvette ronde très régulière, de 0^m30 de diamètre et de 0^m25 de profondeur[2]. Il contient ordinairement de l'eau. Du pied même du rocher émerge une source tombant près de là dans un ruisseau affluent de la Séglise qui baigne la base du Beuvray. Le rocher occupe le centre du pré et de même celui d'un petit bassin entouré de montagnes à crêtes boisées, dont le pic de *Thouleur* avec son donjon en ruine forme le point culminant. La tradition relative au pas de saint Maurice est la répétition de celle de saint Martin à la montagne de la *Gravelle*, nouvelle raison d'admettre que le nom de saint Maurice a été substitué. Poursuivi par des malfaiteurs, il fit faire à sa monture une enjambée qui le porta d'un bond à *Mont-Theurot*, situé à 1,600 mètres à l'est.

1. Baudiau, *le Morvand*, t. I, p. 345.

2. « A trois mètres environ du pas, il en existe un second qui était entièrement rempli de terre et de pierres lors de notre visite. On voit que les bords ont été aplatis de main d'homme et que de petites rigoles ont été faites également de main d'homme. » Lettre de M. Thiroux de Saint-Félix, ancien maire de Chiddes (1886).

Digitized by Google

C'est sur cette petite montagne dont la structure en cône légèrement tronqué par une plate-forme rocheuse de 15 mètres de diamètre justifie le nom, que se trouvent deux autres pas, creusés dans un massif à mi-côte, au sud. Le plus élevé, de 0^{m}20 de long sur 0^{m}15 de large, a régulièrement la forme d'un sabot de cheval; le second, à 3^{m}70 du premier, sur une couche inférieure du rocher, représente plutôt celui d'un âne, enfoncé profondément comme par suite d'un effort; il a 0^{m}08 sur deux dimensions, et 0^{m}10 de profondeur.

La contiguïté ou plutôt l'intercalation des pas de saint Maurice dans la série de ceux de saint Martin autour du Beuvray, et la conformité de sa légende dans la même région rendent ses pas suffisamment suspects pour ne point insister outre mesure. Saint Martin est représenté partout, poursuivi avec acharnement par les païens ou les brigands, à la Gravelle, au Beuvray, à Onlay et autres lieux voisins. Cette poursuite s'explique, dans ce pays de montagnes, par le caractère violent des pâtres et des bûcherons dont un prêtre chrétien vient attaquer de front les croyances et les traditions. L'intervention, aussi illogique qu'impossible historiquement, de saint Maurice en ces lieux confirme l'hypothèse d'une substitution de son nom dans la suite des âges. Les pas en question sont un larcin fait par l'esprit de clocher au véritable évangélisateur. Il est bon aussi de rappeler que saint Maurice était le saint préféré de saint Martin, comme lui soldat, à qui il consacra de nombreuses églises. Il lui avait dédié sa cathédrale de Tours et celle d'Angers dont il fit la consécration, leur laissant quelques reliques ou *pignora* des martyrs d'Agaune, qu'il portait toujours sur lui, même en voyage, et qu'il avait recueillis sur le lieu même de leur supplice. Saint Grégoire de Tours mentionne les petites fioles de verre qui les contenaient, à Tours; à Candes où mourut saint Martin on en montrait une; à Angers une autre qui subsista jusqu'à la Révolution.

Digitized by Google

Une quatrième fiole du sang de saint Maurice, que l'on croit être celle que saint Martin avait désiré être placée près de lui dans son propre tombeau, fut trouvée sous l'arcade en pierre qui supportait la châsse dans laquelle reposait son corps. [1]

Les églises de Chiddes et de Millay furent-elles aussi favorisées? On entrevoit du moins dans leur vocable le lien par lequel il est possible qu'elles se rattachent à saint Martin qui a parcouru les lieux où elles sont élevées.

Ces vallons accidentés de la base sud-ouest du Beuvray, d'où s'écoulent des eaux abondantes, avaient tous des sources sacrées, de petits oratoires peut-être, car le christianisme y éleva de bonne heure des chapelles à pèlerinages et des prieurés. Sur le versant oriental du pic de Thouleur, coule la *fontaine de la Dame*, vieille fée qu'on prétend avoir vue. Dans le vallon voisin est celle de *Vanoise*, fontaine à pèlerinages et à offrandes sous la Roche-Millay. C'était un très ancien et modeste prieuré, ainsi que celui de *la Vallée*, sur Millay, dans le voisinage.

Un peu plus bas encore, sur les flancs opposés, à Vanoise, la fontaine et la chapelle de Saint-Gengoux, où l'on se rend pour obtenir la réussite des troupeaux, jouissent d'une certaine célébrité locale. Les pèlerins, à cet effet, lancent un peloton de laine sur la statue du saint, ou font quelques autres offrandes comme à la *Chapelle des Brebis* à Alligny-en-Morvan.

Pour terminer cette excursion au sud du Beuvray citons encore Semelay, village limitrophe, où la découverte, en 1830, d'un édifice carré orné d'une mosaïque, a paru aux explorateurs offrir les vestiges d'un temple autour duquel étaient disposés des cercueils en grès [2]. Sur la même commune, au sommet de la montagne qui domine le hameau

1. Ed. Quincarlet, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1885, t. VI, p. 453.

2. Baudiau, loc cit., t. I, p. 394.

Digitized by Google

de *Saint-Jean-des-Curtils*[1], dépendant de Chiddes, en face du mont Dône dont elle semble le pendant, est un rocher avec bassin de 0m50 de long sur 0m35 de large et 0m25 de profondeur. Il est connu sous le nom de *Pas du Loup*, mais aucune légende de saint ne s'y rattache aujourd'hui. Près de là, à la Bussière, on voyait autrefois le dolmen appelé *Prabis*, construit par une fée qui apporta en un seul voyage la table sur sa tête et les deux supports sous ses bras, afin d'enlever par sa promptitude une victime à Satan.

Telle est la région qui semble n'avoir pu être soustraite à la prédication de saint Martin, quoique son nom en ait disparu partiellement à l'établissement ou au changement de vocable de certaines églises.

En s'éloignant de ces territoires envahis par le paganisme gaulois des sources et des rochers, saint Martin, continuant sa route dans la vallée de la Dragne, arrive au hameau de Brion, à deux kilomètres du bourg d'Onlay, limitrophe de Villapourçon. On y montre, sur un monticule qui domine le hameau au sud-ouest, une nouvelle *Pierre de Saint-Martin*, avec empreinte de pas. La terre où elle est située se nomme : *Champ du Pas Saint-Martin ;* les villageois prétendent que le creux contient toujours de l'eau, ainsi qu'on le répète à la plupart des phénomènes de même genre. Le site dans lequel est comprise la roche vénérée ne manque pas d'un certain aspect de mise en scène. Le vallon est restreint, il est vrai, mais le massif auquel appartient la roche étale sur sa pente des surfaces moussues diversement colorées, qui la tapissent comme une tenture au sein des terres environnantes. Engagée à mi-côte dans la hauteur et dominée à cinquante mètres de distance par un dernier étage de rochers dentelés, la pierre, vue d'en bas, offre la plate-forme d'une tribune, bien choisie pour y

1. Il se tenait autrefois autour de cette chapelle, un apport, le jour de la fête de saint Jean, correspondant à celle du solstice d'été, dans l'ancienne Gaule.

Digitized by Google

haranguer une multitude, célébrer des fêtes, offrir des sacrifices. C'était aussi dans ces lieux déserts, consacrés ou non aux superstitions antiques, que saint Martin, d'après les traditions, se plaisait à prêcher la foi. Autant il évitait d'entrer dans les temples, car son historien n'en cite pas un seul exemple, autant il n'hésitait pas à opérer en plein champ quand les circonstances s'y prêtaient. Sulpice-Sévère cite l'épisode dans lequel il baptisa en rase campagne une multitude de païens [1], à la suite d'un miracle accompli sous leurs yeux, disant qu'on pouvait bien faire des catéchumènes dans un champ, puisqu'on y avait bien fait des martyrs. Ces lieux, en même temps, devenaient sacrés pour les contemporains et pour leur descendance; le souvenir de l'évangélisateur s'y fixait pour jamais. Le sommet qui domine la pierre de Brion où parla saint Martin s'appelle encore aujourd'hui : *Theurot du bon saint Martin,* qualification expressive dans sa naïveté du rôle de l'apôtre, constatée déjà un peu plus haut à la *Maison du bon saint Martin*, de Villapourçon. L'empreinte de son pas, à l'étage inférieur, offre réellement à l'œil la figure d'un pas humain, mais son exiguïté, 0m15 de long sur 0m08 de large et 0m04 de profondeur, ne saurait correspondre qu'au pied mignon d'une fée. Les pèlerins vont y demander la guérison des douleurs rhumatismales. Nous complèterons le tableau en empruntant à un ouvrage local le récit d'une légende recueillie sur le théâtre même de l'action.

On dit qu'à l'époque du passage du saint, cette montagne était couverte de forêts, et qu'un des rochers, à l'orient, servait de toute antiquité à l'exercice de la magie. « Saint Martin s'y rendit un jour d'assemblée et essaya de prêcher, mais les païens ne consentirent point à l'entendre. Excités par leurs prêtres ils entassèrent des brassées de bois sec, criant qu'il fallait venger les dieux et brûler sur

1. Sulp. Sev., *Dialogus*, II, c. IV.

Digitized by Google

place leur blasphémateur. Déjà les plus furieux avaient apporté des brandons ; déjà la flamme et la fumée enveloppaient l'apôtre, lorsque celui-ci frappant du pied le rocher, s'éleva dans les airs et disparut à la grande stupéfaction de l'assistance. Un grand vent, au même instant, rabattit les flammes sur la forêt qui fut entièrement consumée. Là ne devait point se borner le miracle, les premiers qui revinrent au rocher trouvèrent la trace du saint profondément imprimée dans le granit, telle qu'elle se voit encore ; pour le bois il repoussa avec le temps, mais il prit dès lors le nom de *Bos-Igny*, Bois du Feu. »[1]

Il existait à Onlay, d'après la tradition locale, un temple païen à l'emplacement de l'église et du jardin de la cure. On y a découvert, à deux mètres sous le sol actuel, des médailles romaines, une mosaïque presque intacte, des enduits peints, des poteries, des débris de corniches et un beau vase en marbre blanc derrière le chœur[2]. Ce temple aurait été supprimé par saint Martin. Une fontaine à laquelle les malades demandaient souvent la santé coulait auprès, dans le cimetière. Un boucher, ayant accompli les opérations de son métier, alla un jour y laver ses mains ensanglantées, la fontaine souillée disparut. Elle traversa la terre, pour se purifier, sous le *Ruisseau-Romain*, nom que prend *la Bingue*[3] en cet endroit où elle passe entre l'église et le pré dans lequel la source alla jaillir et coule aujourd'hui. Serait-il téméraire de voir encore dans ce déplacement le souvenir d'une de ces fontaines sacrées que les conciles ordonnaient d'obstruer ou de détourner, pour déraciner les superstitions qui s'y pratiquaient ? La population des environs se rend toujours en pèlerinage à cette

1. Collin et Charleuf, *Saint-Honoré-les-Bains*, p. 362.

2. Baudiau, *le Morvand*, t. II, p. 35, 1re édition. (Travaux exécutés par M. Marie, ancien curé d'Onlay.)

3. La Bingue prend sa source un peu plus haut sur la terre de Niault, commune d'Onlay.

Digitized by Google

source, particulièrement pour la santé du bétail, mais on cite des guérisons de toute nature, obtenues par la vertu de ses eaux, après avoir déposé les offrandes d'usage, œufs ou monnaies.

Les pas de saint Martin se succèdent dans cette contrée, comme les chapelles déjà citées élevées de lieue à autre, sur les routes suivies par saint Germain d'Auxerre, le continuateur de saint Martin dans le Morvan, en mémoire de son apostolat.

A quatre kilomètres de Brion, en suivant la route sur le territoire de Moulins-Engilbert, un nouveau pas de saint Martin est mentionné dans un titre de partage des terres de Montjoux et de Mourceau, entre lesquelles il fait limite[1]. Ce pas est visité aussi pour les maladies. Le bassin plein d'eau est creusé à mi-hauteur d'un rocher de six mètres de long, d'un côté à niveau du sol et, de l'autre, dominant de quatre mètres une source à sa base. De forme à peu près ronde, ce bassin a 0^m22 sur 0^m24 de diamètre et 0^m16 de profondeur; un second bassin de même dimension, mais sans eau, se voit un peu plus bas sur la pente du rocher. A quatre ou cinq cents mètres plus bas, en se rapprochant de la Dragne, un autre pas de saint Martin, celui du *Champ-Oudran*, consiste en une simple cavité de 0^m12 sur 0^m10 de diamètre, creusée dans la plate-forme d'un banc de roche à pic sur un pré que traverse le cours d'eau. Le rocher qui fait suite est, ainsi que le premier, coupé régulièrement, et forme deux contre-forts de 0^m60 de saillie et de 5 mètres de haut, séparés par un glacis de deux mètres. Le pas est au nord, à la queue du premier contre-fort. Ce mur de rochers couronnés d'arbres est des plus pittoresques, en face d'une côte boisée qui refoule les eaux de la Dragne dans une prairie d'où elle s'échappe par une étroite trouée pour se rendre à Vendenesse dont elle prend alors le nom.

1. Archives de la famille Pougault, de Mourceau.

Digitized by Google

Les deux pas précités sont situés sur une voie romaine qui se dirigeait vers Commagny, à trois kilomètres, par la ferme de Villène. Cette voie a été détruite récemment dans le haut du *Champ-Oudran*[1]. On voyait autrefois dans le bois de Villène une pierre branlante connue dans le pays sous la dénomination de *Pierre du Bon-Courage*. Le bloc supérieur a été enlevé au commencement de ce siècle pour en fabriquer une margelle de puits. On y célébrait deux fêtes, chaque année, d'après la tradition du pays, l'une au premier mai, la seconde à la fin de la moisson[2], dates de fêtes antiques. A quelques pas de là, au-dessus de l'embranchement de voie romaine tirant vers Moulins-Engilbert, un nouveau lieu sacré, si on en juge d'après le nom, la *Lieut-Mère*, dont la signification semble impliquer celui *d'une Fée*, *d'une Maire*, *locus Mairæ*, arrêtait les passants. L'espèce d'entonnoir plein d'eau imitant un cratère, qu'on y remarque, a pu donner lieu à des légendes, mais pourrait n'avoir eu, indépendamment de son nom et de ses traditions, d'autre origine que l'exploitation d'une ancienne carrière.

Une paire de bœufs, disait-on, échouée dans cet abîme sans fond, avait gagné Decize par des conduits souterrains et abouti à la Loire. La Lieut-Mère était autrefois entourée de chênes séculaires qui ajoutaient à son aspect mystérieux. On a trouvé dans une ruine voisine divers bronzes, une statuette brisée d'Hercule tenant une pomme à la main, un lion, des bracelets, une série de médailles depuis Auguste jusqu'à la famille des Constantins[3], offrandes probables d'un oratoire?

Les exemples des superstitions gauloises, condensés sur un espace aussi restreint que celui qu'on vient de parcourir, démontrent la persistance du paganisme celtique en dehors

1. Renseignements fournis par M. E. Pougault, de Mourceau.
2. Joubert aîné, *la Lieut-Mer*, brochure page 9, Nevers. Fay, 1857.
3. Joubert aîné, *la Lieut-Mer*, p. 8.

Digitized by Google

même des hautes montagnes. Les monuments du naturalisme primitif avaient survécu à la conquête, et les oratoires élevés çà et là par les Romains ou leurs adhérents dans les bourgs ou près des voies n'avaient point déraciné les coutumes, ni le culte des génies locaux.

Le gros de la population restait fidèle à ses rochers, à ses fontaines, aux pratiques dont ils étaient l'objet ou le théâtre, sans se laisser entamer par le culte des dieux nouveaux. Cette ténacité ne fut pas un des moindres obstacles contre lesquels eut à lutter saint Martin que les légendes du Morvan nous ont représenté jusqu'ici presque constamment aux prises avec les colons et harcelé par eux plus souvent que victorieux. Cet état des esprits qui devait se faire sentir encore au sixième ou septième siècle donna sans doute lieu à la création du prieuré de Commagny, près Moulins-Engilbert, sur les terres octroyées à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, par la reine Brunehaut. Les moines, du vivant même de l'apôtre, furent ses auxiliaires spéciaux dans les campagnes; les établissements monastiques créés par lui à Ligugé et à Marmoutiers avaient pour principal but de former une milice spéciale qui pût l'assister dans sa prédication, entretenir ses missions et continuer son œuvre. Aussi est-ce au sein des campagnes où l'archéologie révèle les traces les plus positives et les plus intenses du paganisme, que l'on rencontre les plus anciens prieurés; ceux de Saint-Martin de Mesvres, de Saint-Sernin-du-Bois dans la vallée du Mesvrin et bien d'autres en ont fourni des exemples concluants. [1]

Le prieuré de Commagny, une des plus anciennes dépendances de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, fut dédié par les moines à saint Hilaire, maître de saint Martin, sur une colline au sud-ouest de Moulins-Engilbert, près de la voie

1. Abbé Sebille, *Saint-Sernin-du-Bois et son dernier Prieur*, p. 3, 1re édition. Autun, Dejussieu, 1882.

Digitized by Google

romaine, et passait pour être élevé sur l'emplacement d'un oratoire païen[1]. Une source sacrée, accessoire ordinaire des temples et particulièrement des sanctuaires ruraux, coulait au pied, elle est aujourd'hui dédiée à saint Gevras, saint Gervais; une ancienne statue du saint est placée dans une niche sous la voûte qui recouvre la fontaine. Le jour de Saint-Laurent, on y trempait les nouveau-nés, et, s'ils étaient malades, leurs langes; dans les temps de sécheresse, le peuple descendait la statue dans l'eau pour obtenir la pluie, et la replaçait ensuite; mais l'eau n'est pas non plus sans vertu pour les adultes. On y vient de loin pour se guérir ou se garantir des coliques.

Nous sortirions de notre sujet en accumulant ici toutes les traces, encore subsistantes dans cette région, des superstitions celtiques que combattait saint Martin, toutes les fontaines, les pierres à légendes de chaque hameau, dont bien peu sont tombées dans l'oubli.

Le nom de saint Martin émerge çà et là au milieu des traditions indestructibles d'un passé qui, sans avoir d'histoire écrite, a défié les siècles.

On sort, à Commagny, de la chaine du Morvan pour aborder ce qu'on appelle le *Pays-Bas*. L'influence romaine s'y fait sentir plus vivement, la fécondité du sol et l'adoucissement des mœurs, le voisinage des thermes de Saint-Honoré mettaient l'apôtre en présence d'une population plus civilisée et plus abordable.

Onlay, Commagny et Saint-Honoré forment un triangle équilatéral de 9 à 10 kilomètres de côté.

La multiplicité des pas de saint Martin autour des thermes de Saint-Honoré, que traversait la voie romaine venant du Beuvray, ne permet pas d'admettre qu'il les ait outre-passés sans y faire une halte. Ces établissements voués plus spécialement aux cultes païens et à la dissolu-

1. Collin et Charleuf, *Saint-Honoré-les-Bains*, p. 281.

Digitized by Google

tion des mœurs ne pouvaient le laisser indifférent ; la seule existence des thermes entrainait celle d'un temple qui en était l'accessoire obligé. Ce temple dont on n'a pas retrouvé les substructions sous l'établissement actuel dans les fouilles opérées jusqu'à ce jour, aurait pu, selon toute probabilité, occuper l'emplacement de l'église du bourg, dans les murs de laquelle on reconnaît des matériaux romains ; mais une induction plus concluante était l'encastrement, dans la façade même de l'ancienne église, de deux fragments de plaques de marbre blanc contenant les restes d'inscriptions se rapportant à l'embellissement ou à la restauration d'un monument, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit du temple ou des thermes.

N	
ION	LVIVS
LIVS	EDEM
LIFQVI	MNIB
MSVISOr	NSDO
NAMENtis	POSVIT. [1]
VITE	

Les ruines de l'antique édifice thermal constatées dans les travaux nécessités par la création du nouveau ont fourni de précieux renseignements sur sa distribution à l'époque romaine, mais l'étonnement que dut produire sur la population gauloise la vue de ces merveilles de la civilisation ne lui fit point oublier ses génies locaux cachés dans les fontaines rurales. En dehors de ces thermes luxueux appropriés exclusivement pour la richesse, le peuple, lui aussi, conservait ses sources curatives sans l'intervention des médecins. A trois kilomètres à l'est des thermes, dans un

1. Docteur Henri Collin, *Guide à Saint-Honoré-les-Bains*, p. 92 ; Paris, Lecène et H. Oudin, éditeurs, 17, rue Bonaparte, 1888.

Digitized by Google

lieu dit : *le Désert*, coule la fontaine de *Trussy* où les malades se rendent encore pour perdre la fièvre, les nourrices pour avoir abondance de lait.

Quand avec la foi on y vient de nuit, seul et sans être vu de personne, il suffit d'invoquer la source avec la même formule que celle usitée sur les bords de l'Arroux : « Bonjour fontaine, donne-moi ton bonheur, je t'apporte mon malheur. » On fait rapidement, en achevant cette phrase, trois signes de croix sur l'eau, on se retourne alors précipitamment en y jetant une pièce de monnaie par dessus l'épaule gauche[1], et si on n'est pas guéri le résultat ne peut se faire attendre longtemps.

L'histoire n'a rien révélé sur l'époque de l'introduction du christianisme à Saint-Honoré, ni sur celle de sa destruction. Une nombreuse série de médailles, du premier siècle à la fin du quatrième, apporte cependant quelque lumière sur ce point. On sait de quelle faveur jouissait, même en pleine civilisation romaine, le culte des sources, celui surtout des sources médicinales. Après une guérison et peut-être avant, pour se rendre le génie propice, le malade païen lui faisant une offrande, en ex-voto, jetait ordinairement une pièce de monnaie dans le bassin. On a retiré du fond d'un des puits des thermes six cents pièces romaines environ, la dernière de ces pièces est de Valentinien I^er^, contemporain de saint Martin.

La station la plus célèbre et la plus populaire de l'apôtre, à l'ouest des thermes de Saint-Honoré, est celle de *Montigny-sur-Canne,* où des vestiges d'occupation romaine annoncent une certaine agglomération dans l'antiquité. La *Pierre de Saint-Martin* qu'on y visite est un bloc de silex, imitant les pierres de *Bel*, de Beligny et de Sainte-Sabine, entre Beaune et Arnay. Isolée au milieu d'une terre autrefois en pré, elle offre à la surface quatre creux figurant l'empreinte

1. E. Chevalier, *Guide pittoresque dans la Nièvre*, p. 280.

Digitized by Google

des sabots et des genoux de la monture de saint Martin, qui s'y abattit. L'eau pluviale remplit ordinairement la principale cuvette, et les villageois prétendent qu'elle n'y fait jamais défaut, mais lorsque, par exception, elle vient à manquer, on en verse d'autre que l'on puise dans une mare voisine avec une cuillère[1]. Une vieille femme est la prêtresse du lieu, elle accompagne les pèlerins avec une gravité de magicienne, récite, dans un jargon inconnu dont elle refuse obstinément de révéler les termes, des formules pour obtenir la guérison de certaines maladies et reçoit pour sa peine les offrandes des visiteurs; tel devait être le druide, il y a deux mille ans.

La route de saint Martin, pour gagner Nevers, eût semblé la voie romaine par Decize, en quittant Montigny, mais les traces légendaires ainsi que les vocables font défaut dans cette direction. Druy, à 10 kilomètres nord-ouest de Decize, est la seule église placée sous son invocation. Dans le voisinage de Decize cependant, une source sacrée d'eau minérale que visitaient les malades et les pèlerins aurait pu l'attirer momentanément. Située dans une prairie proche le château de Saulx, les travaux de captation, en 1881, rencontrèrent des ouvrages romains d'aménagement : « Le bassin était formé de trois cuvettes carrées, superposées; celle du fond étant la plus étroite, celle du haut la plus large. Deux poutres placées en biais soutenaient les terres. On a recueilli dans cette fouille plusieurs ex-voto en terre blanche, des poteries, une clef de fer dont le manche de

1. Note due à l'obligeance de M. le curé de Montigny.

Digitized by Google

même métal représente une panthère, et une pierre gravée en jaspe vert sanguin, sur laquelle on lit très distinctement :

COCCEIAN
VSEDOMIT
VS

» Ce sont très probablement les noms d'un malade qui, ayant ressenti les effets bienfaisants de ces eaux, avait voulu laisser un témoignage de reconnaissance à la divinité protectrice de la fontaine. Les monnaies recueillies vont depuis Domitien jusqu'à Claude le Gothique. »[1]

Le nom de COCCEIANVS figure parmi les estampilles de potiers découvertes à Autun et dans notre région.

Si saint Martin s'avança jusqu'à Decize, il ne tarda pas de retourner au nord. Ses traces, depuis Montigny-sur-Canne où son dernier pas a été constaté, se régularisent d'une manière normale et plus certaine. En effet, à quatre kilomètres de Montigny, au hameau du *Chailloux*, on montre une nouvelle pierre sur laquelle est l'empreinte d'un pas du cheval de saint Martin[2]. Sur la gauche du Chailloux, en regagnant le nord, on tombait sur une voie romaine qui, de Decize, conduisait à la station d'*Alisincum*, en deçà de la ville actuelle de Châtillon-en-Bazois. C'est sur ce parcours où les ruines romaines ont laissé leurs traces les plus apparentes qu'on retrouve en même temps celles de l'évangélisateur. A six kilomètres du Chailloux, la voie passait d'abord près de *Villars*, sur la commune de Biches, où la commanderie de ce nom avait sans doute succédé, comme presque partout, à un *horreum* ou à une halte romaine; sur la rive droite de l'Aron, à Villars même, elle rencontrait un éta-

1. Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1884, p. 82.
2. *Le Nivernais*, loc. cit.. B, p. 201.

Digitized by Google

blissement romain considérable dont les ruines explorées dès le commencement de ce siècle ont rendu à la lumière des colonnes, des chapiteaux, des marbres étrangers, des bronzes, des armes. On y découvrit, en 1801, un temple souterrain, pavé aussi en marbre, avec les débris mutilés d'une statue de grandeur naturelle. Des mosaïques, des fresques très vives représentaient un combat sur le Nil entre un crocodile et un ichneumon, des hommes nus armés de zagaies, puis des sujets obscènes; une charmante tête d'enfant en marbre blanc, et une grande plaque de même matière y ont été trouvées depuis. Sur cette plaque malheureusement incomplète, conservée au musée de la porte du Croux, à Nevers, on voit en bas-relief Vénus nageant, suivie par un dauphin; un oratoire s'élève sur la plage déserte. Un certain nombre de médailles sortirent de la fouille faite sur ce même terrain en 1807 [1], la dernière en date était de Magnus Maximus, dont on connaît les relations avec saint Martin. [2]

Villars n'était, à vrai dire, qu'une annexe d'*Alisincum*, dont les ruines sont à une courte distance, au nord, sur la même route, à l'emplacement et aux alentours du bourg actuel d'Alluy. Le nom de ce bourg paraît bien la dérivation de celui de la station romaine, d'après l'opinion la plus accréditée. C'est, en effet, un des points du département de la Nièvre les plus riches en vestiges antiques, il a fourni de nombreux objets aux musées et aux collections particulières. Des aqueducs profondément enfouis, des substructions multipliées, des poteries, des objets gaulois et romains, des tronçons de colonnes couverts de feuillages imbriqués, des sculptures, ne laissent aucun doute sur son importance dans ces temps reculés; une statue de Mercure assis

1. Gillet, *Annuaire de la Nièvre pour 1809*, p. 17 et suiv.

2. Sulp. Severus, *Historiæ sacræ*, lib. II, cap. L, et *De vita B. Martini*, c. XX. — *Dial.* II, cap. VI.

Digitized by Google

avec tous ses attributs, le caducée, la bourse, le bélier, la tortue, des statuettes en terre blanche y représentent la mythologie des laraires ; un grand nombre de sarcophages, dont plusieurs avec inscriptions, annoncent une population d'une certaine densité, vivant dans l'abondance et le luxe [1]. Le travail du fer commun dès cette époque en la partie occidentale du pays éduen joignait à Alisincum et dans ses environs les ressources de l'industrie à celles du sol où les dépôts de scories [2] et les pièces fabriquées, découvertes depuis, permettent de faire parler les témoins du passé. Parmi les trouvailles de médailles qui datent les phases de l'occupation romaine à Alluy, une des plus récentes (1870) était celle d'un pot contenant deux cents monnaies dont la dernière était de l'an 378 [3], date conforme à la constatation faite ci-devant à Villars.

Trois voies romaines, dont l'une communiquait avec Autun par Commagny [4], Saint-Honoré et le Beuvray dont elle suit la base occidentale, traversaient Alluy. La seconde prenait la direction de Saint-Saulge, puis de Saint-Révérien où elle rencontrait celle d'Entrain, la troisième venait de Decize par Montigny-sur-Canne où on a vu un pas de la monture de saint Martin. Un point aussi central lui permettait de rayonner dans les environs de ce pays plantureux. La richesse d'Alluy et de sa banlieue établit suffisamment qu'une pareille localité avait de toute nécessité ses fêtes et ses sanctuaires ; les mœurs qu'ont révélées les peintures de Villars étaient, en tout cas, de nature à ne pas trouver grâce devant un apôtre chrétien, n'eût-il pas été saint Martin. Son nom aussi s'est-il implanté sur le sol qu'il a purifié

1. *Le Nivernais. Album pittoresque et historique*, planche n° 85 et t. II, B, p. 208.
2. Annuaire de Gillet, 1809. *Notice sur Alluy.*
3. *Société Nivernaise des sciences, lettres et arts.* Séance du 3 mars 1870, p. 388.
4. Près Moulins-Engilbert.

Digitized by Google

par sa prédication, un faubourg d'Alluy est resté sous son vocable[1]. Mais ce qui est plus caractéristique c'est la fontaine de saint Martin, qui coule à 1,500 mètres, au pied d'une petite colline siliceuse sur laquelle on remarque plusieurs entonnoirs où l'eau disparait[2], et qui, dans l'antiquité, avait certainement son génie, remplacé depuis par le saint. Les habitants l'appellent aujourd'hui *la Martine*[3]. A 200 mètres de l'église d'Alluy, à la jonction des voies romaines, s'élevait sur le cours d'eau descendant de cette fontaine Saint-Martin, un pont romain dont cinq piles, encore visibles en 1809, étaient construites en petit appareil régulier « comme celui du temple de Janus, à Autun », dit l'auteur que nous citons.[4]

Cette région attrayante par sa fertilité était des mieux habitées. La proximité des voies y avait fait choisir l'emplacement d'un certain nombre de villas formant une ceinture à Alisincum. On vient de voir la splendeur de celle de Villars qui, au début des recherches, l'avait fait adopter comme la station même d'Alisincum, avant que cette dernière eût été explorée. A dix kilomètres à l'ouest d'Alluy une autre grande propriété romaine *Rotegiacum*, aujourd'hui Rouy, offrait alors aux yeux des images païennes d'un remarquable travail. Les innombrables débris statuaires recueillis dans les ruines ne peuvent être que la dépouille d'un sanctuaire renversé au quatrième siècle et situé à Chatenay, près du hameau de Pérange, entre Alluy et Rouy, mais sur la commune de Rouy[5]. Dans ce monceau de fragments exhumés, il y a cinq ou six ans, et conservés aujourd'hui en partie dans une collection particulière à

1. Gillet, *Annuaire de 1809*, p. 24.
2. Gillet, ibid.
3. Lettre de M. l'abbé Charrier, curé d'Alluy.
4. Gillet, *Annuaire de 1809*, p. 24.
5. Canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

Digitized by Google

Château-Chinon [1], figurait une statue bien plus grande que nature dont le torse enfoui accrochait la charrue chaque année dans le labourage. Le cultivateur pour y remédier, creusa dans le but d'extraire ce qu'il supposait une roche, et surpris de sa découverte, dressa le fragment extrait au pied d'un arbre sur le bord du champ. Les femmes le jugeant un ancien évêque ou un saint y vinrent en pèlerinage, mais comme elles foulaient la récolte, le propriétaire le fit dégrossir et transporter sur un mur d'où un accident le renversa sur le sol; il y git encore, parait-il ? Était-ce l'image d'un empereur ou d'une divinité ? d'un dieu Mars, car le personnage était armé? Un fourreau d'épée en pierre, richement sculpté, semble lui appartenir, ainsi que des fragments d'une tunique ornée de pendeloques. La pièce capitale et la plus probante est le bloc sur lequel reposent les deux pieds. Celui qui est le mieux conservé mesure 0^m34 de longueur à la naissance des doigts, le gros orteil 0^m13 de long, et la statue une hauteur dépassant cinq mètres. Sous le bloc même où reposent les pieds on trouva enfouie une petite statuette de Mercure en bronze, dont le caractère, malgré les attributs usités, n'offre rien de classique. Son front bas et couvert en partie par les boucles de sa chevelure, son visage circulaire, sa taille courte et ses membres trapus figurent mal la légèreté du messager des dieux en dépit des ailes empâtées de son pétase; son péplum relevé sur le bras gauche lui couvre le dos jusqu'à mi-jambe. Debout sur un socle plus large que long ses mains portées en avant s'appuient, l'une sur le haut du caducée fixé dans le socle, l'autre munie d'un objet rond, bourse, semble-t-il, sur la tête du bélier accroupi à son côté droit. Cet allongement des bras cloués à des supports verticaux lui donne l'aspect d'un fauteuil.

1. M. Luquet, imprimeur à Château-Chinon, a fait les fouilles de 1884 à 1886 et recueilli tous les débris qui en provenaient.

Digitized by Google

Des débris divers de statues en calcaire, parmi lesquels une main virile saisissant un bras de femme n'excèdent pas les proportions naturelles. Une autre main porte à l'index une chevalière de même forme que les gros anneaux romains en métal avec chaton. Deux colombes en ronde bosse, et de grandeur, paraissent avoir appartenu à l'ensemble d'un monument votif consacré à Vénus. La statuaire a été tellement martyrisée que les restitutions certaines en sont à peu près impossibles, mais ce qui reste de la décoration en bas-relief, moins maltraité heureusement, excite un véritable étonnement. On se croirait, au milieu de ces fragments multipliés, en présence d'une composition des plus capricieuses de la Renaissance, si leur provenance n'était entourée de toutes les garanties d'authenticité. Il est difficile de se faire une opinion absolue sur la disposition de ce singulier travail de ciselure ; nous employons ce terme à dessein pour en caractériser les finesses. Le thème a occupé un assez long espace, mais on constate dans certains morceaux une courbure indice d'une carène, croirait-on ? En combinant entre elles les parties qui annoncent une affinité, on est conduit à reconnaître un navire votif d'un riche travail, offrande à Vénus, qu'indiquent les deux colombes accolées en ronde bosse, posées à l'avant. Une frise mince, sculptée sur les deux faces, composée de sujets fantaisistes, de chiens, d'animaux divers, distribués entre des rinceaux de feuillages, d'où sortent, de distance à autre, des têtes de lapins de dimension supérieure aux autres motifs, ornait les bordages du vaisseau. Quant à la poupe elle formait un tronçon ovoïde répétant un même sujet sur chaque face de la courbe. Deux génies nus et adossés à l'intersection de cette courbe, armés en sens inverse d'un épieu en forme de hallebarde, sont attaqués chacun par une femme ailée, plus grande qu'eux, brandissant de la main gauche une épée et, de la droite, parant les coups au-dessus de la tête avec un bouclier ovale dont

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. nº 182.

TÊTE DE VÉNUS PROVENANT DU TEMPLE DE CHATENAY, COMMUNE DE ROUY.

Digitized by Google

l'armature intérieure est finement ciselée. Une statue de Vénus, de 0m50 à 0m60 de haut, la seule en marbre dont on ait trouvé trace, faisait partie de la composition. Il n'en reste malheureusement que la tête, mais le fragment de main attaché à la chevelure dont elle exprimait l'eau, suivant l'usage, garantit l'identité. Cette tête charmante, de style grec, a la candeur des belles vierges du moyen âge auquel on serait tenté de l'attribuer sans la certitude de son origine (planche XI).

Un dauphin massif long d'un mètre, portant sur le dos un génie dont la main tient encore un reste de bride, devait, selon toute apparence, précéder l'embarcation et compléter cette espèce de scène triomphale, l'insuffisance des débris malgré leur nombre ne permet pas d'autres détails d'ensemble, tout en révélant une œuvre importante, supérieure à toutes les découvertes faites dans la région.

Cette structure curieuse devait être entièrement isolée, mais avait des accessoires en placage, d'un moindre relief, sur des parois voisines et traités dans le même esprit, sinon avec le même art. Une grue tient un reptile dans son long bec; un aigle est posé sur une grande volute; ailleurs est une chimère ou sphinx ailé. C'est un pêle-mêle dans lequel il est facile de s'égarer.

En restreignant ici cette nomenclature on constaterait déjà qu'il n'est pas possible d'attribuer ces sculptures à un autre édifice qu'à un temple. Les débris de sept à huit statuettes votives en pierre et de styles différents ne laissent aucun doute à cet égard. Une tête de Borvo à la chevelure bouclée, la partie inférieure d'un petit personnage laraire sur un socle, accentuent l'attribution. Les autres têtes, d'un caractère moins artistique mais d'un accent très personnel, dont l'une même frôle le grotesque, appartiennent à des ex-voto de malades. Un, parmi eux, est enveloppé de langes autour du cou, où il est brisé, dans le genre des figures signalées aux sources curatives, citées dans la Côte-d'Or. Un petit

Digitized by Google

personnage avec robe tombante et cothurnes offre un coq ou autre volatile. Ajoutons pour dernière confirmation de l'affectation religieuse du lieu, une feuille de bronze estampé votive, représentant deux yeux, comme celles signalées précédemment aux sources de la Seine, à la Brosse (Allier), au pied d'une statue d'Hygie, et qu'on rencontre dans presque tous les lieux de pèlerinages antiques. De jolies fibules en bronze ou émaillées, un tout petit vase à couverte jaune avec raies circulaires rouges, une plaque phallique en forme de flèche triangulaire avec pédoncule troué pour la suspension, et une multitude d'autres objets ou débris font regretter que ces fouilles, si fructueuses, n'aient pas été complétées.

L'inspection de ces fragments indique le parti pris qui a présidé à leur effraction et à leur dispersion. Les têtes sont invariablement tronquées, les bras et les jambes en pièces, les torses presque tous absents ; il est impossible d'en reconstituer un seul entièrement. Ce n'est que dans la partie ornementale, moins maltraitée, qu'on arrive à rajuster quelques morceaux et à se rendre compte de la richesse de ce mobilier mythologique ; les représentations d'animaux tels que les grands dauphins, l'aigle, la cigogne ont trouvé grâce. Le mode de mutilation est identique à celui de la statue d'Hygie dont il a été parlé plus haut, le même marteau et la même pensée semblent avoir réalisé cette œuvre d'anéantissement volontaire.

Que s'était-il passé lorsque saint Martin traversa la contrée en léguant son nom aux fontaines du Chailloux, de Montigny, d'Alluy et autres lieux voisins ?

La destruction des idoles précitées était trop méthodique pour être l'œuvre des barbares ; il n'est pas permis d'y voir autre chose qu'un épisode des luttes du christianisme. En adoptant ce point de départ, il faut noter que le *Fundus de Rotegiacum*, théâtre de l'événement, appartenait à une riche famille autunoise d'où sortit, un siècle plus tard, saint

Digitized by Google

Germain, évêque de Paris, qui reçut cette terre patrimoniale en héritage[1]. Ces ascendants étaient, doit-on croire, chrétiens dès le passage de saint Martin, puisqu'un demi-siècle après, un d'eux, Scopilion, était adonné, près d'un lieu qu'on croit être Luzy, aux pratiques de la sainteté[2]; saint Germain lui-même, plus tard, séjournait dans la propriété de Rouy et en visitait les environs, lors de ses voyages à Autun. Le concours de cette famille occupant une situation importante dans le pays était loin d'être indifférent au prosélytisme; il ouvrait l'accès, et bien que saint Martin pût se passer de recommandations, l'intérêt de sa mission eût exigé qu'il usât d'un moyen si légitime. Saint Paul, par exemple, ne cite-t-il pas fréquemment les chrétiens et les chrétiennes qui concouraient à son œuvre? Rien ne s'opposait à ce qu'il en fût de même à Rotegiacum. Ces circonstances purent déterminer saint Martin à préférer la voie par Alluy et Saint-Saulge à celle par Decize, pour évangéliser une population agglomérée et préparée à son intervention. Cette direction le rapprochait d'une région qui était loin de lui être étrangère, le Sénonais, où ses relations antérieures pouvaient l'étayer aux confins nord du diocèse d'Autun. Les parents de saint Germain possédaient des terres non seulement dans l'Autunois, mais du côté d'Avallon, de l'Auxerrois et du Nivernais[3]. Un concours aussi efficace offrait un appoint au succès de sa mission; serait-il téméraire d'y rattacher la ruine des temples sur cette terre même et dans les parages voisins? La dernière médaille signalée au temple d'Alluy est de Maxime; celles du temple de Chatenay sont également de la fin du quatrième siècle.

1. Voir à ce sujet l'excellente dissertation de Lebeuf, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à la Notice des Gaules*, t. I, p. 32, Paris, 1738.

2. *Vita S. Germani*, 28 mali, Bolland.

3. Lebeuf, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à la Notice des Gaules*, Paris, 1738, p. 32. — *Annales Benedict.*, t. I, p. 683.

Digitized by Google

La suppression de ce temple ne saurait donc être reculée jusqu'à saint Germain d'Autun, qui, dans les visites qu'il fit à Rouy, aurait pu y combattre les restes du paganisme ; mais dans ce cas, son biographe eût mentionné certainement [1] le fait, si le pays, au sixième siècle, n'eût pas été déjà chrétien. Saint Germain n'eut qu'à y consolider par son influence et par la construction d'une église qui prit bientôt son nom, les premières assises de la foi jetées par son illustre devancier. Il acheva son œuvre en se dessaisissant de son patrimoine à Rotegiacum en faveur de sa cathédrale de Paris.

Une des voies romaines laisse sur la droite la ville actuelle de Châtillon-en-Bazois. En appuyant à l'est, Chougny [2], qui n'a pas été cité, forme avec Dommartin et Châtin [3] la pointe occidentale d'un triangle de trois églises voisines dédiées à saint Martin, établissant un lien de la mission entre le Morvan et le Bazois. La voie en question prend, en quittant Alisincum, la direction de Saint-Saulge, distant de 12 kilomètres environ. C'est aussi celle sur laquelle saint Martin a laissé des traces conservées encore aujourd'hui. Avant de les mentionner, qu'il soit permis de recommander à l'attention la série ininterrompue de pas et de récits légendaires échelonnés sur ce parcours depuis le Beuvray. Les vestiges suivent fidèlement la voie romaine et disparaissent dès qu'on s'écarte au large, dans les villages éloignés. C'est ainsi, par exemple, qu'entre Alluy et Saint-Saulge, marqués tous deux par un mémorial de saint Martin, on rencontre sur la commune de Mingot [4], à trois kilomètres de Châtillon, dans le petit bois de Bersillat, une pierre qui porte l'empreinte de quatre fers à cheval, et est visitée en dévotion. On raconte que saint Martin se trouvait

1. Fortunat, *Vita S. Germani*, c. v, 36, 37, 54, 63.
2. Canton de Châtillon-en-Bazois.
3. Canton de Château-Chinon.
4. Canton de Châtillon-en-Bazois.

Digitized by Google

à Sémelins (commune de Mont-et-Marré [1]), à dix kilomètres de Châtillon; un autre saint demeurait dans une localité voisine, et une contestation comme celle qui a été mentionnée à Laizy, entre saint Martin et saint Julien, s'élevait entre eux. Il s'agissait de savoir lequel des deux donnerait son nom à l'église, et il fut convenu qu'elle appartiendrait à celui qui, à cheval, un matin, en aurait fait le tour le premier. Saint Martin, parti de Sémelins, arrive près de l'église, mais voit l'autre saint achevant la course. Il rebrousse chemin de dépit, quelque invraisemblable que puisse paraître en lui la colère, éperonne son cheval qui s'élance, en laissant sur la pierre l'empreinte de ses quatre fers [2]. Peut-être est-ce une illusion, mais nous croyons voir dans ces luttes de saints, au sujet du vocable de certaines églises, le souvenir d'une substitution du nom d'un saint à un autre, au moment d'une reconstruction de l'édifice, ou par suite de tout autre motif : apport de reliques nouvelles, dévotion personnelle de puissants seigneurs envers leur patron, ou même du peuple dans telle localité. La prédilection publique se déplaçait d'autant plus facilement que les raisons du choix primitif s'affaiblissaient dans les esprits par l'éloignement, et que l'actualité conserve toujours sa prépondérance.

A dix kilomètres de Mont-et-Marré, au nord-ouest, s'élevait un bourg romain dont le nom primitif inconnu de l'histoire disparut au huitième siècle pour prendre celui de Saint-Saulge, dont les reliques y furent transférées d'Albi dans le but de les sauver de l'invasion arabe. D'Alisincum, une voie qui semble avoir pour objectif Saint-Révérien, autre ville romaine baptisée du nom d'un premier apôtre martyrisé, croit-on, dans ses murs, se dirigeait, on l'a vu, vers Saint-Saulge [3]. Des restes de fortification d'un camp

1. Canton de Châtillon, arrondissement de Château-Chinon.
2. Récit de Claude Decourt, né à Alluy, transmis par Achille Millien.
3. Arrondissement de Nevers.

Digitized by Google

établi sur un plateau au nord, conservent le nom de *Vieille-Ville,* fréquent dans le voisinage de localités gauloises ou romaines que des nécessités locales ou la convenance des lieux ont fait descendre des hauteurs. Le camp lui-même y attira-t-il un premier noyau de population ? Des médailles de Trajan[1], des poteries antiques recueillies à l'entour semblent le confirmer, sans exclure une occupation antérieure; les légendes populaires restées dans la tradition du pays semblent rappeler néanmoins une origine plus lointaine et les génies gaulois.

On raconte qu'aux environs séjournent deux fées redoutables, qui firent de nombreuses victimes, et dont il sera mention plus loin.

Le christianisme avait-il, avant le quatrième siècle, pénétré à Saint-Saulge, qui porta d'abord, ainsi que son église, le nom de saint Martin. Cette église antérieure au septième ou huitième siècle, où commencent des titres authentiques, peut bien être considérée comme la consécration d'un souvenir local, encastrée qu'elle était entre les empreintes des pas précédents et les traces commémoratives qui suivront. Propriété de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, à une date reculée, puis enlevée violemment avec les terres dépendantes « quadam depravatione subtracta[2] », elle lui fut rendue en 908 par Charles le Simple, sur la demande de Richard-le-Justicier, comte d'Autun, et confirmée par le roi Raoul en 924[3]. Les réminiscences de saint Martin, dans ces parages, ne se bornent pas à Saint-Saulge; l'église de Saint-Martin de la Bretonnière, à l'ouest, réunie aujourd'hui à la paroisse de Sainte-Marie de Flageolles, a imposé son vocable au village où elle était desservie, au septième siècle, par des religieux. Parmi ces moines figu-

1. Grands bronzes déposés à la bibliothèque de Nevers.
2. J.-G. Bulliot, *Essai hist. sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, t. II, charte 8.
3. Ibid., charte n° 10.

Digitized by Google

rait saint Francovée qui, après sa destruction, se retira dans une solitude voisine et a laissé son nom au village de Saint-Franchy, près Saint-Saulge [1]. Dans tous les lieux où s'installaient des religieux desservant les églises rurales à cette époque, on est certain de rencontrer les restes des superstitions gauloises ou romaines qu'ils avaient mission de combattre. C'est du côté de Saint-Martin que les deux mauvaises fées, citées plus haut, répandaient la terreur dans le pays. L'une, espèce de sirène, attirait par sa voix les voyageurs pour les dévorer; l'autre, la *Dame de Montpassant*, guettait dans les ténèbres les attardés près des étangs et les entraînait au fond des eaux [2]. Les traditions druidiques étaient, dans ces parages, aussi vivaces que dans le Morvan, la confiance dans les sources aussi profonde. A la fontaine *Saint-Roch,* aux environs du château de Saint-Martin, dans les rochers près Saint-Saulge, on se préservait de la contagion.

Un peu plus haut, au nord, à celle de Bazolles [3], où l'on trouve des restes antiques, les nourrices vont boire pour obtenir abondance de lait; à l'ouest, une autre fontaine près du château du village de Huez dont saint Martin est le patron, est visitée par les habitants contre la fièvre. Ils y déposent une offrande après avoir prié et emportent dans un vase l'eau qui doit les guérir. Une statue équestre de saint Martin se voyait autrefois à l'église de Huez, elle a été enlevée et enfouie dans les fondations d'un des bas-côtés de celle de Bona [4], dans le voisinage. [5]

Si de Huez on remonte un peu au nord près de Saint-Benin-des-Bois, on voit une autre fontaine où les fées sur-

1. Voir pour le tombeau de saint Francovée conservé au musée lapidaire d'Autun, *Annales de la Société Éduenne, 1862 à 1864*, p. 237 et suiv.
2. *Le Nivernais*, p. 201, T. B.
3. Canton de Châtillon-en-Bazois.
4. Canton de Saint-Saulge.
5. *Le Nivernais*, loc. cit., B, 113 et 117.

Digitized by Google

vivantes de l'époque celtique puisaient de l'eau quand elles bâtirent la belle église byzantine de Jailly. La trace de leurs pieds est marquée dans les prés depuis la source jusqu'au hameau ; l'herbe y est plus épaisse, plus verte, plus fleurie. N'ayant pour leur construction qu'un délai limité jusqu'à minuit, elles n'eurent pas le temps de l'achever avant l'heure et l'ouvrage en resta là. On a tenté de le reprendre, mais tous les efforts ont échoué : *ni chaux ni pierres n'ont voulu depuis se fixer.* [1]

La route de saint Martin au-delà de Saint-Saulge était marquée à l'avance. A trois lieues au nord on rencontrait un *vicus* important sur la voie romaine d'Autun à Entrains. Cette agglomération, d'origine gauloise, avait été transformée en une petite ville romaine protégée par un fort [2] ; les ruines occupent une superficie d'environ trente hectares en partie couverts aujourd'hui de forêts. De nombreuses médailles gauloises, des ustensiles de pierre et de métal ont établi l'antiquité de sa création, qui a porté quelques archéologues à l'identifier avec une place des Boïens cantonnés dans la cité éduenne après la défaite des Helvètes par César. [3]

L'industrie du fer, commune dans la Nivernie, dès cette époque, y occupait un certain nombre de bras, à en juger

1. E. Chevalier, *Guide pittoresque dans la Nièvre*, p. 254. Rappelons ici, sur la commune de Dun-les-Places, la fontaine et la chapelle rurale de saint Marc, omises précédemment, couronnant une hauteur boisée, aux flancs hérissés de rochers et baignée par la Cure. On y venait, le dimanche après le 25 avril, demander la guérison du mal de tête, de la fièvre intermittente, des douleurs rhumatismales..... Chaque pèlerin arrive avec un bâton de coudrier ou de houx qu'il jette devant la porte de la chapelle après en avoir fait trois fois dévotement le tour et avoir demandé la récitation de l'évangile du jour, puis il se rend à la fontaine qui coule à côté, à l'est. Là, s'installant sur le gazon, il déjeûne avec ses compagnons de connaissance et toujours avec les provisions dont il s'est muni. L'eau de la source est la seule boisson admise. Les personnes valides en usent comme d'un préservatif efficace, les malades comme d'un remède certain. Les infirmes s'en lavent les membres souffrants, ceux qui n'ont pu s'y rendre s'en font apporter par leurs voisins. Dans les temps de calamités la paroisse s'y rend processionnellement pour en obtenir la cessation.

2. *Le Nivernais*, B, p. 113 et 117.

3. Cæsar, *De bello Gall.*, I, 28.

Digitized by Google

par d'anciens amas de scories. Ce lieu, sur l'ancienne limite de la cité des Éduens, et compris par suite dans l'évêché d'Autun qui en conservait le périmètre avant ses démembrements, avait reçu probablement les premières semences de la foi. Le nom de Saint-Révérien [1] resté à un bourg distant de deux kilomètres confirmerait la tradition locale d'après laquelle un saint évêque d'Autun, de ce nom, y aurait été martyrisé avec ses compagnons, un siècle avant saint Martin, en évangélisant cette partie de son vaste diocèse où les persécutions et la ténacité des superstitions populaires avaient maintenu à l'idolâtrie son ascendant.

Plusieurs édifices païens dont les ruines ont été reconnues, étaient debout, ainsi qu'un théâtre, au quatrième siècle. Un temple octogone de 20 mètres de diamètre s'élevait au milieu d'un vaste parallélogramme de 50 à 60 mètres de long sur 45 de large [2], entouré de vastes portiques construits en petit appareil régulier de grès comme les monuments d'Autun. Des marbres, des tronçons de colonnes, des débris mythologiques de toute nature, ont été recueillis sur différents points dans les décombres. Une tête de proportion colossale, deux torses de femme en calcaire, quatre statuettes de bronze [3], trouvées au pied de l'autel d'un sacellum large de 7 mètres, un torse d'homme, les fragments d'une statue équestre, ceux de cinq statuettes en pierre, hautes de $0^{m}50$, et de figurines en terre cuite représentant une fée allaitant un ou deux enfants [4], mille objets découverts dans des fouilles trop vite interrompues et dans le laraire d'un grand édifice, situé derrière le

1. Baronius, *Annales*, anno 273. — Saint-Révérien, canton de Brinon, arrondissement de Clamecy.

2. Le plan est publié. Voyez *Fouilles de Saint-Révérien*, par G. Charleuf. — *Mémoires de la Société Éduenne*, 1844, p. 319 et suiv. — *Le Nivernais*, B, p. 201.

3. Fouilles de M. Mélines, de Saint-Révérien.

4. Une amulette étrange, en schiste, globule troué, porte l'inscription inexpliquée :

MONIGNATHAGABI
BVODVTIONIMON.

Digitized by Google

temple, ont révélé le luxe du culte païen et celui des constructions publiques, en dépit des arrachements de matériaux utilisés par le bourg chrétien qui a succédé au *vicus* ruiné.

La mutilation de ses idoles, en l'absence de textes et de traditions locales, est insuffisante sans doute pour l'attribuer péremptoirement à saint Martin ; mais si l'on tient compte des traces précédentes ; si on reconnaît que cette ville sans histoire est sur sa route ; que la série considérable d'églises, qui va suivre, porte son nom, et que les dernières médailles recueillies dans le temple n'atteignent pas la fin du quatrième siècle[1], la solution peut au moins être proposée avec probabilités à l'appui. L'événement ainsi encadré s'offre sous un aspect bien voisin de la certitude, il est la continuation des faits observés à Alisincum et à Rotegiacum.

Si le nom de saint Martin n'est point resté attaché aux ruines délaissées du temple mentionné ci-devant, et si celui du martyr local a obtenu une préférence légitime, à la fondation du nouveau bourg, il se retrouve à moins d'une lieue de distance, dans le vocable de l'église de Neuilly, canton de Brinon, assez rapprochée pour montrer que le saint ne fut point oublié, et que sa marche n'est point interrompue jusqu'alors. De Saint-Révérien la voie romaine conduisait directement à Entrains, et si ce vicus eût été son objectif il n'avait qu'à la suivre, mais il voulait auparavant évangéliser la population des campagnes de la vallée inférieure de l'Yonne aux sources de laquelle sa prédication avait été si laborieuse. Les dangers qu'il y avait courus ne pouvaient qu'enflammer son zèle, et s'il s'en était éloigné momentanément pour aborder une région plus peuplée et plus ouverte, ce n'était point sans esprit de retour, dès que les voies de communication et des circonstances

1. G. Charleuf, *Fouilles de Saint-Révérien. (Mémoires de la Société Éduenne*, 1844, p. 327.)

Digitized by Google

propices lui permettraient d'y rentrer. Il se portait dans ce but au nord-est vers Corbigny, pour suivre jusqu'à Clamecy le cours de cette rivière. La voie romaine, du reste, s'en écartait peu, de Metz-le-Comte à Clamecy.

Près de Corbigny dont il a sanctifié les sources par sa visite et le peuple par sa prédication, commence une série spéciale d'une douzaine d'églises sous son vocable, échelonnées comme des jalons des deux côtés de l'Yonne et autour de Clamecy. Cette répartition rappelle les signes commémoratifs, croix, pierres à empreintes, cancels, chapelles par lesquels les fidèles marquaient l'itinéraire ou les stations des apôtres et des saints; nous avons déjà cité d'après saint Grégoire de Tours[1], dans son livre de la *Gloire des Confesseurs*, et d'après le prêtre Constance[2] dans la *Vie de saint Germain d'Auxerre*, des exemples d'une coutume dont la trace n'a pas disparu aujourd'hui même des traditions populaires[3]. Ces localités dans la suite furent choisies de préférence, et souvent peu après l'événement, pour l'érection d'églises des nouvelles paroisses rurales qui devinrent ainsi l'écho et la consécration d'un passé demeuré vivant dans une contrée qui s'en constituait le gardien. C'est à cet usage qu'il faut attribuer le nombre considérable de chapelles ou d'églises rurales désignées sous le nom de *Saint-Martin-des-Champs*, qui se rencontrent partout et dont plusieurs ont été citées déjà dans l'ancien diocèse d'Autun.

La première église sous le vocable de saint Martin, dans son nouveau parcours, est celle de Chitry, près de l'Yonne, en deçà et tout près de Corbigny. La fontaine de *Sainte-*

1. Greg. Tur., *De gloria confess.*, C. v *et passim.*
2. *Vita S. Germani.*
3. A Mazille, commune d'Isenay, près Moulins-Engilbert, une croix portant le nom de saint Germain désigne encore d'après la tradition du pays, l'emplacement du lieu où le saint a évangélisé le peuple. (Communiqué par le baron H. d'Espiard, à Mazille.)

Digitized by Google

Agathe, dont le nom traduit fidèlement celui des *Bonnes Maires* des sources, y attirait le concours des nourrices désireuses d'un lait abondant. D'après une ancienne tradition locale, saint Martin aurait descendu le cours de l'Yonne depuis Chitry jusqu'à Cusy[1], distant de quinze à vingt kilomètres. Mais avant d'atteindre Cusy, diverses stations se présentent sur la rive gauche. L'église de Dirol[2], à sept kilomètres de Chitry, est sous le vocable de saint Martin et, à quatre kilomètres plus bas, celle de Lys[3] lui est dédiée également. Le gué qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Jacques, à quatre kilomètres en aval de Monceaux-le-Comte, portait autrefois celui de *Gué-Saint-Martin*.[4]

A Saint-Didier, en face de Lys, un pont romain sur l'Yonne servait au passage d'une voie transversale qui va rejoindre celle d'Autun à Entrains[5]; il ramenait saint Martin sur la rive droite, à Flez[6], distant de deux à trois kilomètres et placé sous son vocable. Flez est à la même distance de Cusy où la tradition citée plus haut le conduit. C'est en souvenir de cette visite que les habitants de la vallée ont placé leurs églises sous son patronage et que villages et hameaux célèbrent à l'envi sa fête.

Cette terre sanctifiée par sa présence fut-elle donnée par prédilection aux églises et aux monastères? Elle passa en grande partie dans leur possession. Vers 418, vingt-quatre ans après la mort de saint Martin, saint Germain, évêque d'Auxerre, donnait dans cette partie de la vallée de l'Yonne Montceau à son église. En 572, saint Aunaire donne des terres à Dornecy-sur-Vault à l'abbaye de Saint-Germain dont il avait été abbé avant son épiscopat. En 635, saint Pallade,

1. Canton de Tannay, arrondissement de Clamecy.
2. Idem.
3. Idem.
4. Lettre de M. l'abbé Berthelot, curé de Monceaux-le-Comte.
5. *Album historique du Nivernais*, B. p. 152.
6. Canton de Tannay.

Digitized by Google

aussi évêque d'Auxerre, détachait du domaine de sa cathédrale en faveur de la même abbaye, les terres de Flez, Dornecy-sur-Vault et Clamecy ; Dornecy passe plus tard dans la dotation de Vézelay.

De Flez il faut franchir onze kilomètres pour retrouver à Villiers-sur-Yonne[1] le vocable de saint Martin. Cette distance est partagée à Saint-Germain-des-Bois par celui de cet autre apôtre qui continua dans les campagnes l'œuvre de saint Martin contre les superstitions rurales, et a supplanté son nom quelquefois. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris de rencontrer à Saint-Germain-des-Bois, en se rapprochant du Beuvron, des traces encore existantes des pratiques druidiques sur la divination. Moins compliquées que celles du druide éduen Divitiac, hôte de Cicéron[2], qui prédisait l'avenir en interprétant les songes et le vol des oiseaux, elles consistaient simplement à interroger la fée d'une fontaine qui coule en ce lieu, par un procédé signalé déjà à plusieurs autres sources, sur la route de saint Martin. La femme gauloise en attente d'une naissance, et soucieuse de l'horoscope du futur enfant, plongeait un lange dans la fontaine en agitant l'eau. Quand il en sortait sans souillure sa vie était assurée ; dans le cas contraire, tout était à redouter.[3]

Si on reprend la rive droite de l'Yonne, Dornecy, à deux kilomètres, est dédié à saint Martin. Cette partie du pays, en approchant du confluent de l'Yonne et du Beuvron, avait attiré par la richesse du sol et la beauté des sites une population nombreuse et appartenait en bonne partie aux grandes familles romaines dont les membres jusqu'au début du septième siècle occupèrent presque exclusivement les sièges épiscopaux.

1. Canton de Clamecy.
2. Cicero, *De divinatione*.
3. *Le Nivernais. Album historique*, B, p. 15.

Digitized by Google

De là les donations nombreuses, les fondations d'églises et de monastères faites par les saints cités plus haut. Le fisc néanmoins y conservait aussi des domaines et des fabrications métallurgiques pour les armées, qui nécessitaient un certain personnel. Brèves [1], à trois kilomètres de Dornecy, avait, à la fin du quatrième siècle, une succursale de la fabrique de cuirasses d'Autun [2] sous la direction d'un centurion légionnaire, mentionnée dans une inscription récemment découverte qui a donné le nom gaulois de Brèves, BRIVA SVGNVTIA. [3]

M. VLPIO
AVITO. ⊱.
LEG.III.AVG.
IIII.FL.
OPIFICES LORI
CARI QVI IN AE
DVIS CONSIST.
ET VICO BRIVAE
SVGNVTIAE RES
PONDENT QVIQ.
SVB CVRA EIVS FV
ERVNT ERGA IBS

M. Ulpio Avito. ⊱. *leg. III. Aug. IIII. Fl.*
opifices loricari qui in Æduis consist.
et vico Brivæ Sugnutiæ respondent
quiq. sub. cura ejus fuerunt erga ibs.....

Le travail des métaux ne se bornait pas, dans le pays, à la fabrication des armes, l'industrie particulière s'y exerçait à côté de celle de l'état, et les fondeurs de bronze y façon-

1. Canton de Clamecy.
2. *Notitia dignitatum* : « In Galliis. Augustodunensis loricaria. »
3. Boutillier, *Rapport sur l'inscription récemment trouvée à Monceaux-le-Comte*, Fay, Nevers, 1878.

Digitized by Google

naient des statuettes pour les laraires. En creusant les fondations d'une maison à Brèves, en 1856, au bord de la voie romaine conduisant à Entrain[1], on rencontra un dépôt d'objets dont la fouille fut interrompue par suite de l'impossibilité de la continuer sous la route, mais on en retira néanmoins huit statuettes de diverses grandeurs avec leurs socles, dont cinq Mercures, une Cérès, un Bacchus tenant une outre, servant de lampe, un petit cerf, deux manches de clefs en bronze, quelques poteries[2], de petites molettes pour broyer les couleurs avec divers agrès. Une trentaine de médailles recueillies dans cette fouille comprenaient dix-huit grands et moyens bronzes dont douze frustes malheureusement, destinés peut-être à la fonte, les six autres étaient de Trajan, Plotine sa femme, Hadrien, Antonin, Faustine, Philippe jeune, quinze petits bronzes appartenaient à Gallien et Claude le Gothique, n'atteignant pas ainsi le dernier quart du troisième siècle. L'exercice de ces industries joint à la fertilité du sol y avait naturellement condensé la population. L'apôtre, pour entrer en contact avec elle, n'avait pas à parcourir des campagnes à moitié désertes, à aller chercher à travers champs et mille obstacles les colons dispersés dans les villas. Des voies romaines fréquentées traversaient la région pour les besoins du commerce et de la fabrication ; là, comme dans les vallées du Rhône et de la Saône, les propagateurs du christianisme suivaient les routes et les pas des trafiquants parmi des peuplades moins routinières et moins réfractaires aux choses de l'esprit. Clamecy, au confluent de l'Yonne et du Beuvron, et à six kilomètres de Dornecy, prit comme l'église de ce village, le vocable de saint Martin.

1. Entrain, *Intaranum* d'après le marbre trouvé à Autun, et non Entrains, de *Inter amnes*, comme on l'avait cru jusqu'à la découverte dudit marbre.

2. En outre un tintinnabulum en fer, deux molettes en schiste ardoisé et serpentine, une lance en fer, deux styles en bronze, deux fibules, trois épingles en os. (Collection Bulliot.)

Digitized by Google

A l'époque où l'apôtre semait sa prédication sur les bords de ces cours d'eau, l'emplacement occupé aujourd'hui par la ville de Clamecy ne paraît pas avoir été le siège d'un *vicus* romain très important. On a vu que les établissements du fisc étaient situés à quelque distance ; les découvertes archéologiques sont restées à peu près muettes à Clamecy. Un certain nombre de médailles romaines accusent cependant des habitations sous l'ère impériale, mais le sol a été tellement bouleversé depuis par les guerres jusqu'à la fin du seizième siècle, que les ruines elles-mêmes, si elles ont existé, ont disparu. Quoi qu'il en ait été, l'emplacement n'était pas désert, sans avoir encore officiellement le titre de paroisse en 596, d'après les statuts de saint Aunaire, évêque d'Auxerre.

La situation de Clamecy sur l'Yonne, à la jonction de deux cours d'eau sur une vallée qui conduit au cœur du Morvan, jusqu'en face du mont Beuvray, nécessitait du reste une occupation quelconque ; aussi un château, dès l'origine de la féodalité, fut-il bâti en ce lieu, qui dut avoir à une époque plus reculé un rôle défensif, c'était un passage d'invasion qui dut être utilisée dans les luttes intestines des tribus gauloises, des Éduens et des Sénons, comme il le fut dans les guerres de religion. Mais si l'histoire écrite s'est tue à ce sujet, une tradition curieuse échappée aux siècles et confirmée par d'autres exemples, jette un jour inattendu sur la religion des peuplades primitives de cette localité.

Au sommet de la montagne de la Foulquaire, près de Clamecy, est une grotte visitée de temps immémorial, comme les grottes des Fées mentionnées précédemment en Bourgogne et, par un rapprochement qui caractérise une destination mythologique, cette visite avait lieu à la *Chandeleur*, avec des chandelles allumées, à cette même date où, dans d'autres lieux, les populations gauloises se livraient à des pratiques analogues. C'est ainsi qu'on a vu à la grotte

Digitized by Google

de la *Douix* de Châtillon-sur-Seine, à la source sacrée de *la Coquille*[1], à Etalente (Côte-d'Or), les habitants porter à la Chandeleur des offrandes dans le but de se rendre les *Douées* favorables ou d'adoucir la fée Greg, mangeuse d'enfants. La source qui coule aussi au fond de la grotte de la Foulquaire comme au fond de la grotte de la Cusane[2] citée déjà, était comme elle l'objet d'un culte populaire. On rampait d'abord sur une vingtaine de mètres de long pour atteindre ensuite en descendant le fond du souterrain de la Foulquaire où la fée gauloise s'abritait dans sa retraite redoutée; on y voit un roc figurant une femme métamorphosée en pierre pour sa curiosité, dit-on[3]? Ici, la métamorphose biblique s'est implantée peut-être sur la légende celtique, ou bien n'est-elle qu'une punition semblable infligée au mortel audacieux qui, le premier, a osé affronter les arcanes de la demeure de l'ondine? Cette explication plus conforme à l'esprit des religions antiques et au prestige dont elles entouraient leurs mystères paraît la plus vraisemblable.

Si les dieux romains ne s'implantèrent point sur ce sol à la suite des génies gaulois, ce qui semble douteux, le christianisme ne tarda pas à en tenter la conquête.

L'apôtre dans cette région plus riche que le Morvan sévère qu'il laissait derrière lui, trouvait sans doute un champ plus abordable, mieux préparé peut-être par des prédications antérieures?

Le voisinage d'Entrain où saint Pèlerin avait, un siècle auparavant, annoncé la foi, les communications fluviales et terrestres avec Auxerre et Sens où elle était florissante et d'où étaient sortis les ouvriers évangéliques des confins du pays Sénonais, offraient à la mission des perspectives encourageantes; aussi le nom de saint Martin

1. Voyez *supra*, t. XVII, p. 117.
2. Près Nolay (Côte-d'Or).
3. *Le Nivernais*, B, p. 152.

Digitized by Google

forme-t-il autour de Clamecy, son point central, une couronne de vocables telle qu'on l'a observée à certaines villes de la Bourgogne. On pourrait croire que cette diffusion de ce nom aux environs de Clamecy soit de date récente et due à la magnifique collégiale construite en 1075 par Guy de Clamecy, et dans laquelle il fonda un collège de huit chanoines; il n'en est rien. Cette église placée d'abord sous le vocable de saint Potentien[1] ne reprit qu'en 1438 celui de saint Martin, par un retour légitime au vocable du patron le plus ancien du pays. En effet ce grand édifice n'avait été lui-même qu'une reconstruction à neuf, sur le même emplacement, d'une église antérieure sous le vocable de saint Martin, conservant un souvenir plus voisin des traditions de la mission, et qui recevait plus tard dans le nouveau monument une nouvelle et plus solennelle consécration.[2]

L'église de Clamecy prendra dès lors dans la région une place exceptionnelle, à la hauteur de la renommée de son saint patron et du magnifique édifice qui lui est dédié; elle s'honorera de posséder parmi des reliques du corps même de saint Martin, un lambeau de son fameux manteau dont le nouveau sanctuaire vient d'être enrichi; elle aura une confrérie sous son vocable, une croix en son honneur, à l'entrée de la rue de Druyes[3], mais ce qui popularisera surtout la mémoire du grand apôtre ce sera le porche monumental de la collégiale où sont représentées les scènes principales de la vie de saint Martin. Dans les quatorze tableaux qui le décorent, l'enfant, le fidèle, comme dans un catéchisme vivant, apprendront les miracles, les dévoue-

1. J. Charrier, *Notice sur la collégiale de Saint-Martin de Clamecy*, p. 22 du tiré à part.

2. 1075. « Ego Wido scilicet de Clameciaco ecclesiam sancti Martini quæ in ipso castro est a meliori servitio quam consuetum fuerat instaurandam decrevi. » (Charte de fondation. Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, preuves.)

3. Abbé J. Charrier, *Notice sur la collégiale de Saint-Martin de Clamecy*, p. 17. Nevers, Fay, 1887. (Extrait du *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)*

Digitized by Google

ments de saint Martin. Ils le verront soldat, catéchumène, jetant à un pauvre le pan de son manteau ; le Christ, s'en parant à son tour, lui apparaît en songe ; puis baptisé, moine, prêtre, évêque, apôtre, guérissant un lépreux par un baiser ; imposant les mains à des idolâtres convertis et, après cette vie de labeurs et de merveilleuses vertus, remettant son âme aux mains des anges qui la présentent à Jésus-Christ. [1]

L'église de Saint-Martin de Clamecy semblait une métropole sur les bords de l'Yonne, mais elle avait autour d'elle, comme satellites, d'autres églises placées sous le même vocable, à de faibles distances n'excédant pas cinq à dix kilomètres.

Surgy, au nord, en descendant le cours de la rivière ; Villiers, au sud, Dornecy, à l'est, invoquaient le même patron. Ce dernier village fut donné plus tard par Gérard de Roussillon au monastère de Saint-Père de Vézelay. Quelle que soit l'époque à laquelle aient été créées ces églises, il est permis de voir dans la prédilection donnée à leur vocable la pensée de conserver le souvenir d'une tradition dominante dans tout le pays, avec d'autant plus de vraisemblance que le fil des légendes populaires relatives à la présence de saint Martin en ces lieux, subsiste partout. On le retrouve à Clamecy même dans une édition locale du célèbre miracle des boiteux ou manchots guéris malgré eux. Saint Martin se rendant en Bourgogne devait passer par Clamecy. Précédé par le bruit des guérisons miraculeuses opérées sur sa route, il arrivait aux portes de la ville lorsque deux malheureux mendiants dont toute la fortune consistait dans leurs infirmités, se dirent avec raison qu'en trouvant la santé ils perdraient leur gagne-pain. Ils prirent donc incontinent la fuite espérant se soustraire ainsi à un

1. Crosnier, loc. cit., p. 21 et suivantes.

Digitized by Google

pareil malheur, mais la vertu du saint les atteignit en route et les rendit sains et saufs [1]. Pareil fait se renouvela, vers 907, à la Réversion du corps de saint Martin, rapporté d'Auxerre à Tours, après un exil de 31 ans. « Aussitôt que le benoist corps saint rentra en Tourayne en son diocèse, les contrectz redrecèrent, les aveugles enluminèrent, les muetz eurent parolles, les sours ouyrent, les ladres et méseaulx furent gariz, les dyables yssoient hors des démoniacles. A Derre avoit deux contrectz qui ouyrent la nouvelle que le benoist saint guarissoit tous malades qui estoient en Tourayne. Si dirent entre eux qu'ilz seroient en malle paine entrez, s'il les garissoit, car ilz ne sauroient rien faire pour gaigner leur vie. Si valloit mieux à leur adviz qu'ils fussent tousiours contrectz, car on leur donnoit assez pour avoir leur vie, et estoient bien aises, et dormoient quand ilz vouloient, et avoient assez à boire et à menger. Si s'enfuyrent sans plus actendre, et de haste qu'ilz ont portent sur leurs bras leurs potences à quoi s'appuyoient quand humblement requerroient l'aulmosne; mais oncques ne seurent si fort fouyr que le benoist corps saint ne feist sur eulx son miracle tout entier. Car ils redrecèrent et furent sains de tous leurs membres. Ce benoist miracle ne peurent celer si completement à tous ceulx qu'ilz rencontrèrent, et en ceste place fondèrent les bonnes gens du païs une chappelle en l'onneur du glorieux sainct Martin, qui encores a ce jour d'huy est appellée la Chappelle Blanche [2]. » Cette fondation est un nouveau témoignage du soin avec lequel le peuple constatait par des monuments tous les actes de saint Martin.

En quittant la vallée de l'Yonne il remontait le long d'un de ses petits affluents, l'Andrye, dont la source, au

1. Lettre de M. l'abbé Arnaud, curé de Garchy.

2. Chevalier, *les Beaux Miracles de Monseigneur sainct Martin, d'après un manuscrit du quinzième siècle de la bibliothèque de Tours*, p. 18.

Digitized by Google

nord-ouest de Clamecy, est à sept ou huit kilomètres, à Druyes, bourg très ancien que ses fontaines et ses légendes doivent rattacher à l'ère celtique. Le pays accidenté et pittoresque offrait un de ces sites privilégiés où la religion gauloise accommodait à son culte, à ses fêtes, les phénomènes de la nature, dont la gorge de Men-Vaux[1] a résumé précédemment un tableau des plus complets. Trois grands mamelons ombragent le fond de la vallée; celui du nord, où l'on pourrait voir l'assiette d'un petit oppidum, fut, durant tout le moyen âge, couronné par un très ancien château dont les ruines subsistent encore. A ses côtés s'abrite un groupe d'habitations fidèle au point culminant appelé Druyes-la-Ville, l'héritière de la bourgade celtique. Ce nid d'aigle sur son mamelon isolé de ses voisins et ne communiquant avec les terrains plats que par une étroite langue de terre, domine à pic les sources qui jaillissent avec abondance d'un grand bassin et de ruisselets s'échappant des parois du rocher[2]. C'était bien là un séjour des fées, des ondines gauloises rappelant la *Douix* de Seine, les grottes calcaires de la Côte-d'Or, celle de la Foulquaire à Clamecy. Autour du rocher s'étale en fer à cheval la partie du bourg de Druyes, qui a reçu des sources le surnom de *Belles-Fontaines*, où l'on voit d'avance un théâtre du paganisme rural, de ce culte des eaux que saint Martin pourchassait à travers les campagnes.

Les génies gaulois des sources avaient été façonnés sans doute au culte des conquérants; une publication nivernaise, dont nous n'avons pu contrôler l'affirmation, annonce même qu'il exista un temple à Druyes[3]. Le même recueil reproduit la partie supérieure d'une statuette d'un caractère exotique, et une seconde statuette d'origine orientale, absolu-

1. Près Nolay (Côte-d'Or).
2. Ces eaux suffisent à servir de suite de moteur à un grand moulin.
3. *Le Nivernais. Album historique*, t. II, B, p. 82.

Digitized by Google

ment monstrueuse[1], dont l'authenticité semble d'autant plus incertaine que cette représentation figure aujourd'hui encore dans les images Brahmaniques.

L'étrange magot muselé a une tête d'onagre couverte d'un bonnet conique, quatre bras dont deux tiennent à la main un objet, fleur ou fruit. Une longue tunique est serrée à la ceinture du personnage debout sur un socle artistement ouvragé.

Quelle que fût la forme du paganisme local, la tradition a enregistré le passage de saint Martin à Druyes. On y montrait, il y a peu d'années, une *Roche de Saint-Martin*[2]. D'une certaine hauteur, elle surplombait en forme de voûte et avait un renom dans la contrée. A sa surface étaient creusées plusieurs cavités contenant, même en été, habituellement de l'eau. Le saint, disait-on, y avait puisé pour son usage, lorsqu'il s'arrêta en ce lieu. Il est superflu d'insister sur l'affectation druidique de cette roche à bassins, si bien caractérisée, comme au Beuvray, à Montigny et aux autres roches de saint Martin, échelonnées sur sa route. Qui n'y reconnaîtrait ces creux à ablutions des pierres consacrées, populaires encore aujourd'hui dans nos campagnes, dont les habitants vont y demander la guérison de certaines maladies ? Ces monuments du passé si précieux pour l'histoire trouvent rarement grâce devant les moindres besoins du travail moderne; la roche de saint Martin exploitée à la création de la voie de fer, a disparu au grand regret des habitants du pays dont elle était la gloire et l'ornement. Trois des cavités du sommet, assez profondes, avaient la forme des pas d'un cheval et étaient désignées sous le nom de *Pas de saint Martin;* la quatrième avait été dénaturée récemment. On déplorait surtout la perte de l'abri sous

1. *Le Nivernais*, planche, n° 86. *Guide du musée Guimet*, p. 36, illustré.

2. Lettre d'Achille Millien. Détails dus à l'obligeance extrême de M. l'abbé Leclerc, curé de Druyes.

Digitized by Google

roche, en forme d'auvent. Depuis saint Martin, il avait été hospitalier pour nombre de passants, et pouvait mettre à couvert les bergers avec deux cents moutons, ainsi que les touristes curieux d'admirer les sources et les ruines du vieux château. Les parois du rocher étaient couvertes d'inscriptions, noms de visiteurs sans doute, mais on prétend qu'il en existait de très anciennes.

La tradition locale mentionne encore un autre *pas de saint Martin* dans le bassin même des sources. Ce bassin, au moment du passage de l'apôtre, ne contenait que des gouttelettes qu'une pauvre vieille femme, courbée jusqu'à terre, recueillait avec une cuillère. Touché de compassion à l'aspect de ce pénible labeur, saint Martin demanda à Dieu de renouveler le miracle accompli à la villa de *Najogialum*[1] privée d'eau, où il avait fait couler une source intarissable pour récompenser une villageoise d'avoir abreuvé l'âne sur lequel il voyageait alors. Cette fois, la longueur du voyage sans doute l'avait déterminé à changer de monture, étant à cheval lors de son arrivée à Druyes.

Saint Martin, avant d'adresser une demande à Dieu, se prosternait contre terre et, son invocation terminée, le cheval frappa le roc d'un violent coup de pied; une source abondante qui n'a plus cessé de couler depuis jaillit soudainement. L'empreinte du sabot de l'animal est restée gravée sur la pierre.

La prédication chrétienne porta ses fruits; Druyes figure parmi les trente-sept paroisses du diocèse d'Auxerre, mentionnées au sixième siècle dans les statuts de saint Aunaire; mais un monument spécial y jalonna le passage du grand convertisseur. Une chapelle sous le vocable de saint Martin fut élevée au levant du rocher qui portait déjà son nom, et

1. Nieul-les-Saintes (Charente-Inférieure). — Greg. Tur., *De miraculis B. Martini*, lib. IV, c. XXXI.

Digitized by Google

y était probablement adossée dans l'origine, car ce qui reste des fondations n'est qu'à dix mètres du noyau central conservé du rocher. En enlevant, il y a une dizaine d'années, sous ses ruines, les matériaux des fondations, on découvrit à l'entour quelques restes de sépultures. Les bois du voisinage s'appellent encore aujourd'hui : Bois de la Chapelle. Le hameau d'une ferme voisine, au nord-ouest de Druyes, porte aussi, sur la carte, le nom de *Saint-Martin;* il est situé à égale distance du rocher et du bassin, autrement dit entre les deux empreintes des pas de saint Martin.[1]

La persistance du souvenir légendaire de saint Martin à Druyes est un appoint considérable en faveur de la tradition locale de sa visite. Si la légende n'eût été qu'une création de l'imagination populaire sans fond réel, sans assise historique, elle n'eût pas résisté à la dent des siècles dans les conditions où elle se produisait. Elle eût été, presque en naissant, supplantée bien vite par des survenances positives et plus dignes ainsi de s'emparer de l'esprit des peuples. Le renom d'un saint local fixé à Druyes même, cent ans après la mort de saint Martin, eût anéanti sans aucun doute l'édifice fragile de fables sans consistance. Le séjour authentique de ce nouveau saint, le récit de ses vertus surnaturelles eût fait oublier sur la même scène, dans le même vallon, une renommée apocryphe. Saint Romain, l'ami du grand Benoît, qu'il avait rencontré gravissant les hauteurs de Subiaco et qu'il avait nourri clandestinement dans sa grotte presque inaccessible, recevait dans une révélation du ciel, vers 497, l'ordre de quitter l'Italie pour venir en Gaule propager la vie monastique. Arrivé à Druyes et trouvant dans l'aspect du site une analogie avec la retraite qu'il avait abandonnée, il s'était établi près de la source de *Fons-Rogi*, première dénomination de

1. Renseignements dus à l'obligeance de M. l'abbé Leclerc, curé de Druyes.

Digitized by Google

Druyes, une de celles qui lui ont valu plus tard le surnom de *Belles-Fontaines*.

On sait que les solitaires, ces apôtres sédentaires, et les premières cellules monastiques qui se groupèrent autour d'eux, s'établirent de préférence sur les ruines des oratoires ou dans le voisinage des anciens lieux sacrés pour y combattre plus efficacement les pratiques enracinées du paganisme. Les sources de Druyes[1] étaient, comme toutes leurs pareilles en Gaule, l'objet du culte populaire; on peut croire aussi sans témérité que les souvenirs laissés par saint Martin ne furent pas étrangers au choix de saint Romain. La fondation de la chapelle de Saint-Martin, à Druyes, a toujours passé dans le pays pour être l'œuvre de saint Romain lui-même, fidèle aux exemples de son ami saint Benoît qui avait dédié au thaumaturge la première église de son monastère. On ignore sous quel patronage saint Romain plaça la sienne puisqu'elle prit bientôt son propre vocable. Peut-être se contenta-t-il d'élever à saint Martin, près du rocher qui porte son nom une simple chapelle, comme consécration d'un souvenir local ou une substitution chrétienne à un oratoire païen que toutes les circonstances peuvent faire supposer.

La chapelle de Saint-Martin menaçait ruine en 1690, époque à laquelle le propriétaire la fit réparer. Dans la demande qu'il adressa à l'évêque d'Auxerre pour la rendre au culte, et dans le rapport de l'enquêteur nommé par le prélat, il est dit que « la chapelle de Saint-Martin a été bâtie par saint Romain, et qu'elle a été restaurée à cause de la grande dévotion du peuple[2] ». Tombée depuis, une partie des fondations a été détruite et mise en carrière lors des travaux du chemin de fer. On en voit encore un reste vers le chevet.

1. Canton de Courson, arrondissement d'Auxerre.

2. Note communiquée par M. l'abbé Leclerc, curé de Druyes, d'après le dossier conservé aux archives d'Auxerre (G. 1658).

Digitized by Google

Saint Martin, à Druyes, avait dépassé l'ancienne limite des Éduens et du diocèse d'Autun en entrant sur le territoire Sénonais. Le concours d'apôtres de sa trempe était trop précieux pour être entravé; comme saint Paul, il pouvait dire : « Ubique in omni ecclesia doceo [1]. » Il n'était pas, du reste, un étranger dans le Sénonais, l'ayant déjà visité peut-être avec saint Hilaire, à son retour d'exil, mais y ayant été appelé récemment par la population pour obtenir par son intercession la cessation de la grêle qui sévissait depuis nombre d'années [2]. Son intervention lui donnait bien droit de cité.

De Druyes ou de Clamecy, quelques lieues (15 kilomètres), le séparaient du centre païen le plus vivace de la contrée, le plus réfractaire jusqu'alors au christianisme, Entrain [3]. Saint Pèlerin y avait échoué vers 304 et trouvé le martyre, n'était-ce pas un appel, un encouragement [4] ? Il serait difficile d'admettre que saint Martin ait résisté à la tentation et qu'il soit revenu sur ses pas sans avoir risqué un assaut contre cette citadelle du polythéisme local.

La voie romaine de Nevers à Auxerre passait à Entrain, ainsi que celle d'Autun à Lutèce par Clamecy; de quelque côté que saint Martin eût traversé le pays, soit en venant de la direction d'Autun, soit à l'aller ou au retour de son voyage dans le Sénonais, il trouvait sur sa route l'INTARANVM dont un marbre d'Autun a donné le nom romain. [5]

Entrain était alors un vicus considérable de création gauloise. Dans les ruines d'un monticule, au nord-est, désigné sous le nom de *Château de l'Abîme*, au-dessus d'une source d'eau vive, d'un renom légendaire, des épées, des

1. *Ad Corinthios*, I, IV, 13.
2. Sulp. Sev., *Dialogus*, III, c. 7.
3. Canton de Varzy, arrondissement de Clamecy.
4. Pasumot, *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule*, p. 29, Paris, Ganeau, MVCCLV.
5. Fragment d'itinéraires conservé au musée lapidaire de la ville.

Digitized by Google

armes, des médailles gauloises ont justifié cette antique origine.

La ville, sous la domination romaine, s'était développée dans la campagne ; un amphithéâtre, des édifices publics dont on a retrouvé les colonnes et les chapiteaux tronqués, de vastes polyandres, des stèles funéraires, des inscriptions, des sculptures lui imprimaient le cachet d'un des centres civilisés, somptueux même de la province. La métallurgie, spéciale à ces contrées et pratiquée de vieille date, avait pris dans la pacification un nouvel essor et couvert de forges, d'usines, les bords du Nohain, dont les sources coulent sous les murs d'Entrain. Les fabrications de vases usuels, de figurines et autres objets de bronze étaient établies dans la ville comme dans sa banlieue ; une fouille, en 1839, a rencontré une pile de chaudrons enchâssés les uns dans les autres et, dans le plus petit, deux statuettes de Mercure et un phallus[1]. On est porté à croire que la fonte de ces statuettes donnait lieu à une branche de commerce d'exportation, favorisé par la réunion de cinq voies romaines à Entrain.

Une autre découverte de statuettes signalée aux mêmes lieux offre des types tellement inusités en Gaule qu'elle excite des soupçons d'autant plus légitimes qu'elle échappe au contrôle, ces objets et ceux qui en ont parlé ayant tous disparu. Trois de ces figures reproduites dans l'*Album historique du Nivernais*[2] sont des idoles asiatiques trouvées, dit-on, ensemble au nombre de quatorze. Elles représentaient des personnages à têtes d'ânes, de cochons, d'éléphants et animaux divers[3]. La statuette Brahmanique à

1. *Le Nivernais. Album hist.*, B, 99.

2. Planche 86.

3. Baudiau, *Histoire d'Entrain*, p. 26. « On voyait naguère dans le cabinet archéologique ou petit musée de feu Hippolyte Renaud, une multitude de statuettes dont la plupart se rattachaient au culte oriental ; de petites idoles à quatre bras, les unes à tête d'onagre, les autres d'éléphant ; des fragments d'armes bizarres, de

Digitized by Google

quatre bras et à tête d'éléphant représentait le dieu de la science, Ganéca[1]. Une autre, de même genre, à tête monstrueuse, citée comme trouvée près de Druyes, dans la même zône, est évidemment de semblable origine. Cette découverte si suspecte qu'elle soit doit être néanmoins signalée. Il s'est produit à Entrain un fait assez rare dans nos contrées, la rencontre, à plusieurs reprises, d'une certaine quantité de monnaies antiques grecques, asiatiques, égyptiennes et même d'un sicle hébreu. La présence anormale de ces pièces s'expliquerait-elle par des relations commerciales et un échange des produits de l'industrie locale? Quoi qu'il en soit, les ouvriers d'Entrain, s'ils travaillaient pour le dehors, ne négligeaient pas les divinités alors en honneur dans leur patrie. Les représentations de Jupiter, Mercure et autres ne font pas défaut. Non seulement on y trouvait leurs images en bronze, en pierre, en terre cuite[2], mais les actes du martyre de saint Pèlerin, d'accord avec les découvertes archéologiques, apprennent qu'Entrain possédait des temples, celui d'Apollon et de Jupiter, « abritant de nombreuses et abominables idoles, celui de Jupiter en particulier, l'ornement de la ville, élevé par un riche habitant du pays, était tapissé d'une multitude d'inscriptions votives et attirait chaque année à ses fêtes toute la population des environs ». [3]

Les ouvriers en bronze, d'après l'importance de leur industrie, devaient former un collège ou du moins des ateliers collectifs, et semblent avoir eu un laraire particulier dans quelque temple dépositaire des objets de leur

vases grossiers en terre noire et rouge; des monnaies et des médailles sans nombre, remontant à la plus haute antiquité. » M. Regnaud, mort en 1876, avait, pendant 40 ans, recueilli tous les objets antiques découverts à Entrain et dans les environs. Ce musée local a été transféré, en 1877, par son fils, à Paris. (Note de M. l'abbé Baudiau.)

1. H. de Milloué Petit, *Guide illustré au musée Guimet*, p. 36.
2. *Le Nivernais*, pl. 85.
3. Bolland, *Acta SS. XVI maii*.

Digitized by Google

culte. Ce temple ne pouvait être que celui d'Apollon, une des deux divinités principales du vicus, si on en juge d'après une plaque votive dédiée à ce dieu par les *ærarii :*

AVG.SACR.DEO
BORVONI.ET.CANDI
DO.AERARI.SVBCV
RA.LEONIS ETMAR
CIANI EX VOTO R
AERARI.DONA

« Aug[usto] sacr[um] Deo Borvoni et candido ærari[i] sub cura Leonis et Marciani, ex voto r[elato], Ærari[i] dona-[verunt]. »[1]

A côté, et sans préjudice du protecteur du vicus, les *ærarii* avaient, en sous-ordre, avec un autel pour les sacrifices, leurs patrons personnels, deux génies caractérisant assez bien les besoins et les instincts des rudes marteleurs de bronze dont ils obtenaient la prédilection. L'un, aux formes athlétiques, était le puissant Hercule à qui ils demandaient la force ; l'autre, non moins propice, l'entretenait par les libations et la victuaille. Ce dieu, dont on ne connait peut-être pas d'autre image, mérite une mention spéciale.

D'une conservation parfaite due à la cachette où il a séjourné durant quinze siècles, ce dieu a la chevelure épaisse et crépue comme une toison, la barbe et les moustaches fournies, les prunelles larges, l'expression sauvage. Assis sur un siège à dossier arrondi, il est vêtu d'une longue robe talaire ornée de raies verticales entre lesquelles circulent parallèlement deux bandes de festons verticaux. Sous une main il serre entre le pouce et l'index le goulot d'une outre rebondie posée sur sa cuisse gauche, et de la droite une

1. Héron de Villefosse, *Antiquités de la ville d'Entrain*, Paris, Champion, 1879.

Digitized by Google

grande *olla* pleine d'une liqueur écumante, prête à déborder. Entre ses genoux s'étale un long plat chargé de nourriture qu'on pourrait prendre pour un agneau rôti entier[1] (pl. XII). Nous aurions hésité peut-être à qualifier cette singulière divinité s'il ne nous était permis de placer son baptême sous le couvert d'une autorité, qui a signalé l'existence du curieux personnage.

« Cette espèce de dieu de la cuisine, dit M. d'Arbois de Jubainville, dont les festins donnaient l'immortalité, est appelé par les Irlandais, GOIBNIV. Il verse l'hydromel aux guerriers comme dans la Walhalla, comme l'ambroisie dans l'Olympe. C'est un dieu forgeron, pendant du Wieland des Germains, du Vulcain des Romains. »[2]

Les Gaulois n'avaient rien à envier à la mythologie étrangère.

On peut juger, d'après ce qui précède, que le culte païen devait avoir à Entrain de profondes racines. C'était à une fête païenne même, que saint Pèlerin, protestant contre l'idolâtrie, avait été saisi par la foule, enfermé dans un cachot, près de la ville, à Bouhy[3], où deux inscriptions votives signalent le culte de Mars BOLVINNVS, puis martyrisé. Outre le temple de Jupiter on connait celui d'Apollon, en deçà du premier, qui occupaient une situation importante dans la religion urbaine. Quant aux laraires compitaux ou domestiques ils étaient, on peut dire, encombrés de divinités topiques, familiales, de toute nature. Peu de villes offriraient une pareille et aussi curieuse collection si une dispersion regrettable n'en avait disséminé les éléments aux quatre vents du ciel[4]. Maires, génies avec ou sans

1. Collection Bulliot.

2. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*. (*Journal des Savants*, août 1888, p. 433.

3. Bouhy, canton de Saint-Amand, arrondissement de Cosne.

4. Une partie de ces intéressantes figures sont reproduites dans *le Nivernais, Album historique et pittoresque*, planches 85 et 109, et dans l'*Histoire d'Entrain*, par l'abbé J.-F. Baudiau, Nevers, Fay, 1879.

Digitized by Google

LE WIELAND DES GAULOIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

parèdres, ailés ou non, nus ou vêtus de longues robes talaires d'un type barbare tout à fait spécial se présentaient partout aux regards, debout dans des niches ou assis sur des sièges à dossiers.

Aucune légende, aucune église ne rappellent actuellement le nom de saint Martin à Entrain; il faut s'éloigner à huit kilomètres pour retrouver à Ciez[1], son vocable très répandu dans l'Yonne. Il est toutefois difficile d'admettre que l'apôtre arrivé à la porte d'une localité de cette importance, et qu'il a dû traverser plusieurs fois, se soit abstenu d'y parler, avec d'autant moins de raison qu'il est peu probable que la foi y fût alors florissante. La mission de saint Pèlerin, évêque d'Auxerre, avait eu le martyre pour issue en 304; les ouvriers en bronze qui trouvaient un gain dans la fabrication des statuettes votives des laraires devaient, comme ceux d'Éphèse[2], au temps de saint Paul, voir de mauvais œil une religion qui attaquait leur industrie en supprimant les faux dieux et leurs images. L'histoire religieuse ne mentionne pas après saint Pèlerin, sous ses successeurs, Marcellien, Valérien, Hellade, de progrès sensible du christianisme dans cette partie de leur diocèse, jusqu'à l'épiscopat de saint Germain sacré en 418; le paganisme, du reste, se maintenait avec avantage particulièrement dans les lieux éloignés de l'action directe des évêques. L'intervention de saint Martin et son voyage dans le Sénonais trouvent donc une place toute naturelle entre ces dates; et les faits archéologiques révélés par les fouilles offrent une telle conformité avec ceux qui jusqu'ici ont été constatés dans la mission qu'il est difficile de ne pas en reconnaître la suite et la confirmation à Entrain.

Les substructions découvertes dans le voisinage de l'ancienne église de Saint-Sulpice, près du cimetière actuel,

1. Canton de Donzy, arrondissement de Cosne.
2. *Actus apostolorum*, l. IV, 13.

Digitized by Google

passent pour les restes du temple d'Apollon, dont la statue y a été exhumée en 1875, et est exposée aujourd'hui au musée de Saint-Germain-en-Laye.

Apollon, d'après la légende citée de saint Pèlerin, était une des divinités principales de la ville et devait, à ce titre, attirer de prime abord les regards et l'indignation d'un apôtre chrétien. Sa statue colossale, 2m50 de hauteur, le représente assis sur un siège ornementé à dossier, la main gauche appuyée sur sa lyre, la droite sur un des bras de son trône. Le visage de la statue avait été martelé avec intention, elle offrait des fractures et avait été précipitée, la face contre terre, dans un marais où elle était enfouie à cinq mètres de profondeur[1]. Qui ne reconnaîtrait dans ces circonstances l'œuvre d'une réaction chrétienne contre les idoles, et non le sac de la ville dans une invasion barbare? Elle eût été dans ce dernier cas brisée sur place et non roulée et jetée dans un marais; en admettant même ce transport par une bande dévastatrice, elle eût été accompagnée d'autres débris, témoignant d'une sorte de fureur, plutôt qu'ensevelie dans un isolement calculé. Puisque la mission de saint Pèlerin avait échoué, il est donc naturel de se reporter à celle de saint Martin que l'histoire enregistre ensuite comme ayant eu, en Gaule, l'effet le plus général, d'autant mieux que la présence du saint dans le Sénonais est un fait avéré.[2]

Cette constatation n'est pas la seule, et une autre montre bien que l'invasion chrétienne, si on peut employer cette expression, était prévue, comme elle l'avait été aux temples de Ségestre et de Bibracte, à l'approche de saint Martin.

La plaque de bronze sur laquelle était gravé l'ex-voto des *ærarii* à Borvo et Candidus, *enveloppée soigneusement d'une*

1. Ant. Héron de Villefosse, *les Antiquités d'Entrain*, p. 11. Paris, Champion, 15, quai Malaquais, 1879.
2. Sulp. Sév., *Dialogus*, III, c. 7.

Digitized by Google

toile métallique[1] *pour la préserver du contact ambiant,* avait été enterrée et soustraite à la destruction, comme l'avait été celle de la DEA BIBRACTE, à Autun.

Pour lever tous les doutes sur l'intention arrêtée de sauvegarder des objets sacrés enlevés d'un temple, on remarquera que l'autel même, auquel peut-être le bronze avait été fixé, était caché avec lui et avec les statuettes en pierre des deux lares, Hercule[2] et son associé, le dieu culinaire et forgeron.

Cette fidélité aux images, ce souci de leur préservation caractérise bien l'attachement d'une association populaire à ses génies distinctifs. Ils persévéreront plus tard dans les corporations, les confréries du moyen âge où les saints élus pour patroner chacune d'elles trouveront chez les confrères le même culte, une prédilection exclusive, sans partage avec ceux des autres sociétés, et seront cachés de même pendant les guerres religieuses et la Terreur.

La plupart des autres images mythologiques des laraires d'Entrain qui n'avaient pas été cachées, ont été retrouvées mutilées, décapitées, comme elles le furent à la fin du quatrième siècle, presque partout, dans les localités particulièrement évangélisées par saint Martin. Ce fait et cette date ont été plusieurs fois constatés quand un groupe de médailles a permis une évaluation chronologique. Tout s'est passé de la même manière à Entrain. Saint Martin, indépendamment de son voyage dans le Sénonais, en 377[3], a dû le traverser plusieurs fois dans ses autres voyages à Trèves, et à son retour par Paris où son passage fut dès l'origine marqué par un monument. Aussi, le Sénonais et l'Auxerrois ont-ils gardé de nombreux vestiges commémo-

1. Baudiau, *Histoire d'Entrain,* p. 36.

2. Cette statuette acquise par M. Ragon, professeur de droit à la faculté de Poitiers, a quitté son lieu d'origine. (Renseignement dû à M. A. Héron de Villefosse.)

3. Lecoy de La Marche, *Saint Martin,* p. 285.

Digitized by Google

ratifs. Le nombre des églises et chapelles sous son vocable y est considérable ; les légendes populaires à son sujet subsistent dans beaucoup de villages ; des pas, des pierres de saint Martin sont dispersés dans les campagnes comme on les a vues dans le pays éduen. Elles ont dès longtemps frappé les savants qui cherchent à expliquer leur présence sans la retrouver toujours dans des traditions disparues récemment par suite du déplacement des colons et du mépris des jeunes générations rurales pour les *contes* des anciens. Nous emprunterons à ce sujet au *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* le trait suivant :

« Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule,* dit Bourquelot, a signalé l'existence, dans l'Auxerrois, d'une pierre renommée qui porte le nom de *saint Martin*. Les paysans que j'ai interrogés la connaissent tous et me l'ont facilement indiquée.

» C'est une grande table de grès ferrugineux de $2^{m}10$ de long, $1^{m}80$ de large, et posée à plat sur un sol de sable qu'elle ne dépasse pas de $0^{m}30$ à $0^{m}40$. Des cavités profondes, dans lesquelles les eaux de la pluie séjournent très longtemps, sont creusées sur la surface. Indépendamment de sa dimension, sa disposition par rapport au sol auquel elle n'est qu'en partie adhérente, et son isolement dans le pays lui donnent toute l'apparence d'un monument mis *intentionnellement* en cet endroit par la main de l'homme.

» La pierre de saint Martin git à la lisière d'un bois, à la limite de quatre territoires, marqués chacun par des chemins qui se croisent : les territoires de Périgny, de Charbuy, de Branches et d'Appoigny. [1]

» ... Je n'ai pu obtenir de renseignements sur l'origine de la Pierre de saint Martin et sur son nom. On se borne à dire que c'est une ancienne pierre de finage. Serait-ce un demi-

1. Canton ouest d'Auxerre.

Digitized by Google

dolmen dont les supports ont disparu ? Il est permis de le croire, mais on ne peut rien affirmer. On sait qu'en beaucoup d'endroits le nom de saint Martin a été appliqué à des monuments celtiques et a servi à consacrer des souvenirs païens. »[1]

Cette origine païenne n'aurait rien d'anormal bien qu'on ne s'explique guère que les supports de la tablette, fixés au sol, aient disparu avant la table qui les recouvrait. Si ce monument était païen, un lieu de rendez-vous populaires, il justifierait l'application du nom de saint Martin. C'était à ces sortes de monuments, aux pratiques superstitieuses dont ils étaient l'objet qu'il faisait la guerre dans les campagnes, et cette dénomination indiquerait simplement un épisode de l'évangélisation du Sénonais.

La terre d'Appoigny, d'après dom Viole, faisait partie du patrimoine de la famille de saint Germain d'Auxerre; l'influence de cette famille chrétienne, dans une situation prépondérante, était bien suffisante pour déterminer saint Martin à user de son appui au profit de sa prédication et à annoncer sur ses terres la parole de Dieu, comme il avait pu le faire à Rotegiacum sur celles de la famille de saint Germain de Paris. Mais la destination de cette pierre posée *intentionnellement* sur le sol, parsemée de ces creux remplis d'eau habituellement, qui existent sur presque toutes les pierres de saint Martin signalées jusqu'ici, et à l'eau desquelles les villageois attribuent une vertu médicinale, n'aurait-elle pas plutôt une origine chrétienne conforme à l'esprit de la dévotion populaire ? Cette eau participait à la sainteté des souvenirs et des vertus miraculeuses des saints.

Il semble qu'on puisse raisonnablement trouver dans l'histoire l'explication de cette légende que les villageois avaient

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1868, p. 106.

Digitized by Google

laissée tomber dans l'oubli. On a raconté déjà au début de la mission de saint Martin chez les Éduens qu'en 377, les colons du Sénonais, affligés par des grêles répétées, n'attendirent la cessation du fléau que de son intercession et, qu'à cet effet, ils conjurèrent le préfet Auspicius de lui envoyer une députation pour l'amener dans leur pays [1]. Étant connue la popularité de saint Martin, on peut, sans effort d'imagination, se représenter la marche triomphale de celui qu'ils appelaient comme un libérateur. Son passage à travers les campagnes attirait comme partout les foules et, en baptisant du nom de saint Martin les pierres que la nature plaçait sous leur main ou qu'il leur plut de transporter sur des points déterminés pour y laisser des témoins d'un événement mémorable, elles ne créèrent pas autre chose que des monuments analogues à ceux dont on a suivi la trace ininterrompue à travers la Bourgogne et le Morvan sur les pas de saint Martin. Elles donnèrent l'exemple aux foules assemblées quelques années plus tard sur les chemins suivis par saint Germain d'Auxerre et qui marquaient ses haltes ou ses prédications par l'érection de croix ou de chapelles : « In tantum ut per omnes aggeres quos in itinere suo illustratos reliquit, usque in hodiernum diem, ubicumque aut *oravit*, aut *docuit*, oratoriæ cellulæ aut signa crucis elata præfulgebant. » [2]

La mission éduenne de saint Martin ne semble pas dépasser la limite qu'elle vient d'atteindre. Les autres monuments, au nord, dans le Sénonais, appartiennent à une évangélisation spéciale dans les diverses conjonctures qui lui firent parcourir ce pays, soit à l'aller, soit au retour de ses voyages dans le nord et dans l'est. Sa marche paraît dès lors rétrograde pour regagner la Touraine. Les traces de la mission, en restant apparentes, perdent, peut-être,

1. Sulp. Sev., *Dialog.*, III, c. 7.
2. *Vita S. Germani, auctore Constantio presbytero*, lib. I, c. VII, 55 et 56.

Digitized by Google

de leur intensité. Les légendes locales persistent, mais les pas disparaissent; les investigations pour les retrouver ont peut-être été insuffisantes? La distribution des églises, à des distances à peu près régulières, continue néanmoins sur le parcours, toujours à portée de la voie romaine que dut suivre saint Martin, et leur disparition quand on s'en éloigne pour s'enfoncer au cœur du pays annoncerait une marche plus rapide et plus directe, accidentée seulement par des temps d'arrêt fortuits sans projet préalable, ou pour obtempérer à des instances locales. Quelques chapelles rurales, signes fréquents du passage d'un saint personnage, se montrent çà et là, mais le signe caractéristique est la fidélité et la solennité conservées au culte de l'illustre passant.

Saint Martin, en quittant Entrain, suivait la vallée du Nohain. Le village de Ciez[1], à huit kilomètres au sud-ouest, a pour patron saint Martin. Son culte, depuis des siècles, y est resté populaire et, le 11 novembre, jour de sa fête, une nombreuse et belle procession a lieu, chaque année, en son honneur. Cette manifestation était dès l'origine l'expression d'une piété plus intime et imprégnée des traditions du passé. Conformément à une particularité qui se retrouve seulement dans les localités où les pas et les souvenirs de l'apôtre sont spécialement accentués, les habitants, en récitant dans la prière le *Confiteor,* ajoutent, au nom de saint Pierre et de saint Paul, celui de saint Martin[2]. On a vu précédemment le même usage en Bourgogne, dans la vallée de la Cusane dont toutes les églises anciennes étaient sous son vocable; il existait aussi dans quelques parties du Morvan.

En continuant de suivre le cours du Nohain, à onze kilomètres, on atteignait Donzy, bourg antique où l'on a découvert un aqueduc romain[3]. L'église de Saint-Martin-du-Pré,

1. Canton de Donzy, arrondissement de Cosne.
2. Lettre de M. le curé de Ciez.
3. *Société nivernaise,* t. VII, p. 415, 2e série.

Digitized by Google

à deux kilomètres[1], existait au sixième siècle; on s'y rendait de Donzy, le 11 novembre, pour la fête du saint patron. Sans quitter le cours du Nohain qui, de Donzy, décrit brusquement une courbe vers l'ouest, on laisse sur la rive gauche, à huit kilomètres de la station précédente, Saint-Martin et Saint-Laurent-du-Tronc-Sec, village presque contigu, appelé vers cette époque *Longoretum*.

Parmi les légendes qui ont cours à Saint-Martin-du-Tronc-Sec on retrouve celle du saint Martin moissonneur ou faucheur, qu'on a citée déjà en Bourgogne, à Saint-Martin-de-Communes[2]. Elle a subi ici une de ces variantes dont l'imagination populaire est coutumière, mais en respectant le thème resté toujours reconnaissable. Le saint passait donc au village quand des faucheurs travaillant dans un pré l'engagèrent à se joindre à eux. Saint Martin, trop charitable pour refuser un service, monta sur une meule de foin et se mit à battre sa faux, car elle devait avoir un rude emploi; il se mit ensuite à l'œuvre et, en un clin d'œil, à la stupéfaction de tous, l'herbe fut couchée à terre. Rentré à la ferme, il réclama une nouvelle besogne? Ses compagnons, au lieu de lui rendre grâces, lui dirent par dérision : « Fauche cette chenevière »; elle était loin, à ce moment de l'année, d'être en maturité. Saint Martin, pour les punir, accepta et rasa la récolte comme il avait fait du foin; ses détracteurs exaspérés ajoutèrent : « Eh bien ! fauche donc, si tu veux, le four de la maison », mais le saint rétablit la chenevière en son premier état et s'éloigna.[3]

Les ingrats ignoraient alors à qui ils devraient les quinze jours de beau temps qui précèdent d'ordinaire le 11 novembre, autrement l'*été de la Saint-Martin*. L'automne s'avançait. Le saint qui savait si bien travailler pour les

1. Canton de Pouilly, arrondissement de Cosne.
2. Canton de Couches-les-Mines, arrondissement d'Autun (Saône-et-Loire).
3. Renseignement dû à l'obligeance de M. l'abbé C. Paillard, curé de Saint-Martin-du-Tronc-Sec.

Digitized by Google

autres s'oubliait lui-même et n'avait pu trouver le temps de faucher son regain. L'âne risquait de faire maigre chère pendant l'hiver, quand son maître ému de pitié demanda à Dieu quinze jours de soleil pour sauver sa monture de la famine. Le Seigneur dans sa bonté les lui accorda à perpétuité. [1]

Le village de Saint-Martin que le faucheur sans pareil venait ainsi d'illustrer devait, plus tard, recevoir de lui une nouvelle célébrité. Au milieu du sixième siècle, un prince franc, du nom de Vulfin, bâtit dans le vallon de *Longoretum* [2], alors du domaine de l'église de Poitiers, un monastère et une église sous le vocable de saint Laurent [3]. Ce monastère était debout, au neuvième siècle, à la Réversion des reliques de saint Martin, que les Tourangeaux étaient allés réclamer à Auxerre où elles avaient été déposées durant les invasions normandes.

La caravane suivant la vallée du Nohain venait, attardée, frapper du heurtoir l'huis de l'abbaye de Saint-Laurent et demander abri jusqu'au jour. La nuit était noire; on guerroyait dans les environs; les surprises étaient à craindre; le portier refusa d'ouvrir. Pour comble de malchance c'était la saison des pluies, le Nohain débordait, il fallut gravir la côte voisine et abriter les reliques dans le tronc d'un vieil orme sec. Le lendemain au réveil, ô surprise! l'arbre était couvert de feuilles verdoyantes. Ce serait seulement alors, d'après cette légende, qu'une chapelle en premier lieu et une église ensuite auraient été bâties. Telle aurait été l'origine de la paroisse de Saint-Martin-du-Tronc-Sec, surnom qu'elle partagea avec l'abbaye de Saint-Laurent. Quant à l'orme, il s'est perpétué de siècle en

1. Lettre de M. l'abbé Arnaud, curé de Garchy. Légende recueillie à Chacinsat (Puy-de-Dôme).
2. *Le Nivernais*, B, p. 34.
3. Saint-Laurent-du-Tronc-Sec, canton de Pouilly, arrondissement de Cosne.

Digitized by Google

siècle et son dernier rejeton a disparu depuis peu d'années.[1]

La popularité de saint Martin ne se limitait point à Saint-Martin-du-Tronc-Sec où son patronage l'explique et la justifie, mais elle rayonnait dans les paroisses voisines[2] où les mêmes légendes avaient cours et défrayaient les veillées.

L'évangélisation de saint Martin n'a pas laissé de trace ultérieure sur le Nohain jusqu'à son confluent avec la Loire, à Cosne, distant de dix kilomètres à l'ouest de Saint-Martin-du-Tronc-Sec. L'église de Myennes[3], située à cinq kilomètres au nord de Cosne, est seule sous son vocable et entièrement isolée dans cette partie du pays. Mais en descendant au sud pour gagner Mêves[4], puis Nevers, par la voie romaine qui suit la rive droite de la Loire, on rencontre d'abord Garchy[5], à douze kilomètres environ de Saint-Martin-du-Tronc-Sec et, à cinq kilomètres de Garchy, Bulcy[6] dédié, comme les précédents, à saint Martin. Sa fête, dans la paroisse de Garchy, est célébrée avec solennité et attire le concours des communes voisines; elle donne lieu à un *apport* de denrées diverses et sert de rendez-vous pour la *louée* des domestiques. Entre ces deux localités, à Neuville, une chapelle rurale portait le même vocable. Bulcy est, à deux ou trois kilomètres de Mêves, l'antique *Massava*, un des passages de la Loire par les voies romaines, et un *vicus* où dos soubassements de colonnes en marbre blanc, des débris de sculptures, des médailles ont gardé les traces d'une ancienne importance. C'est à Mêves qu'eut lieu en 1865 la découverte de la première

1. Lettre de M. l'abbé Arnaud, curé de Garchy.
2. Lettre de M. l'abbé Gauthé, curé de Varennes-lès-Narcy.
3. Canton de Cosne.
4. Canton de Pouilly, arrondissement de Cosne.
5. Idem.
6. Idem.

Digitized by Google

inscription votive à la DEA CLVTOIDA, dont le nom a paru de nouveau sur un bronze trouvé près d'Autun en 1889 (fig. 165).

A une lieue de Bulcy, et sous le même vocable, Varennes-lès-Narcy [1], avait, dès le sixième siècle, une église et un monastère mentionnés dans les statuts de saint Aunaire, évêque d'Auxerre ; outre une chapelle de Saint-Martin l'église actuelle conserve un groupe équestre du saint partageant son manteau, qui parait avoir orné antérieurement le tympan de l'ancienne église aujourd'hui détruite, mais plus résistantes que le granit les légendes merveilleuses dont saint Martin est le héros vivent encore dans les souvenirs. Si on appuie à l'est, à neuf ou dix kilomètres de Varennes, on rencontre Murlin [2], et tout auprès, un peu plus au nord, la Celle-sur-Nièvre [3], à même distance de la Charité, qui semblent un écart de saint Martin, où l'on retrouve la voie romaine de Lutèce conduisant à Nevers.

La Marche [4], à six kilomètres sud de la Charité, sur la même voie romaine, était sous le vocable de saint Martin et formait limite, comme son nom l'indique, entre les Éduens et les Sénons. Le paganisme y existait encore au huitième siècle et n'y disparut qu'à la prédication d'un saint diacre du nom de Loup. En marchant sur Nevers, la curieuse église romane de Garchizy [5], à treize kilomètres, offre sur un de ses chapiteaux la scène du partage du manteau ; puis à la même distance, rive gauche de la Nièvre, à l'est, on trouve Saint-Martin-d'Heuille [6] une des plus anciennes terres de l'Église de Nevers. Au sud et à l'est de cette ville, les églises dédiées à saint Martin, de Chevenon [7], Azy-le-

1. Canton de la Charité, arrondissement de Cosne.
2. Idem.
3. Idem.
4. Idem.
5. Canton de Pougues, arrondissement de Nevers.
6. Idem.
7. Canton de Nevers.

Digitized by Google

Vif[1], Chantenay[2], Langeron[3], sont placées en croix autour de Saint-Pierre-le-Moutier, mais l'absence de traditions locales pourrait permettre de voir dans ces vocables l'influence de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, dont Saint-Pierre-le-Moutier, donné par Brunehaut, était le plus riche prieuré. Les vocables de Toury et de Cossaye[4], entre l'Acolin et la Loire au sud de Decize et Druy, rive droite du fleuve au nord, rappellent seuls le nom de saint Martin autour de cette ville et semblent isolés, comme le sont Thaix et Charrin dans le canton de Fours, arrondissement de Nevers. Observons néanmoins que les nombreuses découvertes archéologiques, les substructions romaines, les dépôt de médailles, les inscriptions à Jupiter de Saint-Imbert et de Luthenay[5], toutes ces traces multipliées de l'occupation romaine et du paganisme dans le *pagus gentilicus* entre Loire et Allier justifieraient une apparition de saint Martin dans ces parages, avant leur conversion définitive dans la mission de saint Patricius (saint Parise) et de ses compagnons Germanius et Germanion, au sixième siècle.

Le culte des sources y était en vigueur comme dans le reste du pays. D'après une légende de Saint-Parise-le-Châtel, baptisé par Patricius, la source des Fonts-Bouillants de cette localité, près du hameau du *Puits-des-Maux*, coulait autrefois à Cougny. Un meurtrier étant venu s'y laver les mains, le saint lui ordonna de s'envoler. En passant au-dessus d'une chaumière habitée par un sorcier, celui-ci la *charma* et la força de se fixer près de sa maison. Dans la traversée dans l'air il tomba quelques gouttes dans le bois des *Vertus* et dans l'étang de *Civières*, où l'on remarqua dès

1. Canton de Saint-Pierre-le-Moutier, arrondissement de Nevers.
2. Idem.
3. Idem.
4. Canton de Dornes.
5. Canton de Saint-Pierre-le-Moutier, arrondissement de Nevers.

Digitized by Google

lors des ébullitions. Ni prières ni processions n'ont pu les ramener, depuis, à leur lieu d'origine.[1]

La route de saint Martin pour regagner la Touraine était la grande voie d'Autun à Bourges et à Tours par Nevers.

Fig. 182. — Fée dans une niche trouvée à Nevers.
Hauteur 0m45; largeur 0m19.

Le paganisme contre lequel avait échoué saint Révérien, vers 274, n'avait pas désarmé; les idoles (fig. 182), les lares populaires y conservaient des adorateurs ainsi que dans les parties du pays parcourues jusqu'alors par saint Martin.

1. E. Chevalier, *Guide pittoresque dans la Nièvre*, p. 330.

Digitized by Google

Jusqu'au sixième siècle, époque où saint Patricius, disciple de saint Pourçain, vint se fixer aux environs de Nevers, les populations rurales qu'il convertit étaient restées adonnées à l'idolâtrie. Dans la ville même saint Aregius envoyé par saint Grégoire le Grand y trouvait encore des païens. L'ancien *oppidum* gaulois situé à la limite de la cité des Éduens n'avait pas encore d'évêché propre et dépendait de celui d'Autun [1], embrassant alors toute la cité.

Un centre de l'importance de Nevers, placé sur la route de saint Martin, s'offrait par sa situation même à la prédication, et si l'absence de titres écrits oblige trop souvent à les suppléer par l'étude des circonstances locales et les inductions légitimes, on doit reconnaître qu'elles se rencontrent abondamment à Nevers. Le culte de saint Martin y revêt des formes si spéciales, y prend une importance si personnelle qu'on ne peut l'attribuer qu'à des souvenirs locaux. Si saint Martin en effet, eût été pour le pays un étranger, honoré si l'on veut, comme évêque de Tours, inscrit au calendrier au même titre que les autres saints, nulle raison apparente n'eût déterminé à lui donner dans la liturgie de l'Église de Nevers un témoignage privilégié, mais en voyant dans les plus anciens *Sacramentaires* nivernais la place d'honneur accordée à saint Martin et maintenue durant tout le moyen âge, on n'en trouve l'explication rationnelle que dans des traditions inoubliées, des rapports directs avec le grand apôtre. Outre le *Sacramentaire* nivernais du dixième siècle [2], où saint Martin occupe un rang de premier ordre, son invocation, dans le *Sacramentaire* de Hugues le Grand [3], évêque de Nevers, au onzième siècle, précède celle de tous les autres saints évêques, aux litanies [4].

1. De Charmasse, *Cartul. de l'évêché d'Autun*, p. XXXVIII.
2. N^os^ 2991-2992 du *Musée britannique*.
3. N^o^ 17333 des manuscrits latins. (Biblioth. nation.)
4. Mgr Crosnier, *le Culte de saint Martin dans le Nivernais*, p. 15, Nevers, Fay, 1874.

Digitized by Google

Indépendamment de sa fête au 11 novembre on célébrait, le 4 juillet, l'anniversaire de son ordination épiscopale et la translation de ses reliques; on lui donnait une préface propre : « Nous vous offrons, ô Dieu éternel, dit l'officiant, des actions de grâces sans fin, vous qui avez donné à votre peuple le bienheureux Martin pour docteur; c'est à ses instructions, inspirées par votre amour, qu'il a été donné à ce peuple de vous connaître comme le véritable Seigneur, et c'est par son intercession qu'il espère obtenir votre miséricorde[1]. » La mémoire de saint Martin avait de telles racines dans l'Église de Nevers que saint Dié, évêque de cette ville, au septième siècle, ayant quitté son diocèse pour se consacrer à la vie solitaire dans les Vosges, plaça sous son vocable le premier oratoire qu'il se construisit sur les bords de la Meurthe. A Marzy, localité antique où ont été faites diverses découvertes, et ancienne propriété de l'Église de Nevers, à huit kilomètres de la ville, une chapelle rurale non loin de la voie romaine d'Autun à Bordeaux, rappelait le nom, le passage peut-être de saint Martin.

Les monuments ainsi que la liturgie consacraient la mémoire de saint Martin à Nevers même où un autel lui était dédié dans la cathédrale. On se rappelle que sous les murs d'Autun une abbaye portant son invocation avait été bâtie vers l'an 600, par la reine Brunehaut, à l'emplacement d'un temple païen détruit par l'apôtre, d'après la tradition. Quelque fait analogue s'était-il passé à Nevers? mais un monument semblable fut élevé sous les murs de la ville et, s'il n'est pas possible de préciser la date de sa fondation, on sait du moins qu'il existait au septième siècle, où il fut ravagé par les Aquitains. Les clercs épiscopaux, avant ce désastre, allaient prendre leurs repas à Saint-Martin, ainsi que saint Jérôme, leur évêque, qui y choisit sa sépulture,

1. Mgr Crosnier, *le Culte de saint Martin, dans le Nivernais*, p. 16, Nevers, Fay, 1874.

Digitized by Google

et jusqu'au siècle dernier où le chapitre de la cathédrale continua de faire après primes des processions tous les jours de la semaine de Pâques, il se rendait le vendredi à Saint-Martin [1]. Cette abbaye joua toujours un rôle important dans l'histoire de l'Église de Nevers, et semblait associée pour ainsi dire à son fonctionnement, comme à la vie de la cité.

Après le désastre précédent l'évêque Hérimann, en constituant le chapitre de sa cathédrale (841), relève en même temps l'abbaye de Saint-Martin ravagée de nouveau, et le chapitre statue que si un de ses membres désirant mener une vie plus parfaite se retire à Saint-Martin, il conservera néanmoins sa prébende canoniale. [2]

Les évêques de Nevers, avant de prendre possession de leur siège, s'arrêtaient à l'abbaye pour se rendre ensuite processionnellement aux portes de la ville, puis à la cathédrale; le premier séminaire y fut plus tard établi. Le guet municipal se faisait dans la tour de Saint-Martin, habitée par le guetteur et sa famille, d'où sa trompette signalait les dangers. La tour renfermait en même temps la cloche de la commune qui sonnait le matin et le soir l'ouverture et la clôture des portes; le trésor et le chartrier de la ville qui tenait dans l'abbaye ses assemblées communales [3] y étaient déposés sous la protection de l'insigne patron. Comme dernière consécration des antiques traditions et des liens qui unissaient saint Martin à l'Église de Nevers, les comtes de Nevers, en 1213, dans la personne de Hervé IV, obtenaient pour leurs descendants le titre envié de chanoines d'honneur de Saint-Martin de Tours, avec un anniversaire annuel pour leurs prédécesseurs défunts; le comte, en revanche, prenait les chanoines sous sa sauvegarde. [4]

1. Abbé Boutillier, *Mémoires de la Société nivernaise*, 2e série, t. XVI, p. 284.
2. Crosnier, *le Culte de saint Martin dans le Nivernais*, p. 14.
3. Crosnier, p. 17. *Archives de la ville*, t. I, ch. 24.
4. Née de la Rochelle, *Mémoires du Nivernais et Donziois* reproduits par Crosnier, p. 4 et 5.

Digitized by Google

La mémoire de saint Martin n'était pas seulement honorée à Nevers dans les monuments et la liturgie, la population avait voulu, pour ainsi dire, la mettre en action et lui donner une expression vivante. Un usage touchant avait pour but de rappeler par une démonstration significative l'inépuisable charité, vertu maitresse de sa vie. Le jour de la fête des Morts, on recueillait dans toutes les paroisses de la ville des pains donnés par les habitants. Les curés et vicaires, à l'issue de la messe, portaient cette aumône processionnellement à l'église de Saint-Martin où les échevins la distribuaient aux pauvres, ainsi que l'argent recueilli aux offertes. [1]

L'hommage si chrétien et à la fois si populaire, rendu au saint apôtre en choisissant pour cette distribution l'église qui portait son nom, terminera par un exemple digne de lui ces quelques notes glanées sur les traces du missionnaire de la charité. D'autres pourront les reprendre au point où nous nous arrêtons, et suivre pendant vingt ans encore ces vestiges glorieux jusqu'à la mort du saint, jusqu'au jour où les pèlerins liront sur les parois de la cellule de Marmoutier, ce chant funèbre qu'on croirait l'écho de la lyre d'un barde sur la mort d'un héros :

Venimus en isthuc hic nemo personat eheu.
Venimus en isthuc et crucis arma silent.
Vere bellator Domini dormit, sonat eheu
Bellator Domini desiderandus homo.
Intremus tamen et fletu precibusque precemur
Sanctorum Dominum Martinique Deum,
Sternamurque loco quem sanctus flendo rigabat.
Auxilium nobis spiritus ejus erit.
Bellator dormit, sed tu nos protege XPE
Qui non dormitas protege Israelem. [2]

1. P. de Cessac, *Monuments mégalithiques de la Creuse*, p. 42 du tiré à part.
2. Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, n° 166.

Digitized by Google

Nous sommes venus ici, hélas ! Personne ne répond.
Nous sommes venus ici et les armes de la croix font silence.
Le vrai combattant du Seigneur sommeille, [jamais.
Il n'est plus, le combattant du Seigneur, l'homme regrettable à
Entrons quand même et prions par la prière et par les larmes
Le Seigneur des saints, le Dieu de Martin ;
Prosternons-nous dans le lieu qu'il arrosait de pleurs.
Son esprit nous sera en aide.
Il dort, le combattant, mais toi, Christ, qui ne dors pas,
Protège-nous, protège Israël.

ERRATA

Une rectification importante s'impose au moment de clore cette étude. Dans une visite au musée de Châtillon-sur-Seine, le socle d'une statue colossale auquel adhéraient deux pieds d'une longueur démesurée nous furent signalés, par une erreur involontaire, comme provenant des fouilles d'Essarois. Ce socle a été trouvé à Veuxhaulles, à la jonction des départements de l'Aube et de la Côte-d'Or. [1]

Un fronton antique brisé [2] nous fut indiqué en même temps comme découvert à Châtillon, et surchargé par un faussaire d'une inscription mentionnant des réparations faites aux ouvrages de la fontaine de la *Douix* [3]. Cette ins-

1. Renseignement dû à M. Ed. Flouest.
2. Fig. 52, p. 126, tome XVII, des *Mémoires de la Société Éduenne.*
3. Voyez p. 126 du tome XVII.

Digitized by Google

cription fausse est en réalité sur une autre pierre que nous n'avons pas vue. Quant au fronton lui-même, il a été trouvé non à Châtillon, mais bien à Essarois, et son inscription très altérée n'en est pas moins authentique et l'épave la plus précieuse des recherches faites dans cette localité. Une face radiée du soleil occupe le champ de ce fronton triangulaire et fournissait un premier indice pour déterminer la divinité principale du temple.

Un savant épigraphiste, M. l'abbé Thédenat, utilisant le rapprochement fait par M. Ed. Flouest, de deux fragments d'inscription de même origine, publiés séparément, comme ayant appartenu à deux textes différents[1], a déterminé d'une manière définitive le nom et le qualificatif du dieu du sanctuaire d'Essarois, APOLLO VINDONNVS[2]. Il a rétabli ainsi l'inscription complète :

DEO APOLLINI VINDONNO VRBICI
VS FLACCVS V(otum solvit) L(ibens) M(erito).[3]

Sur la pierre reproduite à la page 121 du tome XVII des *Mémoires de la Société Éduenne*, il ne reste que le fragment :

..... ONNO ET FONTIBVS
RISCI V·S·L·M·

Mais rapprochée de l'ex-voto précédent trouvé à la même source, on constate sans hésiter que les deux inscriptions mentionnaient le nom de VINDONNVS.

1. Mignard, *Historique d'un Temple* et *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. III, 1847-1852, p. 110 et suiv.

2. Thédenat, APOLLO VINDONNVS, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 207 et suiv.

3. Cette restitution annule la leçon : DEO APOLLINI FLACCVS donnée à la page 119 du tome XVII, d'après le tome III, *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, p. XXX.

Digitized by Google

P. 92, tome XVII, ligne 10, se jettent dans le Serein, lisez : *la Brenne.*

P. 98, tome XVII, dernière ligne, sur le versant de la Roche-d'Y, lisez : *sur la vallée de l'Ozerain.*

P. 102, tome XVII, 1re ligne, pierre croulante surmontée, lisez : *accostée.*

P. 106, tome XVII, dernière ligne, sur la rive droite, supprimez : *rive.*

P. 110, tome XVII, ligne 13, supprimez : *Saint-Seine.*

P. 118, tome XVII, ligne 24, supprimez : *un peu plus bas.*

P. 126, tome XVII, avant-dernière ligne, vers 610, lisez : 410.

P. 134, tome XVII, ligne 3 du 2e paragraphe, Bezouette, lisez : *Bezouotte.*

P. 170, tome XVII, ligne 12, que bordent, lisez : *qui* bordent.

P. 181, tome XVII, dernière ligne, Causane, lisez : *Cusane.*

P. 272, tome XVIII, ligne 5, 0m145, lisez : 0m045.

J.-G. BULLIOT.

Digitized by Google

NOTE SUR QUELQUES FEUILLETS

D'UN

MANUSCRIT D'OVIDE

On n'en est plus à signaler aujourd'hui l'importance toute particulière que présente l'examen de la reliure des anciens manuscrits. Les découvertes nombreuses, que cet examen a produites, recommandent suffisamment à l'attention ce nouveau champ d'études et de recherches. C'est ainsi que, sans emprunter des exemples étrangers à nos travaux et à nos souvenirs, la reliure de différents manuscrits d'Autun nous a déjà rendu, depuis peu d'années, d'importants fragments de nos pouillés du onzième siècle [1], un passage d'une lettre du pape Innocent II [2], un curieux jeu de cartes inédit du temps de Louis XII [3] et une carte réclame d'un chapelier parisien du quinzième siècle. Qui sait même si une pratique plus étendue de cette étude des anciennes reliures ne nous mettrait pas en possession de quelque fragment perdu ou ignoré de la littérature ou de l'histoire de l'antiquité ? En tout cas, la découverte récente de neuf feuillets d'un manuscrit des *Métamorphoses* d'Ovide, du treizième siècle, est bien faite pour légitimer cette espérance. Ce n'est pas qu'aucun de ces feuillets se réfère à un texte inédit : mais, on en conviendra, il est peu probable que

1. V. notre *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, p. 365.
2. V. *Cartulaire de l'Église d'Autun*, p. XLI.
3. Publié par M. Harold de Fontenay, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. II.

Digitized by Google

cette circonstance, si elle se fût produite, eût inspiré plus de respect à la main ignorante qui les a détachés du manuscrit pour les destiner au vulgaire usage de doubler la couverture d'un censier de la fin du quinzième siècle. L'âge auquel remonte cette mutilation prouve ainsi que certains manuscrits précieux ont été sacrifiés avant que leur vulgarisation par l'imprimerie ait diminué le prix de leur conservation. Que d'ouvrages ont pu périr ainsi, victimes de l'indifférence ou d'une barbare spéculation ! Au reste, cette destruction des manuscrits et des chartes, dans le but d'utiliser le parchemin, n'est pas particulière au moyen âge et on peut douter que les relieurs d'aujourd'hui mettent à ce vandalisme moins d'entrain que leurs devanciers.

Les neuf feuillets en question comprennent la fin du quatrième livre des *Métamorphoses,* depuis le vers 670 ; la plus grande partie du livre cinquième, depuis le commencement jusqu'au vers 623, et les 94 premiers vers du septième livre. Si ces trois fragments ne renferment aucun passage inédit, ils n'en peuvent pas moins donner lieu à de nouvelles et fructueuses comparaisons avec les meilleurs textes connus, et c'était assez pour nous porter à les étudier avec soin. Les ressources qu'offre l'étude comparative des textes de l'antiquité ne sont d'ailleurs pas épuisées et chaque découverte doit être l'occasion d'une nouvelle et incessante thésaurisation. Dans le cas présent, la comparaison peut avoir d'autant plus d'intérêt que, loin de présenter un texte banal et incorrect, ces fragments appartenaient à un manuscrit de premier ordre, transcrit d'après plusieurs autres exemplaires dont les variantes sont rapportées à la marge ou à l'interligne, et accompagné de gloses grammaticales et mythologiques qui font honneur à l'érudition de son auteur. On voit que ce manuscrit appartenait à un esprit curieux et réfléchi, s'arrêtant à chaque mot pour en bien comprendre le sens et la raison. Son examen prouve que l'étude critique des classiques grecs et latins n'est pas nouvelle et

Digitized by Google

propre à notre temps ou à l'époque de la Renaissance ; il fait voir que déjà, durant le moyen âge, on rencontrait des esprits studieux qui, non contents de transcrire les œuvres des écrivains de l'antiquité, s'appliquaient encore à comparer les différents textes et à en pénétrer les obscurités.

Ces feuillets sont écrits en minuscule du treizième siècle ; ils ont $0^{m}195$ de hauteur sur $0^{m}140$ de largeur ; la moitié de chaque page est occupée par le texte, et l'autre par les gloses qui sont très nombreuses. Comme dans beaucoup de manuscrits du même temps, la lettre initiale de chaque vers est séparée du reste du mot par un court espace.

Il y a d'abord lieu de faire connaître les principales variantes qui ont été relevées. On citera ensuite les gloses les plus intéressantes et les plus propres à démontrer les procédés de critique alors en usage.

TEXTE IMPRIMÉ.	TEXTE DU MANUSCRIT.
LIVRE QUATRIÈME	
V. 673. — Moverat, et *trepido* manabant lumina fletu.	Moverat, et *tepido* manabant lumina fletu.
679. — Pande requirenti nomen *terræque* tuumque.	Pande requirenti nomen *patriæque* tuumque.
709. — Funda potest plumbo *medii* transmittere *cœli*.	Funda potest plumbo *medio* transmittere *cœlo*.
712. — Umbra viri visa est, *visam fera* sævit in umbram.	Umbra viri visa est, *fera visam* sævit in umbram.
713. — Utque jovis præpes, vacuo quum vidit in *arvo*.	Utque jovis præpes, vacuo quum vidit in *agro*.
715. — Occupat aversum ; neu sæva *retorqueat ora*.	Occupat aversum ; neu sæva *reserviat ira*.
716. — *Squamigeris* avidos *figit* cervicibus ungues.	*Squamiferis* avidos *fixit* cervicibus ungues.
717. — Sic celeri *fissum* præceps per inane velatu.	Sic celeri *missus* præceps per inane velatu.
726. — Desinit in piscem, falcato *verberat* ense.	Desinit in piscem, falcato *vulnerat* ense.
731. — Stantibus *exit* aquis, operitur ab æquore moto.	Stantibus *extat* aquis, operitur ab æquore moto.

Digitized by Google

TEXTE IMPRIMÉ.	TEXTE DU MANUSCRIT.
741. — Mollit humum foliis; natasque *sub* æquore virgas.	Mollit humum foliis; natasque *ab* æquore virgas.
765. — Diffudere animos; cultusque *habitusque virorum.*	Diffudere animos; cultusque *genusque* locorum.
766. — Quærit Abantiades; *quærenti protinus unus.*	Quærit Abantiades *moresque habitusque locorum.*
767. — Narrat Lyncides, *moresque habitusque virorum.*	Narrat Lyncides *quærenti protinus unus.*
774. — Phorcydas, unius *partitas* luminis usum.	Phorcydas, unius *sortitas* luminis usum.
785. — Pegason et *fratrem,* matris de sanguine natos.	Pegason et *fratres* matris de sanguine natos.
789. — Ante *exspectatum* tacuit tamen. Excipit unus.	Ante *exoptatum* tacuit tamen. Excipit unus.
797. — Hanc pelagi rector templo *vitiasse* Minervæ.	Hanc pelagi rector templo *violasse* Minervæ.

LIVRE CINQUIÈME

V. 20. — Quo peritura fuit; nisi *si* crudelis id ipsum.	Quo peritura fuit; nisi *tu* crudelis id ipsum.
34. — *Ut* stetit illa toro; stratis tum denique Perseus.	*Et* stetit illa toro; stratis tum denique Perseus.
39. — Qui postquam cecidit, ferrumque ex *osse* revulsum est.	Qui postquam cecidit ferrumque ex *ore* revulsum est.
48. — Edita Limnate vitreis peperisse sub *antris.*	Edita Limnate vitreis peperisse sub *undis.*
57. — Stipite, qui media positus fumabat in *aula.*	Stipite, qui media positus fumabat in *ara.*
59. — Hunc ubi *laudatos* jactantem in sanguine vultus.	Hunc ubi *fedatos* jactantem in sanguine vultus.
65. — Nec longum pueri *fato* lætabere; quo plus.	Nec lungum pueri *leto* lætabere; quo plus.
71. — Jam moriens, oculis sub nocte *natantibus* atra.	Jam moriens, oculis sub nocte *vacantibus* atra.
72. — Circumspexit Athin; seque *acclinavit in* illum.	Circumspexit Athin; seque *inclinavit ad* illum.
80. — Telum erat, *hamato* Perseus petit ense; sed altis.	Telum erat, *admoto* Perseus petit ense; sed altis.

Digitized by Google

TEXTE IMPRIMÉ.	TEXTE DU MANUSCRIT.
81. — Exstantem signis, *multæque* in pondere massæ.	Exstantem signis *justæque* in pondere massæ.
102. — Pugnat, et *incessit,* sceleratæque devovet arma.	Pugnat et *incedit,* sceleratæque devovet arma.
104. — *Demetit* ense caput, quod protinus incidit aræ.	*Discutit* ense caput, quod protinus incidit aræ.
115. — Pettalus, *i, ridens,* Stygiis cane cætera dixit.	Pettalus *irridens,* Stygiis cane cætera dixit.
116. — Manibus, et lævo mucronem tempore *figit.*	Manibus, et lævo mucronem tempore *fixit.*
121. — Ossibus *illidit* mediæ cervicis : at ille.	Ossibus *immisit* mediæ cervicis : at ille.
138. — *Victor* Abantiades : media quæ nare recepta.	*Ultor* Abantiades : media quæ nare recepta.
143. — Fraxinus *acta* femur; jaculum Clanis ore momordit.	Fraxinus *hasta* femur, jaculum Clanis ore momordit.
155. — Pollutosque *semel* multo Bellona penates.	Pollutosque *simul* multo Bellona penates.
156. — Sanguine *perfundit;* renovataque prælia miscet.	Sanguine *perfudit,* renovataque prælia miscet.
196. — Gorgoneis torpetis, Eryx : *incurrite* mecum.	Gorgoneis torpetis, Eryx : *concurrite* mecum.
271. — Vera refers ; meritoque probas *artesque* locumque.	Vera refers; meritoque probas *artemque* locumque.
286. — Fusca *repurgato* fugiebant nubila cœlo.	Fusca *repercusso* fugiebant nubila cœlo.
292. — Et cadit in vultus, *discussique* ossibus oris.	Et cadit in vultus, *discussisque* ossibus oris.
297. — *Unde sonent;* hominemque putat Jove nata loquutum.	*Ubi sonant;* hominemque putat Jove nata locutum.
314. — *Cedemus campis :* dirimant certamina Nymphæ.	*Cedamus silvis* : dirimant certamina Nymphæ.
341. — Prima Ceres unco *glebas* dimovit aratro.	Prima Ceres unco *glebam* dimovit aratro.
348. — *Ætherias* ausum *sperare* Typhoea sedes.	*Sidereas* ausum *superare* Typhoea sedes.
349. — Nititur ille quidem, *pugnatque* resurgere sepe.	Nititur ille quidem, *temptatque* resurgere sepe.
355. — Oppidaque, et magnos *evolvere* corpore montes.	Oppidaque, et magnos *divolvere* corpore montes.

Digitized by Google

TEXTE IMPRIMÉ.	TEXTE DU MANUSCRIT.
370. — Victa domas, ipsumque regit qui numina *ponti*.	Victa domas, ipsumque regit qui numina *terræ*.
389. — Frondibus, ut velo, Phœbeos submovet *ictus*.	Frondibus, ut velo, Phœbeos submovet *ignes*.
390. — Frigora dant rami, *Tyrios* humus humida flores.	Frigora dant rami, *varios* humus humida flores.
402. — Raptor agit currus, et nomine quemque *vocatos*.	Raptor agit currus, et nomine quemque *vocando*.
404. — Excutit obscura tinctas *ferrugine* habenas.	Excutit obscura tinctas *rubigine* habenas.
424. — Condidit : icta viam tellus *ad* Tartara fecit.	Condidit : icta viam tellus *in* Tartara fecit.
446. — Solis ad *occasum*, solis quærebat *ab ortu*.	Solis ad *occasus*, solis quærebat *ad ortus*.
452. — Dum bibit illa datum, *duri* puer oris et audax.	Dum bibit illa datum, *diri* puer oris et audax.
461. — Fugit anum, *latebramque* petit; aptumque colori.	Fugit anum, *latebrasque* petit; aptumque colori.
482. — *Cassa* jacet : primis segetes moriuntur in herbis.	*Sparsa* jacet : primis segetes moriuntur in herbis.
508. — Sed tamen inferni pollens matrona *tyranni*.	Sed tamen inferni pollens matrona *profundi*.
513. — Ante Jovem *passis* stetit invidiosa capillis.	Ante Jovem *sparsis* stetit invidiosa capillis.
518. — *En* quæsita diu tandem mihi nata reperta est.	*Heu* quæsita diu tandem mihi nata reperta est.
533. — Dixerat; at Cereri certum est *educere* natam.	Dixerat; at Cereri certum est *deducere* natam.
541. — Ex Acheronte suo *furvis* peperisse sub antris.	Ex Acheronte suo *Stigiis* peperisse sub antris.

LIVRE SEPTIÈME

8. — *Lexque* datur numeris magnorum horrenda laborum.	*Voxque* datur numeris magnorum horrenda laborum.
15. — Sunt quoque dura nimis : cur quem *modo* denique vidi.	Sunt quoque dura nimis : cur quem *nunc* denique vidi.
44. — Non ea *nobilitas* animo est, ea gratia formæ.	Non ea *mobilitas* animo est, ea gratia formæ.

Digitized by Google

TEXTE IMPRIMÉ.	TEXTE DU MANUSCRIT.
76. — Et jam *fortis* erat, pulsusque resederat ardor.	Et jam *victus* erat pulsusque resederat ardor.
77. — *Quum* videt Æsoniden; extinctaque flamma *revixit*.	*Cum* videt Æsoniden; extinctaque flamma *reluxit*.
79. — Ut solet a ventis alimenta *adsumere*, quæque.	Ut solet a ventis alimenta *resumere*, quæque.
82. — Sic jam *lentus* amor, jam quem languere putares.	Sic jam *lenis* amor jam quem languere putares.

Assurément, toutes ces variantes ne sont pas dignes de prendre place dans le texte d'Ovide; plusieurs cependant sont assez intéressantes pour attirer l'attention des critiques.

Quant aux gloses, si elles ne peuvent plus nous être aujourd'hui d'aucun secours, elles nous instruisent au moins des procédés d'étude alors en usage et nous apprennent avec quelle sagacité et quelle précision le glossateur interprétait toutes les obscurités du texte. A ce titre, nous en citerons seulement quelques-unes qui feront voir combien, dès le treizième siècle, les auteurs classiques étaient déjà étudiés et compris.

Ainsi, à propos du vers 147 du livre cinquième,

Tunc *ave* deceptus *falsa*, etc.,

le glossateur ajoute cette explication : « *Falsa ave*, pro falso augurio, sed *ave* dicitur quia antiquitus solebat cognoscere ventura in garritu avium. »

De même, à l'occasion du vers 342 du même livre,

Prima dedit fruges alimentaque *mitia* terris,

il explique ainsi pourquoi les aliments dont Cérès, la première, avait appris l'usage aux hommes étaient plus doux que ceux dont on usait auparavant : « *Mitia*, dit-il, quia prius vivebatur gladio et retibus. »

Le vers 358, dans lequel le poète nous dit que la vue du jour effrayait les ombres,

Digitized by Google

Immissusque dies trepidantes terreat umbras,

n'est pas l'objet d'une explication moins satisfaisante : « Quia, sicut nos terremur per tenebras, quia assueti sumus videre lucem, animæ terrentur apud inferos videndo lucem quia assuetæ sunt esse in tenebris. »

Toutes les gloses n'ont pas cette étendue. Plusieurs sont d'une brièveté qui n'enlève rien à la précision et à la clarté. Ainsi, à propos d'Astrée, « *Dubio* genitore creatus », le glossateur ajoute : « Dubium erat quis esset genitor ejus. » De même, le vers 359 du même livre,

Hanc metuens *cladem* tenebrosa sede *tyrannus*,

est accompagné de cette courte explication : « *Cladem*, ne terra pereat; *tyrannus*, Pluto. » Chaque image est l'objet d'une glose explicative. Ainsi, au vers 48, « *vitreis* peperisse sub undis », il ajoute : « *Vitreis*, claris ad modum vitri ». Aux mots « *tyriam* clamidem » du vers 51, il joint cette glose : « *Tyriam*, purpuream. » Aux suivants, du vers 277, « *injustaque* regna tenebat », il ajoute : « *Injustaque regna*, regna injuste adquisita. » Ces courts exemples, que nous pourrions multiplier, font suffisamment connaître avec quel soin les écrivains de l'antiquité étaient étudiés au moyen âge. Ils font regretter que tant de manuscrits, comme celui qui nous a occupé un instant, aient été détruits et qu'on soit réduit à en recueillir les fragments dans l'épaisseur des anciennes reliures. Leur conservation eût peut-être accru nos connaissances : elle eût certainement justifié notre estime pour les travaux de nos devanciers.

ANATOLE DE CHARMASSE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES RELATIFS

A LA GÉOLOGIE ET LA MINÉRALOGIE

DE

L'AUTUNOIS ET DU MORVAN

Nous pensons intéresser un certain nombre des lecteurs des *Mémoires* en donnant ici la nomenclature, aussi complète qu'il nous a été possible, des noms des auteurs qui ont écrit sur la minéralogie et la géologie de l'Autunois, avec l'indication de leurs travaux.

Nous savons, par notre expérience, combien, quand on veut étudier un point spécial, on perd de temps en recherches pour trouver ce qui a été écrit sur le sujet qui vous occupe.

Les bibliothèques de l'hôtel Rolin possèdent la plupart des ouvrages cités, et l'indication de ceux qui s'y trouvent est suivie d'un B.

D'ARCHIAC, Histoire des progrès de la Géologie. (T. VI, 1856.) B.

ELIE DE BEAUMONT, Système de Montagne. (*Dictionnaire d'histoire naturelle,* Paris, 1848.) B.

BERTHERA ET CHANCOURTOIS, Carte géologique du département de la Nièvre, 1860.

BERTHERA ET EBRAY, Carte géologique du département de la Nièvre, Nevers, 1862. B.

Digitized by Google

BERTHIER P., Note sur un nouveau gisement de fer carbonaté à Pourain (Yonne). (*Annales des Mines,* 1re série, t. IV.)

EUG. BERTRAND ET B. RENAULT, les Poroxylons. (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, t. II, p. 5, 1889.) B.

BERZÉLIUS, Analyse de l'Uranite d'Autun. (*Annales des Mines*, 1re série, t. X.) B.

BONNARD (A.-H. DE), Examen des terrains secondaires de la Bourgogne. (*Annales des Mines,* 1re série, t. XIII.) B. — Mémoire sur la constance des faits géognostiques qui accompagnent le gisement du terrain d'Arkose, à l'est du plateau central de la France. (*Idem,* 2e série, t. IV.) B. — Notice géognostique sur quelques parties de la Bourgogne. (*Idem,* 1re série, t. X.) B.

BOULEZ-CHEYROUX, Prospérité de la ville d'Autun par l'exploitation des Schistes. (Autun, s. d.) B.

BROCCHI, Note sur un Crustacé fossile des schistes d'Autun. (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, t. I, p. 91, 1888.) B.

F. BROCHOT, Société anonyme pour l'exploitation du bassin houiller d'Autun. (Autun, 1849.) B.

BRONGNIART (Adolphe), De l'Arkose. (*Annales des Sciences naturelles,* t. VIII, p. 113, 1826.) B. — Réunion extraordinaire de la Société géologique de France à Avallon. (*Société géologique*, 1re sér. t. II. 1845. — Virlet d'Aoust, Leymerie, Deschamps, Nodot, Hébert, d'Avoust, de Charmasse, Rozet, etc.) B.

BUFFON, Époques de la nature, 3e époque. (T. V.) — Histoire des minéraux, des argiles et des glaises. (T. VI.)

CANAT, Sur le terrain de sable rouge à silex dans le département de Saône-et-Loire. (*Bull. Soc. géolog.,* 2e série, t. VIII, p. 547.) B.

Carte géologique détaillée dressée sur la Carte topographique de l'État-Major. (Feuille de Château-Chinon, juin 1883; feuille d'Autun, décembre 1881; feuille de Chalon-sur-Saône, 1884.)

DE CHAMPEAUX (Georges), Note sur le filon de spath-fluor de Voltennes. (*Mémoires de la Société Éduenne*, t. XII, p. 257.) B.

DE CHAMPEAUX (Joseph), Précis de la découverte de l'Urane oxydé en France. (*Journal des Mines,* t. X.) B. — Note sur une nouvelle espèce de mine de plomb, reconnue pour être du plomb arsenié natif. (*Idem,* t. X.) B. — Note sur la découverte de l'Émeraude dans

Digitized by Google

le département de Saône-et-Loire. (*Idem*, t. XVIII.) B. — Note sur un gîte de Titane dans le département de Saône-et-Loire. (*Idem*, t. XVIII.) B. — Substances minérales découvertes par l'auteur dans les départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. (*Idem*, t. XXVII.) B. — Observations géognostiques faites en diverses localités de la Bourgogne. (*Annales des Mines*, 1re série, t. XIII.) B.

De Christol, Notice sur les coquilles en fer oligiste de Beauregard. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 1re série, t. XII, 1840.) B.

Charbaut, Mémoire sur les terrains de la chaîne jurassique. (*Annales des Mines*, 1re série, tome XIII.) B.

Chosson, De la situation de l'industrie des schistes bitumineux du bassin d'Autun. (*Annales des Mines*, 6e série, t. XX, 1871.) B.

Collenot, Blocs erratiques d'origine glaciaire au pied du Morvan. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 2e série, t. XXVI, 1869.) B. — Description géologique de l'Auxois. (Dijon, 1873.) B. — Observations sur les roches de transport. (*Bull. Soc. géolog.*, 3e série, t. IV, 1876.) B. Et *idem*, 3e série, t. VII, 1872, p. 781, 820, 886. B. — Du phosphate de chaux dans l'Auxois. (*Idem*, 3e série, t. V, 1877.) B. — Catalogue de la collection géologique du musée de Semur, avec explications statigraphiques et paléontologiques des terrains de l'Auxois et du Morvan. (Semur, 1884.) — Théorie nouvelle à propos des dépôts situés sur le Morvan, sur les failles qui le limitent à l'ouest, au nord-ouest, à l'est et au sud-est. (*Extrait des Mémoires de la Soc. des Sciences natur. de Saône-et-Loire*, Chalon, 1888.) B.

Cotteau, Notice géologique sur la formation des grottes d'Arcy-sur-Cure. (Auxerre, 1859.) B. — Note sur le *Ptycholepis Bollensis* du calcaire bitumineux de Vassy (Yonne). (*Bull. de la Soc. des Sc. historiques et naturelles de l'Yonne*, 1865.) — Rapport sur une excursion géologique dans les terrains tertiaires et quaternaires de l'Yonne et de la Côte-d'Or. (*Idem*, 1866.)

Cuvier (Frédéric), Sur l'érosion des roches par les cours d'eau. (*Bull. de la Société géologique*, t. VIII, 1879.) B. — Plan des blocs granulitiques d'Époisses ou plutôt de Toutry. (*Idem*, t. VII, p. 822, 1879.) B. — Plan des blocs ferrugineux de Gros-Mont. (*Idem*, p. 825.) — Plan des poudingues siliceux de Roumont. (*Idem*, p. 826.) — Notice géologique sur les terrains rencontrés par les chemins de fer : 1° entre Arcy-sur-Cure et Toutry (Yonne et Côte-d'Or); 2° entre Maison-Dieu (Yonne), et Dracy-Saint-Loup (Saône-et-Loire), avec

Digitized by Google

profils en long. (*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*, 1886.) B.

DELAHAYE ET LANDRIOT, Polémique sur les schistes bitumineux de Muse. (Autun, 1849.) B.

CH. DEMONTMEROT, Glaciers quaternaires du Morvan. (*Bulletin de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, t. III, p. 197, 1890.) B.

DESPLACES DE CHARMASSE, Sur la non-association de la houille avec les porphyres dans le bassin d'Autun. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 2e série, t. II, 1845, p. 74.) B. — L'âge des roches porphyriques du Morvan. (*Idem*, p. 750.)

DEVILERDEAU, Étude sur les Arkoses de Saône-et-Loire. (*Bull. de la Soc. d'Hist. natur. d'Autun*, t. I, p. 237, 1888.) B. — Coupe de l'écorce terrestre et carte du Morvan. (*Idem*, t. II, p. 410 à 429, 1889.) B.

DUFRÉNOY ET ÉLIE DE BEAUMONT, Explication de la carte géologique de France. (T. I et II, 1841-1848.) B.

DUMORTIER, Note sur quelques fossiles peu connus ou mal figurés du Lias moyen. (Lyon, 1857.) B. — Études paléontologiques sur les dépôts jurassiques du bassin du Rhône. (Chez Savy, Paris.) B. — Infra-Lias, 1854. — Lias inférieur, 1867. — Lias moyen, 1869. — Lias supérieur, 1874. B.

ÉBRAY, Études géologiques sur le département de la Nièvre. (Paris, 1858-1864.) B. — Sur la ligne de propagation de certains fossiles, et considérations géologiques sur la ligne de partage du bassin de la Seine et du bassin de la Loire. (Nevers, 1862.) — Sur la Minette du Morvan. (*Bull. Soc. géolog.*, 2e série, t. XIX, p. 102.) B. — Sur la position des calcaires caverneux autour du plateau central. (*Idem*, t. XX, 1861.) B. — Nullité du système du Morvan. (*Idem*, t. XXIV, 1867.) B. — Nullité du système de la Côte-d'Or et considérations générales sur la limite de la période crétacée. (*Bull. Soc. des Sciences industrielles de Lyon*, 1867.)

ÉVRARD, Notice géologique sur le plateau de Thostes et ses mines de fer. (Paris, 1867.) B.

P. FISCHER, Sur l'existence de mollusques pulmonés terrestres dans le terrain permien de Saône-et-Loire. (*Bull. de la Soc. d'Hist. naturelle d'Autun*, t. I, p. 98, 1888.) B.

Digitized by Google

GAUDRY (Albert), les Reptiles de l'époque permienne aux environs d'Autun. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. VII, 1879, et *Bull. de la Soc. d'Hist. naturelle d'Autun.* t. I, 1888, p. 1.) B.

GILET DE LAUMONT. (*Journal des Mines*, t. XXXIII.) B.

GISSELAIN (H.), Du fer et du charbon à Épinac-Autun. (Paris, 1864.) B.

GUETTARD, Mémoire et carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre. (*Mém. de l'Académie des Sciences*, 1746, p. 363). — Mémoire sur les poudingues. (*Idem*, 1753, p. 90.) — Granite des environs de Semur. Observations minéralogiques faites en France. (*Idem*, 137.) — Observations faites sur la route de Lyon avec une carte itinéraire. (*Idem*, t. I, p. 350, 1770.)

GUILLEBOT DE NERVILLE, Légende explicative de la carte géologique du département de la Côte-d'Or. (Paris, 1853.) B. — Note sur le terrain houiller de Sincey. (*Annales des Mines*, 5e série, t. I, 1852.) — Sur le Bone-bed de la Bourgogne. (*Bulletin de la Société géologique de France*, 2e série, t. XIX, 1862.) B.

GUYOT (A.), Notice sur le bassin houiller d'Autun. (Autun, 1859.) B.

L.-M. GUYTON, Topographie et statistique médicale de la ville et de la commune d'Autun. (Autun, 1 vol. in-8°, 1852, p. 24, 29 et 30.) B.

GUYTON DE MORVEAU, Émeraude découverte dans le département de Saône-et-Loire par Guyton de Morveau. (*Journal des Mines*, t. X et t. XVIII.) B. — Analyse de la Calcédoine du Creusot. (*Idem*, t. XXVII.) B.

LACREUZE (l'abbé), Note sur la fabrication de la poudre d'or dans l'Autunois. (*Mémoires de la Société Éduenne*, t. XIII, p. 337.) B.

LANDRIOT (l'abbé), Notice géologique sur la formation des schistes bitumineux de Muse. (*Compte rendu des travaux de la Société Éduenne*, 1836-1837, p. 117.) B. — Note sur la pierre branlante d'Uchon. (*Congrès archéologique de France*, séances générales tenues à Metz, à Trèves, à Autun, etc., en 1846, p. 399.) B.

A. DE LAPPARENT, Traité de géologie. (1re édition, Paris, 1883, p. 719, 761, 804, 825, 876, 1134.) B.

Digitized by Google

LEFÈVRE D'HALLENCOURT, Observations minéralogiques faites à Sainte-Magnance, près Rouvray. (*Journal des Mines*, n° 12, p. 49, 1795, voir encore 1796.) B.

LESCHEVIN, Mémoire sur le chrôme oxydé natif du département de Saône-et-Loire. (*Journal des Mines*, t. XXVII.) B. — Mémoire sur la constitution géologique d'une partie du département de la Côte-d'Or. (*Idem*, t. XXXIII.) B.

J. LEVALLOIS, Mémoire sur les carrières et les fours à plâtre de Saint-Léger-sur-Dheune. (*Annales des Mines*, 1re série, t. VII.) B. — Sur la formation gypseuse des environs de Saint-Léger-sur-Dheune. (*Idem*, t. VIII.) B.

MANÈS, Notice sur les bassins houillers de Saône-et-Loire. (*Annales des Mines*, t. IV, 1843.) B. — Bassin houiller de Blanzy. Bassin houiller d'Autun, texte et atlas. (Paris, 18 .) B. — Statistique minéralogique, géologique et métallurgique du département de Saône-et-Loire. (Mâcon, 1847.) B.

MANIGLER, Notes sur les bassins houillers du centre de la France. (Saint-Étienne, s. d.) B.

MARTIN (Jules), Fragment paléontologique et stratigraphique sur le Lias inférieur du département de la Côte-d'Or et de l'Yonne. (*Bulletin du Congrès scientifique de France, XXVe session, à Auxerre*, 1858.) — Notice paléontologique et stratigraphique établissant une concordance inobservée jusqu'ici entre l'animalisation du Lias inférieur de la Côte-d'Or et de l'Yonne et celle du grès d'Hettanges. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 2e série, t. XVI, 1859.) B. — Note sur les Arkoses et leur faune en Bourgogne. (*Idem*, 2e série, t. VII, 1860.) B. — De la zone à Avicula contorta et du Bone-Bed de la Côte-d'Or. (*Mém. de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, t. XI, 1863.) B. — Zone à Avicula contorta, ou Étage Rhétien. État de la question. (*Idem*, t. XII, 1865.) B. — Réponse aux observations de MM. Levallois et Dumortier sur le mémoire précédent. (*Idem*, t. XII, 1865.) B. — Des mers jurassiques. (*Idem*, 1866 et *Bull. de la Société géologique*, 2e série, t. XXIV.) B. — Les glaciers du Morvan, trois journées dans les environs de Semur et d'Avallon. (*Idem*, t. XXVII, 1869.) B. — Observations sur divers produits d'origine glaciaire en Bourgogne. (*Idem*, 3e série, t. I. 1872.) — Renseignements complémentaires sur l'époque glaciaire miocène en Bourgogne. (*Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1874.) B. — Sur les

Digitized by Google

argiles à silex de la côte Chalonnaise. (*Bull. de la Soc. géologique*, 3e série, t. IV, 1876.) B. — Paléontologie stratigraphique, de l'infralias du département de la Côte-d'Or. (Paris, s. d.) B. — De la zone à Avicula contorta et de Bone-Bed. (Paris, 1863.) B.

MEUNIER (Stanislas), Examen paléontologique du Calcaire à Saccamina de Cussy-en-Morvan. (*Bull. de la Société d'Histoire naturelle d'Autun*, t. I, p. 232, 1888.) B. — Roches cristallines des environs d'Anost. (*Idem*, t. II, p. 405, 1889.) B.

Michel LÉVY, Note sur quelques Roches analogues aux porphyres granitoïdes de la Loire. (*Bull. de la Soc. géolog.*, t. II, p. 60, 1873.) B. — Note sur une classe de Roches éruptives intermédiaires entre les granites porphyroïdes et les porphyres granitoïdes. Groupe des granulites. (*Idem*, 1874, p. 177.) B. — De quelques caractères microscopiques des Roches anciennes acides considérées dans leurs relations avec l'âge des éruptions. (*Idem*, t. III, 1875, p. 199.) B. — Mémoire sur les divers modes de structure des Roches éruptives. (*Annales des Mines*, 7e série, t. VIII, p. 337, et *Compte rendu de l'Académie des Sciences* du 8 novembre 1875.) B. — Réponse à M. Delafond sur les terrains porphyriques, houillers et permiens de l'Autunois. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. IV, 1876, p. 729.) B. — Note sur les Roches éruptives vues par la Société géologique réunie extraordinairement à Chalon-sur-Saône dans sa course du 30 août 1876. (*Idem*, p. 479.) B. — Note sur divers états globulaires de la Silice. (*Idem*, t. V, p. 140, 1876.) — Des différentes formes de sphéroïdes dans les Roches éruptives. (*Idem*, t. V, p. 257, 1877.) — Sur l'existence de filons de basalte (Porphyrite micacée), dans la région nord-est du Morvan. (*Idem*, p. 562.) B. — Des sables du Mesvrin, près Autun. (*Bull. de la Soc. minéralogique*, n° 3, 1878.) B. — Association pegmatoïde de l'Amphibole et du Feldspath dans les amphibolites de Marmagne (Saône-et-Loire). (*Idem*, n° 3, 1878.) B. — Présence du Zircon dans les gneiss du nord-est du Morvan. (*Idem*, n° 8, 1878.) B. — Aperçu général sur la constitution du Morvan. — Compte rendu de la course d'Avallon à Chastellux. — Compte rendu de la course de Semur à Saulieu par la Motte-Ternant. — Note sur la formation gneissique du Morvan et comparaison avec quelques autres régions de même nature. — Compte rendu de la course de Saulieu à Alligny, Goix et Pensières. — Note sur la Porphyrite micacée du Morvan. — Compte rendu de la course du 3 août 1879, traversée est-ouest du Morvan. — Compte rendu de la course du 5 août entre Saint-Honoré et Luzy. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. VII, 1879, p. 758, 844, 848, 857, 871, 873,

Digitized by Google

906, 914 et 937.) B. — Sur les Roches amphiboliques et les Diorites du Beaujolais plus anciennes que le granite. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. II, 1874, p. 189.)

Michel Lévy, Delafond et Renault, Bassin houiller et permien d'Autun et d'Épinac. (Paris, 1889-1890.) B.

Michel Lévy et Velain, Sur les failles du revers occidental du Morvan. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. V, 1877.) B. — Note sur les lambeaux surélevés du Lias du Morvan et sur les soulèvements successifs de cette région. (*Idem.*) B.

Moreau, Notice sur les Arkoses des environs d'Avallon. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 1re série, t. X, 1839, et 2e série, t. II, 1845.) — Note sur le graphite de Villarnoux. (*Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon*, 1861.) B. — Les Vallées de l'Avallonais. (*Idem*, 1864.) B. — Note sur la géographie physique du Morvan. (*Bull. de la Soc. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XI, 1857.) B.

Nodot, Note sur le gisement de plomb sulfuré de Courcelles-Frémoy. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 1re série, t. VII, 1835.) B.

Alcide d'Orbigny, Paléontologie française. Terrains jurassiques. (Paris, 1842-1850.) B. — Cours élémentaire de paléontologie statigraphique. (Paris, t. II, 1849.) B. — Prodrome de paléontologie. (Paris, t. I, 1850.)

Payen, les deux Bourgognes, 1838. (*Journal d'agriculture de la Côte-d'Or*, 1851.)

Pellat, la zone à Avicula contorta et le Bone-Bed au sud-est d'Autun, dans les environs de Couches-les-Mines, leurs relations avec les couches qui les précèdent et celles qui les suivent. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 2e série, t. XXII, p. 546, 562, 563 et 564.) B. — Observations présentées en faveur de la théorie qui donne à la zone à Avicula contorta le rang d'étage et sépare cet étage (étage Rhétien) de l'étage Hettangien. (Idem, t. VII, p. 943, 1879.) B. — Réunion extraordinaire de la Société géologique à Semur du 17 au 25 août 1879. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. VII, p. 751 à 950.) B.

Potier, Réponse à M. Collenot relativement au compte rendu de l'excursion de Gros-Mont et à Roumont. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. VII, 1879, p. 838.) B. — Observation à l'occasion de la note de M. Delafond sur l'excursion de Vandenesse et de Saint-Honoré. (*Idem*, p. 929.)

Digitized by Google

Puvis, Note sur les eaux minérales de Bourbon-Lancy. (*Annales des Mines*, 2e série, t. III.) B.

B. Renault, Recherches sur la structure et les affinités botaniques des végétaux silicifiés recueillis aux environs d'Autun et de Saint-Étienne. (Autun, 1878.) B. — Notice sur les Sigillaires du permien carbonifère de l'Autunois. (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, t. I, p. 121, 1888.) — Communication sur la structure comparée du faisceau foliaire des Lépidodendrons et des Sigillaires. (*Idem*, t. III, p. 278, 1890.) — Végétaux silicifiés du terrain houiller supérieur des environs d'Autun. (Paris, 1873.) B. — Observation sur la structure du Dictyoxilon. (Paris, 1872.) B. — Note sur les fructifications du Calamodendron. (Paris, 1871.) B. — Étude sur quelques végétaux silicifiés des environs d'Autun. (Paris, s. d.) B. — Note sur un pétiole de fougère fossile. (Paris, s. d.) B.

B. Renault et Grand'Eury, Mémoire sur le Dictyoxylon. (Autun, 1873.) B.

Ed. Richard, Note sur les roches et fossiles des environs de Thostes. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 1re série, t. XI, 1840.) B.

Roche, Note sur le bassin d'Autun. (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, t. I, p. 311, 1888.) B.

J. Rouy, Autun nouveau. (Autun, 1858.)

Rozet, Mémoire géologique sur la masse de montagnes qui séparent le cours de la Loire de ceux du Rhône et de la Saône. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 1re série, t. IV, 1840.) B.

Ruelle, Ducos et Jullien, Coupe géologique de la montagne de Blaisy. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 2e série, t. VIII, 1851, p. 10.) B.

Terquem, Troisième, quatrième et cinquième mémoires sur les foraminifères du Lias. (Metz, 1863, 1864, 1865.) — Note en réponse aux observations sur l'âge des grès liasiques du Luxembourg, par M. Dewalaque, insérée au *Bulletin de la Société géologique* de mai à septembre 1867. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 2e série, t. XV, 1858.) B.

Varenne de Béost, Mémoires sur les carrières de Bourgogne. (*Tablettes de Bourgogne*, 1755, p. 175, 183.)

Vauquelin, Analyse de quelques mines de fer de la Bourgogne. (*Journal des Mines*, t. XX.) B. — D'un grès mêlé de chlorite dans le

Digitized by Google

département de Saône-et-Loire. (*Idem*, t. XXVII.) B. — Du chrôme oxydé natif dans le même département. (*Idem.*) B.

VELAIN (Charles), Résumé au sujet des terrains stratifiés et des failles qui enveloppent le Morvan. — Compte rendu de l'excursion à Avallon. — Compte rendu de l'excursion à Précy-sous-Thil et à la Motte-Ternant. — Visite aux Gravelles. — Compte rendu de l'excursion au plateau de Pensières. — Compte rendu de la descente de Lormes à Corbigny. — Compte rendu de la course aux environs de Corbigny : coupe de la tranchée du Battoy; lambeaux tertiaires de la Garenne. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. VII, p. 766, 804, 883, 890, 899, 909 et 920.) B.

VIRLET D'AOUST, Sur les filons de Galène de Courcelles-Frémoy. (*Bull. de la Soc. géolog.*, 1re série, t. IV, p. 44.) B. — Sur les Granites roses et les filons de Galène des environs de Semur. (*Idem*, t. VI, p. 43.) B. — Voir encore les opinions du même auteur lors de la réunion extraordinaire à Avallon, 1845. (*Idem*, 2e série, t. II.) B.

ZEILLER, Note sur le genre Mariopteris végétal du terrain houiller moyen. (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, t. I, 1888, et *Bull. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. VII, p. 92.) B.

G. DE CHAMPEAUX

Digitized by Google

L'ARCHITECTURE ROMANE

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE DE MACON

(SUITE ET FIN [1])

...

ÉGLISE DE VAUBAN

La paroisse de Vauban [2] portait anciennement le nom de Saint-Sernin : *Sanctus Saturninus in Briennensi pago.* L'église de Vauban est une église à une seule nef qui était autrefois plafonnée; elle est maintenant voûtée sur croisées d'ogives et a été très remaniée dans ces dernières années [3]. La nef se continue par une partie non remaniée composée de deux travées de chœur et d'une abside en hémicycle. C'est au-dessus de la première travée du chœur que s'élève le clocher. Cette travée est voûtée en berceau brisé ainsi que la suivante : elles communiquent entre elles et avec la nef par de grandes arcades en cintre brisé, doublées; des colonnettes soutiennent la retombée intérieure des arcs. Le mur de l'abside a une épaisseur énorme : $1^{m}30$. L'abside est voûtée en cul-de-four et éclairée par trois fenêtres de 60 centimètres d'ouverture au vitrage. Les chapiteaux

1. Cf. *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XVII, p. 243 et suiv.; et t. XVIII, p. 329 et suiv.
2. Canton de la Clayette, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
3. En 1854.

Digitized by Google

sculptés des colonnes engagées sont très curieux : quelques-uns sont à personnages. — A l'extérieur, on constate à l'abside deux contreforts plats, fort peu saillants, ayant à leur partie supérieure un glacis sans ressaut.

Le clocher de Vauban est construit sur plan carré ; ses quatre faces sont semblables ; il a deux étages de baies construits en retrait l'un sur l'autre. L'étage inférieur présente une seule baie en plein cintre sur chaque face ; l'étage supérieur présente sur chaque face une baie géminée par l'interposition de deux colonnettes. Le toit est une pyramide carrée très obtuse. Le crépissage qui recouvre tout l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, lui enlève beaucoup de caractère.

L'église de Vauban nous parait appartenir à la première moitié du douzième siècle.

ÉGLISE DE LIGNY.

L'église de Ligny [1] est une église à une seule nef plafonnée. La nef n'offre aucun caractère ; les fenêtres ont été refaites ; dans le mur méridional, on a ouvert au quinzième siècle deux chapelles voûtées sur croisées d'ogives.

La nef communique avec la travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher par une grande arcade en cintre brisé, doublée ; des colonnes engagées supportent la retombée intérieure de l'arc. Ces colonnes sont munies de chapiteaux et de tailloirs sculptés : ce sont uniquement des chapiteaux

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

Digitized by Google

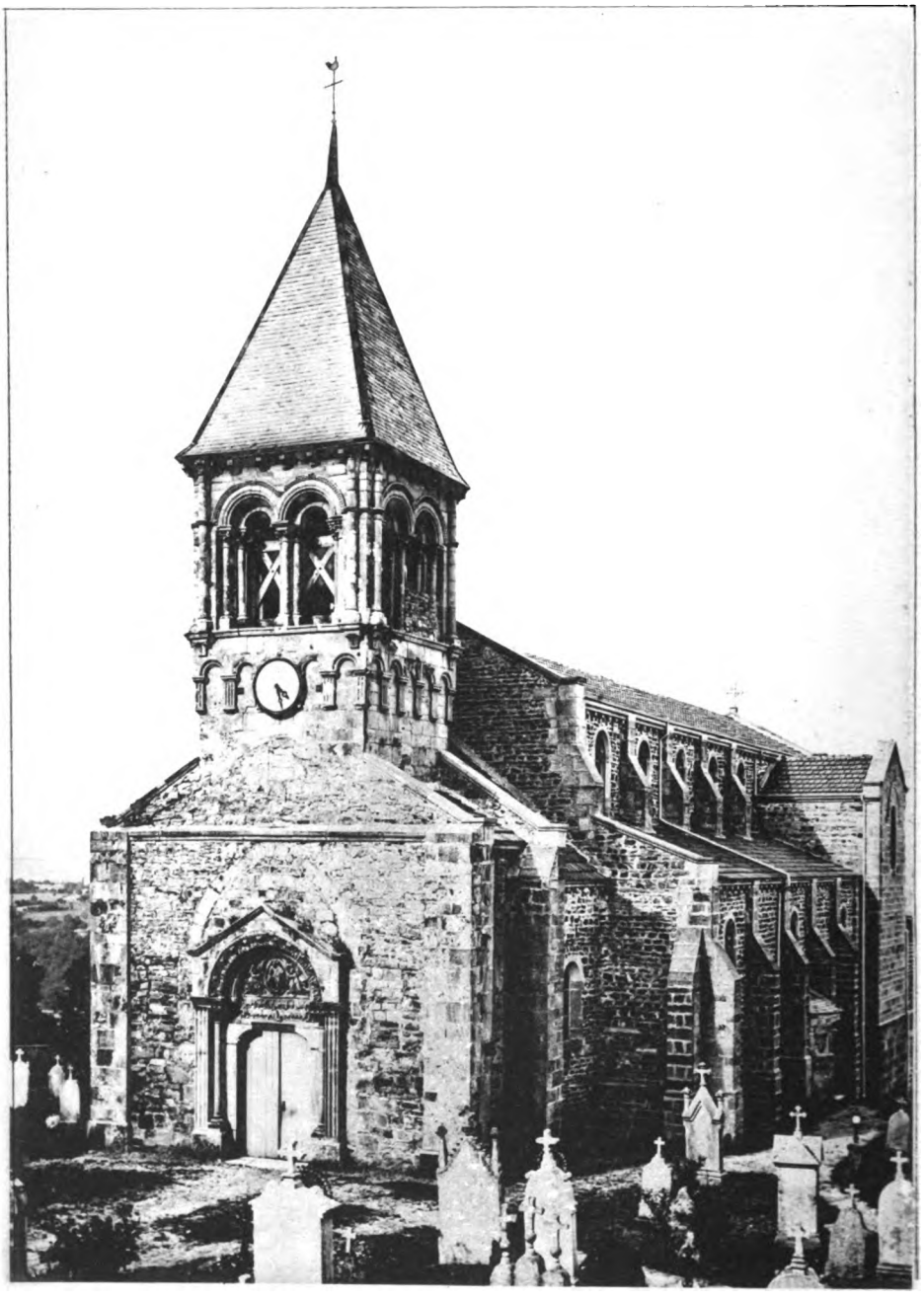

EGLISE DE S^T^ JULIEN DE JONZY.

Digitized by Google

à feuillages. La travée sous le clocher est voûtée par une coupole octogonale sur trompes, et communique avec l'abside par une grande arcade ou arc triomphal analogue à celle qui réunit la nef et le dessous du clocher.

Le clocher a été entièrement remanié, ainsi que l'extérieur de l'église, et n'offre plus aucun caractère. L'église de Ligny est très probablement contemporaine de celle de Vauban, c'est-à-dire qu'elle date de la première moitié du douzième siècle.

ÉGLISE DE SAINT-JULIEN-DE-JONZY.

Saint-Julien-de-Jonzy[1] ou de Cray (*Sanctus Julianus de Craio*), situé sur le sommet d'une colline assez élevée, dépendait du bailliage de Semur-en-Brionnais, du diocèse de Mâcon et de l'archiprêtré de Beaujeu. L'église se trouvait sur le territoire du Beaujolais, et était à la collation de l'évêque de Mâcon[2]. Nous avons trouvé dans le cartulaire B de Cluny une mention de l'église : « Ecclesia Si Juliani Briennensis », à la date de 1106.[3]

L'église actuelle, bien orientée, est entièrement neuve, sauf le clocher qui est très beau, et la porte ornée d'un magnifique tympan sculpté au douzième siècle. Le clocher est actuellement en façade, position que l'on ne rencontre guère dans nos églises rurales de Bourgogne ; mais il faut prendre garde que, tout en conservant l'orientation, l'architecte a construit les nouvelles nefs sur l'emplacement de l'ancien chœur, et le clocher, qui se trouvait autrefois entre

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (S.-et-L.)
2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
3. Bibl. nat. latin 1498, nouvelles acquisitions, folio 265, recto.

Digitized by Google

la nef et l'abside, occupe maintenant la partie antérieure de la nef. Quant à la porte richement sculptée qui décore l'entrée, elle a été soigneusement détachée de l'ancienne façade, et plaquée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. On peut d'ailleurs facilement reconnaître que l'encadrement extérieur de cette porte, les pilastres cannelés et le gâble obtus qu'ils supportent sont modernes. Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple que nous ayons d'une nef déplacée par rapport au clocher; nous pouvons citer l'église de Chissey.

La travée au-dessous du clocher est voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four; les murs qui la supportent sont établis au-dessus de quatre arcades en cintre brisé. Deux fenêtres en plein cintre, étroites, profondément ébrasées, placées l'une au midi, l'autre au nord, éclairent le dessous du clocher. L'arcade qui donnait entrée dans l'abside est en cintre brisé, et doublée; ses retombées intérieures portent sur des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux. L'arcade qui donnait accès de la nef dans la travée sous le clocher était analogue à l'arc triomphal que nous venons de décrire. Les tailloirs ainsi que les chapiteaux des colonnes engagées ont reçu des sculptures aussi riches que variées : certains chapiteaux sont à personnages, d'autres sont couverts de feuillages décoratifs. Les bases sont assez curieuses.

La baie de la porte, à l'extérieur, est amortie par un linteau sculpté, surmonté d'un tympan également sculpté, richement encadré par une archivolte ornée dont deux colonnettes à chapiteaux à feuillages refouillés supportent les retombées. Ces colonnettes et cette archivolte sont elles-mêmes comprises dans un encadrement formé par un gâble très aplati supporté par deux pilastres cannelés. Nous croyons que ce dernier encadrement, ainsi que certaines parties de l'archivolte ne sont pas anciens. — Sur le linteau est représentée la Cène; les figures des

Digitized by Google

Digitized by Google

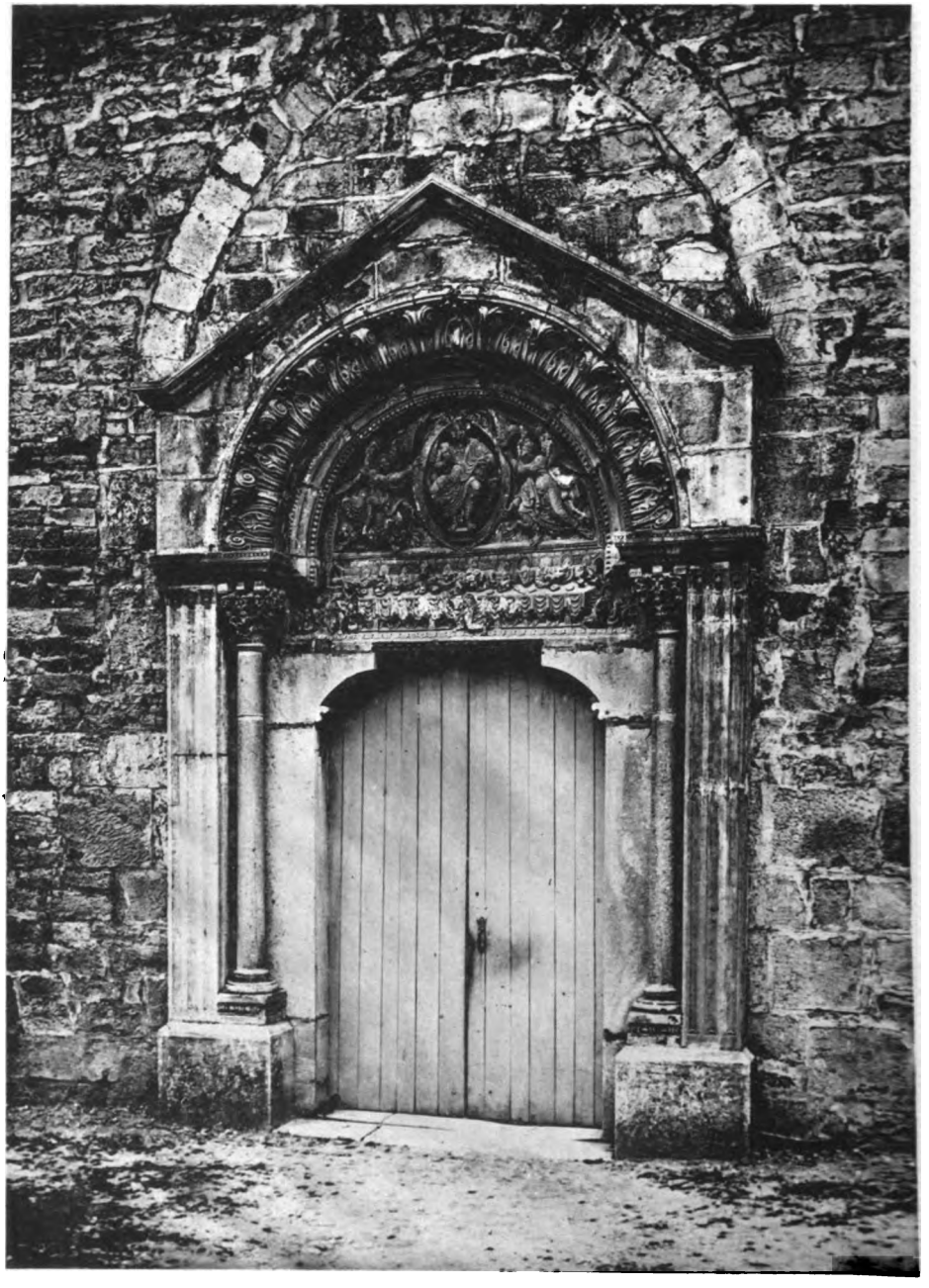

PORTE DE L'EGLISE DE S^T JULIEN DE JONZY.

Digitized by Google

personnages sont mutilées. Au centre du tympan on voit, comme à Perrecy-les-Forges et à Anzy-le-Duc, ainsi qu'à la porte de l'église du prieuré de Charlieu, dans une gloire en forme d'amande, le Christ assis, les pieds posés sur un tabouret à claire-voie, bénissant de la main droite levée, et tenant de la main gauche le Livre de vie : deux anges aux ailes déployées supportent la gloire au milieu de laquelle trône le Christ. Ces figures d'anges sont d'un beau mouvement. D'ailleurs, la sculpture tout entière de cette porte est fort belle et très finement traitée ; elle ne ressemble en rien à la sculpture barbare, maigre et allongée, de la porte du prieuré voisin d'Anzy-le-Duc ; elle ne ressemble pas davantage à la sculpture du tympan de la cathédrale d'Autun. C'est certainement un travail du milieu du douzième siècle, contemporain du porche de Charlieu. — Au-dessus de la porte, on voit dans la maçonnerie la trace de l'arc brisé qui donnait autrefois dans la nef.

Le clocher, construit sur plan carré, présente quatre faces semblables : il se compose d'un seul étage de baies. Au-dessous de cet étage de baies est une série horizontale de petites arcatures doublées, en plein cintre, reposant sur des petits pilastres cannelés soutenus par de petits culs-de-lampe. Cette décoration ingénieuse et d'un bel effet, rappelle celle du clocher de Perrecy-les-Forges. — Cette ligne d'arcatures est surmontée par la corniche au-dessus de laquelle est bâti l'étage éclairé. On y voit sur chaque face une grande baie géminée en plein cintre, dont les archivoltes doublées retombent sur des colonnettes ; un faisceau de quatre colonnettes distinctes les unes des autres soutient la retombée médiane ; les archivoltes extérieures sont finement moulurées. A droite et à gauche de cette baie, vers les arêtes, montent deux colonnes engagées dont la base repose sur la corniche renforcée en dessous, à cet endroit, par un cul-de-lampe. Ces colonnettes montent jusque sous la corniche du toit. Cette dernière est portée

Digitized by Google

par des modillons fort simples. Au-dessus s'élève la toiture en forme de pyramide à quatre pans, couverte en ardoises. Cette pyramide et sa charpente sont modernes.

En somme, ce que nous possédons de l'église de Saint-Julien-de-Jonzy est de nature à nous faire regretter que le reste soit détruit; la structure intérieure au-dessous du clocher, la sculpture des chapiteaux, celle de la porte, les dispositions du clocher, nous portent à croire que cette construction ne remonte pas plus haut que le milieu du douzième siècle.

PORCHE DE L'ÉGLISE DE L'ANCIEN PRIEURÉ DE CHARLIEU.

L'abbaye de Charlieu [1], mentionnée dès le neuvième siècle [2], devenue simple prieuré par son affiliation à l'abbaye de Cluny en 946 [3], possédait une magnifique église romane qui fut détruite pendant la Révolution, et dont il ne reste actuellement que le porche et les amorces de la première travée des trois nefs. Ces débris, si peu considérables qu'ils soient par leur masse, sont d'un prix infini au point de vue artistique : c'est bien, suivant l'expression de

1. Charlieu, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Roanne (Loire).

2. L'abbaye fut fondée en 872, et la charte de fondation fut signée par l'archevêque de Lyon et les membres du concile assemblé alors à Pont-sur-Yonne, le 21 juin 876. (Severt, *Chron. hist. archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatus*, 1626, p. 186.)

3. C'est en 930 que la cession de Charlieu à Cluny fut obtenue du pape Jean XI, et c'est en 946 qu'elle fut confirmée par le roi Louis d'Outremer. (*Bibliotheca Cluniacensis*, col. 274.)

Digitized by Google

Viollet-le-Duc, le chef-d'œuvre de l'architecture bourguignonne au douzième siècle. [1]

Contrairement à notre habitude, nous allons commencer par décrire l'extérieur.

L'église de Charlieu était bien orientée. En avant de la façade est un porche à deux étages, à trois nefs d'une seule travée chacune : cette construction occupe toute la largeur de la façade. On y avait accès de l'extérieur par une porte placée dans le mur latéral nord. Occupons-nous d'abord de cette face. Elle est limitée à droite et à gauche par deux contreforts montés d'un seul jet jusqu'à la naissance des rampants du pignon qui la termine : on y distingue deux étages, le rez-de-chaussée percé d'une porte et d'une fenêtre, et le premier étage percé d'une fenêtre placée au milieu du mur. Ces deux étages sont séparés par une élégante corniche supportée par une série de petites arcatures en plein cintre, et composée d'une ligne de petits disques formant la partie inférieure d'une moulure assez saillante protégée par un glacis avec larmier.

Le rez-de-chaussée est percé, avons-nous dit, d'une porte et d'une fenêtre; la porte est encadrée à droite et à gauche par deux pilastres qui vont, à leur partie supérieure, rejoindre la corniche; l'un, le pilastre de gauche, est orné

1. Les ouvrages à consulter sur Charlieu sont les suivants :

Desevelinges, *Histoire de la ville de Charlieu depuis son origine jusqu'en 1789*, Lyon, 1856, 1 vol. in-8°.

Aug. Bernard, *Histoire de la ville de Charlieu* (addition au livre précédent), Paris, 1857, in-8° de 46 pages.

Et spécialement au point de vue archéologique :

Archives de la Commission des monuments historiques, Paris, 4 vol. in-f°, t. I, notice historique accompagnée de belles planches.

Bulletin monumental. Description de Charlieu, par M. A. de Barthélemy, t. VII, (1841), p. 587-594. Description extérieure.

Et en dernier lieu la substantielle notice de M. André Barban, parue dans le *Roannais illustré*, Roanne, in-4°, 1re série, 1884-1885, sous le titre de : *le Porche de l'église abbatiale de Charlieu*, p. 10-13 et 21-25.

Dans le Congrès archéologique de France de 1885, une excursion a été faite à Charlieu le 1er juillet.

Digitized by Google

d'une grecque d'un beau dessin; l'autre, celui de droite, est orné d'un galon festonné bordé de perles.

La baie proprement dite est de forme rectangulaire : elle est amortie par un linteau reposant à ses deux extrémités sur des pilastres munis de chapiteaux; ces pilastres sont entièrement sculptés : ce sont des oves et de magnifiques rinceaux de feuillages; le chapiteau du pilastre de gauche est orné dans le prolongement des arêtes du pilastre de deux anges aux ailes déployées; sur les parois, une femme, représentant la luxure, a un serpent enlacé autour d'elle et un crapaud qui lui dévore le sein. Au-dessous sont de petits médaillons richement encadrés, où se voient des animaux monstrueux. Le linteau supporté par ces pilastres est entièrement couvert de personnages assis : c'est le Christ, au milieu, ayant un ange à sa droite et un ange à sa gauche; puis de chaque côté sont assis six apôtres. Lors de la Révolution toutes les têtes ont été mutilées.

Au-dessus du linteau est un tympan où l'on voit sculpté, au centre le Christ dans une gloire en forme d'amande, la tête encadrée par le nimbe crucifère, assis, la main droite levée pour bénir, la main gauche appuyée sur le Livre de vie. La figure est également mutilée, comme toutes celles qui sont représentées sur cette porte. Le Christ est assis sur un trône demi-circulaire, découpé à jour, et ses pieds reposent sur un tabouret à claire-voie. Deux anges soutiennent la gloire qui encadre le Christ; ils sont d'un beau mouvement et s'appuient sur le lion et le bœuf, tandis que les deux autres symboles des quatre évangélistes sont figurés à la partie supérieure du tympan, sous la forme d'un homme ailé et d'un aigle. Ce tympan encadré par un chapelet de disques est bien conçu dans le style bourguignon : des sculptures analogues se voient en effet aux environs de Charlieu, à l'église de Semur-en-Brionnais et à celle de Saint-Julien-de-Jonzy. Toutes ces sculptures, comme celles de Saint-Vincent de Mâcon, portaient encore

Digitized by Google

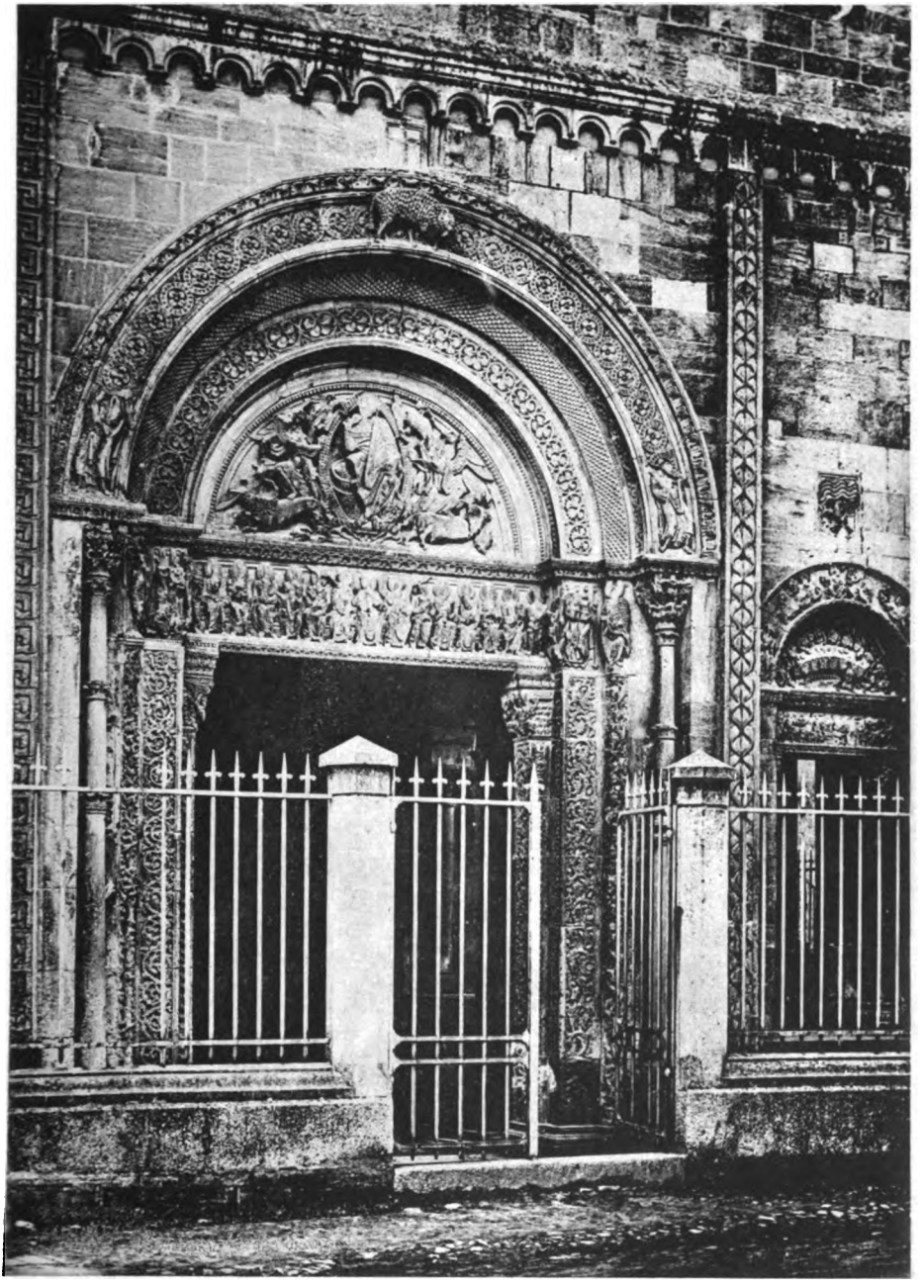

PORTE DU NARTHEX DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE CHARLIEU.

Digitized by Google

Digitized by Google

il n'y a pas longtemps des traces de peinture polychrome.

Le tympan est encadré par trois archivoltes d'un goût parfait. La première est couverte de rinceaux de feuillages d'un dessin exactement semblable à celui qu'on voit à la porte latérale de l'église de Châteauneuf. Les sommiers de cette archivolte portent sur un tailloir ou corniche dont la sculpture est d'une pureté antique. Les pieds-droits sont des pilastres ornés de rinceaux de feuillages et décorés à leur partie supérieure de deux figurines portant l'étole qui peuvent être Ratbert, archevêque de Vienne, et son frère le roi Boson, fondateurs de l'abbaye. Tous ces pilastres sont munis de bases du douzième siècle, dans lesquelles le tore inférieur est sensiblement plus saillant que le tore supérieur. La seconde archivolte, taillée en biseau, est couverte de damiers; elle repose sur deux montants assez minces en forme de pilastres, ornés de feuillages sculptés, et présentant chacun à leur partie supérieure une statue : à droite, c'est le roi David, qui a son nom gravé près de lui $\overset{\text{d d}}{\text{REX}}$; en regard est un saint Jean-Baptiste qui a aussi son nom indiqué $\overset{\text{IOHES}}{\text{BAPT.}}$; il tient un ruban sur lequel on lit encore : *Ecce agnus Dei*. La troisième archivolte est ornée de quatrefeuilles inscrits dans des cercles bordés de petits anneaux; au sommet de cette archivolte se détache l'agneau pascal ; les dernières voussures près de l'imposte sont ornées de chaque côté par des anges, chaussés de brodequins et tenant tous deux des instruments à cordes, de forme différente. Cette archivolte est portée par deux colonnes libres, d'un petit diamètre, surmontées de volumineux chapiteaux à feuillages; le fût de ces colonnes est coupé dans la hauteur par trois bagues ornées de feuillages. Autour de cette dernière archivolte est une petite frise de volutes saillantes, que l'on a imitées à la porte de Saint-Julien-de-Jonzy.

A droite de cette superbe porte, et de l'autre côté du

Digitized by Google

pilastre galonné, est une fenêtre également amortie par un linteau soutenu par des pilastres; la sculpture de ce linteau est très mutilée : on ne peut l'interpréter que par des hypothèses sans aucune certitude. Au-dessus du linteau est un tympan représentant les noces de Cana. L'archivolte qui encadre le tympan est portée sur de simples montants en pierres d'appareil : cette archivolte présente en demi-relief le Christ, et auprès de lui les apôtres, dont les noms sont gravés ainsi auprès de chacun : S. IACOBS, S. IOHS, IHS, S. MARCS, S. PETRVS. Un peu au-dessus de cette archivolte est incrusté dans le mur même de la façade un petit bas-relief, portant un personnage à demi sorti des nuages, et tenant dans ses mains un objet difficile à identifier.

Les pilastres qui supportent le linteau de cette fenêtre ont des chapiteaux : sur celui de gauche est sculptée une tête grimaçante, probablement celle du diable; en face, sur le chapiteau de droite, sont représentées les trois personnes de la Trinité, assises et se tenant par la main.

Au-dessus de la corniche qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, on voit une fenêtre en plein cintre, percée au milieu du mur. Cette fenêtre est encadrée par une archivolte dont l'intrados est sculpté en damier et repose sur deux colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuillages. La partie supérieure de cette façade, le haut des contreforts et la toiture ont été refaits à neuf en 1852-1854 et 1865.

Si maintenant nous examinons la face occidentale de ce porche, nous y trouvons indiquée la division intérieure en trois nefs. La partie centrale présente, au rez-de-chaussée, deux grandes baies en plein cintre, géminées, dont les archivoltes sont doublées; l'arc intérieur retombe sur des colonnettes engagées dont les chapiteaux ont l'aspect corinthien; un pilastre nu soutient de chaque côté la voussure extérieure. Les deux fenêtres sont séparées l'une de l'autre par une colonne cannelée avec un chapiteau à

Digitized by Google

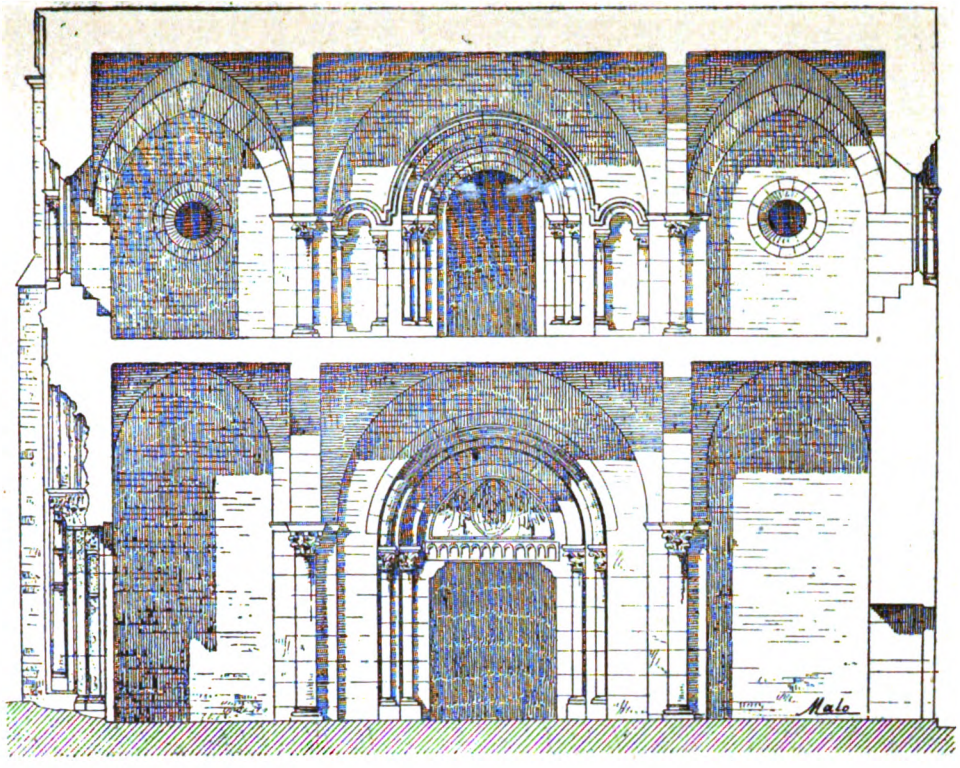

COUPE SUR LE NARTHEX DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE CHARLIEU

Digitized by Google

Digitized by Google

feuillages. L'archivolte de ces baies est ornée de damiers. Au premier étage est une grande baie en plein cintre encadrée à sa partie supérieure par un cordon de billettes qui, à la hauteur de l'imposte de l'arc, se recourbe horizontalement pour couper la partie de la façade qui correspond à la nef. Latéralement cette partie est limitée : à gauche par un contrefort, à droite par la tourelle qui contient l'escalier voûté en berceau rampant qui fait communiquer le rez-de-chaussée du porche avec la belle salle du premier étage. La partie de façade correspondant au collatéral méridional est masquée par une construction. La façade correspondant au collatéral Nord est ornée au rez-de-chaussée d'une grande fenêtre en plein cintre analogue aux fenêtres voisines, et au premier étage par une fenêtre en plein cintre encadrée dans une archivolte décorée de billettes et reposant sur deux colonnettes à chapiteaux à feuillages.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur. Nous y trouvons les trois nefs voûtées d'arêtes, séparées par des arcades en cintre brisé; des colonnes engagées soutiennent les retombées de ces arcades. Dans le collatéral méridional, près du mur de la nef, est une porte en plein cintre donnant accès dans le cloître ; dans l'axe de la porte de l'église et regardant celle-ci, entre les deux grandes baies géminées, est un pilastre cannelé présentant une figure sculptée si mutilée qu'on ne peut guère dire qui elle représente.

Dans l'axe du porche s'ouvre la porte de l'église, dont la baie rectangulaire est amortie par un linteau sculpté reposant sur de simples montants en maçonnerie. On voit, sur le linteau, les douze apôtres représentés assis de face, chacun dans un petit encadrement en plein cintre, comme à la porte latérale de l'église de Châteauneuf. Le tympan représente le Christ dans une gloire en forme d'amande soutenue par deux anges aux ailes déployées, comme à Saint-Julien-de-Jonzy, à Anzy-le-Duc, à Perrecy, etc.

Digitized by Google

Quatre archivoltes, dont deux reposent sur des colonnes, encadrent le tympan : ces archivoltes sont en plein cintre.

Si nous franchissons la porte de l'église[1] nous trouvons les restes d'une travée à trois nefs : la voûte principale, qui était évidemment en berceau, n'existe plus ; les collatéraux sont voûtés d'arêtes et éclairés chacun par une

1. Nous tirons les lignes suivantes de la notice écrite par M. André Barban : «..... L'église abbatiale paraît avoir été construite quelques années plus tard, » probablement vers le milieu du onzième siècle, car elle ne fut consacrée qu'en » 1094 (Mémoire ms. des Bénédictins; Desevelinges, p. 21.) Cet édifice dont il ne » reste plus que les deux premières travées, se composait d'une nef centrale et de » deux collatéraux. (La destruction totale de cette partie de l'ancienne église était » imminente, lorsqu'en 1878, sur l'initiative de la Société archéologique de la Diana, » des travaux importants de consolidation y furent exécutés aux frais de l'Etat, » et sous l'habile direction de M. Selmersheim, architecte du gouvernement. Cette » restauration, qui a assuré la conservation de ces précieuses ruines, nécessita » une dépense de 11,283 francs.) Sa forme était celle d'une croix latine dont les » branches s'étendaient au nord et au midi, et dont le sommet figuré par l'abside » était tourné à l'est. Les grandes arcades, qui supportent les murs de la nef et la » font communiquer avec les bas côtés, sont formées d'une large archivolte, » composée d'un double rang de claveaux, dont le sommier repose sur des piliers » épais cantonnés de colonnes engagées et de retraits angulaires. La paroi supé- » rieure des bas côtés, construite en blocage, était formée de voûtes d'arêtes à plan » carré, suivant le mode romain, divisées par des arcs doubleaux à plein cintre » portant sur les saillies des piliers, du côté de la nef, et de l'autre sur des » pilastres adossés aux murs latéraux.

» Un double tailloir rectangulaire, d'un relief assez fort, couronne les pilastres » et les chapiteaux des colonnes. Quelques-uns de ces chapiteaux nous ont été » conservés : variés de formes et de détails, décorés d'ornements et de figures, » tous présentent un grand intérêt et mériteraient une étude spéciale. Nous nous » bornerons à citer deux des types principaux de leur ornementation.

» Le premier est caractérisé par des chapiteaux historiés, portant sur leurs bases » des cannelures ciselées en éventail et simulant la feuille d'acanthe corinthienne; » au-dessus, des lions affrontés tenant sous leurs griffes une tête humaine ou des » personnages accroupis et nus. Le second, d'un style plus pur et d'une exécution » plus achevée, présente des chapiteaux fleuris, décorés de feuilles striées, » découpées nettement et retombant en volutes sur leurs angles. L'un et l'autre » appartiennnent à l'école bourguignonne-clunisienne et paraissent remonter à la » deuxième moitié du onzième siècle.

» D'après un plan dressé en 1769 par un commisssaire à terrier, l'église abbatiale » avait environ 50 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur dans œuvre, et le » transept 5 mètres de saillie sur les collatéraux. Les bas côtés se prolongeaient » autour du chœur et formaient un déambulatoire concentrique, sur lequel » s'ouvraient cinq chapelles rayonnantes, dont une plus grande, au milieu, était » dédiée à la Vierge. Le milieu du transept, ouvert en coupole, supportait un » clocher central que surmontait une flèche d'une grande élévation, détruite en » partie par la foudre, le 8 mai 1638. Suivant M. Desevelinges, deux autres tours » s'élevaient également à chaque extrémité des bras du transept. »

Digitized by Google

Digitized by Google

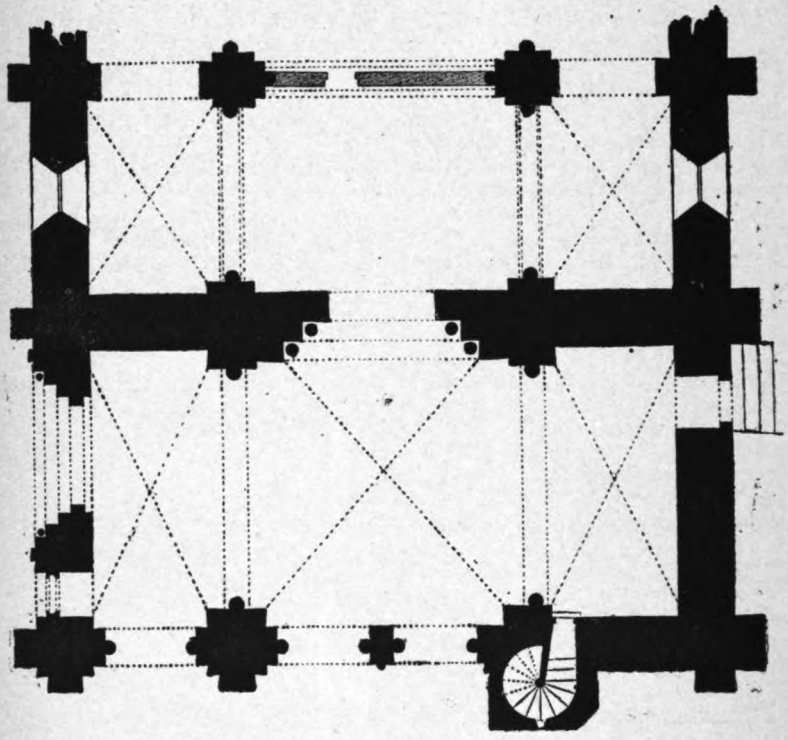

PLAN DU NARTHEX

ET DE LA PREMIÈRE TRAVÉE DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE CHARLIEU

Digitized by Google

fenêtre en plein cintre. Les grandes arcades sont en plein cintre et doublées; l'arc intérieur retombe sur des demi-colonnes. Les compartiments d'arêtes qui voûtaient les collatéraux étaient séparés entre eux par des doubleaux en plein cintre retombant sur des pilastres. Le plan des piliers est cruciforme; toutes les faces, sauf celle qui regarde le bas-côté, sont cantonnées de colonnes engagées; on peut constater que c'était une construction excellente et remarquablement appareillée.

En revenant sur nos pas nous nous engageons dans le petit escalier en spirale à gros noyau, voûté par un beau berceau rampant, qui conduit au premier étage de la construction du porche. Nous nous trouvons dans une belle salle composée d'une travée à trois nefs voûtées d'arêtes et séparées par des doubleaux en cintre brisé reposant sur des colonnes engagées. Cette salle est éclairée au couchant par trois fenêtres en plein cintre; au nord par une fenêtre en plein cintre, au sud également. Au levant, c'est-à-dire du côté de la nef [1], dans l'axe de chaque collatéral et au-dessus de la voûte qui le couvre, est percé un oculus. Quant à la nef principale, dont la voûte était sans doute bien plus élevée, on y avait vue par une grande fenêtre en plein cintre encadrée par quatre archivoltes. De chaque côté de cette immense baie, vers le porche et vers l'église, est une grande arcature aveugle en plein cintre reposant sur des colonnettes.

C'est là tout ce qui subsiste d'un magnifique ensemble dont la décoration était tout à la fois d'une grande richesse et d'une grande pureté; il faut encore nous estimer heureux d'avoir conservé ce magnifique porche dont la sculpture est si belle et témoigne d'un tel progrès sur celle d'Anzy-le-

1. Il s'agit ici de la façade de l'église proprement dite. Cette façade est-elle contemporaine de la construction de l'église ou bien de celle du porche? Nous la croyons en majeure partie contemporaine de celle du porche, sauf la porte de l'église qui paraît bien être la porte primitive, mais tout le reste a été remanié au douzième siècle.

Digitized by Google

Duc et du porche d'Autun. A notre avis, l'église de Charlieu devait appartenir à la seconde moitié du onzième siècle, et la construction du porche a suivi d'assez près; nous ne l'estimons pas postérieure de beaucoup à la première moitié du douzième siècle.

ANCIENNE ÉGLISE CATHÉDRALE SAINT-VINCENT DE MACON.

De l'ancienne église cathédrale Saint-Vincent de Mâcon il reste actuellement peu de chose : le porche, deux clochers octogonaux et la travée qui les réunit : c'étaient précisément les parties les plus anciennes de l'édifice.

Dès le cinquième siècle, il y eut à Mâcon une église cathédrale : depuis cette époque elle a été maintes fois détruite et reconstruite, en totalité ou en partie. Nous savons en effet que dans la seconde moitié du dixième siècle l'évêque Maimbod la reconstruisit, et qu'aussitôt reconstruite elle fut entièrement ruinée (en 960) par un incendie[1]; les successeurs de Maimbod se remirent à l'œuvre, mais, soixante ans après le sinistre, l'édifice n'était pas encore achevé. L'évêque Gauslin de Vienne (1019-1030), poussa activement les travaux et termina en peu de temps la voûte de la grande nef[2]. Jusqu'à la fin du onzième siècle nous manquons de renseignements sur l'histoire de la cathédrale : la voûte élevée sous Gauslin de Vienne s'était-elle

1. De la Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, Mâcon, 1866-1867, 2 vol. in-8°, t. I, p. 373 : « Vers l'an 960, un violent incendie détruisit une partie de la » ville. L'église cathédrale de Saint-Vincent fut presque entièrement consumée, » elle eut ses voûtes (?) crevées et renversées et sa charpente brûlée. »

2. De la Rochette, t. I, p. 441.

Digitized by Google

effondrée? toujours est-il que « Fustailler dit avoir lu au martyrologe de Saint-Vincent que l'évêque Bérard de Châtillon (1096-1124) fit bâtir la maitresse voûte de la cathédrale[1] »; il y eut probablement encore des accidents, ou peut-être l'église n'était pas terminée, car, en 1147, l'évêque Ponce I de la Rochebaron travaillait à la relever; mais la restauration avançait peu[2]. Le porche actuel et les étages inférieurs des deux clochers doivent remonter à cette époque. Philippe-Auguste donna, en 1180, de Pierre-Pertuis, près Vézelay, l'autorisation de fortifier la cathédrale[3]. Ponce II de Thoire, qui fut évêque de 1199-1219, fit pendant son épiscopat, des réparations considérables[4], dont on trouve une brève mention dans un obituaire de Saint-Vincent[5]. C'est à la fin de l'épiscopat de Ponce II ou au début de celui d'Aymon que le chanoine Colomb établit dans le porche les deux chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Thomas, martyr, et que son frère Gui construisit la voûte de la travée qui sépare ces deux chapelles[6]. Sous Seguin

1. Abbé Rameau, *Notes historiques et archéologiques sur l'ancienne église cathédrale de Mâcon*, dans la *Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain*, 1881, in-8°, p. 205-218.

2. De la Rochette, t. II, p. 163.

3. L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, Paris, 1856, 1 vol. in-8°.

4. De la Rochette, II, p. 223.

5. Obituaire ms. du treizième siècle communiqué à l'Académie de Mâcon par son président, M. le baron Lombard de Buffières, p. 12 : « Secundo kalendas » maii..... domnus Pontius episcopus seculo decessit; qui regalitatem a rege adqui» sivit, et volturam (voûte) ecclesiæ juxta domum suam fecit fieri, et cameram sitam » intra pignaculum et turrim et aliam cameram fecit sitam juxta ecclesiam et lo » parleor et domum lapideam apud Virisetum (Vérizet) ». — Ce passage est reproduit dans le *Gallia christiana*, t. IV, col. 1076.

6. Obituaire, p. 49 : « Nono kalendas novembris..... obiit magister Columbus » diaconus et hujus ecclesiæ canonicus qui..... construxit duas capellas in porticu » Sancti Vincentii, unam in honore beate Catharine, et aliam in honore beati » Thomæ martyris..... »

P. 50 : « Quinto kalendas novembris obiit magister Guido frater magistri » Columbi qui..... fecit voltam in porticu Sancti Vincentii inter duas capellas... »

Et *Gallia christ.*, t. IV, col. 1077 : (1222) «..... Confirmavit anno sequenti » dispositionem quam magister Columbus domini Papæ subdiaconus et Matisco» nensis ecclesiæ canonicus fecerat de capellis suis sitis in porticu S. Vincentii » Matisconensis. » — Arch. départ., G. 202.

Digitized by Google

de Lugny les travaux continuèrent, et frère Romain de Saint-Clément refit l'arc de pierre au-dessus de l'entrée du chœur [1]. En 1277, sous Pierre I de la Jaisse, l'archidiacre Aymon de Pommier fit reconstruire la chapelle placée sous l'invocation des saints Denis et Blaise [2]. C'est en somme dans le courant du treizième siècle que la cathédrale de Mâcon fut construite, nefs et chœur, et que nous constatons l'existence d'une crypte [3] : une foule de mentions de dons faits à « l'œuvre » de Saint-Vincent à cette époque nous ont été conservées par l'obituaire cité plus haut. Nous y avons même relevé le nom d'un des architectes [4] : « Tertio » idus septembris..... obiit Stephanus Tondus Lathomus, » magister operis hujus ecclesiæ; extitit per viginti et » unum annos ingeniosus et subtilis artifex et fidelis, qui » dedit dicto operi decem libras Matisconenses. » A la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle, l'archidiacre Jean de Blanot fit élever dans la cathédrale la

1. Obituaire, p. 16 : « Decimo quarto kalendas junii anno Domini millesimo » ducentesimo quadragesimo (cor. : sexagesimo) secundo obiit venerabilis memo- » riæ Seguinis istius ecclesiæ episcopus..... primus etiam vineas circà castrum » de Rupe (la Roche de Solutré) plantavit et turrim unam..... »

P. 34 *in fine* et p. 35 : « Secundo idus septembris..... millesimo ducentesimo » quinquagesimo tertio obiit frater Romanus de Sancto Clemente..... qui dedit » beato Vincentio quinquagenta libras..... item refecit arcum lapideum supra » introïtum chori. Item dedit..... »

2. Obituaire, p. 53 : « Secundo idus novembris..... anno Domini MCCLXXVII obiit » venerabilis Aymo de Pomerio, archidiaconus hujus ecclesiæ..... dedit..... ad » opus fabricæ hujus ecclesiæ quoddam operatorium..... capellam autem in hac » ecclesia dedicatam in honore beatorum Dionisii et Blasii de novo construxit. »

P. 3 : Anno Dni M°CC° octog° tertio, decimo quarto kalendas aprilis, obiit bonæ » memoriæ Petrus de Jaissia Matisc. episcopus..... item dedit operi hujus ecclesiæ » centum libras Turonenses..... »

3. Obituaire, p. 5 : « Decimo kalendas aprilis..... Duranus canonicus..... obiit.. . » qui fecit tabulam argenteam ante altare et cryptas, et oratorium Sancti Michaelis. » plura quoque opera ecclesiæ nostræ. »

Cf. aussi de la Rochette, t. I, p. 16.

4. Obituaire, p. 34. Cet obituaire n'est pas continué au-delà des dernières années du treizième siècle. La mention de la mort de ce « maître de l'œuvre » étant la dernière pour le 3 des ides de septembre doit être attribuée aux environs de l'année 1280.

Digitized by Google

chapelle de Saint-Martin [1]. Vers 1350, l'évêque Jean III de Salagny de Beaujeu fonda à Saint-Vincent la chapelle Saint-Yves [2] qui était, paraît-il, un prodige d'élégance et de légèreté [3]. Le quinzième siècle vit encore la construction d'une chapelle [4], mais la ruine et le pillage firent leur apparition au seizième [5]. Les protestants saccagèrent la cathédrale, enlevèrent les cloches, brisèrent les vitraux et détruisirent tout ce qu'ils purent : pendant de longues années la désolation fut grande [6], et ce ne fut que dans les premières années du dix-septième siècle, sous l'impulsion donnée par l'évêque Gaspard Dinet, que les travaux de restauration avancèrent : on refit les sièges du chœur, on répara les clochers [7]. Mais le gros œuvre, ébranlé par des démolitions et des constructions continuelles, inspirait des craintes sérieuses, si bien qu'il fallut procéder à un examen attentif des bâtiments pour en prévenir la ruine [8] : des réparations considérables furent entreprises et poursuivies pendant

1. Obituaire, p. 60 : « XVII[e] kalendas januarii..... (anno Dni MCCCXVIII[e] obiit bonæ » et reverendissimæ memoriæ dominus Joannes de Blanasco doctor excellentissimus » utriusque juris, archidiaconus de Roceyo (du Rousset)..... item capellam Sancti » Martini in ista ecclesia fecit de suo proprio fabricari). » Cette mention du quatorzième siècle est la seule que l'on trouve dans ce manuscrit ; elle est d'ailleurs d'une main différente.

2. De la Rochette, II, p. 308-309.

3. On reconnaît en effet dans le musée lapidaire établi contre le porche de Saint-Vincent, sur l'emplacement des anciennes nefs, d'intéressants morceaux de sculpture caractéristiques du treizième et du quatorzième siècle, ainsi que des sculptures et arcatures remontant au douzième siècle, et ayant servi à la décoration de l'abside et du cloître qui existait déjà à cette époque.

4. De la Rochette, I, p. 14, et Archives départementales de Saône-et-Loire, G, 223, sur la chapelle Saint-Paul fondée en l'église cathédrale par l'évêque Pierre II de Juys.

5. Arch. départ., G. 226 (1566-1571)..... « attestation des ruynes de l'église Sainct Vincent et bruslement des papiers et du thrésor d'icelle », et G. 230 (1604-1610) « ravages faits par les protestants dans les églises et couvents de Mâcon en 1562 et 1567. »

6. G. 200 (1567-1583).

7. Arch. départ., G. 204, 206, 208.

8. Arch. départ., G. 209 (1630-1638) : « ..... le frère Donat, capucin du couvent de Saint-Amour, est mandé exprès pour visiter les bâtimens de l'église cathédrale, et indiquer les moyens d'en prévenir la ruine » ; — « réparations faites d'après les plans dudict capucin. »

Digitized by Google

toute la première moitié du dix-septième siècle [1]. Au mois de décembre 1739 [2], il fut décidé qu'on abattrait le jubé, qu'on déplacerait les stalles, qu'on remanierait le chœur, et qu'on fermerait tout le sanctuaire par des grilles de fer. Enfin la démolition arriva et fut commencée en mars 1799 [3]; on ne conserva que le narthex et les tours qui furent restaurées en 1855 et mises en l'état où on les voit actuellement. [4]

L'histoire de la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon n'a été l'objet d'aucun travail d'ensemble : on peut trouver quelques renseignements dans un livre de l'abbé Agut, intitulé : *Histoire des Révolutions de Mâcon* [5], ainsi que dans un article intéressant de M. Alfred de Surigny : *Peintures murales à l'église de Saint-Vincent de Mâcon.* [6]

Nous n'essaierons pas de faire la description de l'ancienne cathédrale : nous manquons d'ailleurs des éléments qui nous seraient indispensables, mais nous croyons utile de citer celle que M. de la Rochette a donnée dans son *Histoire des Évêques de Mâcon.* [7]

« Cette cathédrale, écrit M. de la Rochette, rebâtie pour la dernière fois vers le treizième siècle, et renversée en 1793, n'est plus aujourd'hui qu'une ruine vénérable. Il n'en reste que la façade et deux tours de forme octogone. La

1. Arch. départ., G. 210, 211.

2. Arch. départ., G. 216 : le 19 décembre 1739, on décide « d'abattre le jubé, porter les stalles derrière la place où est aujourd'huy le grand autel, élever le chœur au niveau du sanctuaire, mettre le tout en échiquier, placer le grand autel où est aujourd'hui le lutrin, et fermer tout le sanctuaire par des grilles de fer..... »

3. Chavot, *le Mâconnais*, p. 174, en note. Paris et Mâcon, 1884, in-12.

4. Cf. une notice de M. Guillemin, architecte restaurateur, parue dans l'*Annuaire de Saône-et-Loire de 1856*, p. 299.

5. Avignon, 1760, 1 vol. in-12.

6. Dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, années 1847, 1848, 1849. Chalon-sur-Saône, 1850, in-4°, p. 197 et suiv.

7. Tome I, p. 11 et suivantes. — Cf. aussi Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1838, t. II, p. 401-402; et Courtépée, *Description de la Bourgogne*, t. IV, p. 448.

Digitized by Google

Digitized by Google

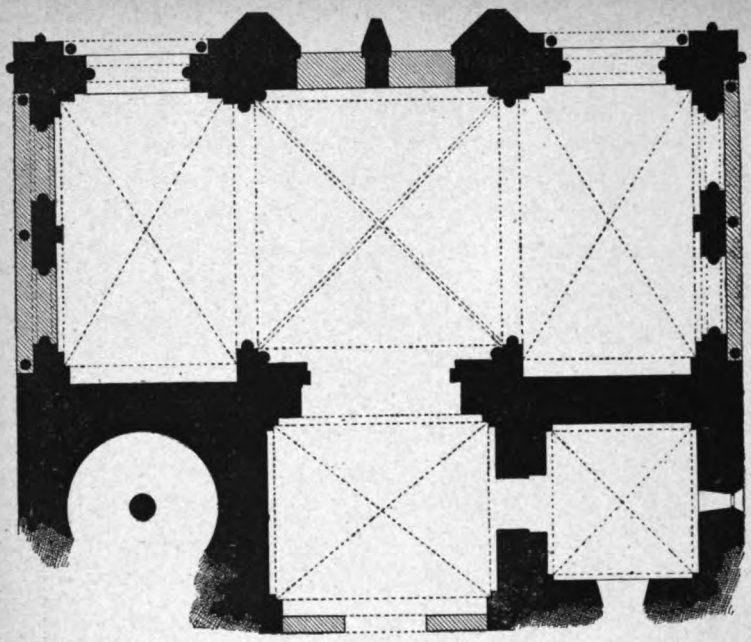

PLAN DU NARTHEX (Échelle de 1/2 cent. par mètre)

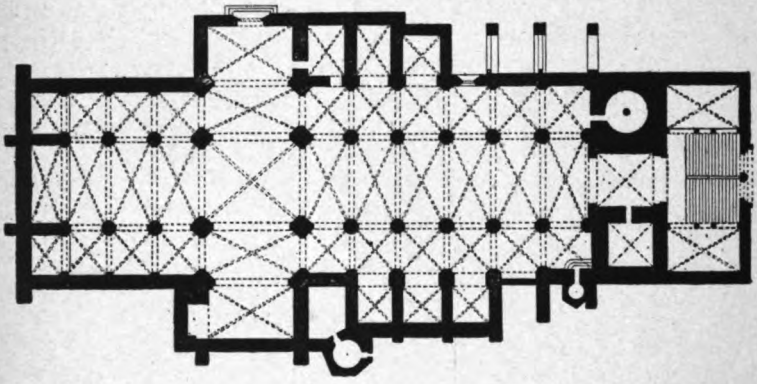

PLAN DE LA CATHÉDRALE

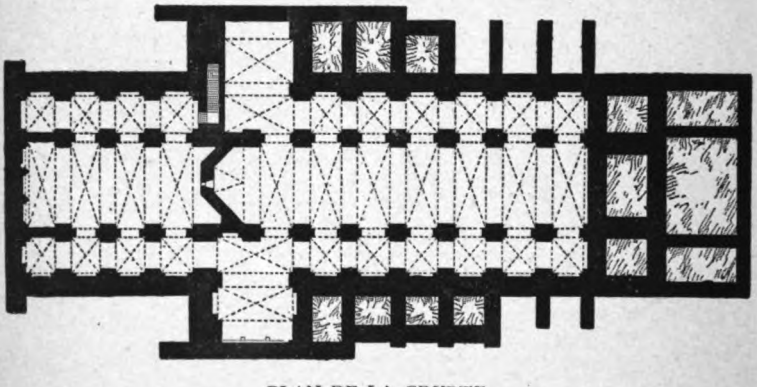

PLAN DE LA CRYPTE

VIEUX SAINT-VINCENT DE MACON

Digitized by Google

porte principale de la façade est surmontée d'une ogive du quinzième siècle, qui paraît être une restauration. Mais les deux portes latérales sont cintrées et flanquées de colonnes romanes dont les chapiteaux conservent quelques traces de coloration. Les tours sont de deux époques : la partie inférieure, à petit appareil irrégulier, appartient à la période romane; le haut est du treizième ou quatorzième siècle. La petite tour, située au nord, était surmontée d'une flèche en pierre, maintenant détruite en grande partie; son couronnement, légèrement évasé, est d'une grande élégance. La tour du midi se terminait par un dôme.....

» ..... L'église de Saint-Vincent avait 208 pieds de longueur depuis le grand portail jusqu'au fond du sanctuaire, et 64 pieds de largeur entre les chapelles qui l'entouraient.

» A l'intérieur, des piliers élancés, figurant des faisceaux de colonnes, séparaient la nef des collatéraux. Ils supportaient des arcs doubleaux qui traversaient la largeur de la voûte, et des nervures qui se croisaient diagonalement vers le sommet. Dans ce réseau était la voûte en moellonage, dont toute la poussée se faisait, vers les retombées, sur les piliers, lesquels étaient fortifiés par les bas-côtés et les arcs boutants, situés hors des murs du pourtour. L'espace compris entre chaque pilier aurait donc pu rester à jour, sans nuire à la solidité générale de l'édifice. Aussi, les murs de remplage à la hauteur de la galerie, et ceux qui formaient le pourtour de la nef, n'avaient-ils que $0^{m}22$ d'épaisseur, et dans ces murs étaient percées des croisées de $5^{m}95$ de hauteur, et de $2^{m}92$ de largeur. Des colonnes ovales divisaient chacune de ces croisées en trois parties. On admirait la délicatesse des deux roses qui éclairaient les deux bras de la croix latine, formée par le vaisseau de l'église. Celle du nord figurait une espèce de quadrille en losange, avec des rosaces évidées dans les angles. Celle du midi représentait une fleur radiée de 16 ou 20 rayons. Elles avaient 6 à 7 mètres de diamètre. Dans les bas-côtés

Digitized by Google

et dans le chœur, on voyait des vitraux peints de belles couleurs, mais d'un dessin médiocre.

» Les grandes voûtes de Saint-Vincent avaient sous clef 24^{m}70 ou 74 pieds de hauteur; les voûtes des nefs collatérales avaient 12^{m}30 ou 37 pieds. Les piliers qui supportaient les voûtes avaient 4 mètres de circonférence.

» Les nefs collatérales de cette somptueuse basilique étaient bordées d'un grand nombre de chapelles au service desquelles étaient affectés, par fondation, des prêtres dont il ne sera pas sans intérêt de connaitre les titres et les fonctions.

» ..... La cathédrale de Saint-Vincent avait deux rangs de stalles de chaque côté du chœur, contenant en tout 86 places; les sièges en étaient, dit un vieux mémoire manuscrit, des plus riches et des plus singuliers de France; ils étaient tous peints et historiés de personnages du Vieux et du Nouveau Testament, avec un art incroyable, sur certaine pâte presque toute recouverte d'or et d'azur. Ces stalles furent construites en 1605, sous l'évêque Gaspard Dinet.

» Sous le même prélat s'éleva, en 1611, le buffet d'orgues de Saint-Vincent, dont la dépense fut de 646 livres 5 sols 6 deniers pour le chapitre; Mgr G. Dinet fit construire à ses propres frais, vers le même temps, la chaire à prêcher.

» Les clochers de cette magnifique cathédrale renfermaient une des plus belles sonneries de France..... »

Mais arrivons à la description de la partie encore existante, et qui par l'époque de sa construction doit spécialement nous intéresser :

L'église cathédrale était bien orientée; les deux tours octogonales qui surmontent le porche, et qui étaient placées en avant de la nef, n'ont pas été montées d'un seul jet. Leur partie inférieure, d'abord carrée, puis octogonale, est construite en petits matériaux dont la disposition est à peu près régulière, tandis que la partie supérieure est cons-

Digitized by Google

Digitized by Google

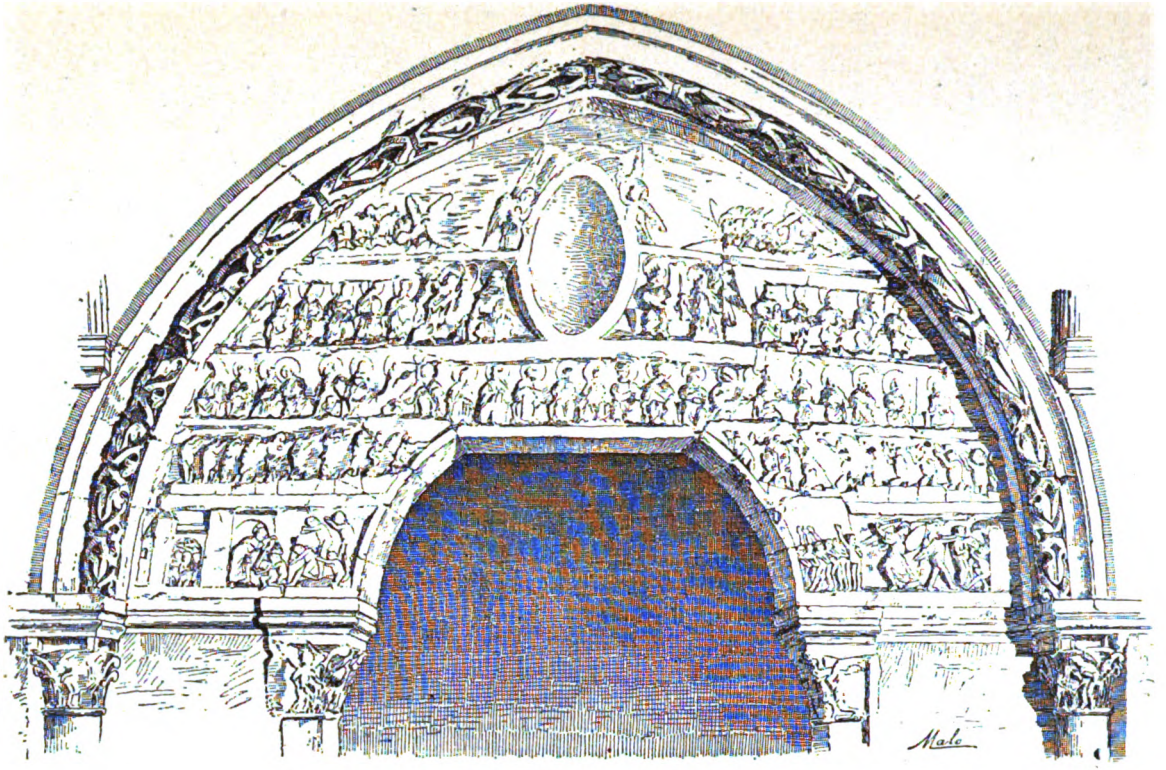

TYMPAN DE PORTE

à l'intérieur du Narthex de Saint-Vincent de Mâcon

Digitized by Google

truite en bel appareil moyen et remonte seulement au treizième siècle. De plus, chaque face est ornée à la partie inférieure d'encadrements analogues à ceux que nous voyons si fréquemment dans la région, sur les édifices bâtis aux onzième et douzième siècles : bandes verticales reliées à leur partie supérieure par des arcatures en plein cintre. Ces deux tours, de hauteur inégale, sont réunies par une travée dont la voûte d'arêtes est portée à une assez grande hauteur. L'intervalle qu'elles laissent entre elles donnait accès dans la grande nef de l'église. La partie romane des clochers n'est éclairée à l'intérieur que par de véritables fentes : on n'y voit pas de fenêtres : nous ferions remonter volontiers cette construction à l'épiscopat de Bérard de Châtillon, c'est-à-dire aux dernières années du onzième siècle ou plus probablement aux premières années du douzième. Le narthex, plaqué au devant des clochers et sans liaison avec eux, nous paraît appartenir à la période correspondant à l'épiscopat de Ponce I de la Rochebaron, c'est-à-dire au milieu du douzième siècle. Il est divisé en trois nefs d'une seule travée chacune, dont les voûtes supportent presque immédiatement le rampant du toit : la nef principale a été voûtée postérieurement à sa construction, et dans le premier quart du treizième siècle, sur croisée d'ogives, tandis que les collatéraux sont voûtés d'arêtes. Ce porche était ouvert et le jour y entrait par trois grandes ouvertures, dont une porte, en plein cintre, sur la façade, et deux grandes fenêtres analogues percées au nord et au midi, dans les murs des collatéraux : ces ouvertures étaient doublées; la retombée intérieure de l'arc portait sur des colonnettes engagées, et à l'extérieur une archivolte en plein cintre, également posée sur des colonnettes, encadrait encore la baie. L'appui de ces fenêtres est à $1^{m}50$ environ au-dessus du sol intérieur. La plus grande des ouvertures de la façade, celle du milieu, formait la porte. Cette porte était en plein cintre et présentait très

Digitized by Google

probablement une décoration analogue à celle des fenêtres ; plus tard, au quinzième siècle, à la suite de remaniements assez importants, on remplaça la porte romane par une autre, construite dans le style du jour, et en saillie à l'extérieur, de manière à contrebuter la façade du porche. Au-dessus des grandes baies de la façade sont de petites fenêtres en plein cintre profondément ébrasées.

De grandes arcades en plein cintre sont appliquées à l'intérieur, contre la base des clochers. La travée centrale du narthex communique avec la travée entre le clocher, par une grande baie amortie par un linteau surmonté d'un tympan, encadré lui-même par une riche archivolte dont les sommiers sont portés par des colonnes engagées. Lorsqu'en 1848 on fit les premières réparations au narthex, on voulut consolider les pieds-droits de cette porte qui étaient formés de placages écrasés par le poids du tympan. Pour arriver à les reconstruire, on déposa le tympan : c'est alors qu'on s'aperçut qu'un enduit recouvrait les sculptures dont les saillies les plus fortes avaient été brisées.

Le sujet représenté par ces sculptures est divisé en cinq zones horizontales : l'étage inférieur qui correspond au linteau, représente à droite le paradis, et à gauche l'enfer : à droite, Jésus reçoit les âmes des justes et les fait entrer dans la cité céleste ; à gauche, Satan entraîne les damnés dans l'enfer, tandis que l'archange, armé d'une épée, les refoule.

La deuxième zone représente la résurrection. La troisième comprend les grands et les petits prophètes, la quatrième est partagée en deux par une gloire en forme d'amande dans laquelle le Christ bénissant était représenté. A droite de cette figure sont la Vierge, un ange et six apôtres ; à gauche, un personnage, un ange et les six autres apôtres. La cinquième zone est occupée par des séraphins aux six ailes et par des chérubins : c'est le ciel.

En démolissant le tympan et les pieds-droits, on a

Digitized by Google

reconnu le commencement de l'inscription latine gravée sur le tailloir du chapiteau de la pile droite, dont la fin est citée par M. de Surigny : « Demonius cognatur intrare, vetatur : angelus obstat ei preditus e[nse]. » La sculpture figurée sur ce chapiteau de droite représente : le démon, placé sur la face qui regarde le narthex, c'est-à-dire en dehors de l'église, essaie de se glisser dedans ; mais l'ange est là, armé d'un bouclier et d'une épée, et lui barre le passage. Le chapiteau de l'autre montant, plus mutilé que le premier, présente sur la face extérieure Satan et sur l'autre, Jésus que l'on reconnaît seulement à son nimbe crucifère : c'est probablement, ainsi que le suppose M. de Surigny, la tentation sur la montagne. Il n'y a pas dans le porche d'autres chapiteaux à personnages.

La moulure de l'archivolte de la grande porte présente un tore sur lequel sont sculptés des rinceaux de feuillages d'un excellent dessin.

Le profil de la croisée d'ogives au-dessus de la travée médiane est formé par un gros boudin engagé dans un dosseret. Cette voûte, comme nous l'avons dit plus haut, a dû être établie en remplacement de la voûte primitive.

Contre les parois des clochers sont deux étages d'arcatures aveugles en plein cintre ; ces arcatures sont tournées vers l'axe de la travée qui sépare les clochers : c'est dans ces arcatures qu'étaient les peintures décrites par M. de Surigny.

Tous les arcs du porche sont en plein cintre, sauf les grandes arcades isolant la nef des collatéraux qui sont en cintre brisé et retombent sur des colonnes engagées.

La grande fenêtre en plein cintre, qui orne au midi le mur de façade, a son archivolte intérieure supportée par des colonnes engagées à fût cannelé. Les chapiteaux ont un galbe antique ; ils sont ornés de feuillages découpés et de petites volutes. Les bases se composent d'une petite

Digitized by Google

baguette surmontant un gros tore ou boudin où sont sculptés des oves, puis d'un tore de diamètre moindre, reposant sur un socle formé d'un bandeau, d'un cavet renversé, d'un listel et d'un bandeau. Dans d'autres bases, le gros tore est orné de quatrefeuilles, de gros feuillages à nervures, etc. On trouve aussi la base ordinairement employée au douzième siècle : deux tores séparés par une gorge.

D'ailleurs toute cette construction présente un grand luxe d'ornementation; les moulures et la sculpture sont d'un goût parfait.

Tout le mur placé au centre de la façade et terminé par un pignon a été refait au quinzième siècle et restauré depuis.

ÉGLISE DE SAINT-MAURICE DE CHATEAUNEUF.

Le village de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf[1] est séparé du village de Châteauneuf par le cours du Sornin. Une église y a été bâtie dans ces derniers temps, mais on peut voir encore debout le clocher et le chœur de l'ancienne église du douzième siècle, dont la nef n'existe plus. A la différence de presque tous les clochers de la région, qui sont élevés au-dessus de la croisée du transept, ou, quand le transept fait défaut, au-dessus de la travée qui précède le chœur, l'ancien clocher de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

1. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire). L'église était à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon, et dépendait de l'archiprêtré de Beaujeu *(Pouillé du seizième siècle)*.

Digitized by Google

est bâti hors œuvre, sur le côté méridional de l'église, à la naissance de l'abside. Ce clocher qui a beaucoup d'analogie avec celui de Donzy-le-Royal est amorti par une pyramide en maçonnerie, à quatre pans. Il présente un seul étage de baies ; construit sur plan carré, il offre quatre faces, toutes semblables. Chaque face est éclairée par une baie géminée : deux colonnettes placées l'une derrière l'autre soutiennent la retombée médiane des deux archivoltes en plein cintre.

Le chœur, construit sur plan semi-circulaire, était éclairé par trois fenêtres en plein cintre qui sont toutes actuellement bouchées ou remaniées et sans caractère ; le chœur est voûté en cul-de-four brisé. A l'extérieur, sous la toiture posée directement sur les reins de la voûte, est une corniche portée par des modillons sculptés ; on y voit des têtes d'animaux et des figures grimaçantes. L'abside est étayée par deux contreforts en forme de pilastres munis de bases composées de deux tores séparés par une gorge, comme à l'abside de l'église de Châteauneuf. Ces bases sont caractéristiques du douzième siècle.

ÉGLISE DE CHATEAUNEUF.

Le village de Châteauneuf[1] qui s'étend sur le bord du Sornin[2], est dominé vers l'orient par un rocher escarpé sur la pointe duquel s'élève une très intéressante église construite au douzième siècle. La cure de Saint-Paul de Châteauneuf, qui dépendait du diocèse de Mâcon, et de

1. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
2. Petite rivière qui se jette dans la Loire près de Pouilly-sous-Charlieu.

Digitized by Google

l'archiprêtré de Beaujeu [1], était à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon [2]. Châteauneuf était une châtellenie royale située dans le ressort du bailliage de Mâcon : on y voit encore les ruines de l'ancien château du roi.

L'église Saint-Paul de Châteauneuf, classée comme monument historique, a été l'objet de plusieurs études; Viollet-le-Duc donne dans son dictionnaire d'architecture [3] le plan, la coupe et l'élévation du clocher. Dans le volume publié par *du Sommerard* intitulé : « *les Monuments historiques de France à l'exposition universelle de Vienne* », on lit deux rapports sur l'église de Châteauneuf et les projets de restauration [4]. Les premiers travaux de restauration commencés vers 1850 se continuaient encore tout récemment.

L'orientation de l'église est parfaitement régulière; son plan est celui d'une église à trois nefs avec un transept sans aucune saillie, et un chœur terminé par une abside en hémicycle; dans l'axe des collatéraux sont deux chapelles formées aussi d'une travée et terminées par une absidiole ronde.

La nef se compose de trois travées voûtées en berceau légèrement brisé, soutenu par deux doubleaux en cintre brisé supportés à leurs retombées par des colonnnes engagées. Dans l'axe de chacune des grandes arcades, de chaque côté de la nef, le mur gouttereau est percé d'une fenêtre; ces fenêtres sont en plein cintre, encadrées de vastes archivoltes ornées retombant sur des colonnettes; comme elles sont placées très haut, elles nécessitent des petites lunettes dans la voûte [5]. La nef est d'un aspect

1. *Pouillé du seizième siècle* publié par U. Chevalier. — Une charte donnée entre 1096 et 1124 mentionne l'église Saint-Paul de Châteauneuf (*Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 607).

2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par M. Aug, Bernard.

3. Viollet-le-Duc, t. III, p. 328-330.

4. Paris, 1876 (Imprimerie nationale), p. 93-98.

5. On voit des fenêtres en pénétration dans la voûte de la petite église de Châteauneuf. (Viollet-le-Duc, VII, 115.)

Digitized by Google

Digitized by Google

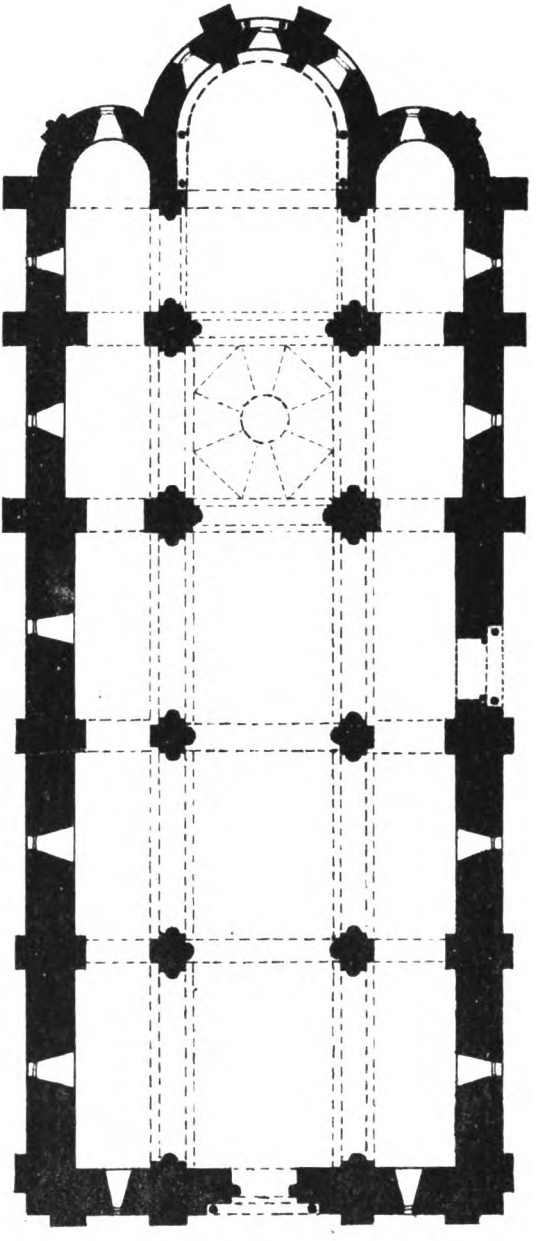

PLAN DE L'ÉGLISE DE CHATEAUNEUF

Échelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.

Digitized by Google

élancé, élégant et hardi. Des cordons de perles courent horizontalement au-dessus des grandes arcades dans toute la longueur de la nef.

Les collatéraux paraissent très étroits par rapport à leur élévation; ils sont voûtés en berceau plein cintre, et non comme l'a dit M. Millet l'architecte chargé le premier de la restauration, et comme l'a répété après lui M. Mérimée dans son rapport, en demi-berceau contrebutant les grandes voûtes de la nef; nous ne partageons pas non plus l'opinion de MM. Millet et Mérimée, qui trouvent que l'église de Châteauneuf rappelle par son style architectural les monuments de l'Auvergne ; nous ne voyons pas trop quels caractères ont pu servir à établir cette analogie, si ce n'est le demi-berceau aux bas-côtés, lequel se trouve être un berceau plein cintre. Dans les nombreuses églises rurales que nous avons visitées, nous n'avons vu dans toute la région qu'une seule église, celle de Brancion[1], qui présente aux collatéraux des voûtes dont la section est un quart de cercle.

Les bas-côtés sont donc voûtés en berceau plein cintre, présentant des espèces de lunettes qui coïncident avec le cintre brisé des grandes arcades; ils ont des doubleaux, et sont éclairés dans l'axe des travées par des fenêtres en plein cintre dont presque tout l'ébrasement est à l'intérieur. Dans le mur de façade sont percées de longues fenêtres en plein cintre dans l'axe des bas-côtés : ces fenêtres n'ont pas d'ébrasement à l'extérieur. La partie haute de la nef est éclairée sous la voûte par une grande fenêtre en plein cintre.

La nef communique avec les collatéraux par l'ouverture des grandes arcades en cintre brisé et doublées; les piliers sont munis de colonnes engagées qui supportent la retombée

1. Canton de Tournus, arrondissement de Mâcon. Cette église dépendait de l'ancien diocèse de Chalon-sur-Saône.

Digitized by Google

intérieure des grandes arcades. Les piliers de la nef sont construits sur plan carré présentant sur trois faces la saillie circulaire d'une colonne engagée et sur la quatrième face la saillie d'un pilastre. C'est un plan que l'on rencontre assez souvent dans les monuments du douzième siècle en Bourgogne.

La nef communique avec la croisée du transept par une grande arcade doublée, en cintre brisé. La croisée est voûtée sous le clocher par une coupole octogonale placée au-dessus d'une lanterne à huit côtés. Le plan de la croisée étant carré, on passe au plan octogonal de la lanterne par quatre trompes en cul-de-four placées dans les angles du carré. Cette lanterne est éclairée par quatre fenêtres reliées entre elles par des arcatures aveugles en plein cintre. On rencontre rarement cette disposition dans les églises de la région.

La croisée communique avec chaque croisillon par une grande arcade doublée, en cintre brisé; les croisillons sont voûtés par des berceaux brisés perpendiculaires à l'axe de la nef. Le mur de fond de chaque croisillon est percé par un oculus du douzième siècle. Les croisillons communiquent avec les collatéraux de la nef et avec les travées collatérales du chœur par des arcades en cintre brisé non doublées. Avant de quitter la croisée du transept pour entrer dans le chœur, il est bon de remarquer que le plan des quatre piliers d'angle de la croisée n'est plus le même que celui des piliers de la nef; en effet, les quatre arcades qui donnent entrée dans la croisée étant doublées, il faut des pieds-droits en nombre suffisant pour soutenir les retombées des voussures intérieures; nous avons donc affaire non plus à un pilier carré cantonné de trois colonnes engagées et d'un pilastre, mais à un pilier cruciforme cantonné de trois côtés par des colonnes engagées.

L'arcade qui donne entrée dans la travée de chœur précédant l'abside est également doublée, en cintre brisé. La

Digitized by Google

travée de chœur est voûtée en berceau brisé et communique avec l'abside par un arc en cintre brisé. La voûte de la travée de chœur étant plus élevée que le cul-de-four de l'abside, dans le décrochement on remarque un oculus.

L'abside est éclairée par trois fenêtres en plein cintre d'une assez grande ouverture, dont la baie à l'intérieur est encadrée par un système de cinq arcatures analogues à celles que nous avons vues à Avenas, à Saint-Nicolas de Beaujeu, etc. L'arcature centrale a ses retombées sur deux pilastres ; les autres supports sont des colonnettes ; pilastres et colonnettes sont richement sculptés ; les tailloirs eux-mêmes sont décorés par des rangs de perles.

Les travées collatérales du chœur sont voûtées chacune par un berceau parallèle à l'axe de l'église ; elles sont éclairées par des fenêtres en plein cintre. Dans le mur oriental de ces travées s'ouvrent les absidioles voûtées en cul-de-four brisé comme l'abside, et éclairées chacune par une fenêtre en plein cintre, ébrasée à l'extérieur et à l'intérieur.

Revenons maintenant sur nos pas, et après avoir constaté la présence d'une porte du douzième siècle percée dans le mur de la troisième travée du collatéral méridional, examinons attentivement la structure des piliers de la nef, l'aspect de ceux de la croisée, les bases, les chapiteaux des colonnes engagées, et nous n'aurons pas de peine à reconnaître à la fois des restaurations modernes et des restaurations du quinzième siècle. C'est que l'église de Châteauneuf est bâtie, comme le fait remarquer M. Millet, « en maçonnerie faite avec de petits matériaux revêtus seulement par des pierres plates d'un grand appareil. Les piles intérieures, de faibles dimensions, sont aussi construites de la même façon, et c'est bien certainement le peu de résistance que présentaient ces piles qui a motivé toutes les mutilations qu'ont subies l'intérieur et surtout la partie centrale de cette église. Au quinzième siècle, les piles sous le clocher s'écrasèrent et mirent sans doute déjà le clocher près de sa

Digitized by Google

ruine ». A cette époque, on dut consolider les quatre piliers de la croisée; depuis on les a refaits à neuf. Mais, dit M. Millet, « l'intérieur de l'église a subi encore, au quinzième siècle, diverses modifications : le sol a été élevé et de nouvelles bases ont été incrustées; la deuxième pile de la nef a été augmentée de dimension, et la plupart des chapiteaux anciens ont été remplacés par des chapiteaux de cette époque. Il m'est impossible de deviner la cause qui engagea les artistes du quinzième siècle à mutiler ainsi l'intérieur de cet édifice. »

En effet, toutes les bases des colonnes engagées ont été refaites sur les modèles employés au quinzième siècle; les chapiteaux très courts et à corbeille évasée, à sculpture très fouillée et contournée, ne sont pas non plus des chapiteaux du douzième siècle; le pilastre qui porte la retombée de la première grande arcade au midi, contre le mur de façade, a reçu lui aussi des sculptures gothiques. Ce dut être là un travail très considérable et très délicat dont nous avons la date exacte, grâce à une inscription qu'on lit sur le premier pilier septentrional, sur la face qui regarde la nef, à trois mètres environ de hauteur; voici cette inscription, dont nous reproduisons la disposition :

M CCCC
LX III P
OCTOBRIS

Inscription sur le premier pilier nord de la nef.

Elle nous donne la date de 1463. Quant à l'arcature qui décore le chœur, une partie qui avait été détruite a été restituée dans les dernières restaurations.

Si nous passons maintenant à la description de l'extérieur, nous trouvons que la façade reproduit les dispositions intérieures de la nef, c'est-à-dire qu'elle est divisée verti-

Digitized by Google

calement en trois parties correspondant à la nef et aux collatéraux. Le mur de la nef principale se termine en haut en forme de pignon; il est séparé du mur formant la façade des collatéraux par deux longs contreforts qui finissent au-dessus du point correspondant à l'extrémité supérieure du toit des collatéraux qui vient s'appuyer contre le mur de la nef. Entre ces deux contreforts s'ouvre, au rez-de-chaussée, la porte principale, dont la baie rectangulaire amortie par un linteau nu surmonté d'un tympan également nu est encadrée par trois séries de moulures formant une archivolte en plein cintre; les pieds-droits qui supportent le linteau sont des colonnes engagées comme celles que l'on voit à la porte de l'église d'Iguerande : leurs bases ont été refaites ainsi que leurs chapiteaux. Les moulures de la seconde série ont aussi des colonnes comme pieds-droits. La partie supérieure de ce mur de façade est ornée par une grande fenêtre en plein cintre dont l'archivolte moulurée retombe de chaque côté sur une colonnette; un encadrement terminé en haut par un gâble triangulaire soutenu par des pilastres cannelés entoure cette baie. — Le mur de façade des collatéraux est limité vers l'arête par un contrefort; une longue et étroite fenêtre en plein cintre, sans ébrasement extérieur, en forme le seul ornement. La toiture de la nef, ainsi que celle des bas-côtés, est posée directement sur les reins de la voûte.

Considérons l'élévation latérale vers le midi : nous trouvons trois fenêtres longues et étroites, en plein cintre, séparées l'une de l'autre par des contreforts de peu de saillie qui marquent la division intérieure en travées. La troisième travée est percée au rez-de-chaussée par une curieuse porte du douzième siècle. L'encadrement de cette porte est en plein cintre; les voussoirs sont très bien taillés et appareillés : ils sont munis vers leur extrados d'une moulure composée d'un méplat dont l'angle est abattu puis creusé en une gorge que vient remplir un tore. Les sommiers de cette

Digitized by Google

voussure reposent sur des colonnettes munies de bases, de chapiteaux et de tailloirs richement sculptés sur leur méplat et leur chanfrein ; les chapiteaux sont à personnages. La baie proprement dite est rectangulaire et amortie par un linteau sur lequel sont sculptés douze personnages, probablement les douze apôtres, représentés debout, chacun sous une petite arcature en plein cintre. Un linteau analogue se voit à l'intérieur du porche de Charlieu, au-dessus de la porte qui donnait entrée dans l'église. Le tympan qui est au-dessus de ce linteau, à Châteauneuf, n'est pas sculpté.

En continuant notre examen, nous arrivons devant le mur qui ferme le croisillon limité par deux contreforts. Ce mur est orné d'un bel oculus du douzième siècle dont la baie circulaire est bordée d'une sorte de feston encadré par des moulures.

Venons maintenant au chevet : chaque absidiole est flanquée d'un contrefort en forme de demi-colonne, présentant une belle base du douzième siècle, et un chapiteau à feuillages richement sculpté.

L'abside centrale est flanquée de deux contreforts rectangulaires formant pilastres, munis d'une base et d'un socle. Ces contreforts séparent les trois fenêtres qui éclairent l'abside : la fenêtre de l'axe a seule des colonnettes à ses pieds-droits ; la fenêtre de l'abside tournée vers le nord n'a pas d'ébrasement extérieur. La corniche placée à la base du toit est très saillante et moulurée ; les parties anciennes en sont supportées par des modillons à têtes grimaçantes dont la sculpture est très variée.

La toiture de l'abside et des absidioles est posée directement sur les reins des voûtes. Quant au clocher carré qui s'élève au-dessus de la croisée du transept, il est dessiné dans le dictionnaire de Viollet-le-Duc, à la description duquel nous n'avons rien à ajouter. On travaillait tout dernièrement à le restaurer en entier.

Digitized by Google

Il nous paraît en somme évident que l'église de Châteauneuf, bien homogène, remonte tout entière au milieu du douzième siècle, sauf les remaniements et restaurations qu'elle a dû postérieurement subir. La richesse de l'ornementation du chœur, de la nef, des fenêtres, des portes, de l'abside, est vraiment remarquable et caractéristique. En un mot, l'église de Châteauneuf est un type que l'on s'efforce avec raison de conserver.

ÉGLISE DES ARDILLATS.

L'église Saint-Pierre des Ardillats[1] était à la collation de l'évêque de Mâcon[2], et dépendait de l'archiprêtré de Beaujeu[3]; nous voyons dans le *Cartulaire* de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu une mention, qui remonte au onzième siècle, de la paroisse Saint-Pierre des Ardillats : « Parrochia sancti Petri de Arziliaco ».[4]

C'est une église du douzième siècle très remaniée à l'époque gothique. Elle est à trois nefs, mais primitivement elle n'en avait qu'une : la nef principale est plafonnée, les nefs latérales sont voûtées d'arêtes et éclairées par des fenêtres modernes ou garnies de remplages du quinzième siècle. L'arcade qui donne entrée de la nef dans la croisée est en plein cintre ; la croisée est voûtée par un berceau légèrement brisé ; le croisillon méridional supporte le

1. Canton de Beaujeu, arrondissement de Villefranche (Rhône).
2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
3. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par M. l'abbé U. Chevalier.
4. Publié par C. Guigue, Lyon, 1864, in-4°. Charte n° 23.

Digitized by Google

clocher dont la construction remonte au dix-huitième siècle. L'arc triomphal qui donne entrée de la croisée dans l'abside en hémicycle est doublé; il est en cintre légèrement brisé; la voussure intérieure de cet arc repose sur des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux appartenant au douzième siècle.

Les fonts baptismaux de l'église des Ardillats sont surmontés d'un dais moderne porté par des colonnettes du douzième siècle, entièrement sculptées; ces colonnettes appartenaient certainement à un système d'arcatures en plein cintre appliquées contre le mur intérieur du chœur; la sculpture de ces colonnettes rappelle celle de l'église de Belleville-sur-Saône.

ÉGLISE SAINT-MARCEL DE CLUNY.

Saint-Marcel et Notre-Dame sont, avec la chapelle de l'école normale établie dans le croisillon méridional du grand transept de l'église abbatiale, les seules églises qui subsistent à Cluny[1]. De Saint-Mayeul il ne reste que quelques pans de mur et la chapelle ouverte au midi sur la nef : encore cette dernière était-elle dernièrement transformée en grenier à fourrages. (Les moines bénédictins ont fait récemment l'acquisition de ces ruines et travaillent à restaurer l'église.)

L'église Saint-Marcel occupe l'emplacement sur lequel était construite la chapelle de Saint-Odon, qui ne datait

1. Cluny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

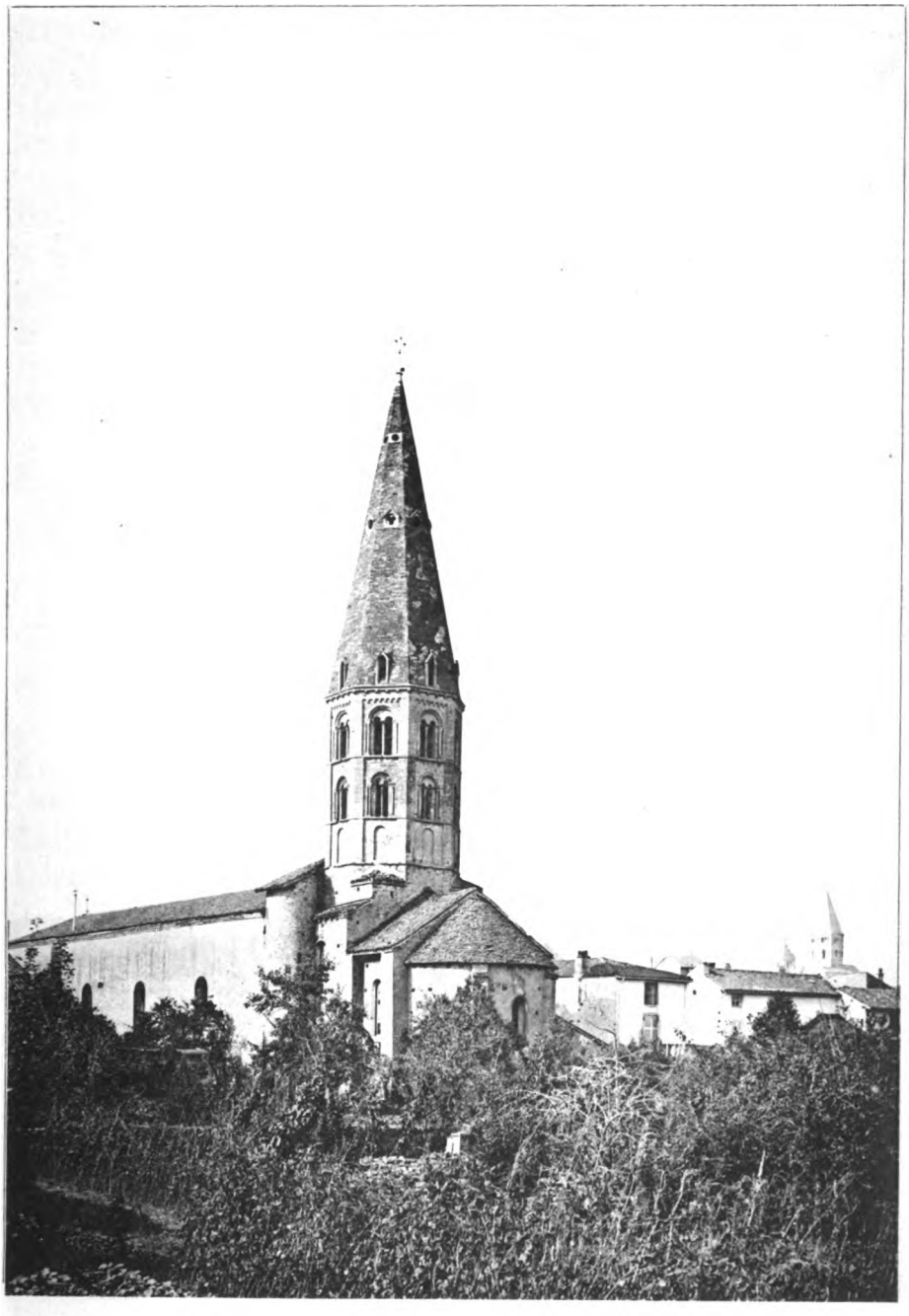

EGLISE S^T MARCEL DE CLUNY.

Digitized by Google

Digitized by Google

que de la fin du onzième siècle [1] (1095, bulle d'Urbain II). Dès 1120 (bulle de Calixte II) la chapelle Saint-Odon était considérée comme église paroissiale « ecclesia parrochialis »[2]. En 1159, cette église, sous le vocable de Saint-Marcel, fut reconstruite par l'abbé Hugues III. [3]

L'église Saint-Marcel sert actuellement d'église paroissiale. Elle est bien orientée ; elle est décrite dans un procès-verbal de visite daté du 2 décembre 1744 [4], qui mentionne les curieux fonts baptismaux du treizième siècle placés à l'entrée de la nef, et dont Viollet-le-Duc a donné un dessin.

C'est un vaisseau à une seule nef, longue et large, lambrissée, éclairée de chaque côté par des fenêtres en plein cintre d'assez grandes dimensions, sans aucun ornement. On passe de la nef dans la travée placée sous le clocher par une grande arcade en cintre brisé, doublée. Sous le clocher, la voûte est une coupole octogonale sur trompes. Latéralement, contre les murs, sont appliqués des arcs en cintre brisé sur lesquels s'appuie la coupole. On passe ensuite dans le chœur par un arc triomphal en cintre brisé, doublé.

Le chœur se compose d'une partie droite, voûtée en berceau brisé, éclairée de chaque côté par une fenêtre en plein cintre d'assez grande ouverture. Cette travée droite est suivie d'une partie demi-circulaire, voûtée en cul-de-four brisé, et éclairée par trois fenêtres en plein cintre, remaniées probablement à une époque moderne, car elles n'ont aucun caractère et sont peu ou point ébrasées.

La partie remarquable de l'église est son clocher roman. C'est une tour octogonale dans laquelle on peut considérer trois étages à partir de l'endroit où le plan cesse d'être carré pour devenir octogonal ; toutes les faces sont sem-

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 516 ; — *Bullarium Cluniacense*, 23.
2. Bulle de Calixte II.
3. *Chronicon Cluniacense*, dans *Bibl. Cluniac.*, col. 1660.
4. Archives départementales, G. 354. — Voir aussi : Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e édit., p. 28-33. Cluny, 1884, in-8°.

Digitized by Google

blables. Sur chaque face, l'étage inférieur est orné d'une baie aveugle en plein cintre ; à droite et à gauche de cette baie, montent, le long des arêtes, deux bandes verticales qui traversent le second étage et l'étage supérieur pour venir se rejoindre, au-dessus des fenêtres de ce dernier étage, par une série de sept arcatures en plein cintre. L'étage inférieur qui repose sur un cordon de pierres formant corniche, est séparé de l'étage intermédiaire par une autre corniche analogue. Chaque face du deuxième étage est percée, entre les bandes lombardes qui l'encadrent, d'une grande baie en plein cintre dont l'archivolte repose à chaque extrémité sur une colonnette ; des fenêtres géminées viennent s'y ouvrir ; la retombée commune de leurs archivoltes est soutenue par une colonnette ; de simples pieds-droits soutiennent les autres retombées. Entre l'étage intermédiaire et l'étage supérieur est encore une corniche saillante sur laquelle repose à chaque face une grande baie qui encadre une fenêtre géminée analogue à celles de l'étage intermédiaire. La seule différence à remarquer est dans la grande archivolte qui est moulurée au troisième étage, tandis qu'au deuxième les voussoirs correspondants présentent à l'extérieur une face absolument nue. Au-dessus de ces grandes baies, on voit la série d'arcatures en plein cintre qui réunit les bandes lombardes ; puis vient la corniche du toit portée par des modillons à profil très simple ; puis une grande flèche octogonale en maçonnerie couronne le clocher, mais la construction de cette flèche ne remonte qu'au treizième siècle.

Nous avons là un excellent type de clocher octogonal, bien daté, qui peut servir pour la comparaison avec d'autres clochers octogonaux, tels que ceux d'Anzy-le-Duc, de Loché, de Clessé, de Saint-André de Bâgé, etc.

Digitized by Google

ÉGLISE DE CHANES.

Chânes[1], situé sur une colline à 10 kilomètres au sud de Mâcon, dépendait du bailliage et du diocèse de Mâcon, et de l'archiprêtré de Vaurenard[2]; son église, placée sous le vocable de saint Pierre et saint Paul, était à la collation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon[3]. Vers 1100, la mention « ecclesia de Quercu[4] » ne se rapporte probablement pas encore à l'église que nous nous proposons de décrire; à la même époque, d'autres textes établissent que Chânes était le siège d'une paroisse.[5]

Chânes est une église à une seule nef suivie d'un transept saillant au dehors, et terminée par une abside en hémicycle. La nef est plafonnée; elle est éclairée de chaque côté par deux fenêtres qui ont été élargies. Ces fenêtres sont amorties en plein cintre. Dans le haut de la nef, vers le midi, est percée une porte communiquant avec l'extérieur; au côté nord, une porte donne accès à l'escalier qui conduit au clocher.

La nef communique avec le carré du transept par une grande arcade doublée, en plein cintre, dont les retombées intérieures portent sur des colonnes engagées dont les chapiteaux semblent appartenir par leur sculpture au douzième siècle.

La croisée, voûtée en coupole octogonale sur trompes, communique avec chaque croisillon par une arcade en plein

1. Canton de la Chapelle-de-Guinchay, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par U. Chevalier.
3. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 536.
5. *Cart. de Saint-Vincent de Mâcon*, 553, 554.

Digitized by Google

cintre, doublée du côté de la croisée. Le croisillon méridional, voûté d'arêtes et éclairé par une fenêtre en plein cintre, semble appartenir à la construction primitive; la voûte du croisillon septentrional est posée sur une croisée d'ogives établie au quinzième siècle. La croisée du transept communique avec l'abside voûtée en cul-de-four par une grande arcade en plein cintre, doublée, dont les retombées intérieures reposent sur des colonnes engagées avec bases et chapiteaux du douzième siècle. L'abside est éclairée par trois fenêtres en plein cintre d'assez large ouverture.

Les dimensions principales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 23 mètres. — Longueur de la nef : $14^{m}50$. — Largeur de l'abside : $4^{m}50$. — Largeur de la nef : $6^{m}35$.

Les trois fenêtres de l'abside s'ouvrent à l'intérieur dans un système de cinq arcatures en plein cintre supportées par des pilastres munis de bases et de chapiteaux. C'est un genre de décoration qui appartient au douzième siècle, et que l'on rencontre aux églises de Donzy-le-Royal, Saint-Nicolas de Beaujeu, Belleville-sur-Saône, Avenas, Châteauneuf, Saint-Laurent-en-Brionnais, etc.

La façade de l'église de Chânes formée par un mur droit sans contreforts terminé en haut par un pignon, présente au rez-de-chaussée la baie de la porte principale de l'église. Cette baie amortie par un arc en un tiers-point a des moulures et des bases caractéristiques du quinzième siècle

Au-dessus de la porte est un oculus. La façade est ornée en outre par plusieurs encadrements formés de bandes lombardes et d'arcatures en plein cintre : cette ornementation caractérise spécialement les églises du Mâconnais.

L'élévation latérale ne présente aucune particularité. L'abside est flanquée à l'extérieur de deux contreforts en forme de colonnes engagées : c'est une disposition employée

Digitized by Google

dès le onzième siècle mais que l'on rencontre surtout au douzième.

Le plan du clocher n'est pas un octogone régulier, mais bien un octogone allongé dans le sens perpendiculaire à l'axe de l'église. Ce clocher octogonal est de construction récente; il a été bâti, paraît-il, sur le modèle de l'ancien; nous allons en indiquer les dispositions générales, sans y insister plus longuement.

Élevé au-dessus de la croisée du transept, ce clocher présente trois étages; l'étage inférieur est aveugle et orné sur chacune de ses faces d'un encadrement de bandes lombardes et d'arcatures en plein cintre. L'étage intermédiaire est orné de baies géminées, et l'étage supérieur est percé de baies trigéminées. La flèche dont la charpente est munie de coyaux, est couverte par des ardoises.

L'aspect général de ce clocher est lourd et peu harmonieux; il n'a pas l'élégance de celui de Loché, situé dans le voisinage, ni les heureuses proportions de celui de Clessé.

L'église de Chânes nous paraît en somme appartenir au milieu du douzième siècle.

ÉGLISE DE MONTBELLET.

A Montbellet [1] est une église sous le vocable de saint Didier, appartenant à la circonscription de l'archiprêtré de Vérizet; elle était à la collation de l'abbé « Sancti Eugendi Jurensis, » (Saint Claude, le même que Jura, au diocèse de Lyon).

1. Canton de Lugny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

C'est une église qui a été très remaniée à différentes époques, notamment au quatorzième, au quinzième siècle, et dans les premières années du dix-huitième siècle, ainsi qu'en témoignent des dates sculptées sur diverses parties de l'édifice. Elle est à une seule nef plafonnée; le sol descend fortement vers le chœur. Au milieu de la façade est appliqué un porche ouvert, couvert d'une charpente ancienne remontant à la fin du quinzième ou au début du seizième siècle. La nef communique avec la travée sous le clocher par une grande arcade en cintre brisé; le dessous du clocher est voûté par une coupole octogonale sur trompes, régulièrement établie sur plan carré. De chaque côté de cette croisée sont des croisillons voûtés sur croisées d'ogives et éclairés par des fenêtres amorties en arc brisé. Après la croisée vient le chœur qui se termine, comme à Clessé, par un chevet plat; le chœur se compose de deux travées voûtées sur croisées d'ogives, séparées par un gros doubleau en cintre légèrement brisé. Le chœur est éclairé au fond par une grande fenêtre à remplage gothique, et par deux fenêtres gothiques sur chaque côté.

En somme il n'y a d'antérieur au treizième siècle, dans cette église, que la nef probablement, et la coupole au-dessous du clocher. La nef est éclairée de chaque côté par deux fenêtres en plein cintre, refaites.

Au-dessus de la croisée s'élève un clocher octogonal, moderne, sans caractère.

Digitized by Google

ÉGLISE DE SANCÉ.

Le village de Sancé [1], situé au pied de la montagne de la Grisière, à 4 kilomètres nord-ouest de Mâcon, dépendait du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vérizet et du comté de Senozan. Il en est fait mention dans un grand nombre de chartes du onzième et du douzième siècle, insérées dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon,* mais nulle part il n'y est question de l'église, placée sous le vocable de saint Paul, à la collation du prieur dudit lieu. [2]

C'est une église ancienne, qui n'a de remarquable qu'une petite chapelle gothique ajoutée à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle, et contenant une belle pierre tombale avec inscription mentionnant un seigneur de Senozan, sans doute celui qui fit construire la chapelle, et sa femme. D'après le *Pouillé de* 1513, c'est un ancien prieuré d'Ainay, de l'ordre de Saint-Benoît.

L'église se composait primitivement d'une nef, d'une travée sur plan carré surmontée du clocher, et d'une abside en hémicycle. C'est dans le mur méridional de la nef que cette chapelle, voûtée sur croisée d'ogives, éclairée par une fenêtre à remplage flamboyant, est ouverte. La magnifique pierre tombale placée devant l'autel, dans la chapelle, est ornée de la figure de Jacques Mareschal, chevalier, seigneur de Senozan, mort en 1512, et de celle de sa femme. Cette pierre, entièrement sculptée, est longue de $2^{m}75$ et large de $1^{m}72$ [3]. Près de la porte de l'église, est un bénitier en

1. Canton et arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle. — Pouillé du seizième siècle.*
3. Cette pierre tombale a été publiée par M. Batault.

Digitized by Google

pierre portant à sa partie antérieure un écusson avec la date de 1585.

La nef est plafonnée et communique avec la travée placée sous le clocher par une grande arcade en cintre brisé. Le dessous du clocher est voûté en coupole sur trompes en cul-de-four. Contre les murs latéraux de cette travée sont appliqués deux grands arcs en cintre brisé.

L'abside s'ouvre ensuite par une arcade également brisée; elle est voûtée en cul-de-four et éclairée par trois fenêtres en plein cintre ayant 50 centimètres d'ouverture au vitrage. Dans le mur de décrochement, entre la coupole et le cul-de-four de l'abside, est percé un très petit oculus.

Cette église qui a dû être récemment réparée et couverte d'un enduit est très peu intéressante; son petit clocher carré à un seul étage de baies géminées ne présente pas non plus beaucoup de caractère. Elle manque même des caractères qui pourraient aider à la dater, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle peut avoir été construite avant la fin du douzième siècle.

ÉGLISE DE DOMANGE.

L'église de Domange[1] était à la collation de l'abbé de Cluny et dépendait de l'archiprêtré du Rousset. Elle a été construite vers 1180.[2]

C'est une église de petites dimensions, bien orientée, à

1. Hameau de la commune d'Igé, canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Bibliotheca Cluniacensis.*

Digitized by Google

une seule nef plafonnée, une travée de chœur sous le clocher voûtée en berceau plein cintre, et communiquant avec la nef par une arcade en plein cintre légèrement surbaissé. Dans le mur méridional de la travée sous le clocher, est percée une arcade en tiers-point qui donne entrée dans une chapelle voûtée sur croisée d'ogives et éclairée par une fenêtre en tiers-point. On pénètre dans l'abside par un arc triomphal en cintre brisé, dont les sommiers reposent sur une corniche moulurée.

L'abside est en hémicycle, voûtée en cul-de-four, éclairée par trois fenêtres en plein cintre, ébrasées, de médiocre ouverture, comprises dans un système de sept arcatures ayant à leurs retombées des colonnettes. Des feuilles d'eau sont sculptées sur les chapiteaux.

Le clocher, carré, s'élève entre la nef et l'abside; ses quatre faces sont semblables. On y remarque deux étages. L'étage inférieur, aveugle, est garni d'un encadrement formé de bandes verticales et de quatre arcatures lombardes en plein cintre. Un cordon de pierres saillantes sert de corniche à la base de l'étage supérieur qui est percé sur chaque face par une baie géminée; une colonnette supporte la retombée commune des deux archivoltes en plein cintre. Au-dessus est un toit en bâtière. L'abside présente à l'extérieur deux contreforts plats et l'ouverture de ses trois fenêtres. La nef présente aussi de chaque côté l'ouverture de deux fenêtres en plein cintre.

Digitized by Google

ÉGLISE DE SOLOGNY.

Sologny (*Selonacus, Seloniacum, Sologniacum*)[1] était du bailliage, du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré du Rousset[2]. Ce village est fort ancien ; il en est fait mention dans plusieurs chartes du neuvième et du dixième siècle, rapportées dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*[3]. Par l'une de ces chartes, datée entre 864-873, l'évêque Bernold accorde au prêtre Grunrin l'autorisation de bâtir, au village de Sologny, une église qui fut dédiée à saint Vincent, puis érigée en paroisse[4]. Cette église était à la collation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon.

C'est une église à une seule nef plafonnée, sans caractère, communiquant par une arcade simple en cintre très brisé, avec une travée de chœur, voûtée d'arêtes, dont les arêtes retombent sur des culs-de-lampe sculptés en têtes grimaçantes. Au midi de cette travée est construit le clocher hors œuvre. La travée de chœur communique avec l'abside en hémicycle par une arcade en cintre très brisé, doublée ; l'abside est voûtée en cul-de-four brisé et éclairée par trois fenêtres dont le cintre est très légèrement brisé. A l'extérieur, la corniche qui supporte le toit sur le mur méridional de la nef, est portée par des modillons dont quelques-uns sont sculptés en têtes d'hommes ou d'animaux.

Le clocher, massif, présente quatre faces : il a plutôt l'air d'une tour de forteresse que du clocher d'une église ;

1. Canton de Mâcon-nord (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du seizième siècle.*
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 70, 407, 414.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 407.

Digitized by Google

il présente trois étages; l'étage inférieur, percé par des meurtrières en fentes, présente un mur absolument nu et aveugle jusqu'au deuxième étage percé, sur chaque face, de baies géminées où deux colonnettes placées l'une derrière l'autre supportent la retombée médiane des archivoltes. Nous croyons que primitivement, le clocher s'arrêtait à la corniche qui surmonte ces fenêtres. Le troisième étage, de construction probablement postérieure, est percé de baies rectangulaires. L'église de Sologny doit remonter à la deuxième moitié du douzième siècle.

ÉGLISE DE SIGY-LE-CHATEL.

Sigy-le-Châtel [1] est très pittoresquement situé sur une éminence près des bords de la Guye [2], à trois lieues au nord-ouest de Cluny. Ce village faisait partie autrefois du bailliage de Chalon, du diocèse de Mâcon, et de l'archiprêtré du Rousset [3]. Il y avait un ancien prieuré, fondé au douzième siècle, sous le vocable de saint Nicolas, et qui fut dans la suite réuni à celui de Perrecy-les-Forges. Le duc de Bourgogne, Robert II, dans sa transaction avec Robert de Clermont, comte de Charollais, en 1279, se réserve le fief de Segy [4]. Quelques années auparavant, en 1272, nous trouvons mentionné « lou prioré de Saim

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrondissement de Mâcon (S.-et-L.)
2. Rivière affluent de la Grosne.
3. Le prieur et le curé de Sigy-le-Châtel figurent tous deux dans le *Pouillé du quatorzième siècle.*
4. Pérard, *Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Bourgogne,* Paris, 1664, in-f°, p. 546.

Digitized by Google

Nicholas de Segie »[1]. L'église de Sigy-le-Châtel apparait, dans le *Cartulaire de Savigny*, sous le vocable de saint Symphorien[2]; mais cette église de Saint-Symphorien n'était pas l'église du prieuré : c'était l'église paroissiale primitive, située de l'autre côté de la Guye, maintenant absolument ruinée. Dès 1767, l'ancienne chapelle du prieuré de Saint-Nicolas devint l'église paroissiale, et reçut les ornements de la chapelle en ruines de l'ancien château.[3]

Les dimensions principales de l'église sont les suivantes : longueur totale dans œuvre : 24m30, largeur totale 12m50.

Le plan est celui d'une église à trois nefs; la nef centrale est immédiatement suivie d'une abside en hémicycle. Mais le chœur présente peu d'intérêt : il a été reconstruit.

Les trois nefs sont voûtées, la principale par un berceau légèrement brisé, renforcé par des doubleaux doublés brisés; la retombée intérieure de ces doubleaux a comme pieds-droits des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux; les tailloirs sont d'un profil élémentaire avec un méplat et un biseau. Les collatéraux sont voûtés par des compartiments d'arêtes séparés l'un de l'autre par des arcs doubleaux en plein cintre. La voûte de la nef, n'ayant guère plus d'élévation que celle des collatéraux, n'a point permis qu'on perçât des fenêtres; l'église est donc éclairée par les baies ouvertes dans le mur des collatéraux, dans l'axe de chaque travée, et par celles qui sont percées dans le mur de façade aussi bien à la nef que dans l'axe des collatéraux.

La nef se compose de quatre travées : les trois premières sont certainement anciennes; la quatrième a été reprise lors de la reconstruction du chœur.

1. Canat de Chizy, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, Chalon-sur-Saône, 1863, in-8°, t. I, 168.

2. *Cartulaire de Savigny*, publié par Aug. Bernard (*Documents inédits*, p. 1048)

3. Archives départementales, B. 821.

Digitized by Google

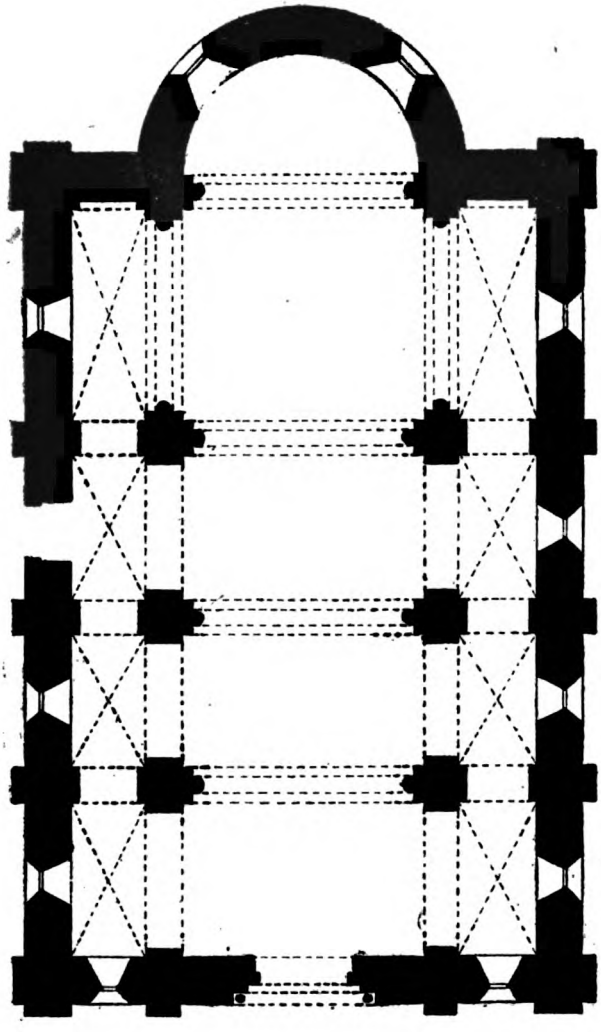

ÉGLISE DE SIGY-LE-CHATEL

Échelle de 1/2 cent. par mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Les deux premières rangées de piliers dans la nef sont construits sur plan cruciforme; la face tournée vers l'axe de la nef est cantonnée d'une colonne engagée pour soutenir la retombée du doubleau. Les piliers de la troisième rangée sont construits sur le même plan, mais comme les grandes arcades de la quatrième travée sont doublées, il a fallu engager une colonne du côté de cette grande arcade pour soutenir la retombée intérieure du doubleau. Les grandes arcades de la nef sont brisées; les grandes arcades doublées de la quatrième travée ont plus d'ouverture que les autres à cause de l'écartement plus grand des piliers qui les supportent.

L'arc triomphal est en plein cintre doublé; mais il ne faut pas y attacher d'importance, car il a été refait. L'abside, également reconstruite, est voûtée en cul-de-four et éclairée par deux grandes fenêtres en plein cintre.

Avant de sortir de l'église, remarquons un détail qui a son importance, et que d'ailleurs nous verrons aussi du dehors.: c'est la forme de l'amortissement des fenêtres. Les fenêtres des collatéraux, aussi bien que celles de la nef, ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur, présentant une ouverture de médiocre largeur, sont amorties à leur partie supérieure non par un arc en plein cintre, mais par un arc brisé. Ce caractère ne semble guère convenir à une église construite au douzième siècle, et cependant la construction entière de l'édifice, la forme des piliers, le profil des grandes arcades, des tailloirs, la sculpture des bases et des chapiteaux appartiennent certainement au douzième siècle. Nous croyons bien d'ailleurs que les fenêtres sont contemporaines de l'église, et pour concilier ces différents caractères, nous admettrons que l'église appartient au dernier quart du douzième siècle.

A l'extérieur, nous remarquons d'abord que la façade annonce très bien qu'on a affaire à une église à trois nefs, mais les bas-côtés n'ont pas de toiture différente de celle

Digitized by Google

de la nef principale; c'est un même toit à deux rampants, posé à peu près directement sur les reins de la voûte, qui couvre les trois nefs. Au sommet du pignon de la façade se dresse un petit clocher carré qui passe pour être le clocher ancien : en tout cas, il a dû être remanié et n'a aucun caractère.

La façade est divisée en trois parties verticales par quatre contreforts; la partie qui correspond à la nef principale est percée au rez-de-chaussée par une large porte dont l'archivolte en arc brisé repose sur des colonnettes dont la base ressemble à celle des colonnettes du chœur de l'église de Donzy-le-Royal; les chapiteaux sont d'une sculpture très simple. Le cintre de l'archivolte est encadré par une moulure en forme de glacis qui, à la hauteur des impostes de l'arc, se retourne dans une direction horizontale pour traverser toute la façade. Au-dessus de la porte est une longue fenêtre amortie en arc brisé, qui éclaire la nef.

Les parties de façade qui correspondent aux collatéraux, encadrées à droite et à gauche par deux contreforts sont ornées de longues fenêtres analogues aux autres.

L'élévation latérale, sauf les contreforts qui la flanquent et les fenêtres qui y sont ouvertes, ne présente aucune particularité.

ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

Le nom de Cluny[1] est un de ceux qui évoquent le plus de souvenirs. C'est, dans l'histoire du moyen âge, le siège d'une grande abbaye, d'une des plus puissantes institutions religieuses, une de celles qui, constamment dévouées à la

1. Cluny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mâcon (S.-et-L.).

Digitized by Google

papauté, fut notamment pendant la querelle des Investitures le plus fort soutien du Saint-Siège, et répandit dans l'Europe entière l'influence française, par ses usages, par son goût pour les beaux-arts, par le talent et la sainteté de ses grands abbés et de moines illustres. Cluny a donné des papes français à l'Église, et constitué l'ordre monastique en une sorte de monarchie universelle ; le nom de moine de Cluny fut pendant près de trois siècles entouré d'un respect général, et la règle réputée si parfaite que la plupart des monastères d'Europe qui se réformèrent voulurent s'y conformer. Lorsque la décadence arriva vers le milieu du douzième siècle, et que l'ordre de Citeaux, d'une austérité supérieure, brilla d'un incomparable éclat, quelle était encore la vitalité de l'institut clunisien, et la sympathie qui s'attachait partout à la personne de son grand abbé, Pierre le Vénérable, ce moine si lettré, si doux et si saint, dont l'exquise charité arracha l'admiration et enchaîna l'amitié de saint Bernard, le chef de l'ordre rival !

Au concile tenu en 909 à Trosly, près Soissons, on s'occupa sérieusement de la réforme de la vie monastique, depuis longtemps nécessaire et inaugurée depuis près d'un siècle par saint Benoît d'Aniane. La fondation de Cluny par Guillaume le Pieux fut une œuvre de piété désintéressée, un essai pour reprendre, à l'aide de l'abbé Bernon, la réforme que Benoît d'Aniane avait opérée dans les monastères d'Aquitaine, et que les malheurs du temps avaient presque anéantie.

Après une rude vie passée presque tout entière à combattre, Guillaume, surnommé le Fort, comte d'Auvergne comme son père Bernard, et duc d'Aquitaine (886) était parvenu à une puissance considérable et respectée. Accessible aux idées pieuses et poursuivi peut-être par le remords du meurtre de Hugues, vicomte de Bourges, lorsqu'il jugea le moment venu de penser au salut de son

Digitized by Google

âme, l'idée lui vint de fonder un monastère et de mériter ainsi le surnom de Pieux que l'histoire lui a conservé.

Une des sœurs de Guillaume, Ava, tenait de Bernard d'Auvergne, son père, la terre de Cluny, riche en prairies et en belles forêts : elle céda ce domaine à son frère Guillaume, et celui-ci en fit une de ses résidences de chasse favorites. Un jour qu'il était à Cluny, il manda auprès de lui Bernon, abbé du monastère de Baume, connu pour sa piété et dont il prenait volontiers les conseils. Bernon arriva au rendez-vous accompagné de Hugues, abbé de Saint-Martin d'Autun[1]. Guillaume leur ayant fait part de son intention de fonder un monastère, Bernon eut bientôt apprécié la convenance du lieu où ils se trouvaient, et Guillaume, après quelques hésitations, se rendit à son avis.

Le pays où était situé Cluny n'avait jamais été troublé par les invasions normandes, et semblait promettre à ses futurs habitants une grande sécurité : c'était une grasse vallée arrosée par la Grosne, couverte de prairies et dominée par des montagnes aux pentes douces garnies de forêts. C'était bien une solitude, mais si l'on faisait un pas en dehors, on entrait en communication avec le monde : à peu de distance était la Saône, et à quelques kilomètres au-dessus de Cluny, dans les montagnes, on trouvait un embranchement de la grande voie d'Agrippa, se détachant à Belleville pour rejoindre la voie principale à Autun, en passant à Avenas et Ouroux, Brandon, Clermain et Sainte-Cécile.[2]

Après avoir consenti à aliéner ainsi sa terre de Cluny, Guillaume, au mois de septembre 909, dans une assemblée solennelle tenue à Bourges, rendit publique sa détermination. La plume exercée d'un clerc nommé Odon, dans

1. J.-G. Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun, 1849, 2 vol. in-8°; t. I, p. 149 et suiv.

2. H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny*....., t. I. p. 31.

Digitized by Google

lequel Mabillon s'est plu à voir le futur abbé de Cluny, avait rédigé le testament ou acte de fondation dont il fut donné lecture : des considérations d'une piété élevée s'y mêlaient à des clauses stipulées avec la netteté d'un juriste. [1]

Dans cet acte, Guillaume confiait le futur monastère à l'abbé Bernon pour y diriger dans la vie régulière des moines de l'ordre de Saint-Benoît : une des clauses principales était l'exemption de la nouvelle abbaye de la juridiction épiscopale.

Bernon amena douze moines pris tant à Baume qu'à Gigny, et se mit aussitôt à l'œuvre : l'acte de donation de Guillaume le Pieux nous apprend qu'il existait déjà à Cluny une chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Pierre [2] : elle était sans doute placée sur la hauteur occupée plus tard par le quartier Saint-Mayeul. La dédicace d'une nouvelle église en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul fut faite dès l'année 915. Bernon mourut en 927 après avoir désigné aux suffrages des moines Odon comme son successeur; il fut inhumé dans l'église qu'il avait commencé de construire, et qui fut connue sous le nom de Saint-Pierre-le-Vieux, derrière l'autel de Saint-Benoît. [3]

Odon poursuivit avec ardeur l'achèvement du monastère, et le nombre de ses disciples s'accrut rapidement : lorsqu'il eut terminé l'église à laquelle Jean de Salerne donne le nom modeste d'oratoire et de chapelle, et qu'il fallut remplacer un siècle plus tard par une plus grande, l'évêque de Mâcon vint en faire la consécration. [4]

1. H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny*, t. I, p. 17 et suiv.

2. ..... « Trado..... Cluniacum scilicet villam, quæ sita est super fluvium, qui Grauna vocatur, cum cortile et manso indominicato, et capella quæ est in honore sanctæ Dei genitricis Mariæ, et sancti Petri Apostolorum principis..... » Cf. pour le texte de ce testament si souvent publié le tome IV du *Gallia christiana*, col. 272-274 des *Instrumenta*.

3. Cette église primitive subsista à côté de la grande église de saint Hugues jusqu'au treizième siècle. (Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e éd., p. 100.)

4. Pignot, t. I, p. 131.

Digitized by Google

C'est du second abbé de Cluny que date véritablement la grandeur du monastère : la sainteté d'Odon et l'esprit de charité qui l'animait, joints à sa grande éloquence, lui avaient obtenu un empire incontesté sur les âmes : nous en avons la preuve dans l'appel que lui adressa le pape Léon VII, qui le manda à Rome pour réconcilier le patrice romain Albéric et son beau-père Hugues, roi d'Italie[1]. Odon mourut le 14 décembre 942, à Tours, et fut enterré dans l'église de Saint-Julien de la même ville.

Aymar, qui succéda à Odon, joua un rôle assez effacé. Accablé d'infirmités il se désista de ses fonctions, et la dignité abbatiale fut conférée en 948 à un jeune moine nommé Mayeul. L'acte de son élection reçut la sanction de cent trente-quatre religieux venus de différentes maisons soumises à Cluny. Sous saint Mayeul les donations se multiplièrent et la puissance de l'abbaye augmenta considérablement : en même temps la régularité florissait dans le cloître et le respect qui s'attachait à la personne de l'abbé s'étendit au point que l'empereur Othon II lui offrit la tiare que Mayeul refusa : il servit du moins de médiateur entre Othon et sa mère Adélaïde[2]. D'une piété égale à celle de son prédécesseur Odon, Mayeul fut d'une austérité moins sévère, plus doux, plus indulgent et plus tendre : il resta pendant plusieurs siècles un des saints les plus populaires de la France. C'est sous son gouvernement que l'église de Saint-Marcel près Chalon fut reconstruite[3], mais à Cluny il semble s'être contenté de l'église et des bâtiments édifiés par ses prédécesseurs.

L'élection d'Odilon de Mercœur en 991 fut contresignée par cent soixante-dix-sept religieux : c'est Odilon qui établit la fête de la Commémoration des morts; il augmenta encore le prestige des abbés de Cluny, jouissant d'un res-

1. Pignot, t. I, p. 176.
2. Pignot, t. I, p. 267 et suiv.
3. Pignot, I, p. 273.

Digitized by Google

pect sans égal à Rome, ainsi qu'à la cour des rois de France et d'Allemagne. Il reçut dans son monastère la visite de l'empereur Henri II, et refusa, malgré les instances du pape Jean XVIII, l'archevêché de Lyon. En 1031 arriva une famine dont Raoul Glaber nous a tracé un effrayant tableau[1] : pour satisfaire les affamés, Odilon épuisa les provisions de Cluny, vida les greniers, vendit les ornements de l'église, jusqu'à la couronne impériale, présent de l'empereur Henri II, et sa charité ne s'arrêta pas là : il parcourut villages et monastères, sollicitant comtes et évêques, et les engageant à se dépouiller pour subvenir aux besoins des malheureux.

Il est bien certain qu'Odilon ne resta pas étranger au mouvement de reconstruction des églises qui signala les premières années du onzième siècle[2] : il y employa même tout son zèle et mit les églises par leur nombre, leur étendue, leur splendeur, en rapport avec la grandeur toujours croissante de la congrégation clunisienne : à Cluny, il laissa intacte l'église élevée par Bernon et Odon, mais il renouvela complètement les ornements et enrichit le trésor de la sacristie. L'accroissement de la communauté l'obligea vers la fin de sa vie à reconstruire une partie des bâtiments conventuels : il fit venir de Provence, pour soutenir les arceaux du cloître, des colonnes de marbre, et se glorifiait de cet ouvrage en disant qu'il avait trouvé le cloître de bois et qu'il le laissait de marbre. D'ailleurs, si le dédain de la beauté littéraire ou artistique n'existait plus à Cluny comme au temps d'Odon, la vertu n'y était pas moins pratiquée, et, parmi les disciples d'Odilon, plus d'un réalisa l'idéal de la perfection monastique : quels plus illustres exemples peut-on citer que Hugues de Semur, le plus grand des abbés de Cluny, celui qui porta la gloire

1. Raoul Glaber, *Histoires*, liv. IV, ch. IV. — Pignot, I, p. 384.
2. Pignot, I, p. 421.

Digitized by Google

de Cluny à son apogée, et le moine Hildebrand, qui devint Grégoire VII.

Saint Hugues était tout jeune quand il prit, en 1049, possession du siège abbatial qu'il devait conserver pendant soixante ans. Le pape Damase II étant mort, l'empereur Henri III offrit la tiare à Brunon, évêque de Toul, qui devint Léon IX; c'était peu de jours après l'élection de Hugues. Léon IX se rendant à Rome passa par Cluny où il fut reçu avec les témoignages du plus profond respect : mais l'abbé Hugues et le moine Hildebrand qui se trouvait alors dans le monastère en qualité de prieur, l'avertirent du danger d'accepter le pontificat d'une main laïque, et l'engagèrent à soumettre son élection aux cardinaux : tous deux accompagnèrent à Rome le pape dont l'élection fut ratifiée d'une voix unanime par le clergé et par le peuple. Un des premiers actes de Léon IX fut de s'attacher Hildebrand qu'il nomma cardinal.

Si, comme dit l'historien des premiers siècles de l'ordre de Cluny[1], Odon fut avant tout un réformateur austère, Odilon, un moine pieux qui s'efforça de rapprocher par la création de la fête des Morts les fidèles vivants de ceux qui les ont précédés dans la tombe, Hugues joua dans l'histoire un rôle plus important : d'une part, il fut un des plus rudes défenseurs de la liberté du saint-siège, un des instigateurs de la lutte entre le sacerdoce et l'empire; d'autre part, il donna son organisation définitive à l'ordre de Cluny, et constitua une sorte de monarchie monastique dont le passé n'avait pas encore offert d'exemple. C'est sur ce monachisme français qui porta la vie chrétienne à sa plus haute perfection que Léon IX chercha à s'appuyer, et Cluny ne lui marchanda pas son obéissance.

En 1051, sur les instantes prières de l'empereur, saint Hugues se rendit à Cologne pour servir de parrain au futur

1. Pignot, II, p. 11.

Digitized by Google

Henri IV; vingt-cinq ans plus tard, se passait au château de Canossa, appartenant à la grande comtesse Mathilde, cette scène mémorable où l'abbé de Cluny essaya d'amener son filleul frappé d'excommunication à faire amende honorable aux pieds de Grégoire VII : plus qu'aucun autre, saint Hugues avait été jugé capable d'adoucir le cœur du monarque, et il ne tint pas à lui de n'y point parvenir.

Pendant tout son pontificat, Grégoire correspondit avec Hugues et lui confia ses tristesses : il lui demandait quelques-uns de ses disciples pour l'aider dans le gouvernement de l'Église, et l'abbé, avec un dévouement qui ne se démentit jamais, lui envoyait ses amis les plus chers, Pierre de Salerne et le grand-prieur de Cluny Odon de Lagery, qui s'appela plus tard Urbain II. Aussi quel beau témoignage de reconnaissance le grand pape rendit au monastère dans le concile tenu à Rome en 1077 : « Parmi tous les monas-
» tères situés au delà des monts, brille au premier rang
» celui de Cluny, placé sous la protection du saint-siège.
» Il est parvenu, sous ses saints abbés, à un degré si élevé
» d'honneur et de religion, qu'il surpasse, sans contredit,
» par la ferveur avec laquelle on y sert Dieu, tous les
» autres, sans en excepter les plus anciens; de sorte
» qu'aucun, dans cette partie du monde chrétien, ne peut
» lui être comparé. Jusqu'à ce jour, tous ses abbés ont été
» élevés aux honneurs de la sainteté. Nul d'entre eux, nul
» d'entre leurs moines, fils soumis de l'Église romaine, n'a
» dégénéré de son origine et fléchi le genou devant Baal;
» mais, toujours fidèles à la liberté et à la dignité qu'ils
» tiennent de l'Église depuis l'origine du monastère, ils ont
» noblement soutenu son autorité et ne veulent être soumis
» à d'autre puissance qu'à celle de saint Pierre. »[1]

La puissance de Cluny, comblé de privilèges par ce pontife reconnaissant, grandissait toujours. Cependant, à Cluny

1. Pignot, II, p. 99.

Digitized by Google

même, et dans les environs immédiats de l'abbaye, les propriétés des moines n'étaient pas toujours respectées : les seigneurs de Brancion, de Berzé, de Bussières, y faisaient de trop fréquentes incursions. Chose plus attristante encore, les évêques de Mâcon supportaient avec impatience les immunités dont jouissait l'abbaye : un d'eux même, Drogon, tenta en 1063, avec une troupe d'hommes armés, de faire reconnaître son autorité à Cluny : il pénétra dans l'église Saint-Mayeul, récemment construite par saint Hugues. Ce dernier obtint bientôt justice et une nouvelle confirmation de ses privilèges, ce qui ne l'empêcha pas d'être encore attaqué plus tard, entre autres, par l'évêque Landry.

L'abbaye s'était considérablement développée et le nombre des moines s'accroissait sans cesse : Hugues fut donc obligé d'entreprendre de nombreuses constructions : outre l'église Saint-Mayeul, théâtre des entreprises de l'évêque de Mâcon, l'église Notre-Dame, connue sous le nom de Notre-Dame de l'Infirmerie, fut bâtie dans l'enceinte même de l'abbaye : Odon de Lagery, alors cardinal et évêque d'Ostie, la consacra. Mais la grande œuvre de saint Hugues fut l'édification de l'immense église abbatiale, dont le même Odon de Lagery, devenu pape sous le nom d'Urbain II, fit la première dédicace en novembre 1095 : à cette époque, ce monument magnifique était encore loin d'être achevé ; le pape fit la consécration du grand autel et de l'autel matutinal placé au fond de l'abside ; les archevêques Hugues de Lyon, Dagbert de Pise, Brunon, évêque de Segni, consacrèrent en même temps trois autres autels dans les travées de la nef les plus rapprochées du chœur.

Ancien moine de Cluny, Urbain II rehaussa la dignité de l'abbé en lui attribuant les ornements épiscopaux. Lorsque Urbain II mourut, en 1099, ce fut encore un enfant de Cluny, un ancien novice, le cardinal Rainier, qui fut élu pape sous le nom de Pascal II. Dans l'année qui précéda cette élection, Anselme, archevêque de Canterbury, exilé pour la première

Digitized by Google

fois, et se rendant à Rome, passa à Cluny : il y arriva trois jours avant Noël, et fut reçu avec un respect qui l'attira de nouveau[1] dans la grande abbaye à son retour en France vers 1100 : il y prononça un sermon sur les béatitudes du ciel qui produisit un grand effet.

Quelques années plus tard, Henri V d'Allemagne, ayant attiré son père dans un de ses châteaux, le fit prisonnier et le conduisit à Ingelheim où la Diète était réunie, et le força à abdiquer publiquement. Se repentant de sa faiblesse, Henri IV supplia l'abbé de Cluny de servir de médiateur entre son fils et lui : mais Hugues ne se laissa point tromper par son hypocrisie et refusa de plaider sa cause. Peu après Henri IV mourait en août 1106, âgé de cinquante-cinq ans. A la fin de cette même année, Pascal II arriva à Cluny pendant les fêtes de Noël, et y séjourna jusqu'au mois de février suivant : c'est vers cette époque que Philippe Ier, après avoir associé son fils Louis le Gros à la royauté, fit part à saint Hugues de l'intention où il était de finir ses jours dans un monastère : Hugues l'encouragea dans ce pieux dessein et lui offrit le séjour de Cluny : mais Philippe ne s'était pas encore décidé quand la mort vint le surprendre (1108).

L'ordre de Cluny était alors dans toute sa gloire : outre les monastères de Souvigny, de Sauxillange, de Paray, de la Charité, appelés les quatre filles de Cluny, une quantité d'abbayes importantes étaient soumises à sa règle. Nous possédons l'ordre observé dans le chapitre général au seizième siècle : l'abbé de Cluny présidait ; venaient ensuite les abbés de Moissac, Figeac, Mozac, Baume, Monstierneuf, Saint-Benoît sur le Pô, Thiers, Beaulieu, Paisley en Ecosse, Payerne, Arles-sur-Tech, Camprodon ; puis le grand-prieur de Cluny, le prieur claustral, les prieurs de la Charité, Saint-Pancrace de Lewes, Saint-Martin des Champs de Paris,

1. Cf. Ch. de Rémusat, *Saint Anselme de Cantorbéry*, 2e éd., Paris, 1868, 1 vol. in-16, p. 201, 227.

Digitized by Google

Souvigny, Sauxillange, Marcigny, Gigny, Charlieu, Pont-Saint-Esprit, Sainte-Marie de Najera, Paray, Nantua et cinquante-cinq autres prieurs ou doyens. Sous saint Hugues, l'ordre observé devait être à peu près le même : mais le chapitre général réunissait sans doute un plus grand nombre de dignitaires, car, dès le milieu du douzième siècle, un certain nombre de monastères affiliés à Cluny arrivèrent à secouer le joug de l'abbaye mère et à se rendre indépendants.

L'ordre s'était rapidement étendu dans les pays germaniques, en Lombardie, en Espagne et en Angleterre : dans ce dernier pays, Guillaume le Conquérant demanda et obtint l'association de prières avec Cluny; il reçut en même temps la bénédiction de saint Hugues; mais ayant demandé à l'abbé six de ses disciples pour s'aider de leurs conseils, offrant de payer pour chacun d'eux une pension annuelle de 100 livres d'argent, Hugues refusa cette proposition qui faisait de ses moines une sorte de marchandise, et Guillaume lui en conserva toujours du ressentiment.

« Le monde chrétien était couvert de monastères et d'églises clunisiennes. Les disciples voyaient le respect se réveiller à leur nom. Fiers de la puissance et de la considération dont jouissait l'ordre, ils disaient : Je suis moine de Cluny, comme du temps de Rome ancienne on disait : Je suis citoyen romain. La richesse, l'art, l'érudition, les dignités de l'épiscopat et de la pourpre romaine, tout était entre leurs mains. Leur nombre allait en s'accroissant sans cesse. Hugues admit, selon Orderic Vital, dix mille moines dans l'ordre. A sa mort il comptait deux mille couvents. Quatre cent soixante religieux trouvaient aisément place dans le vaste monastère de Cluny où les papes, avec leur suite, recevaient l'hospitalité sans qu'il fût besoin de rien changer aux habitudes de la communauté [1]. L'abbé possédait rang de mé-

1. Pignot, II, p. 322.

Digitized by Google

tropolitain, et seize chefs de grandes abbayes possédaient rang d'évêques et portaient la mitre. »

Saint Hugues expira dans l'église de Notre-Dame de l'Infirmerie qu'il avait fait construire et où, se sentant mourir, il avait demandé à être transporté : c'était le 29 avril 1109 ; il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. On l'ensevelit d'abord dans la grande église abbatiale derrière l'autel matutinal ; plus tard on déposa ses restes dans une châsse qui fut placée sur le grand autel.

C'est sous saint Hugues, vers 1085, que le moine Udalric écrivit les trois livres des *Coutumes de Cluny*.

Ponce de Melgueil (1109-1122) fut l'indigne successeur de saint Hugues. Le pape Pascal II ayant été fait prisonnier par l'empereur Henri V fut contraint de signer des concessions à l'empereur au sujet des investitures, concessions qu'il regretta amèrement dans la suite. Dans cette occasion, l'abbé de Cluny prit très vivement parti contre le pape et fut mis par lui en disgrâce. Il regagna peu après la faveur du souverain Pontife qui accorda trop à son orgueil : un concile œcuménique s'étant réuni en mars 1116, dans lequel Pascal rétracta les concessions qu'il avait faites à Henri, Ponce de Cluny, présent au concile, voulut prendre le titre d'abbé des abbés réservé jusqu'alors à l'abbé du Mont-Cassin : il s'attira une verte réplique de Jean de Gaëte, qui peu après devint pape sous le nom de Gélase II.

Mais Henri V ayant fait élire un antipape, le séjour à Rome devint impossible à Gélase, qui chercha un asile en France ; arrivé à Mâcon, il tomba malade, et se jugeant gravement atteint, il demanda à être porté à Cluny. C'est là qu'il mourut le 29 février 1119 : on l'enterra dans la grande église à main droite du chœur, près de la travée par laquelle les religieux se rendaient du cloître à l'église : un tombeau lui fut élevé vers 1176 par le prieur Otger. Trois jours après la mort de Gélase, les cardinaux et les évêques élurent à Cluny Guy, archevêque de Vienne, ancien disciple

Digitized by Google

de saint Hugues, qui prit le nom de Calixte II : animé de pensées conciliantes, le nouveau pontife envoya Guillaume de Champeaux, alors évêque de Châlons, et Ponce, abbé de Cluny, à l'empereur Henri V pour traiter de la pacification : les négociations n'aboutirent point. C'est alors que dans le concile qui se réunit à Reims, les prérogatives véritablement excessives de l'abbé de Cluny furent violemment attaquées, ce qui n'empêcha pas le pape, arrivé à Cluny la veille de la Circoncision de l'année 1120, d'élever plus haut encore la dignité de Ponce en le créant cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile.

Cependant la construction de la grande église commencée par saint Hugues se poursuivait sans relâche, et vers 1112, l'évêque d'Amiens, Geoffroy de Moulicourt, y vint consacrer un nouvel autel; le 28 juillet 1112, le trésor de l'église s'enrichit d'une relique d'un prix inestimable : l'abbé Ponce reçut en grande pompe un morceau du bois de la vraie Croix. Mais Ponce, par son orgueil de seigneur féodal, par ses folles dépenses et sa conduite hautaine, s'était aliéné une partie de ses religieux : pendant longtemps les murmures ne dépassèrent pas l'enceinte du cloître, mais un jour les plaintes arrivèrent jusqu'à Calixte II. Ponce pria le pape de le relever de ses fonctions et partit pour la Terre Sainte.

Hugues, prieur de Marcigny, vieillard d'une vie sans tache, fut élevé à la dignité abbatiale : il mourut trois mois après, et dans l'octave de la fête de l'Assomption de l'an 1122, les religieux choisirent pour abbé un jeune moine de vingt-huit ans, Pierre-Maurice de Montboissier, connu sous le nom de Pierre le Vénérable, qui est resté avec saint Hugues la plus haute personnification du nom clunisien.

Pierre le Vénérable, né en 1094, mourut en 1157 : dans les premières années de son gouvernement, il eut la tristesse de voir la tentative faite par Ponce pour reprendre

Digitized by Google

la direction de son ancienne abbaye sur le point de réussir : pendant presque toute l'année 1125, l'anarchie régna à Cluny. Ponce, soutenu par les bourgeois de Cluny qu'il avait toujours flattés, assuré du concours d'un grand nombre de moines à qui l'austérité du nouvel abbé faisait regretter la magnificence déployée par son prédécesseur, réussit à s'emparer de l'abbaye. Pierre était alors en visite pastorale dans l'Aquitaine : le prieur du monastère, Bernard d'Uxelles, dit le Gros, de la famille de Brancion, lui resta fidèle, mais la résistance étant devenue impossible, il dut se retirer avec nombre de moines dans les châteaux voisins. « Alors se passa une scène de désordre inconnue jusque-là dans cette paisible demeure. La populace envahit les cloîtres, les dortoirs, l'infirmerie. Les lieux les plus secrets, qui avaient toujours été interdits aux laïques, furent ouverts à des bouffons, à des femmes de mauvaise vie... Au milieu du tumulte, s'il faut en croire Orderic Vital, une partie de la nef de la grande église qui était nouvellement construite s'écroula, comme si la colère de Dieu eût protesté contre la profanation du lieu saint. »[1]

Pierre le Vénérable, immédiatement prévenu de ce qui se passait, partit pour Rome. Le pape Honorius II frappa Ponce d'excommunication et défendit aux moines de lui obéir : l'interdit fut lancé contre la ville et l'abbaye ; Ponce, cité à Rome, s'y rendit, mais refusa de s'humilier et mourut en prison (décembre 1125). Quoiqu'il fût déclaré excommunié et schismatique, le pape, par respect pour Cluny, lui accorda la sépulture dans l'église de Saint-André. Plus tard, l'abbé Pierre obtint de ramener ses restes, et lui édifia un tombeau à l'extrémité de l'aile gauche de la basilique, près du grand autel : il était représenté sous la

1. Pignot, III, p. 69. — Orderic Vital, édit. Le Prévost, publiée par la Soc. de l'Hist. de France, t. IV, p. 426 : « Ingens basilicæ navis, quæ nuper edita fuerat, corruit. »

Digitized by Google

figure d'un moine ayant les pieds liés et une main coupée, et tenant de l'autre main une crosse brisée.

Peu d'années avant ces tristes événements, Henri V et Calixte II avaient mis fin, dans la diète de Worms (mai 1122), à la querelle des Investitures : l'empereur perdait le privilège de conférer directement les évêchés et les abbayes. Il est certain qu'il pouvait encore exercer une puissante influence sur les élections, mais enfin ce concordat qui attribuait à l'Eglise ce qui devait lui appartenir couronnait dignement les efforts faits par saint Hugues et par les pontifes sortis de Cluny.

La fin du onzième et le commencement du douzième siècle virent l'établissement de plusieurs ordres religieux, celui de Grandmont en 1073, celui des Chartreux en 1084, celui de Cîteaux en 1098, et enfin en 1120 celui de Prémontré. L'ordre de Cîteaux fondé par Robert de Molesme grandit rapidement sous l'impulsion que lui donna saint Bernard : les abbayes cisterciennes de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, s'élevèrent dans l'espace de trois ans, de 1113-1115. Par la situation de plusieurs de ses monastères, autant que par son développement extraordinairement rapide, l'ordre de Cîteaux entra vite en conflit avec celui de Cluny. C'est en 1124 que fut écrite l'*Apologie* ou lettre adressée par saint Bernard à Guillaume, abbé de Saint-Thierry de Reims, de l'observance de Cluny, dans laquelle l'austère réformateur passe en revue les coutumes de Cluny et récrimine contre les abus auxquels elles ont donné lieu : c'est là que saint Bernard proteste contre le luxe d'ornementation et la richesse d'architecture dont sa simplicité a été choquée à la vue des magnificences de l'église de saint Hugues.

Pierre le Vénérable disculpa l'ordre clunisien d'un certain nombre des accusations portées contre lui, et reconnaissant d'autre part la nécessité d'une réforme, convoqua à Cluny un chapitre général qui fut tenu le troisième dimanche de carême,

Digitized by Google

20 mars de l'année 1132 : ce dut être un spectacle imposant, celui de ces mille deux cent douze religieux réunis dans la grande église de saint Hugues et traversant ensuite processionnellement le cloître en chantant pour aller prier la Vierge dans l'église que saint Hugues lui avait consacrée. « In illa die », écrit Orderic Vital qui assistait à cette assemblée en sa qualité de moine de Saint-Evroul, « MCC et XII fratres ibi adfuerunt, ecclesiastico ritu canentes processerunt, et, cum jocunditate cordis oculos levantes ad Deum, devote ipsum collaudaverunt.

» Hæc iccirco securus edo, quia gaudens interfui, et tam gloriosum agmen in Christi Jesu nomine congregatum vidi, atque cum eis de basilica sancti Petri; Apostolorum principis, dominico processi, et per claustrum in ædem Virginis matris ingressus oravi. »[1]

Les réformes proposées dans ce chapitre général par Pierre le Vénérable furent adoptées : elles étaient considérables; on y remarque entre autres prescriptions, l'établissement du silence dans le chantier de la grande église.

L'exemple d'une réforme ainsi donné par Pierre le Vénérable fut suivi bientôt après par Suger, abbé de Saint-Denis. Un nouveau schisme troublait l'Église (février 1130); Innocent II, chassé de Rome par l'antipape Anaclet II, s'était retiré en France; il passa onze jours à Cluny et fit la deuxième dédicace de la grande église, le 11 des calendes de novembre (la première avait été faite trente-cinq ans auparavant), et consacra vingt-un autels; l'autel de Saint-Jacques avait été consacré autrefois par Dalmace, évêque de Compostelle.

Ayant pour lui les clunistes et les cisterciens, Innocent II était puissant en France : Louis le Gros envoya Suger à Cluny pour l'assurer de son obéissance. Innocent parcourut ensuite une grande partie de la France accompagné par

1. Orderic Vital, éd. de la Soc. de l'Hist. de France, t. V, p. xxxvi, et 29-30.

Digitized by Google

Pierre le Vénérable, et revint passer à Cluny une partie du mois de février 1131.

Vers 1140, Abélard, combattu par saint Bernard et condamné par le pape Innocent II, excita la pitié de Pierre le Vénérable qui lui offrit charitablement un asile à Cluny. La douceur et la sagesse du grand abbé ramenèrent le calme dans cette âme et l'engagèrent à faire sa paix avec saint Bernard; Abélard fit le voyage de Clairvaux et rétracta ses erreurs. Pierre obtint pour lui du pape la levée de l'excommunication qui l'avait frappé, et le conserva deux ans à Cluny. Le doux abbé se prit d'une véritable affection pour ce philosophe, et, voyant sa santé atteinte, l'envoya dans les obédiences de Prissé et de Chevignes, et de là à Saint-Marcel de Chalon où il rendit le dernier soupir, 1142.

Cependant, à l'exception de l'ordre de Citeaux, le corps bénédictin tombait en décadence; de tous côtés les abbayes clunisiennes cherchaient à secouer le joug et à se détacher de l'abbaye mère. Pierre en était attristé et déployait une véritable énergie pour conserver à l'ordre de Cluny son ancien prestige; mais le succès des ordres rivaux ne souleva jamais dans son cœur aucune amertume. Les Chartreux eurent en lui un ami sincère; quant aux Cisterciens, ils furent toujours accueillis en frères à Cluny, où l'abbé leur ouvrait les bras : mais l'hospitalité cistercienne était plus circonspecte. Il faut cependant reconnaître que les critiques passionnées qu'il formula contre les clunistes n'aveuglèrent pas saint Bernard au point de lui faire méconnaître l'admirable vertu et la charité touchante de Pierre le Vénérable : il lui demandait même volontiers conseil : lorsqu'en 1149 Henri de France, frère de Louis VII, fut élu évêque de Beauvais et hésitait à accepter, saint Bernard consulté partagea son hésitation et l'engagea à prendre l'avis de Pierre; d'ailleurs il lui rendit témoignage dans une lettre par laquelle il recommandait l'abbé de Cluny à Eugène III, le premier pape sorti de l'ordre de Citeaux : « Quoique ce puisse parai-

Digitized by Google

» tre une folie de vous écrire en faveur de l'abbé de Cluny, » et d'avoir l'air de protéger celui que tout le monde vou- » drait avoir pour protecteur, je vous écris néanmoins, non » parce que cela est nécessaire, mais pour obéir à l'affection » que je lui porte. A défaut de ma personne, ma pensée » l'accompagne partout dans ce voyage, et ni la hauteur des » Alpes, ni l'étendue des neiges, ni la longueur du chemin, » ne pourront nous séparer. Honorez cet homme comme » un des membres les plus honorables du corps du Christ. » Il est un vase d'élection, rempli de grâces et de vérité, » comblé de biens sans mesure. Renvoyez-le rempli d'une » joie qui, à son retour, puisse se répandre sur un grand » nombre. S'il vous demande quelque chose au nom du » Seigneur Jésus, accordez-le-lui sans difficulté; car il a » étendu les mains sur les pauvres de notre ordre; il nous » donne, avec les revenus de son église, aussi souvent qu'il » le peut sans contrarier les siens et sans que nous le lui » demandions, une nourriture abondante. J'ai dit : au nom » du Seigneur Jésus, car s'il demandait (ce que je crains) à » être déchargé de l'administration de son monastère, quel » homme, parmi tous ceux qui le connaissent, regarderait » une pareille demande comme faite au nom de Jésus? Si » je ne me trompe, il est devenu plus timoré que par le » passé, et meilleur encore qu'au temps où vous l'avez connu. » Depuis son élection, son ordre s'est notablement amélioré » sous le rapport des jeûnes, du silence, de l'abstention des » vêtements précieux et recherchés. »[1]

En 1144-1145, la famine et une mortalité effrayante s'abattirent sur Cluny : Pierre le Vénérable parti à Rome ne put qu'adresser à ses frères une lettre de consolation; mais il s'empressa de revenir sans aller rendre à Roger de Sicile la visite qu'il voulait lui faire. Pierre lui écrivit cependant pour recommander l'église de Cluny à ses libéralités, et

1. Pignot, III, p. 306, 307.

Digitized by Google

Roger ne fut pas sourd à son appel. L'abbaye avait de grandes ressources, mais ses besoins étaient plus grands encore, car elle répandait ses bienfaits sans compter : on lui demandait plus qu'elle ne pouvait donner, et la gêne s'y faisait sentir. La générosité des princes n'était plus qu'un souvenir, les disettes étaient fréquentes, la pauvreté universelle ; rare partout ailleurs, l'argent s'accumulait chez les usuriers et les Juifs. A propos de ces derniers, Pierre le Vénérable partageait l'horreur de saint Bernard pour le massacre des Juifs, mais réprouvant leur cupidité et leurs gains illicites, Pierre n'hésitait pas à conseiller à Louis VII de les dépouiller de leurs richesses.

Cluny continuait de recevoir d'illustres visiteurs : lorsque Arnauld de Brescia, par les séditions qu'il fomentait, eut rendu le séjour de Rome impossible au pape Eugène III, celui-ci vint en France et passa à Cluny le 26 mars 1147. A la fin de l'année 1149, Louis VII revenant de la croisade fut rejoint à Cluny par Suger. Mais dans les dépendances de l'abbaye, la rébellion éclatait partout ; partout la décadence morale s'accentuait. Le prudent abbé ne négligeait cependant pas les intérêts temporels de la communauté ; il étudia un meilleur emploi des revenus dans un écrit intitulé : *Dispositio rei familiaris Cluniacensis*, et il put dire avec vérité que ce qu'il avait fait autrefois pour les choses spirituelles, il le faisait alors pour l'intérêt temporel des frères.

Les ennuis du dehors venaient s'ajouter aux tristesses que lui inspirait la décadence de l'ordre : le vicomte qui administrait le comté de Mâcon en l'absence du comte parti en 1147 pour la Terre Sainte, se conduisait dans le pays comme un vrai bandit. Les seigneurs de Brancion, de Berzé, de Bussières, tantôt amis, tantôt ennemis de l'abbaye, l'accablaient alors de vexations.

Pierre n'essayait pas d'ailleurs de se soustraire aux ennuis et aux difficultés de sa charge : mais lorsqu'il pouvait le

Digitized by Google

faire sans que sa conscience si exigeante le lui reprochât, avec quelle joie il se retirait dans ces ermitages qui s'étaient multipliés aux environs de Cluny, véritables maisons de campagne des moines, Saint-Vital, Sainte-Radegonde, Saint-Jean-du-Bois, Cotte, le Mont-Saint-Romain. C'est là qu'il goûtait le charme de la solitude, qu'il jouissait dans le calme des beautés de la nature, et délassait son esprit en s'occupant de philosophie et de versification. Avec quelques moines paisibles, aimant comme lui à fuir le bruit du grand monastère, il menait là une vie délicieuse : mais il ne s'y endormait pas, et quelques-uns de ses frères s'étant épris d'une véritable passion pour la vie solitaire et méditative, Pierre vit là un danger et leur prôna la supériorité de la vie du cloître[1]. Et quelle séduction il savait déployer pour y attirer, à cette vie du cloître, un ami qui lui était depuis longtemps cher, Aton, évêque de Troyes : « Rappelle tes souvenirs, lui écrivait-il, souviens-toi de ce » dimanche des Rameaux, du sermon que tu as adressé, à » Cluny, au peuple assemblé, et qui a tant ajouté à la solen- » nité de ce jour; souviens-toi de cette chapelle de la Vierge, » plus belle qu'aucune autre de notre Bourgogne, décorée » d'élégantes peintures, embellie par la représentation des » miracles du Christ. C'est là que nous avons trouvé pour » nos entretiens un asile propice. N'oublie pas comment » l'abbé, cédant le pas à l'évêque, le força, malgré lui, de » prendre place sur son siège et s'assit lui-même à ses côtés » sur un escabeau. Tes discours roulèrent sur les sujets les » plus élevés... Tu avais fini par indiquer le jour où tu » reviendrais parmi nous, et, depuis ce moment, toujours » invité et pressé, tu te fais toujours attendre..... »

Cependant les moines noirs et les moines blancs conservaient toujours une mutuelle antipathie : une dernière fois, Pierre le Vénérable écrivit à saint Bernard pour lui repré-

1. Pignot, III, p. 467 et suiv.

Digitized by Google

senter qu'une réconciliation des deux ordres serait le couronnement de sa vie, mais les choses restèrent dans le même état, et saint Bernard mourut au mois d'août 1153.

Dans les dernières années de Pierre, Henri, évêque de Winchester, qui s'était retiré à Cluny, introduisit un ordre plus que jamais indispensable dans la gestion de la fortune du monastère : il prit en main la conduite du temporel, dressa un nouvel état des revenus, améliora et propagea les cultures, acheta des terres, fit construire de nouveaux édifices et répara les anciens. Il pourvut pendant toute une année à la nourriture de la communauté qui, selon la Chronique de Cluny, s'élevait à quatre cent soixante moines. Il acquitta les dettes et employa dans ces dépenses diverses une somme de plus de 7,000 marcs d'argent. Cette munificence vraiment royale consola les derniers jours de l'abbé.[1]

Pierre le Vénérable mourut le jour de Noël de l'année 1156, âgé seulement de soixante-deux ans : il était abbé depuis trente-quatre ans : on l'enterra à main droite du chœur de l'église, près de l'autel de Saint-Jacques.

Robert le Gros[2], élu abbé à la mort de Pierre le Vénérable, ne vécut pas longtemps et fut remplacé par Hugues de Trasan ou Fraisans, qui se jeta dans le schisme en 1159, et mourut au prieuré de Vaux-sur-Poligny. Dans cette année 1159, un violent incendie détruisit une partie de la ville de Cluny, ce qui nécessita un grand nombre de nouvelles constructions, et ce qui explique les nombreuses façades romanes qui décorent aujourd'hui encore les différents quartiers de la ville. La même année, Léger, prieur claustral, fit construire l'église de Saint-Marcel. Étienne

1. Pignot, III, p. 497-498.

2. La *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, Paris. 1614, in-f°, col. 1660, indique Hugues III de Trasan comme le successeur immédiat de Pierre le Vénérable.

Digitized by Google

de Boulogne[1], successeur de Hugues, abdiqua après dix années de gouvernement : c'est de son temps, en 1166, que le territoire de Cluny fut pour la première fois sérieusement attaqué par des bandes de routiers à la solde de Guillaume, comte de Chalon : le château de Lourdon fut pris, cinq cents bourgeois de la ville massacrés, et ces brigands enlevèrent aux religieux une foule d'objets précieux. Rodolphe de Sully résigna au bout de trois ans la dignité abbatiale, 1176. Gauthier de Châtillon qui succéda à Rodolphe de Sully ne régna que quelques mois et fut remplacé par Guillaume I d'Angleterre, qui mourut en visite pastorale au monastère de la Charité, le 7 janvier 1179. C'est sous l'abbé Guillaume que vécut le prieur Otger, qui fit faire, entre autres travaux, les tombeaux du pape Gélase et de l'abbé Étienne.[2]

Thibaud de Vermandois ne resta qu'une année à la tête de l'abbaye, et joua un rôle plus important que ses prédécesseurs immédiats : après avoir célébré à Grandmont les funérailles de Louis le Jeune, le roi d'Angleterre, Jean, le pria de servir d'arbitre entre lui et son fils, qui fut Richard Cœur de Lion. Alexandre III le créa cardinal, et Lucius III évêque d'Ostie : c'est lui qui entreprit d'entourer Cluny d'une enceinte fortifiée, mais il n'acheva pas ce qu'il avait commencé, et ayant renoncé à la dignité d'abbé, il partit pour Rome où il ne tarda pas à mourir.

Hugues IV de Clermont, élu en 1180, montra pendant

1. Lorain, dans son *Histoire de l'abbaye de Cluny*, fait suivre l'abbé Hugues de Montlhéry, qui n'est autre que Hugues de Trasan, de l'abbé Hugues de Blois, neveu de Henri de Winchester. La Chronique de Cluny n'en fait pas mention.

2. «..... Tempore hujus Guillermi claruit Otgerius prior hujus Cluniacensis ecclesiæ : qui multa bona huic ecclesiæ contulit. Nam claustrum cimiterii cum picturis ante capellam fecit. Ad luminare ejusdem capellæ decem solidos acquisivit. Altare S. Petri prope majus claustrum mirifice ornavit tabula, capsula, albis duabus, missali et calice. Pulpitum capituli fecit, cum sepulturis Gelasii papæ Stephanique abbatis..... » *Chronic. Cluniac.* dans *Biblioth. Cluniac.*, col. 1662.

Digitized by Google

un règne assez long beaucoup de prudence et de grandes vertus. Philippe-Auguste voulant remettre au roi d'Angleterre comme gage de sa parole d'insignes otages, choisit Hugues de Clermont et l'abbé de Saint-Denis. La fortune territoriale de Cluny s'accrut encore sous le gouvernement de cet abbé qui, avant de mourir, désigna pour son successeur, du consentement des moines, Hugues V d'Anjou. Celui-ci, en 1204, dressa les statuts d'une réforme dans le but de rappeler sa communauté à la pureté de l'ancienne vie monastique, menacée par un gros danger, celui des richesses, des mœurs et des habitudes féodales. Innocent III, en 1204, consacra entre les mains de Hugues d'Anjou le droit déjà ancien pour l'abbé de Cluny de battre monnaie.[1]

Guillaume II d'Alsace fut élu le 29 septembre 1207. En 1208, la ville de Cluny fut, pour la seconde fois, ravagée par un incendie[2]. Guillaume, ayant abdiqué fut remplacé, le 5 avril 1215, par Gérold de Flandre qui, avant le scrutin pour son élection, promit aux moines d'observer les statuts de Pierre le Vénérable, compromission fâcheuse, serment dont Innocent III le releva avec ordre d'infliger au monastère une sévère punition. D'ailleurs Gérold, nommé en 1220 évêque de Valence, abandonna Cluny : Roland de Hainaut fut élu à sa place, fit construire le narthex de la grande église et abdiqua en 1228.

Barthélemy de Florange ne fit que passer sur le siège abbatial et mourut en 1230; Étienne II de Brancion et Étienne III de Berzé[3], son neveu, tinrent jusqu'en 1235 Cluny sous leur gouvernement : en 1233 un incendie consuma pour la troisième fois une partie de la ville. Il faut croire que l'affaiblissement de la discipline et des vertus monastiques allait toujours croissant, car, en 1232, le pape

1. P. Lorain, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., Paris 1845, in-8°, p. 148-149.
2. *Chronic. Cluniac.* dans *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1664.
3. La Chronique de Cluny de ces deux abbés du nom d'Étienne n'en fait qu'un.

Digitized by Google

Grégoire IX proposa de prendre les règlements de Citeaux pour réformer Cluny, et ordonna d'appeler au premier chapitre général trois prieurs des Chartreux pour aider à faire le nouveau règlement.

Les deux frères Hugues VI et Aymard II de Courtenay régnèrent de 1236 à 1244 : les religieux mirent alors à leur tête Guillaume III de France, petit-fils de Philippe-Auguste et cousin de Louis IX. Élevé dès son enfance à Cluny, Guillaume s'y fit remarquer par son respect de la discipline, sa douceur et sa science des saintes Écritures : mais son règne est surtout célèbre par la magnifique hospitalité qu'il donna, en 1245, au pape Innocent IV et à un grand nombre de princes chrétiens. Vers la fin de novembre 1245, le roi Louis IX vint au monastère accompagné de sa mère, Blanche de Castille, et de sa sœur Pernette de France. Innocent IV s'y trouvait déjà depuis une quinzaine de jours : ce fut une magnifique assemblée [1] qui témoigne de l'immensité du monastère et de l'importance qu'il avait conservée. Le pape séjourna un mois à Cluny, et saint Louis seulement quinze jours.

Le monastère s'ouvrit une seconde fois pour recevoir le

1. « ..... Anno Domini 1245, in festo beati Andreæ apostoli, celebravit missam domnus Innocentius papa quartus apud Cluniacum, in maiori ecclesia, ad magnum altare, et fuerunt cum ipso XII cardinales..... Item fuit abbas Cluniacensis, et multi abbates nigri, et abbas Cisterciensis. et multi alii abbates albi..... Item fuit ibi domnus Ludovicus rex Franciæ, et regina mater ejus, et soror ejus, et comes d'Artois frater ejus, et Imperator Constantinopolitanus, et filius regis Aragonum... Et sciendum est quod infra ambitum monasterii Cluniacensis, habuit hospitium domnus Papa cum capellanis suis, et cum omni privata familia. Et episcopus Silvanectensis cum familia, episcopus Ebroïcensis cum familia. Domnus Rex Franciæ cum matre sua, et fratre suo, et sorore sua, et cum tota ipsorum familia privata. Et domnus imperator Constantinopolitanus cum tota familia. Et filius regis Aragonum cum tota familia. Filius regis Castellæ cum tota familia, et multi alii milites, clerici, religiosi, de quibus non fit mentio. Et tamen nunquam propter hoc monachi amiserunt dormitorium, neque refectorium, neque monasterium, neque capitulum, neque infirmariam, neque cellariam, neque coquinam, neque aliquam de officinis deputatis conventui. Habuit etiam hospitium infra ecclesiam Lingonensis episcopus. » — *Chronique de Cluny*, dans *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1666. — Voir aussi dans Guillaume de Nangis le récit de cette entrevue.

Digitized by Google

roi de France et le souverain Pontife au moment des fêtes de Pâques 1246, et « Innocent donna à Cluny une marque de haute confiance. Les troubles sans cesse renaissants qui inquiétaient les papes au sein de leur capitale, lui inspirèrent l'idée de mettre à l'abri d'attaques intéressées ou impies les chartes et titres intéressant la papauté. A cet effet, il soumit aux pères du concile de Lyon une triple copie de tous les titres et privilèges accordés à l'Église de Rome par les rois, les princes et les empereurs, et décréta que ces copies auraient la même authenticité que les originaux, dans le cas où ces derniers viendraient à se perdre. Cluny eut l'honneur de recevoir le dépôt d'une de ces copies. » [1]

Guillaume, ayant abandonné Cluny pour l'évêché d'Agen, en 1257, le choix des religieux se porta sur Yves Ier de Vergy qui sut conserver à l'ordre son ancien éclat; en septembre 1258, Louis IX prit Cluny sous sa protection. Yves fonda à Paris, en 1269, le fameux collège de Cluny; son administration fut excellente, il enrichit l'église [2], et il augmenta les bâtiments du monastère, en faisant élever de

1. H. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e édition, Cluny, s. d., in-8° p. 168.

2. «..... Item fecit imaginem S. Maioli argenteam, et etiam deauratam. Item dedit XXVI marchas auri ad faciendum imaginem beatæ Mariæ, diversis lapidibus pretiosis adornatam, quam multo tempore ante obitum suum proposuerat adimplere. Dictum autem propositum suum Yvo II immediate successor ejus liberaliter et integraliter adimplevit.

Item fecit duo candelabra argentea ad opus maioris altaris. Item, urceum argenteum cum aspersorio suo argenteo. Item, crucem de crystallo. Item calicem aureum cum lapidibus preciosis ad usum maioris altaris. Item duas magnas pelves argenteas.

Item missale, textum Evangelii, Epistolarium, cooperta argento, et collectarium et magnum librum de capitulo. Item librum expositionum Evangeliorum ad legendum in refectorio. Item posuit in claustro XXII volumina librorum qui tenentur catenis. Item ditavit et ornavit ecclesiam istam preciosissimis ornamentis, videlicet casulis, dalmaticis, tunicis, capis, frontalibus, et aliis pannis sericeis, et IX paribus ampullarum argentearum ad altaria privata positarum. » — *Chronique de Cluny*, dans *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1667.

Digitized by Google

vastes greniers, et les moulins qui se voient aujourd'hui à l'est de l'aile droite de l'ancienne abbaye.[1]

Si le règne d'Yves I fut le plus brillant du treizième siècle, celui de son neveu, Yves II de Chassant, commencé en 1275, fut également très profitable à l'abbaye : il acheva les travaux commencés du collège de Cluny, porta la réforme dans les couvents anglais de sa domination et s'attira la confiance des papes, des rois et des évêques. Il fut aussi bon administrateur que son oncle, et comme lui, donna ses soins à l'amélioration de la vie matérielle des moines, concessions qui précipitèrent la décadence des vertus monastiques. Yves II mourut vers la fin de l'année 1289[2]. Guillaume IV d'Igé[3] lui succéda, et fut lui-même remplacé par Bertrand I de Colombiers (1295-1308).

Bertrand fut avant tout un sage administrateur; il entretint l'abbaye de Cluny dans l'abondance et augmenta ses richesses. Des constructions nouvelles, l'agrandissement d'une partie de la grande église et l'addition au trésor abbatial de reliques précieuses inaugurèrent son règne. Cluny reçut la visite de Boniface VIII qui, accompagné de neuf cardinaux, y passa cinq jours; Philippe le Bel y vint aussi un peu plus tard, accompagné de ses deux fils, Philippe le Long et Louis le Hutin, de Charles de Valois son frère, de l'archevêque de Bordeaux Bertrand de Goth qui devint Clément V; Jean, duc de Bretagne, et les rois d'Aragon et de Castille s'y trouvaient au même moment. Au début de l'année 1306, Clément V repassa à Cluny. En

1. H. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 173.

2. «..... Obiit III nonas novembris 1289. Jacet apud Cluniacum inter altaria S. Andreæ, et S. Clementis..... Item fecit castrum de Givreio. Item fecit domum novam, granarium de avena, et torcular. Item perfecit imaginem beatæ Mariæ, quæ est de auro..... Item capsam sanctæ Margaretæ. Item sanctuarium, sive vexillum de argento, quod portant duo angeli. Item tres cappas ad imagines factas. Item fecit domos novas de Botavant. Item et de Besornay. Item de Escurolles, et muros in circuitu. » — *Biblioth. Cluniac.*, col 1668.

3. Guillaume d'Igé mourut à Rome en octobre 1295.

Digitized by Google

1307, les Clunisois entrèrent en lutte avec l'abbé et firent leur soumission seulement deux ans après. Bertrand était mort à Avignon dans les derniers jours d'octobre 1308.[1]

Henri I de Fautrières était procureur général de l'ordre de Cluny auprès de la nouvelle cour d'Avignon, et dut à sa situation d'être élu abbé le 29 octobre 1308 par les mandataires du chapitre. Il était doué d'ailleurs de toutes les vertus monastiques, et après avoir reçu les excuses et les protestations de fidélité des habitants de Cluny, il s'attacha à compléter les réformes inaugurées par son prédécesseur. Dans le chapitre général de 1310, il fit adopter de nouveaux statuts ; mais, en 1319, il se démit de son abbaye pour accepter l'évêché de Saint-Flour.

L'influence du Saint-Siège se fit alors sentir, lorsque Jean XXII indiqua aux suffrages des moines son parent Raymond de Bonne qui ne régna que trois ans et mourut à Avignon en 1322. Il fut remplacé par Pierre II de Chastellux, encore désigné par le pape : Pierre gouverna l'abbaye pendant vingt ans, enrichit considérablement le trésor de l'abbaye et fit de nouvelles constructions[2], entre autres

1. «..... Obiit IV kal. novembris anno 1308. Jacet apud Cluniacum inter altare S. Vincentii, et sanctorum Nazari et Celsi... Item acquisivit feoda de Berziaco... Item acquisivit abbatiam de Belloloco in Argona..... Item pulchras domos et turrim apud Perronam. Item fecit chamberium de Cruce, et de magna aula hospitii et picturis decoravit. Item chorum augmentavit, et novum fieri fecit. Item capellam beati Ludovici, et logias superius et inferius, et omnes domos novas. Item ipse apportavit de curia romana caput beati Philippi apostoli, et fecit ipsum auro et argento decenter adornari..... Item unum pulcherrimum vas argenti, in quo sunt duo angeli deferentes manicam beatæ Mariæ Virginis. Item emit Parisius juxta Sanctum Germanum de Pratis unam domum pretio duarum millium librarum. Item constituit quatuor luminaria in quatuor angulis in claustro, in laternis vitreis. Item recepit summum Pontificem cum novem Cardinalibus per quinque dies, Bonifacium scilicet octavum. Item regem Franciæ cum duobus filiis suis, nec non omnes barones Franciæ, Burgundiæ, et ex infinitis terris Prælatos. Item ter visitavit ecclesiam Romanam..... » — *Biblioth. Cluniac.*, col. 1669.

2. «..... Obiit quarto nonas Martii anno 1344. Jacet apud Cluniacum in capella beati Martialis..... Primum prioratum de Paredo (Paray-le-Monial) acquisivit..... Item domum de Escuriolis. Item fecit horologium novum, quod est in maiori ecclesia Cluniacensi. Item dedit conventui unam magnam imaginem Virginis Mariæ, argenteam, quæ est supra maius altare Cluniacense ponderantem LX mar-

Digitized by Google

celle de la chapelle Saint-Martial dans laquelle il fut enterré. Une des tours dites les *Barabans* s'éleva par ses soins et fut pourvue de cloches[1]. En 1326, Jean XXII accorda à Pierre de Chastellux ce titre de *premier des abbés* que Ponce de Melgueil avait autrefois tant convoité. En 1322, des lettres patentes de Charles le Bel avaient interdit au bailli de Mâcon de recevoir les appels des jugements rendus par les juges mages de Cluny, qui furent portés directement au Parlement de Paris.

Pierre reçut dans son abbaye la visite de Philippe de Valois, de la reine sa femme et de ses deux fils; à cette époque, de saints hommes venaient encore y chercher le repos pour leur vieillesse : Raymond, évêque de Valence, se démit de son évêché pour prendre l'habit de religieux à Cluny, et Pierre de Chastellux appelé sur le même siège de Valence déposa en 1342 le bâton pastoral : il mourut deux ans après.

Son successeur, Itier de Mirmande, paraît avoir peu résidé à Cluny : une épidémie ayant éclaté dans cette ville, en 1346, fit de nombreuses victimes[2]. Itier mourut à Avignon le 16 février 1347. Hugues VII de Beaufort, neveu du pape Clément VI, fut élu à sa place, mais ayant été peu après appelé à d'autres fonctions, Hugues VIII Fabry devint abbé en 1350. Moins d'un an après, ce dernier déposait sa dignité

chas argenti. Item dedit conventui octo parvas imagines argenteas, videlicet imagines beatæ Mariæ Virginis, beatorum Petri et Pauli, Andreæ et Jacobi, beatorum Benedicti, Oddonis, et Hugonis abbatum..... Item augmentavit turrim tympanorum grossorum muro et coopertura, et dicta tympana ibidem reponi fecit..... Item ædificari fecit capellam Sancti Martialis. Item recepit tempore sui regiminis Regem Philippum Franciæ, cum regina, et duobus filiis suis, cum multis aliis ducibus, comitibus, et quam plurimis baronibus. Item acquisivit domum quæ dicitur Palatium de Terminis (Thermes) Parisius. » — *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671.

1. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 187.

2. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671 : «... Anno Domini 1346, incœpit maxima mortalitas apud Cluniacum, quæ per tres annos duravit. Antea erant ibi communiter 260 religiosi.

Digitized by Google

entre les mains du pape pour entrer à la chartreuse du Val-Sainte-Marie : c'est à Hugues Fabry qu'est due la construction de la tour ronde qui porte son nom, et qu'on remarque encore à l'angle Nord-Est du jardin du couvent. [1]

Androin de la Roche qui occupa le siège abbatial pendant neuf années (1351-1360) joua un rôle important et fut le bienfaiteur du monastère. Il fonda les deux collèges de Saint-Martial d'Avignon et de Saint-Jérôme de Dôle, mais nommé cardinal en 1360, il quitta Cluny. Choisi comme légat par Innocent VI, il fut député avec Simon de Langres, général des Dominicains, pour traiter de la rançon du roi Jean, détenu à Londres, après la bataille de Poitiers : précédemment, il avait été chargé de la mission difficile de rétablir la paix entre Jean le Bon et Edouard III. La faveur du duc Philippe de Bourgogne ne cessa de l'accompagner, et cette faveur se traduisit par des dons et des bienfaits à l'église de l'abbaye. Même après avoir quitté Cluny, l'affection du cardinal Androin de la Roche pour son abbaye ne se démentit jamais, et sa fortune passa presque tout entière dans le trésor de Cluny. Atteint de la peste à Viterbe, il mourut dans cette ville après avoir exprimé le désir que son corps fût inhumé dans la grande église de saint Hugues, et en effet son tombeau fut placé dans l'endroit le plus fréquenté du sanctuaire, sur le chemin suivi par les moines lorsqu'ils se rendaient au chœur. [2]

Simon I de la Brosse, élu en 1361, fut proposé par Charles V et accepté par le saint-siège ; il mourut la même année qu'Androin, le 1er juillet 1369. Les religieux furent alors tentés de reprendre leur indépendance pour l'élection de l'abbé : ils nommèrent Guillaume V de

1. Champly, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 191.

2. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1672 : « ..... Obiit in civitate Witerbiensi, et inde apud Cluniacum apportatus est, et ibi jacet in directo capellæ S. Dyonisii itinere, quo conventus vadit ad chorum..... »

Digitized by Google

Pommiers qui, craignant de ne pas être reconnu par Urbain V, se désista. Le pape s'empressa de nommer à sa place Jean I du Pin, prieur de Saint-Martin-des-Champs : comme Simon de la Brosse, Jean ne quitta guère le collège de Cluny ; il mourut en 1374. Grégoire XI imposa aux religieux son petit-neveu Jacques I de Damas-Cosan qui préféra le séjour d'Avignon à celui de Cluny, et mourut le 13 juillet 1383. L'antipape Clément VII, dont Jacques I de Cosan avait embrassé la cause, appela au siège abbatial Jean II de Damas-Cosan, neveu du précédent, et les religieux acceptèrent servilement ce choix. Sous Jean II, qui régna de 1383-1400, le roi Charles VI vint à Cluny, accompagné des ducs d'Orléans, de Berry et de Bourgogne, de cardinaux et de prélats français.

Lorsque Jean II mourut en 1400, la discorde était dans l'Eglise, et tandis que Boniface IX siégeait à Rome, Pierre de Lune avait pris à Avignon le nom de Benoit XIII : les moines crurent le moment opportun pour reprendre leur indépendance, et d'une voix unanime élurent Raymond II de Cadoène, grand-prieur de Cluny. Celui-ci resta pendant seize ans à la tête de l'abbaye et se distingua par une très bonne administration. Il embellit l'église de livres et d'ornements précieux[1], acquit la plupart des objets sacrés qui avaient appartenu au pape clunisien Urbain V, fut

1. *Biblioth. Cluniac.*, col. 1674 : «..... Jacet apud Cluniacum juxta capellam S. Dyonisii, a parte maioris altaris, qui valde bene administravit suo tempore..... In reparationibus per ipsum factis...., decem millia francorum libere exposuit, trecentasque quinquaginta marchas argenti in vassella tam alba quam deaurata monasterio reliquit..... Item unam crossam argenteam deauratam, quam emit pretio ducentorum et quinquagenta scutorum ponderantem xxv marchas argenti, et fuit domni papæ Urbani quinti.

» Item plurima et varia pretiosa ornamenta fieri fecit. Plurimos quoque libros ecclesiæ conscribi fecit, utpote psalteria quæ in monasterio sunt XII..... Insuper iste domnus Raymondus fecit fieri a fundamentis pontem magni stagni. »

C'est vers 1400 que naquit à Cluny Jean Germain qui fut évêque de Nevers (1430), chancelier de l'ordre de la Toison d'Or et évêque de Chalon-sur-Saône (1436) : il fut député du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, à Rome et au concile de Bâle, où il se distingua comme orateur. Jean Germain mourut le 2 février 1460.

Digitized by Google

autorisé en 1411 par le roi de France à fortifier le château de Mazille près Cluny, établit à Cluny même un immense étang, et jeta sur la Grosne un pont qui porte encore aujourd'hui le nom de Pont de l'Etang.

Robert II de Chaudessolles s'assit sur le siège abbatial en 1416 : nommé cardinal, il prit part en 1417 à l'élection de Martin V. Elu en 1424 Odon II ou Eudes de la Perrière fut le dernier abbé régulier, et fit preuve d'intelligence, de fermeté et de prévoyance; il régna pendant trente-trois ans, et fut pour ses frères un modèle d'édification : plein d'austérité, il veillait à ce que toutes les prescriptions de la règle fussent accomplies. Il se signala également par les constructions qu'il entreprit, celle d'un clocher, doté des fameuses cloches dites les *Bisans*, l'un des souvenirs les plus populaires du vieux monastère; reconstruisit la seconde tour des Barabans, refit l'entrée du vestibule de l'église et cette autre tour dite des Fèves, qui se dresse encore intacte sur le bord de la principale rue de la ville. [1] Eudes de la Perrière mourut le 2 novembre 1457.

Il eut pour successeur Jean III de Bourbon, évêque du

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1676 : « Odo secundus de Perreria abbas noster Cluniacensis XLI incœpit regere anno 1424. Rexit annis XXXIII decem mensibus. Jacet apud Cluniacum ante altare S. Benedicti. Obiit autem anno 1457, die secunda mensis novembris.

Hic pater Odo primum fuit in juventute sua socius in ordine in monasterio Cluniacensi, deinde archidiaconus, deinde eleemosynarius, inde sacrista, postea prior claustralis : deinde prior major, deinceps prior Silviniaci, demum per conventum in abbatem eligitur.

Iste tempore suæ administrationis multas persecutiones pro ecclesia sustinuit, propter guerrarum multiplices voragines. Ipse enim emit blada in principio suæ administrationis, ad sex mille florenos auri.

Item fecit pinnaculum cum magnis campanis beatæ Mariæ Magdalenæ. Item fieri fecit turrim Fabarum. Item fecit refici unum Barrabam.

Item fieri fecit unam pulcherrimam crucem elevatam cum pavimento seu ambulatorio hinc inde, et cum portali pulcherrimo in introïtu ecclesiæ. Item in reparationibus celebris habetur [quæ omnia diffusius in libro capituli continentur]..... Multas reparationes in Cluniaco et membris fieri fecit, nec non varia et pretiosa ornamenta super omnes prædecessores suos huic ecclesiæ Cluniacensi contulit. » — Champly, *Hist de l'abbbaye de Cluny*, 2e éd., p. 213.

Digitized by Google

Puy, qui n'appartenait même pas à l'ordre de Cluny, mais que le roi Charles VII indiqua au choix des religieux. Jean de Bourbon, fils naturel de Jean I, duc de Bourbon, obtint une dispense d'âge pour prendre possession de l'évêché du Puy-en-Velay; Calixte III lui permit encore de cumuler les titres d'évêque et d'abbé. Jean de Bourbon fut bien, à la lettre, un abbé *régulier* puisqu'il avait obtenu le vote des religieux, mais la liberté du vote avait reçu, dans cette occasion, une singulière atteinte. Digne d'ailleurs, et à tous égards, de la faveur qui lui était faite, il fut un des plus brillants et des meilleurs abbés qu'ait eus Cluny dans la seconde période de son histoire. La lutte de Louis XI et de Charles le Téméraire donna à l'abbé de Cluny l'occasion de montrer ses sentiments : il prit parti pour le roi, espérant trouver en lui un défenseur des privilèges et des libertés de son ordre. Aussi Claude du Bled, seigneur de Cormatin, vint, au nom de Charles le Téméraire, ravager les possessions abbatiales : les châteaux de Lourdon et de Boutavant furent pris et pillés (1471).

Esprit cultivé et protecteur des arts, Jean de Bourbon fit construire dans l'église du monastère cette chapelle[1] qui porte son nom, et qui, bien que mutilée, existe encore

1. *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1678 et suiv. : «..... Jacet vero apud Cluniacum in capella quam a fundamentis fieri fecit. Cujus structura miræ excellentiæ fuit, et cum sumptu maximo constructa est, ut infra videbitur amplius..... Studuit enim in primis non tam præesse quam prodesse, eidem præcipue abbatiæ nostræ Cluniacensi, in quatuor præsertim : primo in ædificiis et structuris; secundo, in regularibus statutis; tertio, in ornamentis et jocalibus preciosis; quarto, in voluminibus et libris copiosis.

Primo quidem in ædificiis. Nam considerata situatione antiquæ domus abbatialis Cluniac. ad quam principes nobiles, ceterique extranei commode accedere non poterant absque magno tumultu circa claustrum, et turbatione religiosorum monasterii, compensavit Decanum ejusdem monasterii de quadam platea vacante, prope introïtum abbatiæ seu monasterii ejusdem, ante conspectum majoris Crucis ipsius cœnobii : in qua a fundamentis ædificari fecit novam abbatialem domum cum decenti et sumptuoso apparatu : appropriando eidem domui viridarium a parte orientali, consitum stirpibus vitium, et diversis generibus arborum fructiferarum.

Item reparari fecit, et de novo cooperiri, tam in lignis, quam in tegulis ardesiæ ex Britannia per flumen Ligeris, usque ad portum de Digoyn traductis : quatuor

Digitized by Google

aujourd'hui : placée sous l'invocation de la Vierge, un oratoire dédié à saint Eutrope et particulier à l'abbé y fut annexé. Dans cet oratoire était un autel sur lequel il fit

majora pinnacula sacri monasterii Cluniacensis, sive campanalia, affatim Ecclesiam ad extra decorantia.

Item reparari fecit bassas voltas ejusdem ecclesiæ Cluniacensis, in qua speciosam capellam integraliter a fundamentis construxit in ea parte ecclesiæ ubi prius erat parva capella in honorem S. Eutropii constructa. Quam capellam ex quadratis lapidibus voluit esse constructam, et desuper tegulis ardesiæ decenter coopertam. Et in eadem ordinavit fieri duo altaria, majus scilicet in honorem Christiferæ Virginis, beati Joannis Baptistæ, et tredecim Apostolorum commemorato beato Paulo, post ascensionem Christi in cœlum in apostolatu assumpto : quorum imagines insculpi fecit in lapidibus congruentibus, quibus supponuntur imagines justi Simeonis, patriarchæ Jacob, et prophetarum, conformiter ad dicta conscripta in rotulis earumdem imaginum. Secundo vero altare in honorem S. Eutropii, in cujus rotulo hic Virgilianus inscribitur versus : *Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.*

Item in decanatu Paredi ædificavit domum novam a fundamentis duarum turrium fortium et amplarum.

Item ædificari fecit domum quadratam in Decanatu Langiaci.

Item in decanatu Scureliarum magnum et ingens ædificium construi fecit. Item in castro Lurduni pulcherrimas et memoria dignas reparationes fieri fecit in circuitu dunjunni ejusdem Lurduni, erigendo turrim a parte meridionali cum annexis ædificiis.....

..... Tertio, in localibus et preciosis ornamentis domnus Joannes de Bourbonio suam decoravit ecclesiam Cluniacensem. Et primo, maius altare sacri cœnobii Clun. ornavit imaginibus Apostolorum Petri et Pauli argenteis, in quibus ccxx marchas argenti fini et puri exposuit.

Item duas pelves amplas et latas, bene et decenter deauratas donavit, quæ ponderant XII marchas argenti fini et puri.

Item, unum reliquiare argenti deauratum, cujus in circumferentia lapides pretiosi. Hoc ad portandum corpus Christi.

Item octo candelabra argenti fini in longitudine duorum pedum cum dimidio elevata.

Item quatuor incensa argenti, cum quatuor naviculis argenti. Item duo calices bene et decenter deauratos cum patenis in pondere octo marcharum argenti.....

...,.... Item ad decorem chori sacri monasterii Cluniac. donavit VI petias valde preciosas tapisseriæ, in quibus passio Domini nostri Jesu Christi pulcherrime est impressa intermixtis filis sericeis cum filis lanæ bonæ et finæ in vultibus et manibus imaginum in eisdem pannis impressarum.

Insuper procuravit fieri XII magnas petias tapisseriæ in pannis coloratis colore alburgo, sive perseo, cum multitudine liliorum geluorum desuper sparsorum, cum barra rubei coloris desuper ex transverso pertranseunte dicta lilia, quæ sufficiebant ad decorem chori a dextris, et a sinistris, pariter que dorsi ad altare sanctæ crucis. Quarum petiarum una tantummodo remansit, cœteris deperditis in ultimis guerris, quæ in comitatu Matisconensi, et adjacentibus terris, Deo permittente viguerunt, et quæ de domo abbatiali per nonnullos principum fiscos ad humanos usus translatæ.

Digitized by Google

graver l'inscription suivante dont, signe des temps, Virgile faisait les frais :

Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.

Pour écarter du cloître le bruit des réceptions des hôtes, Jean de Bourbon fit construire le palais abbatial, à l'ornementation duquel son successeur Jacques d'Amboise mit la dernière main. Le palais abbatial de Paray-le-Monial fut aussi son œuvre ; il répara encore le château de Lourdon, refit la couverture des clochers de la basilique en ardoises amenées de Bretagne par des bateaux qui remontaient la Loire jusqu'à Digoin, et construisit à Paris l'hôtel de Cluny.

Mais il ne s'occupa pas seulement des intérêts matériels de son ordre : il rédigea des statuts pour la réforme des monastères clunisiens et les fit approuver par le chapitre général de 1458 : très sévère pour lui-même et fidèle observateur de la règle, il envoya des religieux porter la réforme jusqu'en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

Le 8 décembre 1481, sur l'invitation de Louis XII et du pape Sixte IV, Jean de Bourbon prit pour coadjuteur Jacques d'Amboise, frère du cardinal Georges d'Amboise, ministre favori du roi : dès lors il ne s'occupa plus guère du gouvernement de l'abbaye et mourut en 1485. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire, devant le maitre autel.

Sous Jacques II d'Amboise, la prospérité régna dans le monastère et les statuts de réforme promulgués par Jean de Bourbon furent observés. Après un règne de vingt-cinq ans, Jacques, nommé évêque de Poitiers, remit ses fonctions à son neveu Geoffroy d'Amboise (27 décembre 1510), qui mourut en 1518.

Le décès de Geoffroy d'Amboise étant survenu lorsque François I^{er}, sans attendre la mort de Maximilien, se préoccupait déjà d'acquérir la couronne impériale, et que le

Digitized by Google

pape Léon X, menacé comme souverain de Rome et comme chef spirituel de la chrétienté, méditait une croisade contre Constantinople, les religieux s'empressèrent d'élire pour abbé Jean IV de la Magdeleine, grand prieur de Cluny. Mais la volonté du roi ne tarda pas à se faire connaître, et Jean de la Magdeleine s'effaça devant Aimard II de Boissy, abbé de Saint-Denis, qui parut à peine dans son abbaye et mourut en 1528.

Élu par les moines, Jacques III Le Roy dut, lui aussi, céder la place à un protégé de François Ier, et reçut en échange l'archevêché de Besançon.

Jean IV de Lorraine, cardinal, archevêque et duc de Reims, de Narbonne et de Lyon, évêque de Metz, Luçon et Verdun, premier pair de France, fut le premier abbé commendataire de Cluny (1528). Il ne vint même pas prendre possession de son abbaye, qui fut administrée par l'abbé dépossédé en 1518, Jean de la Magdeleine[1]. Lorsque Jean IV, mourut vers 1550, Charles de Lorraine, cardinal de Guise, neveu du précédent, obtint l'abbaye.

Les doctrines de Luther et de Calvin avaient apporté en France un trouble profond : le concile de Trente ouvert depuis le 13 décembre 1545 avait dû suspendre ses séances. En 1561, au colloque de Poissy, Théodore de Bèze prit la parole pour exposer la doctrine réformée et rencontra pour adversaire l'abbé de Cluny. Mais le massacre de Vassy (1562) avait allumé la guerre, et l'armée du prince de Condé ravageait la Bourgogne; de Mâcon, pris d'assaut par son lieutenant, le vicomte de Polignac, se détacha une bande de huguenots qui vint mettre au pillage l'abbaye de

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1686 : « ... Prædictorum reverendorum Patrum temporibus, scilicet Jacobi II, Gofredi I, Aymardi II et Joannis IV, supra nominatus Joannes de Magdalena, vir scientia et eloquentia clarus, habuit..... officium prioris majoris. Dormitorium reparavit, et cellas ornavit, cum dormitorio sex puerorum..... »

Digitized by Google

Cluny. Les moines s'étaient enfuis, les uns à Perrecy-en-Charollais, les autres çà et là; l'église fut ravagée, les tombeaux violés, le trésor pillé et les plus précieux manuscrits de la bibliothèque des moines furent, selon l'expression de Théodore de Bèze, « perdus par l'insolence et l'ignorance des gens de guerre, disant que *c'étaient tous livres de messe.* » Heureusement qu'une partie des richesses et des objets précieux avaient pu être enfermés au château de Lourdon que les huguenots ne purent point prendre.

A la reprise des hostilités, interrompues par la paix d'Amboise, Poncenac, lieutenant de Condé, vint mettre le siège devant Cluny : pour éviter un nouveau pillage, les habitants payèrent une grosse contribution (1er novembre 1567) et Poncenac s'en alla saccager Saint-Gengoux-le-Royal.

Le 18 juin 1570, le prince de Condé et l'amiral de Coligny, venant de la Clayette, arrivèrent aux portes de Cluny et logèrent à Mazille : ayant tenté un coup de force sur la ville des moines, ils furent reçus assez rudement, et sans insister davantage filèrent sur Salornay-sur-Guye et mirent à feu et à sang Jalogny, Mazille, Vitry, Besornay, Massy et les environs.

Cependant l'abbé Charles de Lorraine était mort le 26 décembre 1574, et dès le début du règne de son successeur, Claude de Guise, les religieux de Cluny passaient par de nouvelles épreuves et n'échappèrent pas à un désastre irréparable. Le duc d'Alençon et le prince de Condé occupaient la Champagne et la Bourgogne, et les richesses de Cluny attiraient encore la cupidité des réformés : les moines transportèrent au château de Lourdon leurs archives et leurs richesses, mais cette fois la trahison s'en mêla, et le château fut emporté. Rien ne fut épargné (1575).

Pendant longtemps Lourdon resta au pouvoir des réformés : en mars 1576, Cluny fut de nouveau envahi :

Digitized by Google

mais les habitants protégèrent l'église de l'abbaye et chassèrent les envahisseurs.

Dès qu'il eut recouvré le château de Lourdon, Claude de Guise le fit réparer et fortifier; bientôt, entraîné par son abbé, le monastère prit parti pour la Ligue : le 24 juin 1593, un mois avant l'abjuration de Henri IV, les soldats du roi tentèrent d'enlever le château de Lourdon, mais Claude de Guise leur opposa une défense vigoureuse et les repoussa. Le 22 mai 1594, l'abbaye et la ville se soumirent à l'autorité du nouveau souverain.

Mais la Ligue tenait encore : Mayenne et Tavannes tirèrent de Cluny une contribution considérable (2 juillet 1594), et Henri IV ayant conservé rancune à l'abbaye, le maréchal de Biron vint à son tour camper aux portes de la ville. Il fallut encore lui payer 2,500 écus pour empêcher ses troupes de loger à Cluny, mais le pays fut encore mis au pillage (avril 1595).

Claude de Guise chercha à ramener la prospérité dans le monastère : il réunit, en 1600, un chapitre général pour rédiger de nouveaux statuts; il mourut enfin à Cluny le 23 mars 1612.

Marie de Médicis fit élire Louis de Lorraine, fils de Henri I de Guise, qui confia la réforme de Cluny à Jacques de Vény d'Arbouze. Nommé cardinal en 1621, Louis de Lorraine dut renoncer à son abbaye, et Jacques de Vény fut consacré abbé par l'archevêque de Lyon le 3 avril 1622.

Du jour où le chapitre général (16 février 1623) approuva les statuts du nouvel abbé, l'ordre de Cluny fut divisé entre ceux de *l'ancienne* et ceux de *l'étroite observance*. Peu après, Richelieu ayant prié Jacques de Vény de le prendre pour coadjuteur, ce dernier fut forcé de lui céder la place. Richelieu devint donc abbé commendataire de Cluny le 12 juillet 1629, et la démolition du château de Lourdon fut bientôt consommée.

A la mort de Richelieu (5 septembre 1642), les moines

Digitized by Google

de l'étroite observance élurent régulièrement comme abbé dom Germain Espiard, et ceux de l'ancienne observance élurent Armand de Bourbon, prince de Conti, à qui dom Germain Espiard dut bientôt laisser la place. Armand de Bourbon, arrêté pendant la Fronde avec le grand Condé son frère, abandonna son titre d'abbé de Cluny qui passa à Mazarin (1654).

Mazarin, qui se montra d'abord peu traitable dans son gouvernement, devint ensuite plus accommodant : il adoucit quelque peu la règle de l'étroite observance.

A la mort de Mazarin, survenue le 8 mars 1661, Renaud, cardinal d'Este, fut nommé abbé de Cluny[1] : l'étroite observance reprit le dessus. Son successeur, Henri II Bertrand de Beuvron fut régulièrement élu par le chapitre, mais sur l'ordre du roi, un arrêt du conseil d'État cassa l'élection. Henri de Beuvron céda enfin après onze années de résistance : pendant ce temps, un commissaire royal, Paul Pellisson, administra l'abbaye.

En 1683, Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, devint abbé de Cluny, mais ne put prendre possession de l'abbaye qu'après avoir obtenu les bulles du pape, en 1691. Il mourut à Rome à l'âge de soixante-douze ans, le 2 mars 1715.

« L'Hôtel-Dieu de Cluny conserve dans sa chapelle les deux statues en marbre blanc du duc de Bouillon et d'Éléonore de Bergh, père et mère du cardinal, admirables débris du monument funèbre que l'abbé avait formé le projet d'élever à sa famille au sein même de la grande basilique du monastère. »[2]

Henri-Oswald de la Tour d'Auvergne, archevêque de

1. Renaud d'Este mourut le 29 septembre 1672.

2. H. Champly, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 332 ; pour la description de ce mausolée, dont Louis XIV empêcha l'érection, cf. p. 332-334. — Cf. aussi : *Inventaire général des richesses d'art de la France*, première partie, p. 147-149, 159, 177-182.

Digitized by Google

Vienne, succéda à son oncle et jouit des revenus attachés au titre d'abbé de 1715 à 1747 : c'est pendant cette période que l'abbaye de Cluny fut définitivement soumise à la juridiction de l'évêque de Mâcon.

Depuis 1738, Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld était coadjuteur de l'abbé; en 1747, il devint titulaire de ce bénéfice si envié. C'est à cette époque que les bâtiments du monastère furent reconstruits sur un plan entièrement neuf, sous la direction de dom Dathoze, prieur claustral. Frédéric-Jérôme étant décédé en 1757, son neveu, le cardinal Dominique de la Rochefoucauld, recueillit le riche héritage de l'abbaye de Cluny. Il fut le dernier des abbés.

Dans la fameuse nuit du 4 août 1789, le cardinal de la Rochefoucauld s'était montré un des plus désintéressés, mais la générosité et les bonnes dispositions du clergé n'empêchèrent pas l'Assemblée constituante de faire son œuvre, et bientôt, en vertu d'un décret du 2 décembre 1789, l'État mit la main sur les biens du clergé. Un autre décret du 29 décembre de la même année transféra aux municipalités l'administration de ces biens; puis vint la loi du 13 février 1790 qui abolissait les vœux monastiques.

Les moines ne furent pas chassés[1]; ils furent même autorisés, par le décret des 14-20 avril 1790, à continuer pendant la même année la gestion et l'exploitation des biens et dîmes non affermés. Ils ont été déclarés déchus de cette administration par décret des 19-23 octobre 1790 à raison *des dilapidations et indues aliénations* dont ils s'étaient rendus coupables.

A cette époque, le conseil général de la commune, prévoyant que les religieux, frappés par *la dissolution de leur régime et l'interversion de leur manière d'être*, ne persisteraient pas à rester dans

1. Th. Chavot, *Destruction de l'abbaye de Cluny et ses Causes*, Mâcon, s. d., in-8° (lu en séance de l'Académie de Mâcon — février 1868.) Nous reproduisons cet intéressant travail qui fut rédigé pour réfuter les erreurs commises par M. Lorain, dans son *Essai historique de l'abbaye de Cluny*. M. Chavot établit que la démolition de l'église abbatiale fut consommée seulement sous le premier Empire, et que la municipalité de Cluny fit tous ses efforts pour l'empêcher.

Digitized by Google

l'abbaye, adressa soit à l'Assemblée Nationale, soit aux administrateurs du département de Saône-et-Loire et du district de Mâcon, un mémoire où il rappelait les bienfaits que la ville de Cluny avait reçus des moines : le défrichement de ses campagnes, sa prospérité agricole et commerciale, l'accroissement de sa population, etc.

Le conseil se plaignait de l'oubli dont Cluny avait été victime lors de la nouvelle organisation administrative et judiciaire, et demandait enfin au gouvernement, à titre de compensation, la création d'un grand établissement, ou tout au moins une garnison de cavalerie, dont un régiment pourrait être logé, *lors même que les religieux resteraient.*

Le *comité d'aliénation* de l'Assemblée Nationale prit en considération la requête du conseil et demanda un plan de l'abbaye et de ses dépendances. Ce plan lui fut envoyé. Des industriels proposèrent à l'administration l'établissement de manufactures dans les bâtiments. Ces projets furent abandonnés, et aucune suite ne fut donnée à la demande de la ville.

La régie loua le jardin et laissa les bâtiments *dans le dépérissement et l'abandon.*

Le 6 janvier et le 23 décembre 1791, l'administration municipale adressa des pétitions au district pour la conservation de l'église abbatiale. Le 6 juillet 1792, elle refusa de livrer les cloches. Le 2 novembre de la même année, sur la sollicitation des habitants, elle décida que le culte divin y serait célébré; alloua, le 13 du même mois, des fonds pour diverses réparations urgentes, et, les trois paroisses allant être réunies en une seule (décret des 7-8 juillet 1793), elle manifesta, par délibération du 17 du même mois, le désir que le palais abbatial fût affecté au logement des trois curés et que le mobilier des églises de Notre-Dame, de Saint-Marcel et de Saint-Mayeul fût transporté dans l'église abbatiale.[1] (Une rue devant aboutir de la

1. Lettre du comité de Salut public à la Commission des revenus nationaux, au sujet de la couverture de l'église de Cluny. « Informés que la couverture de la ci-devant église de Cluny, district de Mâcon, est en cuivre, ils ont pensé qu'il y avait là une précieuse ressource pour l'armement de la marine dont les besoins urgents sont l'objet de leur sollicitude. — En conséquence, informez-vous s'il existe réellement à Cluny du cuivre que l'on puisse enlever, sans détériorer aucune partie de cette propriété nationale, ou en y substituant une matière moins précieuse. Si vous connaissez quelques autres propriétés desquelles on pourrait en retirer, nous vous invitons à nous en donner connaissance.

Paris, le 22 frimaire an III de la République (12 décembre 1794). Signé : Boissy d'Anglas, Cambacérès, Fourcroy.

(Extrait de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, II[e] partie, 2[e] fascic., p. 226)

Digitized by Google

place Notre-Dame à la porte de l'église abbatiale fut alors ouverte le long de la façade occidentale de l'écurie des moines. Mais son ouverture sur la grand'rue se fit attendre.)

En l'an IV (1796) le dépérissement des bâtiments s'aggravait avec rapidité, et, chaque jour, des dilapidations étaient commises au préjudice de la République. L'administration municipale du canton de Cluny s'adressa alors à l'administration centrale de Saône-et-Loire; lui représenta qu'une vente en gros ou en détail, pas plus qu'une location, ne seraient avantageuses à la République, et la pria d'intervenir près du ministre de la guerre pour obtenir l'installation dans les bâtiments d'un corps de vétérans. L'administration de Cluny demandait en même temps à être autorisée à veiller à la sûreté et à la conservation des bâtiments et dépendances.

Cette nouvelle demande ne fut pas plus heureuse que les premières. Le 2 floréal an VI (21 avril 1798) l'ensemble de l'abbaye (distraction faite toutefois soit des bâtiments situés près de l'entrée, au soir, soit du moulin, de la boulangerie, au sud, et de quelques terrains dans le voisinage, vendus le 11 pluviôse de la même année), renfermée dans une enceinte particulière, et comprenant, outre l'église et les cloîtres, le palais abbatial, la place actuelle du marché, l'emplacement actuel du dépôt d'étalons, les jardins, fut adjugé au citoyen Batonnard, marchand à Mâcon, moyennant le prix de 2,014,000 fr.....

En l'an VIII (1800), l'adjudicataire et ses associés, Vachier et Genillon [1], ayant rempli envers l'État les conditions qui leur avaient été imposées par le cahier des charges, cherchèrent naturellement à tirer parti de leur acquisition. L'amour des arts n'avait pas retenu le gouvernement. Pouvait-on espérer qu'il serait plus puissant sur l'esprit de spéculateurs qui avaient à faire face à une dette considérable ? Ils commencèrent par enlever les décorations et ornements intérieurs de l'église, les grilles, les boiseries, les magnifiques stalles, dont une partie ornait, il y a quelques années, l'église Saint-Jean de Lyon [2].....

Les adjudicataires avaient conservé cependant, suivant l'expression d'un document contemporain, *un beau matériel dont ils pouvaient faire argent.* (Le gouvernement envoya à cette époque les citoyens Lenoir et Sanvé que le même document qualifie *artistes et commis-*

1. Le curé Genillon est le plus connu des acquéreurs de l'abbaye. Il fut successivement curé de Saint-Point, de Chapaize et de Jalogny. (Note de Penjon).

2. L. Niepce, *Archéologie lyonnaise*, 1re partie, Lyon, 1881, in-8°. *(Les Stalles et les Boiseries de Cluny à la cathédrale de Lyon)*, p. 14-35.

Digitized by Google

saires envoyés au sujet du mausolée du grand Turenne. Ce n'était pas le mausolée de Turenne, mais celui qui devait être élevé à la mémoire du duc de Bouillon, et dont un dessin, déposé à la bibliothèque de la ville, représente l'ensemble. La plupart des pièces qui devaient composer ce monument étaient encore, en 1789, renfermées dans des caisses. Les deux belles statues que l'on voit dans la chapelle de l'hôpital en faisaient partie.....)

Le maire de Cluny, assimilant néanmoins ces enlèvements à une destruction de monuments frappée par la loi pénale, adressa plusieurs lettres au préfet du département. Ce magistrat les transmit au ministre de l'Intérieur qui, le 7 frimaire an IX (28 novembre 1800), répondit au préfet par la lettre suivante : *J'ai reçu, citoyen, avec votre lettre, celles qui vous ont été adressées par le maire de Cluny, relativement à la destruction de quelques monuments qui existent dans l'église de la ci-devant abbaye de cette commune. Il me semble que vous auriez pu prendre, contre les délits que vous dénoncez, les mesures répressives qui étaient à votre disposition. Au reste, je vous autorise à suspendre toute démolition jusqu'à nouvel ordre. Vous voudrez bien donner connaissance de cette décision aux acquéreurs de cette église. Je vous salue. Chaptal.* Cette décision fut transmise par le préfet le 19 du même mois (10 décembre 1800) au maire de Cluny, qui la notifia le 22 aux acquéreurs, et invita, le 24, le préfet à venir visiter l'édifice.

Le 14 prairial an IX (3 juin 1801), le ministre de l'intérieur renouvela l'ordre de suspension, et le 21 du même mois, le préfet prit un arrêté en conséquence. Les adjudicataires Batonnard et Vachier demandèrent alors que *pour garantie du recouvrement de leurs droits,* il fût dit *que, par procès-verbal réglé contradictoirement avec eux, il serait procédé à la reconnaissance de l'état où se trouvait l'édifice.* Le préfet accueillit la demande des adjudicataires par arrêté du 11 messidor an IX (30 juin 1801), que nous transcrivons : *Considérant que..... arrête que. ... il sera fait un tableau descriptif soit de l'état actuel de l'édifice dont s'agit, soit de la nature et de la quantité des matériaux gisant sur place.....* Cet arrêté, reçu le 19, fut notifié le 22 messidor aux adjudicataires par le maire de Cluny, qui, le 4 thermidor (23 juillet 1801), nomma le citoyen Robert Desplaces à l'effet de procéder à l'état descriptif ordonné par l'arrêté préfectoral.

L'expert procéda à l'opération qui lui avait été confiée. Il indiqua en détail les réparations urgentes à faire à l'édifice : elles n'avaient pour objet que les toitures; il les estima à la somme de 27,961 fr.....

Digitized by Google

Les adjudicataires *étaient disposés à faire bonne composition*, la comparaison des valeurs échangées, quelques semaines plus tard, avec la ville, le démontre. La municipalité sollicita de nouveau le gouvernement qui *seul pouvait pourvoir à cette dépense. L'objet*, disait elle, *intéresse trop les arts et la nation française pour ne pas rendre à ce monument son premier lustre, étant l'unique dans son genre pour la grandeur et l'élévation. La mise en vente de cet édifice et de la superbe maison dont il faisait la pièce essentielle, doit laisser des regrets bien sensibles à ceux qui l'ont provoquée. Quelque détériorée que soit cette maison aujourd'hui, il est encore possible d'en tirer un parti très avantageux pour l'intérêt général. Le principal corps du bâtiment subsiste, sauf quelques dégradations faciles à reparer. Il faudrait que le gouvernement revînt sur cette vente et indemnisât les acquéreurs, s'il y a lieu.*

Cette nouvelle prière ne reçut pas meilleur accueil que les précédentes. La liberté de disposition fut rendue aux adjudicataires. Ceux-ci voulant, dans l'intérêt de leur spéculation, établir des communications entre l'abbaye et la ville, *attirer le commerce dans l'enceinte de l'abbaye*, ouvrirent, dans les derniers jours de l'an IX, une rue partant, au midi, du centre de la ville, de la grand'rue, se prolongeant sous la voûte occidentale du cloître, et aboutissant, au nord, à une porte particulière de l'abbaye, à la *Porte des Prés*. Cette rue, tombant perpendiculairement sur le vaisseau de l'église, qui s'étendait du soir au matin, coupa cette église en deux parties à peu près égales, l'une au soir, l'autre au matin. [1]

La ville chercha à sauver ce qu'elle put. Elle possédait dans sa banlieue, au midi du pont de l'Étang, des prairies communales; elle les céda, ainsi que ses halles, aux adjudicataires, par acte sous seings privés du 2 vendémiaire an X (24 septembre 1801). Les prairies cédées avaient une étendue de 430 coupées (16 hectares 2 ares) qui,

1. Lettres de Chaptal au ministre des finances sur la conservation de l'abbaye de Cluny (27 frimaire-24 thermidor an IX — 18 décembre 1800-11 août 1801) : Il demande avec instance que l'abbaye de Cluny, que ses acquéreurs vont démolir, soit conservée comme un des plus beaux spécimens d'architecture du dixième siècle que possède la France, et *dont la conservation est si parfaite qu'il paraît sortir de la main des ouvriers*. Les acquéreurs ont obtenu pour 50,000 fr. ce qui en vaut 200,000. Il pense que la nation peut revenir sur une vente aussi désavantageuse.

Dans la deuxième lettre, il annonce que, malgré les ordres qu'il avait reçus, le préfet de Saône-et-Loire vient d'autoriser les acquéreurs à reprendre les travaux de démolition. *J'ai écrit sur-le-champ au préfet pour le blâmer d'avoir autorisé les démolitions sans en avoir reçu des ordres ultérieurs, pour lui ordonner de les*

Digitized by Google

suivant expertises, furent estimées 25,800 fr. L'emplacement des halles fut estimé 5,000 fr. — La ville reçut en contre-échange, par le même acte, toute la partie orientale des cloîtres, les deux ailes, le jardin, l'emplacement actuel du dépôt d'étalons, etc. Ces objets furent estimés par les mêmes experts 138,000 fr. *Dans une grande cité*, ajoutent-ils, *ils auraient pu être évalués de 3 à 400,000 livres.* Le jardin et ses dépendances, d'une superficie totale de 150 coupées, furent estimés 15,000 fr.

..... C'est à cet échange que l'on doit la conservation de l'ensemble des cloîtres, du jardin, de la chapelle Bourbon, aujourd'hui classée comme monument historique, de l'ancienne sacristie, d'une partie des clochers, etc.

Le 2 février 1806, la ville céda à l'État l'emplacement actuel du dépôt d'étalons. Les constructions de cet établissement furent élevées de 1806 à 1817; parmi ce temps, les étalons furent logés dans l'ancienne écurie des moines. L'Etat fit abattre au mois de juin 1811, soit le clocher qui dominait le sanctuaire, soit la voûte et ses piliers; dans le mois suivant, soixante-quinze coups de mine eurent raison du clocher dit des *Bisans*. Enfin la caserne des palefreniers avec diverses dépendances et le logement du directeur furent élevés à l'aide des matériaux et sur l'emplacement même de l'ancienne église.

Il est ainsi prouvé que la ville de Cluny a sacrifié tout son avoir (elle n'a obtenu ses bois communaux que sous la Restauration), même ses halles, pour sauver l'abbaye d'une destruction complète.

Les vastes bâtiments qu'elle avait acquis en l'an X lui imposaient annuellement une charge énorme d'entretien. Elle s'est trouvée heureuse de les céder dans ces derniers temps à l'État pour y installer l'École normale spéciale. Elle a même racheté, pour y établir l'École, en s'imposant de lourds et longs sacrifices, la partie des anciens cloîtres qui en avait été détachée en l'an X.

L'immense église abbatiale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Cluny était, avant la construction de Saint-Pierre de

faire suspendre sur-le-champ, jusqu'à ce que les consuls à qui je vais exposer la nécessité de conserver ce monument, aient déterminé l'indemnité à accorder aux propriétaires.

Dans la troisième lettre, Chaptal fait part à son collègue du rapport du préfet de Saône-et-Loire, annonçant qu'il est *impossible* de conserver l'abbaye de Cluny. *Je cesse toute démarche à cet égard; mais je vois avec douleur que l'influence d'un gouvernement réparateur n'ait pu sauver un de nos édifices les plus intéressants pour l'histoire et pour les arts. (Inventaire général des richesses d'art de la France*, II[e] part. Paris, Plon, 1886, in-4°. 3[e] fascic., p. 462.

Digitized by Google

Rome, la plus grande du monde[1]. Saint Hugues l'avait commencée en 1089, et en 1095 le chœur terminé recevait la bénédiction du pape Urbain II; en 1131, Innocent II faisait la dédicace et consacrait de nombreux autels.

Les architectes de cette église furent deux moines de l'ordre de Cluny, Gauzon[2] et Hézelon[3] : le plan de l'édifice affectait la forme d'une croix archiépiscopale, comprenait cinq nefs et deux transepts : un narthex à trois nefs fut élevé en avant de la façade et achevé par l'abbé Roland de Hainaut vers l'année 1220. Cette masse colossale, étayée par d'innombrables contreforts, couverte par une toiture à triple étage, dominée par cinq clochers, sans compter les deux tours qui défendaient l'entrée du narthex, dont Étienne Martellange, architecte de l'ordre des Jésuites, a

1. L'église de saint Hugues avait, dans œuvre, 127 mètres de longueur. La largeur de la grande nef était de 10 mètres, celle du premier collatéral de 6 mètres environ, celle du deuxième collatéral de 4 m. 50. Après la construction du narthex, la longueur totale de l'édifice était, dans œuvre, de 171 mètres. Saint-Pierre de Rome a 183 mètres de longueur; Saint-Paul de Londres, 166 mètres. Toutes les autres églises sont très éloignées de ces proportions. (A. Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, Cluny, 1884, in-8°, 2e éd., p. 72, en note.)

2. « Hic annus erat Hugonis abbatis ætatis sexagesimus quintus, præfecturæ quadragesimus, quo novam Cluniaci ecclesiam ædificare cœpit, adeoque amplificare, ut mille fratribus capiendis idonea esset, testante Alberico, qui ejus initia non recte anno MLVI, consignat. Tempus accuratius indicat anonymus in libro [*Bibl. Clun.*, p. 457] de vita sancti Hugonis, aitque, eum ad aggrediendum tantæ molis opus inductum fuisse monitu sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, ac beati Stephani, qui Gunzoni, Balmensis quondam monasterii abbati, tunc vero claustrali Cluniacensi et paralytico, ejus rei mandatum Hugoni abbati perferri jusserint, novæque basilicæ specimen dederint. Gunzonis dictis fidem fecit sanitas ei protinus restituta. Nec mora, venerabilis Hugo illud stupendæ molis opus aggressus est, beatorum apostolorum patrocinio et ope, utí spoponderant, confisus; illudque intra viginti annos absolvit, suppetias conferente in primis Alfonso Hispaniæ rege, ut inferius videbimus. Novæ illius ecclesiæ fundamenta pridie Kalendas octobris hujus anni jacta fuisse legitur in Chronico Cluniacensi..... » (Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*. Paris, 1713, in-f°; t. V, p. 252.)

3. «..... Quorum primus (Hézelon) multo tempore pro ecclesia ad quam venerat laborans, singulari scientia, et prædicabili lingua, non solum audientium mores instruxit, sed *corporalem novæ ecclesiæ fabricam*, quam aliqui vestrorum viderunt, plus cunctis mortalibus, post reges Hispanos et Anglos, *construxit*. » (Pierre le Vénérable, *Epist.* lib. III, 2. — Cucherat, *Cluny au onzième siècle*, 2e éd., Autun, 1873, in-16, p. 132.)

Digitized by Google

dessiné en 1617 l'élévation septentrionale[1], a été décrite par Mabillon dans son *Voyage de Bourgogne* (fait en 1682) : « ..... Ex hoc loco profecti (Autun) postridie Ascensionis, id est die VII maii, conscenso Jovis Monte (Montjeu), per opidula Montem Cinisum (Montcenis), et Montem S. Vincentii (Mont-Saint-Vincent) iter instituimus Cluniacum, qui fere unus erat nostræ peregrinationis scopus. Cum enim eo devenissent acta Sanctorum nostrorum, ut de primis sacri istius Cœnobii et Ordinis auctoribus agendum nobis incumberet; ad ipsum fontem recurrere necessarium duximus, ne præclaram hanc historiæ nostræ partem segniter tractasse videremur. Dum eo accedimus, in edito colle nobis sese offerunt parietinæ Lorduniensis arcis (Lourdon) antea munitissimæ, sed jussu Richelii cardinalis eversæ, ubi olim Cluniacensium abbatum monachorumque præsidium erat adversus grassantes temporum procellas, a Calvinistis quondam direptum expilatumque. Inde procedentibus in aspectum Cluniaci, occurrit vallis non injucunda, Graona fluviolo irrigua, quam undique cingunt montes silvis vestiti, duos habens prominentes colliculos, quorum in uno Cluniacum opidum cum cœnobio situm est. Primus cœnobii aspectus non omnino representat animo conceptam loci majestatem, nec quisquam facile in animum induxerit, sub vili tegularum concavarum operimento tantæ dignitatis basilicam residere. Tectum, in speciem humile, spectabile reddunt campanilia quinque, in modum bifidæ crucis disposita : quibus accedunt in aditu turres duæ quadratæ, non ita sublimes et elaboratæ, ut augusti œdificii specimen procul intuentibus injiciant.

Cœnobium ingressuris tres adsunt portæ majores, una in Abbatis aulam inducens, altera in aulam collegii (nam et ibi humaniores litteræ docentur a nostris Cluniacensibus)

1. Biblioth. nat., dép. des Estampes : *Vue de l'église de Cluny, le 22 sept. 1617.* (Cf. H. Bouchot, *Biblioth. de l'École des chartes*, 1886, p. 280-223.

Digitized by Google

ubi quondam adventantium hospitium erat : tertia in claustrum monachorum, novas hospitum ædes cum platea referens.

Claustrum amplissimum laqueari non inconcinne ornatum, adjunctum habet ad meridiem refectorium latitudine ingens, mensarum sex ordinibus distinctum in gratiam capituli generalis. Dormitorio non ita magno ex una parte Infirmitorii ædes amplissima, in cujus medio locus est exspirantium in cinere; ex alia adjacet vetus ac primaria S. Petri ecclesia, cujus sola absida reliqua est, ceteris partibus solo æquatis.

Contigua huic ecclesiæ major basilica est, cujus augustam et magnificam structuram oculis perspicere facilius est quam describere. Cum ex aula abbatiali in eam ingrederis, primum subit crux excelsa, dein atrium inter duas, quas prædixi, turres apertum, ex quo in basilicam XL gradibus fit descensus. In turri meridionali justitiæ sedes, in aquilonari archivum. Atrio succedit amplissimum vestibulum (verius Ecclesiam dixeris) ad majorem basilicæ portam deducens, decem supra centum pedibus in longum constans, LXXXI in latum, CXVIII in altum. Hoc opus est Rollandi abbatis sub annum MCCXX. Hucusque totam Cluniaci ecclesiam lustrasse tibi facile persuadeas. At mox subit basilica ingens quadringentis atque decem pedibus longa, lata centum viginti. Duas collaterales porticus habens, duas item transversales cruces, totitemque rotunda arcuata structuræ fastigia, quæ in lucernæ morem Ecclesiam illustrant. Tota vero machinæ moles in absidam paulo depressiorem incumbit, octo columnis (quas singulas homines duo brachiis complectantur) ad miraculum suffultam. In maximo choro sedilia CCXXV. Monachi XL. Pueri chorales ex ingenuis et nobilibus familiis numero sex, habitu monastico induti. Ex utraque chori parte cernitur ambo unus, in quo lectiones olim recitabantur. Communio sub utraque specie ad majus altare fit a ministris altaris

Digitized by Google

singulis Dominicis et festis. Sub altari matutinali S^i Hugonis abbatis, immensique istius ædificii auctoris, tumulus visitur, ab hæreticis violatus, uti et tumulus Petri Venerabilis, qui ad meridionalem parietem extra sanctuarium positus est. Ex adverso jacet Pontius....., qui..... pedes exhibet panno impeditos. Gelasius papa in pariete chori ad meridiem tumulatus est ea transversa parte, qua monachi in chorum conveniunt.

Tanta basilica, commoda, sonora, nulla lignorum contignatione, sed solis tegulis fornici impositis tecta....., quam si centies videris, toties ejus majestatem obstupesces, nec minus integritatem miraberis, quæ sexcentorum annorum spatio nullas rimas egit. » [1]

Cette magnifique construction était encore, au début du dix-huitième siècle, un objet d'admiration [2], lorsque les monuments de ce style étaient universellement méprisés. Nous possédons heureusement, dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale [3], une description contemporaine des dernières années du dix-huitième siècle, alors

1. *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart*, publiés par D. Vincent Thuillier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1724, 3 vol. in-4°. — *Itinerarium Burgundicum*, au tome II, p. 19-21.

Lorsque, quelques années après sa visite à Cluny, Mabillon en rédigea une description pour les Annales de l'ordre de Saint-Benoît, il prit évidemment comme modèle celle que nous venons de citer, et l'abrégea. Un seul détail a été ajouté, concernant l'exiguïté des fenêtres (et cependant l'église abbatiale de Cluny et celle de Paray-le-Monial sa voisine, ont toujours été très éclairées : c'est qu'on était devenu sous Louis XIV singulièrement exigeant) ; « Fenestræ omnes angustæ, adeoque basilica tota subobscura : quales amabant majores nostri, quod immodica luce cogitationes dispergi, parciori ac veluti dubia colligi animos, intendique pios sensus persuasum haberent. Hinc est quod amplificatis sæculo sequenti ecclesiarum fenestris opaca et colorata vitra adhibita sunt, quæ lucem temperarent. Nunc longe alii mores apud nos, qui nonnisi perlucida vitreamina amamus, ad oblectandos oculos quam ad augendam pietatem aptiora. » (*Annales ordinis S. Benedicti*, Paris, 1713, in-f°, t. V, p. 252-253.)

2. *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.* Paris, 1717 et 1724, 2 vol. in-4°; 1re partie, p. 228.

3. Biblioth. nat., ms. n° 4336 du fonds français des nouvelles acquisitions : *Description historique et chronologique de la ville, abbaye et banlieue de Cluny.* Deux parties reliées en un seul volume.

Digitized by Google

que l'abbaye et la grande église de saint Hugues étaient dans leur intégrité; c'est de cette description, faite par un habitant de Cluny, Philibert Bouché de la Bertilière, que dérivent celles de Lorain[1], et de ceux qui après lui ont écrit sur Cluny.

Outre le dessin d'Étienne Martellange cité plus haut, nous avons dans Mabillon un plan de l'église abbatiale et une gravure qui en donne l'élévation septentrionale[2]. Le grand ouvrage intitulé : *Description générale et particulière de la France*[3] publié par de Laborde, Guettard, Béguillet, etc., auquel sont annexées une partie descriptive et des estampes sous le titre de *Voyage pittoresque de la France*, contient, au tome second de ce dernier recueil, une suite de gravures concernant l'abbaye[4]. Albert Lenoir en a reproduit quelques-unes dans son *Architecture monastique*[5]; Viollet-le-Duc a dessiné dans son Dictionnaire une vue intérieure du narthex[6]; mais les relevés les plus complets ont été faits par Aymar Verdier, dont l'album est conservé à la bibliothèque de la Commission des Monuments historiques[7]. Aux Archives de Saône-et-Loire est un plan géométrique de l'abbaye de Cluny, levé et dessiné en 1790 par Philibert fils[8].

1. P. Lorain, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, 1re éd. avec fig., Dijon, 1839, in-8°, p. 71-92, et sous le titre d'*Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd. sans fig., Paris, 1845, in-8°, p. 60-73.

2. *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V, p. 252.

3. Paris, Lamy, 1781-1796, 12 vol. gr. in-f°.

4. *Voyage pittoresque de la France*, 4 vol. d'estampes gr. in-f°, Paris, 1784. — Le 2e vol. contient la Franche-Comté, la Bourgogne, le Languedoc, etc. — fos 38, 80, 81, 82.

5. Albert Lenoir, *Architecture monastique*, 1re partie, Paris (Imprimerie nationale) 1852, in-4°; 2e et 3e parties, Paris, 1856, in-4°. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.) Entrée du monastère de Cluny, I, 72; plan de l'église, II, 43; plan du porche, II, 78; vue intérieure du porche, II, 79.

6. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, Paris, 10 v. in-8°; vue du porche à l'intérieur, t. VII, p. 264. Cf. A. Hugo, *France historique et monumentale*, Paris, 1841, 5 vol. in-4°. — Porte d'entrée de l'église de l'abbaye de Cluny, t. II, p. LXXX.

7. *Album de Cluny (Saône-et-Loire)*, dessins par Aymar Verdier, architecte, 1852, in-f°.

8. Série H. (Ce plan a été reproduit par M. A. Penjon dans *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e éd., Cluny, 1884, in-8°.)

Digitized by Google

Saint Hugues avait bâti son église, selon l'usage, de l'occident à l'orient, au pied de la montagne sur le penchant de laquelle s'étageaient les maisons de la ville. Après avoir passé sous un portique roman à deux arches, ornées à leur partie antérieure de colonnes engagées, cannelées [1], dont la construction remonte probablement au dernier quart du onzième siècle (ce portique existe encore), on descendait par cinq larges degrés circulaires [2] à une première plate-forme où s'élevait sur un piédestal octogonal haut de dix pieds une belle croix de pierre de même hauteur [3], datant de Eudes de la Perrière, c'est-à-dire du milieu du quinzième siècle. Un second degré de douze marches venait ensuite, puis un troisième de six marches, un quatrième de six marches également; un cinquième de quatre marches, et enfin un sixième qui donnait entrée dans le narthex et se composait de huit marches.

Le quatrième degré commençait à l'alignement de deux grosses tours carrées construites en avant de la façade du narthex et laissant entre elles un intervalle de trente pieds occupé par les trois derniers degrés : la première marche du dernier degré était placée en dehors de la porte d'entrée du narthex, et les sept autres, à l'intérieur, correspondaient à l'épaisseur du mur de façade. Toutes les précautions étaient prises pour écarter l'humidité qu'une pareille situation aurait nécessairement introduite dans le narthex :

1. Les cannelures de ces colonnes sont verticales dans une moitié du fût, spirales dans l'autre moitié, et inversement d'une porte à l'autre; trois pilastres cannelés, de chaque côté et au milieu des deux ouvertures soutenaient une corniche qui a disparu.

2. Le plan donné par Mabillon indique 5 marches; le ms. de Ph. Bouché (p. 97) n'en donne que 4. Ces marches circulaires furent supprimées vers 1750 par dom Dathoze; le reste de l'escalier fut détruit en mai 1794 et remplacé par le chemin en pente qui existe aujourd'hui.

3. «..... Le piédestal (de cette croix) est à huit pans, haut d'environ 10 pieds; chaque pan est orné de 3 colonnes, 2/3 hors de la masse; la croix est élevée à la même hauteur sur le piédestal : elle est dans l'ordre ionique. » (Ph. Bouché). Cette croix fut abattue le 18 novembre 1793, et le piédestal le 15 mai 1798.

Digitized by Google

on avait ménagé de longs canaux souterrains qui recueillaient les eaux et allaient se décharger à l'orient dans les beaux jardins de l'abbaye.

Les tours carrées, dont on voit encore la base, hautes d'environ 140 pieds (environ 47 mètres) sur une largeur de 41 pieds 9 pouces, étaient renforcées sur leurs angles par des contreforts unis ayant 9 pouces de saillie (0 m. 25), 6 pieds de large (2 mètres), et 90 pieds (environ 30 mètres) de haut; deux cordons, sur les quatre faces, servaient, l'un de couronnement aux contreforts, l'autre de plate-bande aux fenêtres de l'étage supérieur. Ces tours, connues sous le nom de *Barabans* en souvenir des cloches énormes enlevées sous le règne et par les ordres de Claude de Guise, abbé de Cluny, pour faire du canon à l'usage de sa forteresse de Lourdon, étaient simplement couvertes d'un toit plat à tuiles creuses [1] : celle du midi était le siège de la justice et contenait une prison. L'entrée était une porte d'ordre corinthien, aux armes de Richelieu [2], avec les statues de la Prudence et de la Justice dans des niches sur le fronton. La tour du nord renfermait les archives de l'abbaye [3]. L'époque à laquelle ces deux tours furent construites est difficile à préciser : peut-être sont-elles du treizième siècle, contemporaines du narthex. Il est évident d'ailleurs qu'elles furent remaniées, et nous savons que l'abbé Eudes de la Perrière en fit refaire une au quinzième siècle, et que l'autre, un siècle avant, avait été surélevée par Pierre de Chastellux.

1. Ce couvert a été démoli le 5 et le 6 fructidor de l'an VI, qui se trouvent être les 22 et 23 août 1798 de l'ère vulgaire (note de Ph. Bouché). Ces tours ont été démolies en partie, celle du nord, en 1809, l'autre en 1810 (note de Penjon); quant à l'opinion commune que ces deux tours, dans le plan primitif, devaient être surmontées de flèches monumentales, c'est une erreur.

2. Ces armes (d'argent à trois chevrons de gueules) furent abattues le 3 septembre 1792 par le fils Durand, tailleur de pierres, d'après les ordres de la municipalité, sur la pétition qui lui avait été présentée par la société des Amis de la Constitution de la ville de Cluny. (Note de Ph. Bouché.)

3. On a commencé à démolir cette tour pour en prendre les bois et les tuiles le 20 juin 1809. (Note de Ph. Bouché.)

Digitized by Google

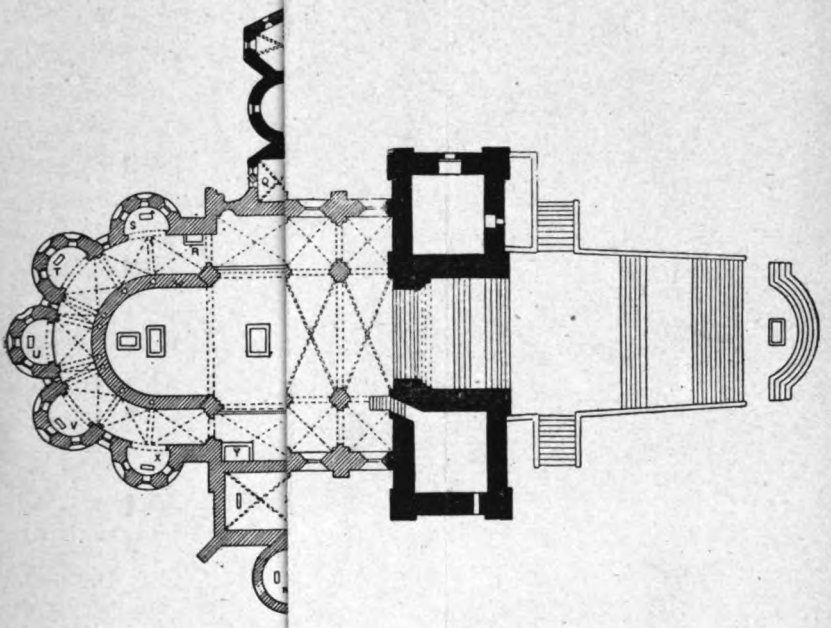

A Po cellum sancti Nicolaï.
B Al cellum sanctæ Agathæ.
C Al cellum sanctæ Mariæ Magdalænæ.
D Al cellum sancti Benedicti.
E Al cellum sancti Orientis.
F Al tare sancti Sebastiani.
G Al tare sanctæ Crucis.
H Se rta Germanorum.
I Ja tare sancti Antonii.
K Sa tare quatuor abbatum.
L Se an des piliers du Narthex.
M Sa an des piliers de la Nef.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'espace compris entre les deux tours, au devant du portail du narthex, et le portail lui-même, étaient recouverts par un appentis autrefois décoré par un lambris peint, formé suivant le contour du portail.

Ce portail, dont il subsiste encore un fragment, fut refait au quinzième siècle par Eudes de la Perrière : il était très profond, et orné, en avant des pieds droits, de quatorze colonnes isolées [1], dont la première à droite et à gauche était coupée horizontalement en manière de niche : dans la droite était placée une statue de pierre, haute d'environ 6 pieds, représentant saint Jean l'Évangéliste; saint Étienne lui faisait pendant de l'autre côté; une statue de saint Pierre, placée de la même façon, ornait le trumeau du portail [2] dont les baies étaient amorties par des cintres surbaissés. Entre les cintres de la porte et les archivoltes d'encadrement était placée une demi-rose formée de cinq colonnes en pierre, et garnie de vitraux, qui reposait sur un massif haut d'environ 3 pieds, peint et décoré de trois figures de pierre en relief, la Vierge entre deux anges. [3]

La porte du narthex était à deux battants en bois sculpté, ornés de trente figures en relief.

Au-dessus de l'appentis qui recouvrait le portail, on voyait une rose de pierre, garnie de vitraux, qui occupait tout l'intervalle entre les deux tours : de forme circulaire et d'environ 30 pieds de diamètre, cette rose se composait de vingt branches nées de la circonférence d'une rose plus petite formant le centre de la première [4]. « Les branches

1. Philibert Bouché écrit : « Le portail du vestibule est dans le goût gothique; il a environ 26 pieds de hauteur sur la largeur de 16, ce qui en marque évidemment l'irrégularité; les jambages sont ornés *de chaque côté* de 14 colonnes en pierre..... »

2. Ces trois statues ont été brisées le 19 novembre 1793. (Note de Ph. Bouché).

3. Ces trois petites figures ont pareillement été brisées le 19 novembre 1793. (Note de Ph. B.)

4. Cette rose, en pierre de grès supérieurement travaillée, est le morceau le plus remarquable de l'abbaye. L'on en a enlevé les vitraux, treillis et barres de de fer qui supportaient le tout les 2 et 3 thermidor de l'an VI de la République,

Digitized by Google

de deux à deux terminent à leur extrémité un cintre tailló en tresse; le contour du grand cintre est formé par une moulure massive, en manière de quart-de-rond, placée entre deux tours creuses; la rose est couronnée par un massif en chevron brisé où on voit la figure d'un bénédictin en aube, l'encensoir à la main. Cette figure est en pierre, haute d'environ 4 pieds 1/2, placée sur un piédestal carré.[1]

Le narthex a trois nefs, construit ou peut-être simplement achevé par l'abbé Roland de Hainaut vers 1220, comprenait quatre rangs de piliers, c'est-à-dire cinq travées[2]. Le plan des piliers était cruciforme : la face regardant la nef et les deux faces adjacentes étaient cantonnées de pilastres cannelés avec chapiteaux corinthiens; une colonne engagée faisait saillie sur la face tournée vers le collatéral[3]. Le plan des piliers du narthex donné par Albert Lenoir dans son *Architecture monastique*[4] indique quatre pilastres : c'est une erreur.

La voûte des collatéraux était formée de compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux. Les grandes arcades avaient leur cintre en tiers point. Un chapelet de grosses perles ornait leur archivolte du côté droit de la nef; à gauche c'étaient des ornements en forme d'échiquiers.

Les chapiteaux des pilastres tournés vers la nef étaient

qui se trouvent être les 21 et 22 juillet 1798 de l'ère vulgaire. (Note de Ph. B.) La rose s'écroula ensuite d'elle-même.

1. Ms. de Ph. Bouché, p. 100. — Cette figure ou statue a été enlevée par le citoyen Colas Geotier, couvreur et entrepreneur de bâtiments, le 1er décembre 1793. (Note de Ph. B.)

2. Le 26 thermidor de l'an VI, qui est le 13 août 1798 de l'ère vulgaire, l'on a commencé à découvrir le vestibule, et l'on se propose de continuer de suite à découvrir l'église pour ne laisser que des masures et des ruines à la place d'un édifice que l'on aurait pu rendre utile soit à la nation soit au public. (Note de Ph. B.)

3. « Le vestibule est soutenu par quatre [rangs de] piliers à trois faces [garnies de] pilastres cannelés avec deux arrière-corps (ce sont les dosserets sur lesquels étaient appliqués les pilastres); la face tournée du côté des collatéraux est [ornée] d'une colonne saillante deux tiers hors de la masse du pilier soutenue comme aux autres faces de deux arrière-corps; le diamètre des piliers est de 7 pieds. » (Ms. de Ph. Bouché, p. 103).

4. 2e partie, p. 78.

Digitized by Google

surmontés d'un système de quatre colonnes, deux correspondant à la face du pilastre, les deux autres dans les encoignures formées par la saillie du pilastre sur son dosseret. Ces colonnes supportaient une corniche d'environ 8 pouces de relief sur laquelle étaient sculptés, à gauche, des roses et des animaux monstrueux, et des damiers à droite.

Toute cette partie inférieure de la nef du narthex, purement romane, présentait une grande analogie avec la partie correspondante de la nef actuelle de l'église de Paray-le-Monial. Au-dessus de la corniche régnait un triforium ou galerie composée pour chaque travée de quatre arcades en plein cintre, encadrées deux à deux sous un cintre plus grand : à cet étage, chaque travée était séparée de la suivante par une colonne engagée, d'un assez fort diamètre, flanquée elle-même de deux colonnettes terminées par des chapiteaux à feuillages. Environ à la moitié de leur hauteur, ces trois colonnes étaient ceintes par une corniche saillante d'un pied, qui courait au-dessus de la galerie et qui était soutenue par des consoles unies : le profil de cette corniche se composait d'un filet et d'un quart de rond.

Plus haut encore étaient les fenêtres. Il y en avait une pour chaque travée. C'étaient de grandes baies, larges et longues, amorties en plein cintre. Les chapiteaux des trois colonnes de l'étage supérieur supportaient, celui du milieu, la retombée du doubleau de la grande voûte, et les autres la retombée du formeret et celle de la croisée d'ogives : « la voûte est en bonnet, écrit Bouché, et les arêtiers en pierre de taille; le massif de la voûte est tout en pierre; dans le centre de la voûte, à la réunion des arêtiers, on voit une clef nue dans les trois premiers bonnets (les trois premiers compartiments de voûte); dans le quatrième elle est ornée d'une rose, et dans le cinquième, de la figure d'un agneau chargé d'une croix. » [1]

1. Ms. de Ph. Bouché, p. 104.

Digitized by Google

On ne s'accorde pas sur les dimensions exactes de ce narthex qui était éclairé par 22 fenêtres en plein cintre : il mesurait à peu près 110 pieds en longueur, 80 en largeur, et les voûtes étaient montées à 70 pieds de hauteur environ[1] (Mabillon dit 118, chiffre évidemment exagéré).

Au fond du narthex se présentait la façade primitive de l'église de saint Hugues, percée au rez-de-chaussée d'une porte monumentale : à gauche de cette porte, il existait, avant 1770, époque où le carrelage du narthex fut remplacé par des dalles, un autel, « depuis longtemps abandonné et dont l'usage primitif est même resté incertain. C'était une simple table de pierre, échancrée sur les bords, longue de 4 pieds environ sur 2 pieds et demi de large, et placée sur un massif de maçonnerie haut de 3 pieds et demi. »[2] Le peuple l'honorait d'un culte superstitieux, et elle était connue sous le nom de *table de saint Criard*.

En face du portail du narthex, on en voyait un autre qui donnait entrée dans l'église : la porte était à deux battants, en bois, couverte de peintures à demi effacées par le temps; elle avait 6 m. 70 de hauteur sur environ 5 mètres de largeur. Les jambages, garnis de feuillages sculptés, étaient à plusieurs ressauts correspondant aux archivoltes en plein cintre qui encadraient le tympan de la porte; dans les encoignures formées par ces ressauts se logeaient de chaque côté quatre colonnes : les trois plus rapprochées de la baie, à droite et à gauche, étaient monolithes. Le fût de la première était sculpté en réseau, celui de la seconde en spirale, celui de la troisième était chargé de roses placées dans des cannelures qui régnaient dans toute la longueur

1. Voir pour les dimensions de l'église de Cluny : *la Vie de saint Hugues, abbé de Cluny* (1024-1109), par le R. P. dom A. L'Huillier, Solesmes, 1888, gr. in-8°. p. 629 et suiv. — Ms. de Ph. Bouché, p. 103-104; — Lorain, 1re édit., p. 78-79. Voir aussi les mesures données par Mabillon dans le fragment que nous avons reproduit plus haut.

2. Penjon, 2e éd., p. 82-83.

Digitized by Google

de la colonne; la quatrième était unie, composée de trois morceaux à droite, et de deux à gauche. Tous les chapiteaux de ces colonnes étaient à feuillages, excepté celui de la première à gauche où étaient sculptées cinq figures. [1]

Le linteau de la porte était fait d'une seule pierre épaisse de 14 pouces, haute de 3 pieds, droite et unie à sa partie inférieure, et soutenue vers les pieds droits par deux consoles d'un pied et demi de saillie. Le linteau était orné de 23 figures : le sculpteur avait probablement voulu, comme à Moissac, représenter les 24 vieillards de l'Apocalypse.

Au-dessus on voyait le tympan, haut d'environ 9 pieds, au centre duquel était sculptée, dans une gloire en forme d'amande, la figure du Père Éternel tenant de la main gauche le Livre de vie, et levant la droite pour bénir; à droite et à gauche étaient les figures symboliques des quatre Évangélistes et celles de quatre anges portés sur des nuages. Toutes ces sculptures avaient un relief considérable.

« Au niveau des jambages de la porte s'élève un cintre (première voussure) d'un demi-pied de saillie qui forme le contour de la grande niche (le tympan) : la face de cette voussure sur 9 pouces de largeur est chargée de roses placées dans un enfoncement entre deux mouchettes larges d'un pouce.

» On y voit un second cintre (deuxième voussure) parallèle au premier, qui s'élève du niveau de la première colonne et de l'arrière-corps de la deuxième; la face de celui-ci est décorée de quinze arcades en manière de niches dont chacune renferme la figure d'un ange, toutes les faces tournées du côté du Père Éternel [représenté dans la niche du milieu].

» Un troisième cintre (troisième voussure), parallèle aux

1. « Cinq figures de mauvais goût », écrit Ph. Bouché (p. 107 du ms.) Toute l'ornementation de ce portail paraît être purement romane, et doit appartenir au commencement du douzième siècle.

Digitized by Google

deux premiers, tire sa naissance du niveau de la seconde colonne et de l'arrière-corps de la troisième : sa surface est ornée de feuillages. Au-dessus de ce troisième, règne un quatrième cintre (quatrième voussure) appuyé sur la troisième colonne et sur l'arrière-corps de la quatrième, chargé sur sa face de vingt-cinq médaillons reliés entre eux par un cordon orné à droite et à gauche d'une rose; chaque médaillon est orné d'une tête sculptée en relief, tête de saint probablement, mais qu'il est difficile d'identifier à cause du manque complet d'attributs. La quatrième voussure est suivie d'une cinquième, unie, qui nait de la quatrième colonne, et enfin une dernière archivolte vient encadrer l'ensemble.

» On voit une plate-bande large d'environ un pied et demi tirée en ligne droite sur la largeur du vestibule : elle est placée immédiatement sur le grand cintre et descend perpendiculairement de chaque côté jusqu'à sa naissance; cette plate-bande est chargée de roses et de figures d'animaux monstrueux placés alternativement.

» Sur le cadre qui règne entre la plate-bande et le grand cintre du portail, on voit de chaque côté deux statues en relief hautes d'environ 4 pieds et demi, elles paraissent exprimer quatre des saints apôtres.

» Deux pieds au-dessus de la plate-bande et au même niveau règne un cordon gothique soutenu par seize arcades d'environ un demi-pied de saillie. Entre le cordon et un autre parallèle placé au dessus, on voit neuf niches séparées entre elles, chacune par un pilastre haut d'environ 5 pieds; les pilastres sont cannelés et les chapiteaux gothiques; huit niches, quatre de chaque côté, sont ornées chacune de la figure d'un abbé en plate peinture[1]; la

1. Ces peintures représentaient probablement huit abbés de Cluny : or, Pierre le Vénérable ayant été le neuvième abbé, il est vraisemblable que ces peintures n'étaient pas antérieures à la date de 1122, année dans laquelle Pierre succéda a Hugues II. Toute cette façade parait bien d'ailleurs appartenir à la première moitié du douzième siècle.

Digitized by Google

niche du centre sert de fenêtre pour éclairer la chapelle de Saint-Michel, dont nous parlerons bientôt.

» Du dernier cordon jusqu'à la voûte du vestibule, on ne voit plus rien de remarquable; le mur y est percé de quatre fenêtres inutiles, dont trois sont sur le même alignement, et la quatrième touche presque à la hauteur de la voûte. »[1]

Par la porte que nous venons de décrire on entrait dans la grande église, « le coup d'œil y est magnifique : de cette entrée jusqu'à l'enfoncement de la chapelle placée à l'extrémité de l'église, on compte 415 pieds 10 pouces[2]. Immédiatement au-dessus du portail, on voit une chapelle dédiée à saint Michel dont le sanctuaire s'avance sur la grande nef par une saillie prononcée. Cette chapelle a 18 pieds d'enfoncement, y compris les 6 pieds qui forment l'étendue du cul-de-lampe, où l'on voit l'autel tourné en matin, les douze autres pieds représentent l'épaisseur du mur ou plutôt du massif formé par le portail; le cul-de-lampe commence par une passe étroite ornée d'un feuillage gothique, et s'élève en s'élargissant insensiblement jusqu'à la saillie de 6 pieds; il est percé sur la grande nef par cinq étroites fenêtres à plein cintre placées entre des pilastres cannelés, soutenus et couronnés par un cordon. La voûte du sanctuaire supporté par le cul-de-lampe est en

1. Cette description, ainsi qu'une partie de celle qui va suivre, est empruntée presque littéralement au ms. de Philibert Bouché : il est bon de se mettre en garde contre certains termes impropres employés par cet auteur; particulièrement, le mot *gothique* n'a pas pour lui le sens précis qu'il a aujourd'hui en archéologie : ainsi Ph. Bouché écrit : (p. 70 du ms.) l'église abbatiale « peut passer pour un chef-d'œuvre du *dixième siècle*..... son ancienneté sert d'excuse à la décomposition de son architecture; le goût *gothique* y règne partout... » *Gothique*, au dix-huitième siècle, cela signifiait : ancien, grossier, barbare, et désignait tout aussi bien les productions de l'époque romane que celles qui ont suivi.

On peut constater par cette description que la vue intérieure du porche de Cluny donnée dans l'*Architecture monastique* de Lenoir, et qui n'est que la reproduction d'un dessin de la fin du dix-huitième siècle, est infiniment plus exacte que la vue dessinée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture*.

2. Les mesures données par Mabillon pour l'église proprement dite sont de 410 pieds pour la longueur et de 120 pour la largeur.

Digitized by Google

cul-de-four, et le reste de la chapelle dont la voûte est partagée en trois bonnets carrés (compartiments voûtés d'arêtes), est éclairée au midi et au nord par une fenêtre plus considérable que celles qui ouvrent sur la nef, et elle a vue sur le narthex par l'ouverture dont il a été question plus haut.

» On monte à la chapelle de Saint-Michel, à droite et à gauche, par un escalier tournant dérobé dans le gros du mur : le degré est large de 3 pieds, composé de 70 marches hautes de 8 pouces; à droite et à gauche, ces escaliers communiquent sur les voûtes des collatéraux et sur les toits : le degré placé sur la gauche de la chapelle de Saint-Michel a 49 marches de plus que l'autre et conduit sur les voûtes de la grande nef et jusqu'aux toits. » [1]

La grande nef, flanquée à droite et à gauche d'un double collatéral, est coupée dans sa longueur par deux transepts, dont le plus petit est le plus rapproché de l'abside. Le grand transept est chargé vers l'une et vers l'autre de ses extrémités d'un clocher ; « celui qui est au midi est nommé dans la communauté le clocher de l'*Eau bénite* (il subsiste encore), et celui qui regarde le nord est connu sous le nom de clocher des *Bisans;* à la croisée du premier transept on en voit un autre qui, par rapport à sa situation, est nommé le clocher du *Chœur*. A la croisée du second transept, immédiatement au-dessus du sanctuaire est placé le clocher des *Lampes*. [2]

1. Le 8 mai 1810, sur les six heures du soir, après un travail assidu de neuf journées, cette façade, attaquée par la mine, s'écroula tout entière, entrainant dans sa ruine et la chapelle de Saint-Michel et deux travées du vestibule. Un contemporain (Bouché) prétend que les débris amoncelés de cette seule partie de l'église équivalaient à environ 640 mètres cubes de moellons, sans compter les pierres de taille. (Note de Penjon.)

2. Nous avons vu que l'abbé Jean de Bourbon fit refaire la charpente de la toiture de ces quatre clochers et les recouvrit d'ardoises.

Les 24, 25 et 26 novembre 1793, le citoyen Colas a ôté par ordre de la municipalité les croix de dessus ces quatre clochers. (Note de Ph. Bouché.)

Digitized by Google

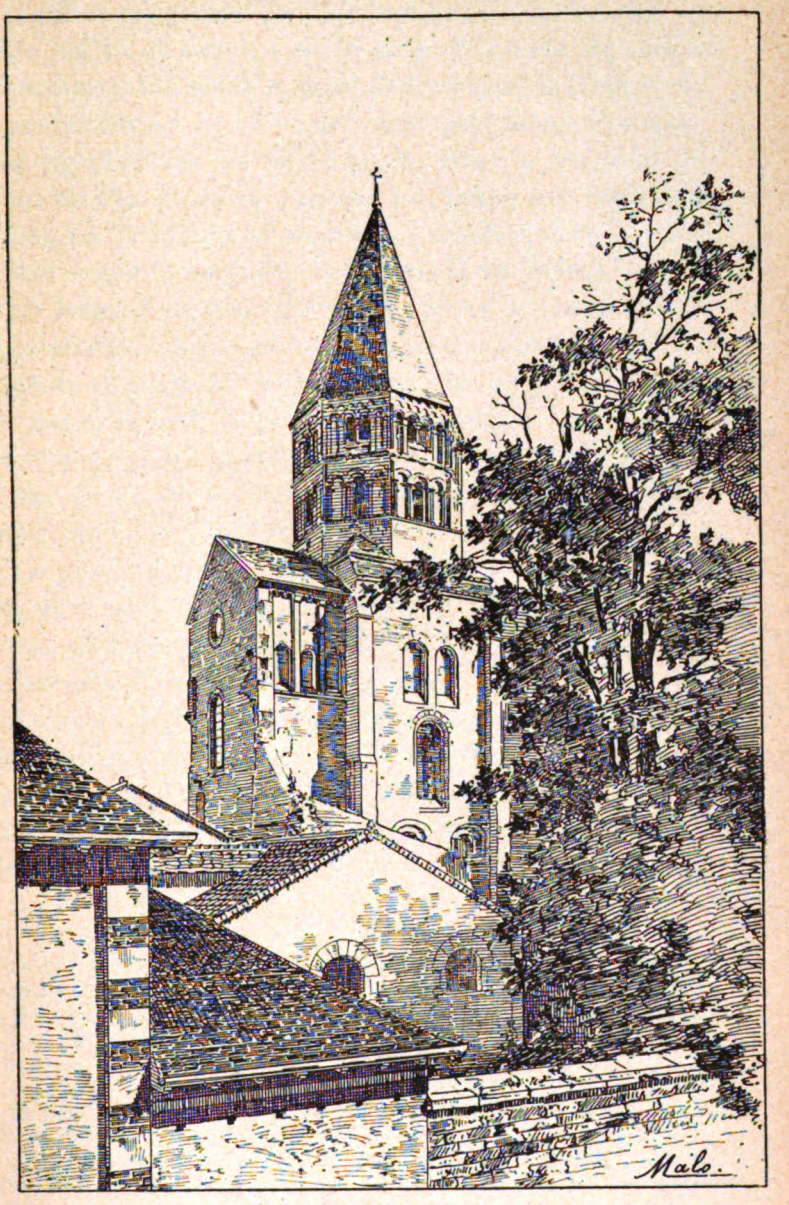

ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

CLOCHER DE L'EAU BÉNITE

Digitized by Google

Digitized by Google

» L'église est percée de 301 vitraux [1]. De l'entrée de la grande nef au chœur, il y a 204 pieds 4 pouces; du chœur au sanctuaire, 116 pieds et demi de longueur, la largeur du déambulatoire est de 17 pieds, et la profondeur des chapelles rayonnantes est de 13 pieds; ainsi la longueur de l'église de 415 pieds 10 pouces, qui, joints aux 100 pieds qui forment l'étendue du vestibule [2], donnent à l'ensemble de cette église la longueur de 515 pieds 10 pouces.

» La largeur de la nef est de 31 pieds 4 pouces; celle du premier collatéral est de 15 pieds 3 pouces, et celle du second de 12 pieds. Le diamètre des piliers qui soutiennent les voûtes est de 7 pieds et demi; les colonnes avec leurs arrière-corps placés contre les flancs de l'église ont un pied et demi de saillie de chaque côté; ainsi la largeur de l'église et de 118 pieds 10 pouces.

» Le premier transept a 54 pieds 4 pouces d'enfoncement de chaque côté sur la largeur de 26 pieds 3 pouces. Le second transept a de chaque côté 14 pieds et 1 pouce d'enfoncement sur 31 pieds de largeur.

» La voûte de la grande nef est un berceau, et celles des collatéraux sont en bonnet carré. L'architecture est *gothique* dans le même goût à peu de chose près que celle du vestibule. La hauteur des voûtes de la nef est de 92 pieds [3], celle du clocher du chœur est de 109 pieds; celles des

1. Le 28 messidor an VI, qui est le 16 juillet 1798, Louis Colas, couvreur et entrepreneur, avec un maçon, ont commencé à jeter à terre tous les vitraux de cette église dont les murs mesurent dans les dernières fenêtres touchant les toits..,.. 7 pieds d'épaisseur, et les fenêtres 3 pieds 3 pouces de large. (Note de Ph. Bouché.)

2. Nous citons ici les chiffres de Ph. Bouché.

3. En prairial de l'an IX — juin 1801 — les acquéreurs de l'abbaye de Cluny ont fait procéder par deux maçons étrangers à la démolition de deux bonnets (ce qui signifie la partie de voûte couvrant deux travées) de la grande voûte de l'abbaye, qui sont entre le troisième et le cinquième pilier; ils ont été arrêtés dans leur opération par un ordre des consuls de la République, signé Bonaparte, qui a été signifié au citoyen Genillon, conducteur de ladite démolition, par les officiers municipaux de ladite commune de Cluny, ce qui a fait cesser ladite démolition. L'on estime que si l'on était obligé de rétablir les deux bonnets dont

Digitized by Google

autres clochers ne sont pas autant élevées, mais il s'en manque peu de chose. [1]

» La voûte du premier collatéral a environ 55 pieds de hauteur, et celle du second environ 30 [2]. Les voûtes de ce vaste édifice sont soutenues par 60 piliers [3], et sur les flancs de l'église, les arcades (arcs doubleaux) des voûtes du second collatéral sont portées chacune par une colonne avec les arrière-corps saillante de deux tiers hors de la masse; les arrière-corps sont adossés et mordent sur le massif qui termine et ferme de chaque côté la longueur de cet auguste temple.

» Les premiers autels que l'on voit dans cette église sont placés de front et appuyés chacun contre un pilier dans le sixième rang. Le premier sur la droite est celui du Rosaire; le deuxième celui de saint Marcel. Le premier sur la gauche est celui des cinq abbés (saint Hugues, saint Mayeul, saint Benoît, saint Odile et saint Ode) [4], dont les statues vêtues du froc monastique sont placées chacune dans une niche gothique, coupée horizontalement sous les pieds et au-dessus de la tête; la chapelle ou plutôt l'autel qui lui fait face, et dont nous venons de parler sous le nom du Rosaire, est aussi ornée de cinq niches dans le

la démolition a duré 3 jours et demi, elle coûterait plus de 10,000 francs. Cette opération qui a commencé le lundi s'est passée deux semaines avant le 1er messidor an IX. (Note de Bouché.)

1. Toutes les cloches de ces différents clochers ont été enlevées, hors une appelée la cloche du Chapitre, qui se trouve dans le clocher de l'Eau bénite, au commencement du mois d'octobre 1793, et conduites à Mâcon pour être converties en canons pour le service de la République. (Note de Ph. B.)

2. Le 21 prairial de l'an VII, qui est le 8 juin 1799 de l'ère vulgaire, on a commencé à découvrir et à ôter les bois de ce second collatéral du côté de bise dans toute sa longueur. (Note de Ph. B.)

3. Les cinq premiers rangs de piliers, c'est-à-dire 20, sur 4 de front, ont fini d'être démolis le 24 juin 1809, jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête actuellement renvoyée au dimanche. (Note de Ph. B.)

4. La chapelle des cinq abbés et celle du Rosaire ont été détruites le 29 novembre 1793 par le détachement de l'armée révolutionnaire de Paris, composé de cent hommes et cent hommes de la commune de Mâcon, ainsi que toutes les autres chapelles de cette église, confessionnaux, chaire à prêcher, tombeaux et autres décorations de l'église. (Note de Ph. B.)

Digitized by Google

même goût; les trois niches du centre sont vides, la plus voisine de la nef couvre l'image de la Vierge en sculpture, et la cinquième niche vers le premier collatéral renferme la statue de sainte Barbe : le premier autel sur la gauche est sous le vocable de saint Antoine ermite.

» Vis-à-vis ces chapelles, sur la droite, on voit une porte qui donne entrée à un vestibule où l'on enterre les religieux : au matin de ce vestibule on trouve deux portes, la première qui est en entrant donne accès à une cour servant à éclairer la chapelle de la Congrégation [1]; la seconde, qui est dans le fond, donne entrée à cette chapelle bâtie par les soins du R. P. dom Dathoze, prieur claustral de l'abbaye. Dans le fond de la chapelle et en bise est une petite sacristie à son usage; son autel est sous le vocable de l'Immaculée Conception de Marie mère de Dieu.

» Au milieu de cette chapelle on voit la tombe de son fondateur, où est gravée son épitaphe, faite par le R. P. dom Lemoine, qui l'a remplacé dans la charge de prieur claustral de ladite abbaye.

» Au neuvième rang des piliers de l'église, on voit quatre autres autels placés dans le même ordre que les premiers. Le premier sur la droite est l'autel de saint Thomas de Cantorbéry, le second est celui de sainte Ursule; l'autel de la descente de la Croix est le premier sur la gauche, celui de saint Sébastien est le second du même côté. » [2]

Le plan donné par Mabillon indique une porte dans le mur de l'église à la seconde travée à droite; le plan de

1. Cette chapelle a été découverte et les bois enlevés le 1er prairial de l'an VII, qui se trouve le 20 mai 1799 de l'ère vulgaire, de sorte que les pluies en feront bientôt tomber la voûte, et cet édifice ne sera bientôt plus qu'une masure ainsi que l'abbaye. (Note de Ph. B.) Cette chapelle existe encore et sert aujourd'hui d'amphithéâtre de chimie.

2. La place de ces derniers autels a du reste varié plusieurs fois; ils fixaient la limite du chœur, et suivant que le nombre des moines obligeait à étendre ou à restreindre l'espace qui leur était réservé, ces autels étaient éloignés ou rapprochés du grand transept. (Note de Penjon). — Voir aussi le ms. de Bouché, p. 118.

Digitized by Google

1790 repousse cette porte à la quatrième travée : la porte de la seconde travée fut sans doute fermée au moment où l'on ouvrait celle de la quatrième[1], lors des travaux de reconstruction des bâtiments de l'abbaye entrepris au dix-huitième siècle par dom Dathoze.

La porte percée dans le mur de la septième travée du même côté s'appelait la porte de *Galilée;* dans le plan de Mabillon elle est appelée « petite porte du grand cloître. » Cette porte, murée, subsiste encore : on peut en voir le cadre, avec les colonnes romanes qui cantonnaient ses pieds droits, dans l'enfoncement d'une armoire du laboratoire de chimie.

Dans le mur de fond du grand transept, à droite, on voyait une grande porte, désignée dans le plan de Mabillon sous le nom de « porte du grand cloître. » C'est la porte qui donne encore aujourd'hui entrée dans le croisillon méridional du grand transept, seul débris important qui subsiste de l'ancienne construction romane.

Le mur de la dernière travée avant le petit transept, au midi, était percé d'une porte que Mabillon appelle « porte du cloître de Notre-Dame du cimetière. » Ce passage, supprimé dans les transformations opérées au dix-huitième siècle, n'est pas marqué dans le plan de 1790; mais l'arceau roman de l'ancienne porte existe encore.

La porte de la sacristie, qui a dû être pratiquée au dernier siècle, est percée au fond de l'absidiole de la chapelle Saint-Léger dans le croisillon méridional du petit transept, tout à côté de la chapelle Bourbon; cette partie existe encore aujourd'hui.

Dans le côté gauche de l'église, c'est-à-dire au nord, une seule porte, dite des *Allemands*, percée dans le mur de la huitième travée, faisait communiquer l'église avec les jardins de l'abbaye. Tout le long de la grande nef, de chaque côté,

1. Cette porte a été appliquée, en 1803, sur la façade de l'église de Saint-Marcel.

Digitized by Google

au-dessus des grandes arcades, régnaient deux rangs de petites arcades, différant de celles du narthex par leur nombre et leur disposition. Les trois arcades du rang inférieur étaient portées par de petits pilastres, les trois supérieures par des colonnes. (Lorain.)

« La chaire à prêcher, qui est en sculpture, est placée dans la nef contre le septième pilier à gauche.

» Les deux roses placées à côté de la porte d'entrée du vestibule (narthex) dans la grande nef désignent les degrés qui montent à la chapelle de Saint-Michel.

» Au dixième rang de piliers[1] qui règne immédiatement à l'entrée du chœur fermé par un grillage, on voit contre chaque pilier une figure de bois en sculpture. Ces statues sont peu au-dessus de la hauteur naturelle, placées chacune sur un piédestal en menuiserie; elles représentent quatre abbés de Cluny qu'on peut distinguer par leurs attributs ou par leurs armoiries. La première sur la droite représente saint Mayeul : la tiare est placée à ses pieds; l'écusson placé comme aux autres au-dessus de la tête donne ses armoiries; il porte d'or au lion de gueules couronné de même.

» Saint Hugues est le second du même côté; il tient l'abbaye en petit sur sa main droite; ses armes sont d'argent à trois bandes de gueules.

» Saint Ode est présenté sous la première figure du côté gauche; il tient un livre, et porte écartelé d'argent et de gueules.

» Saint Odile n'a d'autre attribut que la crosse, et on ne le voit point ici chargé de ses flammes qui le caractérisent auteur de la Commémoration des Morts..., l'écu est italien dans les armoiries de ces quatre abbés.[2]

1. Ces piliers étaient montés sur plan cruciforme : ils avaient sept pieds et demi de diamètre; ils étaient entourés de colonnes engagées sur trois côtés, et vers la nef d'un pilastre cannelé, comme à Paray-le-Monial.

2. Ces quatre statues ont été détruites le 28 novembre 1793 par le détachement de l'armée révolutionnaire de Paris et de Mâcon. (Note de Ph. B.)

Digitized by Google

» Dans le fond du premier transept (croisillon septentrional), on voit la chapelle de Saint-Vital (dans le plan de Mabillon : *sacellum S. Orientii*) dans une voûte qui forme un demi cul-de-four au matin, et taillé en bonnet carré (voûte d'ogives) du côté du soir. Cette chapelle est fermée par un grillage en fer haut de 13 pieds, travaillé en ornement à la moderne, qui peut passer pour un morceau achevé.

» Dans ce croisillon, toujours au matin, on voit deux autres voûtes en demi cul-de-four; la dernière, qui renferme la chapelle de Saint-Benoît[1], est décorée d'une coquille en plâtre de la largeur de la voûte; la plus voisine du collatéral renferme un autel sous le vocable de sainte Madeleine. Ces deux dernières chapelles sont fermées par un grillage en fer de bon goût, à hauteur d'appui.[2]

» Dans le second transept, au fond du croisillon septentrional, on voit la chapelle de Sainte-Agathe, dont la voûte est *en octave* en albâtre plâtrée et lustrée : elle tire sa naissance d'une corniche dorique. Le fond de cette voûte est un cordon aussi en albâtre d'environ 4 pouces de saillie, orné de palmes et de feuilles de chêne, chargé de quatre agrafes placées à distance égale, qui paraissent se lier à la voûte...

1. Le même jour (28 nov. 1793), la statue représentant saint Benoît, qui était dans cette chapelle, a été décapitée par ledit détachement de l'armée révolutionnaire. (Note de Ph. B.)

Derrière cette chapelle on voyait anciennement le tombeau de Pernette de France (sœur de saint Louis), fille de Louis VIII et de Blanche de Castille. Pernette avait suivi son frère à l'expédition de la Terre-Sainte. L'an 1245, elle fut mariée avec noble Hugues Guichard surnommé d'Hauteville, marquis de Tarente, qui fut tué dans l'expédition de Tunis, l'an 1270. Après sa mort, Pernette se retira à Cluny où elle vécut 17 ans, c'est-à-dire qu'elle y décéda en l'an 1286, et fut enterrée dans l'église de l'abbaye près l'autel de saint Benoît, où l'on voyait son tombeau fait de pierre carrée de la longueur d'environ deux pieds et autant de largeur, entourée pour ornement des lys de France. (Note de Ph. B.)

L'épitaphe de Pernette, conservée par Bouché, a été imprimée par Penjon, 2e éd., p. 89.

2. Toutes les grilles de l'église furent enlevées au mois de février 1794, pour servir, dit-on, à la fabrication des armes. On estimait leur poids total à plus de 11,000 kilog. de fer. (Note de Penjon.)

Digitized by Google

Cette chapelle est fermée par un grillage en fer fort simple à hauteur d'appui.

» C'est ici que devait être placé le superbe mausolée du cardinal de Bouillon. Les décorations de la voûte dont nous venons de parler sont les seuls restes d'un monument que sa magnificence aurait rendu durable, si les ordres de Louis XIV n'eussent empêché son élévation.....[1]

» Au matin du même croisillon, il y a deux autres chapelles, celle de Saint-Nicolas et celle de Saint-Martin. La première est voûtée en cul-de-four, et l'autre en bonnet carré[2]; ces trois chapelles sont fermées par un grillage en fer fort simple à hauteur d'appui.

» Le premier collatéral[3] est continué au delà du second transept par une galerie ou déambulatoire qui fait le tour du chœur et sur laquelle s'ouvrent cinq chapelles rayonnantes voûtées par des culs-de-four. (Nous avons déjà vu que la largeur de ce déambulatoire était de 17 pieds.) La première des chapelles rayonnantes, en partant du Nord, est sous l'invocation des saints Nazaire et Celse, la seconde sous l'invocation de saint Vincent, la troisième sous le vocable de saint André, la quatrième de saint Clément et la cinquième sous celui de saint Jacques, apôtre; le retable des cinq autels est en menuiserie de l'ordre corinthien relevé par des couleurs qui imitent le marbre. Toutes ces chapelles sont fermées par un grillage de fer à hauteur d'appui.

» Le sanctuaire est fermé par un grillage de fer gothi-

1. Voir, p. 123 et suivantes, dans le ms. de Ph. Bouché, la description de ce tombeau.

2. La désignation employée par Ph. Bouché de voûte « en bonnet carré » nous laisse dans l'incertitude. Est-ce une voûte d'arête? Est-ce une voûte sur croisée d'ogives? La position du contrefort telle qu'elle est indiquée dans le plan de Mabillon, nous ferait plutôt croire à une croisée d'ogives établie au quinzième siècle.

3. Le deuxième collatéral est prolongé jusqu'au second transept, mais ne le traverse point.

Digitized by Google

que [1], couronné par une corniche simple en bois, chargée de pointes destinées à soutenir les cierges lors des fêtes où l'on place la couronne. Ce grillage règne derrière une colonnade composée de huit colonnes placées à distances égales, disposées en demi-cercle, et mises sur le niveau des piliers qui soutiennent l'église; les colonnes, comme toute l'architecture de ce temple magnifique, expriment le goût *gothique;* elles servent de support à une voûte en cul-de-four un peu moins élevée que la voûte de la grande nef; elle est décorée de plusieurs figures en plate peinture : celle du centre, renfermée dans un ovale, imite le Père Éternel, et les autres, placées à la circonférence, expriment le symbole des quatre Évangélistes et des chœurs qui forment la cour céleste. [2]

» Dans le croisillon méridional du grand transept, la chapelle la plus rapprochée de la porte du cloître est sous le vocable de saint Étienne. La voûte est un cul-de-four qui tire sa naissance d'un cordon d'un demi-pied de saillie; le retable de l'autel est dans l'ordre corinthien, en menuiserie, peint en marbre. Cette chapelle est fermée, comme celles dont nous venons de parler, par un grillage en fer à hauteur d'appui.

» A côté et au nord de la chapelle de Saint-Etienne, on voit celle de Saint-Martial, évêque et confesseur, aussi tournée en matin [3]. Cette chapelle est infiniment plus déli-

1. Ce grillage, ainsi que tous ceux qui se trouvaient dans l'église, ont été enlevés par les ordres du district de Mâcon dans le courant de février 1794. Bernard Cottitier, nommé commissaire à cet effet, m'a assuré qu'on en avait sorti 22 milliers de fer, non compris des petits morceaux qui ne peuvent servir à la fabrication des armes à quoi on les destine. (Note de Ph. B.)

2. Voir dans Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français*, Paris, 1804, 8 vol. in-8°; t. II, p. 6-19, et planches 57 et 58 (peinture de la coupole et tombeau de saint Hugues.)

3. Dans cette chapelle est enterré Claude de Vallerot de Bassillon, mort le 25 juillet 1605, moine de Cluny, qui donna pour le grand autel son calice et sa patène d'argent doré, ses burettes d'argent, sa chasuble de taffetas, son étole et un beau missel. (Note de Ph. B.)

Digitized by Google

cate que toutes les autres de l'église, et le bon goût de son architecture la fait aisément reconnaître pour une pièce faite après coup[1]; on y monte par quatre degrés d'une pierre noire qui a l'œil du marbre; le fond est taillé à pans fort légers. La voûte du côté de matin est taillée en six branches déliées et évidées, et du côté de soir en bonnet allongé sur les côtés de la chapelle; cette voûte tire sa naissance de huit piliers aussi délicats et dans le même goût que les branches de la voûte; les piliers sont embrassés dans le mur, et l'intervalle qui règne de l'un à l'autre est rempli par un vitrail percé et ajouré en rose à son extrémité; trois de ces vitraux sont fermés et enduits et ne servent que pour l'agrément de la symétrie. L'autel est aussi dans l'ordre corinthien et peint en marbre.[2]

» Dans le croisillon méridional du petit transept, on voit deux chapelles tournées au matin : la première est ornée d'une menuiserie fort propre, peinte en marbre; elle est sous le vocable de saint Denis. La voûte de cette chapelle est un bonnet à cordon (croisée d'ogives) orné d'une clef chargée d'un agneau avec sa croix.

» La seconde chapelle est aussi décorée d'une boiserie fort simple sans couverture, la voûte est un cul-de-four, et l'autel est sous le vocable de saint Léger. Ces chapelles sont fermées, comme les autres, par un grillage de fer à hauteur d'appui.

» Au fond de ce croisillon, dans l'endroit où était placé jadis l'autel de Saint-Eutrope, on voit une porte qui donne entrée dans la chapelle de Bourbon, ouvrage digne de la magnificence de Jean de Bourbon, abbé de Cluny, son fondateur,

1. La chapelle de Saint-Martial fut construite sous l'abbé Pierre II de Chastellux, qui gouverna Cluny de l'année 1322 à 1344. (*Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671.)

2. Voir plus loin une description plus détaillée de ce croisillon encore à peu près intact. Nous n'avons pas voulu interrompre la description générale en insistant davantage ici sur cette partie de l'église dont la construction appartient a la période romane.

Digitized by Google

qui la fit construire de pierres d'appareil et couvrir d'ardoises[1], et ordonna que dans cette chapelle on dresserait deux autels, le premier consacré à la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres et à saint Paul admis à l'apostolat après la glorieuse ascension de Jésus-Christ; et l'autre en l'honneur de saint Eutrope.

» La nef de cette chapelle a environ 29 pieds de longueur sur la largeur de 14 pieds et demi; la voûte est fermée par deux bonnets enrichis de branches; d'une extrémité de la voûte on voit régner jusqu'à l'autre une bande qui la partage par le milieu. Le sanctuaire est à trois pans et a environ 7 pieds d'enfoncement. La voûte est continuée sur le niveau de celle de la nef et taillée à trois pans comme le sanctuaire, ornée de deux cordons dans le goût des arcs doubleaux et des arêtiers; ils tirent leur naissance d'un imposte embelli de feuillages gothiques peints au naturel.[2]

1. Nous rappelons que Jean de Bourbon fut abbé de Cluny dans la seconde moitié du quinzième siècle, de 1456-1485.

2. Nous avons, à la Bibliothèque nationale, sous le n° 6099 des mss. français, Nouv. acquisitions, faisant partie des papiers de Guilhermy — description des localités — les notes que cet archéologue rédigea après la visite qu'il fit à Cluny les mercredi 18 et jeudi 19 octobre 1854. Voici ce qui concerne la chapelle Bourbon : « Nous avons encore à décrire la chapelle de Bourbon, construite en 1456 par Jean de Bourbon, abbé de Cluny, petit édifice bien conservé, du style le plus gracieux du quinzième siècle. Elle se détache en majeure partie du second transept de la grande église. Appareil très soigné; contreforts solides; deux petites travées et une abside à trois pans. Fenêtres ogivales au sud et à l'abside, découpées en belles fleurs de lys et autres compartiments. Il n'existe ni contreforts ni fenêtres au nord, parce que de ce côté la chapelle touchait à l'église. Un mur plein à l'ouest; la porte, nous l'avons dit, s'ouvre au nord. Voûte à nervures prismatiques croisées; arcs doubleaux de même forme; épine d'un bout de la voûte à l'autre. Ces détails paraissent un peu volumineux pour la proportion des autres parties. Les retombées reposent sur des consoles feuillagées très belles.

Clefs de voûte : 1° écusson de gueules, à la bordure engrêlée d'or; une main tenant une épée d'or, qui est devenue noire, et une autre main tenant une crosse d'or; 2° écusson fleurdelysé, traversé d'une barre, et surmonté d'une crosse d'or; 3° écusson aux armes de l'abbaye, de gueules à deux clefs d'or en sautoir, avec une épée de même en pal.

Sol pavé en carreaux blancs et en petits losanges rouges.

La chapelle était environnée de quinze statues qui ont disparu, deux à l'occident, cinq de chaque côté, trois au fond de l'abside. Il reste les culs-de-lampe qui les supportaient et les dais qui leur servaient d'abris. Chaque dais, orné de lobes, pignons, etc., se termine par un clocheton assez élevé. Chaque cul-de-lampe est

Digitized by Google

» A la hauteur de 7 pieds et demi, règne autour de la chapelle un cordon d'environ un demi-pied de saillie; immédiatement au-dessous du cordon naissent à distances égales quinze bustes de vieillards, tirés d'une pierre blanche où la sculpture paraît avoir épuisé sa délicatesse. Ces figures représentent l'image du juste Simon, du patriarche Jacob et des prophètes, toutes ornées d'une légende gothique : la première derrière l'autel du côté du midi est consacrée à saint Siméon, celle du centre au prophète Jérémie, la troisième à Zacharie, la quatrième à Jacob, et dans le même ordre on voit celles de David, de Johel, d'Amos, de Malachie, de Daniel, de Baruch, de Sophonas, de Micheas, d'Osée, de Zacharias et d'Isaias. Chaque buste sert de base à une niche haute de 6 pieds dont la largeur est détermi-

sculpté d'une figure de prophète, peinte, tenant une banderolle, et dont le nom se lit à côté du personnage. Les noms des statues sont aussi restés gravés sur la pierre. Tous ces noms sont en lettres gothiques.

1re Figure au nord : le personnage n'a plus de tête. A côté de lui *Malachie;* sur le socle au-dessus *Malachie propheta.* Sur la banderolle : *...eponet. dominus. omnes. iniquitates. ves...* Nom de la statue : *saint Symon.*

2e : personnage barbu, la tête nue. A côté, *Amos.* Sur le socle *Amos propheta.* Sur la banderolle : *qui. hedificat. ascensionem. suam. in. ce...* Nom de la statue : *saint Thomas.*

3e : le personnage est décapité. La banderolle est cassée, et le texte biblique s'en est allé aussi. A côté *Iohel;* le socle supérieur est mutilé. Nom de la statue : *saint Berthomieu.*

4e : beau personnage, barbu, couronné en tête. A côté : *David.* Pas de nom sur le socle supérieur. Sur la banderolle : *Dominus. dixit. ad. me. filius. meus. es. tu. ego. hodie. genui. te.* Nom de la statue : *saint Andrieu.*

5e : personnage barbu, coiffé d'étoffe. A côté *Iacob.* Sur la banderolle : *Non..... sep..... Juda.* Nom de la statue : *saint Paul.*

6e : personnage barbu, la tête nue. A côté, *Zacharie.* Sur la banderolle : *Et. tu.....* nom de la statue : *saint Jehan-Baptiste.*

7e : c'est la place d'honneur au fond de l'abside. Personnage barbu, coiffé d'une étoffe qui forme turban. A côté *Simeon.* — Je n'ai rien pu lire sur la banderolle. Pas de nom pour la statue qui, sans doute, représentait le Christ. Au-dessous du cul-de-lampe, petite porte ou armoire en accolade.

8e : personnage barbu, la tête nue. A côté, *Iheremie.* Sur la banderolle : *Patrem.....* Nom de la statue : *saint Pierre.* Au-dessous, dans le mur, une charmante piscine; un bassin sur console feuillagée; dais à penditifs; clocheton très élevé.

9e : personnage presque détruit. A côté *Ysaïas.* Nom de la statue : *saint Jacques le Mineur.*

10e : personnage barbu, tête nue. A côté *Zacharias* (pour la deuxième fois. Le

Digitized by Google

née à droite et à gauche par un pilastre gothique. A la hauteur des niches règne un cordon parallèle et semblable au premier, qui tient l'imposte au couronnement des niches. Chaque couronnement est une masse à quatre pans, taillée et ajourée en ornements gothiques fort délicats, dont le contour est terminé par sept clefs pendantes alternativement plus petites; les couronnements sont élevés jusqu'à la hauteur des voûtes en autant de pyramides hexagones dont les arêtes sont embellies de feuillages : toutes les niches sont vides et c'est la raison qui a fait soupçonner à plusieurs personnes que la richesse des statues qu'elles renfermaient en avait occasionné le vol, mais il est fort aisé de détruire cette erreur en recourant à la *Bibliothèque de Cluni*, où l'on voit que ces statues furent faites en pierre[1]. Cepen-

prophète?) Sur la banderolle : *Aspicient. in. me. quem. confixerunt.* Nom de la statue : *saint Jehan eva*e. Ici se trouve la porte en accolade de la sacristie.

11e : personnage barbu, coiffé d'étoffe. A côté : *Osee.* Sur la banderolle : *o mors. ero. mors. tua. et. morsus.....* Nom de la statue : *saint Jacques maie*r.

12e : personnage barbu, coiffé d'une toque. A côté : *Micheas.* Sur la banderolle : *vocabunt. omnes. nomen. domini. et. serviet.....* Nom de la statue : *saint Philippes.*

13e : personnage barbu coiffé d'un chapeau. A côté : *Sophonias;* sur la banderolle : *accedam. ad. vos. in. iudicium.* Nom de la statue : *saint Mathieu.* Au mur occidental :

14e : personnage imberbe, ridé, encapuchonné comme un moine. A côté : *Ezechiel.* Sur la banderolle : *Evigilabunt. alii. ad. vitam. alii. ad. mort...* Nom de la statue : *saint Mathias.*

15e : personnage barbu, coiffé d'une toque. A côté *Daniel.* Sur la banderolle : *Educam. vos. de. sepulcris.* Nom de la statue : *saint Judes.*

La porte de la sacristie ouvre entre les consoles 10 et 11. Deux travées de voûtes; nervures prismatiques croisées, retombant sur des consoles à feuillages. Au mur occidental, une cheminée simple, sur le manteau de laquelle est l'écusson aux trois fleurs de lys traversé d'une barre; ces armoiries ont été mutilées. Un contrefort renferme le tuyau de la cheminée. Une petite ouverture cintrée, pratiquée obliquement à travers le mur, permet de voir de la sacristie ce qui se passe dans l'abside. »

1. *Cf. Bibliotheca Cluniacensis,* col. 1678 et 599 : «... Item reparari fecit bassas voltas eiusdem Ecclesiæ Cluniacensis, in qua speciosam capellam integraliter a fundamentis construxit in ea parte ecclesiæ ubi erat prius parva capella in honorem S. Eutropii constructa. Quam capellam ex quadratis lapidibus voluit esse constructam, et desuper tegulis ardesiæ decenter coopertam. Et in eadem ordinavit fieri duo altaria, maius scilicet in honorem Christiferæ Virginis, beati Joannis Baptistæ, et tredecim Apostolorum commemorato beato Paulo, post

Digitized by Google

dant, il est certain que l'on ignore ce que ces statues sont devenues.[1]

» La chapelle est éclairée par cinq vitraux, ornés chacun dans le milieu d'une branche qui les sépare du haut en bas et sert de support à une découpure taillée en festons gothiques; la beauté des figures peintes sur les vitres est ici un légitime sujet de regrets sur la perte irréparable qu'ont fait les siècles passés de peindre sur le verre. Au-dessus de la porte d'entrée on voit une soupente en menuiserie sculptée qui supporte un quart de jeu d'orgue que le R. P. dom Lorain, prieur claustral de ladite abbaye, y a fait construire il y a environ douze ans.

» Au midi de la chapelle de Bourbon, on a consacré celle de Saint-Eutrope qui lui est adossée; on n'y voit plus que la table de l'autel, et elle ne sert aujourd'hui qu'à la préparation des pains destinés au saint sacrifice.

» Dans le fond de la chapelle de Bourbon on voit le reliquaire qui en remplit toute la largeur : il est haut d'environ neuf pieds; il est riche, mais le plus grand nombre des reliques, lors des dévastations faites au château de Lourdon où l'on avait transporté le trésor de l'abbaye, furent dépouillées de leurs châsses par le sire de Puisaye, intendant du duc d'Alençon, frère de Charles IX et de Henri III : Gabriel Filloux, procureur d'office de l'abbaye, favorisa Puisaye et lui laissa prendre en 1577 Lourdon, où après être entré avec sa troupe sacrilège, plus avides d'or que

ascensionem Christi in cœlum in Apostolatu assumpto : quorum imagines insculpi fecit in lapidibus congruentibus, quibus supponuntur imagines justi Simeonis, patriarchæ Jacob, et Prophetarum, conformiter ad dicta conscripta in rotulis earumdem imaginum. Secundo vero altare in honorem S. Eutropii, in cujus rotulo hic Virgilianus inscribitur versus :

» Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt. »

1. Cette chapelle n'a éprouvé aucun dommage par le détachement de l'armée révolutionnaire. Le 29 novembre 1793, à onze heures du matin, j'y entrai avec trois officiers du détachement de Mâcon : sur l'observation que je leur fis que le tableau du maître autel de cette chapelle était excellent, Bargeau, commandant le détachement, l'envoya à la maison commune. (Note de Ph. Bouché.)

Digitized by Google

de reliques, laissèrent heureusement ces précieux ossements que l'on conserve aujourd'hui avec vénération. On donna une nouvelle châsse aux reliques conservant une légende en écriture ancienne; quant à celles qui demeurèrent sans nom, on les plaça dans un reliquaire en bois qui fut placé sous le grand autel de l'abbaye en 1732, lorsque le R. P. dom Alard, prieur claustral, fit revêtir en marbre ledit autel. »[1]

A droite de la porte par où l'on passe de l'église dans la sacristie, on lisait une inscription du dix-huitième siècle, écrite en gros caractères, et que Philibert Bouché a transcrite à la page 164 de son manuscrit. On y lit que le pape Gélase II et vingt-six abbés de Cluny, sans compter d'autres prélats et grands personnages, furent enterrés dans la grande église, commencée par saint Hugues; que le narthex fut élevé par l'abbé Rolland, le réfectoire sous saint Hugues, le cloître sous Ponce de Melgueil.

Le chœur[2] de la grande église est orné d'un maître autel « dans le goût romain, élevé sur quatre marches de marbre noir coupées sur les quatre angles en quart de cercle; la plate-forme qui règne devant l'autel est un parquet de marbre noir et blanc; aux quatre angles du maître autel, contre les quatre piliers qui en sont les plus voisins, on voit une crédence adossée, toutes quatre dans l'ordre dorique; construites, comme le grand autel, d'albâtre et d'un marbre dont la plus grande partie est tirée d'un coteau appelé *à la Cro*, situé au nord et à environ huit à neuf cents pas de la ville; ce marbre tire sur le rouge pâle; il est parfaitement ondé en nuance; l'albâtre est tiré de Berzé-la-Ville, et le marbre noir de Pradines.[3]

1. On s'est servi des piédestaux et pilastres du mausolée de la maison de Bouillon pour faire cet autel, ainsi que les crédences qui se trouvent des deux côtés. (Note de Ph. B.)

2. Au milieu du chœur, il y avait deux jubés (Lorain).

3. Ces quatre crédences, ainsi que le maître autel, ont été démolis dans les premiers jours de pluviôse an VIII, qui répondent au 21 janvier et aux jours suivants de l'an 1800 de l'ère vulgaire, pour en avoir les marbres. (Note de Ph. B.)

Digitized by Google

» La portion du sanctuaire qui s'étend depuis le grand autel jusqu'au chœur, était, il y a vingt ans, une mosaïque[1] travaillée en roses, en étoiles, en échiquiers, exprimés avec beaucoup de délicatesse. Le pupitre où l'on chante l'évangile est placé au milieu et à l'entrée du sanctuaire.

» De la mosaïque à l'autel matutinal, ce qui achève de donner l'étendue du sanctuaire, régnait un parquet à compartiments formés par des losanges de marbre noir et blanc qui a été remplacé par des cadettes, comme on l'a vu plus haut.

» L'autel matutinal, connu sous le nom d'*autel de Saint-Hugues*, est aussi dans le goût romain, construit de marbres semblables à ceux du grand autel; au-dessus du gradin s'élève une attique soutenue par deux consoles de marbre dont le centre est un cadre de même terminé par une corniche qui sert de base à un couronnement en fer, où l'art parait avoir épuisé la délicatesse et réuni tout ce que le bon goût a de plus riche en ornements nouveaux, rocailles et traits de fantaisie : on voit dans ce morceau tout ce qui peut faire naître l'étonnement et l'admiration des connaisseurs en ce genre. L'habileté de l'ouvrier[2] est exprimée avec tant de beauté que cet ouvrage doit être regardé comme son chef-d'œuvre; il est haut d'environ six pieds; du centre s'élève une crosse à la hauteur de 13 pieds et demi, qui soutient une couronne d'argent enrichie de pierres précieuses, sous

1. Un nommé dom Chamoux, natif de Mâcon, prieur claustral de ladite abbaye, a fait défaire il y a environ vingt ans cette superbe mosaïque, et l'a fait remplacer par tout le sanctuaire et même dans toute l'étendue du chœur qui était carrelé et en mauvais état par des cadettes blanches et noires d'un pied en carré, les blanches sont de pierre des environs de la ville, les noires sont tirées du village de Tramayes..... En janvier 1800, les cadettes ont été enlevées et retaillées en une autre forme pour être envoyées au citoyen Guillemardet, de Chalon, l'un des acquéreurs de ladite abbaye. (Note de Ph. B.)

2. Cet ouvrage a été fait par Jean Julien, surnommé frère Placide, religieux bénédictin, très habile serrurier, frère lai encore existant. (Note de Ph. B.) C'est le frère Placide qui a forgé les rampes d'escalier et les balcons des bâtiments construits par dom Dathoze. (Voir dans Penjon, 2e éd., la note sur le frère Placide, p. 117.)

Digitized by Google

laquelle on voit la figure du Saint-Esprit, chargé d'une boite aussi d'argent où l'on conserve les hosties consacrées; cette figure, mue par des machines cachées dans le vide de la crosse, parait descendre d'elle-même lorsque chaque mois l'on renouvelle l'hostie sacrée.

» Aux deux extrémités de la corniche, on voit à droite et à gauche de la crosse un adorateur, chargés chacun d'une corne d'abondance qui exprime d'une manière symbolique l'image du pain et du vin; de l'une naît une vigne, et l'on voit sortir de l'autre une gerbe de blé dont les épis sont entrelacés sous des pampres autour de la crosse; le tombeau de saint Hugues est derrière cet autel.[1]

» Le chœur n'a rien de remarquable que les formes en sculpture que dom Lorain, prieur claustral de ladite abbaye, a fait poser dans le courant de l'année 1781. Elles sont dans le goût de celles de l'église cathédrale de la ville de Chartres, et font infiniment d'honneur par la légèreté du travail au talent et aux connaissances du sieur Kucque, sculpteur de la ville de Chalon-sur-Saône, qui en a donné le dessin, et qui a présidé à leur construction.[2]

» Auparavant que l'on eût fait construire ces nouvelles formes, le chœur de cette église était décoré de tapisseries qui, quoique fort anciennes, paraissent extrêmement riches par la beauté de leurs figures[3]; les teintures les plus élevées

1. Tout le grillage, ainsi que l'autel, a été cassé et brisé par le détachement de l'armée révolutionnaire, le 28 novembre 1793, sur les trois heures du soir, et le frère Placide qui s'était donné beaucoup de peine à le construire, a vécu assez pour voir en bien peu de temps détruire un ouvrage qui lui avait coûté bien des années de travail. (Note de Ph. B.)

2. Elles ont coûté 40,000 francs, non compris les bois; elles ont été vendues par la nation en ventôse an VIII (décembre 1790) aux citoyens Gelin, marchand épicier, à Paul Martin, ci-devant curé de Bray, actuellement marchand de faïence, a Bruys aîné, marchand boucher, demeurant tous à Cluny, au prix de 2,000 francs. Elles ont été démontées et enlevées en janvier 1800, et portées dans les magasins du sieur Pelerin. (Note de Ph. B.) Voir : Léopold Niepce, *Archéologie lyonnaise*, I, (*les Stalles et les Boiseries de Cluny à la cathédrale de Lyon*) ; Lyon, 1881, gr. in-8°.

3. Il n'existe plus dans cette église aucune de ces tapisseries ; nombre de religieux m'ont assuré qu'ils ne savaient pas ce qu'elles étaient devenues. (Note de Ph. B.)

Digitized by Google

expriment partout avec beaucoup de délicatesse les miracles de la passion et de la résurrection de l'Homme-Dieu. Celles qui étaient placées au-dessous de ces premières et qui régnaient suivant l'étendue des anciennes formes donnaient un tableau des événements les plus remarquables sous le règne de plusieurs abbés.

» Sur les flancs du chœur, au-dessus des formes, et vis-à-vis les premiers collatéraux, on voyait de chaque côté une tribune élevée en manière de dôme soutenu par quatre piliers (ambons); aux jours de fêtes solennelles on y chantait d'un côté l'épître, et de l'autre l'évangile : ces tribunes ont été détruites lorsque l'on a posé les nouvelles formes. »[1]

Nous en avons fini avec la description intérieure de l'église : en sortant par la grande porte du narthex pour examiner l'extérieur[2], on se trouvait devant la façade que nous avons déjà décrite. Après avoir contourné la tour des archives au nord, on longeait le mur du narthex dont l'élévation se présentait en quatre parties : au rez-de-chaussée le mur collatéral divisé par quatre contreforts en cinq travées éclairées chacune par une assez grande fenêtre en plein cintre; au-dessus était le toit en appentis recouvrant la voûte du collatéral; de ce toit émergeaient des arcs-boutants qui allaient contrebuter la voûte de la nef. Au-dessus de la toiture des collatéraux on voyait le mur de la nef, percé de grandes fenêtres en plein cintre, et enfin la toiture en tuiles creuses.

L'église proprement dite, ayant nef et doubles collatéraux, présentait dans son élévation latérale six zones : au

1. Le 30 novembre 1793, sur les trois heures du soir, on a brûlé sur la place du Merle, toutes les statues représentant le Christ, les saints, saintes et autres monuments en bois qui servaient de décoration à l'église de l'abbaye. (Note de Ph. Bouché.)

2. Pour la description extérieure de l'église abbatiale, nous n'avons à notre disposition que les dessins de Martellange, de Mabillon, etc., et le modèle en relief fait alors que l'église subsistait encore en grande partie, et qui donne une idée exacte des proportions et de l'aspect général du monument. Ce modèle est exposé dans une salle du musée de la ville de Cluny.

Digitized by Google

rez-de-chaussée, le mur du second collatéral, percé de fenêtres en plein cintre, excepté à la huitième travée où s'ouvrait la porte dite *des Allemands*, accusait la division intérieure en travées, par des contreforts d'une très forte saillie, évidés chacun par une ouverture en plein cintre, pratiquée dans le sens de la longueur de l'église. La deuxième zone était représentée par la toiture en appentis du deuxième collatéral; on apercevait au dessus le mur du premier collatéral, percé également d'une fenêtre dans l'axe de chaque travée, surmonté d'une seconde toiture en appentis. Les massifs de maçonnerie[1] qui allaient contrebuter la grande voûte de la nef sortaient de ce toit. Le mur de la nef était percé pour chaque travée de trois grandes fenêtres en plein cintre, séparées l'une de l'autre par des bandes verticales (bandes lombardes) montant jusque sous la toiture où elles étaient reliées les unes aux autres par une série d'arcatures en plein cintre formant corniche. La voûte de la nef était couverte par une toiture en tuiles creuses, à deux rampants, posée directement sur les reins de la voûte.

Le croisillon septentrional du grand transept qui faisait une saillie très accentuée était surmonté du clocher octo-

1. Ces massifs de maçonnerie étaient très probablement contemporains de la reconstruction de la nef par Pierre le Vénérable, après l'accident survenu en 1125 : c'étaient des contreforts jouant à peu près le rôle d'arcs-boutants, mais ce n'étaient pas de vrais arcs-boutants. L'évidement pratiqué dans ces contreforts avait pour objet de décharger les doubleaux intérieurs d'un poids considérable, et l'amortissement des baies ainsi faites était un plein cintre complet : c'est au moins ce qu'on peut constater dans le dessin donné par Mabillon, où le contraste avec les arcs-boutants de la grande voûte du narthex se fait nettement sentir. D'ailleurs, si l'arc-boutant tel qu'il fut employé au treizième siècle n'était pas encore découvert, par combien de systèmes et de progrès successifs ne s'en était-on pas approché dès la première moitié du douzième siècle ? Un des plus curieux exemples à citer pour la Bourgogne est celui de l'église de l'abbaye cistercienne de Fontenay (Côte-d'Or), (cf. Viollet-le-Duc, t. I, p. 179), consacrée par le pape Eugène III en 1147. La grande voûte de la nef, en berceau brisé, déjà contrebutée par les berceaux transversaux qui couvrent les bas-côtés, est encore puissamment maintenue par des arcs de décharge, véritables arcs-boutants, élevés sur les arcs-doubleaux des bas-côtés. Il faut dire que le plan en relief exposé au musée de la ville de Cluny ne concorde pas pour les détails ci-dessus avec les dessins de Mabillon : il indique de véritables arcs-boutants.

Digitized by Google

gonal des *Bisans;* la chapelle de Saint-Orient ou de Saint-Vital était construite hors œuvre au nord. Au-dessus de la toiture de cette chapelle se dressait le mur du croisillon percé de deux étages de fenêtres en plein cintre, surmontés d'un oculus. A l'orient, au rez-de-chaussée, s'arrondissaient les chevets des chapelles de Saint-Benoît et de Sainte-Marie-Madeleine, et puis, après avoir longé le mur des deux dernières travées du second collatéral, on contournait le croisillon septentrional du petit transept, à la face nord duquel on remarquait l'absidiole ronde de la chapelle de Sainte-Agathe; à l'orient celle de Saint-Nicolas faisait également une saillie semi-circulaire.

On arrivait ensuite à la chapelle Saint-Martin placée dans l'axe du second collatéral : cette chapelle n'était certainement pas contemporaine de la construction de saint Hugues. On suivait alors le contour du déambulatoire sur le mur duquel les cinq absidioles rayonnantes faisaient saillie.

Le clocher des *Lampes* sortait de la croisée du petit transept; celui du *Chœur* s'élevait au centre du grand transept, et le clocher de l'*Eau-Bénite* qui surmonte actuellement le croisillon méridional du grand transept, faisait pendant au clocher des *Bisans* que nous avons signalé tout à l'heure; un cinquième clocher, de proportions moindres, construit hors œuvre à l'extrémité du croisillon méridional du grand transept, existe encore : c'est le clocher de l'*Horloge*. La toiture de l'église abbatiale était dominée encore par les tours des *Barabans*, placées en avant du narthex et couvertes par des pavillons très courts, à quatre pans. Les quatre grands clochers du Chœur, de l'Eau-Bénite, des Bisans et des Lampes avaient été restaurés et couverts en ardoises par l'abbé Jean de Bourbon dans la seconde moitié du quinzième siècle.[1]

1. Jean de Bourbon fut abbé de 1456-1485; la *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, nous dit : «..... Item reparari fecit, et de novo cooperiri, tam in lignis, quam in tegulis ardesiæ ex Britannia per flumen Ligeris

Digitized by Google

Revenons maintenant pour les examiner avec plus de soin, aux seules parties échappées à la ruine de ce magnifique édifice : nous voulons parler des parties romanes, du croisillon méridional[1] du grand transept, car nous avons assez insisté sur la chapelle de Bourbon.

Il reste actuellement des parties de mur des quatre dernières travées du deuxième collatéral au midi, avant le grand transept : ces parties sont enclavées dans les laboratoires de l'École normale; outre le croisillon méridional du grand transept on a conservé encore l'extrémité méridionale du petit transept, où l'on voit la chapelle bâtie par Jean de Bourbon dans la seconde moitié du quinzième siècle, et le charmant petit réduit qui l'accompagne.

Quand on entre dans le croisillon méridional du grand transept par la porte qui ouvre sur le grand cloître construit au dix-huitième siècle par dom Dathoze, on est frappé d'abord de la hauteur considérable à laquelle la voûte est portée[2]. Ce croisillon servait tout dernièrement encore de

usque ad portum de Digoyn traductis, quatuor maiora pinnacula sacri monasterii Cluniacensis..... (col. 1678 et suiv.)

Nous voyons aussi dans la même chronique (col. 1676), que l'abbé Eudes II de la Perrière, prédécesseur immédiat de Jean de Bourbon, «..... fecit pinnaculum cum magnis campanis beatæ Mariæ Magdalenæ..... » A quel clocher cette mention s'applique-t-elle? Serait-ce le clocher des Bisans, appelé aussi de Sainte-Catherine, qui était construit au devant de la chapelle de sainte Marie-Madeleine ?

Quant à la tour qui fut remaniée dans le second quart du quatorzième siècle par l'abbé Pierre II de Chastellux, c'est évidemment un des deux Barabans : «..... Item augmentavit turrim tympanorum grossorum muro et coopertura, et dicta tympana ibidem reponi fecit..... » (col. 1671). L'autre Baraban fut refait un siècle plus tard par Eudes de la Perrière.

1. Lorsqu'on démolit, de 1811 à 1823, les parties voisines de ce croisillon, celui-ci, exposé aux intempéries, béant du côté nord, ouvert également à l'est et à l'ouest par les arcades du deuxième collatéral, fut lui-même menacé de ruine. On se décida enfin à murer toutes ces ouvertures. « En 1866, lors de la fondation de l'École, il a fallu refaire avec du ciment la base des piliers et des colonnes, rongée par l'humidité, et une sorte de dallage, pour remplacer les anciennes dalles disparues. » (Penjon, p. 76.)

2. Notes de M. de Guilhermy, octobre 1854, — Bibl. nat. mss. fr. 6099, nouv. acquis. — : « L'intérieur du croisillon conservé du premier transept est admirable. Hauteur prodigieuse : environ 100 pieds sous voûte; le clocher qui le domine en a 100 autres. Trois travées en longueur : la première et la troisième voûtées en

Digitized by Google

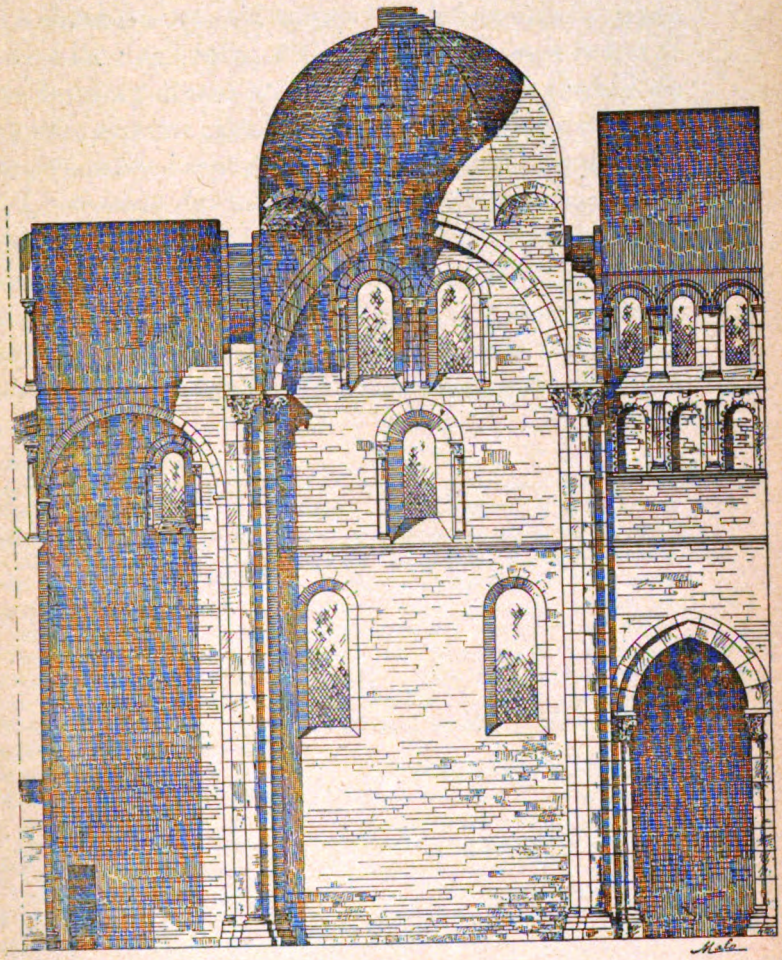

COUPE DANS LE CROISILLON MÉRIDIONAL

DU GRAND TRANSEPT DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

Digitized by Google

Digitized by Google

chapelle à l'École normale de Cluny : il se compose de trois travées. La plus rapprochée des nefs était traversée par le deuxième collatéral. La travée sur laquelle vient s'ouvrir la chapelle Saint-Etienne est voûtée en berceau brisé perpendiculaire à l'axe de l'église : elle communique avec la travée intermédiaire au-dessus de laquelle s'élève le clocher de l'Eau-Bénite, par une grande arcade doublée, en cintre brisé, dont les retombées sont soutenues par des colonnes engagées [1]. Le dessous du clocher est voûté par une magnifique coupole octogonale sur trompes en cul-de-four dont la hauteur au-dessus du dallage est de 32 mètres 20. Une grande arcade en cintre brisé, doublée, donne accès dans la travée traversée par le collatéral et voûtée en berceau brisé. Deux chapelles ouvrent dans ce croisillon : l'une, celle de Saint-

berceau d'ogives, avec arcs-doubleaux de même forme; à la travée intermédiaire, sous la tour, une coupole octogone avec une ouverture circulaire à son sommet. L'octogone est obtenu au moyen de quatre arcs jetés sur les angles de la travée, auxquels ils se relient par de petites voûtes en cul-de-four. Plusieurs rangs de fenêtres en plein cintre accompagnées de colonnettes; chapiteaux de style roman, à feuillages, avec quelques figures d'hommes et d'animaux. Les colonnes qui soutiennent les arcs-doubleaux sont d'une hauteur énorme; chapiteaux corinthiens, dont un présente aussi quelques animaux. La travée qui touchait à la partie centrale du transept, est décorée d'un premier rang de baies aveugles, avec pilastres corinthiens cannelés, et d'un second rang de baies dont quelques-unes sont ouvertes, ces dernières accompagnées de colonnes. Archivoltes en plein cintre sculptées d'oves et de billettes.

» Deux arcs en ogive, aujourd'hui murés, communiquaient avec le collatéral de la nef et avec celui du chevet. Les deux chapelles, placées à l'est, ouvrent par des arcs en ogive. L'absidiole a trois fenêtres en plein cintre et une voûte en cul-de-four. L'autre chapelle, construite à une époque avancée du quatorzième siècle, se compose de deux petites travées et d'une abside à trois pans; colonnettes, chapiteaux feuillagés, voûte d'arête. Dans cette chapelle, porte d'un escalier; deux larges niches en ogive, dont l'une, au sud, a peut-être servi de piscine; l'autre aurait pu contenir quelque monument. Au nord, armoire double, en pierre, avec une élégante arcature.

» Sol dallé; aucune indication de sépulture; trois marches à une chapelle, quatre à l'autre; six vers la travée qui se rapproche du centre de l'ancien transept. Cette architecture est d'un effet grandiose, d'un caractère surprenant d'énergie et de fierté. Les détails d'ornementation, quelle que soit leur valeur, disparaissent dans la majesté de l'ensemble. »

1. Ces colonnes, montées d'un seul jet, ont des chapiteaux à feuillages; un seul chapiteau porte des animaux fantastiques, c'est celui qui sépare la chapelle Saint-Étienne de la chapelle Saint-Martial.

Digitized by Google

Martial, communique avec la travée voûtée en coupole; l'autre, celle de Saint-Etienne, est la plus rapprochée du cloître.

La chapelle de Saint-Martial, à chevet polygonal, construite dans le second quart du quatorzième siècle [1], était une des plus belles : elle est aujourd'hui très mutilée. La voûte primitive, établie sur croisées d'ogives, s'étant écroulée, on l'a remplacée par cette voûte d'arêtes dont parle M. de Guilhermy. Huit colonnettes délicatement ornées supportaient les nervures de la voûte et donnaient naissance à sept formerets en tiers point. Trois grandes fenêtres à remplage gothique éclairent cette chapelle.

On y remarquait aussi des sépultures. « C'était d'abord, dans le mur à gauche, celle de son fondateur, Pierre de Chastellux, abbé de 1322-1343, mort en 1350 évêque de Valence..... Il s'était signalé par ses libéralités envers le monastère, dont il avait d'abord payé les dettes; il avait ensuite donné à l'église une merveilleuse horloge à personnages, des statues précieuses et deux grosses cloches pour les tours des Barabans. C'est lui qui avait acheté le palais des Thermes, à Paris, où Jean de Bourbon, un siècle plus tard, devait faire commencer l'hôtel de Cluny.

» Au milieu de la chapelle s'élevait le mausolée de Jacques d'Amboise (1460-1510), et de Geoffroy d'Amboise, son neveu, également abbé de Cluny. Tout auprès étaient le tombeau de Gabriel et de Joachim de Saint-Blain, le premier doyen, l'autre aumônier de l'abbaye, à la fin du seizième siècle, et de Claude de Vallerot, prieur claustral et définiteur de l'ordre, mort en 1605. Des chiffres sur le mur indiquaient enfin la sépulture de Gauthier I, abbé en 1176..., et celle du cardinal Aimard de Bazoches, membre et bienfaiteur de l'ordre, mort en 1164. » [2]

1. « ..... Item ædificari fecit capellam sancti Martialis.... » *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671.

2. A. Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e édit., Cluny, 1884, in-8°; p. 90-91.

Digitized by Google

La chapelle Saint-Etienne, en hémicycle, est une simple absidiole romane contemporaine de la construction primitive : elle est voûtée en cul-de-four brisé et éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre. « Le prieur claustral de l'abbaye, noble dom Jean de Châteauvilain, mort en 1329, était enseveli entre cette chapelle et la porte du cloître. »[1]

Si nous considérons l'élévation intérieure, nous voyons, à l'orient, la chapelle Saint-Etienne communiquer avec le croisillon par une arcade en cintre brisé, doublée. Au dessus, on voit une autre arcade en plein cintre, dans l'intérieur de laquelle s'ouvrent deux grandes fenêtres en plein cintre dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes. Au-dessus encore se trouve la corniche qui marque l'imposte de la voûte.

Dans la travée suivante, séparée de la précédente par une colonne engagée, l'entrée de la chapelle Saint-Martial est encadrée par une grande arcade en cintre brisé, doublée, au-dessus de laquelle est une grande fenêtre en plein cintre, dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes, et qui a son appui sur un bandeau-corniche. Au-dessus de cette fenêtre on remarque deux baies aveugles, amorties en plein cintre, ayant des colonnettes à leurs pieds droits.

Dans le mur oriental de la travée confinant à l'église, on voit au rez-de-chaussée l'arcade en cintre brisé, doublée, qui appartenait au second collatéral. Cette arcade, aujourd'hui murée, est surmontée d'une partie de muraille absolument unie, correspondant à la différence de hauteur des deux collatéraux, limitée à sa partie inférieure par un bandeau, et à sa partie supérieure par une corniche chargée de deux rangs de petits disques. Cette corniche sert d'appui à une sorte de triforium composé de trois baies aveugles, en

1. Penjon, p. 90.

Digitized by Google

plein cintre, complètement entourées d'une série de gros disques sculptés en creux : deux pilastres cannelés, munis de bases et de chapiteaux, séparent ces trois baies. Les chapiteaux de ces pilastres et des modillons intercalés supportent une autre corniche servant d'appui à trois fenêtres en plein cintre dont les archivoltes retombent sur des colonnettes ; deux groupes de deux colonnettes séparent donc les trois fenêtres au-dessus desquelles règne la corniche qui marque la naissance de la voûte. [1]

Lorsqu'on se retourne pour considérer l'élévation occidentale de cette même travée, on retrouve les mêmes dispositions qu'en face : au rez-de-chaussée, l'ouverture murée du second collatéral, amortie par un arc en cintre brisé, doublé, surmonté d'une partie de mur nu, puis le triforium, et enfin les trois grandes baies (celle du milieu est seule actuellement ouverte). La face occidentale a reçu une décoration moins soignée que la précédente, et cela s'explique par ce fait qu'en entrant dans l'église, c'est l'élévation orientale qui se présente aux regards.

La muraille qui fait face à la chapelle Saint-Martial est percée d'abord de deux très longues et larges fenêtres, en plein cintre, sans aucune ornementation caractéristique. Au-dessus, un cordon mouluré sert d'appui à une grande fenêtre en plein cintre, ayant deux colonnettes à ses pieds droits ; plus haut encore, règne une petite corniche placée au niveau des tailloirs des chapiteaux des colonnes engagées qui, à droite et à gauche, soutiennent les retombées

1. L'élévation de cette travée reproduisait évidemment l'élévation des travées de la grande nef, qui présentait ainsi beaucoup d'analogie avec la nef de l'église de Paray-le-Monial. « Dans chaque travée (il s'agit de la nef de Cluny), deux rangs de petites arcades ouvertes au-dessus de la grande, différaient de celles du vestibule par leur nombre et leur disposition ; les trois arcades du rang inférieur étaient portées par des pilastres, les trois supérieures par de petites colonnes. On remarquait encore, dans cette construction toute à plein cintre, la forme ogivale de la grande arche ouverte sur les collatéraux... » (P. Lorain, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, Dijon, 1839, in-8°, p. 85.)

Digitized by Google

1

2

LÉGENDE

1. Sacrifice d'Abraham.
2. Adam et Ève.

3

3. Clef de voûte.
4.) Chapiteaux du
5.) déambulatoire.

4

5

CHAPITEAUX PROVENANT DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

Digitized by Google

Digitized by Google

d'un grand arc brisé sur lequel repose le mur d'où naît la coupole. Au-dessus de cette corniche sont percées deux fenêtres en plein cintre, séparées par un pilastre, et dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes.

Dans la travée suivante, toujours à l'occident, nous trouvons à gauche, au rez-de-chaussée, une porte qui donne accès à l'escalier placé dans la tour de l'Horloge, et qui conduit dans le clocher de l'Eau-Bénite, au-dessus de la coupole (cet escalier, d'une conservation excellente, est voûté par un berceau rampant). A un niveau supérieur on voit une grande fenêtre en plein cintre, murée, puis un cordon mouluré, et au dessus, à droite, une fenêtre en plein cintre dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes, sous le cintre d'une arcade appliquée dont les retombées portent sur des colonnes engagées.

En retour d'angle est le mur qui fermait le transept au sud : toute la partie inférieure est nue et ne présente que l'ouverture de la porte du cloître [1]. Les arcs en tiers point de deux portes disparues sont encore visibles à travers le badigeon. A une assez grande hauteur, s'ouvraient au-dessus d'une corniche trois fenêtres en plein cintre ébrasées, actuellement bouchées, ayant à leurs retombées des colonnettes; au-dessus d'une seconde corniche étaient percées trois autres fenêtres en plein cintre, dont les archivoltes doublées nécessitaient deux colonnettes à chaque pied droit; la baie du milieu est seule ouverte.

Lorsqu'on est sorti pour examiner l'extérieur, « on voit paraitre, au-dessus de la mairie, le pignon triangulaire du croisillon sud de l'ancienne église, bordé de modillons et percé d'un oculus à deux retraits. En arrière de ce pignon, sur un massif carré, est une tour octogone, élevée de deux étages. Au premier de ces étages, sur chaque face, trois baies cintrées; l'arc du milieu, plus large, est seul ouvert;

1. Cette porte, refaite au dix-huitième siècle, n'a aucun caractère.

Digitized by Google

les archivoltes sont bordées de torsades. Ces trois arcs comportent huit petites colonnes à chapiteaux feuillagés, ainsi rangées . .: :. . A l'étage supérieur, aussi sur chaque face, on voit quatre baies en plein cintre, bordées comme les premières, avec un second retrait simple; les deux arcs du milieu plus larges et seuls ouverts. Les deux arcs aveugles ont pour appui chacun deux pilastres; les deux autres reposent sur trois colonnes dont la médiane leur est commune. Les quatre pilastres sont chevronnés; les fûts des trois colonnes sont lisses. Les sept chapiteaux sont sculptés de feuillages. Une forte moulure sépare les deux étages. A chacun des angles de la tour, un pilastre cannelé sans chapiteau monte jusqu'au sommet. En haut, sur chaque face, six petits arcs en frise (arcatures lombardes); petite corniche à modillons simples. Grand comble d'ardoises, à huit pans... Effet imposant; construction et sculpture soignées... »

« A l'angle sud-ouest du même croisillon, se dresse la tour de l'Horloge, de forme quadrangulaire; un cordon à modillons; puis, sur chaque face, une double baie cintrée, avec deux impostes et une colonne médiane à chapiteau feuillagé. Comble moderne, en pavillon..... »

« Pour bien voir le côté oriental du même croisillon, il faut se placer à une des fenêtres de l'ancien bâtiment des moines. Appareil en petites pierres régulières. Contreforts plats en pierres de taille. Le mur présente d'abord deux fenêtres cintrées et une corniche à modillons; puis, dans le massif qui sert de base à la tour, trois fenêtres également cintrées, disposées deux et une. Une absidiole (chapelle Saint-Etienne) éclairée par trois baies semblables aux précédentes; deux colonnes portant chacune un bout de contrefort; chapiteaux feuillagés du douzième siècle. Au mur extérieur de l'absidiole, sur un enduit de plâtre en partie tombé, quelques faibles restes d'une inscription du dix-septième siècle...; écusson fascé de sable.

Digitized by Google

» A la place d'une seconde absidiole, une chapelle du quatorzième siècle (chapelle Saint-Martial); fenêtres ogivales condamnées, accostées de colonnettes à chapiteaux de feuillages; crossettes autour des archivoltes. Entre deux contreforts, un édicule carré qui a pu servir de sacristie.

» A la suite du croisillon, un arrachement du mur de la grande abside; arcs de décharge; une fenêtre cintrée.

» Du second transept, il reste une absidiole d'une hauteur très considérable; arc cintré sur imposte; voûte et fenêtre en plein cintre; une partie de la voûte en cul-de-four. Deux très hautes colonnes engagées avec chapiteaux corinthiens très frustes. Restes de mur avec fenêtres hautes en plein cintre.

» Sur un débris de contrefort extérieur de second transept, traces d'une épitaphe très effacée, du onzième ou du douzième siècle.....

« C'est à l'extrémité méridionale du second transept, que se trouve placée en hors d'œuvre la chapelle de Bourbon..... »[1]

Quelle est, en somme, dans cette construction, la part qui revient au onzième siècle, celle qui appartient au douzième? et quelles furent les modifications apportées par les siècles suivants?

Lors de la première dédicace par Urbain II, en 1095, le chœur était achevé probablement jusqu'au niveau du petit transept, peut-être allait-il un peu plus loin, mais le grand transept ne doit remonter qu'aux premières années du douzième siècle. Commencée en 1089 par saint Hugues, l'église était, paraît-il, presque achevée vingt ans après, à la mort du grand abbé, en 1109; mais dans l'accident survenu en 1125, la nef s'était écroulée, et Pierre le Vénérable avait dû la reconstruire : les travaux marchèrent assez

1. Bibl. nat. mss. fr., nouv. acq., n° 6099. (Papiers de Guilhermy.)

Digitized by Google

rapidement pour permettre en 1131 la dédicace définitive par Innocent II [1]. En 1220, le narthex était ajouté à l'église.

Mais à quels remaniements s'applique cette phrase de la *Chronique de Cluny*... « *Item chorum augmentavit et novum fieri fecit* (il s'agit de l'abbé Bertrand I, mort en 1308)? » C'est ce qu'il est difficile de dire. Pierre II de Chastellux (1322-1344) fit construire la chapelle Saint-Martial et surélева un des Barabans [2]. Vers le milieu du quinzième siècle, Eudes II de la Perrière édifia le clocher de Sainte-Marie-Madeleine [3] et restaura le second Baraban; le portail du narthex fut également refait par ses soins. Nous avons vu plus haut les réparations importantes que Jean de Bourbon effectua à la couverture des quatre gros clochers; la chapelle qu'il bâtit;..... *item reparari fecit bassas voltas*..... ajoute la *Chronique de Cluny*. Quelles sont ces basses voûtes? cela peut s'appliquer aux compartiments de voûte du second collatéral. Mais les plus gros travaux entrepris à Cluny depuis le douzième siècle furent certainement ceux que dirigea dom Dathoze au milieu du dix-huitième siècle : il est vrai que l'église n'y fut pour ainsi dire pas intéressée. [4]

1. L'église ne fut cependant entièrement achevée qu'en 1135. (Aug. Bernard, *les Églises de Cluny*, dans le t. XXIX du *Bulletin Monumental*.)

2. Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, qui passa à Cluny le 11 octobre 1389. (E. Jarry, *la Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407*, Paris et Orléans, 1889, in-8°, p. 51) avait fondé et meublé une chapelle dans l'église abbatiale, ainsi qu'il ressort d'un mandement du 22 juin 1397. (Bibl. nat., mss. fr., nouv. acq., n° 3639. *Collection de Bastard*.)

3. Nous hésitons toujours à identifier ce clocher avec celui des *Bisans* : ne serait-ce pas plutôt le même que celui des *Lampes*, construit au-dessus de la croisée du petit transept?

4. Il faut citer encore parmi les travaux concernant Cluny : An. de Barthélemy, *Essai sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Cluny*.

JEAN VIREY.

Digitized by Google

DES DÉLITS ET DES PEINES

EN MATIÈRE FORESTIÈRE, AU MOYEN AGE

DANS LE DUCHÉ DE BOURGOGNE

Dans l'état primitif des populations, il n'y avait pas de législation forestière; il était en effet inutile de prescrire des lois pour la conservation des forêts qui étaient trop nombreuses. César dans ses *Commentaires* décrit la Gaule comme une suite ininterrompue de forêts et de marais, et après la conquête par les Romains, les propriétaires des *latifundia* s'inquiétaient peu du revenu de leurs bois.

Ce n'est qu'à l'époque où les barbares apportent en Gaule la coutume de la loi Salique qu'on voit apparaître dans les textes quelques indications sur le vol des arbres. La loi des Bourguignons reconnaissait comme un droit naturel l'usage au bois mort et au mort bois, et elle punissait d'amende le propriétaire qui aurait entravé l'exercice de ce droit. A ce point de vue, la forêt était considérée, quant à ses produits en bois mort et mort bois, comme une chose commune et une dépendance du domaine public.

On pouvait aller en forêt couper le bois dont on avait besoin, pourvu qu'on ne prît pas des arbres dont les fruits nourrissaient les bêtes de chasse.

Les officiers du nom de *Forestarii* n'étaient pas chargés de la conservation et de la garde des bois, mais ils étaient préposés à la chasse et à la pêche. Le mot *foresta* signifiait un lieu boisé ou non boisé, propre à la chasse ou à la pêche;

Digitized by Google

on trouve en effet cette expression : *foresta piscium*. Un grand nombre de chartes, de Charlemagne à Jean sans Terre, emploient le mot : *forestare*, qui veut dire : faire un endroit où on peut chasser.

C'est ce sens qu'il convient d'attribuer aux mots *forestam* et *forestarius* employés dans les deux chartes passées pardevant l'évêque d'Autun, en février 1265 et en mars 1273, pour l'acquisition de bois aux environs d'Autun par les ducs Hugues et Robert. [1]

Mais bientôt la forêt cède devant la population devenue plus dense; des abus nombreux menacent de destruction totale ce qui reste des bois aux environs des centres de populations et les ducs de Bourgogne de la première race, tout en se préoccupant encore principalement de la chasse et de la pêche, pensent à défendre leurs forêts et même à en tirer un profit pécuniaire. Ils organisent la gruerie qui n'aura plus à s'occuper que de l'administration des eaux et forêts, tandis qu'à la vénerie et à la fauconnerie appartiendront les choses de la chasse.

Dans son ordonnance donnée à Volnay le jour de l'Assomption 1347, le duc Eudes investit son aimé et féal chevalier et conseiller Regnault de Gerland des fonctions de gruyer et lui donne en héritage perpétuel le gouvernement de ses forêts, bois, étangs, eaux et rivières, quelque part que ce soit dans le duché. Il spécifie que le gruyer aura « la cognoissance et juridiction des emendes de tous ceulx et celles qui repris seront esdictes forests, eaux, estangs et rivières, et appartenences d'icelles, et mestra et ostera les vendeurs et forestiers d'icelles selon la maniere accoutumée. »

Ainsi donc la juridiction forestière spéciale fonctionne en

1. *Compte de la gruerie des bailliages d'Autun et de Montcenis pour l'année 1419*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. VI, p. 262, 263.

Digitized by Google

Bourgogne depuis le commencement du quatorzième siècle; mais ce n'est que dans une pièce, fort curieuse d'ailleurs, dont la date peut être fixée à 1419, que se trouve résumée la législation forestière du duché, en treize articles : deux relatifs aux délits de pâturage et de vol de bois, et onze ayant trait à la chasse. Cette pièce, conservée aux archives départementales de la Côte-d'Or [1], porte :

Cy après sensuyvent les bois, forêts et garenes que monseigneur le duc de Bourgogne a ès bailliages de Dijon, Auxois et la Montagne : Lesquelles forests et garenes sont a mondit seigneur en toute justice et prééminance que qui trouveroit une beste privée, quelle quelle soit et a qui quelles soient, soit pris deans lesdites forests qui ne donnet LX souls damende se ceulx à qui sont les bestes nont privilège de mondit seigneur et ceulx qui ont privilege en rendent débit à mondit seigneur. Item, il ny ay homme de quelque estat quil soit que cil est trouves cuillant et coppant chasnes, folz et aultres bois fruits pourtans es dites forests qui ne donnent damende à mondit seigneur LX sols et le chastel.

On serait autorisé à penser que les gruyers des ducs chargés de l'administration et de la justice ne réprimaient que deux sortes de délits forestiers : les délits de pâturage et ceux de vol de bois, et qu'ils appliquaient invariablement une amende de soixante sous. Mais on peut dire de ce code condensé de 1419, ce que dit fort judicieusement, bien qu'avec emphase, le premier commentateur bourguignon de la célèbre ordonnance de 1669 : « Ce bel ouvrage ne peut suffire seul à la défense et à la conservation des bois du royaume, sa publication demeurerait inutile, si on ne s'explique sur la pratique et sur l'exécution. En effet, c'est l'usage et l'application de la loi qui en est l'âme et l'esprit; c'est dans l'exécution que la loi est vivante, qu'elle parle, menace, commande et épouvante, et sans l'exécution elle est comme morte. »

1. *La Vènerie et la Fauconnerie des ducs de Bourgogne*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, t. IX, p. 399 à 402.

Digitized by Google

Pour s'expliquer sur la pratique et sur l'exécution de la législation pénale forestière au moyen âge, il suffit d'avoir recours aux comptes des receveurs des deniers des grueries qui aux quatorzième et quinzième siècles ne présentent pas un alignement aride de chiffres, mais qui donnent au contraire des détails très circonstanciés sur les délits et les peines, à l'article : *Recepte d'argent des exploits de justice.*

Le receveur des deniers de la gruerie faisait, en effet, office de procureur et assistait le gruyer à la tenue des jours de justice qui devaient avoir lieu au moins trois fois par an, suivant l'ordonnance donnée à Conflans, le 4 février 1403, par le duc Philippe le Hardi, qui veut : « Que en chascun bailliage ait ung recepveur des deniers de la gruerie qui sera procureur oudit fait et fera informacions et enquestes sil est besoing et aultres choses qui a procureur appartiennent et sera avec le gruyer en tenant ses jours » et que les gruyers « aillent tenir leurs jours es lieux où il appartiendra et faire leur tour trois fois l'an du moins se plus ne puent. »[1]

Le service de la surveillance des forêts ducales était assuré par un personnel nombreux composé de maîtres forestiers, de sergents et de forestiers, dont les emplois correspondraient dans la hiérarchie actuelle aux emplois des gardes généraux, des brigadiers et des gardes.

C'était le gruyer, qu'on pourrait assimiler au conservateur de nos jours, qui nommait aux fonctions de garde : « Et seront dispensées et ordonnées leurs charges et gardes à l'ordonnance dudit gruyer. »

Serment des gardes. — Les gardes ne pouvaient entrer en fonctions qu'après avoir prêté serment :

1. *Compte de la gruerie des bailliages d'Autun et de Montcenis pour l'année 1419*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. VI, p. 218 a 221.

Digitized by Google

Huguet Arnoul, forestier et garde des boys, lequel Huguet a faict le serment es mains de noble homme Jehan Thiart, escuyer, seigneur du Mont Saint-Supplin et gruyer de la comté d'Auxerre.

Usurpation de fonctions. — Cependant on relève dans les comptes des tentatives d'usurpation de fonctions que le gruyer poursuit et punit :

De Guiot Ranier pour ce qu'il a confessé avoir officié et fait office de sergent es bois de S. Germain compdamné en l'amende arbitre de 100 sols et admoderé pour pouvreté..... 5 sols.[1]

Responsabilité des gardes. Concussion. — Comme aussi sont punis les gardes assermentés qui ne constatent pas les délits ou qui, après les avoir constatés, se laissent gagner par les délinquants.

Hugenin Lecieux alias Raoul pour ce qu'il adiourna plusieurs personnes devant le gruyer dont il n'a fait aucuns rapports mais les a recelés en prenant proffit desdites parties condampne pour ce à..... 10 livres.[2]

De Girart Blondeaul, sergent pour ce qu'il a confessé judiciairement que japieca il trouva Belin Drouhot meffacent es bois de Monseigneur, lequel il avoit adiourné pardevant ledit gruyer come faire devoit, mas pour x sols que ledit Drouhot li donna il souffra sa journée et ne le raporta pas, compdamné en l'amende 100 sols et admoderé pour pouvreté..... 20 sols.[3]

Perrin Picard, sergent de Monseigneur, pour ce qu'il avoit pris es bois de monseigneur Moreaul, sa charrette et IIII buefs chargent merrien à vin, de laquelle prise icellui Perrin n'a fait aucun rapport, condampné pour ce en amende arbitre..... 20 sol.[4]

Vente de bois par un garde. — Si nous rencontrons des exemples de concussion de la part des gardes dans l'exer-

1. B. 2976. Gruerie d'Avallon, 1397.
2. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1405-1406.
3. B. 2976. Gruerie d'Avallon, 1397.
4. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.

Digitized by Google

cice de leurs fonctions d'officiers de police judiciaire, nous relevons aussi un fait de vente de bois par un sergent à son profit :

De Symonot d'Escoule, jadis sergent et forestier, pour ce que par le temps qu'il étoit sergent, il vendit du bois de Monseigneur jusqu'à 4 gros, lesquels il tourna à son proffit et pour ce compdamné en amende arbitré et admoderé pour pouvreté à ..... 60 sols. [1]

Injures à un garde. — Il est vrai de dire que ces gardes étaient peu payés (ils ne recevaient que neuf livres de gages et une robe de bure par chacun an), et qu'ils étaient souvent injuriés en termes malpropres qui se sont malheureusement conservés après plus de cinq siècles :

De Thiebault Maulchaucié, pour ce qu'il a dit injures à Guillemin Serrepié, sergent de la gruerie, quil chiast sur son office et quil navoit office qui vausit ung estron ..... 60 sols. [2]

Ainsi donc c'était devant le juge spécial que comparaissaient : le garde pour prêter serment avant son installation, le garde prévenu de concussion ou de vol de bois et le délinquant poursuivi pour injures au garde dans l'exercice de ses fonctions.

Le gruyer connaissait d'ailleurs de tous les délits commis en forêt, même de délits de droit commun [3] qui ne se rapportaient pas à la conservation des forêts :

De Jehan Garon de Villiers les Aulx, pour ce qu'il a amende cognoissant ce quil a été exposé contre lui que comme il eust battu Regnier Garon dudict lieu, en la forêt de Vaulce, et lequel Regnier

1. B. 2976. Gruerie d'Avallon, 1397.

2. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie; 1405-1406.

3. « Et se hons estraanges estoit pris es diz bateiz, li emande serait nostre. — Et se aucuns de lours ou hons estraanges i facient bataille ou autre forfait, li emande seroit nostre. » — Charte d'affranchissement des habitants de Chaignay, par Hugues, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. (Février 1291-1292), Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne*, t. II, p. 414.

Digitized by Google

fust trové comme mort et ramené sur sa charrette auxdict Villiers les Aulx.[1]

Coauteur. — En matière forestière, le gruyer distinguait et punissait trois catégories d'inculpés : les auteurs, les coauteurs et les complices.

Le coauteur qui participe d'une manière directe et immédiate au délit, est mis sur le même rang que l'auteur principal et puni de la même peine :

De Andrier fils au fournier de Villers, pour ce que par ledit sergent fust trouves le venredy avant la Chandeleur en la forest de Villers près dou chemin, qui avoit copé chasne ou il avoit dou vert, compdamné et admoderé à trois gros pour ce..... 3 gros.

De Jehan le Noir genre Jacquemin, demorant à Villers, pour ce que par ledit sergent fust trouves et pris le venredy avec ledit Andrier et lui avoit aidié à cosper ledit chasne, compdamné et admoderé à trois gros pour ce..... 3 gros.[2]

Deux individus amènent dans une même maison deux charretées de bois vert, et sont considérés comme ayant commis tous les deux le même délit et condamnés chacun à la même peine. Il n'y a plus là d'auteur principal, mais deux coauteurs ayant un même but.

Dudit Guiot et de Girart vallet Pierre Daisey, pour ce que par ledit sergent fut pris et trouves cedit jour admenant deux charretées de bois vert de ladite forest, lesquelle il deschargèrent en lostel de Perrenet et Pasquet, compdamné et admoderé chascun à xxx sols tournois, valent..... 60 sols.[3]

Si les délinquants sont trouvés ensemble, et que chacun ait, par exemple, sa charge à dos pour son profit personnel, le gruyer prononce une amende distincte par individu :

De Huguenot fils Droiche de Saulx et Jehan son genre, pour ce que par ledit sergent ont esté trouves et pris ou bois de la combe

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
3. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

dou Joceaulme, quil avoient cospes liens et les emportoient à leurs dos, compdamné et admoderé par pouvrette chascun à trois gros.[1]

Complice. — Quant à la complicité nous n'en avons pas trouvé d'exemple en matière forestière proprement dite; mais nous sommes obligés d'emprunter notre exemple à une affaire de chasse :

De Jacobt genre au menaigier de Veirroix, pour ce quil a amende cognoissant ce que a certain jour passé il fust aidant à pranre nuit en gardant les blés, à l'issue du parc d'Aisey, un sanglé duquel il ot sa part, laquelle amende lui a esté tauxée et admoderée par pouvretté en ung franc d'or.[2]

Ce Jacobt a fait le guet et en récompense on lui a donné un morceau du sanglier. C'est là un cas bien caractérisé de complicité par aide et assistance en parfaite connaissance de cause.

Visites domiciliaires. Rapatronage. — Dans les exemples déjà cités, les délinquants étaient pris en flagrant délit; mais les gardes étaient, comme aujourd'hui, souvent obligés de faire des visites domiciliaires pour retrouver les bois coupés :

Preault Liebault de Broing, pour ce qu'il a esté trouvé garni en son hostel d'une charretée de fouteaulx qu'il avoit prins ou fay de Broing, rapporté comme dessus, condempné pour ce en emende de LX sols et ou chetey de Monseigneur, tout admoderé pour pouvreté à..... 10 sols.[3]

Ou bien encore ils suivaient le délinquant jusqu'en sa demeure et lui demandaient de venir faire le rapatronage, ce à quoi le délinquant n'obtempérait pas toujours :

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
3. B. 1566. Châtellenie d'Argilly, 1412.

Digitized by Google

Preaul Loufet d'Argilley, pour ce qu'il a esté poursuivi en son hostel et trouvé garni de trois petis soichons qu'il avoit prins et requis l'assuchement dont il a été remis et défaillans, raporté comme dessus, pour ce condempné en emende de LX sols admoderé pour très grant pouvreté et veu le petit délit à..... 5 sols.[1]

De quelles garanties était entourée à cette époque l'inviolabilité du domicile? Nous ne saurions le préciser; nous n'avons trouvé aucun exemple permettant de dire si les visites domiciliaires ne pouvaient avoir lieu que de jour et en présence d'une des autorités de la paroisse. Mais par contre, la présence de deux gardes régularisait dans certains cas, comme aujourd'hui encore, les visites domiciliaires :

De Perrot le Boiteux demeurant à Essaroy, pour ce qu'il a amende cognoissant ce que par Jehannot le Memen et Jacobt Quejay, sergent, il ont esté trouves et pris en sa maison audit Essaroy IIe de merrien à vin lequel merrien avoit esté fait de I chasne vert cospé en ladite forest au lieu que lon dit le Rup de Verres. Et fut arraichies ledit chasne audit Perrot par lesdit sergens, en la presence de plusieurs autres et pris ledit merrien et mis en la main de Monseigneur et par dessus ladite main mise a vendu ung cent dusdit marrien, laquelle amende a esté tauxée à LX sols tournois et 1 franc pour le chetel et le demeurant dudit chasne estre vendu ou proffit de Monseigneur, admoderé depuis par pauvretté à deux francs pour ce..... 2 francs.[2]

Saisie. Vente de bois saisi. — Le cas de Perrot le Boiteux permet encore de remarquer que les deux sergents ont eu la précaution de se faire accompagner de témoins et qu'ils opèrent la saisie du corps du délit tout en le laissant entre les mains du délinquant. Mais celui-ci, malgré la saisie, vend une partie du merrain, ce qui aggrave sa faute; il est condamné à l'amende et aux dommages-intérêts. De plus, le jugement ordonne la vente au profit du duc de ce qui reste des produits du chêne saisi.

1. B. 1566. Châtellenie d'Argilly, 1412.
2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

Saisie de bestiaux. — Les gardes saisissaient aussi les animaux attelés aux voitures servant au transport des bois de délit :

De Guillaume Gillebert de Lavaul, pour ce qu'il avoit pris marrien de foul en Bruaille, qui estoit à Martin le Bottrier et le poursuigvi ledit sergent tant qu'il prit deux bœufs qui estoient à sa charrette, compdamné et admoderé à..... 2 francs.[1]

Séquestre. — Le séquestre forestier existait déjà au quatorzième siècle, et la personne qui se chargeait de la garde des animaux s'engageait à les représenter à première réquisition :

De Guillemin le tavernier des Places, pour avoir pris sans licence quartiers de foul es bois de Saint-Aignien, lesquels quartiers ledit sergent il trouva charroyant et prit deux buefs qui les charroyent qu'il bailla à Perrin Mainfort de Bornoul, liquel doneroit plaige de y ceux restituer toutefois que mestier en seroit ..... 10 sols.[2]

Déposition du garde à l'audience. — Les gardes ne rédigeaient pas de procès-verbaux et pour cause; ils allaient faire leur rapport au receveur de la gruerie et ils renouvelaient leur déposition à l'audience :

De Jacobt fils Gautherot Vauthier de Lenglay en deffaut. Et fist ledit Hemequin en son absence son rapport de ung alloisier tout vert qui lui avoit trouvé cospant en ladite forest en la voie dessaroy..... 7 sols.[3]

Inscription de faux. — Mais il arrivait aussi que le délinquant s'inscrivait en faux contre la déposition du garde :

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
2. B. 2776. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
3. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

..... Pour ce qu'il a desmenty en jugement Berthier Galais sergent de mondit seigneur.[1]

Faux témoignage. — Quand le témoignage du garde ne paraissait pas suffisant, on faisait venir des témoins; mais il y a cinq siècles comme de nos jours, les témoins n'étaient pas toujours sincères, alors le gruyer les condamnait à l'amende arbitraire :

Regnault Lagate, pour ce quil a regnié Dieu en jugement en déclarant certaine cause contre Raoul Dannoul, condampné pour ce en amende arbitré..... 5 sols.[2]

Citation. Défaut. — Les délinquants étaient cités aux jours du gruyer à la requête du procureur par les sergents forestiers; généralement ils répondaient à l'assignation, mais d'autres fois ils faisaient défaut et ils étaient condamnés pour avoir fait défaut :

De Jehan Dusmes demeurant en la maison du Vaul des Chos a Chasteillon, en deffaut a requeste dou procureur pour ce... 7 sols

De Jehan Bernier de Prulley et de sa femme, pour un deffaut adiourné par Jacobt Rullot, sergent, pour ce..... 14 sols.[3]

Cependant la règle de la condamnation pour défaut ne semble pas constante; le gruyer condamne le délinquant absent pour le délit dont il est prévenu :

De Villemin le Feurot de Saux, compdamné en son abeence à III sols pour ce qu'il a esté trouvé faisant paisson ou bois de la Combe Liart, pour ce ..... 3 sols.[4]

1. B. 1591. Compte de Pierre de Gerland, gruier des bailliages de Dijon, Auxois et la Montagne, 1416-1417.
2. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.
3. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
4. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

Responsabilité des maris, des parents, des maîtres. — Quand le délit a été commis par des femmes, des enfants ou des domestiques, c'est le mari, le père ou le maître qui est condamné comme responsable :

De Jehan de Vauzelles et de Guyenot le Saulier, pour une amande déclarée contre un chacun deux es jours du lieutenant de Monseigneur le gruyer, sur ce que leurs femmes avoient pris des bois ou bois du Deffant et apporté sur leurs testes en la ville dudit Mont Saint Vincent pour leurs chauffaiges pour un chacun.... 4 gros.[1]

..... Pour ce que son fils a coppé un verne, admoderé à 3 sols.[2]

Regnault le Falaudier prenant en mains pour son varlet, pour ce que sondit varlet a esté prins coppant bois es bois de Fontenay, rapporté par Jehan Gaulard, sergent, pour ce condempné en emende, admoderé à..... 20 sols.[3]

De Jehan Quarré d'Origny, demeurant à la granche Dameignie, por ce que par ledit sergent son vallet a esté pris et trouvés gardant deux vaiches qui pasturaient en la revenue des x arpens, condampné à x sols tournois, pour ce..... 10 sols.[4]

Extraction et enlèvement de menus produits. — L'ordonnance de 1669 et le code forestier de 1827 punissent toute extraction ou enlèvement non autorisé de sable, minerai, terre, bruyères, genêts, herbages, feuilles, engrais, glands, faines et autres fruits des bois et forêts. Au moyen âge il semble que les forestiers ducaux ne se préoccupaient de protéger que les fruits à leur usage et à celui du gibier; ils allaient même jusqu'à considérer le miel comme un produit de la forêt, quand l'essaim s'était posé dans un bois du duc :

La femme Jehan le Prelot prinse cuillant pommes sauvaiges en la forêt, admoderé par povreté et veu le petit délit à..... 5 sols.[5]

1. B. 3927. Gruerie du Charollais, 1429.
2. B. 1577. Châtellenie de Chaucins, 1414.
3. B. 1566. Châtellenie de Montbard, 1412.
4. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
5. B. 1566. Châtellenie de Montréal, 1412.

Digitized by Google

Guillaume Girart pour ce qu'il a esté pris cuillant poires es bois de Monseigneur, compdamné pour ce ..... 5 sols.[1]

..... Pour ce que lon a trouvé du gland en sa maison par temps de paisson, admoderé veu le petit délit à. ..... 5 sols.[2]

De Villenin le Seurot de Saux, condampné en son absence à III sols pour ce qu'il a esté trouves faisant paisson ou bois de la Combe Liart, pour ce..... ..... 3 sols[3].

Olivier Chreton, Jehan Dobanton et Pierre Lormier pour ce qu'ils ont prinse une moiche es bois de Chaulmont laquelle estoit despave à Monseigneur, admoderé par pouvreté chacun à..... 10 sols.[4]

Délit de pâturage. — Les délits de pâturage étaient sévèrement réprimés et nous retrouvons dans les comptes des receveurs de la gruerie des condamnations prononcées contre des propriétaires de cochons, de bêtes à laine, de chèvres, de chevaux, de vaches et de bœufs.

La simple introduction d'animaux broutants dans une forêt établissait une présomption du délit de pâturage; il suffisait que les animaux eussent été trouvés dans les bois, le fait matériel du pâturage n'avait pas besoin d'être constaté :

Jehan Ligioul de Brazey, pour sa vaiche prinse es revenues des bois de Saigey, raporté comme dessus, pour ce ..... 5 sols.[5]

Responsabilité du propriétaire des bestiaux. — Les poursuites étaient le plus ordinairement dirigées contre le propriétaire des bestiaux, parce que c'était lui qui, en définitive, profitait du délit; il ne s'ensuivait pas cependant que le pâtre ou berger, auteur direct et principal du délit, ne pût être poursuivi :

1. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.
2. B. 1577. Châtellenie de Montréal, 1414.
3. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
4. B. 1566. Châtellenie de Montbard, 1412.
5. B. 1566. Châtellenie de la Perrière, 1412.

Digitized by Google

Dou bergier Symon le Breton, pour ce que par Hannequin le Flament, sergent, il a esté trouvés champoyant en lombre de la forest de Villers, si comme lon va a la Chappelle, ung trouppeaul de bestes à laine ou il povoit bien avoir huit cens bestes et en demeura plaige Pierre le Royer dudit Villers. Compdamné en son absence et admoderé à 1 franc, pour ce... .... 1 franc.[1]

Déjà en 1376, on avait compris que les moutons et les chèvres sont le fléau des jeunes taillis et l'exemple précédent semble indiquer que les forestiers partageaient l'opinion que professent encore de vieux gardes du Morvan : « Que le souffle du mouton empêche les taillis de pousser, » puisqu'ils poursuivent un berger dont le troupeau avait champoyé non pas dans le taillis, mais à l'ombre de la forêt.

Quant aux chèvres, on redoutait tellement leurs ravages que la coutume de la Gruerie était de les confisquer au profit du duc, quand on les prenait en délit de pâturage :

De Jacobt de Sainct Germain, demorant à Nol, pour une ploigerie faite pour lui de XXXII chieuvres prinses et trovées par Hennequin le Flammant, sergent, pasturant à garde faicte ou buisson de Guaitte Chevalier appartenant à Monseigneur, lesquelles chieuvres par la costume de ladite gruerie estoient aquises à mondit seigneur, et pour cause de pitié ont esté quittées pour une amende..... 60 sols.[2]

La charte de franchise accordée par Eudes, sire de Grancey, aux habitants du lieu, au mois de juillet 1340, octroie le droit de champoyer « toutes leurs bestes grosses et menues, exceptées chièvres en touz bois et fourez de Grancey. »[3]

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie. 1376-1377.

2. B. 2768. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1377-1378.

3. « Item voulons et outroions que notre dit homme et habitant de notre dit chastel et ville de Grancey et leurs hoirs puissent champoier et mener à touz jours mais toutes leurs bestez grosses et menues, exceptiez chievres, en touz nos bois et fourey de Grancey, la sisainme fuille paisée, exceptez leur pors, lesquelz ils ne pourront mener ou faire mener en nos bois, dès la Sainte-Crois en septembre jusques huit jours après la Saint-Andriel. — Charte de franchise accordée par Eudes, sire de Grancey, aux habitants du lieu. (Juillet 1340.) Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, t. II, p. 482.

Digitized by Google

Dans la transaction entre le grand prieur de Saint-Marcel de Chalon et les habitants d'Urcy au sujet de leurs droits respectifs, ces derniers déclarent qu'ils ont la vaine pâture après la quatrième feuille, dans la partie des bois appartenant au prieur, « sauf que ly chièvres ny pastureront en nul tems. »[1]

Pâturage sans gardien. — Si les porcs, les chevaux, les bœufs étaient admis au pâturage en forêt dans certaines conditions, ce pâturage ne pouvait s'exercer que sous la garde d'un pâtre. Le pâturage sans garde était un délit :

De Huguenin Quarré de Quarrées, pour une truye et VI laittons pris et trouves par ledit sergent en la paisson des bois de Quarrées, pasturant sans garde..... 10 sols.[2]

De Monseigneur Jaque Eme de Nol, pour deux siens chevaux que par Huet Baugeart et Hannequin le Flament, sergens, ils ont esté pris pasturant sens garde es revenues de l'estang de Nol, compdamné et admoderé à III gros, pour ce..... 3 gros.[3]

De Gelin fils Andriot de Verrey, pour ce que par ledit sergent ont esté trouvés et pris deux siens buefs pasturant sans garde es revenues de la Chille, compdamné selon la costume dou lieu a deux sols par chascun buef.[4]

Écobuage. — Les riverains des forêts ne se contentent pas d'envoyer leur bétail au pâturage et de causer ainsi un préjudice aux taillis; mais la méthode de culture encore employée de nos jours dans le Morvan, et qui consiste à brû-

1. « Et est accordé que nous aurons la vaine pasture en la partie audit prieur desdits bois après la quarte feuille, selon la coustume de Bourgoigne, sauf que ly chievres n'y pastureront en nul temps. » — Transaction entre le grand prieur de Saint-Marcel-lès-Chalon et les habitants d'Urcy, au sujet de leurs droits respectifs (Avril 1301.) — Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, t. III, p. 424.

2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

3. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

4. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

ler les genévriers dans les pâtures pour amender le sol au moyen des cendres, est un danger incessant pour les bois. Aussi voit-on punir les voisins de la forêt qui font des écobuages.

Guillaume fils Perrin Bindeaul, pour ce quil a esté trouvés que ycellui fils avoit bouté le feu es genouivres pris ou bois de Commarien appartenant à Monseigneur le duc, lequel feu se bouta esdis bois, condampné pour ce à..... 60 sols.[1]

L'écobuage ne pouvait être pratiqué qu'avec l'assentiment du seigneur propriétaire des bois; c'est ainsi que dans la confirmation par Jean, seigneur de Tart, en présence de Robert duc de Bourgogne, de la charte de franchise octroyée par Jean de Montréal, son père, aux habitants de Tart-la-Ville et de Tart-le-Château, en mars 1275, on remarque que les bouviers de Tart-la-Ville et du château peuvent « faire le feu aux champs. »

On voit encore souvent des hêtres creux dans lesquels on allume du feu; les forestiers de Châtelgérard poursuivaient ces abus :

De Jehan Dionot de Chateaulgirart, parce quel a bouté le feul a ung fol en la foret de Vaulce..... 3 sols.[2]

Elagage de lisières. — Si les forêts ducales avaient à redouter l'abroutissement et l'incendie de la part des voisins, elles exerçaient sur les héritages contigus une véritable servitude pour l'élagage des lisières, servitude reproduite dans l'ordonnance de 1669 et dans le code forestier de 1827. Les forêts n'étaient point alors délimitées par des fossés, des murs de clôture ou des bornes; la ligne de démarcation était généralement indiquée par des arbres de lisières qu'on appelle encore aujourd'hui des cordons.

1. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.

2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

Essartement de lisières, coupe de cordons, vente de chênes douteux sur la limite d'un bois particulier et d'un bois soumis à la juridiction du gruyer, autant de sujets de poursuites et de condamnations :

Pour avoir cospé à la rive du bois Monseigneur ou lieu appelé Comay, certaine quantité de bois ouquel lieu il vouloit faire bled et labourer, condampné pour ce à..... 1 franc.[1]

Perrin d'Ostun, pour ce quil a cospé les seings qui estoient entre son bois et le bois Galois, en la forest de Vaulce..... 10 sols.[2]

Symon Ranier et Guillaume Belin, pour ce quils ont vendu 1 chesne qui disoient estre en leur héritaige et a esté trouvé quil estoit en l'héritaige de Monseigneur et du prieur de S. Germain, condampné pour ce à..... ..... 45 sols.[3]

Coupe et enlèvement de bois. — Déjà au quatorzième siècle la jurisprudence plaçait sur la même ligne la coupe ou l'enlèvement des bois, et celui qui était trouvé porteur de bois coupé en délit était présumé être l'auteur de la coupe.

Les amendes pour coupe ou enlèvement d'arbres étaient assez élevées, mais rien ne permet d'établir qu'elles étaient proportionnées aux dimensions de ces arbres :

Jehan et Guiot Huguenot dudit lieu, pour ce quils ont été prins coppant ung chaigne en la forest et ny avoient droit, rapporté comme dessus. Pour ce condempné en amende de LX sols et ou chetel de Monseigneur, pour ce..... ... 60 sols.[4]

Souvent même leur maximum était fixé par la charte de franchise, ainsi que le montrent les chartes de franchises accordées aux habitants de Saulx-le-Duc, par Jacques, sire de Saulx, accrues et étendues aux habitants de Poiseul par Guillaume son fils, confirmées et augmentées par Eudes IV, duc de Bourgogne, Jean, roi de France, et Philippe le

1. B. 2768. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1377-1378.

2. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1405-1406.

3. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.

4. B. 1566. Châtellenie d'Argilly, 141?.

Digitized by Google

Hardi, duc de Bourgogne (avril 1246) (octobre 1285) (novembre 1315) (juin 1363) (décembre 1371).

Jean Valée, gruyer de Bourgogne, à son installation avait voulu connaitre les libertés, franchises et usages que les sujets des ducs avaient dans les forêts de Bourgogne et se rendre compte s'ils en usaient en la manière qu'ils devaient. Ayant constaté des abus, il avait mis empêchement, mais le duc avait cédé aux instances des habitants de Saulx et de Poiseul, il leur avait rendu leurs franchises et les avait également accordées à « Jehan, fils Odot Grossetête et de Marguerite sa femme, fille de Robillart de Tarsu et ses hoirs et successeurs, nonobstant qu'il ne soit des habitans desdictes villes. »

Ces franchises consistaient : « Assavoir, premièrement, que se aucuns desdits habitans et ledit Jehan et lours hoirs et successeurs sont prins es deffois de nos bois de Saux et de Poiseul, copant bois, excepté pomiers ou poiriers, ou chargeant chars, charrettes ou à son col, que il en puisse mener ou porter lours charges en lours hostels tant seulement pour trois sols d'amende payant, sans autre poursuitte et non plus. »

De Jehan Grossetête de Tarsuy, par ce que par Lambellot Dionait, sergent, il a esté pris et trouvé ou coing de Voultoux, environ Caresme prenant, darnierement passé, cospant 1 chasne, compdamné selon le contenu de leurs chartes à trois sols. [1]

La coupe ou l'enlèvement de brins, de fagots, de ramille, même d'épines était punie d'une amende variant de 60 sols à 5 sols, quand encore il n'y avait pas de maximum fixé par la charte, comme pour les habitants de Vougeot qui pouvaient enlever une charretée de ramée moyennant une amende de 3 sols tournois :

..... De Huguenin fils Millot Clerc dudit Villers, pour ce que par Symonnot le Mors, sergent, il fust trouvés et pris le venredy après la

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

Sainct Nicholas dyver, admenant de ladite forest une charrette de jairons de chasne, condampné à LX sols tournois, pour ce.. 60 sols.

De Girard vallet Pierre d'Aisey, pour ce que par ledit sergent fust trouves et pris le jeudi apres la sainct Martin dyver, admenant de ladite foret, une charretée de foul tout vert, condampné à LX sols tournois, pour ce ..... 60 sols.[1]

Jehan Paigeot le jueune de Baignoul, varlet de Thenend le tillier, pour ce quil a esté trouvé en la forest d'Argilley et avoit abattuz III jarrons ou il navoit droit, rapporté par Guillaume Godier et Jehan Robert, sergens de Monseigneur, pour ce condempné en emende de LX sols et en chetel de Monseigneur, tout admoderé pour pouvreté à ..... 25 sols.[2]

Regmon Tillin, pour ce quil a esté trouvé contre lui quil avoit fait fagos ou boys de Montreal, condampné pour ce à.... 20 sols.[3]

..... Pour ce quil a esté trouvé copant espines et ny avoit droict, admoderé par povreté et veu le petit délit à..... 5 sols.[4]

De Estienne le Pourry, bourgé de Saulx, parce que par ledit sergent a este trouves et pris ou bois de Voulgot chargent sans licence une charretée de raymée, compdamné selon leurs chartres à 3 sols tournois.[5]

La coupe de harts sans autorisation était également punie :

Guillaume Molin pour ce quil a esté trouvé es bois de Villoignes copent revenue pour loyer fagos, condampné pour ce à.. 45 sols.[6]

Arrachage de plants. — Si les forestiers protégeaient les arbres, le taillis, le jeune recru, ils n'oubliaient pas de se montrer sévères contre ceux qui arrachaient les plants :

..... Pour ce qu'il a esté trouvé esdictes forests suivant son char qui estoit chargé de plantes, admoderé à..... 5 sols.[7]

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
2. B. 1566. Châtellenie d'Argilly, 1412.
3. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.
4. B. 1577. Châtellenie de Brazey, 1414.
5. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
6. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.
7. B. 1577. Châtellenie de Chaucins, 1414.

Digitized by Google

Saisie des instruments. — Le titre XII du code forestier, relatif aux peines et condamnations pour tous les bois et forêts en général, spécifie dans le 2e paragraphe de l'article 198 que les scies, haches, serpes, cognées et autres instruments de même nature, dont les délinquants et leurs complices seront trouvés munis, seront confisqués.

La saisie des instruments devait déjà exister au moyen âge; aujourd'hui la saisie peut être réelle, ou il peut y avoir seulement saisie intellectuelle, mais dans ce cas le délinquant n'encourt aucune aggravation de peine pour n'avoir pas livré sa cognée au garde. — En 1405, le refus de livrer sa cognée entrainait une condamnation :

De Jehan le Doleur, pour le reffus qu'il a fait de bailler sa cognée à Pierre Buffault, maistre forestier de Vaulce, lequel ly trouva copant I chesne en ladicte forest..... 5 sols.[1]

Le compte de la châtellenie de Montréal pour 1412 semble même indiquer qu'il y avait faute de la part de celui qui refusait de dire au garde à qui appartenait un taureau pâturant sans garde :

Jehan Chappelot, pour ce qu'il a esté reffusant de dire au sergent a qui estoit un toreaul qu'il avoit prins es revenues des Brosses, admoderé à..... .. 10 sols.[2]

Les gardes ont de nos jours le droit de requérir directement la force publique pour la recherche et la saisie des bois coupés en délit, mais depuis longtemps ils n'ont plus la faculté par trop peu respectueuse de la liberté individuelle de forcer un simple citoyen à reconnaitre le taureau de son voisin.

1. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1405-1406.

2, B. 1566. Châtellenie de Montréal, 1412.

Digitized by Google

Adjudications. Exploitations. — Le gruyer du duché de Bourgogne avait à protéger les forêts soumises à son action non seulement contre les délinquants ordinaires, c'est-à-dire contre les paysans riverains; mais comme au quinzième siècle les ducs commençaient à ne plus considérer leurs forêts comme de simples parcs à gibier et qu'ils entendaient en retirer un certain revenu, les procureurs de la gruerie devaient également poursuivre les abus commis à l'occasion des adjudications et pendant la durée des exploitations.

Troubles aux enchères. — La règle de l'adjudication publique était-elle toujours observée? N'y avait-il pas de marché de gré à gré? Nous ne saurions affirmer que tous les produits des forêts ducales étaient adjugés en séance publique, mais d'après les comptes des gruyers nous avons lieu de penser que les ventes se faisaient aux enchères, aussi bien pour les coupes de bois que pour la paisson, et toute manœuvre tendant à nuire aux enchères était punie :

De Huguenin Paucot de Viliart, pour ce quil avoit feru Guillemin Coquilleu quil croissoit et mettoit à pris la ceclerie des Usaiges de Quarrées, compdamné et admoderé à.. ..... 1 franc.[1]

Outre-passe. — Le commentateur de l'ordonnance de 1669 définit le délit d'outre-passe : « Tout abatis de bois qui se fait au delà des pieds corniers et autres servant de bornes aux ventes. » Le délit d'outre-passe atteint toutes les coupes d'arbres faites par l'adjudicataire en dehors des limites de la vente :

De Thevenin Duot de Presully, marchant du bois choist, brisé et arraichié du parc de Saulmaise, pour ce qu'il a amende cognoissant ce qu'il a vendu a Andrier de Chaignot ung chasne accoté oudit

1. B. 2973. Gruerie d'Avallon, 1381.

Digitized by Google

parc, liquel nestoit pas de la vendue, laquelle amende lui a esté tauxée et admoderée par pouvretté à la somme de..... 15 sols.[1]

Thevenin Duot avait commis simplement le délit d'outre-passe, en jardinant en dehors des limites de la coupe.

Permis d'exploiter. — L'exemple suivant nous montre deux ouvriers bûcherons punis pour avoir coupé dans une vente sans autorisation et pour avoir dépassé les limites :

De Garin et dit le Nigolier eu deux de Buncey, pour ce que par ledit sergent ont esté trouvés et pris cospant bois sens licence en la vendue de Monmoyen et avoient cospé et passés les seings dudit bois, compdamné et admoderé chascun à 1 franc, pour ce 2 francs[2].

Ainsi, dès 1376 il était défendu de commencer l'exploitation d'une coupe sans avoir obtenu le permis d'exploiter. Aujourd'hui l'article 30 du code forestier exige que ce permis soit délivré par écrit; au moyen âge il suffisait de prévenir le sergent. Si Garin et le Nigolier eussent prévenu le sergent de Monmoyen, celui-ci leur eût indiqué les limites de la vente et ils ne se fussent pas exposés à commettre le délit doutre-passe.

Arbres de réserve marqués du marteau. — L'empreinte du marteau ducal sur les réserves constituait déjà au profit du duc une déclaration publique et authentique de propriété. Les arbres ainsi marqués étaient exceptés de la permission d'exploiter et revêtus d'un signe inviolable que l'adjudicataire ne pouvait altérer ni détruire d'aucune manière :

De Huguenin Regnault de S. Breccon, pour ce quil ay pris en Bruailles 1 foul desoigné, compdamné en 65 sols, admoderé à 2 francs.[3]

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
3. B. 2973. Gruerie d'Avallon, 1381.

Digitized by Google

Mais déjà on distinguait la marque en réserve et la marque en délivrance. Si dans les coupes marquées en réserve, l'adjudicataire ne peut exploiter aucun des arbres frappés du marteau, à l'égard des coupes marquées en délivrance l'obligation de l'adjudicataire est inverse, il ne peut abattre que les arbres portant l'empreinte du marteau ducal :

Colas le Rebouchié, pour ce quil a abattu certains fols es boys de Bruailles, lesquels n'estoient seignés dou forestier, condampné pour ce à..... ..... 25 sols.[1]

Il n'était pas non plus nécessaire qu'un signe matériel distinguât les arbres destinés à être laissés sur pied ; la désignation pouvant résulter de la coutume générale qui imposait l'obligation de respecter les fruitiers :

De Bernard de Villotte, pour ce que par ledit sergent a esté trouvés et pris es bois de la Reppe de la Cloye, eu la vendue Jehannin Gillet de Buxy la Coste, qui avoit cospé 1 allyer tout vert, condampné et admoderé à x sols tournois, pour ce..... 10 sols.[2]

Falsification et contrefaçon de marteaux. — La falsification ou la contrefaçon des marteaux servant aux marques forestières constitue aujourd'hui un crime prévu et puni par l'article 140 du code pénal ; au moyen âge il semble que de semblables manœuvres ne constituaient que des délits dont la connaissance appartenait au gruyer. Dans le premier des deux exemples ci-après, le marchand a fabriqué un faux marteau ; dans le second il a, de complicité avec le garde, marqué du marteau de celui-ci, dans une coupe en délivrance, trois chênes qui n'étaient pas compris dans la vente :

1. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.

2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

..... Pour ce quil a confessey avoir contrefaict le marteaul du maistre forestier duquel lon soigne et marque le bois que lon vendt en ladite chastellenie. [1]

Tetart pour ce quil a esté trouvé contre lui quil avoit contreseigné en Lienne III chaignes, pour ce condempné en emende admoderé à..... 60 sols.

Bruneau pour ce quil a esté consentent de contreseigner lesdiz chaignes, pour ce condempné en emende, admoderé par pouvreté à..... 10 sols. [2]

Délais d'exploitation et de vidange. — La surveillance des ventes exige aussi que l'exploitation d'une coupe ne puisse être perpétuée arbitrairement par l'adjudicataire, de là des détails imposés pour la coupe des bois et la vidange des ventes. Le code forestier de 1827 prononce des amendes et en outre des dommages-intérêts contre l'adjudicataire qui dépasse ces délais sans permission; il autorise même la saisie des bois à titre de garantie pour les dommages-intérêts; mais il reconnaît à l'adjudicataire en contravention le droit de couper et d'enlever les bois qui sont sa propriété. L'article 47 du titre XV de l'ordonnance de 1669 ordonnant la confiscation des bois au profit du propriétaire de la forêt, ne faisait que reproduire la jurisprudence adoptée dans la gruerie du duché de Bourgogne, au commencement du quinzième siècle :

Perrenot Bellot trouvé coppant bois ès bois de Soirans, en une vendue quil avoit depiéça, laquelle estoit euchoite à Monseigneur et sa traicte passée, rapporté par Jehan le Manet. Condempné pour ce en emende, admoderé par pouvreté et veu le petit delit à 5 sols. [3]

Lobbey, pour la vendue de IIII chesnes et II milliers de merrien à vin lesquels estoient acquis à Monseigneur, pour ce quil ne les avoit levés ne trais hours du bois au temps deu.... 22 sols, 6 deniers. [4]

1. B, 1591. Compte de Pierre de Gerland, gruier des bailliages de Dijon, Auxois et la Montagne, 1416-1417.
2. B. 1566. Châtellenie de Pontailler, 1412.
3. B. 1566. Châtellenie de Rouvres, 1412.
4. B. 2781. Compte de Droin Malvoisin, receveur des deniers de la gruerie, 1404-1405.

Digitized by Google

Garde-vente. — Dès que les délais fixés par les marchés étaient expirés, les bois non coupés ou les produits non enlevés de la coupe appartenaient de plein droit au duc; mais déjà comme aujourd'hui, les adjudicataires avaient des gardes-ventes établis pour l'usance et le débit de leurs ventes, qui devaient les renseigner sur le degré d'avancement des travaux d'exploitation et de vidange. Ces gardes-ventes avaient comme aujourd'hui le droit de dresser des procès-verbaux pour constater les délits ou contraventions commis dans la coupe ou à l'ouie de la cognée; ils remettaient ces procès-verbaux au procureur de la gruerie qui leur donnait suite comme aux procès-verbaux rédigés par les sergents et gardes. Toutefois aujourd'hui le marchand de bois ne partage plus les amendes des procès-verbaux rédigés par son facteur.

De Jehan Barat de Champeaux, Jehannot le Royer de Montaubain et Guillaume Goillot, pour ce quils ont amende cognoissant ce que par Guillaume fils Perrin Rigault de Saint Brecon, comis et garde de la vendue, que Martin Bothier de Saint Brecon tient es bois de Bruaille en Mourvant; ont esté trouvés et pris en ladite vendue cospant bois oultre les seings que ledit Martin leur avoit seignié et fait pour leurs affoiaiges quil leur avoit vendu en ladite vendue, laquelle amende leur a été tauxée et admoderée a ung franc dor chascun valent III francs, esquels trois francs ledit Martin Bothier a la moitié pour ce que de tout les amendes qui sont raportées par sondit comis de sadite vendue il doit avoir la moitié selon son marché. [1]

De nos jours si le garde-vente constate un vol de bois, ce n'est plus au service forestier qu'il doit remettre son procès-verbal; l'enlèvement frauduleux de bois dans une vente constitue le crime prévu par l'article 388 du code pénal et sa répression appartient au ministère public.

1. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

Digitized by Google

Vol de bois façonné. — En 1412, le vol de bois façonné dans les coupes était du ressort des gruyers qui admettaient même des remises partielles d'amende aux délinquants :

Jehan du Bois le jueune, pour ce quil a esté trouvé contre lui quil avoit prins ung plot de chesne a Jacot le Bidellot, pour ce condempné en amende de LX sols, admoderé pour pouvreté à 20 sols.[1]

..... Pour ce quil a prins une charretée de bois en la vendue et ordon de Jehan Balou sans sa licence, admoderé à..... 10 sols,[2]

Droits d'usage. — Les gruyers de Bourgogne avaient aussi à protéger les forêts ducales contre les abus des usagers, et ils étaient nombreux dans ce pays où la loi Gondebette reconnaissait comme un droit naturel l'usage au bois mort et au mort bois, et où à ce point de vue la forêt fut longtemps considérée comme chose commune et dépendance du domaine public. L'exercice immodéré des droits d'usage en bois, auquel il faut joindre l'abus non moins grave du pâturage, avait puissamment contribué à la dévastation de la propriété forestière, et les officiers du duc songeaient à la protéger contre de nouveaux envahissements. Aujourd'hui l'usage donne à celui qui l'exerce le droit d'exiger pour ses besoins et à raison de son domicile, certains produits de la forêt d'autrui. Au quatorzième siècle, en Bourgogne, il fallait ajouter dans cette définition aux mots : « A raison de son domicile, » les mots : « A raison de sa condition. »

Usage sans titre. — C'est ainsi que nous voyons, en 1577, le gruyer punir de 20 sols d'amende un franc bourgeois de Sarry qui a usé dans la forêt de Vaulce comme un homme de condition et de mainmorte :

De Phelibert Butery de Sarrey, pour ce quil a usé pour lespace de deux ans ou plus en ladite forest de Vaulce pareillement que

1. B. 1566. Châtellenie d'Argilly, 1412.
2. B. 1566. Châtellenie de Salmaise, 1412.

Digitized by Google

usent les habitans dudit Sarrey, qui sont hommes de condicion et de mainmorte de Monseigneur le duc, et il est franc bourgeois et non mainmortable, pourquoi il ne peut ne doit user dudis bois, condampné pour ce à..... 20 sols.[1]

Obligation de la délivrance. — L'obligation de demander la délivrance est presque aussi ancienne que l'établissement du droit d'usage dans les forêts. Le mot *permiserit* employé dans la loi des Burgondes : *Si quis vero quemquam de jacentivis et non fructiferis arboribus lignum usibus suis necessarium præsumere fortasse non permiserit, ac si ei pignora tulerit restitutis in triplum pignoribus inferat mulctæ nomine solidos sex,* indique bien qu'il y avait obligation de demander, puisqu'il y avait permission à accorder. On peut donc dire avec vérité : il n'y a pas d'usage légitime dans les forêts sans délivrance préalable :

..... Pour ce quils ont coppé bois es bois de Quarrez sans estre seignié des forestiers quils ne puent ne doivent, admoderé par povreté à.. ..... 10 sols[2].

Défensabilité. — D'autre part l'exercice des droits d'usage pouvait déjà être réduit par le gruyer suivant l'état des forêts.

La durée de la glandée et du panage était limitée.

En effet les receveurs de la gruerie amodiaient la paisson dans les forêts ducales et, pendant le temps de la paisson, il était interdit de garder les porcs en forêt. Il fallait garantir l'amodiataire contre les abus des usagers, comme aussi contre la mauvaise foi de ceux qui lui confiaient leurs porcs et qui les retiraient du troupeau sans payer la taxe. L'amodiataire de la paisson recevait même la moitié des amendes :

..... Pour avoir gardé les pors de Perrigney en Vesvre Guillaume,

1. B. 2768. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1377-1378.

2. B. 1566. Châtellenie d'Avallon, 1412.

Digitized by Google

en temps de paisson, admoderé à..... 40 sols 1/2 moitié pour Monseigneur, moitié pour l'amodiateur de la paisson.[1]

..... Pour ce quil a osté ses pors de la paisson sans la licence du paisonnier sans paier le panaige, admoderé à..... 30 sols.[2]

Dans les deux exemples ci-dessus le mot de paisson est synonyme de panage, c'est-à-dire de parcours des forêts par les porcs pour s'y nourrir de glands ou de faînes. Dans l'exemple suivant, au contraire, il est employé comme synonyme de glandée considérée comme faculté de ramasser les glands pour les emporter. Mais en 1377 l'interdiction de vendre les choses provenant de l'usage n'était pas limitée au bois, elle s'étendait à la paisson. Cependant il semble d'après la rédaction même du compte de Huguenin Duemme, que cette interdiction n'était pas absolue, mais qu'elle était subordonnée à l'autorisation du forestier :

De Viennot fils Mesmin Aupain, pour ce quil a amende cognoissant ce que sens licence il a vendu a Viennot Chauchot certaine quantité de paisson, laquelle amende lui a esté tauxée et admoderée par pouvretté à la somme de..... ..... 6 gros.[3]

La prohibition d'introduire les bestiaux dans les bois non défensables n'est pas nouvelle. En Bourgogne, la coutume fixait la défensabilité des taillis après la quinte feuille[4]. L'usager surpris en délit dans un canton non défensable était puni d'une amende :

Jehan Japusset prins gardant VI buefs en la revenue de Combe Raveaul non aigié, admoderé par pouvreté..... 20 sols[5].

1. B. 1577. Châtellenie de Pontailler, 1414.
2. B. 1577. Châtellenie de Montréal, 1414.
3. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.
4. « Nuls, dit l'article CCCXXVI de l'ancienne coustume, ne peut mener pasturer bestes en bois de revenue jusques à ce qu'il ait la quinte feuille passée, se ce n'est par la licence de celui à qui est le bois. Revenue de bois de seigneur se doit garder jusques à la sixième feuille, et la revenue de bois de communauté jusques à la cinquième. » — Bouhier, t. I, p. 165.
5. B. 1566. Châtellenie de Montréal, 1412.

Digitized by Google

On reconnaissait aussi que la durée du pâturage pouvait être limitée à certaines époques de l'année[1] ; le pâturage était interdit pendant tout le mois de novembre :

..... Pour leurs bueufs prins pasturant au Buisson du Quartier entre la Toussaint et la S. Andrié, admoderé à..... 10 sols.[2]

Interdiction du pâturage pour les moutons et les chèvres. — Nous n'avons rencontré aucun exemple duquel on puisse déduire que les forestiers avaient le droit de limiter le nombre des porcs à mettre au panage ou des bestiaux à admettre au pâturage; que les usagers ne pouvaient jouir de leurs droits que pour les bestiaux à leur propre usage, que les sergents désignaient les chemins; qu'il y avait obligation de former des troupeaux communs, de marquer les bestiaux et les porcs, de mettre des clochettes aux vaches; mais la prohibition de faire conduire des chèvres dans les forêts ou sur les terrains qui en dépendent était absolue :

..... Pour ce qu'il a esté trouvé gardant chievres es revenues de Champfouchart, admoderé à..... 10 sols.[3]

Pâtre. — Si nous n'avons trouvé aucun document imposant l'obligation de former un troupeau commun, il semble cependant que les bestiaux étaient généralement confiés à un pâtre communal, et que le pâtre pouvait se faire suppléer et confier la garde du troupeau à ses enfants qui devaient l'empêcher de pénétrer dans les taillis sous peine de poursuites :

1. « Et y semblablement faire pasturer leur bétail en temps de grenier qui est à entendre dez le jour de la feste Sainct Michel jusques au jour de feste Sainct Andrey, selon la coustume de ce pays et duché de Bourgogne. » — Contrat d'affranchissement des habitants d'Echalot par Guillaume de Chastenay Lauty, 25 mai (1559-1560). — Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, t. III, p. 120.

2. B. 1566. Châtellenie d'Aignay, 1412.

3. B. 1577. Châtellenie de Saulx, 1414.

Digitized by Google

Les enffants au vaichier de Crespant, pour les vaiches estans en leur garde prinses es revenues de Chaulmont, admoderé par grand povreté à ..... 20 sols.[1]

Usages au bois. — En ce qui concerne les usages au bois, les chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne indiquent nettement que dès cette époque les usagers avaient l'obligation de demander la délivrance ; que pour l'exercice du droit de prendre le bois mort sec et gisant, l'emploi des cognées et de scies était interdit ; que le bois mort en estant devait être abattu à la main, qu'il était interdit aux usagers de vendre ou d'échanger les bois qui leur étaient délivrés et de les employer à aucune autre destination que celle pour laquelle le droit d'usage avait été accordé.

Bois mort. — Les comptes des recettes d'argent provenant des exploits de justice fournissent quelques exemples de condamnations relatives à l'exercice du droit d'usage.

Pour coupe d'un chêne non entièrement sec :

Martin de Chalonge, pour ce que par ledit sergent il a esté trouvé coppant ung chesne ouquel il avoit du vert, pour ce condempné en emende, admoderé par pouvreté à ..... 5 sols.[2]

Vente de bois d'usage. — Pour transformation en charbon et vente de bois d'usage :

..... Pour ce quil a vendu ung forneaul de charbon quil avoit fait des usaiges de Baignoul et ne le povoit faire, admoderé à 5 sols.[3]

Pour vente de bois d'usage au curé de la paroisse ou à un autre usager :

Perrenot le Renot, pour ce quil a confessé avoir vendu du bois de son usaige au curé de Santeigney, ce quil ne puet faire, admoderé par povreté ..... 40 sols.[4]

1. B. 1566. Châtellenie de Montbard, 1412.
2. B. 1566. Châtellenie de Chaucins, 1412.
3. B. 1577. Châtellenie d'Argilly, 1414.
4. B. 1566. Châtellenie de Montréal, 1412.

Digitized by Google

Par Jacquot Blanchot, sergent, fut japieça trouvés et prins en sá maison certaine quantité de paissaux à vines, lesquels avoient esté fais es bois des usaiges dudict Poiseul et depuis ceste prise enfin faite les a donnés sens licence à Bartholomée Millot, laquelle chose faire ne povoit pour ce que es bois de leurs usaiges il ne puet vendre ne donner à estrangers, ne entreulx mesmes, sens abuser de leurs usaiges, condempné en amende..... ... 6 sols.[1]

Vol de portions d'affouage. — Les usagers ne se contentaient pas de vendre leurs bois d'usage, ils cherchaient également à se voler entre eux et c'était alors le gruyer qui punissait ces vols de parts d'affouage :

De Loigerot de Buncey, pour ce que par ledit sergent a esté trouvé et pris chargent une charretée de bois en Monmoyen en autre bois que ou sien sens licence, condampné et admoderé à VI gros, pour ce..... 6 gros.[2]

Jehan Julien, pour ce qu'il a confessé avoir prins en la forest de Vaulce de laquelle il est usagier, une charretée de bois qu'avoit fait copper Guillaume Noirot, admoderé par pouvreté à..... 20 sols.[3]

En résumé, au moyen âge en Bourgogne :

Les gardes ne pouvaient entrer en fonctions qu'après avoir prêté serment (code forestier, article 5); ils étaient responsables des délits lorsqu'ils ne les avaient pas dûment constatés (C. F., art. 6); ils pouvaient faire toutes citations à la requête du procureur de la gruerie (C. F., art. 173); ils étaient autorisés à saisir les bestiaux trouvés en délit et les instruments, voitures et attelages des délinquants et à les mettre en séquestre; ils devaient suivre les objets enlevés par les délinquants jusque dans les lieux où ils avaient été transportés (C. F., art. 161).

Les gruyers poursuivaient et condamnaient les gardes convaincus de concussion ou de vente de bois à leur profit,

1. B. 2768. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1377-1378.

2. B. 2766. Compte de Huguenin Duemme, receveur des deniers de la gruerie, 1376-1377.

3. B. 1566. Châtellenie de Montréal, 1412.

Digitized by Google

les particuliers qui tentaient d'usurper les fonctions de garde, et aussi les délinquants qui injuriaient les gardes.

Les gardes étaient appelés à témoigner à l'appui de leurs rapports, et les gruyers condamnaient les délinquants qui s'inscrivaient en faux ou les témoins convaincus de faux témoignage.

On distinguait déjà trois catégories d'inculpés : les auteurs, les coauteurs et les complices.

Les maris, les parents et les maîtres étaient responsables des délits et contraventions commis par leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs (C. F., art. 206).

Il était défendu de porter ou d'allumer du feu à une certaine distance des forêts (C. F., art. 142).

Les élagages de lisières sans autorisation étaient interdits (C. F., art. 150).

Les condamnations les plus fréquentes punissaient l'extraction et l'enlèvement de menus produits (C. F., art. 144) ; le pâturage sans droit (C. F., art. 199); la coupe et l'enlèvement d'arbres et de bois (C. F., art. 192 et 194), et dans le cas d'enlèvement frauduleux les instruments dont les délinquants étaient munis devaient être confisqués (C. F., art. 198).

L'arrachage des plants était réprimé (C. F., art. 195).

Les exploitations étaient également réglées par des coutumes que les marchands de bois ne pouvaient enfreindre impunément. Ils étaient tenus d'obtenir la permission d'exploiter (C. F., art. 30); ils devaient veiller à ne pas dépasser les limites de leurs coupes (C. F., art. 29); à respecter les arbres de réserve (C. F., art. 33); à ne pas méconnaître les délais fixés pour l'exploitation et la vidange (C. F., art. 40); mais déjà ils avaient le droit de faire surveiller leurs coupes par un garde-vente autorisé à faire son rapport sur les délits qu'il constatait (C. F., art. 31 et 45). Les gruyers punissaient les troubles aux enchères (C. F., art. 22), et aussi la falsification ou la contrefaçon des marteaux; ils

Digitized by Google

prenaient aussi en mains les intérêts des adjudicataires en poursuivant les vols de bois façonné.

Les usagers étaient justiciables des gruyers; il leur était interdit de profiter de leurs usages sans délivrance préalable (C. F., art. 79), et nul n'avait le droit d'usage sans titre (C. F., art. 61).

La fixation de la durée du panage était réglée par la coutume ou par les titres, et il était interdit de mettre des animaux en forêt en temps défendu (C. F., art. 66), ou dans cantons non défensables (C. F., art. 67); ou bien encore de faire pâturer des chèvres en forêt (C. F., art. 78).

Il était également interdit aux usagers de vendre ou d'échanger les bois qui leur étaient délivrés (C. F., art. 83); les gruyers protégeaient aussi les usagers les uns contre les autres en punissant les vols de parts d'affouage.

La fixité des principes de la législation forestière qu'on retrouve dans les comptes des receveurs de la gruerie de Bourgogne au moyen âge, dans l'ordonnance de 1669 et dans le code forestier de 1827, nous parait démontrer que déjà, depuis plus de cinq siècles, la conservation des forêts est regardée comme l'un des premiers intérêts des sociétés et, par suite, comme l'un des premiers devoirs des gouvernements.

E. PICARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

ORIGINE

DE

L'ÉGLISE ET DES PAROISSES

DU CREUSOT

S'il est difficile de connaître l'origine des anciennes paroisses, la difficulté n'est guère moins grande pour déterminer la création des plus récentes. Les hommes disparaissent, les souvenirs s'effacent, les traditions elles-mêmes se perdent, et bientôt il ne subsiste plus aucune trace des circonstances au milieu desquelles la vie paroissiale a pris naissance et s'est développée. La question a cependant son intérêt. La paroisse est destinée à survivre; elle a groupé les individus isolés, elle a formé un centre nouveau, elle a créé des liens; il importe donc de savoir quand et comment elle a commencé. Que ne donnerions-nous pas, en effet, pour connaître l'origine de tous les centres religieux qui existent sur notre territoire? Si cette connaissance est impossible pour le plus grand nombre d'entre eux, profitons au moins de ce qu'on peut apprendre sur quelques-uns. La vie industrielle, si active, si mouvante, si emportée, se prête moins que tout autre au maintien des traditions et à la conservation des souvenirs. Elle est la cause d'un changement si rapide et si fréquent des hommes et des choses, que les événements vieux de vingt ans semblent appartenir au passé le plus reculé, et que ceux qui remontent à

Digitized by Google

cinquante ou soixante ans paraissent se perdre dans la nuit des âges. Hâtons-nous donc, pendant qu'il est temps encore, de conserver la mémoire de l'établissement des paroisses du Creusot et de la défendre contre l'oubli.

La *villa de Crosot*, que Henri de Monestoy [1] vendait au duc de Bourgogne en 1253, appartenait en 1475 à la paroisse du Breuil, si nous en croyons un procès-verbal de la visite des feux, qui fut faite à cette époque dans le bailliage d'Autun. Elle comptait alors sept feux, qui étaient francs :

Breul soubz Moncenis, où il a perroiche, et sont les hommes de Mons. le duc et d'aultres seigneurs, francs et sers. Feugs francs : *Creusot*, VII; ez Prez, III; Moncouet, III; la Vesvre, V; Feugs sers : Espaigne, II; au Boz du Bru, IV; Bruz, II; Monvaletin, VIII; Chanleaul, IV; Voizole, IV; les Vernisi, VI; Escotot, XI. [2]

Parmi les lieux cités dans ce dénombrement, le Creusot n'est assurément pas celui qui a vu diminuer le nombre de ses feux. L'exploitation des mines de charbon, la mise en activité de forges bientôt renommées, l'établissement d'une cristallerie, avaient attiré une population ouvrière qui atteignait le chiffre de 1,262 habitants en 1790 et de 1,319 en 1794. Ce centre de travail et d'industrie était assez important pour avoir été érigé en commune en 1793. Mais si le temps était favorable à la formation d'une commune, il se prêtait moins, on en conviendra, à la création d'une paroisse. Le vent soufflait peu dans cette direction. Lors du rétablissement du culte catholique en France, l'administration épiscopale songea d'abord à faire revivre les anciennes paroisses avant d'en créer de nouvelles. Parmi les anciennes même beaucoup restaient sans pasteurs par suite de la diminution d'un personnel décimé par dix années de persécution. Aussi, au témoignage de Millin, le

1. Henri de Monestoy nous paraît avoir tiré son nom de Monnetoy, hameau de la commune d'Écuisses, et non de Monnetoy aujourd'hui Epinac.
2. Arch. de la Côte-d'Or, B. 11510.

Digitized by Google

Creusot, où le célèbre voyageur s'arrêta en 1804, ne possédait-il encore aucune église à cette époque : « Le Creusot, dit-il, n'a point de chapelle ni d'église. Les ouvriers vont à Montcenis assister au service divin; ce qui ne laisse pas de faire sortir de la circulation une somme assez considérable : chaque ouvrier dépense, le dimanche, à Montcenis, au moins 30 à 50 sous. S'il y avait une chapelle au Creusot..., cet argent resterait dans le lieu[1]. » Cette raison monétaire, plus conforme au sens de l'économiste qu'à celui du chrétien, n'était pas la seule ni la meilleure, qui rendit nécessaire la création d'une paroisse au Creusot.

Ainsi qu'on l'a vu, le Creusot, malgré le chiffre de sa population, qui était de 1,238 habitants en 1801, de 1,141 en 1805 et de 1320 en 1806, avait été rattaché à la paroisse de Montcenis. En 1475, celle-ci n'était encore qu'un *secours*, ou, comme on dirait aujourd'hui, une succursale de Torcy qui resta, jusqu'à la Révolution, la *mère église* d'où la paroisse de Montcenis, d'origine plus récente, avait elle-même été formée. Un essai fut bientôt tenté pour remédier à cette insuffisance du service religieux.

Le Creusot comptait alors, au nombre de ses directeurs, deux hommes bien faits pour comprendre les besoins religieux de la population et pour leur donner toute la satisfaction compatible avec les circonstances. Le père Charles-Martial Roulhac de Monthély et le père Jacques Chapet, appartenant à la congrégation de l'Oratoire, contraints, par les lois asservissantes de la Révolution, de quitter la chaire qu'ils occupaient avec distinction au collège d'Autun, par suite de leur refus de serment à la constitution civile du clergé, avaient trouvé au Creusot un utile emploi de leurs brillantes facultés : le premier, en qualité de directeur des mines et fonderies; le second, comme directeur de la cris-

1. *Voyage dans les départements du midi de la France*, par Louis-Aubin Millin, Paris 1807.

Digitized by Google

tallerie. Millin les y trouva en 1804 et en parle avec éloge. Le père Chapet, né à Coulomb, au diocèse de Chartres, le 1er avril 1754, possédait les connaissances les plus variées et les plus étendues : sciences physiques, archéologie, numismatique avaient peu de secrets pour lui. Il s'entendait à tout[1]. Grâce à ses connaissances en chimie, il réussit à produire à la cristallerie du Creusot le *flint glass*, si utile aux astronomes et dont les Anglais avaient alors le monopole. C'est aussi à lui qu'on doit cette invention qui consiste à incruster dans les cristaux ces figures, statuettes, devises, médaillons, dont les spécimens, devenus rares, font encore la joie des collectionneurs. Nul doute que les dispositions des pères Roulhac et Chapet ne tendissent à assurer les secours religieux aux ouvriers confiés à leurs soins. Mais il fallait compter avec le temps et en particulier avec le citoyen Noël Pointe, « représentant du peuple près les fonderies du Creusot, de Pont-de-Vaux, etc. » Celui-ci en effet adressait, du Creusot, la lettre suivante au comité du Salut public, le 17 germinal 1795 : « Je me croirois coupable envers la patrie, si je ne vous communiquois les connaissances que j'ai acquises pour vous mettre à portée de réprimer les abus criants dont la prolongation ne tendroit à rien moins qu'à perdre la République. Je ne parlerai pas de l'audace des prêtres et des fureurs du fanatisme. J'en ai instruit le comité de Sûreté générale, le 23 ventôse, et je vois avec plaisir, par sa circulaire du 5 de ce mois, qu'il a pris à cet égard des mesures qui produiront sans doute le meilleur effet. » On voit que le citoyen Pointe ne s'occupait pas exclusivement de la fabrication des bouches à feu et que sa vigilance s'étendait à tout. Son avis avait été pris au sérieux, ainsi que le prouve la réponse qui lui fut faite le 25 germinal suivant : « Quoique

1. *Un Oratorien laïque, Jacques Chapet*, 1754-1838, par Etienne Metman, dans *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. série, t. XI, p. 233.

Digitized by Google

les observations que tu nous as adressées, citoyen collègue, par ta lettre du 17 de ce mois, soient étrangères à l'objet de ta mission, elles n'en ont pas été reçues avec moins d'intérêt de notre part. Nous en avons renvoyé l'examen à la quatrième division de notre comité..... *Signé :* CAMBACÉRÈS, MERLIN, CHAZAL. »

Le père Chapet, qui connaissait ses auteurs, dut comprendre que le règne du citoyen Pointe n'était pas de ces temps heureux, dont parle Tacite, où il est permis de penser librement et d'exprimer ce que l'on a pensé : *Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.* Mais le pouvoir du citoyen Pointe et de ses congénères n'a jamais qu'un temps et les esprits ne tardent pas à reprendre, bientôt après, la liberté de penser et de dire.

Peu après le passage de Millin qui avait signalé cette pénurie de secours religieux, les administrateurs du Creusot, Mollerat, Caylus, Bouricard, Chardon, Bureau, Soufflot et du Fougerai permirent aux deux directeurs, Roulhac et Chapet, de disposer d'une chambre des ateliers pour en faire une chapelle : modeste asile assurément, berceau d'une chrétienté naissante, pouvant contenir au plus une cinquantaine de personnes, mais germe précieux, cependant, appelé à croître et à prendre une plus grande extension. Un plan de l'époque permet de retrouver l'emplacement de cette chapelle dans une des dépendances des bâtiments actuellement affectés au « magasin général de l'outillage des ateliers de construction. » On voit ainsi que, sans aucune intervention des pouvoirs publics et par l'unique prévoyance des directeurs, la population du Creusot avait obtenu une première satisfaction. Bien que, chaque dimanche, le vicaire de Montcenis vînt célébrer la messe dans la nouvelle chapelle, l'exiguïté de l'édifice contraignait beaucoup d'habitants à se rendre à la paroisse pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Un incident futile amena l'administration à donner plus d'étendue à son œuvre. Nous

Digitized by Google

empruntons l'anecdote au récit qu'en a fait, à la séance de la Société Eduenne, du 23 juillet 1880, M. le chanoine Martin, originaire du Creusot et bien placé par son âge et ses relations pour connaître exactement les faits : « Le jour de Pâques 1817, dit-il, la famille Chagot, dont le chef était propriétaire de l'usine du Creusot, se rendit à Montcenis pour assister à la messe. MM. Hippolyte et Jules Chagot étaient du voyage et se placèrent dans les bancs du chœur réservés aux autorités constituées. Le bedeau les invita à quitter les places qu'ils avaient prises. Ils obéirent, mais en même temps ils quittèrent l'église et leur exemple fut suivi par plusieurs jeunes gens du Creusot. Ce léger incident fit mieux comprendre tout l'intérêt qu'il y avait à établir au Creusot une église pour l'usage de la population ouvrière dont le chiffre s'accroissait chaque jour. »

M. Chagot profita de l'expérience pour doter le Creusot d'une église qui lui serait propre et où chacun aurait l'assurance d'être chez soi. Il fit choix d'un magasin de la mine, situé près de la pompe Saint-François, dont l'intérieur fut disposé aussi convenablement que sa destination primitive le permettait. On y ajouta une abside, une sacristie et une chapelle latérale pour la famille Chagot. Le bâtiment avait environ 30 mètres de longueur sur 10 de largeur; la voûte s'élevait à une hauteur de 6 à 7 mètres; le clocher, construit en pierres de taille, quoique peu élevé, était suffisant pour une église de campagne. Le chœur était tourné au midi, et l'entrée, précédée d'un portail à plein cintre, s'ouvrait sur le chemin des Riaux. L'intérieur était garni des bancs nécessaires aux fidèles. En face de l'église, au delà du chemin des Riaux, on ménagea une place, au milieu de laquelle fut élevée une croix de pierre entourée d'acacias. C'est cette croix qui a donné à cet emplacement le nom de « Découvert de la Croix. »

Cet aménagement fut poussé avec tant d'activité que, le 9 décembre 1817, M. Maury, vicaire général, assisté de

Digitized by Google

M. Chardon, curé de Montcenis, Roude, curé de Marmagne, et de plusieurs autres prêtres du voisinage, put faire la bénédiction solennelle de cette première église qui fut placée sous le vocable de sainte Barbe, patronne des mineurs, et de saint Laurent, patron des verriers. A une cinquantaine de mètres de l'édifice, on établit aussi un cimetière, cet inévitable compagnon de toute association humaine, pour éviter de demander la suprême hospitalité à celui de Montcenis. La séparation était donc complète entre les deux villes voisines, après la mort aussi bien que pendant la vie. En attendant que les formalités, nécessaires à l'érection d'une nouvelle paroisse, fussent remplies tant auprès du gouvernement que près de l'évêque diocésain, l'église fut desservie par M. Roude, curé de Marmagne, dont la signature se lit au bas des actes contenus dans le premier registre paroissial. Si l'église du Creusot est, on le voit, d'origine récente, elle peut au moins produire son acte de naissance : bien peu seraient capables d'en faire autant.

La nouvelle paroisse fut enfin pourvue d'un desservant en titre, l'abbé Donet, qui prit possession de son poste le 1er janvier 1819, et doit être regardé comme le premier curé du Creusot. Il mourut dans l'exercice de sa charge le 25 juin 1822 et fut inhumé dans le cimetière de son église, aux Riaux.

Du 25 juin 1822 au 18 mai 1828, le Creusot resta sans desservant titulaire. Pendant cet intervalle, MM. Chardon, curé de Montcenis, et Monnot, curé de Marmagne, se partagèrent d'abord les soins de la paroisse. La desserte fut ensuite spécialement confiée à M. Contassot, vicaire de Montcenis, jusqu'au mois d'août 1824. Une mission prêchée à cette époque par MM. Josserand, Larcher et Bourdon attira à Montcenis de nombreux habitants du Creusot. M. Contassot eut pour successeur, tant à Montcenis qu'au Creusot, M. Gilliotte, jusqu'au 18 août 1828. A cette date, la paroisse du Creusot reçut un titulaire spécial, qui fut le

Digitized by Google

deuxième curé du Creusot, M. Hoffmann, de nationalité allemande, et qui avait été choisi parce qu'un certain nombre d'ouvriers allemands travaillaient aux forges. A certains jours, il réunissait ses compatriotes et leur adressait la parole dans leur langue. Peu apprécié de la population, il se retira après un séjour de dix-huit mois et, restée sans titulaire, la paroisse fut de nouveau confiée aux soins de MM. Monnot, curé de Marmagne, et Gilliotte, vicaire de Montcenis.

Mais le bâtiment dans lequel l'église avait été établie en 1817, miné par les travaux souterrains de l'exploitation houillère, se lézardait et menaçait ruine, au point que les enfants se faisaient un jeu de s'introduire par les fissures de l'édifice pour assister au catéchisme. Vers 1830, il s'effondra complètement. Au mois d'octobre, l'abbé Lambert, qui venait d'arriver au Creusot dont il fut le troisième curé, se vit de suite obligé d'abandonner l'église Sainte-Barbe et Saint-Laurent. Avec le consentement de la compagnie anglaise des usines, représentée par MM. Mamby et Wilson, le matériel de l'église fut transféré dans un ancien magasin de la cristallerie qui occupait l'emplacement actuel de la cure de Saint-Laurent. Le magasin, destiné à servir d'église, avait environ 35 mètres de longueur sur 12 à 15 de largeur. Bâti en maçonnerie, il n'était ni enduit ni plafonné à l'intérieur. La pluie passait à travers les tabatières qui ne furent même pas réparées, à l'exception de celles qui éclairaient la partie affectée au chœur qu'on se contenta, pour toute décoration, de blanchir au lait de chaux. Le toit fut surmonté de deux chevrons verticaux, entre lesquels se balançait une cloche qui se trouve actuellement dans le clocher de l'église Saint-Charles. Cette appropriation rapide et sommaire laisse comprendre que, dans la pensée de l'abbé Lambert et des administrateurs, cette église était toute provisoire : caractère qu'elle mérita moins que la précédente puisqu'elle subsista plus longtemps. Au mois d'août 1845, dans un jour

Digitized by Google

de deuil, elle fut transformée en chapelle ardente pour recevoir le corps de M. Adolphe Schneider, qui devait être conduit à Paris. Nommé à la cure de Chauffailles au mois de juillet 1836, l'abbé Lambert ne devait pas être témoin de la transformation, encore éloignée, de son église. Il eut pour successeur l'abbé Chaussard qui fut le quatrième curé du Creusot.

Dès 1842, MM. Adolphe et Eugène Schneider, qui dirigeaient les usines depuis 1837, conçurent la pensée de doter enfin le Creusot d'une église en rapport avec les besoins et le chiffre croissant de la population. L'emplacement où s'élève l'église Saint-Laurent fut choisi et, le jeudi 23 juin 1842, la première pierre du futur édifice fut solennellement bénite par Mgr Bénigne-Urbain du Trousset d'Héricourt, évêque d'Autun. Cette pierre, placée à droite en entrant, près de la grande porte, et qui est recouverte d'une plaque de fonte, de 0^{m}60 de longueur sur 0^{m}02 d'épaisseur, porte cette inscription en relief :

PIERRE
POSÉE PAR M. SCHNEIDER AINÉ,
MAIRE DU CREUSOT
BÉNITE PAR M^{gr} LE M^{is} D'HÉRICOURT
ÉVÊQUE D'AUTUN.
CREUSOT LE 23 JUIN 1842.

Le plan de l'édifice fut confié à M. Tremeaux, architecte, élève de l'école des Beaux-Arts, premier prix de Rome, originaire de Charrecey. M. Regnier, architecte à Autun, reçut la mission de le faire exécuter. Les travaux de maçonnerie furent entrepris à M. Michaud, de Saint-Berain-sur-Dheune ; ceux de plâtrerie et de peinture, à M. Debernardi, d'Autun ; ceux de sculpture, à M. Carré, bien connu par les travaux qu'il avait exécutés à Autun et en divers lieux. Par suite de modifications apportées au plan primitif et d'agrandissements motivés par la croissance incessante de

Digitized by Google

la population, le devis qui était de 42,000 francs s'éleva à 90,000 francs. Le gouvernement accorda une première subvention de 4,000 francs par décret en date du 11 avril 1846, et une seconde de 1,000 francs par un autre décret du mois de février 1847. La fabrique contribua à l'entreprise pour une somme de 3,000 francs. L'évêque offrit 500 francs et une souscription, faite parmi les habitants, produisit 4,000 fr. dont une faible partie seulement put être recouvrée. L'administration du Creusot contribua donc à la dépense pour près de 80,000 francs. L'édifice appartient à l'une des formes du style roman, tel qu'il était compris et interprété à cette époque. Sa longueur totale est de 46 mètres et sa largeur de 17 mètres, ce qui lui donne une superficie de 875 mètres carrés. Sa hauteur, du sol à la base de la flèche, est de 15^{m}500, et celle de la flèche, de 21^{m}500. Celle-ci fut construite seulement en 1865, et est due à M^{lle} Félicie Schneider qui la fit élever à l'occasion de son mariage avec M. Alfred Deseilligny, célébré le 2 octobre 1858. Elle contient trois cloches en acier, dont la provenance, le poids, le prix, la gamme et les parrains et marraines ne sont pas indiqués dans les registres paroissiaux.

Par ses dimensions, le nouvel édifice était en mesure de répondre aux besoins de la population dont on ne pouvait alors prévoir le grand accroissement. A l'époque où le projet de construction d'une église était formé, un vicariat, motivé par l'augmentation rapide de la population qui s'élevait à 6,303 habitants, fut créé au Creusot en 1842. M. Lavaivre en fut le premier titulaire et il occupa ce poste jusqu'en 1846. L'abbé Chaussard, qui quitta le Creusot en 1847, ne vit pas l'achèvement de l'église. Cette consolation était réservée à l'abbé Legros, cinquième curé du Creusot, qui fut encore installé dans l'église transitoire et prit possession le 18 avril 1847. Chaussé de sabots, comme les ouvriers, par suite du mauvais état des chemins, le bon abbé Legros montait gaiement de son presbytère des Riaux

Digitized by Google

à l'église, distribuant à chacun, sur cette longue route, un salut, une poignée de mains, une bonne parole, une aumône. A peine M. Legros était-il installé qu'il eut à procéder à la bénédiction du nouveau cimetière dont l'établissement était devenu nécessaire par suite du chiffre croissant de la population. La bénédiction eut lieu le 2 novembre 1847.

Cependant, après quelques mois d'une activité réelle, l'église fut enfin achevée et sa consécration put être faite le 24 septembre 1848, par Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, assisté de MM. Devoucoux, vicaire général, mort depuis sur le siège épiscopal d'Evreux, Ménéault, curé de Montcenis, Tamain, missionnaire, Ravatin, curé de Saint-Sernin-du-Bois, Serron, curé de Saint-Firmin, Moreau, curé du Breuil, etc., et en présence de MM. Eugène Schneider, maire du Creusot, Lemonnier, directeur de l'usine, des membres du conseil municipal et du conseil de fabrique et d'une nombreuse assistance. Elle fut placée sous le vocable de saint Laurent. Dans un discours éloquent, le prélat consécrateur traita de la grande loi du travail qui s'impose à tous les hommes comme une nécessité, et il remercia M. Schneider et tous les administrateurs du Creusot de leurs efforts incessants pour améliorer la condition des ouvriers confiés à leurs soins : église, écoles, caisse d'épargne, etc., créations si bien appropriées aux besoins d'une population active et laborieuse.

Un second vicariat, dont M. Gabriel Cliquet fut le premier titulaire, avait été créé le 21 janvier 1853. Cette augmentation du personnel ecclésiastique fut bientôt complétée par une mesure conforme aux exigences de la situation. Jusqu'alors, le presbytère avait été successivement établi aux Riaux, près de l'église provisoire, puis à la Verrerie même, dans le logement actuel d'un des médecins, rue d'Autun, dans la maison Barret et plus tard dans la maison Bozu, sur la place des Alouettes. En même temps que la paroisse

Digitized by Google

avait acquis plus d'importance, il convenait d'assurer au clergé paroissial une résidence plus fixe et plus personnelle. Pour répondre à ces exigences, un presbytère fut donc construit, en 1854, par les soins et aux frais de l'usine, dans le voisinage de l'église Saint-Laurent et des écoles. Il renferme le logement de l'archiprêtre et de ses trois vicaires, ainsi qu'une toute petite cour, abritée par quelques arbres, sous lesquels se dessine une large allée contournant une tonnelle : juste ce qu'il faut pour réciter le bréviaire et causer en famille.

En même temps, l'église s'embellissait peu à peu. Le 19 mars 1856, un maitre autel à tombeau, en marbre rouge et brèche violette, du prix de 1,400 fr., remplaçait l'ancien qui fut attribué à la chapelle de la Sainte-Vierge. Bientôt après, le recensement de 1856 ayant accusé une population de 13,390 habitants, la succursale du Creusot fut érigée en cure par décret impérial du 6 août de la même année.

Après douze ans d'un laborieux ministère, M. Legros prit sa retraite[1], et fut remplacé par M. Joseph-Emile-Adolphe Richard, sixième curé du Creusot, qui fut installé le 20 juin 1859.

Né à Neuville-lès-Champlitte, au diocèse de Besançon, le 12 septembre 1818, ordonné prêtre à Autun en 1843, il était curé de la paroisse Saint-Jean de cette ville quand il fut chargé de l'importante paroisse du Creusot. L'administration de M. Richard ne fut pas moins féconde que celle de son prédécesseur. Grâce à son zèle, le nouveau pasteur obtint de l'usine, en 1863, la construction d'une tribune et l'établissement d'un jeu d'orgues : celles-ci fabriquées à Rémering par MM. Verschneider et Krempf, coûtèrent environ 7,400 fr. Les fonts baptismaux, en pierre, sculptés dans les ateliers de Saint-Laurent-lès-Mâcon, du prix de

1. M. Legros mourut à Autun, le 12 décembre 1878, à l'âge de soixante-quinze ans.

Digitized by Google

2,050 fr., furent placés en 1866. Le mobilier de l'église s'accrut en outre d'une chaire, de style roman, en beau et bon chêne, admirablement fouillé et découpé, due au talent de M. Labrosse, sculpteur-ébéniste à Gibles : elle revint à 2,500 francs prélevés entièrement sur les ressources de l'église.

Plusieurs objets d'art avaient aussi accru peu à peu le mobilier paroissial. On peut citer, entre autres, un *Martyr de saint Laurent*, dû au pinceau de Frédéric Bouterweck, l'un des meilleurs élèves de Paul Delaroche et d'Horace Vernet, auteur d'un *Charlemagne à Argenteuil*, qui fut remarqué à l'exposition de 1852. Il représente saint Laurent, patron de la paroisse, supportant avec courage, résignation et espoir, les ardeurs momentanées d'un brasier qui, malgré son intensité, ne saurait cependant soutenir la comparaison avec les fournaises que fréquentent chaque jour les ouvriers du Creusot. Comme la foi, l'industrie aurait aussi ses martyrs si la vigilance, toujours en éveil, des chefs, n'assurait le salut et la santé de l'ouvrier. Cette belle toile, donnée par le ministre des Cultes, fut mise en place le 25 février 1854.

Un autre tableau du même artiste fut donné par le gouvernement à l'église du Creusot où il arriva le 19 novembre 1857. Il représente sainte Barbe, patronne des mineurs, soutenue dans les airs par un groupe d'anges. D'une main, elle porte la palme des martyrs, et de l'autre elle bénit ses protégés. Son regard, élevé au ciel, semble demander pour eux les forces et les grâces nécessaires pour supporter les fatigues et les périls de leur profession. Au premier plan, le peintre a reproduit, dans leurs principaux traits, les travaux du mineur, ses mœurs, son genre de vie, sa physionomie placide, au seuil de l'étroite *descenderie* des puits, et sur laquelle le voisinage continuel du danger a effacé toute trace d'émotion. Ici, en effet, se tient un mineur à cheveux blancs, mangeant son pain à côté de la benne, son amie,

Digitized by Google

qui le descend et le remonte sain et sauf; là, un jeune homme sort du puits par les échelles; à ses côtés, un camarade, prêt à descendre à son tour, se recommande à la protection divine en se disposant à faire le signe de la croix. Plus loin, des carriers brandissent leurs massues et fouillent l'obscure montagne. Au centre, presque sous les pieds de la sainte, un mineur à qui sa femme apporte le repas et présente un enfant souriant et étendant les bras pour embrasser son père : peinture touchante et plus propre à élever l'esprit que ces récits haineux et faux qui outragent l'ouvrier sous prétexte de le peindre. Ce tableau fut mis en place le 5 décembre 1857, jour de la fête de sainte Barbe, et cette interprétation idéale de la vie du mineur fut si bien comprise et appréciée qu'à l'issue de la messe tous les ouvriers de la mine, dans un élan unanime de gratitude, se rendirent, musique en tête et canons à l'arrière, près de M. Eugène Schneider, pour lui exprimer leur reconnaissance.

Cependant, l'église de Saint-Laurent avait cessé de répondre aux besoins d'une population croissant sans cesse et qui, en 1861, avait atteint le chiffre de 16,094 habitants. En présence de cette augmentation, de nouveaux devoirs s'imposaient. Ils furent compris et remplis par ceux qui avaient la charge de les satisfaire : une seconde église, sous le vocable de saint Charles, vint bientôt au secours de Saint-Laurent, devenu insuffisant, et accrut ainsi, au Creusot, les instruments de la civilisation chrétienne. La nouvelle église, construite d'après les plans de M. Roidot, et qui a 35 mètres de longueur sur 12 de largeur, fut bénite au mois de mai 1865.

Le bon abbé Richard ne pouvait qu'être heureux de ces nouveaux collaborateurs associés à son ministère et à ses travaux. Pendant dix-sept ans, il se dépensa, au milieu de la population ouvrière du Creusot, sans jamais compter avec la fatigue. Il fut particulièrement l'homme des ma-

Digitized by Google

lades qui le réclamaient jour et nuit, et n'avaient pas moins de confiance dans ses connaissances médicales que dans les secours spirituels qu'il apportait à l'âme. Aussi, dans les tristes jours de 1870, quand ceux que les événements avaient rendus les dépositaires passagers de l'autorité publique crurent pouvoir inscrire l'abbé Richard sur les rôles de la garde nationale et le contraindre à faire la faction, celui-ci était-il bien fondé à répondre : « Allez, mon ami, allez dire à votre chef que je monte la garde tous les jours auprès de vos malades. » Dans la chaire, il faisait entendre une voix paternelle et qui allait au cœur de ses auditeurs. Ses avis familiers à ses paroissiens étaient particulièrement goûtés. Dans ses rapports avec son nombreux troupeau, il était bon et avenant, toujours accessible et prêt au devoir. La maladie seule l'arrêta au commencement du mois de mars 1876. Après quelques semaines d'absence et de repos, il se crut guéri et revint bien vite reprendre au Creusot une tâche que l'approche des fêtes pascales rendait à la fois plus chère et plus lourde pour lui. Obligé de s'éloigner de nouveau au mois de mai, il succomba le 5 septembre, dans son pays et au sein de sa famille. Sa mort causa au Creusot un deuil universel. M. Richard a laissé la mémoire d'un pasteur dont le dévouement était sans limite, la bonté inépuisable, l'esprit généreux et élevé, réalisant le modèle du prêtre accompli[1]. Il eut pour successeur M. l'abbé Buisson, septième curé du Creusot, qui administra la paroisse de Saint-Laurent de 1876 au 4 mai 1880, où il mourut dans l'exercice de ses fonctions et fut inhumé dans le cimetière Saint-Laurent.

A M. Buisson succéda, au mois de juin 1880, M. l'abbé Berry, précédemment à Givry, et qui est le huitième curé

1. M. Richard fut inhumé le 6 septembre à Courteroult (Haute-Saône). Voyez dans la *Semaine religieuse d'Autun*, du 16 septembre 1876, une notice par M. l'abbé Gauthey.

Digitized by Google

du Creusot. Le recensement de 1881 accusait une population de 28,125 habitants. Cet accroissement trouva les chefs de l'usine à la hauteur de leur mission. M. Henri Schneider, qui avait succédé à son père dans la direction du Creusot, comprit bien vite qu'une nouvelle paroisse était devenue nécessaire, et une troisième église, sous le vocable de Saint-Henri, plus élégante que les deux autres, fut élevée pour répondre aux besoins de la population. La bénédiction de la nouvelle église eut lieu au mois de septembre 1884.

Comme ses prédécesseurs, M. Berry a travaillé à la décoration de son église de Saint-Laurent, qui lui doit les statues de saint Laurent, de saint Joseph, de saint Eloi, de sainte Barbe et du sacré Cœur, en pierre d'Apremont, et qui sont d'un bel effet décoratif. S'il est difficile de louer les vivants, il est au moins permis de reconnaître en M. Berry les qualités de deux de ses meilleurs prédécesseurs, MM. Donet et Richard, dont il rappelle la charité toujours prête, le dévouement toujours éveillé, le cœur toujours ouvert. M. Berry reste jeune et vaillant, malgré les fatigues et les années. Qu'il soit tel longtemps encore, *ad multos annos!*

L'Église du Creusot se compose donc actuellement de trois paroisses : Saint-Laurent, avec un curé et trois vicaires; Saint-Charles, également desservie par un curé et trois vicaires; Saint-Henri, par un curé et deux vicaires. Elle a grandi avec la cité. L'une et l'autre ne sont pas arrivées au terme de leur croissance. Devant toutes deux s'ouvre encore un long avenir de progrès et de prospérité : elles le réaliseront ensemble, grâce à MM. Schneider.

Puisse cet essai sur l'histoire de l'Église du Creusot, son origine, ses fondateurs et son clergé, contribuer à réveiller les souvenirs et à entretenir la reconnaissance!

FÉLIX COURTOIS.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA SITUATION

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DU DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

MACON, CHALON, AUTUN, CLUNY

EN 1829

D'APRÈS LE RAPPORT INÉDIT D'ALEXANDRE BUCHON,
INSPECTEUR GÉNÉRAL.

AVANT-PROPOS.

Je suis heureux de pouvoir offrir aux membres de la Société Éduenne les résultats d'un travail qui intéressera sans doute la curiosité des érudits du département de Saône-et-Loire. Je regrette de n'avoir pu leur donner une page plus complète sur leur vieille ville d'Autun, si riche en monuments vénérables et en ruines d'une admirable beauté : mais le savant dont nous publions aujourd'hui le manuscrit avait reçu pour mission de ne s'occuper que des livres, et a-t-il dû ne chercher que les livres. Or, il parait qu'en 1829 la bibliothèque d'Autun n'en était encore que médiocrement pourvue.

En 1829, Alexandre Buchon, un des savants les plus consciencieux de notre siècle, et surtout un de ceux que la recherche et l'étude de nos antiquités nationales passionnaient le plus ardemment, reçut du ministre de l'intérieur,

Digitized by Google

Martignac, la mission de procéder à une sorte d'enquête générale sur l'état des bibliothèques du royaume. Le titre d'inspecteur général des archives et bibliothèques était attaché à cette mission. Mais il s'agissait beaucoup moins d'inspecter que d'organiser : il fallait, avant tout, retrouver les matériaux disséminés un peu partout, les mettre en ordre, les classer et disposer en quelque sorte les fondements du temple où s'abrite aujourd'hui l'ensemble des trésors archéologiques de notre pays. L'œuvre était délicate et considérable ; il était nécessaire, pour la mener à bonne fin, de posséder des qualités de tact et de patience que bien d'autres n'auraient pas eues au même degré. Depuis la chute de l'ancien régime, aucun gouvernement n'avait trouvé le temps ni la possibilité de recueillir et d'inventorier les richesses littéraires de chaque province. La Restauration comprit qu'il était d'un intérêt national et patriotique de ne pas laisser se perdre une si précieuse source de belles études ; la nouvelle méthode historique enseignait à ne pas dédaigner ces documents ignorés ou négligés, où personne n'avait vu une des plus nobles parties de la grandeur et de l'unité française. De là, l'origine de cette mission confiée à l'un des hommes qui pouvaient le plus s'en tirer avec honneur.

Alexandre Buchon se mit à l'œuvre avec ardeur, parcourut un grand nombre de départements, visita les bibliothèques, les dépôts publics, les collections particulières, les archives des châteaux et des couvents. Il éprouvait une belle passion d'érudit pour tout ce qui lui rappelait la littérature et l'histoire du moyen âge ; depuis longtemps déjà, il recueillait les vieilles chansons historiques, les textes obscurs et inconnus des chroniqueurs, et il saisit avec joie cette occasion de se livrer, sur une matière vierge encore, à ses études bien-aimées. Savant consciencieux et modeste, il se piquait beaucoup moins d'écrire pour son propre compte que de fournir des matériaux aux historiens. La

Digitized by Google

publication de ses *Mémoires et Chroniques sur l'Histoire de France* rendit aux Michelet, aux Guizot, aux Augustin Thierry d'inestimables services. Il avait compris, l'un des premiers, la nécessité pour l'historien de consulter et de contrôler les documents contemporains, de ne recourir qu'aux sources, et de dégager la vérité des souvenirs précis et des témoignages incontestables. On connaît les admirables résultats que cette méthode a donnés pendant notre siècle : si l'histoire de France ne date pour ainsi dire que d'hier, si nous comprenons, beaucoup mieux que nos ancêtres, quels furent les caractères successifs de notre race, quelle fut la marche ininterrompue de notre civilisation, si l'histoire de notre siècle a véritablement ressuscité le passé, c'est sans contredit à cette méthode que nous le devons. Mais il fallait, pour en assurer la bonne direction, ne pas craindre le travail fatigant et parfois aride de l'archiviste; il fallait tout voir, tout apprécier, tout sauver du néant, et ce fut la tâche de Buchon. Il s'en acquitta avec une patience de tous les instants pendant le temps trop court qu'il resta chargé de cette fonction; et, quand le ministère Martignac tomba et l'entraîna dans sa chute, il avait déjà pu en accomplir une importante et utile partie.

Nous publions aujourd'hui le fragment du rapport de Buchon qui concerne le département de Saône-et-Loire. Entre toutes les provinces de France, il semble qu'aucune ne l'ait attiré autant que notre Bourgogne. Depuis longtemps civilisée et ouverte aux études de tout genre, la Bourgogne trouvait dans sa brillante histoire une mine abondante de documents de toute nature; on avait déjà commencé, dans les grandes villes, à recueillir tout ce qui pouvait aider à reconstituer l'âme du passé, et, dans l'intelligente hospitalité bourguignonne, le travail semblait sans doute plus facile et moins aride. A plusieurs reprises, Buchon parle du magnifique dépôt des archives de Bourgogne, organisé à Dijon, et l'on voit que son rêve serait que l'on pût partout en établir

Digitized by Google

de semblables. Ce fut dans ces dispositions qu'il parcourut le département de Saône-et-Loire; il visita Autun, Mâcon, Chalon-sur-Saône et s'arrêta plus longuement à Cluny. Nous voyons dans son rapport que Mâcon et Autun, malgré les nobles efforts des habitants lettrés, n'avaient encore que des bibliothèques incomplètes et sans organisation; mais l'initiative individuelle donnait l'exemple aux pouvoirs publics, et, comme le dit Buchon dans une autre partie de son travail, « toutes les intelligences appelaient l'instruction. » Chalon était plus riche, et l'on y avait déjà compris la nécessité de l'ordre; le catalogue avait été dressé, et Buchon se chargea avec joie de rédiger la liste des manuscrits. Mais ce fut surtout Cluny qui l'intéressa, et les pages qu'il consacre aux souvenirs de l'ancienne abbaye sont certainement les plus curieuses de ce travail. Buchon constate d'abord avec une véritable douleur que l'action destructive du temps et des hommes s'est cruellement exercée sur Cluny; toutefois il veut reconnaître « ce centre antique de la civilisation et des lumières au moyen âge » et il séjourne près des ruines de l'abbaye. Et là il semble que la passion de l'archéologue lui ait fait oublier ses devoirs d'archiviste; il s'arrête longuement sur les monuments de Cluny, il les étudie avec amour, il les décrit même dans son rapport au ministre : et, en dépit d'Horace et de Boileau, nous trouvons que cette description est charmante, et nous savons gré à Buchon de n'avoir pas couru directement *ad eventum*. Il s'oublie même dans ses souvenirs d'érudit; il a lu dans Joinville, à peine connu à cette époque, « la grande disputation des clercs et des juifs » qui eut lieu à Cluny, et il interrompt son rapport officiel pour y intercaler, sans en omettre un mot, le récit de Joinville. Le ministre dut sourire de cette distraction, et l'on sait que les savants sont coutumiers du fait. Plus loin, c'est avec une véritable émotion qu'il raconte comment il retrouva, à la mairie de Cluny, un grand nombre de pièces intéressant l'histoire de l'ab-

Digitized by Google

baye; on se figure facilement quelle dut être la joie du chercheur en présence de ces trésors qu'il avait bien réellement découverts, et dont, seul, il comprenait tout le prix. On le suit dans ses longues explications à la municipalité de Cluny, et l'on ne peut qu'applaudir à sa clairvoyance et à son patriotisme, en même temps qu'on s'incline devant les prétentions légitimes de la ville de Cluny, justement fière de ses richesses et hésitant à en enrichir d'autres villes. Les érudits liront cette partie du rapport avec tout l'intérêt du meilleur roman; ils songeront aussi que Buchon évita certainement, par sa prudente intervention, la destruction complète de ces vieilles archives, et ils lui sauront gré de s'être montré si heureusement sceptique sur « l'exactitude des déclarations officielles. »

Il me reste à m'excuser auprès de la Société Éduenne de la longueur de cette ingrate préface : heureux si les pages de Buchon peuvent leur faire oublier la sécheresse et l'insuffisance de ce préambule! J'espère du moins qu'ils conserveront, après la lecture de ce rapport, une impression d'estime et de respect pour ce bon ouvrier de notre histoire : à peu près inconnu aujourd'hui, Buchon mérite assurément autre chose que le dédain. Un écrivain contemporain, Edouard Drumont, nous a donné une suite de souvenirs pleins de charme sur la vie privée et les travaux de ce modeste savant : il nous a appris que Buchon poussait si loin l'amour du moyen âge qu'il avait eu, pendant un temps, la prétention bien innocente de descendre de Commines, et de se rattacher ainsi à la race laborieuse et patiente des anciens chroniqueurs. Je me le figure aussi comme un de ces moines d'autrefois, comme un de ces bénédictins de Cluny, toujours occupés de leurs incessantes recherches, vivant dans la paix du cloître et dans la poussière des vieux livres, indifférents à tout ce qui n'était pas le passé, et se consolant en lui des grossièretés de la vie..... Ce fut ainsi que Buchon rencontra à Cluny comme des souvenirs de

Digitized by Google

famille, s'y arrêta avec émotion, et y trouva en quelque sorte la mélancolie des maisons paternelles abandonnées, des maisons dont les hôtes aimés ont disparu, dont les objets familiers ont été dispersés à tous les vents et à tous les hasards, des maisons dont l'âme n'est plus.....

Bar-sur-Seine, 17 août 1891.

P. PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN.

RAPPORT DE BUCHON.

Le département de Saône-et-Loire était divisé en sept districts : Mâcon, Chalon, Louhans, Autun, Bourbon-Lancy, Charolles et Semur-en-Brionnais. Il ne renferme plus aujourd'hui que les cinq arrondissements de Mâcon, Chalon, Louhans, Autun et Charolles.

Mâcon. — Le dépôt des livres versés dans cette ville depuis 1789 avait été complètement négligé et avait presque entièrement disparu. En 1827, la Société des Arts, établie à Mâcon, résolut de combler cette lacune et fit un appel au zèle littéraire des habitants. Une somme de 6,000 francs fut sur-le-champ réalisée par des souscriptions volontaires, et, le 10 mai 1828, s'ouvrit le nouvel établissement, commun à la ville et à l'Académie, et placé à l'hôtel de la mairie, dans la salle des séances de l'Académie. Cette bibliothèque ne se compose encore que de 1,322 volumes, retirés des débris de l'ancien fonds ou achetés avec l'argent des souscripteurs.

La ville n'a jusqu'ici rien fait pour cet établissement, bien que son revenu soit de 124,000 francs, et le bibliothécaire même est un des membles de l'Académie, M. Barjaud, qui a commencé à y joindre une collection de médailles et une

Digitized by Google

autre collection, déjà assez étendue, des minéraux du département, afin d'éclairer les propriétaires et les industriels sur les achats qu'ils voudraient faire dans le département, en leur indiquant la nature et la densité des gisements de chacun des minéraux du sol. Le conseil municipal m'a paru disposé à seconder, même de ses efforts pécuniaires individuels, l'agrandissement de la bibliothèque; mais l'État peut contribuer aisément et sans frais à former un premier fonds, tel qu'il convient à une ville comme Mâcon, en lui allouant 3 ou 4,000 des doubles et triples exemplaires qui se perdent dans la poussière de quelques dépôts voisins. Je sais que plusieurs particuliers riches du département n'attendent que cette organisation définitive pour l'enrichir encore, en ajoutant à leur ancienne souscription de 6,000 francs, et en y envoyant des livres de leur propre bibliothèque.

Chalon-sur-Saône. — Le collège de cette ville a déjà plusieurs fois réclamé, pour la transformer en dortoirs, la salle où est aujourd'hui déposée la bibliothèque publique, et l'autorité municipale paraît disposée à faire transporter assez promptement cette collection dans une fort belle maison, que la ville vient d'acheter pour y disposer tous ses établissements publics d'instruction. Déjà l'école de dessin et le cours de géométrie pratique et de dessin linéaire y sont installés. Les minéraux, placés dans des coupes dans une vaste salle, qui forme aujourd'hui comme un dépôt où sont réunis quelques tableaux et un commencement de musée d'antiquités, vont être distribués dans cette salle, dans des armoires fermées, de manière qu'on puisse employer cette belle pièce à un cours public. L'école de dessin est déjà organisée sur un bon pied. La bibliothèque serait alors placée dans une salle construite à peu de frais, et il resterait encore assez d'emplacement pour former un petit jardin botanique.

Digitized by Google

Dans son état présent, la bibliothèque se compose de 6,433 volumes, plus une centaine de volumes achetés en 1828. Le catalogue par ordre de matières en a été envoyé au ministère. Les ouvrages doubles, dont le bibliothécaire m'a donné la liste, sont assez nombreux, et fort bons en général : de sorte que, par un échange bien entendu, deux bibliothèques pourront s'enrichir à la fois. La liste des manuscrits n'étant pas faite, et le mauvais état de santé du bibliothécaire ne lui permettant pas de se livrer de quelque temps à ce travail, je m'en suis chargé avec plaisir. Ils sont au nombre de 54. Les plus intéressants sont :

N° 10. *Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica*, traduite du grec en latin par Rufin, prêtre de l'Église d'Aquilée, manuscrit du treizième siècle, sur vélin, d'une belle conservation, terminée par un poème latin en deux cents vers sur le martyre de saint Vincent.

N° 21. *Roman de la Rose*, très complet, suivi du codicile de Jean de Meung, petit in-folio sur vélin, écriture du quatorzième siècle.

N° 24. Extrait d'un livre écrit de la main du chancelier de l'Hospital, sur papier, du dix-huitième siècle, manuscrit de la même écriture que les extraits des livres de l'Hospital qui se trouvent à la bibliothèque du roi. Il contient les traités et transactions de 1511 à 1521 et se termine par le discours de l'assemblée de Calais pour aviser au moyen de faire une bonne paix avec l'Angleterre.

N° 26. Poème français sur l'enlèvement de Caroline-Marguerite de Montmorency par Henry de Bourbon-Condé, son époux, sur leur fuite en Belgique, leur séjour à Milan et leur retour en France; précédé d'un poème latin fort court par Claude Enocle Véray, employé à la trésorerie de Chalon, qui les accompagna dans leur fuite. Charlotte Marguerite était la sœur de Henri II duc de Montmorency, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, sans laisser d'enfants, et

Digitized by Google

dans lequel s'éteignit la branche française des antiques barons et ducs de Montmorency.

Les livres qu'il conviendrait le mieux d'envoyer à la ville de Chalon, sont des livres élémentaires sur les arts et quelques collections ou ouvrages de sciences physiques et mathématiques.

Autun. — Cette ville possédait, il y a peu d'années, un grand nombre de beaux ouvrages imprimés et de précieux manuscrits. Elle n'a plus aujourd'hui que 8,000 volumes imprimés et 2 manuscrits sans intérêt et tout à fait modernes. Le bibliothécaire, qui est en même temps professeur d'une école de dessin établie par la ville dans le même local (le collège), a commencé le catalogue de cette bibliothèque et s'est engagé à l'envoyer au ministère dans le courant de l'année 1829.

La partie ancienne parait avoir été complètement sacrifiée, et la partie nouvelle assez mal assortie. Il conviendrait du moins, si l'on ne peut faire autre chose, que dans une ville remplie, comme Autun l'est encore, d'antiques monuments debout ou assez bien conservés, tels que l'arc de triomphe de la porte d'Arroux, celui de la porte Saint-André, le temple de Janus, la pierre de Couard, et l'amphithéâtre, et sur le sol de laquelle on retrouve à chaque instant des frises, des chapiteaux en marbre blanc, provenant du temple de Cybèle ou autres temples antiques, des fragments de statues et des inscriptions, on approvisionnât la bibliothèque de tous les ouvrages qui peuvent jeter quelque jour sur l'étude de nos antiquités, et qui serviraient en même temps à l'école publique de dessin de la ville.

Cluny. — J'avais entendu dire que l'ancienne et magnifique bibliothèque de cette abbaye si célèbre par ses lumières et sa puissance avait complètement disparu; que toutes les

Digitized by Google

archives avaient été brûlées publiquement en 1792; et que la commune avait démoli depuis l'année 1800, sous prétexte de faire passer une grande route, mais en effet pour ne pas recevoir la succursale des Invalides, l'église si vaste et si élégante de l'abbaye, bien qu'elle n'eût besoin d'aucune réparation. Je n'avais donc d'autre but, en visitant cette ville, que de reconnaître ce centre antique de la civilisation et des lumières au moyen âge, et de retrouver quelques débris de son ancienne splendeur.

Le peu qui reste de Cluny suffit en effet encore pour révéler ce qu'il fut jadis. Les longs corridors de son cloître n'ont rien de sombre ou de monacal; les jardins qui l'entouraient étaient bien plantés, vastes et riants. Cette abbaye était plutôt le palais de tous les chefs d'ordre de la règle de saint Benoît, que la prison obscure de quelques pauvres moines, maltraités du monde et de la fortune. Une chapelle, dite chapelle de Bourbon, encore debout, et où se retrouvent des restes de tombeaux, atteste ce que fut l'église, qui servait elle-même de chapelle à ce vaste couvent. Un admirateur de cette belle église en a exécuté, lorsqu'elle était encore debout, un modèle en relief de trois pieds de hauteur, qui la reproduit fidèlement dans tous ses détails et avec toutes ses gigantesques proportions. Elle avait 600 pieds de long sur 120 de large, double croisée, dont l'une de 200 pieds, l'autre de 120, et trois nefs, celle du milieu de 92 pieds de hauteur, et les deux collatérales de 55. La coupole était ornée d'antiques fresques, fort estimées, qui avaient conservé tout l'éclat de leur fraîcheur primitive; et autour de l'église étaient disposées les tombes de tous les personnages illustres qui avaient choisi le couvent pour leur dernière demeure, et de tous les abbés qui avaient gouverné l'ordre de Saint-Benoît. Le cardinal de Bouillon, abbé commendataire de Cluny, exilé par Louis XIV dans son abbaye, d'où il se sauva pour se rendre à Rome, avait fait exécuter dans cette ville par d'habiles artistes un ma-

Digitized by Google

gnifique mausolée, destiné à être érigé dans une des chapelles en l'honneur de son père, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, frère de Turenne, et de sa mère, Eléonore de Bergle. Mais Louis XIV ayant défendu d'élever ce mausolée et ayant fait mettre sur les caisses qui le contenaient les scellés, qui y restèrent jusqu'en 1775, ce monument ne fut jamais placé dans la chapelle qui lui était destinée, et les statues de marbre, qui le composaient, et qui sont d'une fort belle exécution, ont été déposées dans une salle de l'Hôtel-Dieu de Cluny, où on les voit encore. Le cœur de Turenne, qui s'y trouvait placé, a été retiré depuis la Révolution, pour être envoyé aux Invalides.

Le modèle en relief de l'église entière est aujourd'hui déposé à Chalon, chez la personne qui l'a exécuté et qui en a fait ensuite plusieurs autres copies. Il serait fort à désirer que des modèles semblables, soit en terre, soit en liège, de tous les monuments remarquables de chaque département, fussent déposés dans le musée du chef-lieu, et qu'on réunît à Paris, au musée Charles X ou à la Bibliothèque du roi, une copie de tous ces monuments exécutés sur la même échelle. On verrait ainsi, groupés à côté l'un de l'autre, les reliefs en liège, tels qu'on les voit à Nîmes, chez M....., qui les a exécutés avec la plus grande exactitude, du Pont du Gard, des amphithéâtres de Nîmes, d'Arles et de Fréjus, des arcs de triomphe d'Orange, d'Autun, de Carpentras, de Grenoble et de Saint-Rémy, des mausolées d'Autun, de Saint-Rémy et de Vienne, du théâtre d'Orange, du temple de Vienne, du pendentif de Valence, etc..., à côté des édifices gothiques de Saint-Gilles, de Saint-Maximien, de Cluny, de Vézelay, de la Sainte-Chapelle ancienne et de la cathédrale de Bourges, du cloître d'Arles, des monuments funéraires d'Avignon, de Villeneuve, d'Aix, de Bourges, de Dijon, etc.; et cette exposition publique fournirait de nouveaux modèles aux artistes, et de nouveaux

Digitized by Google

moyens à tous les Français de mieux apprécier les choses remarquables de leur pays.

Quelques membres de l'Académie de Mâcon et des habitants de la ville, qui s'intéressent à la prospérité de la bibliothèque publique de cette ville, m'ont promis de faire exécuter une copie de ce modèle en relief pour la joindre à leur collection départementale. L'étranger qui passe à Mâcon viendra s'y arrêter quelques instants de plus pour y retrouver un souvenir de nos temps historiques. On aime à se rappeler que cette abbaye célèbre fut plusieurs fois visitée par saint Louis : en 1246, pour y réconcilier l'empereur Frédéric II avec le pape Innocent IV, qui l'avait déposé au concile de Lyon, et qui se rendit lui-même à Cluny, accompagné de l'empereur Baudoin II de Constantinople, de douze cardinaux, de dix-huit évêques et d'une suite considérable; une autre fois, en 1247, pour y renouveler les conférences à ce sujet, avec aussi peu de succès; une troisième fois, en 1270, en partant pour la dernière croisade. Ce fut pendant une de ces visites qu'eut lieu la « grande disputation » des clercs et des juifs dont parle Joinville. (*Suit le récit de cette scène, qu'on peut lire textuellement dans* Joinville, *édition N. de Wailly, chapitre X.*)

Cluny n'ayant pas été chef-lieu de district dans la Révolution, je ne voyais pas comment il lui eût été possible de conserver quelques parcelles des richesses littéraires renfermées dans l'ancienne bibliothèque de l'abbaye. Les rapports du temps annonçaient que tout avait été envoyé à Autun, et je ne doutais pas que tout n'eût été ou dilapidé à cette époque ou distribué dans les districts voisins. Habitué toutefois à l'inexactitude des déclarations officielles, dans un moment surtout où on se méfiait des vues de l'autorité supérieure, je voulus voir par moi-même s'il n'était rien resté à la mairie d'archives si antiques et si précieuses et d'une bibliothèque si bien composée. Quelle ne fut pas ma surprise et ma joie, lorsque je trouvai, au-dessus d'une

Digitized by Google

armoire, une liasse considérable de bulles des papes de différentes époques, depuis le onzième siècle, toutes relatives à l'abbaye de Cluny! Dans une autre partie étaient placées 172 chartes sur vélin, parmi lesquelles j'en reconnus plusieurs, fort anciennes, de la reine espagnole Urraca, qui épousa en 1109 Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, des rois de Danemark, et de plusieurs souverains d'Italie aux douzième et treizième siècles. Dans la même armoire étaient réunis, outre l'ancien inventaire méthodique des archives de la commune, semblable à ceux qu'on retrouve encore dans presque toutes les anciennes communes de France, plusieurs ouvrages d'un grand intérêt historique et dont on avait jusqu'ici déploré la perte. Tels sont :

Un cartulaire in-4°, du treizième siècle, écrit sur vélin, à deux colonnes, vendu en 1703 au cardinal de Bouillon par le président Bouhier. Il paraît que ce cartulaire avait disparu pendant quelques centaines d'années et que le président Bouhier l'avait acheté par hasard. Il est accompagné d'une bonne table des matières.

Autre cartulaire de l'abbaye, format in-folio, vélin, écriture du douzième siècle.

Autre cartulaire de l'abbaye, en deux volumes in-folio, vélin, écriture du douzième siècle.

Nécrologe des abbés de Cluny depuis 910, précédé d'une copie du testament de Guillaume le Pieux, comte de Bourgogne et créateur de cette abbaye. Ce nécrologe est sur papier, d'une écriture du seizième siècle, et s'étend jusqu'en 1573. Il renferme les armoiries peintes des abbés.

Copie des bulles des papes en faveur de l'abbaye de Cluny, in-folio, vélin, à deux colonnes, écriture du treizième siècle.

A côté de ces manuscrits était placé un gros in-folio sur peau de vélin, qu'on eût pu prendre en effet pour un manuscrit, à la première impression de l'impression, et surtout des lettres, qui ont été après coup ornées de miniatures assez bien coloriées. C'est un *Missale secundum usum ac*

Digitized by Google

novam reformationem consuetudinum celebris monasterii Cluniacensis, totiusque ordinis, ad Romanam ecclesiam pertinentis, adjectis pluribus quæ in ceteris desiderantur, cum annotationibus, non sine ingenti atque pervigili cura castigatum et emendatum, impressoriaque arte inceptum, per præstantissimos viros, ut habet in fine missalis, anno Verbi incarnationis vigesimo tertio supra MCCCCC, secunda die maii.

La présence de ce dernier livre me fit croire qu'on avait bien pu conserver quelques fragments de la bibliothèque, aussi heureusement qu'on avait conservé quelques précieux fragments des archives. Je déclarai à l'adjoint de la mairie, en l'absence du maire, que la méfiance de l'administration locale, bien que justifiée dans d'autres circonstances postérieures aux premiers désordres de la Révolution, n'aurait aucune sorte d'excuse dans les circonstances présentes, puisque le ministre de l'intérieur m'avait envoyé pour classer et non pour disperser, pour organiser et non pour détruire, pour augmenter et non pour dépouiller; que, si la ville de Cluny jugeait, dans l'intérêt de ses 4,200 habitants et des professeurs de son collège, assez florissant, devoir former une petite bibliothèque, le gouvernement s'empresserait de seconder ce louable zèle par l'envoi de quelques volumes appropriés aux études classiques ou à leurs besoins agricoles ou industriels; que, quant aux archives, on n'entendait nullement réunir tout à Paris, et faire ainsi la cour à la capitale aux dépens des départements; que tout ce qu'on désirait était que les choses fussent placées de manière à offrir la plus grande utilité possible au pays en masse et aux localités en particulier; qu'ainsi, si la ville de Cluny pouvait réunir toutes les anciennes archives de l'abbaye, elles ne seraient nulle part mieux placées que dans les bâtiments consacrés par tant de souvenirs historiques; mais que, si elle n'avait ou ne pouvait avoir que ce petit nombre de cartulaires, de bulles et de chartes isolées, fort précieuses, il est vrai, mais qui le

Digitized by Google

deviendraient bien davantage en les réunissant avec le corps d'archives de l'abbaye, il convenait mieux à la ville elle-même de les placer dans une ville à sa portée, comme Mâcon par exemple, où les archives du département renferment quelques débris des mêmes archives, ou plutôt encore Dijon, dans le vaste et magnifique dépôt des archives de Bourgogne, où une salle entière est consacrée presque exclusivement à l'abbaye de Cluny et aux autres couvents qui en sont sortis; que par là ils éviteraient les dépenses d'entretien, qu'ils trouveraient tout réuni à quelques pas d'eux et qu'ils auraient une garantie nouvelle de la conservation de ces papiers dans la science étendue et profonde de l'archiviste de Dijon, qui, en peu d'années, et grâce à l'appui du préfet de la Côte-d'Or, est parvenu à mettre en ordre cet immense dépôt. Mes raisons agirent sur l'esprit de ces messieurs, et on se décida alors à me montrer un dépôt qui n'avait jamais été déclaré au ministère.

Dans deux salles du premier étage, je vis plus de 1,800 volumes in-folio et in-4°, d'éditions de choix, et qui n'étaient nullement dépareillés, ainsi qu'on avait paru le craindre. Plusieurs ouvrages y étaient en double, tels que les Historiens byzantins et plusieurs autres excellents livres, tous fort bien reliés et conservés.

Dans l'alcôve d'une autre chambre étaient étendus par terre, attendant une classification, 225 manuscrits in-folio et in-4°, reste précieux sauvé des dilapidations et qui, s'il eût été envoyé à Autun avec les autres manuscrits, aurait disparu probablement, ainsi que tous ceux de cette ville. Tous ces manuscrits sont soigneusement reliés, comme tous les anciens livres de cette bibliothèque, et dans un fort bon état de conservation. J'y trouvai beaucoup d'ouvrages théologiques; mais quelquefois le titre placé sur le dos est fort étranger au contenu. Par exemple, un volume intitulé : *Médecine d'Averrhoès,* contient l'amusante chronique du bon archevêque Turpin. Le père bibliothécaire, en montrant ses

Digitized by Google

livres aux curieux, aimait sans doute à les revêtir d'une forme grave et scientifique, bien que le fond pût amuser et égayer la solitude du couvent. Si j'eusse pu prévoir cette sorte de découverte, je me serais arrangé pour venir passer quelques jours à Cluny, afin d'en dresser le catalogue, ainsi que je l'ai fait pour les manuscrits et livres rares de plusieurs bibliothèques; mais je fus forcé de renvoyer ce travail à un autre moment.

Avec ce fonds, trop scientifique tel qu'il est pour la ville de Cluny, on peut composer pour cette ville une fort bonne bibliothèque, appropriée à ses besoins par des échanges que je pourrai lui faciliter avec des livres classiques et des livres nouveaux. La commune paraît décidée à porter annuellement sur son budget de 24,000 francs une somme de 300 fr. pour augmenter peu à peu cette bibliothèque, qui sera confiée à un des professeurs du collège, et sortira ainsi du rang des dépôts ignorés pour devenir utile à tous.

Je ne puis quitter Cluny sans mentionner une acquisition publique de plus, due à la confiance que l'on mettait dans les vues éclairées et patriotiques de Votre Excellence. Un médecin de Cluny[1], propriétaire de l'ancien palais abbatial, a consenti à se dessaisir de sept caisses remplies des anciennes chartes de l'abbaye, et qui lui appartenaient fort légitimement, sous la condition que ces richesses ne seraient pas transportées à Paris, mais seraient réunies, avec les autres que j'ai mentionnées, dans la ville de Dijon, qui est plus à la portée des habitants. Je ne saurais énumérer les chartes anciennes de cette collection; il me suffira de dire que j'ai vu parmi elles la charte de fondation de 910, qui est certainement de l'écriture du temps. Presque toutes ont été recopiées et même traduites à la fin du dix-huitième siècle, d'une écriture fort soignée; et elles formeront, avec les autres chartes que ce médecin lettré m'a promis de se

1. M. le docteur Ochier.

Digitized by Google

procurer chez divers habitants de la ville, une collection historique des plus intéressantes. Ce médecin, qui possède une fort belle bibliothèque, ne demande, pour prix de sa cession, qu'un exemplaire de quelqu'une des grandes collections françaises dont la distribution est dans les mains du ministre de l'intérieur. Je me trouve heureux de pouvoir annoncer la rentrée sans doute prochaine de tant de pièces historiques dans nos dépôts publics, où les savants pourront les consulter avec fruit, et j'espère que Votre Excellence ne me désapprouvera pas de m'être fait l'interprète de son empressement à en faire profiter le pays.

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGES DE COURTÉPÉE

DANS LA PROVINCE DE BOURGOGNE

EN 1776 ET 1777.

Beaucoup de noms sont plus célèbres, en Bourgogne, que celui de Courtépée : peu sont aussi populaires. Si quelques-uns ont acquis, dans leur temps, une renommée plus fastueuse, aucun n'a conservé, de nos jours, autant de sympathie que celui du prêtre modeste à qui la Province a dû le plus original et le plus aimable de ses historiens. Par son absence de prétention doctrinale et de tout lien d'école, sinon de tout art, son œuvre a moins vieilli que celle des plus fameux d'entre ses compatriotes, ses contemporains, et le temps, qui fait si durement sentir son action à l'ouvrage des hommes, a épargné le sien. Qui songerait, en effet, à lire aujourd'hui les œuvres de deux Dijonnais, qui ont eu leur heure de célébrité, Crébillon et Piron, échos épuisés d'un art en complète décadence? Partout, au contraire, l'auteur de la *Description du duché de Bourgogne* est lu, consulté, cité comme une autorité, invoqué comme un témoin aussi sincère qu'éclairé, qui a vu par lui-même les lieux qu'il décrit, et qui a échappé ainsi aux erreurs communes à ceux qui écrivent d'après autrui. Cette popularité durable et grandissante, il la doit à sa méthode, qui est l'art de l'histoire, à la forme qu'il a donnée à son œuvre, à ses procédés d'exécution et au temps où il a conçu sa vaste entreprise. A l'encontre de ses devanciers, qui n'avaient d'attention que pour les personnages et les cités d'importance, Courtépée a fait la part aux petits et aux humbles : aux hommes

Digitized by Google

utiles, prêtres et laïques, perdus au fond des campagnes, qu'i avait vus à l'œuvre et dont il loue l'obscur dévouement; aux villages les plus ignorés, connus seulement du collecteur, et dont il esquisse l'histoire, traçant un cadre qu'une érudition plus exigeante et moins hâtive n'aura plus qu'à remplir : aucun n'a échappé à son regard. Le moindre hameau même a son article en quelques lignes sobres et précises, où rien d'essentiel n'est omis : situation, nature et productions du sol, industrie naissante dont il encourage les premiers pas, familles notables de chaque localité, événements historiques, fondations religieuses et charitables, chaque chose est à sa place, sans trouble ni confusion et dans un ordre qui permet toujours une recherche prompte et aisée. Toutes ces qualités font de son livre non seulement un guide assez sûr, mais en même temps un tableau très fidèle de ce qu'était, à la veille de la Révolution, cette PROVINCE dans laquelle il voyait l'image même de la patrie, qui, pour lui, était la première de toutes, la Province par excellence, et dont il ne parle jamais qu'avec ce respect, cet amour filial et cet orgueil que l'*Urbs* inspirait aux vieux Romains. Et puis, tout cela allait périr ; institutions, monuments, usages, étaient sur le point de disparaître, et cette destruction prochaine donne en outre à l'œuvre l'importance et l'intérêt d'un document qui a conservé l'image d'un monde disparu.

Courtépée n'était pas un de ces historiens de cabinet, qui se cloîtrent dans les bibliothèques et les archives et qui ne demandent qu'aux livres et aux manuscrits la connaissance du passé. C'était surtout un historien voyageur qui, chaque année, à la fin d'août, au moment où les vacances lui ouvraient les portes de son collège des Godrans, à Dijon, quittait ses écoliers et se mettait en route avec cet appétit de plein air et de locomotion, aiguisé par neuf mois d'enseignement, que connaissent bien ceux que leurs devoirs attachent à une existence sédentaire. Mais, plutôt que d'aspirer à la Suisse ou au Tyrol, ainsi qu'on le fait de nos jours, il bornait son humeur voyageuse aux coteaux bourguignons, à la vallée de la Saône, aux plaines de la Bresse, aux collines du Charollais et aux Alpes du Morvan. Son but était de recueillir sur place tous les éléments d'une description complète du duché de Bourgogne, sans en omettre

Digitized by Google

aucun. Ainsi allait-il pendant deux mois, chaque année, de village en village, décrivant les lieux, consultant les documents, interrogeant les gens instruits, sans être jamais rebuté par le mauvais état des chemins, l'inégalité de la température et la pauvreté des gîtes. Il consacra plusieurs années à ce pèlerinage historique d'où il rapporta une œuvre unique en son genre et encore sans exemple, bien faite pour servir de modèle et qui a, en effet, trouvé des imitateurs.

Courtépée était né à Saulieu, dans l'ancien diocèse d'Autun qui embrassait alors la plus grande partie de la Bourgogne. Son origine et ses études, faites au séminaire d'Autun, lui avaient créé de nombreuses relations parmi les prêtres du diocèse. Chez la plupart, il rencontrait des maîtres, des condisciples ou des élèves; dans tous, des amis. Aussi, durant ses courses, était-il accueilli partout à bras ouverts. Dans chaque presbytère, il trouvait un lit, le couvert mis, les confrères du voisinage réunis pour fêter le voyageur et prêts à faciliter sa tâche dans la mesure de leurs connaissances et de leurs ressources. Les châteaux s'ouvraient non moins volontiers et c'était, tout le long de la route, une suite de fêtes que se partageaient l'amitié, le travail et la gaieté. Le professeur pouvait-il plus agréablement et plus utilement employer ses deux mois de vacances annuelles? Aussi, pour accomplir son œuvre, ne se contentait-il pas de parcourir une seule fois les lieux qu'il voulait décrire. Après une première visite, il revenait une seconde fois pour contrôler ses observations. Il communiquait alors « ses cayers » aux gens instruits de chaque localité, accueillant les observations et les critiques et s'entourant de tous les témoignages propres à fortifier ou à rectifier ses recherches.

Du livre, qui est entre les mains de tous, nous ne dirons rien de plus ici. Mais, outre l'ouvrage de l'historien, nous avons encore quelques-uns des récits inédits dans lesquels le voyageur s'était plu à fixer ses souvenirs, à consigner maints détails intimes qu'il avait jugés peu dignes de la majesté du livre, à exprimer sa reconnaissance pour ses hôtes d'un jour, dont plusieurs étaient devenus ses amis, et à donner un libre cours à cette humeur bourguignonne, si prompte à s'émouvoir et à partir en guerre, portée à la raillerie et aisément caustique.

Digitized by Google

Mieux encore que le livre, ces récits de voyage font connaître l'homme : vif et gai; plein d'entrain et brillant causeur; se plaisant aux conversations, à la controverse et aux anecdotes; très accessible à la louange que ses travaux obtiennent et l'enregistrant avec une naïve complaisance; grand ennemi des abus qu'il attaque avec cette apreté de langage qui se rencontrera bientôt sur les lèvres des députés du tiers et des orateurs de l'assemblée constituante. Sous ce rapport, Courtépée est bien l'homme de son temps dont il partage les passions réformatrices. les espérances et les généreuses illusions : l'homme de 1775, disciple de l'Encyclopédie, à laquelle il collaborait, et élève de Turgot; croyant que l'homme est bon et que seules les institutions l'ont corrompu; que les institutions peuvent être changées en quelques traits de plume et, qu'une fois changées, l'homme deviendra tout aussitôt bon, heureux et content. Il possède cet optimisme de la première heure qu'aucun mécompte n'a encore découragé, « qui sent toujours le bonheur tout proche, se croit toujours tout prêt de le saisir et en a perpétuellement le besoin. la certitude et l'impatience[1] »; optimisme hardi, confiant et assez persuadé de la prochaine réalisation de ses rêves pour tout entreprendre et pour tout oser. C'était l'air du temps, auquel peu échappaient et dont notre auteur avait lui-même senti la chaleur, bien que l'étude de l'histoire ait dû lui enseigner la vanité du progrès par définition et par maxime, et lui apprendre que toute réforme accomplie par explosion couvre le sol de débris et renverse plus de maisons qu'elle n'en élève. Dans toutes ces aspirations du siècle finissant, Dieu n'avait aucune place; il n'était pas invité à la fête, et l'événement ne montra que trop la terrible fragilité des Eldorados conçus sans lui.

Malgré son adhésion aux idées générales du temps, Courtépée n'en était pas moins un prêtre très régulier et très attaché aux devoirs de son état; mais prêtre à la manière de ses compatriotes et de ses rivaux en érudition, les Lebeuf, les Germain, les Papillon : ennemi des Jésuites, des Sulpiciens et de tout ce qui tient à Rome; opposé aux dévotions nouvelles; très enclin à un

1. V. *le Dix-Huitième Siècle*, par E. Faguet, p. xii.

Digitized by Google

janséniste, moins de doctrine que d'écorce et sans rien de ce que le mot évoque d'austère et de mortifié : sorte de centre gauche politique et religieux qui s'essayait, en attendant l'heure, et se donnait, à bon marché, une apparence d'indépendance et de fermeté. Aussi, quelle n'était pas la joie de notre voyageur quand il rencontrait, au fond de quelque presbytère de campagne, les fameuses petites lettres, les *Essais* de Nicole, les traités de M. Arnault, les *Réflexions morales* du père Quesnel et même l'Encyclopédie. Si à ces livres s'ajoutait un de ces innocents cabinets d'histoire naturelle, dont l'influence de Buffon avait répandu le goût et qu'on trouvait fréquemment dans la patrie du célèbre naturaliste, son enthousiasme ne connaissait plus de bornes : on prenait bien vite place dans le rang des esprits « éclairés ». Par contre, le simple fait de goûter les ouvrages de Rodriguez ou du père Berruyer, de vénérer certaines reliques, de favoriser certains pèlerinages ou même de prohiber l'usage de la perruque à l'autel, attire sur son auteur le reproche de fanatisme et d'intolérance. C'est le seul cas où son indulgence naturelle cède à une sorte de frémissement intérieur qu'il ne peut maîtriser et qui s'échappe en invectives trop souvent répétées. Ajoutons que si Courtépée se montre peu crédule et fort exigeant toutes les fois qu'il s'agit des choses religieuses, il témoigne parfois, en histoire et en archéologie, d'une candeur et d'une confiance qui font sourire aujourd'hui. Tout cela, défauts aussi bien que qualités, donne à ces récits de voyage en Bourgogne un intérêt qui a survécu au temps et qui rend leur lecture non moins agréable qu'instructive.

Peu d'époques offrent d'ailleurs plus d'intérêt que les vingt-cinq années qui ont précédé la Révolution de 1789. Malgré sa profondeur, l'abîme qui nous en sépare n'est pas tellement large que, de notre rive, nous ne puissions apercevoir ces abbayes encore peuplées de leurs hôtes dégénérés ; ces châteaux où les pavillons et les terrasses remplacent peu à peu les donjons et les fossés; leurs habitants eux-mêmes, humains et instruits, aux façons nobles et polies, au langage reposé, que les discordes n'ont pas encore hérissé, et qui croient avoir devant eux de longs jours de paix, à l'heure qui va les disperser. On est surpris de trouver, à la veille de sa fin, une société confiante et active, qui répare et embellit sa demeure comme si elle n'était

Digitized by Google

pas au moment de la quitter; qui travaille, comme si sa tâche n'était pas achevée; qui dispose du présent avec autant de sécurité que si ses successeurs ne fussent pas prêts à entrer en scène et à la remplacer. Ce court espace donne la double sensation du bonheur présent et du danger prochain, et il semble que le drame, qui va bientôt s'engager, perdrait quelque chose de sa grandeur s'il était séparé de l'idylle universelle qui l'a précédé. Courtépée, dans ses récits, fait revivre sous nos yeux cette société aimable et heureuse. Par l'ordre auquel il appartenait, par son instruction, ses goûts, ses relations, il était de ceux qui jouissaient le mieux du présent, tout en souhaitant le changement. Il n'a pas été témoin de la fin et peut-on l'en plaindre? il eût vu ses amis et ses hôtes épars sur tous les chemins; son vieux collège anéanti; son œuvre oubliée avant d'être achevée, son dernier volume mis presque tout entier au pilon. Que fût-il advenu de lui-même? Il est parti à temps. Heureux pour lui de n'avoir pas survécu! De nos jours, son heure est revenue. Plus équitable, la postérité lui a rendu justice. On a réimprimé l'œuvre de l'historien; on parle même d'en faire encore une édition nouvelle : les pages suivantes pourront en répandre le désir.

De tous les récits que Courtépée a pu faire de ses nombreux voyages, cinq seulement sont parvenus jusqu'à nous : le premier est la relation du voyage fait, en 1759, à Besançon, Dôle, Seurre et Cîteaux, qui a été publié par M. Pingaud dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*[1]; le second est la relation d'un voyage fait à Troyes, en 1759, comprenant deux cahiers in-4°, conservés à la bibliothèque de Dijon, et que M. Albert Babeau a récemment édités; le troisième, qui a pour titre : *Remarques d'un Voyageur curieux sur les abbayes de Fontenay, d'Ogny, du Val-des-Choux, etc.*, porte la date du 4 septembre 1760 et se compose d'un seul cahier in-4°, non paginé et conservé dans le même dépôt. C'est par ses premiers essais que l'auteur se préparait à l'œuvre plus vaste qu'il allait bientôt entreprendre. Le quatrième, que nous publions ici, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, et qui se compose d'un cahier in-4° de 120 pages

1. Année 1889, p. 259.

Digitized by Google

numérotées, a pour titre : *Relation abrégée d'un voyage fait dans les parties orientale et méridionale de la Bourgogne, par un curieux, en septembre et octobre* 1776. Il comprend la description du territoire d'Auxonne, Gray, Seurre, Saint-Jean-de-Losne, Verdun, Chalon-sur-Saône, Charolles et Montcenis, et se termine par le récit d'une nouvelle excursion, faite en Charollais et Brionnais pendant les vacances de Pâques, du 22 mars au 10 avril 1777. Il est « dédié à l'un des meilleurs curés de l'Auxois, à l'homme de lettres éclairé, au plus ancien et fidèle ami, M. Guy Bouillotte, curé d'Arnai-le-Duc, par son serviteur Claude Courtépée, prêtre, principal du collège de Dijon, novembre 1776. » Guy Bouillotte, dont les traits nous sont connus, grâce à un beau portrait par Boze, peintre de Louis XVI, et dont la physionomie exprime le bonheur de vivre [1], était né à Arnay-le-Duc le 28 octobre 1724. Devenu curé de sa ville natale, il fut élu député du clergé du bailliage d'Auxois aux États généraux de 1789, et après avoir partagé l'optimisme, les illusions et même les erreurs de ses collègues de l'Assemblée Constituante, il revint dans sa patrie où il mourut le 9 mars 1798.

Cette relation, écrite sans prétention, plaira, nous n'en doutons pas, à nos lecteurs. On y trouvera une utile et agréable addition à l'œuvre de Courtépée, qu'elle complète sur plusieurs points. Le cinquième récit, qui succédera au précédent, comprend le voyage fait, du 28 août au 31 octobre 1777, dans l'Auxois, l'Autunois, le Charollais, une partie du Mâconnais, du Beaujolais, de la Dombe, du Lyonnais, du Forez et du Brionnais, et porte la date du 31 décembre 1777. Il se compose d'un volume in-4° de 196 pages chiffrées, et est adressé à un ami que l'auteur n'a pas désigné, mais qui est certainement le même Guy Bouillotte à qui la précédente relation était déjà dédiée. Ce volume est une copie du temps, à laquelle l'auteur a ajouté quelques notes de sa main. Le bas de la page 12, ainsi que les pages 13 et 14 ont disparu du manuscrit dans lequel leur absence cause une regrettable lacune.

Ce récit n'est pas moins curieux et intéressant que le premier.

1. Ce beau portrait existe dans le cabinet de notre regretté ami, M. Harold de Fontenay.

Digitized by Google

Il contient même sur quelques parties du Beaujolais, de la Dombe, du Lyonnais et du Forez des recherches un peu en dehors du cadre que l'auteur s'était tracé. Bien que ne se rattachant au sujet que par les contours, cette excursion, un peu en dehors de la Province, ne sera pas moins utile et pas moins goûtée que la partie qui concerne la Bourgogne elle-même. Ajoutons que la mort de l'auteur, survenue le 11 avril 1781, ne lui a pas permis de conduire son œuvre jusqu'au terme, ni d'utiliser les notes qu'il avait recueillies et qui verront le jour ici pour la première fois.

Le style de ces récits de voyage, un peu abandonné au courant de la plume, n'est pas toujours d'une correction absolue, mais ne sentant pas l'effort il n'en exige aucun. C'est moins le discours étudié de l'auteur qui parle au public, que le langage sans apprêt qui s'adresse à l'amitié.

Courtépée avait certainement fait plus de deux voyages à travers la Province, dans l'intérêt de sa vaste entreprise. Ces deux relations ne sont donc sans doute pas les seules qu'il ait composées. On doit souhaiter que les autres n'aient pas péri et qu'en venant un jour s'ajouter à celles-ci, elles complètent l'intéressant voyage en Bourgogne, dont nous ne possédons encore que quelques chapitres. Ces pages en feront naître le désir et mettront peut-être les chercheurs sur la voie.

Ces deux relations de voyage ont été très exactement transcrites sur le manuscrit par notre collègue, M. Gabriel de la Grange. Nous les reproduisons ici, avec quelques notes, sans en rien retrancher, à l'exception d'un seul passage sur l'origine prétendue de la dévotion au sacré Cœur, qui se lit à la page 88 du voyage de 1777 : passage inspiré par les pamphlets jansénistes et qui pourrait justement affliger les âmes pieuses sans rien apprendre à personne. A cette seule exception près, tout le reste a été scrupuleusement respecté et conservé, sans aucune atténuation du langage et de la pensée de l'auteur. Son langage était celui de son temps et, s'il nous surprend par son extrême liberté, il trouve son excuse et la nôtre dans sa parfaite sincérité.

A. DE CHARMASSE.

Digitized by Google

I

VOYAGE DE 1776

RELATION ABRÉGÉE D'UN VOYAGE FAIT DANS LES PARTIES ORIENTALE ET MÉRIDIONALE DE LA BOURGOGNE PAR UN CURIEUX EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1776. DÉDIÉ A L'UN DES MEILLEURS CURÉS DE L'AUXOIS, A L'HOMME DE LETTRES ÉCLAIRÉ, AU PLUS ANCIEN ET PLUS FIDÈLE AMI, M. GUY BOUILLOTTE, CURÉ D'ARNAI-LE-DUC, PAR SON SERVITEUR CLAUDE COURTÉPÉE, PRÊTRE, PRINCIPAL DU COLLÈGE DE DIJON. NOVEMBRE 1776.

Vous voulez donc, mon cher ami, que je vous fasse mon odyssée, et détaille mes aventures dans les courses de mes dernières vacances. Je ne puis rien refuser à l'amitié tendre qui nous lie depuis quarante ans : elle vous fera lire avec quelque intérêt le récit simple de mes voyages.

Ayant fermé le temple des muses le 28 aoust 1776, libre de tout embarras classique, je pris trois jours pour me reposer, ou plutôt pour finir mes cayers sur Beaune destinés à l'imprimeur, et à parcourir les deux premiers volumes du *Supplément à l'Encyclopédie*, que je reçus de Paris dans cet intervalle. C'étoit un présent de l'éditeur, M. Robinet, auquel j'avois envoyé 1,200 articles de géographie en 1773 et 1774.

Mon paquet prêt, je partis de Dijon à quatre heures du matin, par la *Turgotine*[1] pour Auxonne. La pluye m'y retint trois jours que j'employai à vérifier mon article de cette ville, fait deux fois. Je le lus au maire C.-M. Mol, le septième de son nom depuis 1332; il fut si satisfait de la manière dont je célèbrois sa patrie qu'il m'ouvrit l'inventaire des titres où je trouvai encore à glaner quelques épics.

1. Voiture publique dont l'établissement était dû au ministre Turgot.

Digitized by Google

Mais c'est surtout dans le cabinet du R. P. Joseph-Marie (Dunand[1], de Besançon), gardien des capucins, sçavant laborieux, que je fis une assés bonne récolte. Il me permit gracieusement de fouiller dans ses vingt volumes manuscrits, mais qui concernent presque tous la Franche-Comté. Comme au milieu de cette abondance il se croit pauvre, il compile toujours et ne pense pas encore à rien publier. J'ai vu de lui une dissertation pleine d'érudition, lue à l'Académie de Besançon, sur le nom de *Chrysopolis* donné à cette ville, et qui mériteroit l'impression.

Je serois ingrat si j'oubliois de marquer les noms de mes bienfaiteurs et de mes hôtes. M. Morelet, illustre avocat de Dijon[2], mon voisin, m'invita à prendre la table et le logement chez M. son frère, official d'Auxonne. Celui-ci ayant rassemblé ses parens et même M. le prieur de Cîteaux, son frère, ne put me coucher; mais il me ménagea un lit chez M. l'abbé Le Rat, son confrère, riche et bien logé, qui me reçut avec une cordialité digne de l'ancien tems. Il se félicitoit de la pluye, afin de me garder plus longtems. M. le curé, jeune Bisontin, voulut aussi me régaler avec mon bon ami le père gardien.

Désirant connoître par moi-même le bailliage, j'échapai le jeudi, à cheval, par un beau tems, dans le dessein de parcourir le bord oriental de la Saône. Je commençai par Flamerans où conduisoit une voie romaine qui, rétablie au quatorzième siècle par Blanche, fille du comte Othon IV, fut apellée *le Chemin de la reine Blanche.* Il conduisoit à Montmirey, château fort, en Comté, bien situé, dont nos ducs avoient fait une maison de plaisance. La nouvelle route d'Auxonne à Pesmes, commencée en 1761, passe devant la

1. Le P. Dunand, de Besançon, était un correspondant du comte de Caylus, à qui il adressa, en 1767, des inscriptions et des bronzes récemment découverts dans le jardin des Capucins, à Autun; mais ces antiquités furent perdues par suite de la mort de ce savant. (Veiss, *Cat. de la B. de M. Paris*, p. 120.)

2. Pierre Morelet reçu avocat au Parlement, le 19 juillet 1745. V. *Mercure dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 314, 326, 327, Dijon, 1887, in-8°.

Digitized by Google

maison seigneuriale de Flamerans. Si le seigneur[1] que je connois eût été en son castel, j'aurois été le saluer; mais il venoit le lundi de se marier, et, le mercredi avoit enterré son ayeule, M^me^ Suremain, la *Paule* de Dijon. Je soutirai le curé[2] et me rendis à Varennes où je visitai la belle église, à deux rangs de colonnes, qu'on finissait pour 36,000^ll^.

C'est là que l'imbécille François Oudot, dit le *Saint de Varennes*, attiroit, en 1759 et 1760, tant de gens crédules et malades qu'il prétendoit guérir avec de l'eau bénite et cinq *Ave Maria*. Le concours devint si grand que M. de Tavannes[3], pour arrêter le fanatisme dans sa source, fit enlever le prétendu saint et l'enfermer à l'hôpital de Dijon, d'où, deux ans après, il est venu mourir en sa patrie, oublié et ayant perdu toute sa vertu miraculeuse. Quatre cabaretiers et ses deux filles, qui à la porte tendoient l'écuelle aux arrivans, y ont le plus perdu.

J'avançai jusqu'à Perrigni-sur-l'Ognon, village ancien, brûlé deux fois en trente ans, qui avoit des forges et qui est fort misérable. J'ai vu dans de vieux titres que Pierre, curé de ce lieu, léguoit en 1263 à Estevenon, son *nourri* (bastard), une vigne au mont Ardou près Pontallier. Vismus, autre curé, donne *par inspiration divine pour le remède de son âme*, au prieur de Pontallier, sa vigne sur le mont Ardou, en 1277. Bernard Boileau, curé, me paroit bien plus louable d'avoir laissé aux pauvres 1,000^ll^ qui rendent 40^ll^ de rente. Je remarquoi plus de 200 journaux de terre en marais. On cultive en ce pays le chanvre, le lin et le millet, et on y use de sel blanc.

Je revins sur mes pas pour passer la Saône à Pontallier. Voyant le beau tems et assés bon chemin, je me hazardai

1. François Suremain.

2. C'est-à-dire qu'il *soutira* au curé les renseignements nécessaires au travail que l'auteur avait entrepris.

3. Henri-Charles de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant général pour le roi en Bourgogne, né le 7 décembre 1686, mort le 7 août 1761.

Digitized by Google

de pousser jusqu'à Gray, petite ville de Comté, fameuse par ses sièges, son port, le premier de la Saône, son commerce et l'image de la Vierge. Si les habitans lui sont dévots, ils paroissent l'être encore davantage à l'argent des étrangers, car j'y fus rançonné et si mal gîté que je ne pu fermer l'œil. Je me hâtai de sortir de ce maudit étui pour grimper la sainte montagne où vingt capucins gardent et montrent le précieux trésor.

Je n'ai jamais vu d'église capucinale si brillante : l'or, l'argent, le marbre y reluisent; tout est doré jusqu'aux sandales et à la barbe de saint François. Après avoir salué le saint Sacrement auquel tous les dévots pèlerins tournoient le dos pour faire leur prière devant la riche chapelle de la Vierge, qui est à droite, je m'approchai de ce sanctuaire où un *Séraphique*, en aube et en étole, tira l'image de sa niche, et la fit baiser à tous les assistans; le premier flot passé en survint un autre. Dans l'intervalle je perçai dans la chapelle, priant humblement le béni père de me laisser voir de près *la Bonne Dame;* je la pris et la baisai. Je lui demandai ensuite s'il y avoit des miracles autentiques : — Ah, monsieur, me dit-il, il y en a plus de 500; mais il nous faudroit 800^{ll} pour les faire imprimer; le récit véritable en est chez notre R. P. gardien. — Je crois, lui répondis-je, qu'il y restera longtems, nous sommes dans un siècle peu crédule... Mais comment avez-vous eu cette image miraculeuse?... — Nos marchands vous le diront dans un livret de 2 sols... — Je l'achetai aussitôt. Ce seroit abuser de votre patience, mon bon ami, que de vous raconter toutes ces puérilités monacales.

En deux mots voici le fait : une dévote comtoise ayant été à Notre-Dame *de Liesse*, trouva dans un bois une branche détachée d'un chêne où étoit insérée une petite vierge; elle l'emporte pour en faire une pareille. On se moque d'elle à la première auberge; des impies, dit la relation, jettent sa branche au feu; elle noircit sans brûler : la pèlerine l'enlève, s'enfuit jusqu'à Saint-Claude, la remet à un

Digitized by Google

tourneur qui en fait une vierge de 8 pouces de haut, très bien travaillée. La femme en fait présent à la gouvernante de Gray, Flore de Beaufremont; celle-ci la place dans un petit oratoire. Un capucin lui persuade qu'elle sera mieux honorée dans son couvent : à force de sollicitations le bon père l'obtient en 1617. Bientôt il publie des miracles : on accourt; on se croit guéri ou soulagé : les bénis pères ne cessent de prêcher; les offrandes augmentent leur zèle. Les pèlerins répandent au loin la dévotion ; enfin les villes de Besançon, de Dôle, de Gray envoyent trois grands tableaux votifs, et se mettent sous la protection de la *Vierge de Gray*. C'est pourtant cette petite figure qui nourrit vingt moines et dix familles de marchands, occupés à toute heure du jour à débiter des reliquaires, des croix, des chapelets, des rubans, des petites niches d'os, d'yvoire, d'argent, de plomb, depuis 2 s. à 6 livres et à 12 livres. Il y a plus de débit de toutes ces béatiles spirituelles qu'à Sainte-Reine.

Après avoir satisfait ma dévote curiosité, je montai à cheval, et vins dîner à Renève *(Rionava)*; je comptois que le curé m'auroit montré l'endroit où campoit Clotaire quand, en 613, il condamna, à la tête de son armée, l'infortunée Brunehaut à périr d'un supplice affreux. (V. mon 1er vol., p. 93.) Mais les braves curés comtois connoissent mieux le scapulaire et le saint suaire que les antiquités. Une *motte* dominante assez longue en fer à cheval, au dessus de Jancigny, me parut avoir été le théâtre de cette sanglante exécution. Le curé (M. Aublan, charolois) frère du professeur de rhétorique d'Autun, homme honête et instruit, apuya ma conjecture. Il me montra plusieurs médailles romaines et voulut me payer d'avance deux volumes de la *Description de Bourgogne*..... Je vis Cheuge où je bus deux verres d'eau chez le vieux curé qui se régaloit de vin botté [1]. Je suivis la Vingeanne jusqu'à Talmai (*Talamarum*), baronie du bailliage

1. Vin aigri et passé.

Digitized by Google

de Langres : beau château d'un digne seigneur, avec une tour quarrée, la plus haute que j'ai vue dans mes courses [1]. La Vingeanne se jette au bas dans la Saône. Le curé, ex-lazariste [2], et le seigneur (M. Filsjean), me parurent également respectés de leurs sujets. [3]

De Talmai je tirai à Saint-Sauveur, prieuré fondé en 852, dans un lieu nomé *Alfa*, et qui vaut 8,000[u]. Cependant l'église, interdite depuis trois ans, est en ruine, et le curé fait tristement l'office dans une grange. La religion gémit d'une telle négligence, qui provient des divisions entre le prieur-décimateur avec le curé. Pieux fondateurs, sortez un moment du tombeau, et voyez l'usage qu'on fait des biens donnés pour *le remède de vos âmes*, l'avantage de l'Église et de vos sujets ! Vos cendres mêmes ne sont plus couvertes. Le dernier prieur avoit fait un fruitier de la chapelle seigneuriale, pavée de carreaux de verre peints, épais d'un pouce et quarrés, ce qui étoit un grand luxe au neuvième siècle : j'en ai un dans mon cabinet.

Mais quittons ces ruines pour voir la belle église de Maxilli, annexe d'Heuilley, où il y en a encore une plus magnifique. Ces deux villages ont un port sur la Saône : le premier a un coteau de vignes ; le deuxième, dans la plaine, est renomé par son commerce d'ognons semés dans les champs.

Enfin j'arrive à Pontailler (*Pontiliacum*, *Pons scissus*) gros bourg qui a trois ponts sur la Saône, un prieuré de génovéfains fondé par Guillaume de Pontailler, vicomte de Dijon

1. L'ancienne tour de nos ducs à Dijon surpasse celle de Tallemay; celle de Montbard égale au moins cette dernière. (*Note de l'auteur.*)

2. M. Chaussier, mort à Dijon en mai 1777. Id.

3. Pierre Filzjean, ou plutôt Fijan, suivant sa signature, chevalier, baron de Talmay, fils d'Étienne, conseiller au parlement de Dijon, et de Marie Bretagne, né à Dijon le 1[er] mars 1714, marié en premières noces, en 1741, à Jeanne-Marie Petitot de Chalensey, et en secondes noces, en 1748, à Françoise de la Toison, reçu conseiller au parlement de Dijon le 5 juin 1736, éliminé par le chancelier Maupou en 1771, résigne son office et est nommé conseiller d'honneur le 12 janvier 1784, mort sans postérité le 15 août 1791.

Digitized by Google

en 1246, deux paroisses, l'une du diocèse de Besançon, l'autre de celui de Dijon. Charles le Chauve y avoit une maison royale en 856. Le terrible Galas, dont le nom fait encore frémir dans tout le pays arrosé par la Saône, n'y laissa en 1636 que quatre maisons; tout le reste fut la proye des flammes. Pontailler s'est relevé peu à peu de ses ruines et contient environ 190 feux. Les rues en sont propres depuis qu'elles ont été pavées en 1755. Le commerce est en grain, bétail, bois, foin, etc...

Pour le faire fleurir dans un endroit où se trouvent le premier port et le premier pont sur la Saône en Bourgogne, les élus y ont fait construire un chemin depuis Dijon, en 1753. Les droits onéreux sur les cuirs ont fait tomber les tanneries à Pontailler comme à Auxonne, à Beaune, à Chalon où il n'y en a plus.

Le mont Ardou (*mons arduus*), aujourd'hui couvert de vignes, au pied duquel est Pontailler, étoit autrefois habité; on y a trouvé beaucoup de monnoies romaines. On y remarque encore des fondations de murs, des voûtes, puits, briques épaisses qui annoncent de vieilles constructions. « Là sou-» loit, dit Saint-Julien de Balleure, page 25, une ample et » spacieuse ville, de laquelle ne reste plus que la mémoire » qui en est venue de pères en fils. »

Mauvaise tradition; c'étoit un camp romain qui a servi longtems.

Bientôt je rentrai à Auxonne, où, le lundi 9 septembre, j'eus le plaisir de voir l'exercice du polygone, tirer le canon et la bombe. J'en partis le mercredi par la diligence d'eau, ne m'arrêtant à Saint-Jean-de-Lône que pour dîner, et débarquai à Pagni. J'y vis les restes d'un fort château qu'on vient de démolir, séjour ancien des Vienne, des Longvy, des Chabot, où fut enfermé six mois le vicomte de Tavannes, ligueur, pris par les Auxonnois. Il n'en reste que la tour de Vienne, mais on a conservé la magnifique chapelle desservie par deux carmes, où sont les mausolées de Jean

Digitized by Google

de Vienne, mort en 1432, de Jeanne de Vienne et de J. de Longvy, son mari, en albâtre. La sculpture et la peinture y ont étalé toutes leurs richesses; rien de si délicat que les nombreuses figures qui décorent cette chapelle : c'est un vrai bijou auquel il ne manque qu'un étui. Je ne me lassois pas d'admirer ce chef-d'œuvre fini en 1538 par les soins du cardinal de Givry de la maison de Longvy : on y voit en vingt endroits ses armes et celles des Vienne et des Chabot. Le retable et le portail sont admirés des étrangers.

Je remarquai qu'aux pieds de Jean de Vienne, au lieu d'un lyon ou d'une levrette, est un singe qui lui tourne le dos, sans doute parce qu'il n'est pas mort en guerre, qu'il n'avoit pas *gagné ses éperons* et n'avoit pas été reçu chevalier; sa tête est ornée d'une couronne de baron. L'abbé Batreau[1], seul familier[2], eut la complaisance de m'accompagner partout. Après avoir salué M. Vaudrey, mon parent, bourgeois du pays, je me rendis à pied à Chamblan, de là à Seurre.

Le jeune curé, neveu de D. Pageault et son élève au collège de Flavigni où je l'avois beaucoup connu, me reçut à bras ouverts pendant deux jours, pour faire mes recherches sur cette ville fameuse par un siège de trois mois durant les guerres de la Fronde. Je visitai les églises, l'hôpital, les couvens, mais je fis une assés mince récolte. M. l'abbé Bretagne me promit l'hyver de travailler pour mon objet. Il est fort instruit des anecdotes de sa patrie, et a plusieurs recueils manuscrits.

M. Francesse, qui tient le marquisat de M. le comte de la Marche, héritier de Mlle de Charolois, a dépensé 300,000[ll] pour culbuter l'ancien château fort, et a construit à la place un pavillon quarré à l'italienne, qui est charmant. On jouit

1. Mort en 1777.

2. *Familier*, faisant partie d'une *familiarité* de prêtres, originaires du pays, qui formaient comme un petit chapitre attaché au service de certaines églises. Ces *familiarités*, qu'on appelait ailleurs des *méparts*, et leurs membres *mépartistes*, se rencontraient particulièrement en Bresse et dans les plaines de la Saône.

Digitized by Google

du deuxième étage, et surtout du troisième, de la vue la plus étendue, la plus agréable et la plus variée qu'on puisse avoir dans la Province. La Saône baigne ses murs : les vastes fossés, devenus des cloaques, ont été changés en jardins anglois, promenades, bosquets et vergers. Il a élargi, orné la descente au pont, auparavant fort étroite et fort malpropre. Enfin il a embelli cette ville qui ressemblait, il y a quatre ans, à une place délabrée, nouvellement prise d'assaut. Heureux s'il eût fait tous ces ouvrages sans faire crier plusieurs citoyens, et sans blesser les droits de propriété!

On rebâtit pour 60,000ll un beau pont en bois sur six piliers de pierre : Dieu veuille qu'il dure plus longtems que celui qui fut construit durant l'élection du maire Pierre Bretagne, et tomba le premier jour qu'on passa dessus, vers 1733.

M. le curé voulut bien m'accompagner le samedi jusqu'à Pourlans, belle terre aux Vienne, aux sires de Courcelles, vendue en 1630, par décret, aux jésuites 60,000ll, aujourd'hui notre mère nourricière, qui raporte au collège 25,000ll de rente [1], avec vaste château, greniers immenses et deux belles cours. Je célébrai la messe le dimanche à la paroisse dont le curé a fait un recueil de toutes les sottises des jésuites. Il me cita, entre autres, un fait qui me fut confirmé par le fermier : le P. procureur allait souvent se promener dans les bois; quand il y trouvoit une fille qui ramassoit un fagot de branches mortes, il la fouettoit, quelquefois jusqu'au sang. Ces disciplines firent crier; on le chansonna, et il est arrivé plus d'une fois qu'il est sorti égratiné de la forêt, sa robe déchirée par des filles qu'il avoit voulu flageller. Le curé, auquel il avoit voulu intenter un procès, le

1. On voit que les Jésuites, pour qui Courtépée se montre si dur, n'avaient pas mal géré les intérêts du collège de Dijon qui recueillait encore les fruits de leur administration.

Digitized by Google

menaça de publier dans un mémoire tous ces faits odieux, et le procès resta au croc. Il se repentoit, me dit-il, de n'avoir pas envoyé ses mémoires à M. l'abbé Chauvelin [1], en 1762.

Notre honnête fermier me fit accepter un cheval pour aller à Chaussin, marquisat enclavé dans la comté, composé des paroisses d'Anan, de Saint-Barain, de Tichey, et de six hameaux que je visitai. Il a de beaux privilèges confirmés par les traités de Noyon, de Cambrai et par tous nos rois.

Chaussin est un bourg de 200 feux, ruiné par Lamboy [2] qui fit pendre aux crénaux du château N. Duxillet, comandant, pour s'être défendu trois jours; le lieu fut désert pendant dix ans; l'église n'a été rebâtie qu'en 1700. On voit à Dôle une cloche apellée la *Chaussine*, enlevée par les Dôlois en 1636. Le commerce est en bled, toile, sangle et sabots légers et fins qui ont de la réputation. Nouvelle chaussée de demie-lieue qui conduit au Doubs qu'il me fallut repasser pour venir à Tichey, à Montagny, à Franceaux, à Saint-Symphorien. Le curé de ce dernier village, M. Godard, de Dijon, ancien moine de Saint-Vivant, me retint un jour entier par ses politesses et les mémoires historiques qu'il a composés sur sa paroisse à vue de titres. Il seroit à souhaiter que chaque curé fût aussi attentif à former un précis historique sur les événements arrivés dans les paroisses et les environs; ma besogne en vaudroit mieux et iroit plus vite.

C'est là que j'apris le projet d'un canal du Doubs à la Saône, depuis Tavau à une lieue au dessous de Dôle, jusqu'à Saint-Symphorien. Deux ingénieurs l'ont tracé et planté les piquets. La Saône seroit moins foible à Saint-Jean-de-

1. Conseiller clerc au parlement de Paris, dont le rapport motiva l'arrêt rendu contre les jésuites.
2. Lieutenant de Galas qui ravagea la contrée en 1636.

Digitized by Google

Lône, et le Doubs moins dangereux à Verdun, où malgré les digues élevées par les États, il a submergé, le 30 mars de cette année, le gros village de Verjus et emporté tous les bleds ensemencés.

Je passai la Saône au bas de la Perrière, après en avoir salué le curé, l'église neuve et le vieux château; les Maillis étoient l'objet de mes pas. C'est une vaste paroisse composée des quatre Maillis, coupés par les branches de la Tille qui se jette là dans la Saône. Je dînai chez le curé septuagénaire, fameux par ses procès, son banissement de neuf ans pour refus de sacremens et son originalité. On m'en cita des traits à Auxonne tout à fait comiques; aussi est-ce un ex-jésuite (Blandin, Dijonnois). L'aimable abbé Beaufort, son parent, pour qui j'avois une lettre de mon digne ami M. l'avocat Daubenton [1], voulut bien m'accompagner partout, et adoucit par son affabilité les brusqueries du curé qu'il est dangereux de contredire.

Je le quittai bientôt pour passer à Trouhans par les bois. J'entrai dans le beau château et les vastes bosquets de M. le président Richard de Ruffey [2]. Je regrettai fort de n'y pas trouver les maîtres dont j'honore le goût pour les lettres, l'érudition et la probité de l'ancien tems. Le château est situé sur l'Ouche qui fait canal. Galas y avoit établi un de ses quartiers, et laissa en décampant une partie de son artillerie enfouie dans les bois.

La pluye m'accompagna le 18 septembre, jusqu'à Saint-Jean-de-Lône. M. le curé (Alexandre Tixier, de Beaune), mon condisciple, me fit oublier mes fatigues par ses attentions généreuses. Je vérifiai sur les lieux mon article, dont

1. Nicolas-Henri Daubenton, reçu avocat au parlement de Dijon, le 17 juillet 1748, premier échevin en 1763. V. *Mercure dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 160, 170, 318, 344.

2. Frédéric-Henri Richard de Ruffey, né à Dijon le 29 mai 1750, conseiller au Parlement le 8 août 1768, président le 4 mars 1776, mis à mort révolutionnairement à Dijon le 10 avril 1794. Id., p. 293.

Digitized by Google

quelques citoyens furent si contens, qu'ils achetèrent sur le champ le premier volume, désirant que mon précis historique sur leur patrie entrât dans le deuxième. Je travaillai quatre heures chez M. Ferieux, ancien procureur fiscal du marquisat de la Perrière, afin d'en connoître les seigneurs depuis le douzième siècle, et les privilèges des habitans pour le sel, le tabac et le commerce libre avec les Comtois. On racommodoit le pont construit par Baillet de Vaugrenan durant la Ligue : on lit sur une barre de la porte : *le premier passé par le pont a esté le Roi*, 1592; l'ancien étoit plus haut. C'est là que se tinrent les conférences entre Louis VII et l'empereur Frédéric Barberousse, pour éteindre le schisme en 1153, et que l'absence du pape Alexandre rendit infructueuses.

Je pris à l'hôpital le nom des bienfaiteurs, parmi lesquels je vis Louis-Aug. de Harlai, intendant en 1687, Louis de Tavannes, baron de Bonnencontre, Esprit Baculard, curé de Tart : leurs portraits sont dans la salle des hommes.

Le lendemain je me promenai et copiai à l'hôtel de ville l'inscription sur le siège de Galas en 1636, fait mémorable, trop peu célébré par nos historiens, dont on auroit instruit notre jeunesse s'il se fût passé il y a 2000 ans, dans la Grèce. Je vis sur le rempart la brèche faite par le canon des Impériaux, qui furent repoussés si vigoureusement au deuxième assaut qu'ils levèrent le siège, frémissans de rage de se voir battus par une poignée de bourgeois, et d'être venus de si loin pour échouer devant une bicoque.

Je traversai le pont qu'on racommodoit, pour aller de l'autre côté, à Lône (*Latona*, *Laudona*), où était un vieux temple de Latone : sur ses débris le roi Thierry II fonda au septième siècle une abbaye réduite en prieuré en 1136 et unie à Saint-Vivant. Il fut démoli avec le château par ordre de Louis XIII, en 1636, pour fortifier la ville.

Digitized by Google

Saint-Jean-de-Lône est la patrie de Nicolas Perrier[1], grand jurisconsulte, mort en 1694, d'Edmond Martène, bénédictin[2], d'une droiture, d'une piété, d'une simplicité égales, à ses vastes connoissances, décédé à Saint-Germain-des-Prés en 1639[3], âgé de quatre-vingt-cinq ans. Son petit-neveu est aujourd'hui maire de la ville, descendant de M. Martène qui se distingua pendant le siège et paya 600[ll] de ses deniers exigés par Micaut, commandant la garnison sous d'Ailly de Rochefort.

Après avoir visité tout le bord oriental de la Saône depuis Gray à Seurre, je me déterminai à parcourir le reste du bord occidental. Je me rendis à Esbarres, où je trouvai un bourgeois (M. Petit), fort instruit. C'est là que je fis connoissance avec M. son fils, curé de Sainte-Marie de Chalon. Elle me fut très avantageuse, tant pour l'hospitalité qu'il exerça à mon égard, que par les amis qu'il me procura en cette ville.

D'Esbarres, où est une belle église, je me rendis à Charey, dernier village du bailliage de Saint-Jean-de-Lône ; j'y copiai l'épitaphe de M. Francoz, Savoyard, excellent curé, mort en 1771. Après avoir fait beaucoup de bien pendant sa vie, il a laissé par son testament 10,000[ll] à la fabrique et aux pauvres.

De Charey à Bonencontre, forteresse aux Vienne, aux Tavannes, prise et reprise pendant la Ligue, brûlée en partie pendant le siège de Seurre, lors des troubles de la Fronde. Le fermier, M. Laligant, de Mimeure, un second Godard pour l'esprit et la conduite, mais bien au dessus par le goût pour les lettres et les livres, me fit mille amitiés, et me communiqua le titre d'affranchissement de ce village en 1508.

1. Né en 1628, avocat à Dijon, secrétaire au parlement de Metz, auteur d'*Observations de jurisprudence*, imprimées en 1668, in-4°, rééditées en 1691 et 1736.
2. Né en 1654, auteur du *Thesaurus anecdotorum*. du *Voyage littéraire*, etc.
3. Ou plutôt en 1739.

Digitized by Google

Je montai ensuite à Broin qui a une jolie église neuve, bâtie par M. Sennetier, de Précy-sous-Thil, bon curé, assassiné par un scélérat de sa paroisse qui y fut supplicié en 1771. Le seigneur, M. Seguin, de Dijon [1], voulut me régaler et me montrer sa belle terrasse de 96 toises de long, dominant sur la Saône.

Ce village, dans une situation agréable, possède un coteau de vignes. Je m'enfonçai ensuite dans les bois à Bagnot, où je trouvai un vieux pasteur (de Jouey, près Arnai-le-Duc). Il me montra la tombe de Philibert Hémery, son prédécesseur, et d'Antoine Hémery, seigneur du lieu, tous les deux frères de Marie Hémery de Saulieu, ma grand'-mère paternelle. Le château à la moderne appartient à M. Berbis de Corcelles.

Celui d'Auvillars, que je vis ensuite, est plus beau et plus ancien : il a été bâti par Jean de Saint-Hilaire. Il étoit occupé jadis par les Vienne, les sires de Courcelles-Pourlans dont on voit un chevalier d'honneur au parlement de Beaune en 1444 (v. 2e vol., p. 127). Le nom de ce village, *Altum Villare*, marque sa situation. J'admirai dans l'église trois beaux monumens en marbre d'un goût exquis, faits par le seigneur Louis Galois [2] pour ses enfants en 1680.

De là je descendis à Glanon, de *Glennone*, annexe d'Auvillars, desservie autrefois par les bénédictins de Flavigni ; ensuite à Pouilly-sur-Saône, décoré d'un beau château à M. Gagne [3]. Je vis les terres renversées de *la Motte* sous laquelle on a trouvé en 1768 plusieurs anciens tombeaux,

1. Edme Seguin, seigneur de Broin, fils de Claude Seguin et de Thomasse Lamy, receveur des épices de la Chambre des Comptes de Dijon de 1741 à 1782.

2. Louis Gallois, comte d'Auvillars, gouverneur de Bellegarde, gentilhomme de la chambre et capitaine des gardes du prince de Condé, marié le 6 janvier 1636 à Marie de Saulx-Tavannes, fille de Claude de Saulx, comte de Tavannes, et de Françoise Brulart.

3. Jean-Baptiste Gagne, seigneur de Pouilly, né le 15 juillet 1717, pourvu d'un office de conseiller au parlement de Dijon le 17 avril 1737, mort le 3 mai 1789.

Digitized by Google

deux figures gauloises incrustées dans le jardin du curé, et quelques médailles. Le port est assez fréquenté.

J'arrivai le 22 septembre à Seurre et me reposai le dimanche; j'en partis le lundi après avoir travaillé trois heures le matin aux archives de la ville, et je grimpai à l'Abergement-le-Duc : beau village dans une exposition charmante, sur un coteau couvert de vignes. Les maisons sont toutes séparées ayant chacune son meix, comme les Bastides à Marseille. Le digne curé doyen rural (M. Michea d'Arnaile-Duc) me fit mille politesses, m'ouvrit ses papiers et voulut avoir mon volume, ainsi que le curé de Montmain que je soutirai : nous fûmes tous les trois dîner chez M. l'avocat Adrien, mon bon voisin à Dijon, comptant y trouver M. l'abbé, mon confrère. M. Michea, ne pouvant me retenir à souper, me conduisit à Chivres, village aussi bien situé avec vignoble. Il y avoit un ancien prieuré qui devoit à l'Église de Chalon, au treizième siècle, six livres viennoises et une livre d'encens, présentables à la Saint-Vincent; l'évêque donnoit au porteur une coudée de cire et un picotin d'aveine. (*Gallia C.*, t. IV.) Je rendis visite à M. l'archidiacre Esmonin dans sa belle maison accompagnée d'un domaine de 80,000ll. J'eusse bien désiré y trouver M. de Dampierre[1], son neveu, qui m'honore de son amitié et qui a la complaisance à Dijon de me communiquer les manuscrits de M. de Fontete qu'il a acquis pour 6,000ll.

Malgré les empressemens de l'aimable curé de Chivres, je voulus, pour mon malheur, aller coucher à Ecuelles, car je n'y pus pas fermer l'œil la nuit par le bruit d'une horloge dont je comptai toutes les heures, et le maudit grabat où j'étais gitté. Aussi dis-je le lendemain au curé qui me

1. Antoine Esmonin de Dampierre, fils d'Antoine Esmonin et de Françoise Gauthier, né le 22 janvier 1744, reçu conseiller au parlement de Dijon, le 25 juin 1766, pourvu de l'office de président au parlement Maupou, par lettres du 18 janvier 1772, démissionnaire en 1776 après le rétablissement de l'ancien parlement, nommé président à la cour d'appel de Dijon en 1811.

Digitized by Google

demandoit si j'avois dormi : *Ah! monsieur, vous m'avez donné un lit anglois!..... il résiste aux François.* —Je n'en suis pas étonné, me dit un de ses voisins, le curé aime mieux perdre ses écus au jeu, que d'avoir un matelas honête pour un ami.

Je quittai promptement ce triste gîte pour me rendre à Molaise, où l'accueil gracieux des dames Bernardines, qui vivent en chanoinesses, me dédommagea au centuple. Elles m'offrirent un bon déjeuner, m'engagèrent à dîner, me querellant bien de n'être pas venu leur demander un lit, qui n'auroit pas été anglois. Je les priai au moins de me permettre de visiter, dans la matinée, Paleau où était un prieuré de bénédictins dès 1005, réuni à la cathédrale de Dijon en 1733, et dont il n'y a plus de vestiges. J'y trouvai le syndic du Chapitre, M. l'abbé Boisot, occupé avec la maîtrise[1] et je ne voulus pas le déranger de ses sérieuses occupations.

Je visitai l'église, fort pauvre, comme toutes celles qui dépendent des moines et des Chapitres. Jusqu'à quand continuera un abus si criant des biens de l'Église? Quand le roi jettera-t-il, comme son beau frère l'empereur[2], un coup d'œil sévère sur l'usage des biens ecclésiastiques si mal administrés? Daigne le Dieu des pauvres ouvrir les yeux à tant de riches abbés résidans à Paris, à tant de Chapitres engraissés des dons des fidèles, dont les membres disent tous les jours au Seigneur : *Dilexi decorem domus tuæ*, et qui n'y font pas les réparations les plus nécessaires, et la moindre aumône aux nécessiteux des villages dont ils tirent la graisse? *Hæc vides et non Christe tonas!*

Je visitai à Paleau, *Paluellum*, la jonction de la Bouzoise, *Bozesis*, ou la Bourgeoise, comme on dit à Beaune, avec la Deheune, *Duina*, qui sort de l'étang de Long-Pendu, et vins

1. La maîtrise des Eaux-et-Forêts.

2. L'empereur Joseph II, frère de la reine Marie-Antoinette, si connu par les réformes qu'il introduisit, avec plus ou moins de mesure, dans l'Eglise des États autrichiens.

Digitized by Google

avec le curé dîner chez nos bonnes dames qui vouloient encore me garder à souper; elles envoyèrent à Seurre chez le curé chercher mon premier volume. Après avoir visité leur église, levé les tombes des abesses, parcouru le cartulaire, sur la promesse de revenir les voir quand je travaillerois au Chalonois, j'obtins mon congé; le Bernardin, leur aumônier, me reconduisit poliment plus de demi-lieue pour me mettre dans le chemin de Bragni.

Tous les lieux dont je viens de parler sont des bailliages d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Lône et de Nuys, dont la connoissance m'étoit nécessaire pour mon troisième volume, ainsi que tous ceux du Charolois, du Brionnois et de l'Autunois qui vont faire l'objet de mes courses.

Avant de quitter les bords de la Saône, je dois dire qu'en général ils sont fertiles, embellis par des châteaux, des maisons de campagne et de beaux villages. Tout le côté oriental est du diocèse de Besançon et déclaré *terre d'Empire* par le traité entre Charles le Chauve et Lothaire, en 843. Le côté occidental est *terre de Roi* ou *de France*, du diocèse de Chalon et de l'archidiaconé de l'Oscheret, *Oscarensis*, du nom de la rivière d'Ouche, *Oscara*, qui en arrose une partie.

J'ai rencontré dans cette partie plusieurs curés très affables et bien instruits, ayant de bons livres, parmi lesquels je distinguerai le curé de la Marche-sur-Saône (M. Bidal), ancien secrétaire de M. Madot[1], dont les rayons sont ornés des Duguet, des Sacy, des Mesenguy, des Racine (*Hist. ecclés.*) des *Prônes de Soissons* et même des *Réflexions morales*[2]. Comme il avoit mon ouvrage et que je lui avois écrit pour sa paroisse, il me fit l'accueil le plus gracieux. Je ne pu le quitter qu'en lui promettant de le venir voir aux féeries de

1. François de Madot, évêque de Chalon-sur-Saône. 1711-1753.

2. Ouvrage du célèbre P. Quesnel, qui avait tant divisé les esprits au dix-huitième siècle et motivé la constitution *Unigenitus*.

Digitized by Google

la Pentecôte : son église est charmante. En général, celles de ce diocèse sont très propres, les curés ont du zèle, sont polis et instruits, surtout ceux élevés au séminaire de Chalon [1], car il y a bien des Comtois dans les cantons. Ceux du diocèse de Besançon, encore imbus des préjugés ultramontains, élevés dans la dévotion minutieuse, ne connoissent presque que la théologie de Poitiers et de Collet, le rosaire, le chapelet, le saint-suaire et le livre des quatre rois. Ils déclament contre nos parlemens, comme mettant la main à l'encensoir et arrêtant leur zèle fougueux, tandis qu'ils sont les défenseurs du second ordre qui, sans leur autorité, seroit écrasé sous le despotisme épiscopal. Ils ne connoissent point les libertés de l'Église gallicane ou les combattent comme de vaillans champions de la cour romaine. Quand nos Chalonnois passent chez eux, ils leur font ôter la perruque pour dire la messe. Ils sont encore si imbus des préventions jésuitiques qu'ils n'osent lire même *les Pensées* de Pascal, livre excellent, mais défendu par leurs supérieurs, ainsi que les ouvrages de Nicole, en sorte qu'ils sont réduits aux criblures théologiques de Poitiers, aux romans du P. Berruyer, de Marie-Alacoque, et à la moëlle d'Abely [2]. M. le cardinal de Choiseul avoit commencé à les décrasser, mais depuis sa mort le séminaire les a replongés dans l'ignorance, la superstition et le fanatisme. Je n'ai trouvé que le curé de Saint-Barain près de Chaussin, fils du maire de Saint-Claude, qui s'élevat au dessus des préjugés de l'éducation jésuitique.

La Saône, *Arar captus amore loci,* qui par sa lenteur semble quitter à regret ces endroits délicieux, leur procure plus d'activité, de commerce, et par conséquent plus d'aisance que dans les autres parties de la Bourgogne. Elle transporte

1. Dirigé par les Pères de l'Oratoire.

2. Louis Abelly, célèbre théologien, mort en 1681, auteur de la *Medulla theologica.*

Digitized by Google

à Lyon, à Marseille les bois de marine, de construction et de chauffage, les foins dont ses bords abondent, le charbon, les légumes, et surtout les bleds de ces fertiles contrées. Ainsi M. Racine, dans son excellent poëme de *la Religion*, a raison de dire :

> Et la Saône enchantée a pas lents se promène,
> N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne.

J'oubliois d'observer qu'au sortir de Pontailler, je vis à Vonges sur la Bèze, l'unique moulin à poudre qu'il y ait dans la Province, construit en 1696. M. Sigault, directeur, m'ayant aperçu, dit : « Ah voicy le curieux voyageur; il faut tout lui montrer pour qu'il puisse décrire notre manufacture. » C'est l'antre de Vulcain où se préparent les foudres de Jupiter : 36 pilons élevés tour à tour par une roue que l'eau de la Bèze fait mouvoir, font 460 livres de poudre en 21 heures; ils écrasent chacun dans un mortier de bois le salpêtre, le souffre et le charbon qu'on retire en pâte, qu'on étend sur des toiles au soleil, et qu'on tamise ensuite pour en faire de la poudre plus ou moins fine, soit à l'usage du canon, soit du fusil.

Cette redoutable opération expose les ouvriers à de grands dangers : le moulin a sauté en l'air quatre fois en vingt-trois ans, mais le magasin à poudre qui en contient 60 milliers, éloigné au fond de la cour, n'a essuyé aucun accident. M. Sigault m'aprit que depuis deux mois, par ordre de la cour, les deux moulins alloient à la fois sans interruption et que les envois à Marseille, à Toulon... doubloient à cause des Bostoniens [1] auxquels nous fournissions de la poudre.

1. Les Américains qui luttaient contre l'Angleterre pour conquérir leur indépendance.

Digitized by Google

Je reviens sur mes pas pour entrer dans le bailliage de Chalon par Bragny. Les empressemens du bon curé m'engagèrent à souper chez lui, quoique je ne fusse qu'à un quart de lieue de Verdun. Il fut si charmé de connoître l'histoire de sa patrie qu'il me paya un volume, me régala bien et me donna un bon lit dont j'avois besoin. Etant dans son église, je lui demandai où étoit inhumé Pontus de Thyard, évêque de Chalon, le seul prélat royaliste en Bourgogne durant la Ligue. Persécuté par les moines fanatiques et surtout par les jésuites[1], il quitta Chalon où ils dominoient, se retira au petit *castel de la Barre*, près d'un moulin, à une demie-lieue de Bragni, ce qui fit dire aux ligueurs que *d'évêque il étoit devenu meunier*. Il y mourut en 1605, dans le sein des Muses et de la religion, après avoir abdiqué l'épiscopat. Son neveu, Cyrus de Thyard, et son successeur, fut assés ingrat, étant ligueur, pour n'avoir pas posé une tombe, ni la moindre inscription, sur le corps de ce grand homme auquel Henri IV, plein d'estime pour sa personne, écrivit de sa propre main pour l'inviter à son abjuration. Il excelloit dans la poésie et les belles-lettres et n'étoit pas moins profond dans les mathématiques et la théologie. Il étoit lié d'amitié avec Ronsard, Desportes et Duperron. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des sonnets en France. MM. de Bissi, qui possèdent depuis deux cents ans la terre de Bragni, l'ont de même négligé. Le cardinal [2], apellé *l'éminence chafouine*, étoit trop dévoué aux jésuites, ses protecteurs, pour penser à son parent qu'ils avoient persécuté et contre lesquels il avoit écrit. Le compte rendu du parlement de Dijon, en 1763, cite une lettre imprimée de Ponthus contre eux, où il

1. Il était cependant difficile aux Jésuites d'opprimer Ponthus de Thyard, attendu qu'ils ne furent établis à Chalon qu'en 1634, soit trente ans après sa mort, comme Courtépée le dira plus loin.

2. Le cardinal de Bissy.

Digitized by Google

se plaint amèrement de leurs outrages et des désordres qu'ils avoient fomentés dans son diocèse.

Quand le curé m'eut montré la place où reposent ses cendres, je me mis à genoux sur les carreaux et récitai le *De profundis* : le pasteur étonné me dit : — Que faites-vous donc? — Je vénère les dépouilles d'un sçavant et bon évêque : je prie Dieu de le recevoir en sa gloire. Puisse-t-il sortir de son sépulcre caché une étincelle de l'esprit qui l'animoit, et se répandre sur moi et sur tout son clergé! — Mon enthousiasme le frappa. — Jamais personne ne m'avoit ainsi parlé de ce prélat, et je ne croyois pas posséder en mon église une relique digne de vos respects.

La franchise, la douceur, la conversation de cet honnête curé (M. Delarue) me fit passer d'agréables momens. Sur tout ce que je lui dis des *Prônes de Soissons*, des petites Épîtres et des Évangiles à *la Tabourin*, que M. le curé d'Arnai et moi faisions venir de Paris, il me donna 13[li] pour en avoir, et dès Chalon je lui ai fait venir de Dijon les *Prônes*, et à mon arrivée en la capitale, je lui ai envoyé les autres livres. Il regrettait fort un beau *Nouveau Testament* qui lui avoit été enlevé par le P. Perrin, ex-jésuite de Verdun, qu'on lui amena pour confesseur dans une grosse maladie. Si c'eût été le P. Berruyer ou Escobard, il ne l'eût pas perdu. Ne pouvant se séparer de moi, disoit-il, il me reconduisit jusqu'au bac de Verdun.

Cette petite ville, *Virodunum*, autrefois très forte, où se tint un concile en 1015, est entourée du Doubs qui se partage en deux branches, et de la Saône qui le reçoit devant le magnifique château neuf de M. le marquis de Pons[1]. Les apartemens, les sallons sont ornés de tableaux, sculptures,

1. Louis-Henri marquis de Pons. Le comté de Verdun-sur-Saône, créé par Henri IV en 1593, en faveur de Guillaume de Gadagne, sénéchal de Lyon, passa dans la maison de Pons par suite du mariage de Louise de Gadagne avec Renaud Constant de Pons, en 1709.

Digitized by Google

dorures, vases, figures en grand et d'un bon goût; je crus voir le sallon d'Apollon chez Lucullus. Mais si le seigneur en étale le luxe asiatique, il n'en a guère les connoissances et la politesse. Comme il estime mieux l'argent, les chevaux, les cartes que les gens de lettres et les livres, il daigna à peine se lever à moitié de son fauteuil et quitter sa partie avec trois dames pour nous saluer, M. Perret[1] et moi; et sans nous dire un mot, il cria, *atout!* Après un coup d'œil sur son riche appartement, je dis bas à mon conducteur : *Superba potentum limina fugiamus.* Nous entrâmes dans le parterre, et pûmes nous promener dans *le pré du camp*, ainsi nommé parce qu'en 1727, il y eut un camp de 15,000 hommes commandé par M. le comte de Lévis; la ville y a fait planter des ormeaux, des tilleuls et des peupliers.

Je fus bien dédomagé des dédains du marquis, qui, à cinquante-cinq ans, s'est marié à la fille de M. Thomas Dumorey, par les politesses de M. Perret, avocat de Dijon, homme de lettres, et qui fait cas de ceux qui les cultivent. Je ne fus pas moins satisfait de celles de madame son épouse, et tous les deux me retinrent à diner et à souper. Ils occupent la plus belle maison de Verdun. J'eus bientôt la connoissance de M. Garreau, leur voisin, l'homme le plus éclairé et le plus honnête du pays, qui aime l'histoire et a fait beaucoup de recherches[2]. Je vis mon premier volume dans ses rayons. Quand il sçut que j'en étois l'auteur, il m'ouvrit confidément tous ses recueils et je travaillai deux heures en son cabinet. Il eut même la complaisance de me donner la réponse en grand qu'il avoit faite à toutes les questions de notre prospectus.

Il me fit voir plusieurs urnes gauloises ou romaines

1. Claude Perret, avocat, membre de l'Académie de Dijon, auteur de différents ouvrages.

2. Jean Garreau, contrôleur des actes, « bourgeois curieux et fort instruit », dit Courtépée dans sa *Description du duché de Bourgogne*, t. III, p. 284, nouv. édit.

Digitized by Google

découvertes dans des fouilles à Verdun. Je lui montrai trois cayers de mémoires sur cette ville, que j'avais achetés de M. Michault[1] à qui ils avoient été envoyés par le curé Amiens, en 1750. Il les trouva exacts et me fournit les additions à faire depuis ce tems. Il désira voir mon *Saint-Jean-de-Lône*, dont il parut très satisfait, et me prédit que si chaque article de ville valoit celui-là, je mériterois du succès et des encouragemens des États. — Eh bien! lui dis-je, j'espère par vôtre moyen en faire autant pour Verdun. — Je puis dire à sa louange que personne, après M. Brédault[2], ne m'a plus aidé et plus exactement que cet homme de lettres vraiment estimable.

Cette ville qui a essuyé trois sièges et deux prises d'assaut avec incendies, pestes, inondations fréquentes, tout occupée du commerce qui l'enrichit de jour en jour, n'a fourni aucun homme distingué dans les cours souveraines, ni dans les lettres que mon hôte, M. Perret.

M. Garreau avec M. Saverot[3], notre élève du collège, jeune avocat de la plus grande espérance, le commensal de M. Perret, m'accompagna hors de Verdun, me montra les endroits où le général Lamboy[4] l'assiégea, comme il la prit en trois jours, et la saccagea. Nous entrâmes dans la

1. Jean-Bernard Michault, né à Dijon, le 18 janvier 1707, auteur des *Mélanges historiques et philologiques*, 2 vol. in-12, Paris, 1770, mort à Dijon, le 17 septembre 1770. « Il étoit grand connoisseur en livres et a laissé une belle et nombreuse bibliothèque. » V. *Mercure dijonnois*, p. 216.

2. Guillaume Bredeault, né à Cissey (Côte-d'Or), le 5 juin 1738, élève des Oratoriens à Beaune et des Sulpiciens au grand séminaire d'Autun, vicaire à Demigny, curé de Lusigny en 1777, réfugié en Suisse en 1791, curé de La Rochepot en 1805, mort à Beaune le 22 février 1817. V. sur l'abbé Bredeault la notice publiée par l'abbé Bissey dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune*, année 1876, p. 59. L'abbé Bredeault a laissé deux volumes mss. d'additions et de corrections à l'ouvrage de Courtépée, composés après la Révolution.

3. Louis Saverot, né à Rouvres, le 12 octobre 1753, reçu avocat au parlement le 26 juillet 1773, docteur agrégé à l'Université de Dijon le 16 juillet 1777, professeur le 10 janvier 1787, fut appelé à faire partie de la cour royale de Dijon le 14 février 1816, et mourut le 29 novembre 1851. V. *Mercure dijonnois*, p. 287, 291, 808.

4. Lieutenant de Galas, dans la guerre de 1636, et dont il a été question plus haut.

Digitized by Google

première tuillerie, car la tuille de Verdun est renomée, et peut-être la meilleure du royaume. C'est un objet de grand commerce sur la Saône, aussi y a-t-il douze tuilleries. Le millier qui se vendoit, il y a vingt ans 18ll se vend 30ll; elle est blanche, d'un grain fin, sonore et susceptible d'électricité. Cette manufacture seule occupe 200 ouvriers tant dans les atteliers que sur le port, où le commerce est en vigueur. Les tuilles, le bled, les grains de toute espèce, le foin, le charbon, en sont les principaux objets.

Nous poussâmes jusqu'à Sciel ou Ciel, *Siclium*, beau village célèbre par sa foire de septembre. La cure fut unie à Saint-Pierre de Chalon, en 1292, la paroisse brûlée par Galas en 1636, et les habitans, réfugiés en l'église et au clocher, massacrés. Le clocher est surmonté d'une flèche en briques unies et plombées, de 150 pieds de hauteur. J'y montai, pour voir l'intérieur, et jouir de quatre côtés de la plus belle vue, tant au lointain que dans le voisinage, soit à cause des deux rivières, des villages et des châteaux qu'on voit à ses pieds, que des coteaux du Chalonois et du Beaunois qu'on aperçoit distinctement; à l'est les montagnes seules de Salins, de Dôle et du Jura bornent la vue. La plus ancienne cloche est de 1469.

Le curé, respectable vieillard, a vécu sous cinq évêques, et faisoit plus d'éloge de M. Félix [1] que des autres. Il me parut instruit, bon François et nullement jésuite. On me montra la place où nos tanneurs vendent leurs cuirs; ils alloient aussi à Verdun, mais les mauvais chemins et les droits, que le seigneur a voulu exiger, ont fait tomber cette foire que les Lyonnois ont transférée à Chalon. Le commerce fuit la gêne et les ennuis.

Rien de si fertile que les belles plaines arrosées par le Doubs et la Saône; pour se garantir de leurs inondations

1. Henry-Félix de Tassy, évêque de Digne, transféré à Chalon où il mourut en 1711.

Digitized by Google

trop fréquentes, les élus et la ville ont élevé des digues, en trois endroits, de 320 toises ; c'est le Doubs qui est le plus dangereux. Je suis étonné qu'il perde son nom dans la Saône, car il est plus considérable.

Je m'embarquai le 26 septembre par le coche d'eau qui passe devant Chauvort : on y traversoit la Saône par une voie romaine qui de Mervans tiroit à Autun, selon l'historien de Poligni, t. I, p. LXI. Les habitans se rachetèrent des droits dus à l'évêque de Chalon pour 25ll, en 1278. Cette terre, apellée les *Portaux de Chavoits*[1], fut vendue par Philippe de Hocbert, comte de Neuchâtel à Phil. Bouton, en 1488, et fut saccagée par Galas, en 1636. Le port a repeuplé ce village dépendant de la paroisse d'Allerey, où M. Espiard, père du seigneur actuel, a bâti un superbe château.[2]

L'église est décorée des peintures de Le Bault, frère du curé défunt, qui a déployé tous ses talens. C'est le même peintre qui a fait le grand tableau servant de retable à l'église des ursulines de Saulieu. Le curé avoit construit un hôpital et une maison pour loger trois sœurs de la Charité ; il chargea ses héritiers de les faire venir, et rien ne s'est exécuté. La maison inhabitée commence à tomber : exemple frapant qui aprend aux pasteurs zélés à faire le bien de leur vivant, et à ne pas s'en raporter à leurs héritiers, ni à leurs successeurs.

Ce village fut affranchi en 1232 par Pierre d'Allerey. Guillaume de Bellevevre, évêque de Chalon, y établit une collégiale de chanoines, en 1300, mais qui ne subsista pas long tems. Le comte de Tavannes y défit un gros parti de

1. *Mémoires historiques sur Poligny*, par Chevalier, 1761, 2 vol. in-4°.

2. Louis-Auguste-Zacharie Espiard, né le 28 juin 1732, était fils de Pierre Espiard, baron d'Allerey, capitaine au régiment de Bourbon-Cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et de Marie Bouyn. Pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, il avait épousé Charlotte-Louise Chappeaut, fille de Jean Chappeaut, écuyer, et de Madeleine-Jeanne-Vivande Theureau d'Auxant, dont il n'eut pas d'enfants. Il fut exécuté révolutionnairement à Paris, le 20 avril 1794.

Digitized by Google

ligueurs et leur fit vingt gentilshommes prisonniers : Bissi, gouverneur de Verdun, se trouva à l'action ainsi que Rubigni et le baron de Conforgien. [1]

La pluye qui nous surprit en chemin me retint caché dans le coche et me priva du plaisir de voir les villages qui bordent la Saône. Nous tournâmes autour de Gergy, où j'eusse bien désiré aller saluer M. Lorenchet [2], ex-oratorien, un des plus respectables et des plus éclairés magistrats du parlement, et, j'ose dire, mon ami. C'est dans son hôtel à Dijon, ou plutôt dans celui de son beau-père, M. Goujet du Val [3], sous-doyen de la chambre des Comptes, homme de l'ancienne roche, que se tient notre *patriarchat*, les mercredi et dimanche. Gergy est fort ancien puisqu'il fut un des villages qui, par ordre du roi Gontran, aida à bâtir l'abaye de Saint-Marcel-lès-Chalon, au sixième siècle.

Nous découvrîmes Chalon à six heures, et je trouvai, en débarquant, la cuisinière du curé de Sainte-Marie [4] qui avoit eu ordre de son maitre de me recevoir en son absence. Je profitai de ce bon gîte pour me reposer trois jours, et j'eu le bonheur de rendre service à mon hôte en faisant un enterrement.

La ville étoit embellie, depuis six ans que je ne l'avois vue, par un beau quai sur la Saône, qui sera aussi utile qu'agréable. On élève déjà de superbes bâtiments qui, près de la rivière, feront un coup d'œil charmant. Il en faudroit autant aux autres villes de la Saône que je viens de parcourir. Par le délabrement de leurs murs et les ruines elles ressemblent

1. Guillaume de Clugny, baron de Conforgien, calviniste zélé et militant.

2. Louis-Etienne Lorenchet de Melonde, conseiller au parlement de Bourgogne.

3. Louis Goujet-Duval, fils de Pierre Goujet-Duval, substitut du procureur général au parlement de Bourgogne, et d'Elisabeth Bertheley, conseiller maitre à la chambre des Comptes de Dijon, avait épousé Jeanne Lorenchet dont il n'eut qu'une fille mariée à Louis-Etienne Lorenchet, son cousin, dont il vient d'être question. V. *Armorial de la chambre des Comptes de Dijon*, par J. d'Arbaumont, p. 274.

4. Etienne Petit, prieur-curé de la paroisse, ancien prieuré de Sainte-Marie.

Digitized by Google

à des places démantelées et prises d'assaut depuis peu d'années. On m'assura à Seurre qu'après le pont fini, on commenceroit un quai le long de la rivière.

Ma première visite fut à Saint-Vincent, vaisseau antique, léger, mais obscur, sans portail, environné de vieilles mazures servant de boutiques; ce qui me parut bien indigne d'une cathédrale fort riche. Je vis la chapelle des Thyard; le monument de Jean Germain qui, de porteur d'eau bénite à Cluni, devint chancelier de la Toison d'or, évêque de Chalon[1], ambassadeur du duc au concile de Bâle, un prélat sçavant et charitable. Il est représenté à genoux devant les images taillées de huit saints évêques, ses prédécesseurs, mais qui se ressentent des ravages impies de nos modernes iconoclastes. L'autel, à la romaine, est petit et mesquin; j'en ai vu à Chaussin, à Verdun, à Heulley, à Maxilli, à la Marche, à Broin de dix fois plus beaux.

Le libraire de Livani, mon ancien ami, voulut me donner à dîner, et me communiqua les journaux et la *vie édifiante* du *saint homme* abbé Terray[2], qui m'amusèrent le reste de la journée. J'avais d'autres amis à voir, mais tous étaient à la campagne; j'eu le plaisir seulement d'embrasser M. Grozelier, mon condisciple, gendre de M. Mouton, avec lequel j'ai étudié à Beaune, et frère d'un ancien mousquetaire, homme de lettres très instruit et très poli, avec le quel je suis en relation. Comme il étoit botté pour aller à Rulli, je ne pu causer avec lui. Il m'aprit qu'en lisant notre premier volume il avait cru me trouver en défaut sur le tombeau de Regnier Pot, que j'avois indiqué être dans l'église de la Rochepot. Ses amis le cherchèrent d'abord inutilement, et me condamnèrent, mais M. Grozelier, sachant que j'avois été

1. De 1436 à 1460.

2. Il s'agit sans doute ici de quelque pamphlet contre l'abbé Terray, ancien contrôleur général des finances, qui était exécré par tout le parti parlementaire.

Digitized by Google

exprès sur les lieux, et connoissant mon exactitude, le déterra derrière de vieux bois et des bancs dont on l'avoit couvert.

On m'a ainsi blâmé, en Charolois, d'avoir calomnié les forges du pays en disant qu'on n'y fabriquoit que du fer de fenderie. J'ai visité ces vacances les forges du Verderat, de Gueugnon et de Perrecy, les seules dont je parle, et les maîtres de forges sont convenus de la vérité du fait devant celui qui me condamnoit et qui ne connoissoit que sa petite forge de Pretin près Charolles, où seulement depuis l'impression de mon ouvrage on commence à faire quelque fer marchand.

Ainsi, M. le curé de l'Hôpital-le-Mercier, dont je parlerai plus bas, regardoit comme un fait avancé en l'air la découverte d'une *terre bolaire* aux environs d'Arci, parce qu'il ne la connaissoit pas; tandis que M. Verniquet, qui a travaillé à ce château, où logea saint Louis en allant à la croisade, m'en a montré des morceaux qu'il avoit aporté, m'en a donné un et la note en question, mise à la page 424. Ah! pauvres auteurs que je plains votre sort!

Je fus bien dédomagé de l'absence de mes amis par la compagnie de l'aimable et généreux curé de Sainte-Marie, successeur de M. de la Troche, mort chanoine, chez lequel, il y a six ans, je passai déjà trois jours et dont je fus le vicaire avec plaisir.

Ayant rencontré M. Courdavot, poète dijonois, capitaine au château, je fus invité à mangé la soupe avec mon hôte; j'avais déjà fait connoissance avec l'ingénieur (M. Favart de Reims) qui a de l'érudition, de la vivacité et des médailles; il fut du régal qui étoit fort honnête. Le bon vin, la présence d'un poète, d'un ingénieur, la vue de la citadelle m'inspirèrent ces petits vers adressés à mon compatriote :

Qu'il est doux de me voir dans ce joli sallon!
Au temple du dieu Mars sont les fils d'Apollon.

Digitized by Google

Egayons d'un ami la paisible demeure :
Répondons avec zèle à son empressement.
Les jours où je suis seul ne me durent qu'une heure,
Les jours où je le vois me semblent un moment.

Les convives daignèrent aplaudir à ma pensée : notre hôte me répondit en rimes et son épouse, qui a une belle voix, égaya la compagnie par une jolie chanson nouvelle sur *les Abbés de Paris.*

Après le repas je suivis l'ingénieur qui me fit tout remarquer en dedans et au dehors de la citadelle, me montra ses plans, ses mémoires et ses médailles. Il a eu depuis la complaisance de me procurer de M. Burignot[1] un bon mémoire sur Chalon, que j'ai reçu ici à mon retour. La citadelle a été bâtie par ordre de Charles IX en 1562 : elle devint fatale à la ville à cause de la garnison de ligueurs commandée par le fourbe Lartusie qui dupa le maréchal d'Aumont. L'abaye de Saint-Pierre occupant le terrain fut renvoyée dans la ville.

Les deux globes m'attirèrent aux Capucins bâtis des ruines de l'hôpital de Merlou[2]; j'y salûai le R. P. Symphorien (Rey d'Autun), fort officieux, que j'avois beaucoup connu à Dijon et qui a du talent pour la chaire.

Je dînai le dimanche au séminaire de l'Oratoire où le sçavant P. Lami a professé, et où il composa son *Introduction à la lecture de l'Ecriture sainte.* Le P. Cloiseau y a été trente ans supérieur et grand vicaire unique de M. Félix. Il a laissé des ouvrages de piété et des mémoires manuscrits sur l'histoire ecclésiastique de Chalon ; le P. Edme Bourée, bon prédicateur, auteur de plusieurs livres ; quatre bourses fondées ; la manse monacale du prieuré d'Epoisses suprimé y a été réunie en 1774. Cette maison avoit besoin

1. Il s'agit sans doute ici d'Etienne Burignot, lieutenant général au bailliage de Chalon, en 1765.
2. Aujourd'hui Marlou, commune de Mellecey (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

de ce secours, car elle étoit pauvre comme presque toutes celles de l'Oratoire. Un désintéressement généreux a toujours distingué cette illustre congrégation et l'a rendue très estimable aux yeux mêmes de ses ennemis : tandis que ses rivaux, liés par le vœu de pauvreté, étoient si avides des biens de la terre, toujours à l'affut des testaments des riches veuves, prenoient de toutes mains, par artifice, par le commerce, par le crédit et la dévotion. Leur seule maison de Dôle ou de Dijon était plus opulente que vingt collèges de l'Oratoire. Celui de Beaune n'a eu pour dix têtes pendant cent trente ans que *vingt un cent livres* de revenu, selon l'expression du traité de la ville en 1623. Bel exemple à proposer dans ce siècle de luxe et d'avarice, et que j'ai célébré dans mon deuxième volume, p. 603!

Saint-Laurent, séparé de Chalon seulement par la Saône à l'est, est fameux par la retraite de l'évêque saint Gratus au septième siècle, par le parlement que le roi Jean y établit, en 1361, pour les terres d'outre Saône et le comté d'Auxonne. Il y a grand procès entre cette petite ville de 800 communians, avec celle de Chalon qui prétend qu'elle n'est qu'un de ses faubourgs, sujet à ses charges et à ses impôts. M. l'avocat Charbonel a fait pour la première un mémoire curieux et plein de recherches qu'il m'a donné. Le prieur-curé (Pelton), dijonois, qui a de l'esprit et beaucoup de gayeté, quoiqu'âgé, m'invita deux fois à souper. Il fait l'office aux Cordeliers, ses voisins, son église étant tombée. Ce couvent doit son établissement et son lustre à Philippe le Bon et à un de ses officiers nommé Janus-d'Or, en 1452. Le P. Perri dit que l'église est estimée un chef-d'œuvre d'architecture; quoique haute et fort large elle n'est soutenue d'aucun pilier. Elle n'est point voûtée, mais très proprement lambrisée de bois de chêne. La bibliothèque, ornée de divers tableaux et de bons livres, fut pillée lorsque les huguenots surprirent la ville. La situation de cette maison, qui a ses jardins et ses issues sur un bras de la Saône, est fort agréa-

Digitized by Google

ble; elle a été réparée très proprement par le R. Boudri, provincial, Autunois. Elle étoit sur le point d'être consumée par les flammes en 1595, lorsque les bénédictins de Saint-Pierre y aportèrent en procession le chef de saint Loup. « Le feu arêta ses ravages, dit le bon père Perri, p. 386; on » le baignoit trois fois, ajoute cet auteur, dans deux ton- » neaux pleins de vin et d'eau qu'on jettoit sur le feu après » cette cérémonie. » Les Cordeliers reconnoissans, depuis ce tems, vont tous les ans en procession à Saint-Pierre le jour de la fête de saint Loup pour acquitter leur vœu. Cette relique ne sortait point qu'on n'eût auparavant donné pour ôtage un échevin qui restoit dans l'abbaye jusqu'à son retour. Jean de Portugal, qu'on dit frère du roi Alphonse, s'y fit religieux au seizième siècle et y est inhumé.

Messieurs les curés de Chalon ont voulu me régaler l'un après l'autre et m'ont communiqué des mémoires sur leur paroisse. Les meilleurs que j'ai trouvés m'ont été remis par D. Amiens, que j'avois beaucoup connu à Flavigni, où il a été vingt-quatre ans procureur de l'abbaye. Il les tenoit de son frère curé de Saint-Jean-de-Maizel (*de veteri Mazello*). Je travaillai huit heures à en extraire tout ce qui me convenoit, et lui remit ses deux cayers.

Cette rue[1] n'est remplie que de communautés religieuses : les Carmes, les Bénédictins, les Ursulines, les Visitandines, l'abaye de Lanchare, la commanderie du Temple, occupent presque tout ce beau quartier. Est-il étonnant que les maisons soient chères à Chalon? La place manque pour y bâtir, aussi les rues sont fort étroites.

Cette ville fort ancienne étoit le port et le dépôt des bleds sous les Romains. César y plaça Q. Cicéron, frère de l'orateur, pour veiller à ses magazins. L'empereur Constantin y fit embarquer ses troupes l'an 311, pour aller com-

1. L'auteur parle ici moins d'une rue en particulier que du quartier de Saint-Jean-de-Maisel.

Digitized by Google

battre le tyran Maxence; c'est là, selon les PP. Perri et Thomassin, qu'il eut cette vision, dont parle Eusèbe, et qui lui donna l'occasion de faire ce fameux *Labarum,* au dessus duquel on lisoit : *In hoc signo vinces.* Il y repassa en 313 et y publia cette loi si sage qui défendoit de marquer au front le criminel, de peur de souiller la face de l'homme formée à la ressemblance de Dieu.

Nos premiers rois Gondebaud, Sigismond, Gontran surtout y faisoient leur résidence. Ce dernier y assembla trois conciles, et Charlemagne deux. J'ai fait mention dans notre premier volume de ses sièges, de ses incendies et de ses malheurs arrivés de la part de Chramne, des Sarrazins, de Lothaire, des Normans, des Hongrois et des calvinistes. Lothaire y mit tout à feu et à sang et n'épargna que le seul temple de Saint-George; mais sa situation agréable, le zèle de ses habitans, les bienfaits des princes, la firent toujours renaître de ses cendres, encore plus éclatante. C'étoit sous Charles le Chauve une des huit villes où l'on battoit monoye, dans le palais du roi possédé aujourd'hui par M. Pérard,

Toute occupée du comerce que facilite sa position sur la Saône, elle a produit peu de sçavans : je ne connois que saint Césaire d'Arles, Job Bouvot jurisconsulte, Pierre Naturel chanoine, Jean Prestet oratorien, disciple de Mallebranche. Claude Perry, jésuite, en a donné l'histoire in-f°, 1659, écrite sans goût et sans critique; j'en dis autant des deux volumes in-4° du P. Bertaud, minime, sous le titre ridicule de *l'Illustre Orbandale.*

Les mœurs y sont douces; point de villes en Bourgogne où les étrangers éprouvent plus de politesse, d'empressemens et de générosité. Ces vertus sociales m'y retinrent huit jours autant que mes recherches, et le besoin de faire venir de Dijon, jusqu'à quatre fois, par la diligence, des volumes de mon ouvrage, pour contenter les curieux.

Le bel hôpital attira ma curiosité; j'y vis la sœur Brunet,

Digitized by Google

devenue fameuse par son procès pour un petit singe[1] tué par une servante. Elle m'assura qu'il n'étoit pas fini et qu'elle dépenseroit 10,000ll pour avoir justice. Je levai les épitaphes et les inscriptions des bienfaiteurs, comme j'ai fait ailleurs, afin de ranimer les cendres de tant d'amis de l'humanité qui dorment oubliés, et donner bon exemple aux vivans. J'admirai l'ordre, la propreté, la charité qui règnent dans cette maison.

De là je passai aux Minimes voir les mausolées des Du Blé-d'Uxelles. Le maréchal avoit épousé une N. de la Haye, d'où cette devise au dessus de sa figure : *Bonne est la Haye autour du Blé.* Un religieux me montra sa collection de médailles et un petit cabinet d'histoire naturelle.

J'entrai au collège pour salüer M. Bizouard, mon ancien ami et confrère, mais il étoit absent. On lit au dessus de la porte d'entrée : *Religioni ac bonis artibus;* c'est le commencement de l'inscription qu'avoit envoyée M. le Beau de Paris; voici le reste qui n'a pas été gravé :

HAS ÆDES
RELIGIONI AC BONIS ARTIBUS DICATAS
IN PRISTINUM STATUM
REX OPT. LUDOV. XV
PROMOVENTE AC TUTANTE SUPREMO SENATU
RESTITUIT.
AN. D. 1764.

Je vis aux Carmes la tombe du fameux Jacques Vallée Desbarreaux, vicieux, pénitent, mort en 1673, auteur du sonnet si connu : *Grand Dieu tes jugements.....*

Il avoit coutume de demander tous les jours de sa pénitence, dans sa dévote prière, trois choses à Dieu : oubli du

1. Nota : 1° ce singe étoit une guenon; 2° l'auteur du mémoire y a gagné le nom d'*Arnould Singe.* (*Note du manuscrit.*)

Digitized by Google

passé, patience pour le présent et miséricorde pour l'avenir.

On remarque en cette église, bâtie en 1482, en la place des halles, les armes des Mâlain et des Thésut. Dans la chapelle de Saint-Claude, tombe de Jacques de Thésut, M^e^ aux Comptes, avec cette fastueuse épitaphe, assez semblable à celle de Génebrard à Semur :

DIVIO COR RETINET, CABILONI CORPUS HUMATUM EST,
EST ANIMA IN CŒLIS, NOMEN IN ORBE MANET.

Une des principales bienfaitrices de la Charité est une N. de Thésut qui donna ses bijoux et de l'argent pour cette bonne œuvre.

Sur la porte de Beaune sont les armes de l'évêque Antoine de Vienne, mort à Molême en 1551, de Henri II, de Claude de Lorraine duc d'Aumale, gouverneur de la province; sur le pont de pierre construit en 1508 sont celles de Louis de La Trémoille et de Philippe Chabot. La grande voie romaine, percée par Agrippa de Lyon à Boulogne, passait par Chalon. Grand nombre de vases, de médailles, d'inscriptions, les restes d'un amphithéâtre, sont des monumens illustres de l'antiquité de cette ville.

Le 30 septembre je vins à Givry voir M. le curé (Montillot) et M. de Thésut qui m'avoit invité dès Dijon. Ce pays, embelli d'un riche coteau, est le Volnai du Châlonois. La nouvelle église sera la plus belle du diocèse, si l'on peut avoir des fonds pour la finir : c'est une petite *Sainte Geneviève*, qui ne devoit coûté que 60,000^ll^ et qui, sous la direction de M. Gauthey [1], ne sera pas finie pour 120,000^ll^.

Ce bourg, de 300 feux et 1,200 communians, est orné d'une fontaine publique qui jette par quatre tuyaux, avantage dont sont privées presque toutes nos villes de Bourgogne.

1. Ingénieur et architecte des États de Bourgogne.

Digitized by Google

Du milieu de la place on découvre les quatre portes. Messieurs Millard, riches négociants à Chalon, ont une cave ou magasin à deux voûtes, sans charpente, de 150 pieds de long, qui peut contenir 1,200 pièces de vin; dans des niches sont neuf foudres de 30 à 60 tonneaux. C'est le plus bel ouvrage que j'ai vu en ce genre dans la Province. M. de Thésut[1], qui me fit souper avec lui, me donna des notes sur sa famille et sur Givry.

Après avoir vu les belles carrières qui fournissent Chalon et les environs, je descendis à Cortiambles avec M. le vicaire. Ce village a donné le nom à de grands seigneurs : on voit Jean de Cortiambles chambellan du duc Jean, seigneur de Commarin, visiter les fortifications de la Bourgogne et réparer la Motte de Pouilly-en-Auxois, en 1412. Cette famille est éteinte, et la baronie est réunie à celle de Givry possédée par M. Quarré, fils d'un conseiller au parlement et neveu de M. de Montgeron.

De Givry je me rendis le lendemain à Saint-Remi près Chalon, où le curé donnoit une fête splendide à ses confrères et à des chanoines; on étoit vingt-deux à table, sans dames. Le repas fut très guai, par les bons mots du curé de Saint-Laurent, les anecdotes de M. de Roche, l'archidiacre, homme de lettres, de société et de beaucoup d'esprit, et quelques traits piquants d'histoire qu'on me permit d'y placer. Je soutirai à cinq curés voisins leurs paroisses; celui de Saint-Remi, dont le presbytère est dans une situation charmante, à 200 pas de la Saône, me fit beaucoup d'amitiés, ainsi que les chanoines.

Je ne voulu pas quitter Chalon sans voir l'abaye de Saint-Marcel fondée par le roi Gontran en 584, réduite en prieuré uni à Cluni, sous saint Hugues. Ce lieu s'apelloit en celti-

1. Raymond de Thésut, fils de Louis de Thésut, seigneur de Moroges, et de Henriette de Tuffery, capitaine au régiment d'Orléans, marié : 1° à Jeanne de Dormy, morte le 7 septembre 1760; 2° le 18 juin 1761, à Marie-Françoise Perrault, fille de Philibert Perrault, seigneur de Montrevost, et de Anne Dalleray.

Digitized by Google

que *Hubiliacum*, depuis *Argentomagensis agger* du nom d'une forteresse, lorsque Saint-Marcel y reçut la couronne du martyre, à la fin du second siècle.

On me montra le puits où l'on prétend qu'il fut enterré tout vif, et la châsse de la tête de Gontran faite par le cardinal Rolin; le reste de son corps fut brûlé par les Huguenots et son abaye pillée. Il est assés singulier que le bréviaire de Chalon ne fasse pas sa fête, ni aucune mention de ce bon Roi que les moines ont canonisé. Voir ce que j'écrivis t. I, p. 87 et 88.

Pierre le Vénérable, de la maison de Canillac-Montboissier fondue en celle de Beaufort, envoya le docte Abaillard, de Cluni à Saint-Marcel pour se rétablir, mais il y mourut en 1142 âgé de soixante-trois ans. Cet illustre abbé de Cluni fit son éloge et l'appelle : *Gallorum Socrates*, *Plato maximus*, *noster Aristoteles*. Je copiai son épitaphe, mise au dessus de son cénotaphe, son corps ayant été remis à Héloïse au Paraclet. Pierre le Vénérable lui envoya l'absolution pour être attachée à son cercueil suivant l'usage du tems, comme je l'ai observé, t. I, p. 156.

Pour répondre à plusieurs questions que je fis aux moines sur une maison aussi ancienne, le prieur m'invita à dîner. Je retrouvai à table quatre officiers du château de ma connoissance, et nous fûmes splendidement régalés en maigre, le jeudi 3 octobre.

(*La suite au prochain volume.*)

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 19 MARS 1891.

PRÉSIDENCE DE M. BULLIOT.

La Société Éduenne s'est réunie le jeudi 19 mars 1891, à une heure, sous la présidence de M. Bulliot.

Étaient présents à la séance : MM. Hippolyte Abord; Raoul Abord : Boniface ; Georges de Champeaux; Anatole de Charmasse; Jean de Charmasse; Th. Charvot; Gabriel de la Grange; colonel Désveaux; Dulong; vicomte J. de Fontenay; Gadan : l'abbé Jarlot; l'abbé Lorton; Henri de Lurion ; Millard de Champeaux; l'abbé Pillard ; Ernest Pernot; L. Pouillevet; Alexis Rérolle; Royer; vicomte de Thy; Henri Verger.

M. le président communique les lettres par lesquelles MM. Gaston Picard et Révérend du Mesnil remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres. Sur sa proposition, la Société reçoit ensuite en qualité de membres titulaires : MM. l'abbé Graffard, chanoine à Autun, présenté par MM. l'abbé Gauthey et Bulliot ; Aimé Giron, rédacteur au *Figaro*, à Bois-Colombes (Seine), présenté par MM. de Romizowski et Bulliot; l'abbé Ferdinand Chaillet, vicaire à Notre-Dame d'Autun, présenté par MM. l'abbé Rousset et Bulliot; Théodule de Fontenay-Changarnier, présenté par MM. Changarnier et Bulliot; l'abbé Charlet, curé de Saint-Forgeot, présenté par MM. Joseph de Champeaux et Bulliot.

M. le président fait part à la Société de la perte de MM. Baudouin, Roy, de Ferry, du Pavillon et Besnier, membres titulaires, récemment décédés ;

Digitized by Google

« Le travail qui chôme le moins dans notre Société est celui de la mort.

» Nous avons perdu dans M. Paul-Médéric Baudouin, président de la Société d'Études d'Avallon, un collègue qui nous était très sincèrement attaché. Très versé dans l'histoire de notre région, M. Baudouin connaissait les liens séculaires qui avaient longtemps uni Avallon au diocèse d'Autun, et il avait tenu à les renouer en s'unissant à la Société Éduenne à laquelle il appartenait depuis 1880. Son *Histoire du Protestantisme et de la Ligue en Bourgogne* (2 vol. in-8°), malgré l'étendue du cadre, est le fruit de recherches consciencieuses et ceux qui aborderont le même sujet devront tenir compte de l'œuvre de leur laborieux prédécesseur. M. Baudoin était un travailleur, et on doit d'autant plus regretter la perte des hommes de travail et d'étude qu'ils sont moins remplacés. Nous en avons fait nous aussi la douloureuse expérience.

» M. Adolphe Roy succombait presque en même temps, trois jours plus tard, le 25 février dernier. Né à la Roche-Millay, il fit ses classes au collège d'Autun. Après avoir suivi les cours de droit à Paris, il débutait ici comme avoué dans une modeste étude restée, depuis quelques années, presque fermée. Tout y était à créer. Sans se laisser décourager par les anxiétés du début, il releva la situation par sa persévérance, ses efforts, son intelligence. Des relations d'amitié, d'âge et de voisinage m'ont permis de savoir ce qu'il dépensa alors de labeur de jour et de nuit, d'être témoin de son assiduité et du soin qu'il apportait aux affaires. Le succès, avec ces qualités, ne pouvait lui faire défaut, et il l'a eu. Puis arrivé à la fortune il tombe foudroyé, comme pour montrer le néant des prospérités terrestres.

» M. Jacques-Octave Estignard du Pavillon, ancien condisciple de plusieurs d'entre nous, avait quitté Autun pour entrer dans l'administration des finances, dans laquelle s'est écoulée la majeure partie de sa carrière. Rentré dans sa ville natale au moment de sa retraite, il y avait retrouvé de fidèles affections ; aussi s'était-il bien vite inscrit (9 mars 1882) à la Société Éduenne où le conviait un groupe de vieux amis, heureux de le

Digitized by Google

recouvrer. D'une bonté de cœur inaltérable, doux, mesuré, bienveillant, il ne pouvait recueillir que des sympathies. Ses convictions religieuses ont été le soutien et la règle d'une vie remplie par le travail, par l'accomplissement de tous les devoirs professionnels et de famille, et par l'exercice silencieux de la charité.

» Deux jours après, le 27 février, la mort frappait un quatrième confrère. M. Alfred de Ferry, qui nous avait quittés en pleine santé depuis quelques semaines, succombait à Avignon et était ramené dans le cercueil. Naturalisé pour ainsi dire Autunois, dans la cité où il avait pendant longtemps rempli les fonctions de receveur particulier des finances, il s'y était fixé, à sa retraite. Les loisirs que lui créait sa nouvelle situation ne furent point stériles; il sut leur donner une valeur en se mettant au service de toutes les œuvres utiles, de toutes les entreprises de la charité. Constamment prêt à obliger, les démarches d'intérêt public ou privé ne le lassaient jamais. Membre de la Société Éduenne depuis le 4 août 1864, sa plume exercée était, à toute réquisition, prête à fonctionner. C'est dans les sentiments chrétiens qu'Alfred de Ferry retrempait ce zèle et cette activité auxquels la mort seule a mis un terme : sa courtoisie a fait regretter l'homme du monde; son dévouement, l'homme de bien.

» Au moment où s'achevaient ces lignes, le nom d'un jeune confrère venait s'ajouter à cette page funèbre. M. Pierre Besnier, professeur de seconde au collège d'Autun, succombait à trente-cinq ans. Né en 1856, à Saint-Germain-sur-Ille, près de Rennes, Besnier avait fait ses études aux séminaires de Saint-Malo et de Saint-Méen. Reçu licencié ès lettres à la faculté de Rennes, il avait occupé, comme maître répétiteur et comme professeur, des postes successifs au lycée de Brest, au collège de Dinan, au lycée de Saint-Brieuc avant d'être appelé en 1885 au collège d'Autun. Esprit très littéraire, admirateur de l'antiquité, il était entré à la Société Éduenne le 17 mai 1888 et publiait, la même année, sous le charme de nos sites et de nos ruines, son *Autun pittoresque*[1]. A la distribution des prix du collège,

1. Un vol. in-12, 156 pages. Autun, Bligny-Cottot, 1888.

Digitized by Google

l'année précédente, il avait prononcé un remarquable discours, *Lamartine et sa Mère*, qui n'eût point déparé les fêtes du centenaire. Un portrait du grand poète, cloué à son chevet, ornait seul sa modeste chambre de travail. Homme de devoir, Besnier, malgré une santé défaillante, remplit sa tâche avec courage, jusqu'à la dernière heure et s'éteignit presque subitement le 14 mars, regretté et suivi jusqu'à la tombe par tous ceux qui avaient pu l'apprécier. Une voix autorisée lui rendit alors la justice qu'il méritait, en invoquant pour lui les espérances éternelles. Besnier était Breton, spiritualiste et croyant : on trouva sur sa table l'*Imitation de Jésus-Christ.* »

M. le président communique la circulaire ministérielle, en date du 15 février dernier, faisant connaître que la quinzième session des Sociétés des Beaux-Arts des départements aura lieu du 19 au 22 mai prochain.

M. Bulliot offre à la Société une lettre autographe de l'académicien Brifaut, adressée au président Riambourg, qui mérite d'être reproduite ici :

« Paris, le 1er avril 1830.

» Vous devez bien savoir, mon cher Riambourg, qu'une lettre de vous est toujours une bonne fortune pour moi. Les impressions de votre vieille amitié, car elle date de loin, vont à mon cœur qui n'a rien oublié et qui vous tient compte de tous vos souvenirs. Quand je reçois un mot de votre main, il me semble que mon passé recommence; je rajeunis, je reprends mes belles années, où je vous retrouve de tous les côtés : je revois la vie, comme je la voyais autrefois, avec ses belles illusions, et je vous rends grâces de ce moment de jouissance, qu'il ne tiendrait qu'à vous de renouveler plus souvent. Nous avons vieilli, mon cher ami, au milieu des dissensions des hommes, à travers de grandes scènes politiques; nous avons vu plus d'une éruption de volcan, ressenti plus d'un tremblement de terre. Nous sommes restés ébranlés et mutilés par les secousses et les catastrophes du monde où nous avions pris le poste confié par la Providence. Maintenant, nous voilà parvenus à l'âge où l'on demande du

Digitized by Google

repos à la destinée, et qui sait ce qu'elle nous réserve? Je n'ose regarder du côté de l'avenir. Je fais comme le sage, auquel je ne ressemble pourtant guère : je m'enveloppe la tête dans mon manteau et j'attends en me disant : Dieu est là.

» Vous, mon cher Riambourg, vous faites mieux : vous cherchez à rendre tous vos moments utiles à vos semblables, même lorsqu'ils méritent le moins qu'on s'occupe d'eux, de leur bonheur, de leur perfectionnement. L'ouvrage que vous méditez est digne d'un penseur comme vous. Travaillez, vous en avez le temps. Le concours ne sera fermé qu'à la fin de l'année. J'espère qu'il sortira de votre plume une bonne production de plus. Elle contribuera d'abord à vous faire passer des heures agréables, car rien n'est si doux que l'idée de jeter de nouvelles lumières parmi les hommes. Ensuite, elle fera du bien, et c'est là votre but essentiel. Ecrivez donc. Cherchez à nous servir et à nous rendre meilleurs. Vous aurez bien mérité de l'humanité tout entière.

» Adieu, mon cher président. Je me recommande à votre cœur et à votre plume. Je vous prie de mettre mon hommage aux pieds de M^me^ Riambourg, de rappeler mon nom à Madame votre sœur qui m'est toujours bien chère comme vous et de recevoir mes embrassements presque fraternels.

» BRIFAUT. »

Il a été donné lecture du rapport suivant de M. le vicomte Joseph de Fontenay sur les deux mémoires qui ont été adressés par notre correspondant, M. le docteur Woldemar Lippert :

« Dans ses récentes études sur l'histoire la plus ancienne des Thuringiens, — *Zur altesteten Geschichte der Thuringer*, — notre correspondant, M. le docteur Woldemar Lippert, disserte sur deux points très spéciaux : sur la mort du roi Herminfrid et sur les poésies attribuées à sainte Radegonde. En ce qui concerne Herminfrid, M. le docteur Lippert se borne à rechercher et à déterminer le lieu où le roi des Thuringiens fut mis à mort par le roi des Francs, et à établir que ce lieu, désigné sous le nom de *Tulbiacum* par Grégoire de Tours qui rapporte cet événement, est bien Zülpich, localité à l'ouest du Rhin, et non Saubach,

Digitized by Google

dans la vallée de l'Unstrut, comme l'a prétendu Fischer. A l'égard de sainte Radegonde, M. Lippert réfute la thèse par laquelle M. Charles Nisard avait attribué à l'illustre fille des rois de Thuringe les deux poèmes *De excidio Thoringiæ* et *Ad Artachin*. Sans nier la part que sainte Radegonde ait pu prendre à l'inspiration de ces poèmes, M. Lippert établit les causes qui doivent les faire attribuer au poète Venantius Fortunatus, comme on l'avait le plus généralement cru.

» Il cite deux autres savants, l'un allemand, M. Grossler, l'autre français, M. l'abbé Schnebelin, qui partagent l'avis de M. Nisard, auquel ils ajoutent l'opinion suivante : sainte Radegonde n'aurait pas été emmenée captive par les Francs après la destruction du royaume de Thuringe, mais s'enfuit en Italie. Comme ils n'apportent pas de preuve à l'appui, le docteur Lippert pense que vu la concordance des textes de Fortunatus et de saint Grégoire de Tours, nous devons nous en tenir à leur version. MM. Grossler et Schnebelin ont constaté une ligne d'églises et de sanctuaires consacrés à sainte Radegonde, partant de la Thuringe, passant par la basse Franconie, la Bavière, la haute et basse Autriche, la Hongrie, la Styrie, la Carniole, la Carinthie pour aboutir en Italie; ces érudits veulent y voir l'itinéraire suivi par sainte Radegonde dans sa fuite en Italie.

» Le docteur Lippert se demande alors comment il se fait que, se trouvant à l'abri en Italie, sainte Radegonde tomba au pouvoir de Theudebert, puis en celui de Clotaire? Puis, si sainte Radegonde vécut jusqu'en 540 en Italie, il devenait inutile à son arrivée en France de faire faire son éducation à Athies; à cette époque elle était nubile et son éloignement de la cour n'avait plus de raison d'être. Le docteur Lippert fait donc remarquer que le séjour de la sainte en Italie jusqu'en 540, ne se concilie pas avec son éducation à Athies; il ne pense pas non plus que cette série de sanctuaires portant son nom ait son origine dans le passage en fugitive de la princesse thuringienne; elle était alors jeune et inconnue et il semble peu probable qu'après sa canonisation on ait voulu reconstituer de cette manière son voyage vers l'Italie; il y a une tout autre cause, inconnue il est vrai, si toutefois ce n'est pas purement l'œuvre du hasard ou de la piété des peuples. Pour terminer, le docteur Lippert a fait une compa-

Digitized by Google

raison approfondie entre les deux poèmes, sujets de la discussion, et les œuvres dont on ne peut contester la paternité à Fortunatus; il signale les expressions semblables, les passages de même construction et finalement il en conclut que les poèmes *De excidio Thoringiæ* et *Ad Artachin* sont réellement écrits par Fortunatus. Ces deux dissertations font honneur à l'érudition de notre correspondant dont les travaux ne sont pas moins appréciés en France qu'en Allemagne. »

M. Bulliot a communiqué à la Société un nouveau chapitre de son mémoire sur *la Mission et le Culte de saint Martin, d'après les légendes et les monuments populaires, dans le pays Éduen.*

Il a été donné lecture de la suite du travail de M. Alphonse de Monard sur *Montjeu et ses Seigneurs.* Ce fragment est relatif au séjour de Voltaire à Montjeu, à l'occasion du mariage du duc de Richelieu avec la fille du prince de Guise, en 1734.

M. Anatole de Charmasse expose que Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, que la Société a l'honneur de compter au nombre de ses membres, a entrepris d'élever, à Domremy, une basilique en souvenir de Jeanne d'Arc, et qu'il y aurait lieu de donner un témoignage de sympathie à l'œuvre conçue par notre illustre collègue.

Les membres présents à la séance se sont empressés de répondre à cette invitation en s'inscrivant sur la liste de souscription, qui leur a été présentée.

M. Gabriel de la Grange a donné lecture de la liste suivante des objets qui ont été offerts à la Société :

1° Par M. Edouard Dolivot, avocat, un manuscrit, traité de physique en latin, de 1685, ayant appartenu à Etienne Laguille; in-8° de 550 pages. — *Tableau historique, généalogique et géographique, histoire universelle,* dédié à S. Em. Mgr de Choiseuil, cardinal-archevêque de Besançon, primat de Lorraine, par Lionnois, prêtre; grand in-folio, Nancy, Georges Henry, 1771. — *Accuratissima orbis antiqui delinatio sive Geographia vetus sacra et profana,* auctore Georgio Hornio; un volume grand in-folio, Amsterdami, Joannem Janssenium, 1654. — Atlas intéressant, comprenant un grand nombre de cartes ornées de gravures, entre autres la carte de Peutinger.

Digitized by Google

2° Par M. Gabriel Lhomme de Mercey, trois diplômes sur parchemin, de bâchelier et d'avocat, de membres de sa famille, en date de 1786 et 1788. — *Prophéties perpétuelles très curieuses et très certaines* de Thomas-Joseph Moult, in-12, broché, Paris, 1743, et en outre quatre monnaies anciennes.

3° Par M. Edmond Dessendre, une lettre autographe de l'abbé de Fénelon, du 14 mai 1787.

4° Par Mgr Perraud, évêque d'Autun, son mandement pour le saint temps de Carême de l'an de grâce 1891, sur la sanctification du dimanche, in-4°, Autun, Dejussieu, 1891.

5° Par M. Jouffroy d'Eschavannes, conservateur honoraire des musées nationaux, *Traité complet de la science du blason*, in-8°, Paris, Marpon et Flammarion, imprimeurs.

6° Par le baron Double, *le Cabinet d'un curieux; description de quelques livres rares, avec photogravures de reliures anciennes et de gravures sur bois*, in-8°, Paris 1890. Parmi les livres mentionnés plusieurs ont appartenu à des rois de France et à des personnages historiques et quelques-uns proviennent de la collection de feu M. le marquis de Ganay.

7° Par M. Georges de Champeaux de la Boulaye, *Particules nouvelles abrégées, Rudiment de la langue latine*, in-12; Autun, P.-Ph. Dejussieu, 1784. — *Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences*, tome CXI, séance du 22 septembre 1890. — *Compte rendu d'une ascension scientifique au mont Blanc*, par M. J. Janssen, directeur de l'observatoire de Meudon, in-4°; Paris, Gauthiers-Villars et fils, 1890. — La collection du journal le *Nouvelliste du Morvan*, année 1890.

8° Par M. Raoul Abord, quatre médailles, trois en argent dont deux romaines et une du moyen âge, et une en bronze de Gallien, trouvées dans son jardin à Tavernay.

9° Par M. l'abbé Martinet, professeur au petit séminaire d'Autun, un ancien instrument de musique, dit serpent, en bois, avec clefs et armatures en cuivre, fabriqué à Lyon par Sautermeister.

10° Par M. Froment, *le Pays des Zendjs ou la Côte orientale d'Afrique au moyen âge*, par L. Marcel Devic, 1 vol. in-8°; Paris, Hachette, 1883. — *Le Voyage de Montferran de Paris à la Chine, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de la*

Digitized by Google

faculté de médecine de Montpellier, par L. Marcel Devic, une brochure in-8°, Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1884.

11° Par M. Bulliot, *Recueil de prières, d'instructions et de cantiques à l'usage des missions des RR. PP. de la Compagnie de Jésus*, 1 volume in-12; Autun, Vivant-François Cherveau, libraire-imprimeur dans la grande Rue, 1758. — Lettre autographe, en date du 1er avril 1830, de Briffaut, membre de l'Académie française, adressée au président Riambourg.

12° Par M. Courtois, une feuille représentant les figures d'un ancien jeu de cartes, avec une lettre explicative. Ce jeu de cartes en feuille et avant la mise en couleur a été trouvé dans la reliure d'un registre. M. Courtois a également offert un exemplaire de ce jeu à la Bibliothèque Nationale qui ne possédait pas cette variété. M. Duplessis, le savant conservateur des estampes de la Bibliothèque, attribue ce jeu à la seconde partie du siècle dernier. — Par le même, portrait photographié de Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié.

13° Par M. Chanliaux, *les Antiquités de l'Allobrogie. — A travers le Dauphiné, de Vienne à la grande Chartreuse*, ouvrage dont il est l'auteur, 1 vol. in-12; Lyon, Auguste Côte, 1890.

14° Par M. Bulliot, *Statuts pour la communauté des cordonniers de la ville d'Autun*, petit in-4°; Autun, P.-P. Dejussieu, imprimeur du roi, de Mgr l'évêque et de la ville, 1771. — *Statuts pour la communauté des menuisiers de la ville d'Autun*, deux pièces, l'une manuscrite contenant les statuts, l'autre imprimée, extrait des minutes du greffe du parlement, in-4°; Autun, Pierre-Philippe Dejussieu, 1786. — *Extrait des registres des délibérations de l'hôtel de ville d'Autun, règlements de police*, in-4°; Autun, P.-Ph. Dejussieu, imprimeur de l'évêque, 1784. — *Règlement pour l'administration municipale de la ville d'Autun*, du 17 février 1787, in-4°; Dijon, J.-B. Capel, 1787. — *Mémoire sur l'état actuel des finances de la ville d'Autun*, in-4°; Autun, P.-Ph. Dejussieu, 1787. — *Exercices publics des élèves de l'école centrale du département de Saône-et-Loire, séante à Autun*, in-4°; Autun, Pierre-Philippe Dejussieu, 1802.

15° Par M. l'abbé Lacreuze, une rondelle en plomb trouvée

Digitized by Google

dans un puits près la porte Saint-André, maison Perruchot, Autun.

16° Par M. Rabyot de Meslé, température en degrés Farenheit des années 1883 à 1891, à Montréal (Canada).

17° Par Mlle Pellechet, *Catalogue des livres de la bibliothèque d'un chanoine d'Autun, Claude Guilliaud*, 1493-1551, 1 vol. in-8°, Autun, Dejussieu, 1890.

M. le président a présenté le t. XVIII[e] des *Mémoires de la Société Eduenne*, récemment terminé, et a invité les sociétaires présents à recevoir l'exemplaire auquel ils ont droit.

Après le dépôt des publications reçues depuis la dernière réunion, la séance a été levée à trois heures.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1891.

PRÉSIDENCE DE M. BULLIOT.

La Société Éduenne s'est réunie le jeudi 23 juillet 1891, à une heure, sous la présidence de M. Bulliot.

Étaient présents à la séance : MM. Hippolyte Abord, l'abbé Berry, Boniface, Changarnier, Anatole de Charmasse, Gabriel de la Grange, le colonel Désveaux, Gadant, l'abbé Graffard, de la Blanche, André Mangeard, Alphonse de Monard, l'abbé Muguet, Pouillevet, Alexis Rérolle, Henri Verger.

M. le président communique les lettres par lesquelles MM. l'abbé Rousset, Chanliau, l'abbé Graffard, Aimé Girons, Théodule de Fontenay-Changarnier, l'abbé Chaillet et l'abbé Charlet remercient la Société de les avoir admis parmi ses membres.

La Société reçoit ensuite en qualité de membres titulaires : MM. Auguste Legeay, 113, rue Jean-Jacques Rousseau, à Dijon, présenté par MM. Godillot et Bulliot; l'abbé Victor Terret, professeur au petit séminaire d'Autun, présenté par MM. Courtois et Bulliot; Émile Bobin, architecte, 46, rue de Sèvres, à Paris, présenté par MM. Verger et Bulliot; Eugène Choucary, étudiant en pharmacie, à Autun, présenté par MM. Bulliot et A. de Charmasse.

Digitized by Google

M. Bulliot rappelle les nombreux travaux de réparation et d'aménagement que M. Jean Roidot, architecte, a fait exécuter dans les immeubles de la Société avec autant de soin et de goût que de désintéressement, et il propose, en témoignage de reconnaissance, de lui conférer le titre de membre inscrit à perpétuité. La Société a adopté avec acclamation cette proposition et il a été décidé que le nom de M. Roidot serait inscrit parmi ceux des bienfaiteurs de la Société.

M. le président donne lecture de la lettre suivante, par laquelle M. Hippolyte Abord informe la Société qu'il ne peut accepter les fonctions d'archiviste, auxquelles le vœu unanime de ses collègues l'avait appelé :

« Monsieur le président,

» J'ai eu l'honneur de vous faire connaître précédemment mon intention de ne point accepter les fonctions d'archiviste de la Société Éduenne, que mes collègues ont bien voulu me confier en remplacement de l'honorable M. Harold de Fontenay.

» Des raisons de santé m'obligeant aujourd'hui, à mon grand regret, à maintenir ma démission, je vous prie, monsieur le président, de l'agréer et de recevoir, avec l'expression de ma reconnaissance, mes très humbles excuses.

» Hippolyte Abord. »

M. le président a exprimé les regrets causés à tous par la résolution de M. Abord que la Société eût été heureuse de voir associé à son administration.

Il est donné communication d'une proposition par laquelle M. le colonel Désveaux exprime le désir que la Société forme dans sa bibliothèque une collection de tous les journaux qui ont paru à Autun. M. Hippolyte Abord répond qu'il a formé cette collection, depuis le premier numéro du journal *l'Eduen*, paru à Autun en 1839, et que son intention est d'en assurer ultérieurement la possession à la Société. Il a été pris acte de cette déclaration et la Société a remercié M. Abord de vouloir bien lui réserver une collection qu'il serait si difficile de former aujourd'hui. La Société possède une collection presque complète du journal la *Sentinelle*, paru à Autun en 1793 et 1794 et actuel-

Digitized by Google

lement introuvable; les nombreux et souvent éphémères organes périodiques réunis par M. Abord permettront de suivre ainsi les divers mouvements de l'opinion et des esprits dans notre pays et de retrouver un récit de tous les événements qui se sont accomplis dans notre arrondissement.

M. le président a lu les notices suivantes sur les trop nombreux membres que la Société a perdus depuis la dernière réunion :

« Nous étions effrayés, à chacune de nos dernières séances, des vides cruels faits dans nos rangs par la mort. Leur chiffre se trouve aujourd'hui dépassé dans une proportion aussi inusitée que lamentable : douze de nos confrères ont été frappés depuis le 19 mars, date de la dernière réunion. Espérons qu'une pareille série ne se renouvellera jamais.

» Celle que nous déplorons a été ouverte par le décès de M. André Léger, né en 1808, à Cheilly, canton de Couches-les-Mines. M. Léger n'avait pas fréquenté d'autre école que celle de son village, ayant ajouté simplement à cette instruction sommaire ce que l'amour de la lecture dans sa jeunesse avait pu y mettre de surcroît. Etabli à Autun, il s'y était créé par le travail une situation qui lui permit plus tard des loisirs. C'est alors qu'il vint, un jour, me demander de le présenter à la Société Éduenne, et depuis son admission, nous n'avons pas vu un membre plus assidu à nos séances.

» Il est regrettable que cette route ne soit pas plus fréquentée et que tant de personnes parvenues comme lui au repos par le labeur, ne s'honorent pas en s'intéressant aux travaux intellectuels et à l'histoire de leur pays, sans même y avoir été préparées par les circonstances. Notre confrère a montré qu'un homme de bonne volonté n'arrive jamais trop tard pour s'associer à une œuvre utile qui devrait rallier le concours de tous ceux qui comprennent le dévouement à la localité.

» Deux jours après M. Léger, le docteur Henri Collin, âgé de trente-trois ans, succombait, le 23 mars, à Saint-Raphaël où il était allé chercher la santé. Médecin consultant aux eaux de Saint-Honoré (Nièvre), notre jeune confrère était auteur d'un *Guide illustré* sur cette station thermale, aussi remarqué au point de

Digitized by Google

vue de l'étude et du style que du soin de l'édition [1]. Le médecin n'excluait point chez lui l'archéologue; il avait, à plusieurs reprises, fait des fouilles couronnées de succès dans les environs de Saint-Honoré, dont l'une mérite une mention spéciale. On sait quelle variété de dates et de destinations offrent les mottes entourées de fossés, dont aucune région de la France, peut-on dire, n'est dépourvue : tertres funéraires, forts, donjons féodaux, tours de signaux. « La Butte du puits des bois d'Arcis », fouillée par H. Collin, appartient à cette dernière catégorie et à la fin de l'occupation romaine. Son mode de construction, original, n'a pas été signalé ailleurs, croyons-nous? La butte de terre rapportée sur laquelle devait s'élever la tour n'offrant pas une assiette suffisante, un massif de maçonnerie compacte avait été établi au centre. Sur ce massif reposaient en bascule des poutres à plat débordant l'assise et tenant lieu de fondation pour l'édifice en charpente, d'une hauteur qu'on ne peut déterminer aujourd'hui. Tout à côté se voyaient les fondations en pierre de la maisonnette du gardien chargé des signaux, et un puits pour son usage.

» Les publications du docteur Henri Collin lui avaient mérité les palmes d'officier d'Académie.

» Notre jeune confrère avait été reçu à la Société Éduenne le 24 février 1887. Sa notice sur la Butte du bois d'Arcis devait paraître dans nos Mémoires, mais l'auteur fut obligé d'en devancer la publication. Sa mort enlève un collaborateur dont le concours était acquis.

» A côté de ce décès prématuré, nous avons le regret d'inscrire celui de notre vénérable associée, Mme Adrienne Mounier, vicomtesse Portalis, petite-fille de Joseph Mounier, l'ancien président de l'Assemblée constituante, et fille du baron Edouard Mounier, pair de France sous la Restauration. Mme Portalis conservait dans notre Société le lien de l'histoire contemporaine avec les plus anciens souvenirs du passé. Sa correspondance, dont nous possédons quelques fragments, nous la montre fidèle à ses tradi-

1. Paris, H. Lecène et H. Oudin, éditeurs, 17, rue Bonaparte, 1888, illustré par Stop et Riou.

Digitized by Google

tions de famille, conservant pieusement la mémoire de son illustre aïeul et de son père ballottés par les événements politiques, mais montrant dans la bonne comme dans la mauvaise fortune leur caractère viril, la loyauté, le zèle pour le bien. Vous n'avez pas oublié les pages que leur consacrait dans nos Mémoires [1] la plume d'un de nos confrères et amis. Mme la vicomtesse Portalis lui demandait, il y a peu d'années, des renseignements sur un écrit concernant le second ministère du duc de Richelieu, qu'elle n'avait pu se procurer, et dont elle appréciait le puissant intérêt, l'auteur ayant eu l'occasion de toucher à la mémoire de son père. Tout ce qui concernait ses proches était pour elle une affaire de cœur. Attachée à la famille de Loisy, elle s'était montrée reconnaissante de la publication par notre Société d'une notice consacrée au chef de cette famille (M. E. de Loisy, d'Epiry).

» Mme Mounier-Portalis laissera parmi nous le souvenir d'une grande âme et d'un grand esprit. Elle s'est éteinte à Paris le 30 mars, âgée de soixante-dix-neuf ans.

» Un nom nouveau s'ajoutait le même jour au nécrologe, celui de Anne-Paul-Gabriel-Roger DE FONTENAY, décédé à Paris, en sa quatre-vingt-deuxième année, le 30 mars 1891.

» Roger de Fontenay a fait ses premières études au petit séminaire d'Autun. Il les termina à l'institution Massin, à Paris. Cette institution conduisait ses élèves au collège royal de Charlemagne. Roger de Fontenay y obtint le prix d'honneur, à la fin de sa rhétorique. Il entra à l'Ecole polytechnique, promotion de 1828. Tous ou presque tous les élèves de la deuxième année de polytechnique, après la révolution de juillet 1830, reçurent le brevet de lieutenant dans les armes savantes ou spéciales. Roger de Fontenay fut nommé lieutenant dans l'artillerie. La vie militaire lui plaisait peu, il voulait donner sa démission. Son père désirait qu'il attendît d'être capitaine. Promu à ce grade, à vingt-six ans, Roger de Fontenay quitta l'armée. Il s'occupa de peinture et exposa avec succès à un ou deux Salons, vers 1840.

1. T. XIV, *Notice sur Joseph et Edouard Mounier*, par M. Roidot.

Digitized by Google

Le mouvement économique et socialiste qui se produisit à la suite de la révolution de 1848 l'impressionna. Il se mit à étudier les questions qui s'y rattachaient, et c'est surtout comme économiste qu'il était connu à Paris dans le monde savant. Il est souvent cité comme le commentateur de Bastiat et comme l'auteur d'un travail remarquable sur l'or à la suite de la découverte des mines de la Californie. Les revues économiques ont donné de nombreux articles de Roger de Fontenay. En 1854, Guillaumin et Cie publièrent son livre du *Revenu foncier*, 332 pages in-12. En 1882, il publia une brochure de 64 pages in-12, intitulée : *les Congrégations et la Loi à faire.* (Paris, S. Marpon et L. Flammarion, 1 à 7, galeries de l'Odéon, et rue Racine, 26.) En 1865, le gouvernement ouvrit une enquête générale sur le taux de l'intérêt. La Chambre de commerce de Beaune, après avoir donné son avis dans une délibération longuement motivée et concluant à la liberté du taux en matière commerciale, sous la présidence de son vénéré président, M. Félix Marey, de Nuits, qui dirigea les débats avec une rare connaissance de la chose, au point de vue pratique et juridique [1], fut invitée à nommer un délégué pour développer et appuyer ses conclusions devant la commission d'enquête. M. Roger de Fontenay, sur l'instante prière de M. Antonin Bourgeois, secrétaire de la Chambre de commerce de Beaune, voulut bien, quoique non commerçant, accepter cette mission. Sa déposition se trouve in extenso dans les travaux imprimés de la commission d'enquête. Quelques années avant sa mort, Roger de Fontenay était devenu, à la suite d'un affaiblissement lent et continu de sa vue, pour ainsi dire aveugle. Cependant, il écrivait encore quelques lignes, parfaitement lisibles, — à ses amis les plus intimes.

» Il venait chaque année faire les vendanges de son domaine de Corpeau, canton de Nolay ; mais depuis deux ou trois ans il n'y avait point paru, quand la mort le frappa.

» Roger de Fontenay était membre de la Société d'économie politique de Paris. D'une gaieté douce, très communicative, il

1. M. Félix Marey avait épousé Mlle de Champeaux de la Boulaye, d'Autun. Il fut maire de Nuits sous la Restauration.

Digitized by Google

était adoré dans le cercle de ses amis, artistes et savants qui avaient la plus grande confiance dans ses jugements. [1]

» Nous comptons les dates par les décès. Après ceux du 30 mars, le 31 nous enlevait, à la suite d'une maladie de quelques jours, le comte Paul LE COMPASSEUR-CRÉQUI-MONTFORT DE COURTIVRON, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

» Le comte de Courtivron avait fait ses études au petit séminaire d'Autun et avait choisi ensuite la carrière militaire, assortie à son tempérament physique et moral. Il sortit brillamment de l'école de Saint-Cyr, et avec le premier numéro de l'école de Saumur. Il prit sa retraite de bonne heure comme chef d'escadrons.

» Il vivait à Paris dans un cercle de parents et d'amis, quand éclata la guerre de 1870; le devoir parlait; il reprit du service comme commandant en second un régiment de lanciers de marche, avec lequel il supporta les fatigues et les déboires du siège de Paris. Les scènes inqualifiables de la Commune l'avaient profondément attristé; le dégoût l'éloigna de la capitale, et, résolu à se fixer en province, son choix se porta tout d'abord sur Autun que ses années d'étude et des amis de la première heure rappelaient à ses préférences.

» C'est par cette dernière étape que le souvenir du comte DE COURTIVRON se recommande à notre pays, et si elle apparaît comme la plus modeste, il faut la juger à ses fruits. Nous avons tous vu le soldat, le serviteur de la patrie, se faire le servant du pauvre; cet ancien cuirassier à l'attitude militaire, chevaleresque, adoucissant sa voix habituée au commandement, pour aborder l'indigent, lui adresser une parole de bonté, en lui glissant un secours.

» Aucune œuvre de dévouement ne lui est restée étrangère; partout où il fallait payer de sa personne et de sa bourse, on était sûr de le rencontrer. Aux concerts de bienfaisance, sa voix et son talent d'instrumentiste étaient acquis; aux loteries, le crayon du

1. Notice due à l'obligeance de M. A. Bourgeois.

Digitized by Google

dessinateur, l'art du tourneur se transformaient en lots; au comité de charité, aux souscriptions pour les pauvres, il se faisait visiteur et quêteur; aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul diocésaines, dont il était président général, il portait l'encouragement de sa parole et de son zèle. La charité a perdu en lui un ouvrier qu'elle ne remplacera pas.

» En face du cercueil une voix éloquente a rendu aux vertus du chrétien affirmant sa foi par ses actes un hommage ratifié par la conscience publique; puissent les exemples qu'elle a évoqués faire surgir des imitateurs.

» En même temps que le comte de Courtivron, nous perdions en Angleterre M. Samuel Lewis, fellow et bibliothécaire du Corpus-Christi-College, à Cambridge. Ce savant étant venu à Autun en 1880 et ayant visité l'hôtel Rolin, ainsi que le musée lapidaire, avait exprimé le désir de s'inscrire parmi les membres de la Société Eduenne. Il faisait déjà partie de plusieurs autres sociétés françaises, celles des Antiquaires de l'Ouest, de Statistique de Marseille, de celle de Pau, et était correspondant de la Société des Antiquaires de France, des Sociétés d'Athènes, de Berlin, de Bonn, de Philadelphie, de Boston. Sa carrière est un exemple de la volonté, de la persévérance à toute épreuve du caractère anglais. Fils d'un médecin de Croydon près Londres, il avait gagné, en 1848, une bourse à une institution spéciale, l'*Ecole de Londres*. Entré en 1854 au collège Saint-Jean de l'université de Cambridge, il y remporte un prix l'année suivante, mais au même moment une ophtalmie l'oblige à interrompre ses études et à quitter l'université. Sans se décourager il se place dans une ferme pour s'initier à l'agriculture. En 1857 il s'embarque pour le Canada où il séjourne trois ans. Là il se trouve un jour en face d'un brigand qui le couche en joue; il le regarde avec sang-froid : « Si vous me tuez, lui dit-il, vous aurez certainement des remords un peu plus tard. » Le malfaiteur décontenancé le laisse aller.

» En novembre 1860, Lewis quitta Québec et rentra en Angleterre, essayant de s'y créer une existence dans l'enseignement privé, mais l'affection des yeux reparut et, l'année suivante, il retourna à l'agriculture et s'établit pour trois ans à la ferme

Digitized by Google

modèle du prince-consort, dans le comté de Norfolk, sans abandonner complètement ses études classiques, aux heures de loisir. Le succès d'une opération lui ayant rendu la liberté des yeux, il reprit ses travaux à l'université de Cambridge et finit par acquérir en première classe ce qu'on appelle en Angleterre *les honneurs*, c'est-à-dire un rang supérieur aux grades. L'année suivante il était agrégé. D'un sens archéologique très développé, linguiste émérite, versé également dans les langues anciennes et modernes, il a été conférencier classique à l'université, de 1873 à 1887, et bibliothécaire, ainsi qu'on l'a dit. Lorsqu'un étudiant avait besoin d'un livre que la bibliothèque ne possédait pas, il poussait la bonté jusqu'à l'acheter à ses frais pour lui faciliter la suite de son étude.

» M. Lewis est mort le 31 mars, frappé subitement en chemin de fer, près d'Oxford. Il était membre du clergé de l'église anglicane et a laissé des écrits religieux témoignant d'une grande élévation d'âme.

» Toutes les séparations sont tristes, et aucune ne nous trouve indifférents ; mais lorsqu'on y rencontre le nom de ceux avec qui on a marché, la main dans la main, durant toute une vie, il est permis de faire un retour plus intime vers le passé. Yovanne Repoux était un condisciple à qui une certaine originalité d'esprit constituait dès le collège une physionomie personnelle. Ses boutades réjouissaient ses camarades, comme son cœur d'or les attirait. Nul ne fut plus dévoué, plus fidèle aux affections; sa franchise, ses saillies parfois un peu bruyantes n'eurent jamais d'intentions blessantes, à moins qu'en sa présence on n'attaquât un ami absent. Il aimait le paradoxe moins par conviction que pour le plaisir de guerroyer; ceux qui discutaient avec lui eussent regretté qu'il en fût autrement, tant il y mettait de verve et d'imprévu.

» Appartenant à une famille où le goût des arts était inné, il s'y était dès l'enfance initié au milieu des modèles de l'atelier de son père, élève de Boichot, un de ces maîtres de dessin de l'école classique, qui n'ont pas été dépassés. Yovanne Repoux, ses études achevées, entra dans l'atelier de Delacroix. Pénétré pour ce novateur et pour les coloristes en général d'une prédi-

Digitized by Google

lection qui ne s'est jamais démentie, il y étudia plusieurs années, suivant des méthodes qu'on discute encore. Mais ce qu'il possédait à un degré éminent c'était le sens artistique, l'intelligence du beau. On ne visitait jamais un musée avec lui sans en retirer un enseignement sérieux. La justesse de ses critiques et de ses appréciations habituaient bien vite à juger par soi-même et à motiver ses préférences. Avec le sentiment de la couleur dont il était doué, notre ami eût pu donner de plus longues heures à l'étude, pousser plus loin ses tableaux. Il faut s'en prendre aux rentes, cet ennemi des peintres amateurs, aussi dangereux que séduisant. Il semble que pour le travail ardu le dénuement soit une force. Quoi qu'il en soit, elles n'altérèrent jamais chez Yovanne Repoux la bonté du cœur.

» A côté de lui, aux leçons du maître était un jeune camarade laborieux et pauvre, condamné par suite aux privations de la vie de Paris. Yovanne Repoux fut son soutien. Nous nous rappelons avoir vu son atelier partagé en deux par une tapisserie pour fournir un logement au déshérité. La mort, qui les sépara quelques années plus tard, les réunit aujourd'hui. Les amis, après sa famille, furent sa plus forte affection. Quand le mal inexorable lui laissa pressentir sa fin, il voulut les voir encore et fit demander successivement chacun d'eux, près de son lit de douleur, en leur disant adieu dans un dernier serrement de main. Il s'est éteint entouré des siens, préparé au suprême sacrifice par une foi profonde qu'il manifestait à l'occasion avec la vivacité de son franc-parler et de son caractère indépendant.

» Yovanne Repoux faisait partie de la Société Eduenne depuis le 18 mai 1867 ; il lui a fait don d'une magnifique composition de Boichot, *une Fête d'Isis*, dont l'exécution et la science mettent en pleine lumière les qualités du maître.

» M. Gustave-Christophe Delonchamp, notaire à Bourbon-Lancy, avait été reçu à la Société Eduenne le 28 octobre 1872, dans une visite qu'il fit à Autun à cette époque. Esprit cultivé, caractère sympathique, ayant le sentiment des arts, il s'intéressait dès lors aux publications de la Société à laquelle il est resté fidèle depuis près de vingt ans, jusqu'à la mort.

» A ses fonctions professionnelles s'étaient jointes celles de

Digitized by Google

l'administration. Maire de Bourbon, il apportait dans leur exercice l'équité et la conciliation.

» Une collection commencée malheureusement trop tard réunit dans un grand vitrage, à l'hôtel de ville, les épaves archéologiques échappées au vandalisme ou à l'incurie, provenant du sol antique de Bourbon, si riche autrefois, si épuisé aujourd'hui. M. Delonchamp, qui l'avait continuée, nous l'ouvrait obligeamment il y a quelques mois : le 12 avril dernier, il était enlevé subitement dans sa cinquante-cinquième année.

» M. Verger (Charles-Louis) était né à Lucenay-l'Evêque le 5 janvier 1837. Au sortir des cours du petit séminaire qu'il avait suivis sous la direction ferme et paternelle de l'abbé Duchêne, il était rentré au lieu natal où s'est écoulée sa carrière, et y avait résolu le difficile problème d'avoir une vie très occupée dans une localité modeste, sans y remplir de fonctions publiques. La gestion de ses propriétés, de celles de sa famille, à laquelle il avait ajouté quelques régies dans son voisinage, le soin et la régularité qu'il apportait à la surveillance des intérêts dont il était chargé remplissaient utilement ses heures. Les rapports que créait cette situation, la confiance dont il jouissait dans le pays lui permettaient de rendre de nombreux services; il ne se borna point à les multiplier durant son existence, il en a assuré la prorogation par des dispositions testamentaires qui honorent sa mémoire. Il avait été appelé au conseil municipal de sa commune, et remplit momentanément les fonctions d'adjoint. M. Verger était entré à la Société Eduenne le 7 mai 1880. Il succombait le 24 mai 1891, au milieu de sa cinquante-cinquième année, en chrétien résolu, assisté à ce dernier moment par son ancien condisciple, M. l'abbé Sebille, devenu son pasteur.

» Nous avons perdu le 11 juin dernier M. l'abbé Dètivaux, curé-archiprêtre de Saint-Léger-sous-Beuvray, né à Touches, près Chalon, le 8 juin 1809. La longue carrière de M. l'abbé Détivaux avait été marquée, dans les postes successifs qu'il a occupés, par une activité incessante et un zèle sacerdotal dont les fruits lui survivent. Ses qualités sympathiques lui ont mérité l'affection partout où il a passé, en même temps que la fermeté de son carac-

Digitized by Google

tère lui assurait le respect, prévenait ou tranchait les difficultés. Il avait débuté comme professeur au petit séminaire d'Autun, avant même son ordination, qui eut lieu le 21 mai 1834, et était nommé, l'année suivante, vicaire à la cathédrale, puis aumônier des Dames du Sacré-Cœur. Un séjour de dix-huit années à Autun lui avait créé des relations nombreuses qu'il sut utiliser en faveur des œuvres de charité auxquelles il se dévoua avec ardeur.

» En 1852, il fut chargé de l'importante paroisse d'Anost, dont l'étendue ouvrait un vaste champ au travail; mais il faut avouer qu'une pareille transplantation au cœur du Morvan, en quittant la société d'une ville, était une épreuve méritoire; il supporta néanmoins durant quatre ans les fatigues de ce lourd ministère, et l'échangea le 24 juin 1856 contre l'archiprêtré de Saint-Léger-sous-Beuvray où s'est terminée sa carrière. Durant une période de trente-cinq ans, qui lui a permis de s'inspirer des besoins du pays, il a pu reconstruire l'église, une école de filles, restaurer le presbytère, établir un hospice. Il avait été nommé chanoine honoraire à la célébration de son cinquantenaire sacerdotal.

» M. l'abbé Détivaux éprouvait une certaine fierté à voir la moitié du mont Beuvray comprise dans sa paroisse, associée ainsi aux plus vieux souvenirs de la Gaule. Dès le début des fouilles de l'oppidum il s'était fait le champion militant et convaincu de l'opinion qui y reconnaissait l'emplacement de Bibracte; il prit même un jour la pioche et, avec une escouade de jeunes élèves, découvrit sur le Champlain une maison qu'en son honneur nous baptisâmes, séance tenante, du nom de *Maison du Curé*. Qui sait si elle n'avait pas été habitée par un druide? M. Détivaux était âgé de quatre-vingt-deux ans; il était membre de la Société Éduenne depuis vingt-six ans, ayant été reçu le 4 septembre 1865, et portait à ses publications un intérêt tout particulier. L'affluence de la population et des prêtres des paroisses voisines à ses obsèques ont donné la mesure de l'estime, des sympathies qui l'entouraient et des regrets qu'il a laissés.

» M. Fabre Jean-Baptiste, inspecteur des forêts en retraite, était né à Guéret (Creuse), le 18 juin 1818. Travailleur calme et assidu, il se prépara pour l'école forestière de Nancy où il fut admis en 1839, et qu'il quitta avec la seizième promotion, en

Digitized by Google

1841. Stagiaire à Montluçon et à Moulins, il fut nommé garde général des forêts à Autun, y resta de 1843 à 1848, puis passa à Niort avec le grade de sous-inspecteur attaché aux travaux d'art. Un an après, il était envoyé comme sous-inspecteur sédentaire à la conservation des forêts à Dijon, puis sous-inspecteur à Autun où il fit un second séjour, de 1853 à 1858. Il comptait alors dix-huit ans de service actif. Appelé dans le département de l'Ain avec le titre d'inspecteur, chef de commission d'aménagement et cantonnements, il se fixa à Belley et fut directeur de l'École secondaire forestière de Bourg, dans le même département, jusqu'en 1864. Sa nomination comme inspecteur à Beaune où il résida trois ans était un premier pas pour se rapprocher d'Autun. Des liens de famille et d'amitié l'y rappelaient; il y revint en 1869 avec les mêmes fonctions, qu'il conserva pendant neuf années encore; ce fut sa dernière étape. Admis à la retraite en 1878, M. Fabre continua d'habiter Autun où l'attachaient des tombes et des souvenirs. Pour contrebalancer le vide fatal auquel n'échappe guère le fonctionnaire condamné subitement par la limite d'âge à l'inactivité, il s'était créé un atelier dans lequel il fabriquait de ses mains de menus ouvrages de fantaisie, qui n'étaient, point dépourvus d'art. Son caractère doux et sympathique, des relations faciles et bienveillantes lui avaient créé des amis, en société desquels il accomplissait fidèlement une promenade journalière, sans compter la visite des pauvres et des jeunes patronnés confiés à ses soins. Quelques accès de goutte troublaient par intervalles cette existence méthodique, partagée entre le travail, la charité et des absences réclamées par les affections de famille. C'est dans l'une d'elles qu'à Moulins-sur-Allier, auprès de son fils, il a été frappé, le 21 juin, préparé par les sentiments chrétiens qui avaient été le guide de sa vie. »

M. A. de Charmasse lit la notice suivante sur M. NICHAULT, récemment décédé :

« Nous avons perdu dans M. Théophile Nichault, décédé à Autun, le 29 mars 1891, un collègue digne de nos regrets et dont la vie mérite de nous retenir un instant. Ce n'est pas, en effet, sans surprise que beaucoup d'entre nous apprendront que cette existence paisible et retirée, ennemie du bruit et des dissensions,

Digitized by Google

tout adonnée au recueillement et à l'étude, contient une page d'histoire, et que le nom de notre collègue s'est trouvé mêlé, un instant, aux tragiques événements qui se sont accomplis non loin de nous, vers le milieu du siècle. Cette page d'histoire, notre collègue l'a écrite et nous la lui emprunterons tout à l'heure. Théophile Nichault était né au Donjon (Allier), en 1810. Après de bonnes études faites au collège de Saint-Acheul, il n'avait pas cru tout savoir ni que le moment fût venu pour lui, comme pour beaucoup, de fermer les livres. De ses études il avait rapporté le goût de l'étude et en travaillant à apprendre il avait appris à travailler. Sorti du collège, il continua sa tâche avec autant de régularité que s'il eût encore été sous l'œil du maître. Seulement, au lieu de recevoir cette tâche, il se la donna. La philosophie religieuse et l'histoire ecclésiastique eurent toujours ses préférences, et c'est de cette époque que datent les longues et amples analyses qu'il fit des ouvrages de Châteaubriand, son maître préféré, de Balmès, d'Edgard Quinet, etc., comparant les systèmes, mesurant les lacunes, complétant l'un par l'autre, se faisant un fonds de doctrine d'autant plus solide qu'il le devait principalement à ses recherches et à ses méditations. Les nombreux cahiers d'analyses et de notes que notre collègue a laissés, témoignent d'un esprit actif, toujours en éveil et appliqué sans relâche à l'étude des grands problèmes. Etranger, s'il en fut, à toute pensée d'ambition, rien ne pouvait l'enlever à ses chères spéculations, rien... sinon la tempête qui menaçait. Quand elle éclata, elle le trouva prêt à tous les devoirs. Il est des temps où, même pour les esprits les plus portés à la retraite, la vie publique, malgré ses amertumes, s'impose comme une tâche inévitable. Les années qui suivirent la révolution de 1848 rendaient pour tous le devoir plus pressant et à la fois plus pesant. Qui n'a connu ces *centres* de 2,000 habitants, où les ambitions sont d'autant plus âpres que leur objet est plus misérable, les passions d'autant plus ardentes que leur théâtre est plus étroit et plus circonscrit, les inimitiés d'autant plus implacables que les adversaires se trouvent plus rapprochés? Par un temps calme, l'œil n'aperçoit rien à la surface. La cendre des habitudes et des travaux de chaque jour recouvre tout et ne laisse rien pressentir : cendre légère cependant, d'où le moindre vent fait jaillir l'étincelle et

Digitized by Google

d'où la tempête fait sortir l'incendie. La révolution de 1848 eut cet effet. A son souffle, chacun se trouva debout : les uns pour allumer l'incendie, les autres pour l'éteindre. On croira sans peine que notre collègue n'était pas au nombre des incendiaires. Quelque peu d'inclination qu'il eût pour la vie publique, son sacrifice fut bientôt fait. Sacrifice cependant qui pouvait aller jusqu'à celui de sa vie, et il s'en fallut de peu que l'épreuve n'allât jusqu'au terme. Nulle part, dans le département de l'Allier, les passions n'étaient plus excitées qu'au Donjon. Les clubs y étaient en permanence : « Clubs d'autant plus dangereux, écrit notre collègue, que le vin, ce mauvais conseiller, était complice. » Le désordre était tel que l'administration républicaine s'était vue dans la nécessité de casser le conseil municipal et de le remplacer par une commission dont M. Nichault avait été appelé à faire partie. Quelques semaines après, le vœu des électeurs avait confirmé par son vote le choix de l'administration et M. Nichault avait lui-même été désigné pour remplir les fonctions d'adjoint dans le nouveau conseil. Mais l'apaisement produit par cette élection devait être de courte durée. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 fournit bientôt aux passions l'occasion de rentrer en lice et de rallumer la guerre civile. Cédons ici la parole à notre collègue qui en écrivant sa propre histoire a écrit en même temps une page de la nôtre :

« A la première nouvelle de ce coup d'État, les plus ardents coururent à la mairie où une troupe d'une centaine des leurs se réunit aussitôt à eux. Lorsque le maire, l'adjoint, le juge de paix y arrivèrent, ils s'étaient déjà emparés de la gendarmerie où ils gardaient emprisonnés dans leurs chambres les trois gendarmes restés à la brigade, les deux autres gendarmes étant absents pour leur service. Le maire, l'adjoint, le juge de paix, un capitaine en retraite suivi d'un jeune homme son ami, eurent aussitôt le même sort que les trois gendarmes, c'est-à-dire qu'ils furent poussés, avec violence et malgré leur résistance, dans un étroit réduit et tenus sous clef. Que faire en effet contre la force ? La terreur que causait cette bande au Donjon, principalement dans cette circonstance, était parvenue au point que, sauf cinq ou six personnes, outre les dépositaires de l'autorité, aucun habitant

Digitized by Google

ami de l'ordre n'osait se montrer. Les maisons se fermaient, les boutiques et les magasins se barricadaient. Le tocsin commença à sonner. De toutes les parties de la commune apparaissaient, armés de toute manière, ceux pour qui le tocsin était un signal. Fusils, sabres, pistolets, piques, broches à rôtir, fourches de fer, faux emmanchées à l'envers, haches, coutres de charrue, tout était devenu arme entre leurs mains. Des femmes se mêlaient à eux, armées aussi et poussant des excitations et des clameurs. Bientôt le bruit du tocsin, transmis dans les communes environnantes, attira au Donjon les hommes dont le cœur attendait ce jour comme un jour de fête. A chaque instant, des cris, des coups de fusil annonçaient l'arrivée d'une bande nouvelle et des poignées de main, de hideux regards s'échangeaient entre les arrivants et ceux qui les attendaient. La troupe la plus bruyante et la plus exaltée fut celle des ouvriers mineurs de l'établissement houiller de Bert. A leur entrée, au milieu des vociférations les plus aiguës et les plus menaçantes, illuminée dans les ténèbres de la nuit de torches répandant sur les murs et les rues des feux vacillants et incertains, à leurs figures noircies par la houille, on pouvait les prendre pour une multitude de démons échappés de l'enfer. A leur tête s'avançait à cheval le chef qui les conduisait. A minuit, le rassemblement étant complet, les chefs délibérèrent sur la conduite à tenir. Il fut résolu qu'ils laisseraient au Donjon garde suffisante pour en rester toujours maîtres, empêcher d'y entrer et d'en sortir qui que ce fût et résister à toute attaque, et que le plus grand nombre, les plus acharnés, marcheraient sur la Palisse, ayant dans leurs rangs, comme *otages*, quatre personnes dont ils s'étaient emparés, savoir : le juge de paix, le maire, l'adjoint et le capitaine en retraite. En conséquence, ils déclarèrent à ces derniers qu'ils allaient être enchaînés sur une charrette pour suivre à la Palisse la bande qui s'y rendrait. Aussitôt une charrette s'approcha de la porte du réduit où étaient détenus ces quatre prisonniers. La nuit était froide, la neige tombait en petits flocons, un vent glacial raidissait les membres. Avant de se hisser sur la voiture, les détenus demandèrent qu'il leur fût permis de se munir de manteaux : un refus grossier et calculé, qui excita le rire de la bande, fut la réponse à leur demande. Afin qu'il ne manquât rien à l'avanie, pour mieux abuser

Digitized by Google

de leur nombre et de leur force, les insurgés contraignirent les trois gendarmes prisonniers à enchaîner eux-mêmes le juge de paix, le maire, l'adjoint et le capitaine en retraite. Ce ne fut pas sans désespoir et sans rage au cœur qu'ils se virent forcés à pareille exécution, mais ils comprirent qu'il serait avantageux aux prisonniers que les bourreaux ne remplissent pas eux-mêmes cet office, et, grâce à la sympathie et au respect qu'ils inspiraient aux gendarmes, les chaînes ne furent nullement serrées et leurs mouvements restèrent presque libres. Au premier pas en avant pour se mettre en route, des cris, des trépignements de joie frénétique fendirent les airs. Cette horde compacte et avinée imitait, on ne peut mieux, par ses hurlements, les sauvages qui, après une victoire, dansent autour des vaincus, en faisant sortir de leur gosier des sons rauques et lugubres et se préparent à un festin de chair humaine. Deux colonnes se formèrent et la charrette prit place au milieu. Tous les âges, toutes les conditions avaient fourni leur contingent. Des enfants de dix à douze ans, des hommes dans la force de l'âge, des vieillards à cheveux blancs, des agriculteurs, des artisans, un notaire, deux avocats deux médecins, de riches propriétaires marchaient côte à côte se confondant dans l'ardeur des mêmes ressentiments. Cinq ou six enfants d'une douzaine d'années et à qui le mot avait été donné se tenaient près de la charrette, lançant les injures les plus ignobles aux prisonniers. Le sarcasme, l'ironie sortaient aussi par instant de leur bouche; vocabulaire nouvellement inventé et soufflé par les chefs et qui, malgré la gravité de la situation, aurait excité chez ceux qui en étaient l'objet le sourire, si ce sourire n'eût été réprimé par la pensée pénible qu'inspiraient la perversité et la corruption de cette jeune génération. La marche était lente. La route du Donjon à la Palisse compte six ou sept auberges et la colonne s'arrêtait fidèlement devant chacune d'elles afin que tous pussent aller puiser à la source qui devait soutenir leur ardeur. A chaque station, la charrette était gardée au dehors par une vingtaine des membres du cortège. L'un d'eux, à peu près à la moitié du trajet, eut l'attention d'apporter aux détenus, dont le malaise augmentait d'heure en heure, un peu de paille pour envelopper leurs pieds et les garantir du froid, en leur recommandant sa femme et ses enfants, dans le cas où, par suite

Digitized by Google

d'un événement imprévu, ils ne reviendraient plus au Donjon. Cet homme, en effet, resta longtemps éloigné de sa famille qui reçut, à plusieurs reprises, des secours de la main de ceux à qui il avait montré de la pitié.

» C'est ainsi que s'accomplit, pendant la nuit du 3 au 4 décembre 1851, pendant l'espace d'environ six heures, le trajet de 21 kilomètres séparant le Donjon et la Palisse. Un peu avant d'arriver dans cette ville, les rayons du jour commencèrent à paraître. Les habitants de trois hameaux situés presque à l'entrée de la Palisse, entendant le bruit produit par cette troupe en marche, ouvraient curieusement leurs portes, et sourds aux invitations et aux menaces qui leur étaient adressées, refusaient de venir se joindre à elle. Les mauvais instincts, la dépravation que les Donjonnais avaient répandus autour d'eux, rencontraient là leurs limites, et la ligne de démarcation se trouvait tracée de la manière la plus palpable. Le calme avec lequel les insurgés se voyaient accueillis paraissait faire impression sur eux. Cependant, avant d'entrer à la Palisse, et dans la crainte d'y trouver de la résistance, ils se concertèrent et serrèrent leurs rangs avant de s'avancer davantage. Un corps de garde à la porte duquel veillait un garde national le fusil au bras était toute la force que le chef-lieu d'arrondissement pouvait opposer aux trois cents Donjonnais, échauffés par la marche, par les liqueurs et plus encore par leurs détestables passions. Après quelques coups de fusil échangés et qui heureusement ne firent pas de victimes, le poste fut évacué et la bande arriva sans obstacle en face de la sous-préfecture, devant laquelle elle se rangea, prête à lui livrer assaut, mettant en avant la charrette des prisonniers destinés à recevoir les premières balles, dans le cas où la sous-préfecture se défendrait. Aussitôt, plusieurs se détachèrent des rangs, coururent à la sous-préfecture, enfoncèrent deux fenêtres à coup de crosse et y pénétrèrent. Le sous-préfet se vit cerné et prisonnier. Déjà ils songeaient aux moyens de se défaire de lui, lorsque, tout à coup, trompant leur vigilance, il s'esquive et saute sur un cheval pour aller instruire l'administration supérieure de ce qui se passait. Deux coups de feu furent inutilement tirés sur lui au moment où, son cheval lancé au galop, il fuyait.

» La Palisse, plongée dans la stupeur, ne savait quel parti

Digitized by Google

prendre en face de l'ennemi qui venait l'assaillir à l'improviste. Cependant, la brigade de gendarmerie, ayant à sa tête le lieutenant et le maréchal-des-logis, s'approchait à cheval pour repousser les assaillants. A son apparition, le cri *aux armes* retentit. Toute la bande se groupa et tira en même temps sur les gendarmes fondant sur elle au galop, le sabre en main. Le maréchal-des-logis, mortellement blessé, roula avec son cheval tué sous lui et survécut seulement de quelques minutes. Le lieutenant et tous les gendarmes, très gravement blessés, furent mis hors de combat. Le cheval du brigadier, percé de plusieurs balles, s'affaissa entre les jambes de son cavalier et resta mort sur place. Heureusement pour les prisonniers de la charrette, un moment avant l'arrivée de la brigade de gendarmerie, on leur avait, sur leur demande, permis de descendre et d'aller se chauffer au corps de garde, à proximité. Il était convenu que les premières balles seraient dirigées sur eux, à la première résistance rencontrée, et, par un bonheur inouï, la charrette se trouva vide au moment fatal pour les gendarmes.

» La bande triomphante se mit à chanter victoire, avec le regret de voir encore vivants les quatre prisonniers designés comme devant être les premières victimes. Mais le front des chefs commençait à devenir soucieux. Les nouvelles reçues de Paris ne leur paraissaient pas favorables; leur horizon s'assombrissait. Bientôt l'un d'eux vint annoncer aux quatre personnes surveillées au corps de garde qu'elles étaient libres et pouvaient sortir. Les rangs des assaillants commencèrent à s'éclaircir; ils se dispersaient, chacun de son côté, ou par petit nombre, cherchant la sûreté qu'ils ne prévoyaient que dans la fuite. Délivrés, les prisonniers quittèrent le corps de garde, rendant grâces à Dieu de la protection qu'il venait de leur accorder, et reprirent à pied la route du Donjon, s'empressant de venir rassurer leurs familles plongées dans de mortelles inquiétudes. Nonobstant les fatigues et les mauvais traitements éprouvés, la joie de se sentir libres accélérait leur marche. Ils se séparèrent à trois kilomètres environ avant d'arriver au Donjon, deux d'entre eux habitant à quelque distance du bourg. Le juge de paix et l'adjoint, ayant leur demeure dans le bourg même, s'y dirigèrent pour regagner leur logis. Le tocsin sonnait toujours, ce tocsin qui dura vingt-quatre

Digitized by Google

heures et qui semblait, à ce moment, comme un glas de mort retentissant dans toute la contrée. Le juge de paix et l'adjoint trouvèrent d'abord de l'opposition à leur rentrée, les gardiens voulant se saisir de leur personne. Mais deux chefs, mieux informés de la physionomie des événements, pressentant aussi que ces autorités, si maltraitées par eux, pourraient bientôt devenir leurs protectrices, accompagnèrent, jusqu'à leur domicile, l'un le juge de paix, l'autre l'adjoint. A peine rentrés dans leur maison, des bandes de trente à quarante bandits dont le Donjon était encore inondé, munies de toute espèce d'armes, coururent, l'une chez le juge de paix, l'autre chez l'adjoint, s'en rendirent maîtresses de nouveau et les forcèrent, de la manière la plus brutale et la plus violente à marcher au milieu d'elles pour être remis sous les verroux. Coups de pieds, coups de poing, sabres et fusils levés sur la tête, tels étaient les arguments que leur fureur employait, en poussant les victimes et en faisant résonner à leurs oreilles des cris de mort. Le juge de paix et l'adjoint, un moment séparés, se retrouvèrent réunis dans le même sort.

» Les deux autres manquaient. Les bandits se transportèrent aussitôt à la demeure du maire, ne voulant pas laisser échapper cette proie. Mais celui-ci les ayant aperçus venir, avait quitté son habitation avec sa famille, très nombreuse et composée d'enfants très jeunes. La rage dont ces bandits étaient animés en trouvant la maison vide, fut un peu calmée par la vue d'un dîner copieux auquel allaient prendre part le maire et sa famille. Ces convives, auxquels le repas n'était pas destiné, eurent bientôt englouti les mets qui couvraient la table. Ils pillèrent l'office et la cave, brisèrent glaces, bibliothèques et autres objets, remplirent leurs poches de tout ce qui tomba sous leurs mains et ne regardèrent pas leur expédition comme tout à fait inutile. Le maire avait ainsi sauvé sa vie par la fuite. Les deux détenus étaient dans un danger continuel et imminent. Sans cesse, des hommes à figure sinistre et avinée se montraient à une petite fenêtre s'ouvrant pour éclairer le réduit où ils étaient plongés, les menaçant de leurs armes et manifestant leur joie de l'exécution promise pour le lendemain. Un petit mouvement du doigt aurait suffi pour percer de balle le juge de paix et l'adjoint. Toute la nuit se passa dans ces transes; nuit longue et cruelle.

Digitized by Google

» A peine parut le jour, que la porte du réduit fut ouverte. Cette fois, plus de doute, du secours approchait. Soixante chasseurs partis de Moulins s'avançaient. Des habitants de Cusset et des environs, notamment MM. de Bourbon-Busset, père et fils, le premier, quoique âgé de quatre-vingts ans, à la tête d'une petite troupe de vingt hommes dévoués et résolus, que depuis deux ans il avait formée et aguerrie, à tout événement, arrivèrent bientôt. Le Donjon fut en quelques minutes évacué par les forcenés qui l'avaient tenu, pendant deux nuits et un jour, sous leur étreinte, attendant le moment de se livrer au pillage et à l'assassinat..... »

» Nous n'ajouterons aucun commentaire à ces lignes qui, nous l'avons dit, sont une page d'histoire et que nous avons reproduites à titre de document : elles n'en ont pas besoin. L'épreuve dépassait la mesure commune, et on conçoit qu'après l'avoir subie notre collègue ait été peu désireux de résider dans un lieu qui lui rappelait d'aussi tristes souvenirs. Il s'éloigna donc à la recherche d'une retraite plus conforme à ses goûts studieux et pacifiques. Il la trouva d'abord à Saint-Malo, près du tombeau de Châteaubriand où il put méditer à loisir sur la chute des empires et aussi sur leur rétablissement. Il séjourna quelque temps ensuite à Rennes, à Paris, à Nevers, à Dijon, se rapprochant ainsi peu à peu de sa patrie, mais sans y rentrer et sans se fixer ni s'attacher nulle part. En regard de cette partie errante de son existence, il pouvait, lui aussi, inscrire cette plainte, échappée à Ovide, et que notre Borenet avait fait graver sur son tombeau :

Me mare, me venti, me fera jacta hiems.

» Ce cruel hiver de l'exil dura quatorze ans. Il ne pouvait cependant être éternel. Enfin, après tant d'essais, Autun s'offrit au pauvre naufragé comme un port où il pouvait jeter l'ancre. Ce choix ne démentit pas ses espérancee de retraite et de paix. Quelle ville en effet pouvait mieux donner à notre collègue les assurances de calme et de tranquillité qui lui étaient si précieuses? Il s'y retira donc en 1866 et n'eut pas lieu, croyons-nous, de se repentir de ses préférences. Une ancienne maison canoniale, habitée en dernier lieu par M. le chanoine Voillot, le reçut sans surprise et crut retrouver en lui un hôte disparu. Ses goûts

Digitized by Google

studieux le suivirent dans sa nouvelle retraite et nous en avons pour témoins les nombreux cahiers de notes et d'analyses qui étaient le fruit de ses lectures. Son premier soin avait toujours été d'apprendre et de résumer l'histoire des villes où il prenait pied. Ainsi avait-il fait notamment pour Dijon. Ainsi fit-il pour Autun, dont il étudia le passé avec le soin qu'il apportait à toutes ses recherches. Ses dispositions d'esprit ne pouvaient le rendre étranger à notre Société où il fut admis le 16 novembre 1873. Nul ne se montrait plus exact à nos réunions où il était assidu, et plus attentif à nos travaux qu'il savait apprécier. Il eût pu remplir parmi nous mieux qu'un rôle d'auditeur. Mais si sa modestie et son goût pour l'effacement l'ont empêché de s'y associer davantage, il fit toujours preuve à notre égard d'une bienveillance et d'une sympathie qui lui assurent des titres à notre souvenir. A tous ceux qui l'ont connu il laisse la mémoire d'un juste aimable et bon, qui a lutté, souffert et pardonné. »

M. Bulliot communique le texte de l'inscription mentionnant un légionnaire d'Autun, trouvée à Tébessa, en Afrique, et signalée par M. Graillot dans la séance du 29 décembre dernier. Ce texte, qui nous a été adressé par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, est ainsi conçu :

P. MESSIVS. P. F. Q.
MELISSVS. AVG. DV
MIL. LEG. III. AVG. > LVCIL
PIVS. VIX ANNIS. XXX
MILITAVIT ANNIS IIII
H S E
D CLODIVS ARMORVM
CVSTOS. > EADE
M. P.

Cette inscription doit être lue ainsi : Publius Messius, Publici filius, quirinia (tribu) Melissus, Augusto Duno, miles legionis tertiæ Augustæ, centuria Lucili, pius, vixit annis XXX, militavit IIII. Hic situs est. Decimus Clodius armorum custos, centuria eadem, monumentum posuit.

Il résulte de ce texte que les habitants d'Autun avaient été

Digitized by Google

incorporés à la tribu *Quirinia;* qu'un légionnaire de leur nation, appartenant à la centurie de Lucilius, de la troisième légion *Augusta*, mourut en Afrique, à l'âge de trente ans, après quatre ans de service militaire, et qu'un monument lui fut érigé par un de ses compagnons d'armes, appartenant à la même centurie. Il est inutile de faire ressortir l'intérêt de ce texte épigraphique qui indique les habitants d'Autun comme inscrits dans la tribu *Quirinia*. Mais peut-on admettre l'interprétation *Augusto Duno*, sur laquelle repose cette attribution, et qui s'écarte beaucoup du style épigraphique! Les inscriptions emploient le nom de la cité, *Eduensis*, *Senonensis*, *Remensis* ou *de civitate Eduensium*, *Senonensium*, *Remorum*, etc., de préférence à celui de la capitale, que l'on ne rencontre guère sur les monuments de ce genre. Aussi l'interprétation proposée semble-t-elle exiger un plus ample examen.

Il est donné lecture d'une lettre de notre collègue M. de Romizowski, signalant au nombre des plus belles monnaies d'or trouvées à Autun un *aureus* de Caligula, faisant partie de sa collection et trouvé, en 1876, au pont d'Arroux, à Autun. Cette pièce porte la légende suivante : C. CAESAR. AVG. GERM. P. M. TR. POT. Tête laurée à droite. ℞. S. P. Q. R. OB. C. S. dans une couronne de chêne. Ce revers, *ob cives servatos*, appartient en effet à une des plus rares et des plus belles pièces de la série monétaire de Caligula.

M. Anatole de Charmasse communique la note suivante sur l'impression de la première édition des mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes :

« On connaît la tradition suivant laquelle la première édition des *Mémoires* de Gaspard de Saulx-Tavannes, qui porte la date de 1625, aurait été imprimée au château de Sully, près d'Autun. Le fait, qui est mentionné dans une lettre de Guy Patin, du 13 juillet 1657, et que M. Pingaud semble révoquer en doute, sans avoir été encore complètement élucidé, vient de trouver un commencement de preuve dans un acte du 15 février 1622, découvert aux archives de la Côte-d'Or (H. 32, carton 742) et communiqué par notre collègue M. Dumay. Cet acte, qui appartient au F. du prieuré de Pontailler-sur-Saône, est une procura-

Digitized by Google

tion donnée par Melchior de Saulx, prieur de Pontailler, et passée au château et maison forte de Sully, par-devant Bretin, notaire royal héréditaire résidant à Bouton, paroisse de Sully, en présence de Nicolas Robinet, demeurant audit Sully, et de *Mre Pierre Lelong, imprimeur de la ville de Dijon, demeurant de présent audit Sully*, témoins requis et soussignés. On ne peut nier, en effet, que la présence d'un imprimeur à Sully en 1622, à une époque aussi voisine de l'impression de la première édition des Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes, qui porte la date de 1625, ne confirme le fait signalé par Guy Patin. La coïncidence est au moins frappante. On peut objecter que la liste des imprimeurs qui ont exercé leur art à Dijon, publiée par M. Clément Jeannin, ne mentionne aucun typographe du nom de Pierre Lelong. Mais outre que cette liste peut être incomplète, Pierre Lelong pouvait être seulement un maître ouvrier, travaillant pour le compte d'autrui, sans avoir un atelier lui appartenant en propre, et que Guillaume de Saulx-Tavannes aurait fait venir à Sully pour y imprimer les mémoires de son père. Grâce à la découverte faite par M. Dumay, on peut dire que la question a fait au moins un pas et qu'il s'en faut de peu pour que la tradition rapportée par Guy Patin ne soit entièrement validée. »

M. l'abbé Lacreuze a envoyé la note suivante destinée à compléter son article sur les pratiques superstitieuses en usage dans le Morvan qui a été inséré au tome Xe des *Mémoires de la Société*, page 66 : « Les paroissiens d'Anost, Arleuf, etc., se rendaient souvent autrefois en procession à Fauboulouin pour obtenir soit la pluie, soit le beau temps. Dans le premier cas, on pratiquait l'aspersion du curé qui accompagnait la procession ; dans le second, on opérait le rite de la *flambée*.

» Voici comme un témoin oculaire a raconté ces pratiques. Pour obtenir la pluie, les paroissiens aspergeaient d'eau leur curé au moment où la procession traversait le ruisseau de Reinach. Dans le second cas, on avait soin d'allumer un grand feu de paille, près duquel le curé était tenu de s'arrêter et de se chauffer les mains *à la flambée*. »

Dans une autre communication, M. Lacreuze observe que la *crotale*, trouvée au champ de Rully, près de Laizy, lui rappelle

Digitized by Google

un objet semblable, découvert au *sacellum* d'Auxy et qu'il avait cru être une patère. Mais cet objet étant percé de petits trous comme la *crotale* du champ de Rully dédiée à la DEAE CLVTOIDAE, il y a lieu de le regarder également comme une *crotale* plutôt que comme une patère. M. Lacreuze ajoute qu'on vient de trouver au hameau de Valvin, commune de Mesvres, deux bas-reliefs gallo-romains qu'il se propose d'examiner et dont il adressera une description à la Société.

M. Bulliot expose qu'il a reçu de son correspondant de Digoin, M. Veillerot, la nouvelle de la découverte faite dans un bois récemment défriché, d'une fontaine dont le revêtement intérieur était formé par un énorme tronc de chêne de 1m50 de hauteur et percé d'une cavité de 0m20 de diamètre. Elle était abritée par une planchette reposant sur deux pieux enfoncés dans le sol. Sur les bords on a trouvé deux pains de cire, l'un de cire blanche et l'autre de cire jaune, qui semblent correspondre à un culte superstitieux encore récemment pratiqué. Dans le voisinage de cette fontaine, on a trouvé quelques fragments de poterie romaine. Le tronc de chêne, d'où s'écoulait la source, a été brisé par les ouvriers.

La Société a passé ensuite à l'étude du glossaire local, pour lequel M. le colonel Désveaux et M. André Mangeard ont présenté plusieurs vocables qui ont été recueillis.

M. Gabriel de la Grange a lu la liste suivante des objets qui ont été offerts à la Société depuis la dernière réunion :

1° Par M. Communeaux : *la Galerie des femmes fortes*, un volume in-12, par le père Le Moyne, de la Compagnie de Jésus; Paris 1663; contient de nombreuses gravures. — *Description des pays septentrionaux*, avec gravures sur bois, un volume in-12. — *Omnia Andreæ Alciati emblemata*, avec figures et notes, per Claudium Minoem Divionensem, un volume in-12, 1574; Anvers. Plantin.

2° Par M. Huet, un placage sculpté en marbre, trouvé à Autun, au théâtre romain, en 1860.

3° Par M. Pouillevet, gravure encadrée in-folio, représentant Marie Alacoque, par Delangle, d'après un portrait conservé dans la famille.

4° Par M. Georges de Champeaux de la Boulaye, une gravure

Digitized by Google

ancienne, format petit in-4°, représentant Marie Alacoque; Crépy. éditeur.

5° Par M. de Romizowski : deux cartons de silex, trouvés à Villy-en-Trade (Aube); une clef en fer; un parchemin de 1652; une feuille de parchemin au timbre de 10 sols, n'ayant pas servi, revêtue du timbre de Bourgogne et Bresse; six jetons, des fragments de poterie samienne et diverses brochures.

6° Par Mme la vicomtesse de Fontenay, dix volumes de numismatique : *Essai sur les Monnaies frappées dans le Maine*, un volume in-4°, le Mans 1844, avec planches. — *Recherches sur les Monnaies des évêques de Toul*, un volume in-4° avec planches; Paris, 1845. — *Notices sur quelques sceaux de diverses époques*, par Eugène Milliard, un volume in-4° avec figures; Chalon-sur-Saône, 1849. — *Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres échevins de Metz*, par Charles Robert, un volume in-4° avec planches; Metz, 1853. — *Recherches sur les monnaies des ducs et comtes de Bar*, par F. de Saulcy, un volume in-4° avec planches; Paris, 1843. — *Numismatique des Croisades*, par F. de Saulcy, un volume in-4° avec planches; Paris, 1847. — *Essai de classification des suites monétaires bysantines*, par F. de Saulcy, ûn volume in-4° avec planches; Metz, 1836. — *Numismatique féodale du Dauphiné*, par H. Chorin, un volume in-4° avec planches; Paris, 1857. — *Mémoires d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, tome III en deux parties in-4° avec planches; Chalon, 1814. — Album, grand in-folio, contenant le dessin des vitraux de l'hôpital de Chalon-sur-Saône et les peintures de l'église de Saint-Désert; publication de la Société de Chalon-sur-Saône; J. Dejussieu, imprimeur 1846. — Et en outre un lot de trente-sept volumes ou brochures traitant de sujets divers.

7° Par M. Aimé Giron, *la Béate*, roman dont il est l'auteur, petit in-8°; Paris, Blériot et Gautier, 1884; — *Les Petits-Fils des douze Césars*, satyres latines et françaises, par Aimé Giron et Cyrille Fiston, un volume, in-8°; Paris, 1874.

8° Par M. Bouvier, un volume dont il est l'auteur, *les Mammifères de la France considérés au point de vue utilitaire*, un volume in-8° avec gravures; Paris, 1891.

9° Par M. de Montille, président de la Société de Beaune,

Digitized by Google

moulage d'un marteau votif trouvé près de Bouze, près de la voie romaine d'Autun à Besançon. (Voir *Société de Beaune*, tome XIV, séance du 4 décembre 1889.)

10° Par M. Georges de Champeaux de la Boulaye, une hache en diallage granitifère, trouvée au champ Tavault, à Saint-Michel-en-Longue-Salle (Nièvre).

11° Par M. le ministre des travaux publics, *Études des gîtes minéraux de la France, bassin houiller et permien d'Autun et d'Épinac*, stratigraphie avec carte, par Delafond et Renault, un fascicule in-4°; Paris, 1889.

12° Par M. l'abbé Dory, curé de la Cathédrale, un bas-relief représentant la mère du Christ au tombeau, trouvé dans le jardin d'une maison de la rue Lauchien-le-Boucher, et provenant de la chapelle Poillot.

13° Par M. Hippolyte Abord, collection du journal *la Presse* pendant la deuxième République, à partir de la Révolution du 24 février 1848, jusqu'à l'élection du prince Napoléon à la présidence (décembre 1851), huit volumes grand in-folio brochés.

14° Par un anonyme, tête antique, trouvée au bas du Champ des Urnes, à droite du chemin des Manis, ayant selon toute apparence fait partie d'un monument funéraire.

15° Par un autre anonyme, fragment en pierre d'un bras d'une statue drapée (sculpture moyen âge).

16° Par M. le docteur Gillot, quatre brochures dont il est l'auteur, relatives à la botanique.

17° Par M. Félix Charvot, trois pièces en parchemin et deux en papier, de 1664 à 1788, concernant le Langrois. — Lettres patentes du roi en faveur des perruquiers des paroisses du royaume, données à Versailles, le 12 décembre 1772.

18° Par Mgr Perraud, évêque d'Autun, *l'Œuvre des Prières et des Tombes pour les soldats et marins morts au service de la France*, discours prononcé dans l'église de Saint-Augustin, à Paris, le dimanche 12 avril 1891, brochure in-8°; Autun, Dejussieu, 1891.

19° Par M. le lieutenant-colonel Roidot, une gravure in-8° représentant M. J.-B. Tripier, par Ambroise Tardieu.

20° Par M. l'abbé Berry, une boîte contenant des jetons et différentes pièces de monnaie, dont quelques-unes en argent.

Digitized by Google

21° Par M. Gabriel Lhomme de Mercey, trois pièces de monnaie en bronze.

22° Par M. Frédéric Moreau, *Album Caranda*, fouilles de 1890-1891.

23° Par M. le comte Maurice de Coëtlosquet, *les Remarques d'Abraham Fabert, chevalier, sieur de Moulins, et maître échevin de Metz, sur les coutumes générales du duché de Lorraine ès baillage de Nancy, Vosges et Allemagne*, un volume grand in-folio avec frontiscipe gravé et portrait de l'auteur; Metz, 1657. — *Coutumes générales de la ville de Metz et du pays Messin*, un volume in-4°; Metz, 1730.

24° Par M. Marc Royer, *Livre d'or des élèves du pensionnat de Fribourg, en Suisse*, 1827 à 1847, un volume in-4°, Montpellier, et un volume de supplément, imprimé en 1891; ces deux volumes renferment quatre cent quatre-vingts portraits médaillons d'anciens élèves.

25° Par M. Révérend du Mesnil, *De la race bovine charollaise*, brochure dont il est l'auteur.

26° Par le lieutenant Carnot, *le Drapeau du 27e régiment*, ouvrage dont il est l'auteur, grand in-8°; Dijon.

27° Par M. Chabeuf, *Bibliographie*, brochure in-8° de 10 pages dont il est l'auteur.

28° Par M. l'abbé Lacreuze, la *Semaine religieuse d'Autun, Chalon et Mâcon*, numéro 28 du 11 juillet 1891.

La Société a voté des remerciements à tous les donateurs, en émettant le vœu que leur exemple soit suivi et que leur nombre s'accroisse.

M. le président a exprimé les remerciements que M. le supérieur du petit séminaire et M. le principal du collège d'Autun ont adressés au sujet du prix que la Société décerne, chaque année, à l'élève qui a témoigné le plus de zèle et de goût pour l'étude de l'histoire.

La suite de l'ordre du jour ayant été remis à la réunion suivante, la séance a été levée à trois heures.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 3 SEPTEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE M. BULLIOT.

La Société Éduenne s'est réunie en séance publique le jeudi 3 septembre 1891, à une heure, sous la présidence de M. Bulliot.

Étaient présents à la réunion : MM. Hippolyte Abord ; Blanvillain ; Boniface ; Bufnoir, professeur à la faculté de droit de Paris; Georges de Champeaux ; Anatole de Charmasse ; Eugène Choucary ; Félix Charvot ; Théodore Charvot ; Michel Dejussieu ; Diot aîné ; docteur Gillot; Paul Gillot ; l'abbé Gras ; de La Blanche ; l'abbé Lacreuze; Gabriel de la Grange ; Xavier Martin, ingénieur ; Alphonse de Monard ; Pouillevet ; Raymond Saleilles, professeur agrégé à la faculté de droit de Dijon ; Verger ; Zuan, membres titulaires; et parmi les personnes étrangères à la Société, le R. P. Bulliot, mariste; Graillot, élève de l'École normale supérieure; l'abbé Jacqueson ; Gillot fils, etc.

M. le président communique les lettres par lesquelles MM. Bobin, l'abbé Terret et Eugène Choucary remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

La Société reçoit ensuite, en qualité de membres titulaires : MM. Jean de Villette, au château de Contresol par le Donjon (Allier), présenté par MM. Bulliot et Baron ; le docteur Perrachon, 58, avenue de Clichy, à Paris, présenté par MM. Charvot et Graillot ; Alphonse Chaper, à Grenoble, présenté par MM. Euzèbe de Quercize et Bulliot. En outre, M. Piétresson de Saint-Aubin, professeur de rhétorique au lycée de Sens, a été admis comme membre correspondant, sur la présentation de MM. de Charmasse et Bulliot.

M. le président informe la Société que la découverte, faite à Tebessa, de l'inscription tumulaire d'un légionnaire éduen appartenant à la 3e légion Augusta, et dont il a été question dans la séance du 23 juillet dernier, a été faite par notre collègue M. Abel Farges, officier détaché aux affaires arabes. On ne peut assuré-

Digitized by Google

ment qu'admirer le curieux concours de circonstances qui réservait la découverte de la sépulture du légionnaire éduen de la 3e légion Augusta à un légionnaire éduen de notre siècle, détaché, lui aussi, sur cette même terre d'Afrique qu'il contribue à civiliser, et qu'avant lui un autre Éduen encore, Changarnier, avait contribué à conquérir. La découverte, faite par M. Farges, rattache ainsi le passé le plus reculé au présent et montre que, dans tous les temps, les Éduens ont inscrit leur nom sur le sol africain.

Dans la séance de la Société des Antiquaires de France, du 19 mars 1890, M. Mowat a présenté une nouvelle interprétation de la légende DEO BEMILVCIOVI, gravée sur le célèbre bas-relief d'Ampilly-les-Bordes, qui a été publié par Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, p. 427, par dom Martin, *la Religion des Gaulois*, et dans *Autun archéologique*, p. 267, etc. Le savant épigraphiste croit que les lettres CI ont été fautivement copiées pour un G dont la partie courbe correspondrait au C, et le crochet à un petit I. Le déchiffrement ainsi redressé donnerait pour la lecture BEMILVGOVI, mot formé de deux éléments dont l'un, LVGOVI, représente exactement le datif singulier d'un nom de divinité que l'on connaît au nominatif pluriel, *Lugoves*, et au datif pluriel *Lugovibus*, et dont le nominatif singulier serait *Lugus*, d'un thème en *u*. Or, *Lugu* entre dans la composition du nom de plusieurs villes homonymes en Gaule, *Lugdunum*, et suivant Clitophon, cité par le Pseudo-Plutarque, ce mot signifie *corbeau* en gaulois. La dédicace *Lugovibus sacrum*, d'une inscription d'Espagne, traduisait donc assez exactement en gaulois l'inscription archaïque de Rome *Diva*[*i*]*s Cornirca*[*i*]*s sacrum*, citée par Mommsen, t. VI, numéro 96. Et en effet, le corbeau figure sur les monnaies d'Albin, à la légende *Genius Lugduni*, et une tête de corbeau apparaît aussi sur certaines monnaies coloniales de Lyon, aux têtes adossées de César et d'Auguste. (Cohen, t. III, p. 419.) Or, le bas-relief d'Ampilly représente précisément un oiseau becquetant une grappe de raisin que lui présente un personnage gravé sur cette stèle. La légende ainsi redressée serait donc en parfaite harmonie avec le sujet représenté et la signification ornithologique de *Lugus*, *Lugoves*, se trouve confirmée à nouveau par la présence de l'oiseau au milieu des attributs du dieu auquel

Digitized by Google

s'applique la dédicace DEO BEMILVGOVI, lequel se conçoit dès lors comme une variété des *Lugoves*. On ne peut assurément que souscrire à la savante interprétation proposée par M. Mowat, qui est de beaucoup supérieure à toutes celles qui avaient été données jusqu'ici. Le bas-relief d'Ampilly a malheureusement été détruit depuis longtemps.

On ne connaissait jusqu'à présent le nom que d'un seul libraire qui ait tenu boutique à Autun, au seizième siècle : Jean Hamelin, qui exerça de 1556 à 1570. A ce nom, on peut ajouter celui de *Nicolas Petit*, que notre collègue M. Hippolyte Abord a trouvé cité dans un acte du 12 mars 1587.

M. le président communique la lettre suivante de notre collègue, M. Etienne Metman, relative au médaillier du père Jacques Chapet et à ses vicissitudes jusqu'à aujourd'hui.

Dijon, 31 juillet 1891.

« Monsieur le président,

» Voulez-vous me permettre de vous adresser un renseignement qui, sans avoir par lui-même un grand intérêt, se rattache à la biographie du P. Chapet que vous avez bien voulu accueillir dans *les Mémoires de la Société Éduenne* (t. XI, p. 333).

» A propos de la visite faite à M. Chapet au Creusot, en 1804, par Millin, j'ai cité ce que dit Millin d'un médaillier portatif ayant appartenu à J. Grolier et qui était alors aux mains de l'ancien oratorien. J'ajoute, dans une note (p. 242 et 243), que j'ignore ce qu'est devenu ce précieux médaillier. Grâce à une aimable communication du frère de M. l'abbé Droit, curé d'Island, auquel j'ai dû plusieurs détails sur le P. Chapet qu'il avait connu à Auxerre, je sais aujourd'hui ce qu'est devenu le médaillier de Grolier.

» Vendu par le R. P. Chapet à M. Jourdain, d'Ervy, avec sa collection de médailles, il a été cédé par M. Jourdain à M. Onfroy de Bréville qui habitait dans le département de la Marne. M. Onfroy de Bréville étant mort, tout ce que renfermait son château a été vendu il y a sept ou huit mois. Deux marchands de Paris achetèrent le médaillier 50 fr. De leurs mains, il passa presque aussitôt dans celles de M. Rondeau, le successeur de M. Fontaine, libraire, passage des Panoramas, et quelques jours

Digitized by Google

après il était acheté pour le compte du duc d'Aumale. Inutile de dire que le prix avait beaucoup augmenté; mais je me tais, le côté mercantile ne me touche pas, et je veux éviter ce qui pourrait ressembler à des indiscrétions.

» Le médaillier est maintenant à Chantilly et je dois à l'obligeance de son propriétaire de pouvoir vous en donner une description plus complète que celle de Millin.

» C'est bien le petit in-12 dont il parle; le médaillier mesure 14 centimètres sur 10, et quatre et demi de hauteur.

» Extérieur : maroquin vert olive. Toutes les arabesques sont en or, ainsi que l'inscription du couvercle : « Portio mea, Domine, sit in terra viventium; » excepté sur le dessous de la boîte, où les fers ont été imprimés à froid, et sur les trois parties recouvertes par le rebord du couvercle.

» Intérieur : maroquin citron. Les six faces sont ornées de dessins comme l'extérieur, mais en argent, ainsi que la devise « Jo. Grolieri et amicorum. » L'argent est très bien conservé. Les dessins des six faces sont entièrement différents.

» Dans l'intérieur de la boîte sont placés six compartiments séparés par six coussinets en soie verte, brodés de fils d'or. Ces six compartiments sont identiquement les mêmes. Le dessus se compose de vingt petites cases rondes dont le fond est de velours vert, entouré d'un filet d'or ainsi que les petits carrés dans lesquelles elles se trouvent.

» Le dessous des compartiments est en maroquin vert olive; au milieu, la devise de Grolier; autour, un encadrement de quatre filets d'or.

» Chaque compartiment est bordé extérieurement, sur son épaisseur d'un filet d'or.

» Un long cordon de soie, qui prend naissance extérieurement, rentre dans la boîte, passe sous les compartiments, se replie au dessus et sert à les soulever.

» Les deux estampages ci-joints vous permettront de vous rendre compte de l'ornementation de ce petit chef-d'œuvre de maroquinerie.

» Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

» Et. METMAN. »

Digitized by Google

M. le président a remercié M. Metman de cette communication qui complète l'intéressante notice publiée dans les *Mémoires* de la Société.

M. Bulliot a communiqué la première partie d'un mémoire sur *l'Archéologie du schiste*, destiné à étudier l'emploi du schiste dans la fabrication des bracelets et la construction des édifices. Cette étude a été inspirée par les nombreux bracelets en schiste découverts sur le lieu de leur fabrication, au Faitret (Allier), par notre collègue M. Albert de Bure.

M. Xavier Martin a lu un intéressant mémoire sur la découverte faite à Lucy, près de Montceau-les-Mines, de plusieurs fours à tuiles, de l'époque romaine. Cette découverte prouve que la fabrication des tuiles n'est pas nouvelle dans la région et que déjà les Gallo-Romains l'avaient exercée avec succès.

M. Bufnoir a communiqué trois extraits des assemblées du commerce d'Autun, de 1731, 1732 et 1733, réunies conformément à l'édit de Colbert, en 1669. Le savant auteur a donné d'intéressants détails sur l'origine, le but et les diverses vicissitudes de ces assemblées.

M. Anatole de Charmasse a communiqué un passage des voyages de Courtépée relatif au séjour que le célèbre historien de la Bourgogne fit à Autun en 1777.

La Société s'est occupée ensuite de la continuation du Glossaire local, au sujet duquel M. Bufnoir a présenté quelques utiles observations.

M. Eugène Choucary a donné lecture d'une pièce de vers ayant pour titre : *Merci*, dont il est l'auteur, et qui a pour objet de remercier la Société de son admission : poétique remerciement qui mérite d'être cité :

.....

Peut-être, en assistant à la lutte féconde
Que vous livrez à l'inconnu,
Deviendrai-je un lutteur, dans le sein de qui gronde
Un zèle toujours soutenu.

Je serai fier alors de porter la lumière
Sur un noble nom éclipsé...,
Une étoile... un dolmen... une antique chaumière,
Et de revivre le passé.

Digitized by Google

Merci ! C'est le mot de la reconnaissance ;
Dont les ingrats seuls n'ont souci !
Permettez-moi, pour mon artistique naissance,
Messieurs, de vous dire : *Merci !*

M. Gabriel de la Grange a donné lecture de la liste suivante des dons qui ont été faits à la Société depuis la dernière réunion :

1° Par M. Chanliau : *les Six grands Bassins de la Gaule*, 2 vol. dont il est l'auteur, in-8°, Lyon, 1881-1885.

2° Par le même : un crucifix en bronze émaillé, onzième siècle, travail de Limoges.

3° Par M. Emile Bobin, architecte : notice dont il est l'auteur sur l'église Saint-Andoche de Saulieu, in-8° de 10 pages.

4° Par M. l'abbé Lequin : *Cérémonial du diocèse d'Autun*, 1 vol. in-12, Autun 1845. (Exemplaire de la bibliothèque de l'abbé Blot.)

5° Par M. Huet : photographie d'une mosaïque trouvée à Orléansville en 1883.

6° Par M. Georges de Champeaux, *Règlement de la Garde nationale d'Autun*, Autun, 1848, imprimerie Cocardon et Naissant.

7° Par M. Bulliot, un grenat dans un fragment de quartz trouvé à Broye.

8° Par M. le baron de Chiseuil : copie d'une transaction passée en 1375 entre les ducs de Bourgogne et de Bourbonnais.

9° Par M. Aubertin : *Quelques Renseignements sur la musique et les musiciens de Beaune*, dont il est l'auteur. Beaune, 1891.

10° Par M. le docteur Gillot : *Herborisation dans le Morvan en* 1890, ouvrage dont il est l'auteur, in-8°. Autun, 1891.

11° Par le même : *Catalogue raisonné des champignons des environs d'Autun*, par le docteur Gillot et le capitaine Lucand, 1 vol. in-8°, Autun, 1891 ; — *Notice sur la flore ornementale et le dessin des plantes indigènes*, par Ch. Quincy, Autun, 1891 ; — *Contribution à la flore mycologique du département de Saône-et-Loire*, par l'abbé Flageolet, in-8°, Autun, 1891.

Digitized by Google

12° Par M. l'abbé Noly : acte sur parchemin, du 4 juillet 1761, concernant les familles Chanlon et Gallice.

13° Par MM. Albert de Bure et Armand Mesplein : bracelets en schiste trouvés au territoire de Montcombroux (Allier).

14° Par M. Eugène Choucary : *A Lamartine*, poésie dont il est l'auteur; — par le même : *Jules Chagot*, poésie dont il est l'auteur, dite le 2 août 1891, à l'inauguration de la statue du fondateur de Montceau-les-Mines.

Après le dépôt des publications reçues depuis la dernière réunion, la séance est levée à trois heures.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Liste des membres de la Société v

Statuts de la Société ..... xxviij

Règlement organique..... xxix

La Mission et le Culte de saint Martin, d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen (suite et fin), par MM. J.-G. Bulliot et Félix Thiollier 1

Note sur quelques feuillets d'un manuscrit d'Ovide, par M. Anatole de Charmasse 181

Bibliographie des ouvrages relatifs à la géologie et à la minéralogie de l'Autunois et du Morvan, par M. Georges de Champeaux..... 189

L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon (suite et fin), par M. Jean Virey, archiviste-paléographe..... 199

Des délits et des peines en matière forestière, au moyen âge dans le duché de Bourgogne, par M. Étienne Picard 333

Origine de l'église et des paroisses du Creusot, par M. Félix Courtois 367

Rapport sur la situation des bibliothèques publiques du département de Saône-et-Loire, Mâcon, Chalon, Autun, Cluny, en 1829, d'après le rapport inédit d'Alexandre Buchon, inspecteur général, par M. Piétresson de Saint-Aubin..... 383

Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776 et 1777, publiés par MM. Anatole de Charmasse et Gabriel de la Grange..... 401

Procès-verbaux des séances..... 445

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

Carte de la mission de saint Martin, dans le pays éduen..... 1
Pierre de la Wivre où saint Martin harangua les Païens, dessin d'Hector Hannoteau..... 98
Croix de Saint-Martin au mont Beuvray et chapelle nouvellement élevée sur les fondations du temple antique..... 104
Tête de Vénus provenant du temple de Chatenay, commune de Rouy..... 131
Le Wieland des Gaulois..... 160
Église de Saint-Julien-de-Jonzy..... 201
Porte de l'église de Saint-Julien-de-Jonzy..... 203
Porte du narthex de l'église du prieuré de Charlieu..... 206
Coupe sur le narthex de l'église du prieuré de Charlieu..... 208
Plan du narthex et de la première travée de l'église du prieuré de Charlieu. 211
Plan du narthex, plan de la cathédrale, plan de la crypte du vieux Saint-Vincent de Mâcon..... 217
Tympan de porte à l'intérieur du narthex de Saint-Vincent de Mâcon..... 219
Plan de l'église de Châteauneuf..... 225
Église de Saint-Marcel de Cluny..... 232
Église de Sigy-le-Châtel..... 244
Église abbatiale de Cluny..... 296
Clocher de l'Eau-Bénite de l'église abbatiale de Cluny..... 304
Coupe dans le croisillon méridional du grand transept de l'église abbatiale de Cluny..... 324
Chapiteaux provenant de l'église abbatiale de Cluny..... 328

Autun. — Imp Dejussieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE

EN VENTE :

A AUTUN, chez DEJUSSIEU père et fils, imprimeurs-libraires, 4, Grande Rue.
A PARIS, chez PÉDONE-LAURIEL, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot.

1837 Mémoires de la Société Eduenne, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.
1844 Mémoires de la Société Eduenne, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.
1845 Mémoires de la Société Eduenne, 1 vol. in-8°..... 6 f.
1846 Histoire de l'Antique Cité d'Autun, par Edme Thomas *(réimpression)*, 1 vol. in-4°, nombreuses gravures *(épuisé)*.
1848 Autun archéologique, par les Secrétaires de la Société Eduenne, 1 vol. in-8°, orné de nombreuses gravures *(épuisé)*.
1849 Essai historique sur l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de Saint-Benoît, par J.-G. Bulliot, 2 vol. in-8°, fig. *(épuisé)*.
1850 Nouvelle Etude de Jetons, par J. de Fontenay, 1 vol. in-8°, fig. *(épuisé)*.
1851 Des Libertés de la Bourgogne, d'après les Jetons de ses Etats, par Cl. Rossignol, 1 vol. in-8°, fig. *(épuisé)*.
1854 Traduction des Discours d'Eumène, avec texte en regard, introduction et notes historiques et critiques, par MM. les abbés Landriot et Rochet, 1 vol. in-8°..... 6 f.
1855 Histoire de la Réforme et de la Ligue, dans la ville d'Autun et dans l'Autunois, par H. Abord, t. I^er^, 1 vol. in-8°, planche..... 12 f.
1856 Essai sur le Système défensif des Romains dans le pays éduen, par J.-G. Bulliot, 1 vol. in-8°, fig. *(épuisé)*.
1858 Annales de la Société Eduenne, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.
1859 Etude historique et critique sur les actes de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, etc., par l'abbé E. Bougaud, 1 vol. in-8°, fig. *(épuisé)*.
1862 Annales de la Société Eduenne, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.
1863 Plantes cryptogames-cellulaires du département de Saône-et-Loire, par A. Grognot, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.
1864 Annales de la Société Eduenne, 1 vol. in-8°..... 6 f.
1865 Cartulaire de l'Eglise d'Autun, par A. de Charmasse, 1 vol. in-4°, pl. 12 f.
1865 Mémoires d'Histoire naturelle, t. I^er^, 1 vol. in-8°. *Plantes, Poissons et Oiseaux du département de Saône-et-Loire*..... 6 f.
1866 Mémoires d'Histoire naturelle, t. II, *Catalogue des Lépidoptères du département de Saône-et-Loire*, par A. Constant, 1 vol. in-8°..... 6 f.
1868 Histoire de l'ordre de Cluny, depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable, par H. Pignot, 3 vol. gr. in-8°... 24 f.
1872 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. I^er^, 1 vol. *(épuisé)*.
1873 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. II, 1 vol. in-8°.... 9 f.
1874 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. III, 1 vol. in-8°, 65 pl. 9 f.
1875 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série. t. IV, 1 vol. in-8°, fig. *(épuisé)*.
1875 Notice des Peintures, Dessins, Gravures et Sculptures, du Musée d'Autun, par H. de Fontenay, in-12..... 1 f.
1876 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. V, 1 vol., pl. *(épuisé)*.
1877 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. VI, 1 vol. gr. in-8°, pl. 9 f.
1878 Recherches sur les Végétaux silicifiés du bassin d'Autun et de Saint-Etienne, par B. Renault, 1 vol. gr. in-8°, 30 pl. gravées..... 12 f.
1878 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. VII, 1 vol. gr. in-8°, pl. *(épuisé)*.
1879 Mémoires de la Société Eduenne, n. sér., t. VIII, 1 v. gr. in-8°, pl. *(épuisé)*.
1880 Cartulaire de l'évêché d'Autun, connu sous le nom de *Cartulaire rouge*, publié par A. de Charmasse, 1 vol. in-4°, avec carte..... 15 f.
1880 Mémoires de la Société Eduenne, n. sér., t. IX, 1 vol. in-8°, pl. *(épuisé)*.
1881 Histoire de la Réforme et de la Ligue, dans la ville d'Autun et dans l'Autunois, par Hippolyte Abord, t. II, 1 vol. in-8°. pl..... 9 f.
1881 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. X, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1882 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XI, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1883 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XII, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1884 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XIII, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1885 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XIV, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1886-1887 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XV, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1887 Histoire de la Réforme et de la Ligue, dans la ville d'Autun et dans l'Autunois, par Hippolyte Abord, t. III, 1 vol. in-8° pl..... 9 f.
1888 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XVI, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1889 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XVII, 1 vol. in-8°, pl. 9 f.
1890 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XVIII, 1 v. in-8°, pl. 9 f.
1891 Mémoires de la Société Eduenne, nouv. série, t. XIX, 1 v. in-8°, pl. 9 f.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

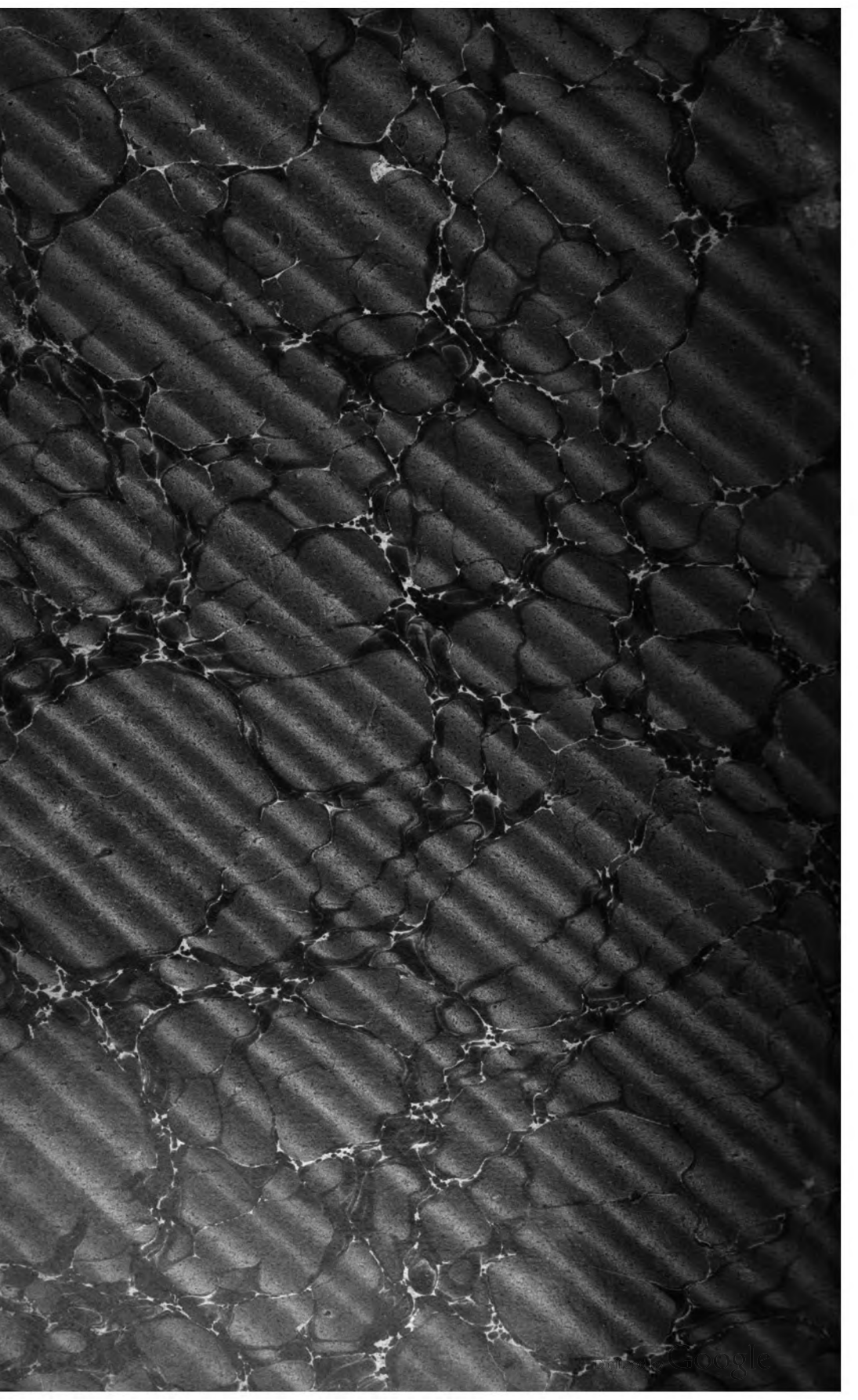

Widener Library
3 2044 100 856 566

Digitized by Google